

R-CO

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

R-CO

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-CO constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'O. Galienne'.

Olivier GALIENNE

R-CO

Comptes annuels agrégés
30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	370 000,00	3 570 000,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 406 392 776,51	4 806 070 333,46
OPC MAÎTRE	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 806 141 238,24	2 323 641 628,41
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 795 221 922,29	2 323 089 443,17
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	10 919 315,95	552 185,24
Obligations et valeurs assimilées	2 245 663 574,36	2 109 064 555,61
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 245 663 574,36	2 105 199 258,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	3 865 296,67
Titres de créances	3 221 800,46	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	3 221 800,46	0,00
Titres de créances négociables	3 221 800,46	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	339 396 649,99	371 006 042,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	322 201 798,36	368 350 311,47
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	14 390 817,17	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	2 804 034,46	2 655 730,83
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	11 969 513,46	2 358 107,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 129 247,67	968 457,10
Autres opérations	8 840 265,79	1 389 650,04
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	206 931 505,46	152 658 860,65
Opérations de change à terme de devises	203 804 769,42	148 191 461,47
Autres	3 126 736,04	4 467 399,18
COMPTES FINANCIERS	64 972 492,82	54 805 638,62
Liquidités	64 972 492,82	54 805 638,62
TOTAL DE L'ACTIF	4 678 666 774,79	5 017 104 832,73

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 401 272 347,08	4 692 506 964,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	23 735 369,48	11 490 339,83
Report à nouveau (a)	9 933,42	13 753,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-40 760 883,78	99 215 198,97
Résultat de l'exercice (a,b)	68 810 361,11	36 248 736,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 453 067 127,31	4 839 474 993,82
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	11 696 734,44	11 496 711,99
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	11 696 734,44	11 496 711,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 129 247,65	976 397,99
Autres opérations	8 567 486,79	10 520 314,00
DETTES	213 860 570,35	163 418 712,75
Opérations de change à terme de devises	202 663 115,04	149 483 486,14
Autres	11 197 455,31	13 935 226,61
COMPTES FINANCIERS	42 342,69	2 714 414,17
Concours bancaires courants	42 342,69	2 714 414,17
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	4 678 666 774,79	5 017 104 832,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0322	0,00	7 461 440,00
FGBL BUND 10A 0322	0,00	5 483 840,00
EURO STOXX 50 0322	0,00	514 500,00
EURO STOXX 50 0323	22 520 750,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S36	0,00	25 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S36	0,00	40 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S36	0,00	10 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0323	65 769 555,23	0,00
FGBL BUND 10A 0322	0,00	514 110,00
FGBL BUND 10A 0323	8 241 660,00	0,00
US 10Y ULT 0322	0,00	28 056 628,55
SP 500 MINI 0322	0,00	17 800 695,93
SP 500 MINI 0323	19 178 267,41	0,00
NIKKEI 225 0323	3 507 392,15	0,00
NK2 TOKYO NIK 0322	0,00	4 172 754,99
E-MIN RUS 200 0322	0,00	1 980 222,50
OSE TOPIX FUT 0323	13 969 491,18	0,00
OSFT TOPIX IN 0322	0,00	15 819 876,03
EURO STOXX 50 0322	0,00	8 189 125,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
SWP EUR SL6O4RLQ3	0,00	23 500 000,00
SWP EUR SL6O4RLT7	0,00	3 830 000,00
swap SL02194B	0,00	7 121 742,76
FIX/2.471/CBA3M/0.0	0,00	8 684 777,33
L3MUSD/0.9759/FIX/1.	0,00	11 367 649,65
FIX/-0.091/E6R/0.0	0,00	27 500 000,00
E6R/0.0/FIX/0.574	0,00	4 600 000,00
FIX/-0.111/E6R/0.0	0,00	48 500 000,00
E6R/0.0/FIX/0.305	0,00	8 100 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.349	0,00	66 000 000,00
E6R/0.0/FIX/1.6495	25 000 000,00	0,00
CHFOIS/0.0/FIX/0.985	50 776 886,35	0,00
E6R/0.0/FIX/1.984	10 750 000,00	0,00
FIX/1.6605/E6R/0.0	50 000 000,00	0,00
FIX/1.776/CHFOIS/0.0	10 917 030,57	0,00

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
NIBO6R/0.0/FIX/3.31	18 071 486,91	0,00
FIX/2.05/NIBO6R/0.0	33 289 581,15	0,00
NIBO6R/0.0/FIX/1.888	12 459 814,66	0,00
FIX/2.8211/SOFFRATE/	15 938 496,15	0,00
SOFFRATE/0.0/FIX/2.7	3 984 624,04	0,00
SOFFRATE/0.0/FIX/2.6	10 781 923,87	0,00
Swaps d'inflation		
SWP INFL 24/05/31	0,00	9 712 166,70
SWP INFLA 15/04/32	20 000 000,00	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 500,63	13,75
Produits sur actions et valeurs assimilées	66 902 487,39	43 488 690,95
Produits sur obligations et valeurs assimilées	48 645 716,92	40 754 959,25
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	1 562 214,35	270 320,73
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	117 124 919,29	84 513 984,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	1 034 963,51	241 343,69
Charges sur dettes financières	219 762,94	389 114,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 254 726,45	630 458,37
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	115 870 192,84	83 883 526,31
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	46 813 969,43	47 752 976,14
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	69 056 223,41	36 130 550,17
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-245 862,30	118 186,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	68 810 361,11	36 248 736,94

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV R-CO est constituée de 16 compartiments :

- R-CO THEMATIC GOLD MINING
- R-CO CONVICTION CREDIT EURO
- R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO
- R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION
- R-CO CONVICTION CLUB
- R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO
- R-CO 4CHANGE GREEN BONDS
- R-CO VALOR BALANCED
- R-CO THEMATIC REAL ESTATE
- R-CO THEMATIC SILVER PLUS
- RMM STRATEGIE MODEREE
- RMM STRATEGIE DYNAMIQUE
- RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE
- R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES
- RMM ACTIONS USA
- R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

R-CO THEMATIC GOLD MINING

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	181 112 758,15	196 557 582,10
Actions et valeurs assimilées	179 912 589,43	192 582 232,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	168 993 273,48	192 030 047,59
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	10 919 315,95	552 185,24
Obligations et valeurs assimilées	0,00	3 865 296,67
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	3 865 296,67
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 200 168,72	110 052,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 200 168,72	110 052,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	26 667,54
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	26 667,54
COMPTES FINANCIERS	786 106,58	1 172 057,86
Liquidités	786 106,58	1 172 057,86
TOTAL DE L'ACTIF	181 898 864,73	197 756 307,50

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 197 780,53	192 949 236,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	23 252 702,92	6 968 073,82
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 950 901,62	-5 642 244,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	181 499 581,83	194 275 065,83
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	371 525,91	3 481 241,67
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	371 525,91	3 481 241,67
COMPTES FINANCIERS	27 756,99	0,00
Concours bancaires courants	27 756,99	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	181 898 864,73	197 756 307,50

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 535 431,80	2 098 471,81
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 535 431,80	2 098 471,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 380,82	5 000,57
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 380,82	5 000,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 533 050,98	2 093 471,24
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 448 122,64	7 152 263,23
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 915 071,66	-5 058 791,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-35 829,96	-583 452,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 950 901,62	-5 642 244,69

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007001581 - Action R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR : Taux de frais maximum de 2,39 % TTC

Commission de surperformance 20% de la surperformance déterminée par rapport à la variation de l'indice de référence, au cours d'un exercice, seulement si la valeur liquidative absolue est supérieure à la valeur liquidative de fin d'exercice. Les frais de gestion sont provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative. En cas de sous-performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est prélevée par la société de gestion à la fin de chaque exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	194 275 065,83	141 159 197,80
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	36 528 780,95	65 065 067,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 953 758,73	-21 638 139,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 099 129,82	9 764 685,84
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 195 478,62	-1 302 428,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-2 017 567,85
Frais de transactions	-266 617,74	-72 584,51
Différences de change	-680 652,98	9 923 974,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-30 391 815,04	-1 548 297,32
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>11 268 861,76</i>	<i>41 660 676,80</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-41 660 676,80</i>	<i>-43 208 974,12</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 915 071,66	-5 058 791,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	181 499 581,83	194 275 065,83

(*) 31/12/2021 Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	786 106,58	0,43
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 756,99	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	786 106,58	0,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	27 756,99	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CAD		Devise 2 USD		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	102 322 969,36	56,38	61 659 919,85	33,97	9 432 780,64	5,20	6 496 919,58	3,58
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	688 366,00	0,38	19 569,57	0,01	65 887,49	0,04	12 283,52	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	359 504,05
	Frais de gestion variable	12 021,86
TOTAL DES DETTES		371 525,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-371 525,91

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	458 872,00000	36 528 780,95
Actions rachetées durant l'exercice	-440 050,00000	-36 953 758,73
Solde net des souscriptions/rachats	18 822,00000	-424 977,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 352 988,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 436 100,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 200 168,72
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	1 200 168,72
Total des titres du groupe			1 200 168,72

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 950 901,62	-5 642 244,69
Total	-1 950 901,62	-5 642 244,69

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 950 901,62	-5 642 244,69
Total	-1 950 901,62	-5 642 244,69

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	23 252 702,92	6 968 073,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	23 252 702,92	6 968 073,82

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	23 252 702,92	6 968 073,82
Total	23 252 702,92	6 968 073,82

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	82 811 648,64	102 148 676,50	141 159 197,80	194 275 065,83	181 499 581,83
Nombre de titres	1 764 738,00000	1 569 516,00000	1 789 639,00000	2 334 166,00000	2 352 988,00000
Valeur liquidative unitaire	46,93	65,08	78,88	83,23	77,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,22	1,84	3,48	2,98	9,88
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,71	-0,87	-2,86	-2,41	-0,82

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
ANGLOGOLD ADR	USD	157 819	2 873 471,76	1,58
TOTAL AFRIQUE DU SUD			2 873 471,76	1,58
AUSTRALIE				
CLEAN TEQ WATER LTD	AUD	1 242 231	308 717,32	0,17
NEWCREST MINING LTD	USD	490 882	6 397 205,89	3,52
SUNRISE ENERGY METALS LTD	AUD	420 338	514 273,22	0,29
TOTAL AUSTRALIE			7 220 196,43	3,98
CANADA				
ABAXX TECHNOLOGIES (ABAXX TECHNOLOGIES IN) CW 14-05-23	CAD	200 000	92 797,78	0,05
ABAXX TECHNOLOGIES IN	CAD	500 000	865 650,97	0,48
AGNICO EAGLE MINES	CAD	311 253	15 166 039,53	8,36
ASCOT RESOURCES LTD	CAD	1 250 000	450 138,50	0,25
AYA GOLD & SILVER INC	CAD	963 620	6 019 288,37	3,31
B2GOLD CORP.	CAD	841 300	2 802 391,27	1,54
BARRICK GOLD CORP	USD	810 582	13 056 252,35	7,19
BASE CARBON INC	CAD	34 820	11 815,65	0,00
COTEC HOLDINGS CORP	CAD	2 000 000	650 969,53	0,36
EQUINOX GOLD CORP	CAD	494 337	1 516 560,19	0,84
FILO MINING CORP	CAD	153 766	2 474 738,12	1,37
FIRST QUANTUM MINERALS	CAD	164 915	3 230 917,83	1,78
FORAN MINING CORPORATION	CAD	1 401 323	2 901 631,42	1,60
FRANCO-NEVADA CORP	USD	21 030	2 690 956,68	1,48
GITENNES EXPLORATION INC	CAD	533 333,000003	7 386,88	0,01
G MINING VENTURES (G Mining Vent --- Registered S) WR 01-01-	CAD	789 500	0,00	0,00
G MINING VENTURES CORP	CAD	1 579 000	754 508,31	0,41
IVANHOE MINES	CAD	1 788 435	13 252 253,81	7,30
JAPAN GOLD CORP	CAD	10 317 429	1 786 258,48	0,99
K92 MINING	CAD	455 739	2 420 718,93	1,34
KINROSS GOLD CORP	CAD	1 130 927	4 323 211,25	2,38
LUNDIN GOLD INC	CAD	882 009	8 081 010,44	4,45
LUNDIN MINING CORP	CAD	632 657	3 640 844,65	2,01
MAISON GRAPHITE	CAD	4 212 959	466 809,86	0,26
MAJOR DRILLING GROUP INTL	CAD	432 780	3 152 940,17	1,73
MINEHUB TECHNOLOGIES INC	CAD	4 279 500	1 304 002,77	0,71
NEVADA COPPER CORP	CAD	700 000	140 581,72	0,08
NEW GOLD	CAD	2 524 233	2 324 951,45	1,28
ORLA MINING LTD	CAD	1 326 972	5 035 877,12	2,77
OSINO RESOURCES CORP	CAD	900 000	529 778,39	0,30
PAN AMERICAN SILVER RTS 15-01-29	USD	306 485	0,00	0,00
RED EAGLE MINING CORP	CAD	2 972 500	0,00	0,00
RUPERT RESOURCES LTD	CAD	825 000	2 845 221,61	1,56
SAMA RESOURCES INC/RESSOURCE	CAD	10 000 000	900 277,01	0,49
SCANDIUM INTERNATIONAL - REGS	CAD	9 000 000	405 124,65	0,23
SOLARIS RESOURCES INC	CAD	74 379	331 717,98	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SRG MINING INC	CAD	4 000 000	1 883 656,51	1,03
TECKMINCO	USD	293 746	10 415 782,60	5,74
TOREX GOLD RES	CAD	616 489	6 638 783,90	3,66
VICTORIA GOLD - REGISTERED SHS	CAD	197 495	977 901,14	0,54
WHEATON PRECIOUS METALS-REGISTERED SHARE	USD	48 375	1 772 449,84	0,98
TOTAL CANADA			125 322 197,66	69,05
CHINE				
CHINA MOLYBDENUM CO LTD -H-	HKD	3 672 000	1 589 553,05	0,88
SHANDONG GOLD MINING CO LTD	HKD	2 474 820	4 309 054,94	2,37
ZIJIN MINING GROUP CO LTD	HKD	2 778 000	3 534 172,65	1,95
TOTAL CHINE			9 432 780,64	5,20
ETATS-UNIS				
IVANHOE CAPITAL ACQUISITION (SES AI CORP) CW 10-12-26	USD	83 333	41 307,11	0,03
NEWMONT CORP	USD	229 954	10 176 100,51	5,61
SES AI CORP	USD	250 000	738 327,40	0,40
SUSTAINABLE OPPORTUNITIES-A	USD	107 640	77 707,48	0,04
TOTAL ETATS-UNIS			11 033 442,50	6,08
JERSEY				
CENTAMIN	GBP	2 578 476	3 282 220,02	1,81
POLYMETAL INTERNATIONAL	GBP	125 024	346 063,30	0,19
TOTAL JERSEY			3 628 283,32	2,00
LUXEMBOURG				
SIBANYE-STILLWATER LTD-ADR	USD	250 245	2 501 042,28	1,38
TOTAL LUXEMBOURG			2 501 042,28	1,38
ROYAUME-UNI				
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	245 959	4 936 213,17	2,72
HORIZONTE MINERALS PLC	GBP	1 234 248	2 045 645,72	1,12
TOTAL ROYAUME-UNI			6 981 858,89	3,84
RUSSIE				
POLYUS PJSC-REG S-GDR-WI	USD	72 699	0,00	0,00
TOTAL RUSSIE			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			168 993 273,48	93,11
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
COTEC (COTEC HOLDINGS CORP) WR 28-01-23	CAD	2 000 000	0,00	0,00
MINEHUB TECHNOLOGIES (MINEHUB TECHNOLOGIES INC) WR 01-04-24	CAD	1 000 000	0,00	0,00
TOTAL CANADA			0,00	0,00
ETATS-UNIS				
IVANHOE STOCK	USD	862 820	4 689 614,09	2,59
JETTI RESOURCES LLC	USD	50 000	6 229 701,86	3,43
TOTAL ETATS-UNIS			10 919 315,95	6,02
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			10 919 315,95	6,02
TOTAL Actions et valeurs assimilées			179 912 589,43	99,13
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RMM COURT TERME C	EUR	306	1 200 168,72	0,66
TOTAL FRANCE			1 200 168,72	0,66
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 200 168,72	0,66
TOTAL Organismes de placement collectif			1 200 168,72	0,66
Dettes			-371 525,91	-0,21
Comptes financiers			758 349,59	0,42
Actif net			181 499 581,83	100,00

Action R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	2 352 988,00000	77,14
----------------------------------------	-----	-----------------	-------

R-CO CONVICTION CREDIT EURO

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 307 672 580,72	1 092 219 970,28
Actions et valeurs assimilées	0,00	98 564,53
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	98 564,53
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 228 790 877,02	1 000 982 152,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 228 790 877,02	1 000 982 152,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	78 881 703,70	91 139 253,75
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	78 881 703,70	91 139 253,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	67 926 658,33	29 409 851,91
Opérations de change à terme de devises	67 878 058,33	29 234 851,91
Autres	48 600,00	175 000,00
COMPTES FINANCIERS	1 551 291,86	9 152 405,49
Liquidités	1 551 291,86	9 152 405,49
TOTAL DE L'ACTIF	1 377 150 530,91	1 130 782 227,68

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 304 618 619,97	1 097 583 391,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	3 021,99
Report à nouveau (a)	312,48	322,60
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-18 870 134,00	-18 313 759,20
Résultat de l'exercice (a,b)	23 456 733,88	17 691 580,01
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 309 205 532,33	1 096 964 557,28
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	4 788 070,67
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	4 788 070,67
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	4 788 070,67
DETTES	67 944 998,58	29 029 599,73
Opérations de change à terme de devises	67 414 764,93	28 590 766,05
Autres	530 233,65	438 833,68
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 377 150 530,91	1 130 782 227,68

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S36	0,00	40 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 181,26	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	25 288 733,04	21 970 629,83
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	25 293 914,30	21 970 629,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	29 586,47	104 688,62
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	29 586,47	104 688,62
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	25 264 327,83	21 865 941,21
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 295 254,79	4 898 390,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	19 969 073,04	16 967 551,08
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 487 660,84	724 028,93
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	23 456 733,88	17 691 580,01

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013294063 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR : Taux de frais maximum de 0,45% TTC.
FR0012243988 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR : Taux de frais maximum de 0,45% TTC.
FR0011418359 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.
FR0010134437 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR : Taux de frais maximum de 0,71% TTC.
FR0013111804 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.
FR0011839927 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H : Taux de frais maximum de 0,45% TTC.
FR0011839919 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H : Taux de frais maximum de 0,45% TTC.
FR0011839901 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR : Taux de frais maximum de 0,45% TTC.
FR0011839893 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR : Taux de frais maximum de 0,001% TTC.
FR0011839885 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.
FR0011839877 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H : Taux de frais maximum de 0,71% TTC.
FR0011829068 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H : Taux de frais maximum de 0,71% TTC.
FR0010807123 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.
FR0010807107 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.
FR0007008750 - Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR : Taux de frais maximum de 0,71% TTC.

Swing pricing

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment dépasse un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1.50% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel) par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel) par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel) par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel) par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 096 964 557,28	1 003 784 146,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	618 245 801,36	260 321 999,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-247 049 527,32	-179 517 341,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 710 884,97	14 677 099,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 999 135,98	-23 233 464,43
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	9 815 395,41	19 732 755,40
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-14 780 986,66	-27 869 729,48
Frais de transactions	-200 921,35	-187 951,66
Différences de change	1 002 024,83	1 203 258,53
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-166 870 926,14	6 870 634,28
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-147 677 545,36</i>	<i>19 193 380,78</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-19 193 380,78</i>	<i>-12 322 746,50</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	4 788 070,67	5 107 779,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>-4 788 070,67</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 788 070,67</i>	<i>9 895 850,08</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 388 727,78	-892 129,61
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	19 969 073,04	16 967 551,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 309 205 532,33	1 096 964 557,28

(*) 31/12/2021 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €

(**) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 227 236,00	0,32
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 964 522,77	0,99
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 211 599 118,25	92,55
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 228 790 877,02	93,86
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 218 226 942,09	93,05	0,00	0,00	10 563 934,93	0,81	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 551 291,86	0,12
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 888 315,92	0,22	5 111 281,51	0,39	253 616 031,16	19,37	357 271 662,82	27,29	609 903 585,61	46,59
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 551 291,86	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	18 906 405,30	1,44	5 141 930,99	0,39	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	200 264,04	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	21 385 042,92	1,63	10 646 941,70	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	568,63	0,00	903 076,95	0,07	279 959,14	0,02	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	22 420 260,48	1,71	13 007 989,99	0,99	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	32 031 984,62
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	35 846 073,71
	Ventes à règlement différé	48 600,00
TOTAL DES CRÉANCES		67 926 658,33
DETTES		
	Vente à terme de devise	35 379 495,55
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	32 035 269,38
	Achats à règlement différé	48 754,92
	Frais de gestion fixe	481 478,73
TOTAL DES DETTES		67 944 998,58
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-18 340,25

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-500,0000	-482 489,96
Solde net des souscriptions/rachats	-500,0000	-482 489,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	130,0007	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	200 019,6343	85 622 302,62
Actions rachetées durant l'exercice	-179 673,6749	-79 028 491,09
Solde net des souscriptions/rachats	20 345,9594	6 593 811,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	539 109,5430	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H		
Actions souscrites durant l'exercice	89,3543	98 130,31
Actions rachetées durant l'exercice	-1 862,8483	-2 070 228,36
Solde net des souscriptions/rachats	-1 773,4940	-1 972 098,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	863,1831	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	764,5314	197 602,51
Actions rachetées durant l'exercice	-1 943,8506	-520 874,38
Solde net des souscriptions/rachats	-1 179,3192	-323 271,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 963,0777	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	81 625,7939	11 566 428,90
Actions rachetées durant l'exercice	-55 027,6455	-7 901 992,53
Solde net des souscriptions/rachats	26 598,1484	3 664 436,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	180 409,3782	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H		
Actions souscrites durant l'exercice	5 865,0000	5 720 273,30
Actions rachetées durant l'exercice	-8,0000	-8 016,16
Solde net des souscriptions/rachats	5 857,0000	5 712 257,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 357,0000	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	274 623,3083	380 170 476,59
Actions rachetées durant l'exercice	-46 848,5948	-64 258 896,32
Solde net des souscriptions/rachats	227 774,7135	315 911 580,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	578 182,1826	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	30,0000	2 717 747,88
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	30,0000	2 717 747,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	512,9174	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	427,5861	430 354,58
Actions rachetées durant l'exercice	-115,0000	-120 839,70
Solde net des souscriptions/rachats	312,5861	309 514,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	746,7021	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	8 427,8968	7 091 048,27
Actions rachetées durant l'exercice	-6 159,8559	-5 843 344,02
Solde net des souscriptions/rachats	2 268,0409	1 247 704,25
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	33 679,6280	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	249,5873	212 599,64
Actions rachetées durant l'exercice	-251,0000	-224 463,22
Solde net des souscriptions/rachats	-1,4127	-11 863,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 474,1965	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H		
Actions souscrites durant l'exercice	1 327,0000	1 329 628,01
Actions rachetées durant l'exercice	-1 624,4417	-1 657 586,45
Solde net des souscriptions/rachats	-297,4417	-327 958,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 638,7423	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	106 299,5989	112 326 790,70
Actions rachetées durant l'exercice	-78 285,9523	-84 109 686,51
Solde net des souscriptions/rachats	28 013,6466	28 217 104,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	184 238,9526	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H		
Actions souscrites durant l'exercice	8 275,2834	9 325 983,05
Actions rachetées durant l'exercice	-659,5873	-741 079,95
Solde net des souscriptions/rachats	7 615,6961	8 584 903,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 055,7188	
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	146 986,1541	1 436 435,00
Actions rachetées durant l'exercice	-8 488,0442	-81 538,67
Solde net des souscriptions/rachats	138 498,1099	1 354 896,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 120 470,8522	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 693,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,71
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 497 205,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,71
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 392,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,71
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 559,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,71
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	207 130,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	37 012,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 288 613,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	163 150,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	114 228,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 824,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 510,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	788 668,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 752,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	121 504,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			78 881 703,70
	FR0007393285	R-CO 4CHANGE NET ZERO CREDIT EURO C	3 630 367,78
	FR0011499607	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	7 093 421,30
	FR0011208073	R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	7 366 475,90
	FR00140060Y5	R-CO CONVICTION SUBFIN C	87 140,00
	FR00140060X7	R-CO CONVICTION SUBFIN I	5 257 620,00
	FR00140060V1	R-CO CONVICTION SUBFIN ID	1 752 620,00
	FR001400BUA5	R-CO TARGET 2028 IG P CHF H	99 370,37
	FR0014009K66	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	100 893,67
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	53 493 794,68
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			78 881 703,70

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	312,48	322,60
Résultat	23 456 733,88	17 691 580,01
Total	23 457 046,36	17 691 902,61

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 884,50	8 864,62
Total	1 884,50	8 864,62

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 367 696,56	3 387 335,02
Total	3 367 696,56	3 387 335,02

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 794,84	38 610,18
Total	13 794,84	38 610,18

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR		
Affectation		
Distribution	34 597,48	41 279,56
Report à nouveau de l'exercice	47,65	82,35
Capitalisation	0,00	0,00
Total	34 645,13	41 361,91
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	8 963,0777	10 142,3969
Distribution unitaire	3,86	4,07
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	326 796,20	289 245,28
Total	326 796,20	289 245,28

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	284 797,35	172 833,73
Total	284 797,35	172 833,73

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 257 905,17	9 103 393,00
Total	14 257 905,17	9 103 393,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	880 571,46	884 941,31
Report à nouveau de l'exercice	2,23	4,61
Capitalisation	0,00	0,00
Total	880 573,69	884 945,92
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	512,9174	482,9174
Distribution unitaire	1 716,79	1 832,49
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 238,98	9 985,71
Total	16 238,98	9 985,71

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR		
Affectation		
Distribution	516 308,70	515 778,26
Report à nouveau de l'exercice	251,41	196,34
Capitalisation	0,00	0,00
Total	516 560,11	515 974,60
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	33 679,6280	31 411,5871
Distribution unitaire	15,33	16,42
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR		
Affectation		
Distribution	37 706,75	40 377,19
Report à nouveau de l'exercice	14,46	24,45
Capitalisation	0,00	0,00
Total	37 721,21	40 401,64
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 474,1965	2 475,6092
Distribution unitaire	15,24	16,31
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	98 589,98	101 591,16
Total	98 589,98	101 591,16

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 340 427,29	2 979 064,87
Total	3 340 427,29	2 979 064,87

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	175 899,11	25 832,45
Total	175 899,11	25 832,45

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	103 516,24	92 462,52
Total	103 516,24	92 462,52

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	3 021,99
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18 870 134,00	-18 313 759,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-18 870 134,00	-18 310 737,21

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	18 705,22	-7 933,63
Total	18 705,22	-7 933,63

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 721 666,16	-4 149 602,65
Total	-3 721 666,16	-4 149 602,65

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	175 914,83	22 950,49
Total	175 914,83	22 950,49

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-38 417,71	-50 723,92
Total	-38 417,71	-50 723,92

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-415 465,86	-411 182,46
Total	-415 465,86	-411 182,46

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 173 244,24	-133 195,99
Total	1 173 244,24	-133 195,99

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-12 624 605,71	-8 835 128,78
Total	-12 624 605,71	-8 835 128,78

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-785 129,60	-861 025,40
Total	-785 129,60	-861 025,40

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-12 052,56	-8 064,32
Total	-12 052,56	-8 064,32

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-487 133,88	-533 095,59
Total	-487 133,88	-533 095,59

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-35 563,87	-41 748,65
Total	-35 563,87	-41 748,65

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	351 861,57	-73 024,29
Total	351 861,57	-73 024,29

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 130 743,31	-3 068 456,69
Total	-3 130 743,31	-3 068 456,69

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	833 423,54	15 474,30
Total	833 423,54	15 474,30

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-172 504,74	-175 979,63
Total	-172 504,74	-175 979,63

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	1 113 517 861,87	1 046 610 023,15	1 003 784 146,96	1 096 964 557,28	1 309 205 532,33
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H en CHF					
Actif net en CHF	4 336 862,66	1 204 307,28	849 913,79	696 008,18	124 758,60
Nombre de titres	4 243,0007	1 125,0007	775,0007	630,0007	130,0007
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 022,12	1 070,49	1 096,66	1 104,77	959,68
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-1,93	27,90	9,07	-12,59	143,88
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	17,49	15,59	15,53	14,07	14,49
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR en EUR					
Actif net	212 395 298,16	185 975 546,99	220 122 574,24	245 655 234,58	221 672 858,53
Nombre de titres	489 427,8424	407 475,5371	469 514,3538	518 763,5836	539 109,5430
Valeur liquidative unitaire	433,97	456,41	468,83	473,54	411,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,36	-1,57	0,01	-7,99	-6,90
Capitalisation unitaire sur résultat	8,54	7,39	7,09	6,52	6,24
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H en USD					
Actif net en USD	4 024 208,80	2 760 680,58	2 620 232,27	3 330 281,53	967 145,31
Nombre de titres	3 663,1324	2 321,1324	2 110,3075	2 636,6771	863,1831
Valeur liquidative unitaire en USD	1 098,57	1 189,37	1 241,64	1 263,06	1 120,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	15,30	79,67	-51,51	8,70	203,79
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	18,08	16,92	16,39	14,64	15,98

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR en EUR					
Actif net	2 854 095,87	2 462 029,53	3 120 227,09	2 991 589,08	2 261 064,41
Nombre de titres	10 156,7290	8 496,8502	10 641,8217	10 142,3969	8 963,0777
Valeur liquidative unitaire	281,01	289,76	293,20	294,96	252,26
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1,02	-1,00	-0,01	-5,00	-4,28
Distribution unitaire sur résultat	5,58	4,74	4,47	4,07	3,86
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	4,07	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR en EUR					
Actif net	30 330 956,62	26 664 546,77	22 135 237,10	24 308 083,57	24 710 742,81
Nombre de titres	208 226,2593	174 385,6378	141 196,7069	153 811,2298	180 409,3782
Valeur liquidative unitaire	145,66	152,91	156,77	158,04	136,97
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,79	-0,52	0,00	-2,67	-2,30
Capitalisation unitaire sur résultat	2,58	2,19	2,09	1,88	1,81
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H en CHF					
Actif net en CHF	9 861 084,86	10 361 896,83	10 652 878,74	10 768 071,98	15 098 735,02
Nombre de titres	9 500,0000	9 500,0000	9 500,0000	9 500,0000	15 357,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 038,01	1 090,73	1 121,36	1 133,48	983,18
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	5,62	33,88	10,41	-14,02	76,39
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	21,07	19,32	19,46	18,19	18,54
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR en EUR					
Actif net	573 334 535,16	572 802 570,87	498 769 502,46	524 386 391,85	754 020 936,40
Nombre de titres	422 589,9197	399 994,8569	337 850,4626	350 407,4691	578 182,1826
Valeur liquidative unitaire	1 356,72	1 432,02	1 476,30	1 496,50	1 304,12
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-7,38	-4,92	0,08	-25,21	-21,83
Capitalisation unitaire sur résultat	31,68	28,20	27,38	25,97	24,65

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR en EUR					
Actif net	48 548 386,84	50 148 615,95	50 431 311,88	50 868 364,11	46 191 606,24
Nombre de titres	483,1523	482,9189	482,9174	482,9174	512,9174
Valeur liquidative unitaire	100 482,57	103 844,80	104 430,51	105 335,54	90 056,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-480,05	-352,71	-16,89	-1 782,96	-1 530,71
Distribution unitaire sur résultat	2 379,68	2 074,26	1 972,34	1 832,49	1 716,79
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR en EUR					
Actif net	0,00	234 862,49	283 823,01	479 849,00	721 765,91
Nombre de titres	0,00	223,6000	261,1958	434,1160	746,7021
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 050,37	1 086,63	1 105,35	966,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-2,25	0,09	-18,57	-16,14
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	21,52	23,74	23,00	21,74
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR en EUR					
Actif net	42 295 577,02	33 919 976,65	33 244 761,35	31 265 376,79	28 660 224,46
Nombre de titres	44 343,5741	34 269,1659	33 231,5876	31 411,5871	33 679,6280
Valeur liquidative unitaire	953,82	989,81	1 000,40	995,35	850,97
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,00	-3,40	0,00	-16,97	-14,46
Distribution unitaire sur résultat	15,49	18,62	17,66	16,42	15,33
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR en EUR					
Actif net	11 811 437,35	9 394 812,40	2 326 270,01	2 448 766,06	2 092 374,70
Nombre de titres	12 383,4074	9 550,5552	2 339,8938	2 475,6092	2 474,1965
Valeur liquidative unitaire	953,81	983,69	994,18	989,16	845,68
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,05	-3,37	0,00	-16,86	-14,37
Distribution unitaire sur résultat	21,43	18,54	17,55	16,31	15,24
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H en CHF					
Actif net en CHF	14 056 066,55	9 152 946,76	8 708 753,28	6 713 483,27	5 535 797,76
Nombre de titres	13 536,5921	8 393,6491	7 774,1763	5 936,1840	5 638,7423
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 038,38	1 090,46	1 120,22	1 130,94	981,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	11,72	36,01	11,58	-12,30	62,40
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	20,16	18,36	18,45	17,11	17,48
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR en EUR					
Actif net	161 504 424,91	142 044 855,89	151 085 947,27	181 989 591,35	186 845 077,18
Nombre de titres	152 466,6225	127 171,1055	131 339,8427	156 225,3060	184 238,9526
Valeur liquidative unitaire	1 059,28	1 116,96	1 150,34	1 164,92	1 014,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,76	-3,84	0,06	-19,64	-16,99
Capitalisation unitaire sur résultat	23,66	20,91	20,25	19,06	18,13

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H en USD					
Actif net en USD	1 247 576,63	1 209 030,72	1 438 105,24	1 875 674,86	10 454 522,21
Nombre de titres	1 109,5280	990,5280	1 125,5280	1 440,0227	9 055,7188
Valeur liquidative unitaire en USD	1 124,42	1 220,59	1 277,72	1 302,53	1 154,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	24,82	76,20	-54,73	10,74	92,03
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	21,00	20,08	19,62	17,93	19,42
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR en EUR					
Actif net	766 635,74	339 593,51	246 304,27	10 379 682,25	10 238 555,51
Nombre de titres	77 973,3188	33 002,4701	23 416,7049	981 972,7423	1 120 470,8522
Valeur liquidative unitaire	9,83	10,29	10,52	10,57	9,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,05	-0,03	0,00	-0,17	-0,15
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	0,11	0,11	0,09	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ABENGOA CL B	EUR	12 706 492	0,00	0,00
ABENGOA SA	EUR	1 228 837	0,00	0,00
TOTAL ESPAGNE			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ITALIE				
SFP 2020 CMC DI RAVENNA	EUR	1 342 565	0,00	0,00
TOTAL ITALIE			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées			0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ACCENTRO REAL ESTATE AG 3.625% 13-02-23	EUR	5 903 000	2 888 315,92	0,22
ALLIANZ SE 2.6% PERP	EUR	7 000 000	5 076 965,27	0,38
BAYER 2.375% 12-11-79	EUR	3 000 000	2 747 508,49	0,21
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	8 600 000	5 508 845,45	0,42
CMZB 4.0% 23-03-26 EMTN	EUR	10 000 000	10 089 074,66	0,77
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	5 800 000	5 736 352,55	0,44
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	2 500 000	2 256 404,17	0,17
DEUTSCHE BK 10.0% PERP	EUR	2 000 000	2 099 357,26	0,16
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	EUR	9 000 000	8 247 715,89	0,63
DEUTSCHE BK AUTRE V PERP	EUR	2 600 000	2 400 587,84	0,19
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 4.375% 28-08-26	EUR	15 800 000	15 433 086,12	1,18
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRALGENOSSENSCH 1.026% 23-09-30	EUR	6 700 000	4 789 844,59	0,37
ENBW ENERGIE BADENWUERTEMBERG 1.375% 31-08-81	EUR	5 700 000	4 256 554,25	0,33
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	1 000 000	817 005,48	0,07
KION GROUP AG 1.625% 24-09-25	EUR	3 900 000	3 488 029,64	0,26
MTU AERO ENGINES 3.0% 01-07-25	EUR	3 600 000	3 632 733,62	0,28
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	6 200 000	4 667 655,99	0,36
SIXT SE 1.75% 09-12-24 EMTN	EUR	5 300 000	5 132 883,74	0,39
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.875% 31-01-28	EUR	5 500 000	4 597 498,22	0,35
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	12 000 000	11 825 957,26	0,90
WUESTENROT WUERTEMBERGISCHE AG 2.125% 10-09-41	EUR	10 100 000	7 159 387,08	0,54
TOTAL ALLEMAGNE			112 851 763,49	8,62
AUTRICHE				
BAWAG GROUP 5.0% PERP	EUR	2 400 000	2 117 774,59	0,16
ERSTE GR BK 0.875% 22-05-26	EUR	4 000 000	3 596 291,23	0,27
ERSTESTEIERRMAERKISCHE BANKA DD 0.75% 06-07-28	EUR	19 400 000	15 974 138,05	1,22
IMMOFINANZ AG 2.5% 15-10-27	EUR	4 500 000	3 604 835,03	0,28
POSAV 5.375% PERP	EUR	7 400 000	6 120 304,32	0,47
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.5% 12-03-30	EUR	5 000 000	4 266 977,40	0,33
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.125% 08-09-25	EUR	4 300 000	4 282 596,19	0,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	3 700 000	3 683 030,94	0,28
RBI AV 6 10/16/23	EUR	5 000 000	5 111 281,51	0,39
UNIQA INSURANCE 6.875% 31/07/2043	EUR	200 000	206 394,71	0,01
UNIQU VERS AG 6.0% 27-07-46	EUR	200 000	206 076,27	0,02
VOLKSBANK WIEN AG SVP 0.875% 23-03-26	EUR	10 200 000	9 021 860,88	0,69
TOTAL AUTRICHE			58 191 561,12	4,45
BELGIQUE				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	8 000 000	6 260 008,22	0,48
AGEAS NV EX FORTIS 1.875% 24-11-51	EUR	6 200 000	4 434 610,73	0,34
ALIAxis FINANCE 0.875% 08-11-28	EUR	12 000 000	9 003 809,59	0,69
CRELAN 5.375% 31-10-25 EMTN	EUR	13 000 000	12 990 245,55	0,99
ETHIAS VIE 5.0% 14-01-26	EUR	7 100 000	7 289 237,37	0,56
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	5 800 000	5 086 164,04	0,39
VGP 1.5% 08-04-29	EUR	8 100 000	5 434 945,21	0,41
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	7 200 000	5 575 008,33	0,42
TOTAL BELGIQUE			56 074 029,04	4,28
CANADA				
FAIRFAX FINANCIAL 2.75% 29-03-28	EUR	4 300 000	3 841 924,83	0,30
TOTAL CANADA			3 841 924,83	0,30
DANEMARK				
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	10 950 000	11 099 291,85	0,85
TOTAL DANEMARK			11 099 291,85	0,85
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 5.25% 14-09-28	EUR	6 400 000	6 437 860,82	0,49
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	4 738 730	0,00	0,00
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	4 738 730	0,00	0,00
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	7 000 000	6 717 001,03	0,52
BANCO DE BADELL EUSA5+6.051% PERP	EUR	6 200 000	6 110 098,15	0,46
BANCO NTANDER 1.625% 22-10-30	EUR	5 000 000	3 965 825,00	0,31
CELLNEX FINANCE 1.25% 15-01-29	EUR	9 400 000	7 636 221,99	0,59
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	5 000 000	4 691 861,30	0,36
LAR ESPANA REAL ESTATE SOCOMI 1.75% 22-07-26	EUR	4 200 000	3 413 197,03	0,26
MAPFRE 2.875% 13-04-30	EUR	8 000 000	6 755 906,30	0,51
MAPFRE SA 4.375% 31-03-47	EUR	5 000 000	4 889 534,59	0,37
WERFENLIFE 0.5% 28-10-26	EUR	2 500 000	2 172 369,52	0,16
TOTAL ESPAGNE			52 789 875,73	4,03
ETATS-UNIS				
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	8 700 000	8 472 601,90	0,65
EURONET WORLDWIDE 1.375% 22-05-26	EUR	9 600 000	8 597 843,51	0,66
PPG INDUSTRIES 2.75% 01-06-29	EUR	9 000 000	8 502 717,33	0,65
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.65% 21-11-34	EUR	5 600 000	5 452 832,00	0,41
TOTAL ETATS-UNIS			31 025 994,74	2,37
FINLANDE				
CITYCON OYJ 4.496% PERP	EUR	1 900 000	1 220 980,08	0,09
FINNAIR 4.25% 19-05-25	EUR	5 000 000	3 750 972,22	0,29
TEOLLISUUDEN VOIMA OY 1.125% 09-03-26	EUR	3 700 000	3 307 472,83	0,25
TOTAL FINLANDE			8 279 425,13	0,63
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AGRIPOLE 5.0% 27-11-19	EUR	1 800 000	0,00	0,00
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	7 500 000	6 932 903,94	0,53
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	4 000 000	4 076 120,82	0,32
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	4 000 000	3 179 123,29	0,24
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	9 300 000	8 380 480,34	0,65
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	7 900 000	7 357 671,49	0,56
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	5 200 000	4 227 236,00	0,32
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	5 800 000	5 604 189,22	0,43
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	10 000 000	9 698 045,21	0,74
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.25% 19-07-28	EUR	15 000 000	12 082 360,27	0,92
BNP PAR 4.625% PERP	USD	11 800 000	9 370 564,64	0,72
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	13 200 000	13 384 232,94	1,02
BNP PAR CARDIF 1.0% 29-11-24	EUR	2 600 000	2 459 818,15	0,19
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	8 800 000	7 499 923,56	0,58
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	10 000 000	7 222 614,09	0,55
CA 4.75% PERP EMTN	USD	10 600 000	8 018 468,13	0,61
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.498% 07-03-24	EUR	5 100 000	4 453 836,78	0,34
CCR RE 2.875% 15-07-40	EUR	3 000 000	2 459 813,84	0,19
CNP ASSURANCES 1.25% 27-01-29	EUR	5 000 000	4 079 015,41	0,31
COVIVIO HOTELS SCA 1.0% 27-07-29	EUR	3 600 000	2 759 142,82	0,21
CREDIT LOGEMENT 1.35% 28-11-29	EUR	7 800 000	7 210 292,75	0,56
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.375% 03-10-28	EUR	2 500 000	2 035 100,51	0,16
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	5 000 000	4 736 979,45	0,36
EDF 2.625% PERP	EUR	12 200 000	9 738 823,81	0,75
EDF 4.0% PERP	EUR	5 000 000	4 752 288,01	0,37
ERAMET 4.196% 28-02-24	EUR	3 500 000	3 623 890,55	0,27
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	10 300 000	10 758 738,01	0,82
FAURECIA 7.25% 15-06-26	EUR	2 000 000	2 043 613,93	0,15
FINANCIERE APSYS 7.0% 06-10-27	EUR	2 400 000	2 453 636,38	0,19
FRAN 0.125% 16-03-26	EUR	3 300 000	2 969 730,80	0,23
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.0% 23-01-27	EUR	8 700 000	9 575 718,76	0,73
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	1 200 000	1 267 565,59	0,10
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	EUR	15 100 000	13 793 153,95	1,05
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	2 000 000	1 470 856,99	0,11
IM GROUP SAS 6.625% 01-03-25	EUR	3 000 000	3 000 960,00	0,23
IPSOS 2.875% 21-09-25	EUR	3 000 000	2 835 515,34	0,21
KORIAN 4.125% PERP	GBP	5 800 000	5 141 930,99	0,39
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	3 300 000	2 863 157,00	0,22
MERCIALYS 2.5% 28-02-29	EUR	9 800 000	7 695 247,96	0,59
MUTU ASSU DES 3.916% 06-10-49	EUR	500 000	491 486,80	0,04
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 0.625% 21-06-27	EUR	10 900 000	9 030 008,69	0,69
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	6 600 000	6 766 654,97	0,51
ORPEA 2.625% 10-03-25 EMTN	EUR	10 000 000	2 718 284,25	0,21
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	2 800 000	2 651 891,32	0,20
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	5 300 000	4 558 443,60	0,34
SOCIETE GENERALE	EUR	5 000 000	4 389 454,45	0,33
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	EUR	6 000 000	4 558 993,15	0,35
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	16 325 000	13 361 944,29	1,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	6 000 000	5 516 895,00	0,42
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	8 700 000	7 806 406,91	0,60
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	8 000 000	7 677 255,89	0,59
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	4 250 000	3 702 839,57	0,28
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	EUR	10 000 000	7 698 021,92	0,58
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	16 800 000	14 486 477,75	1,11
TOTAL FRANCE			316 627 820,28	24,19
HONGRIE				
RAIFFEISEN BANK RT BUDAPEST 8.75% 22-11-25	EUR	7 100 000	7 370 889,80	0,56
TOTAL HONGRIE			7 370 889,80	0,56
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	9 400 000	8 590 013,59	0,66
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	3 300 000	2 796 493,68	0,21
BK IRELAND 2.375% 14-10-29	EUR	3 200 000	2 987 025,75	0,22
DELL BANK INTL DAC 4.5% 18-10-27	EUR	12 650 000	12 725 180,86	0,98
GE CAP EU 3.65% 23-08-32 EMTN	EUR	5 300 000	5 096 983,50	0,39
GRENKE FINANCE 3.95% 09-07-25	EUR	7 100 000	6 771 965,90	0,52
GRENKE FINANCE 4.125% 14-10-24	EUR	8 350 000	8 152 306,32	0,62
PART IREL FIN 1.25% 15-09-26	EUR	6 100 000	5 510 844,45	0,42
ZURICH FINANCE IRELAND DESIGNATED 1.875% 17-09-50	EUR	8 650 000	6 859 086,23	0,52
TOTAL IRLANDE			59 489 900,28	4,54
ITALIE				
ANIMA 1.5% 22-04-28	EUR	5 450 000	4 550 044,49	0,35
AUTOSTRAD PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	4 000 000	3 301 355,34	0,25
AZIMUT 1.625% 12-12-24	EUR	4 550 000	4 323 475,76	0,33
BANCA MEDIOLANUM 5.035% 22-01-27	EUR	8 300 000	8 345 846,70	0,64
BANCO BPM 3.375% 19-01-32	EUR	7 000 000	6 066 168,84	0,47
BANCO BPM 6.5% PERP	EUR	1 500 000	1 413 800,87	0,10
CMC RAVENNA 2.0% 31-12-26	EUR	671 283	123 500,00	0,01
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28	EUR	11 000 000	9 543 180,34	0,73
ENEL 2.5% 24-11-78	EUR	2 500 000	2 454 361,82	0,18
ENI 2.0% PERP	EUR	7 550 000	6 402 032,33	0,49
ENI 2.625% PERP	EUR	5 000 000	4 667 004,11	0,36
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.625% 20-10-28	EUR	4 450 000	3 799 452,37	0,29
INTE 1.0% 19-11-26 EMTN	EUR	20 000 000	17 808 157,53	1,36
INTE 6.375% PERP	EUR	7 600 000	6 668 491,18	0,51
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	9 400 000	7 641 532,34	0,58
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.125% 23-04-25	EUR	2 300 000	2 183 975,55	0,17
UNICREDIT 1.625% 03-07-25 EMTN	EUR	8 000 000	7 750 494,25	0,59
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	5 400 000	4 682 756,54	0,36
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 030 524,04	0,08
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	2 000 000	1 804 865,22	0,14
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	2 850 000	2 911 398,76	0,22
TOTAL ITALIE			107 472 418,38	8,21
JAPON				
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	6 500 000	5 611 016,67	0,43
TOTAL JAPON			5 611 016,67	0,43
JERSEY				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.0% 11-09-25	EUR	5 000 000	4 236 299,32	0,32
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.625% PERP	EUR	5 000 000	2 021 669,52	0,16
TOTAL JERSEY			6 257 968,84	0,48
LUXEMBOURG				
ACEF HOLDING SCA 0.75% 14-06-28	EUR	4 350 000	3 233 403,86	0,25
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	3 000 000	2 836 852,60	0,21
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	9 700 000	9 827 628,75	0,76
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 1.75% 18-08-31	EUR	3 000 000	2 676 964,32	0,21
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 1.25% 26-04-27	EUR	10 000 000	7 890 351,37	0,60
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 12-09-25	EUR	13 200 000	12 560 035,07	0,96
CZECH GAS NETWORKS SA RL 0.45% 08-09-29	EUR	5 002 000	3 547 830,89	0,27
LOGICOR FINANCING SARL 0.875% 14-01-31	EUR	4 900 000	3 216 905,38	0,24
LOGICOR FINANCING SARL 1.625% 15-07-27	EUR	3 500 000	2 867 628,87	0,22
SELP FINANCE SARL 1.5% 20-12-26	EUR	3 700 000	3 194 433,27	0,24
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	10 900 000	10 717 861,75	0,82
UMG GROUPE VYV 1.625% 02-07-29	EUR	8 000 000	6 712 610,41	0,51
TOTAL LUXEMBOURG			69 282 506,54	5,29
MEXIQUE				
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	EUR	10 900 000	8 819 021,27	0,67
SIGMA ALIMENTOS 2.625% 07-02-24	EUR	1 950 000	1 956 284,61	0,15
TOTAL MEXIQUE			10 775 305,88	0,82
NORVEGE				
AKER BP A 1.125% 12-05-29 EMTN	EUR	6 000 000	4 891 073,84	0,37
TOTAL NORVEGE			4 891 073,84	0,37
PAYS-BAS				
ACHMEA BV 4.625% PERP	EUR	5 800 000	4 726 678,22	0,36
ASR NEDERLAND NV 5.0% PERP	EUR	6 000 000	6 040 252,19	0,46
ATRIUM FINANCE ISSUER BV 2.625% 05-09-27	EUR	1 500 000	1 058 452,71	0,08
CETIN FINANCE BV 3.125% 14-04-27	EUR	13 900 000	12 811 459,58	0,98
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12-03-28	EUR	3 000 000	2 231 212,81	0,17
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.375% PERP	EUR	5 000 000	4 462 904,81	0,34
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	4 200 000	3 608 974,50	0,27
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.625% 15-07-25	EUR	1 800 000	1 617 165,37	0,12
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	9 750 000	8 039 890,74	0,62
ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27	EUR	15 000 000	12 676 650,00	0,97
FERROVIAL NETHERLANDS BV 2.124% PERP	EUR	7 643 000	6 193 825,11	0,47
ING GROEP NV 1.25% 16-02-27	EUR	2 000 000	1 835 656,30	0,14
JAB HOLDINGS BV 1.0% 20-12-27	EUR	2 400 000	2 063 984,55	0,16
NATURGY FINANCE BV 2.374% PERP	EUR	12 000 000	10 719 334,85	0,82
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	5 000 000	4 406 182,88	0,34
NEW EUROPE PROPERTY COOPERATIF 1.75% 23-11-24	EUR	7 563 000	7 089 902,23	0,54
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	1 900 000	1 877 959,48	0,15
NIBC BANK NV 6.0% PERP	EUR	3 200 000	2 766 741,80	0,21
OCI NV 3.625% 15-10-25	EUR	13 000 000	11 713 211,25	0,89
PPF ARENA 2.125% 31-01-25 EMTN	EUR	6 400 000	6 171 615,12	0,48
PPF ARENA 3.5% 20-05-24 EMTN	EUR	3 350 000	3 375 269,10	0,26
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	5 050 000	4 610 629,32	0,35
PROSUS NV 2.085% 19-01-30	EUR	7 400 000	5 918 786,60	0,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 4.25% 01-03-25	EUR	7 000 000	6 850 580,55	0,53
VAN LANSCHOT KEMPEN WEALTH MANAGEMENT NV 6.75% PERP	EUR	5 200 000	4 964 700,00	0,38
VITERRA FINANCE BV 1.0% 24-09-28	EUR	8 400 000	6 755 717,84	0,51
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.84% 25-09-25	EUR	18 100 000	16 380 162,79	1,25
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	12 700 000	10 721 043,38	0,82
TOTAL PAYS-BAS			171 688 944,08	13,12
POLOGNE				
MBANK 0.966% 21-09-27 EMTN	EUR	4 100 000	3 178 494,00	0,24
TOTAL POLOGNE			3 178 494,00	0,24
PORTUGAL				
BCP 8.5% 25-10-25 EMTN	EUR	7 000 000	7 306 784,59	0,56
NOVO BAN 3.5% 23-07-24	EUR	8 000 000	7 745 528,22	0,59
TOTAL PORTUGAL			15 052 312,81	1,15
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CE ENERGY AS 1.659% 26-04-24	EUR	11 000 000	9 895 203,10	0,76
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			9 895 203,10	0,76
ROYAUME-UNI				
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	6 400 000	6 010 067,29	0,46
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.0% PERP	EUR	13 000 000	10 144 944,45	0,78
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	10 800 000	9 202 640,05	0,70
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	8 000 000	7 744 743,12	0,59
INTL PERSONAL FINANCE 9.75% 12-11-25	EUR	5 185 000	4 402 456,01	0,33
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	4 800 000	4 847 933,92	0,37
TECHNIPFMC 6.5% 01-02-26	USD	1 598 000	1 517 372,53	0,12
TOTAL ROYAUME-UNI			43 870 157,37	3,35
SLOVENIE				
NOVA KREDITNA BANKA MARIBOR DD 1.875% 27-01-25	EUR	9 100 000	8 480 127,32	0,65
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.0% 19-07-25	EUR	7 800 000	7 927 736,22	0,60
TOTAL SLOVENIE			16 407 863,54	1,25
SUEDE				
AB SAGAX 2.0% 17-01-24	EUR	6 600 000	6 455 577,99	0,49
CASTELLUM AB 0.75% 04-09-26	EUR	2 000 000	1 558 232,60	0,12
FASTIGHETS AB BALDER 1.125% 29-01-27	EUR	7 800 000	5 877 913,32	0,45
HEIMSTADEN AB 4.25% 09-03-26	EUR	1 600 000	1 157 133,33	0,08
HEIMSTADEN AB 4.375% 06-03-27	EUR	4 800 000	3 301 122,00	0,26
HEIMSTADEN AB 6.75% PERP	EUR	4 700 000	2 462 709,86	0,19
INTRUM AB 9.25% 15-03-28	EUR	12 300 000	12 232 171,62	0,94
TOTAL SUEDE			33 044 860,72	2,53
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 7.75% 01-03-29	EUR	6 000 000	6 032 168,63	0,46
ZURCHER KANTONALBANK 2.02% 13-04-28	EUR	8 400 000	7 688 106,33	0,58
TOTAL SUISSE			13 720 274,96	1,04
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 228 790 877,02	93,86
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 228 790 877,02	93,86
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
R-CO 4CHANGE NET ZERO CREDIT EURO C	EUR	100 480,7026	3 630 367,78	0,28
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	EUR	70	7 093 421,30	0,54
R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	EUR	70	7 366 475,90	0,56
R-CO CONVICTION SUBFIN C	EUR	1 000	87 140,00	0,01
R-CO CONVICTION SUBFIN I	EUR	6 000	5 257 620,00	0,40
R-CO CONVICTION SUBFIN ID	EUR	2 000	1 752 620,00	0,13
R-CO TARGET 2028 IG P CHF H	CHF	1 000	99 370,37	0,01
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	CHF	1 000	100 893,67	0,01
RMM COURT TERME C	EUR	13 639	53 493 794,68	4,08
TOTAL FRANCE			78 881 703,70	6,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			78 881 703,70	6,02
TOTAL Organismes de placement collectif			78 881 703,70	6,02
Créances			67 926 658,33	5,19
Dettes			-67 944 998,58	-5,19
Comptes financiers			1 551 291,86	0,12
Actif net			1 309 205 532,33	100,00

Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR	EUR	33 679,6280	850,97
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR	EUR	512,9174	90 056,62
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H	USD	9 055,7188	1 154,47
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR	EUR	8 963,0777	252,26
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR	EUR	2 474,1965	845,68
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR	EUR	1 120 470,8522	9,14
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	578 182,1826	1 304,12
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	EUR	539 109,5430	411,18
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	EUR	180 409,3782	136,97
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR	EUR	746,7021	966,60
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	EUR	184 238,9526	1 014,15
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H	USD	863,1831	1 120,44
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H	CHF	15 357,0000	983,18
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H	CHF	130,0007	959,68
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H	CHF	5 638,7423	981,74

R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	332 874 472,80	412 801 924,29
Actions et valeurs assimilées	0,00	7 346,43
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	7 346,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	312 706 931,76	388 056 325,56
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	312 706 931,76	388 056 325,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	20 167 541,04	24 738 252,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	20 167 541,04	24 738 252,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	3 911 530,27	3 892 175,43
Opérations de change à terme de devises	3 825 011,60	3 790 364,76
Autres	86 518,67	101 810,67
COMPTES FINANCIERS	8 618 114,83	7 263 566,12
Liquidités	8 618 114,83	7 263 566,12
TOTAL DE L'ACTIF	345 404 117,90	423 957 665,84

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	341 067 430,55	420 026 410,36
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	2 539,45	949,17
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 340 892,06	-5 327 998,45
Résultat de l'exercice (a,b)	4 832 854,96	5 217 229,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	341 561 932,90	419 916 590,68
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	3 842 185,00	4 041 075,16
Opérations de change à terme de devises	3 730 825,57	3 847 217,43
Autres	111 359,43	193 857,73
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	345 404 117,90	423 957 665,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 625 231,03	7 222 944,97
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	6 625 231,03	7 222 944,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 726,83	24 753,33
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	8 726,83	24 753,33
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 616 504,20	7 198 191,64
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 285 901,79	1 522 703,63
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	5 330 602,41	5 675 488,01
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-497 747,45	-458 258,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 832 854,96	5 217 229,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014006PL6 - Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR : Taux de frais maximum de 0.60% TTC

FR0011208073 - Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR : Taux de frais maximum de 0.30% TTC

FR0014006PM4 - Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR : Taux de frais maximum de 0.60% TTC

Swing pricing

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment dépasse un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1.50% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	419 916 590,68	490 806 903,52
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	83 336 848,26	97 683 419,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-139 006 162,44	-170 091 571,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	143 774,11	744 510,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 859 115,60	-6 271 130,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	160 296,25	31 657,59
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-280 935,92	-145 511,58
Frais de transactions	-21 562,76	-50 040,41
Différences de change	104 206,73	100 671,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-23 254 807,38	1 375 992,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-24 394 061,47	-1 139 254,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 139 254,09	2 515 246,30
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	59 720,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	59 720,48
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-7 751,44	-3 469,34
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 330 602,41	5 675 488,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	341 561 932,90	419 916 590,68

(*) 31.12.2021 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

(**) 30.12.2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 496 848,51	9,51
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	280 210 083,25	82,04
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	312 706 931,76	91,55
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	280 210 083,25	82,04	0,00	0,00	32 496 848,51	9,51	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 618 114,83	2,52
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	36 945 860,55	10,82	53 537 035,53	15,67	126 343 713,46	36,99	83 603 521,46	24,48	12 276 800,76	3,59
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 618 114,83	2,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 216 349,57	0,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 847 543,06	0,54	116 272,16	0,03	0,57	0,00	0,15	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	932 223,75	0,27	2 798 601,82	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	3 825 011,60
	Souscriptions à recevoir	32 536,17
	Coupons et dividendes en espèces	53 982,50
TOTAL DES CRÉANCES		3 911 530,27
DETTES		
	Vente à terme de devise	3 730 825,57
	Frais de gestion fixe	111 359,43
TOTAL DES DETTES		3 842 185,00
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		69 345,27

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	294 698,413170	24 796 937,22
Actions rachetées durant l'exercice	-630 892,333674	-53 724 053,80
Solde net des souscriptions/rachats	-336 193,920504	-28 927 116,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	752 194,259360	
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	362 874,948400	36 900 000,00
Actions rachetées durant l'exercice	-5 599,925243	-527 329,22
Solde net des souscriptions/rachats	357 275,023157	36 372 670,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	369 188,179550	
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	80,0000	8 000 000,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	80,0000	8 000 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	80,0000	
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	127,4220	13 639 911,04
Actions rachetées durant l'exercice	-799,3498	-84 754 779,42
Solde net des souscriptions/rachats	-671,9278	-71 114 868,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 724,1613	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	667 409,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 937,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 721,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,27
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	591 832,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			20 167 541,04
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	20 167 541,04
Total des titres du groupe			20 167 541,04

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	2 539,45	949,17
Résultat	4 832 854,96	5 217 229,60
Total	4 835 394,41	5 218 178,77

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 496 597,58	1 647 330,05
Total	1 496 597,58	1 647 330,05

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR		
Affectation		
Distribution	491 020,28	13 498,12
Report à nouveau de l'exercice	2 234,89	774,88
Capitalisation	0,00	0,00
Total	493 255,17	14 273,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	369 188,179550	112 484,346900
Distribution unitaire	1,33	0,12
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	17 658,40	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,34	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	17 658,74	0,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	80,0000	0,00
Distribution unitaire	220,73	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 827 882,92	3 556 575,72
Total	2 827 882,92	3 556 575,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 340 892,06	-5 327 998,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 340 892,06	-5 327 998,45

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 491 034,29	-1 929 053,48
Total	-1 491 034,29	-1 929 053,48

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-488 530,25	-15 607,87
Total	-488 530,25	-15 607,87

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-11 083,55	0,00
Total	-11 083,55	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 350 243,97	-3 383 337,10
Total	-2 350 243,97	-3 383 337,10

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	480 396 052,40	584 528 074,02	490 806 903,52	419 916 590,68	341 561 932,90
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR en EUR					
Actif net	224 001 930,17	205 231 437,29	163 671 871,77	151 897 073,81	114 837 227,37
Nombre de titres	14 106 754,467200	12 696 123,584300	10 109 585,179600	9 368 509,269140	752 194,259360
Valeur liquidative unitaire	15,88	16,16	16,19	16,21	152,67
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,32	-0,37	-0,23	-0,20	-1,98
Capitalisation unitaire sur résultat	0,41	0,28	0,18	0,17	1,98
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR en EUR					
Actif net	1 186 047,85	1 369 697,88	1 332 233,55	1 226 992,38	37 490 253,49
Nombre de titres	107 054,348800	123 996,773200	121 976,831600	112 484,346900	369 188,179550
Valeur liquidative unitaire	11,08	11,05	10,92	10,91	101,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23	-0,26	-0,15	-0,13	-1,32
Distribution unitaire sur résultat	0,29	0,19	0,13	0,12	1,33
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	8 007 416,42
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	80,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	100 092,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-138,54
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	220,73
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR en EUR					
Actif net	253 237 156,17	375 924 804,71	324 830 148,54	266 792 524,49	181 227 035,62
Nombre de titres	2 340,2883	3 403,3607	2 928,9341	2 396,0891	1 724,1613
Valeur liquidative unitaire	108 207,68	110 456,94	110 903,88	111 344,99	105 110,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 217,78	-2 583,94	-1 595,35	-1 412,02	-1 363,12
Capitalisation unitaire sur résultat	3 094,17	2 189,07	1 569,41	1 484,32	1 640,14
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO MF EUR en EUR					
Actif net	1 970 918,21	2 002 134,14	972 649,66	0,00	0,00
Nombre de titres	2 162,2912	2 215,2912	1 094,3634	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	911,50	903,78	888,78	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,98	-21,41	-12,89	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	25,54	17,26	11,81	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ABENGOA CL B	EUR	947 069	0,00	0,00
ABENGOA SA	EUR	91 590	0,00	0,00
TOTAL ESPAGNE			0,00	0,00
ETATS-UNIS				
FNMA 8.25% ACTION PREF.	USD	40 000	0,00	0,00
TOTAL ETATS-UNIS			0,00	0,00
JERSEY				
HYPO ALPE 7.375% PREFERED - PERPETUAL	EUR	3 100	0,00	0,00
TOTAL JERSEY			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées			0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ACCENTRO REAL ESTATE AG 3.625% 13-02-23	EUR	2 500 000	1 223 240,69	0,36
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	6 400 000	4 099 605,92	1,20
CMZB 0 1/2 09/13/23	EUR	2 300 000	2 267 683,27	0,67
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 1.625% 16-11-23	EUR	2 200 000	2 157 753,37	0,63
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	3 900 000	3 780 092,36	1,11
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 4.375% 28-08-26	EUR	4 400 000	4 297 821,45	1,25
MTU AERO ENGINES 3.0% 01-07-25	EUR	2 553 000	2 576 213,59	0,75
SIXT SE 1.75% 09-12-24 EMTN	EUR	3 050 000	2 953 829,32	0,86
VOLKSWAGEN LEASING 1.0% 16-02-23	EUR	1 000 000	1 006 689,52	0,30
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	3 000 000	2 977 186,85	0,87
TOTAL ALLEMAGNE			27 340 116,34	8,00
AUSTRALIE				
AMCOR LTD 2.75% 22/03/2023	EUR	5 000 000	5 108 691,44	1,49
TOTAL AUSTRALIE			5 108 691,44	1,49
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.125% 08-09-25	EUR	1 500 000	1 493 928,90	0,44
VOLKSBANK WIEN AG SVP 0.875% 23-03-26	EUR	5 000 000	4 422 480,82	1,29
TOTAL AUTRICHE			5 916 409,72	1,73
BELGIQUE				
CRELAN 5.375% 31-10-25 EMTN	EUR	4 200 000	4 196 848,56	1,23
ETHIAS VIE 5.0% 14-01-26	EUR	5 200 000	5 338 596,38	1,56
TOTAL BELGIQUE			9 535 444,94	2,79
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.5% 30-04-24	EUR	3 000 000	2 894 556,78	0,85
TOTAL CANADA			2 894 556,78	0,85
DANEMARK				
SYDBANK AS 4.75% 30-09-25 EMTN	EUR	3 500 000	3 527 223,05	1,04
TOTAL DANEMARK			3 527 223,05	1,04
ESPAGNE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	353 197	0,00	0,00
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	353 197	0,00	0,00
AMADEUS CM E3R+0.6% 25-01-24	EUR	3 500 000	3 511 416,81	1,02
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	5 000 000	4 580 952,40	1,34
BANCO NTANDER E3R+0.75% 28-03-23	EUR	5 000 000	5 008 934,17	1,47
BBVA 6.2% 04-07-23 EMTN	EUR	1 100 000	1 142 140,92	0,33
BBVA E3R+0.6% 09-03-23 EMTN	EUR	4 000 000	4 009 998,33	1,18
CAIXABANK 1.125% 12-01-23 EMTN	EUR	2 000 000	2 021 255,21	0,60
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	3 300 000	3 096 628,46	0,90
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	2 000 000	1 824 504,25	0,54
WERFENLIFE 0.5% 28-10-26	EUR	1 400 000	1 216 526,93	0,36
TOTAL ESPAGNE			26 412 357,48	7,74
ETATS-UNIS				
BAC 2 3/8 06/19/24	EUR	3 000 000	3 001 960,68	0,88
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	3 450 000	3 359 824,89	0,98
CELA US HOLD 1.125% 26-09-23	EUR	1 199 000	1 181 376,34	0,35
CITIGROUP E3R+0.5% 21-03-23	EUR	4 000 000	4 005 422,11	1,17
EURONET WORLDWIDE 1.375% 22-05-26	EUR	3 000 000	2 686 826,10	0,78
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 0.9% 19-11-24	EUR	5 000 000	4 752 772,95	1,39
PPG INDUSTRIES 1.875% 01-06-25	EUR	1 500 000	1 448 730,72	0,43
TOTAL ETATS-UNIS			20 436 913,79	5,98
FINLANDE				
FINNAIR 4.25% 19-05-25	EUR	3 000 000	2 250 583,33	0,66
FORTUM OYJ 0.875% 27-02-23	EUR	2 800 000	2 814 396,22	0,82
TEOLLISUUDEN VOIMA OY 2.0% 08-05-24	EUR	2 500 000	2 462 551,71	0,72
TOTAL FINLANDE			7 527 531,26	2,20
FRANCE				
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	2 100 000	2 048 488,73	0,60
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	1 600 000	1 647 393,97	0,48
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	6 300 000	6 341 628,33	1,86
BFCM 3.0% 11-09-25 EMTN	EUR	1 900 000	1 883 241,74	0,55
BNP PAR 1.125% 22-11-23 EMTN	EUR	5 800 000	5 726 105,22	1,68
BNP PAR CARDIF 1.0% 29-11-24	EUR	3 500 000	3 311 293,66	0,97
BPCE 3.0% 19-07-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 921 641,30	0,57
BPCE 4.625% 18/07/23	EUR	2 000 000	2 058 708,77	0,61
BPCE E3R+0.5% 23-03-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 001 545,06	0,30
BURE VERI 2.0% 07-09-26	EUR	1 700 000	1 575 858,78	0,46
CA 3.0% 21-12-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 456 925,00	0,43
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	400 000	387 735,04	0,11
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	EUR	4 000 000	3 842 245,22	1,12
CRED MUT 3.25% 01-06-26 EMTN	EUR	1 700 000	1 673 850,39	0,48
EUTELT 2.0% 02-10-25	EUR	900 000	794 826,80	0,23
FNAC DARTY 1.875% 30-05-24	EUR	3 200 000	3 143 532,00	0,92
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	1 100 000	1 073 128,83	0,32
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	1 500 000	1 432 310,65	0,42
IPSOS 2.875% 21-09-25	EUR	2 500 000	2 362 929,45	0,70
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	3 000 000	2 906 791,23	0,85
KORIAN 4.125% PERP	GBP	2 500 000	2 216 349,57	0,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LAGARDERE 2.75% 13-04-23	EUR	3 200 000	3 253 138,41	0,95
LA MONDIALE 0.75% 20-04-26	EUR	4 500 000	3 974 833,66	1,17
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 0.625% 21-06-27	EUR	600 000	497 064,70	0,14
ORPEA 2.625% 10-03-25 EMTN	EUR	3 800 000	1 032 948,01	0,30
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24	EUR	3 000 000	2 875 338,49	0,84
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23	EUR	1 900 000	1 896 744,62	0,56
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	1 600 000	1 543 788,49	0,45
SG 0.5% 13-01-23 EMTN	EUR	2 500 000	2 511 457,53	0,73
TIKEHAU CAPITAL 3.0% 27-11-23	EUR	2 200 000	2 185 427,41	0,64
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	5 100 000	4 397 680,75	1,28
TOTAL FRANCE			72 974 951,81	21,36
HONGRIE				
RAIFFEISEN BANK RT BUDAPEST 8.75% 22-11-25	EUR	1 200 000	1 245 784,19	0,37
TOTAL HONGRIE			1 245 784,19	0,37
IRLANDE				
GRENKE FINANCE 4.125% 14-10-24	EUR	3 700 000	3 612 399,21	1,06
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	3 000 000	2 948 660,00	0,86
TOTAL IRLANDE			6 561 059,21	1,92
ITALIE				
ACEA 0.0000010% 28-09-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 798 590,00	0,53
ACEA E3R+0.37% 08-02-23 EMTN	EUR	3 300 000	3 310 173,53	0,97
AZIMUT 1.625% 12-12-24	EUR	3 400 000	3 230 729,14	0,94
BANCA MEDIOLANUM 5.035% 22-01-27	EUR	2 100 000	2 111 599,77	0,62
INTE E3R-4+1.9% 26-09-24	EUR	3 000 000	2 985 809,00	0,87
LEASYS 4.375% 07-12-24	EUR	3 500 000	3 511 467,05	1,03
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% 04-03-29	EUR	800 000	851 337,97	0,25
UNICREDIT 1.0% 18-01-23 EMTN	EUR	3 000 000	3 027 312,12	0,88
UNICREDIT SPA E3R+0.7% 30-06-23	EUR	1 000 000	1 000 760,33	0,30
TOTAL ITALIE			21 827 778,91	6,39
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	2 950 000	2 988 814,93	0,88
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 0.5% 12-09-23	EUR	2 750 000	2 656 728,10	0,78
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 0.0% 01-04-24	EUR	3 200 000	3 062 144,00	0,90
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 12-09-25	EUR	1 000 000	951 517,81	0,28
EUROFINS SCIENTIFIC 2.125% 25-07-24	EUR	990 000	979 324,34	0,29
LOGICOR FINANCING SARL 0.75% 15-07-24	EUR	3 579 000	3 297 097,37	0,96
SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18-06-23	EUR	3 200 000	3 187 540,00	0,93
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	4 000 000	3 933 160,27	1,15
TOTAL LUXEMBOURG			21 056 326,82	6,17
PAYS-BAS				
CETIN FINANCE BV 3.125% 14-04-27	EUR	3 700 000	3 410 244,64	0,99
CONTI GUMMI FINANCE BV 2.125% 27-11-23	EUR	2 400 000	2 378 181,86	0,70
CTP BV	EUR	3 000 000	2 853 595,68	0,84
EDP FIN ZCP 12-11-23 EMTN	EUR	2 000 000	1 931 960,00	0,57
IBERDROLA INTL BV 2.625% PERP	EUR	3 000 000	2 986 928,22	0,87
NEW EUROPE PROPERTY COOPERATIF 1.75% 23-11-24	EUR	2 500 000	2 343 614,38	0,69
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	1 100 000	1 087 239,70	0,31
OCI NV 3.625% 15-10-25	EUR	1 600 000	1 441 626,00	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
QPARK HOLDING I BV 1.5% 01-03-25	EUR	3 000 000	2 775 715,00	0,81
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	3 600 000	3 665 821,81	1,07
VITERRA FINANCE BV 0.375% 24-09-25	EUR	3 000 000	2 676 008,01	0,78
VONOVIA FINANCE BV 0.125% 06-04-23	EUR	1 800 000	1 789 202,71	0,52
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.452% 25-09-23	EUR	5 000 000	4 884 166,78	1,43
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.84% 25-09-25	EUR	6 400 000	5 791 880,77	1,70
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	1 900 000	1 603 935,62	0,47
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.35% 19-01-24	EUR	2 000 000	1 932 856,44	0,57
ZF EUROPE FINANCE BV 2.0% 23-02-26	EUR	4 500 000	3 971 342,16	1,17
TOTAL PAYS-BAS			47 524 319,78	13,91
PORTUGAL				
BCP 8.5% 25-10-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 878 887,47	0,55
NOS SGPS 1.125% 02-05-23	EUR	2 200 000	2 216 625,82	0,65
TOTAL PORTUGAL			4 095 513,29	1,20
ROYAUME-UNI				
BATSLN 2.75% 03/25/25	EUR	4 000 000	3 989 009,04	1,17
INEOS QUATTRO FINANCE 2 2.5% 15-01-26	EUR	2 100 000	1 815 180,50	0,53
TECHNIPFMC LIMITED 3.15% 18-10-23	EUR	4 000 000	3 974 280,82	1,16
TOTAL ROYAUME-UNI			9 778 470,36	2,86
SLOVENIE				
NOVA KREDITNA BANKA MARIBOR DD 1.875% 27-01-25	EUR	3 600 000	3 354 775,64	0,98
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.0% 19-07-25	EUR	3 100 000	3 150 766,96	0,93
TOTAL SLOVENIE			6 505 542,60	1,91
SUEDE				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY 1.75% 07-02-25	EUR	2 083 000	1 962 627,42	0,57
ELECTROLUX AB 4.125% 05-10-26	EUR	1 800 000	1 835 174,22	0,53
SCANIA CV AB 0.5% 06-10-23	EUR	1 000 000	977 349,18	0,29
TOTAL SUEDE			4 775 150,82	1,39
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG E3R+1.0% 16-01-26	EUR	8 750 000	7 662 789,17	2,25
TOTAL SUISSE			7 662 789,17	2,25
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			312 706 931,76	91,55
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			312 706 931,76	91,55
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	5 142	20 167 541,04	5,91
TOTAL FRANCE			20 167 541,04	5,91
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			20 167 541,04	5,91
TOTAL Organismes de placement collectif			20 167 541,04	5,91
Créances			3 911 530,27	1,14
Dettes			-3 842 185,00	-1,12
Comptes financiers			8 618 114,83	2,52
Actif net			341 561 932,90	100,00

Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR	EUR	369 188,179550	101,55
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR	EUR	80,0000	100 092,71
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	EUR	752 194,259360	152,67
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	EUR	1 724,1613	105 110,26

R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	40 575 356,70	54 454 146,53
Actions et valeurs assimilées	10 775 854,85	13 748 467,12
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	10 775 854,85	13 748 467,12
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	27 456 776,05	39 431 240,86
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	27 456 776,05	39 431 240,86
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 823 785,80	1 253 813,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 823 785,80	1 253 813,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	518 940,00	20 625,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	518 940,00	20 625,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 507,12	4 446,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 507,12	4 446,31
COMPTES FINANCIERS	2 542 045,31	3 119 842,67
Liquidités	2 542 045,31	3 119 842,67
TOTAL DE L'ACTIF	43 118 909,13	57 578 435,51

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44 229 787,68	56 601 198,52
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	78 821,47	15 900,92
Report à nouveau (a)	35,72	8 908,09
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 024 679,90	718 336,71
Résultat de l'exercice (a,b)	274 190,02	117 080,81
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	42 558 154,99	57 461 425,05
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	518 940,00	20 625,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	518 940,00	20 625,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	518 940,00	20 625,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	41 814,14	96 385,46
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	41 814,14	96 385,46
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	43 118 909,13	57 578 435,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	1 021 950,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0322	0,00	514 110,00
FGBL BUND 10A 0323	8 241 660,00	0,00
EURO STOXX 50 0322	0,00	643 125,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	382 228,15	384 548,76
Produits sur obligations et valeurs assimilées	458 103,97	356 058,61
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	840 332,12	740 607,37
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 484,34	6 594,40
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 484,34	6 594,40
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	837 847,78	734 012,97
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	548 731,45	627 856,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	289 116,33	106 156,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-14 926,31	10 924,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	274 190,02	117 080,81

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012243947 - Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF : Taux de frais maximum de 0,55% TTC

FR0011276591 - Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
 FR0013111721 - Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR : Taux de frais maximum de 1,70% TTC
 FR0011847383 - Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR : Taux de frais maximum de 0,001% TTC
 FR0011276633 - Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR : Taux de frais maximum de 0,70% TTC
 FR0011276617 - Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR : Taux de frais maximum de 1.40% TTC
 FR0011276567 - Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	57 461 425,05	50 037 106,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 588 258,73	33 058 462,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 944 885,24	-27 239 698,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	721 359,07	1 344 076,65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 240 764,37	-412 673,52
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	86 505,83	103 751,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-806 998,60	-182 522,60
Frais de transactions	-97 300,81	-102 738,06
Différences de change	59 325,97	293 695,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 032 060,44	467 684,16
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 704 680,01	327 380,43
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-327 380,43	140 303,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-478 020,00	10 905,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-467 115,00	10 905,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-10 905,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 260,74	-47,52
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-46 495,79	-22 779,79
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	289 116,33	106 156,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	46,86 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	42 558 154,99	57 461 425,05

(*) 31/12/2021 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50,00 € et résultat de fusion avec R-CO ALLOCATION MODEREE pour 96.86 €.

(**) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 456 776,05	64,52
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	27 456 776,05	64,52
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 021 950,00	2,40
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 021 950,00	2,40
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	8 241 660,00	19,37
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	8 241 660,00	19,37

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	27 456 776,05	64,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 542 045,31	5,97
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 241 660,00	19,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	301 405,75	0,71	0,00	0,00	11 252 585,79	26,44	13 617 735,86	32,00	2 285 048,65	5,37
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 542 045,31	5,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 241 660,00	19,37

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	712 883,97	1,68	500 202,63	1,18
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 026 037,81	4,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 507,12	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 236 925,17	5,26	16 624,89	0,04	3 762,37	0,01	2 002,65	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	1 507,12
TOTAL DES CRÉANCES		1 507,12
DETTES		
	Rachats à payer	1 686,24
	Frais de gestion fixe	40 127,90
TOTAL DES DETTES		41 814,14
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-40 307,02

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	6 533,5944	831 248,56
Actions rachetées durant l'exercice	-37 858,5751	-4 853 716,80
Solde net des souscriptions/rachats	-31 324,9807	-4 022 468,24
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	211 491,8141	
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-1,0000	-114,84
Solde net des souscriptions/rachats	-1,0000	-114,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 347,3793	
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	38 542,4608	5 096 353,19
Actions rachetées durant l'exercice	-73 070,6324	-9 475 698,64
Solde net des souscriptions/rachats	-34 528,1716	-4 379 345,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	87 730,8514	
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	114,0000	122 094,00
Actions rachetées durant l'exercice	-120,0680	-124 083,71
Solde net des souscriptions/rachats	-6,0680	-1 989,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	225,5700	
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF		
Actions souscrites durant l'exercice	41,0000	38 562,96
Actions rachetées durant l'exercice	-34,0610	-31 390,94
Solde net des souscriptions/rachats	6,9390	7 172,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 595,7708	
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	471,7916	500 000,02
Actions rachetées durant l'exercice	-364,6594	-361 406,68
Solde net des souscriptions/rachats	107,1322	138 593,34
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	659,6802	
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-10 485,1300	-98 473,63
Solde net des souscriptions/rachats	-10 485,1300	-98 473,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	74 424,3939	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	326 851,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 059,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	175 535,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 379,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 213,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 689,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 823 785,80
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	1 823 785,80
Total des titres du groupe			1 823 785,80

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	35,72	8 908,09
Résultat	274 190,02	117 080,81
Total	274 225,74	125 988,90

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	173 484,37	83 744,48
Total	173 484,37	83 744,48

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR		
Affectation		
Distribution	2 912,74	1 261,03
Report à nouveau de l'exercice	8,49	6,50
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 921,23	1 267,53
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	4 347,3793	4 348,3793
Distribution unitaire	0,67	0,29
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	243,39	173,43

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	36 533,91	-8 510,88
Total	36 533,91	-8 510,88

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 055,49	3 438,50
Total	4 055,49	3 438,50

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF		
Affectation		
Distribution	50 323,69	45 337,66
Report à nouveau de l'exercice	24,15	14,80
Capitalisation	0,00	0,00
Total	50 347,84	45 352,46
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	4 595,7708	4 588,8318
Distribution unitaire	10,95	9,88
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	2 251,51	1 600,96

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 646,82	3 732,97
Total	6 646,82	3 732,97

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	236,08	-3 036,16
Total	236,08	-3 036,16

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	78 821,47	15 900,92
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 024 679,90	718 336,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 945 858,43	734 237,63

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 242 554,65	425 699,32
Total	-1 242 554,65	425 699,32

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	1 261,03
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	6 345,89
Capitalisation	-14 526,84	0,00
Total	-14 526,84	7 606,92
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	4 347,3793	4 348,3793
Distribution unitaire	0,00	0,29

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-496 839,44	207 285,62
Total	-496 839,44	207 285,62

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-10 627,64	3 217,45
Total	-10 627,64	3 217,45

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	72 286,01
Capitalisation	-120 375,09	0,00
Total	-120 375,09	72 286,01

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-29 185,36	7 262,56
Total	-29 185,36	7 262,56

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-31 749,41	10 879,75
Total	-31 749,41	10 879,75

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	97 849 149,02	74 098 993,68	50 037 106,96	57 461 425,05	42 558 154,99
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR en EUR					
Actif net	56 178 109,14	40 518 184,87	22 714 849,26	34 070 540,78	26 128 670,73
Nombre de titres	431 378,7736	292 435,6568	167 175,1939	242 816,7948	211 491,8141
Valeur liquidative unitaire	130,23	138,55	135,87	140,31	123,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,46	3,14	-2,71	1,75	-5,87
Capitalisation unitaire sur résultat	1,70	1,24	0,61	0,34	0,82
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR en EUR					
Actif net	973 859,89	420 082,81	88 708,55	500 499,13	438 217,91
Nombre de titres	8 869,0000	3 642,0000	792,0000	4 348,3793	4 347,3793
Valeur liquidative unitaire	109,80	115,34	112,01	115,10	100,80
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,06	0,29	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	2,62	0,30	1,45	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,07	0,00	0,00	0,00	-3,34
Distribution unitaire sur résultat	1,45	1,04	0,50	0,29	0,67
Crédit d'impôt unitaire	0,099	0,183	0,055	0,039	0,00 (*)
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR en EUR					
Actif net	30 250 002,69	25 915 025,18	20 932 550,08	16 560 657,86	10 432 131,69
Nombre de titres	237 991,0640	192 403,4396	159 109,8639	122 259,0230	87 730,8514
Valeur liquidative unitaire	127,11	134,69	131,56	135,46	118,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,40	3,05	-2,63	1,69	-5,66
Capitalisation unitaire sur résultat	1,12	0,68	0,09	-0,06	0,41

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR en EUR					
Actif net	219 365,52	300 927,49	354 283,95	259 206,01	224 698,01
Nombre de titres	217,0000	277,5700	330,5700	231,6380	225,5700
Valeur liquidative unitaire	1 010,90	1 084,15	1 071,74	1 119,01	996,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-19,08	24,49	-21,34	13,88	-47,11
Capitalisation unitaire sur résultat	20,15	18,09	13,07	14,84	17,97
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF en EUR					
Actif net	4 959 093,24	4 839 772,46	4 516 946,66	4 620 183,24	4 053 852,53
Nombre de titres	5 190,9201	4 822,6403	4 635,7227	4 588,8318	4 595,7708
Valeur liquidative unitaire	955,34	1 003,55	974,38	1 006,83	882,08
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	22,88	3,17	15,75	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,01	0,00	0,00	0,00	-26,19
Distribution unitaire sur résultat	15,06	11,49	4,87	9,88	10,95
Crédit d'impôt unitaire	0,817	0,982	0,486	0,349	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,93	0,00	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR en EUR					
Actif net	4 803 652,65	1 938 124,57	1 407 213,12	582 650,55	614 932,65
Nombre de titres	4 967,6325	1 876,3377	1 383,6734	552,5480	659,6802
Valeur liquidative unitaire	966,99	1 032,93	1 017,01	1 054,48	932,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,26	23,37	-20,30	13,14	-44,24
Capitalisation unitaire sur résultat	16,69	13,27	8,50	6,75	10,07

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR en EUR					
Actif net	465 065,89	166 876,30	22 555,34	867 687,48	665 651,47
Nombre de titres	48 064,9882	16 324,4329	2 265,7442	84 909,5239	74 424,3939
Valeur liquidative unitaire	9,68	10,22	9,95	10,22	8,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,18	0,23	-0,20	0,12	-0,42
Capitalisation unitaire sur résultat	0,05	0,02	-0,02	-0,03	0,00

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 262	253 535,80	0,60
BASF SE	EUR	3 992	185 188,88	0,44
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	18 679	348 139,20	0,81
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	3 662	224 846,80	0,53
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	12 114	101 151,90	0,24
SIEMENS AG-REG	EUR	1 236	160 235,04	0,37
TOTAL ALLEMAGNE			1 273 097,62	2,99
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	3 625	203 978,75	0,48
TOTAL BELGIQUE			203 978,75	0,48
ESPAGNE				
BANKINTER SA	EUR	23 035	144 383,38	0,34
CAIXABANK S.A.	EUR	25 466	93 511,15	0,22
INDITEX	EUR	10 983	272 927,55	0,64
TOTAL ESPAGNE			510 822,08	1,20
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	25 456	110 428,13	0,26
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	12 409	163 178,35	0,38
TOTAL FINLANDE			273 606,48	0,64
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	2 015	266 786,00	0,62
ALSTOM	EUR	9 802	223 681,64	0,53
AMUNDI	EUR	4 764	252 492,00	0,59
ATOS SE	EUR	3 381	30 469,57	0,08
AXA	EUR	11 062	288 220,41	0,68
BNP PARIBAS	EUR	4 061	216 248,25	0,51
CAPGEMINI SE	EUR	1 036	161 564,20	0,38
CARREFOUR	EUR	11 398	178 264,72	0,42
DANONE	EUR	4 348	214 052,04	0,51
EIFFAGE	EUR	977	89 805,84	0,21
ELIS	EUR	8 690	120 095,80	0,28
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 232	377 654,40	0,89
EUROAPI SASU	EUR	48	664,80	0,00
GROUPE FNAC	EUR	2 373	81 726,12	0,19
L'OREAL	EUR	584	194 822,40	0,45
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	631	429 016,90	1,01
ORANGE	EUR	16 113	149 544,75	0,35
PLASTIC OMNIUM	EUR	10 253	139 235,74	0,33
SAINT-GOBAIN	EUR	2 927	133 617,55	0,31
SANOFI	EUR	2 873	258 110,32	0,61
SOCIETE GENERALE SA	EUR	6 988	164 078,24	0,38
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 074	239 179,80	0,56
TRIGANO SA	EUR	867	110 629,20	0,26
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	3 033	147 494,79	0,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3 615	86 760,00	0,20
VINCI SA	EUR	4 830	450 590,70	1,06
VIVENDI	EUR	8 095	72 158,83	0,17
TOTAL FRANCE			5 076 965,01	11,93
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	9 217	341 121,17	0,80
TOTAL IRLANDE			341 121,17	0,80
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	6 026	167 643,32	0,39
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	8 521	141 576,42	0,34
ENEL SPA	EUR	18 895	95 041,85	0,22
INTESA SANPAOLO	EUR	94 062	195 460,84	0,46
UNICREDIT SPA	EUR	11 019	146 244,17	0,34
TOTAL ITALIE			745 966,60	1,75
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	782	393 971,60	0,93
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	63 701	184 095,89	0,43
SIGNIFY NV	EUR	3 811	119 589,18	0,28
TOTAL PAYS-BAS			697 656,67	1,64
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	26 623	123 956,69	0,29
TOTAL PORTUGAL			123 956,69	0,29
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 778	351 238,14	0,83
BARCLAYS PLC	GBP	53 432	95 463,97	0,23
DIAGEO	GBP	2 787	114 652,58	0,26
GSK PLC	GBP	9 352	151 529,28	0,36
TOTAL ROYAUME-UNI			712 883,97	1,68
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	2 335	283 524,74	0,67
NESTLE NOM.	CHF	1 997	216 677,89	0,51
STMICROELECTRONICS NV	EUR	9 565	315 597,18	0,74
TOTAL SUISSE			815 799,81	1,92
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			10 775 854,85	25,32
TOTAL Actions et valeurs assimilées			10 775 854,85	25,32
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CONTINENTAL 2.5% 27-08-26 EMTN	EUR	300 000	290 337,18	0,69
LANXESS AG 0.0% 08-09-27 EMTN	EUR	400 000	335 358,00	0,78
PBBGR 0 3/4 02/07/23	EUR	300 000	301 405,75	0,71
TELEFONICA DEUTSCH FINANCE 1 1.75% 05-07-25	EUR	300 000	287 281,81	0,68
TOTAL ALLEMAGNE			1 214 382,74	2,86
AUSTRALIE				
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.44% 13-01-28	EUR	300 000	259 010,84	0,61
TOTAL AUSTRALIE			259 010,84	0,61
AUTRICHE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 1.2% 20-10-25	EUR	1 000 000	962 670,75	2,27
ERSTE GR BK 0.875% 22-05-26	EUR	300 000	269 721,84	0,63
VOLKSBANK WIEN AG SVP 0.875% 23-03-26	EUR	400 000	353 798,47	0,83
TOTAL AUTRICHE			1 586 191,06	3,73
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.375% 13-02-26	EUR	300 000	269 591,63	0,63
TOTAL BELGIQUE			269 591,63	0,63
CANADA				
ALIM COUC TAR 1.875% 06-05-26	EUR	300 000	280 768,95	0,66
TOTAL CANADA			280 768,95	0,66
DANEMARK				
DANSKE BK 0.5% 27-08-25	EUR	400 000	375 460,85	0,88
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	400 000	355 450,22	0,84
NYKREDIT 0.75% 20-01-27 EMTN	EUR	300 000	261 594,21	0,61
TOTAL DANEMARK			992 505,28	2,33
ESPAGNE				
AMADEUS CM 2.875% 20-05-27	EUR	300 000	292 786,17	0,69
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	400 000	360 847,97	0,85
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	300 000	282 211,40	0,66
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	400 000	356 016,44	0,84
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	300 000	263 231,79	0,62
CAIXABANK 1.125% 27-03-26 EMTN	EUR	300 000	275 463,53	0,64
FERR EMIS 2.5% 15-07-24	EUR	200 000	198 386,16	0,47
TOTAL ESPAGNE			2 028 943,46	4,77
ETATS-UNIS				
AMERICAN HONDA FIN 1.95% 18-10-24	EUR	400 000	390 901,48	0,92
BK AMERICA 0.808% 09-05-26	EUR	400 000	372 350,30	0,88
CITIGROUP 1.25% 06-07-26 EMTN	EUR	400 000	375 537,45	0,89
GOLD SACH GR 1.375% 15-05-24	EUR	200 000	197 792,48	0,46
INTL FLAVORS FRAGRANCES 1.8% 25-09-26	EUR	300 000	274 938,45	0,65
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	300 000	299 415,45	0,70
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.875% 27-04-27	EUR	300 000	276 827,65	0,65
PPG INDU 1.4% 13-03-27	EUR	300 000	273 733,03	0,64
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.875% 15-11-30	USD	2 700 000	2 026 037,81	4,76
TOTAL ETATS-UNIS			4 487 534,10	10,55
FINLANDE				
FINL GOVE BON 0.5% 15-04-26	EUR	1 000 000	934 727,74	2,19
TOTAL FINLANDE			934 727,74	2,19
FRANCE				
ACCOR 2.5% 25-01-24	EUR	400 000	403 709,26	0,95
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	400 000	334 315,92	0,79
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	200 000	193 914,04	0,46
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	200 000	190 478,04	0,45
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	400 000	365 941,89	0,86
CAPGEMINI SE 1.0% 18-10-24	EUR	200 000	191 895,92	0,45
CARR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	400 000	380 517,51	0,89
COVIVIO HOTELS SCA 1.875% 24-09-25	EUR	400 000	373 117,34	0,88
CREDIT AGRICOLE SA 3.0% 22-12-24	EUR	400 000	394 162,00	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDENRED 1.875% 06-03-26	EUR	400 000	387 446,03	0,91
EUTELT 2.0% 02-10-25	EUR	400 000	353 256,36	0,83
IMERYS 1.5% 15-01-27 EMTN	EUR	300 000	274 620,55	0,64
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	400 000	387 572,16	0,91
SG 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	400 000	375 182,49	0,88
SUEZ 1.0% 03-04-25 EMTN	EUR	200 000	191 037,85	0,45
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	EUR	300 000	273 418,64	0,65
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.892% 14-01-24	EUR	200 000	197 111,24	0,46
VIVENDI 0.625% 11-06-25 EMTN	EUR	300 000	280 352,22	0,66
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	300 000	287 118,23	0,67
TOTAL FRANCE			5 835 167,69	13,71
IRLANDE				
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	400 000	388 301,70	0,91
IREL GOVE BON 1.0% 15-05-26	EUR	1 000 000	958 393,56	2,25
TOTAL IRLANDE			1 346 695,26	3,16
ITALIE				
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.875% 08-07-26	EUR	400 000	369 196,08	0,87
INTESA SANPAOLO 2.855% 23-04-25 EMTN	EUR	400 000	398 366,36	0,93
UNICREDIT 1.25% 16-06-26 EMTN	EUR	400 000	371 803,42	0,87
TOTAL ITALIE			1 139 365,86	2,67
JAPON				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.631% 08-04-27	EUR	300 000	275 803,48	0,65
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.303% 28-10-27	EUR	300 000	251 487,36	0,59
TOTAL JAPON			527 290,84	1,24
JERSEY				
HEATHROW FU 1.5% 12-10-25	EUR	300 000	279 895,79	0,66
TOTAL JERSEY			279 895,79	0,66
LUXEMBOURG				
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 0.875% 04-11-27	EUR	300 000	250 390,01	0,59
TOTAL LUXEMBOURG			250 390,01	0,59
PAYS-BAS				
AEGON BANK NV 0.625% 21-06-24	EUR	300 000	286 975,85	0,67
COCA COLA HBC FINANCE BV 1.0% 14-05-27	EUR	300 000	270 448,79	0,64
DE VOLKSBANK NV 0.25% 22-06-26	EUR	300 000	261 058,68	0,62
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	300 000	289 338,14	0,68
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09-04-25	EUR	300 000	301 352,86	0,71
NIBC BANK NV 0.875% 24-06-27	EUR	300 000	249 825,51	0,58
VONOVIA FINANCE BV 1.75% 25-01-27	EUR	300 000	269 728,56	0,64
TOTAL PAYS-BAS			1 928 728,39	4,54
ROYAUME-UNI				
ANZ NEW ZEALAND INTLLDN 0.2% 23-09-27	EUR	300 000	251 885,67	0,59
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	300 000	304 512,16	0,72
BRITISH TEL 1.5% 23-06-27 EMTN	EUR	300 000	271 592,28	0,64
HSBC 2.5% 15-03-27 EMTN	EUR	300 000	285 918,60	0,67
LLOYDS BANKING GROUP 0.5% 12-11-25	EUR	300 000	280 470,70	0,66
NATWEST MKTS 1.0% 28-05-24	EUR	400 000	387 926,96	0,91
WPP FINANCE 2016 1.375% 20-03-25	EUR	300 000	287 441,10	0,67
TOTAL ROYAUME-UNI			2 069 747,47	4,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SLOVENIE				
SLOVENIA 2.125% 28-07-25	EUR	1 000 000	1 004 431,85	2,36
TOTAL SLOVENIE			1 004 431,85	2,36
SUEDE				
SECURITAS AB 1.25% 06-03-25	EUR	300 000	284 126,01	0,67
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.75% 09-08-27	EUR	300 000	261 768,16	0,62
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	300 000	282 739,21	0,66
VLVY 1 5/8 05/26/25	EUR	200 000	192 773,71	0,45
TOTAL SUEDE			1 021 407,09	2,40
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			27 456 776,05	64,52
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			27 456 776,05	64,52
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	465	1 823 785,80	4,28
TOTAL FRANCE			1 823 785,80	4,28
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 823 785,80	4,28
TOTAL Organismes de placement collectif			1 823 785,80	4,28
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-27	51 825,00	0,12
FGBL BUND 10A 0323	EUR	62	-518 940,00	-1,22
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-467 115,00	-1,10
TOTAL Engagements à terme fermes			-467 115,00	-1,10
TOTAL Instruments financier à terme			-467 115,00	-1,10
Appel de marge				
APPEL MARGE R.M.M.	EUR	467 115	467 115,00	1,10
TOTAL Appel de marge			467 115,00	1,10
Créances			1 507,12	0,01
Dettes			-41 814,14	-0,10
Comptes financiers			2 542 045,31	5,97
Actif net			42 558 154,99	100,00

Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR	EUR	4 347,3793	100,80
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF	EUR	4 595,7708	882,08
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	EUR	87 730,8514	118,91
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR	EUR	225,5700	996,13
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR	EUR	74 424,3939	8,94
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR	EUR	659,6802	932,17
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	EUR	211 491,8141	123,54

R-CO CONVICTION CLUB

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	223 786 200,02	279 694 731,75
Actions et valeurs assimilées	112 342 580,49	153 688 044,30
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	112 342 580,49	153 688 044,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	87 371 297,37	97 046 473,63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	87 371 297,37	97 046 473,63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	22 209 972,75	28 395 262,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	22 209 972,75	28 395 262,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 862 349,41	564 950,98
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 862 349,41	564 950,98
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	20 353 954,34	27 026 972,63
Opérations de change à terme de devises	20 336 835,99	26 998 156,49
Autres	17 118,35	28 816,14
COMPTES FINANCIERS	15 333 859,68	13 235 851,74
Liquidités	15 333 859,68	13 235 851,74
TOTAL DE L'ACTIF	259 474 014,04	319 957 556,12

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	235 595 398,73	275 699 525,29
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	5 196 268,01	2 236 386,60
Report à nouveau (a)	478,01	454,33
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 428 296,02	12 373 377,78
Résultat de l'exercice (a,b)	1 113 463,10	-577 564,09
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	235 477 311,83	289 732 179,91
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 862 349,41	572 892,70
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	1 862 349,41	572 892,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 862 349,41	572 892,70
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	22 134 352,80	29 652 483,51
Opérations de change à terme de devises	20 027 399,35	27 217 581,88
Autres	2 106 953,45	2 434 901,63
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	259 474 014,04	319 957 556,12

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0322	0,00	7 461 440,00
FGBL BUND 10A 0322	0,00	5 483 840,00
EURO STOXX 50 0322	0,00	514 500,00
EURO STOXX 50 0323	12 490 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0322	0,00	13 599 300,91
SP 500 MINI 0323	11 938 439,92	0,00
NK2 TOKYO NIK 0322	0,00	4 172 754,99
NIKKEI 225 0323	3 507 392,15	0,00
OSFT TOPIX IN 0322	0,00	15 819 876,03
OSE TOPIX FUT 0323	13 969 491,18	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 286 123,14	5 002 914,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 252 617,10	532 256,16
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	6 538 740,24	5 535 170,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	29 349,73	85 254,24
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	29 349,73	85 254,24
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 509 390,51	5 449 916,50
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 302 538,17	6 271 680,36
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 206 852,34	-821 763,86
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-93 389,24	244 199,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 113 463,10	-577 564,09

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013293966 - Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR : Taux de frais maximum de 0.95% TTC

FR0013293958 - Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR : Taux de frais maximum de 1.25% TTC

FR0010523191 - Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR : Taux de frais maximum de 1.495% TTC

FR0013293941 - Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR : Taux de frais maximum de 1.25% TTC
 FR0013111739 - Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR : Taux de frais maximum de 2.30% TTC
 FR0011845692 - Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR : Taux de frais maximum de 0.95% TTC
 FR0010537423 - Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR : Taux de frais maximum de 1.90% TTC
 FR0010541557 - Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR : Taux de frais maximum de 1.495% TTC
 Commission de surperformance :

Les frais de gestion variables sont provisionnés par la Société de gestion à chaque valeur liquidative. En cas de sous-performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variables est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice si la performance du FCP est positive sur cette période. L'éventuelle première commission de surperformance sera prélevée au titre de l'exercice 2015.

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de gestion dès le rachat..

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	289 732 179,91	309 429 695,78
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 229 934,90	18 169 533,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-40 489 796,15	-80 739 857,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 398 371,28	21 057 011,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 917 407,24	-11 845 863,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 904 674,27	7 100 284,03
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 837 274,98	-2 036 797,64
Frais de transactions	-851 055,59	-948 963,58
Différences de change	844 253,49	1 306 808,13
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-19 546 207,20	30 189 828,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 818 769,89	16 727 437,31
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-16 727 437,31	13 462 390,78
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 110 207,83	-87 831,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-573 699,41	536 508,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-536 508,42	-624 340,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 002 074,33	-416 304,62
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-84 881,04	-623 548,43
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 206 852,34	-821 763,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-49,96 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	235 477 311,83	289 732 179,91

(*) 31/12/2021 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50€ + Résultat de fusion : 4 centimes.

(**) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	198 348,13	0,08
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	87 172 949,24	37,02
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	87 371 297,37	37,10
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	12 490 500,00	5,30
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	12 490 500,00	5,30
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	29 415 323,25	12,49
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	29 415 323,25	12,49

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	87 172 949,24	37,02	0,00	0,00	198 348,13	0,08	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 333 859,68	6,51
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	28 880 225,82	12,26	1 995 193,70	0,85	21 995 776,09	9,34	26 457 545,41	11,24	8 042 556,35	3,42
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 333 859,68	6,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	6 590 406,07	2,80	822 143,99	0,35
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	14 528 890,67	6,17	5 807 945,32	2,47	17 118,34	0,01	0,00	0,00
Comptes financiers	3 002 645,74	1,28	6 551 541,06	2,78	14 458,66	0,01	1 166,24	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	17 476 883,33	7,42	11 938 439,92	5,07	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	20 336 835,99
	Coupons et dividendes en espèces	17 118,35
TOTAL DES CRÉANCES		20 353 954,34
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	20 027 399,35
	Frais de gestion fixe	269 952,45
	Frais de gestion variable	1 837 001,00
TOTAL DES DETTES		22 134 352,80
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 780 398,46

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	47 678,52020	8 105 871,25
Actions rachetées durant l'exercice	-90 418,19990	-15 191 447,75
Solde net des souscriptions/rachats	-42 739,67970	-7 085 576,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	427 081,89650	
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	5 086,7118	860 895,34
Actions rachetées durant l'exercice	-5 922,6005	-1 010 827,04
Solde net des souscriptions/rachats	-835,8887	-149 931,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	106 599,2837	
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	922,16630	109 727,91
Actions rachetées durant l'exercice	-12 021,28010	-1 401 353,15
Solde net des souscriptions/rachats	-11 099,11380	-1 291 625,24
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	53 312,84310	
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	22 753,9955	3 635 254,80
Actions rachetées durant l'exercice	-51 663,5570	-8 277 780,60
Solde net des souscriptions/rachats	-28 909,5615	-4 642 525,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	358 878,3345	
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	404,0000	463 561,73
Actions rachetées durant l'exercice	-11 437,0000	-12 777 802,61
Solde net des souscriptions/rachats	-11 033,0000	-12 314 240,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	74 448,1549	
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	44,5297	54 623,87
Actions rachetées durant l'exercice	-1 562,8527	-1 830 585,00
Solde net des souscriptions/rachats	-1 518,3230	-1 775 961,13
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 661,7237	
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	993,7438	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 105 392,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	517 535,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,70
Frais de gestion variables acquis	49 132,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	225 964,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	105 040,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	48 244,86
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,69
Frais de gestion variables acquis	3 786,27
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 118 657,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de gestion variables provisionnés	394 311,74
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,67
Frais de gestion variables acquis	25 328,31
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	853 759,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	708 959,81
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,79
Frais de gestion variables acquis	44 493,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	56 497,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	37 661,81
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,63
Frais de gestion variables acquis	7 546,86
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,13
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	224,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 568 416,75
	FR0013076411	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	4 476,55
	FR0011716398	R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR	1 964 373,00
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	8 599 567,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			10 568 416,75

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	478,01	454,33
Résultat	1 113 463,10	-577 564,09
Total	1 113 941,11	-577 109,76

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR		
Affectation		
Distribution	2,57	1,67
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2,57	1,67
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	2,57	1,67
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,20	0,16

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	211 181,26	-292 525,31
Total	211 181,26	-292 525,31

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	237 628,84	100 719,66
Total	237 628,84	100 719,66

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR		
Affectation		
Distribution	18 659,50	0,00
Report à nouveau de l'exercice	123,89	0,00
Capitalisation	0,00	-28 718,95
Total	18 783,39	-28 718,95
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	53 312,84310	64 411,95690
Distribution unitaire	0,35	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	10 174,24	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-26 715,66	-451 560,49
Total	-26 715,66	-451 560,49

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR		
Affectation		
Distribution	638 765,17	88 045,59
Report à nouveau de l'exercice	178,13	548,03
Capitalisation	0,00	0,00
Total	638 943,30	88 593,62
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	74 448,1549	85 481,1549
Distribution unitaire	8,58	1,03
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	135 190,48	44 022,79

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	34 091,43	6 450,28
Total	34 091,43	6 450,28

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	25,98	-70,24
Total	25,98	-70,24

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 196 268,01	2 236 386,60
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 428 296,02	12 373 377,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 232 028,01	14 609 764,38

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR		
Affectation		
Distribution	0,02	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	232,23	235,47
Capitalisation	0,00	0,00
Total	232,25	235,47
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	0,02	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 901 032,96	3 599 686,92
Total	-1 901 032,96	3 599 686,92

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-481 533,54	837 835,00
Total	-481 533,54	837 835,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR		
Affectation		
Distribution	43 183,40	83 091,42
Plus et moins-values nettes non distribuées	240 071,70	545 493,42
Capitalisation	0,00	0,00
Total	283 255,10	628 584,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	53 312,84310	64 411,95690
Distribution unitaire	0,81	1,29

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 525 589,65	2 847 892,05
Total	-1 525 589,65	2 847 892,05

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR		
Affectation		
Distribution	180 164,53	958 243,75
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 332 094,39	5 447 660,98
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 512 258,92	6 405 904,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	74 448,1549	85 481,1549
Distribution unitaire	2,42	11,21

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-119 358,15	289 163,37
Total	-119 358,15	289 163,37

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-259,98	462,00
Total	-259,98	462,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	401 163 805,19	446 781 693,33	309 429 695,78	289 732 179,91	235 477 311,83
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR en EUR					
Actif net	90 758,14	82 726,28	10 205,72	133,11	121,22
Nombre de titres	823,9567	672,5753	89,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	110,14	122,99	114,67	133,11	121,22
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,74	0,00	0,02
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	1,28	7,47	2,58	235,47	232,23
Distribution unitaire sur résultat	1,74	1,86	0,41	1,67	2,57
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,313	0,09	0,16	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR en EUR					
Actif net	160 694 637,33	140 542 863,60	88 354 135,82	84 294 906,34	69 548 538,95
Nombre de titres	1 104 325,64820	854 613,30680	567 193,48020	469 821,57620	427 081,89650
Valeur liquidative unitaire	145,51	164,45	155,77	179,42	162,85
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1,70	8,23	-5,56	7,66	-4,45
Capitalisation unitaire sur résultat	1,55	2,09	0,20	-0,62	0,49
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR en EUR					
Actif net	28 432 432,96	28 808 288,28	21 120 433,67	19 593 611,55	17 807 914,60
Nombre de titres	194 943,8855	174 342,0579	134 606,9616	107 435,1724	106 599,2837
Valeur liquidative unitaire	145,84	165,24	156,90	182,37	167,05
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1,69	8,26	-5,59	7,79	-4,51
Capitalisation unitaire sur résultat	1,97	2,49	0,55	0,93	2,22

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR en EUR					
Actif net	25 371 039,88	9 191 731,67	7 037 869,24	8 287 122,76	6 158 383,28
Nombre de titres	234 949,78090	76 061,59940	62 440,35280	64 411,95690	53 312,84310
Valeur liquidative unitaire	107,98	120,85	112,71	128,66	115,51
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,98	1,29	0,81
+/- values nettes unitaire non distribuées	3,13	9,21	4,14	8,46	4,50
Distribution unitaire sur résultat	1,16	1,54	0,15	0,00	0,35
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,217	0,00	0,00	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,44	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR en EUR					
Actif net	131 241 697,51	108 905 634,75	79 054 912,02	66 601 142,68	55 750 326,89
Nombre de titres	931 414,2622	686 659,8160	528 351,2074	387 787,8960	358 878,3345
Valeur liquidative unitaire	140,91	158,60	149,63	171,75	155,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,65	7,95	-5,35	7,34	-4,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,88	1,41	-0,36	-1,16	-0,07
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR en EUR					
Actif net	6 765 208,23	123 197 660,95	105 484 389,35	104 161 158,90	81 829 677,13
Nombre de titres	6 651,4882	108 039,9629	99 265,2864	85 481,1549	74 448,1549
Valeur liquidative unitaire	1 017,10	1 140,30	1 062,65	1 218,53	1 099,15
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	3,84	11,21	2,42
+/- values nettes unitaire non distribuées	8,16	65,45	23,01	63,72	31,32
Distribution unitaire sur résultat	14,97	20,44	6,79	1,03	8,58
Crédit d'impôt unitaire	0,00	1,873	0,01	0,515	0,00 (*)

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB PB EUR en EUR					
Actif net	1 197 127,13	1 156 537,72	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1 176,1138	1 015,1138	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 017,87	1 139,32	0,00	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	26,83	84,11	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	16,79	20,46	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR en EUR					
Actif net	47 370 904,01	34 896 150,95	8 367 657,33	6 783 532,62	4 372 766,93
Nombre de titres	45 299,0773	29 366,4423	7 393,5686	5 180,0467	3 661,7237
Valeur liquidative unitaire	1 045,74	1 188,30	1 131,75	1 309,55	1 194,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	12,16	59,35	-40,29	55,82	-32,59
Capitalisation unitaire sur résultat	16,99	21,23	7,16	1,24	9,31
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR en EUR					
Actif net	0,00	99,13	92,63	10 571,95	9 582,83
Nombre de titres	0,00	10,0000	10,0000	993,7438	993,7438
Valeur liquidative unitaire	0,00	9,91	9,26	10,64	9,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-0,31	0,46	-0,26
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,01	-0,12	-0,07	0,02

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	50 677	2 350 906,03	1,00
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	53 442	1 880 089,56	0,79
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	117 831	2 196 134,18	0,94
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	26 149	1 700 207,98	0,72
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	46 131	2 832 443,40	1,20
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	139 608	1 165 726,80	0,50
SAP SE	EUR	10 678	1 029 252,42	0,44
SIEMENS AG-REG	EUR	30 516	3 956 094,24	1,68
TOTAL ALLEMAGNE			17 110 854,61	7,27
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG	EUR	48 995	1 105 327,20	0,47
TOTAL AUTRICHE			1 105 327,20	0,47
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	50 207	2 825 147,89	1,20
TOTAL BELGIQUE			2 825 147,89	1,20
ESPAGNE				
BANKINTER SA	EUR	375 099	2 351 120,53	1,00
CAIXABANK S.A.	EUR	429 264	1 576 257,41	0,67
INDITEX	EUR	115 817	2 878 052,45	1,22
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	EUR	341 887	475 393,87	0,20
TOTAL ESPAGNE			7 280 824,26	3,09
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	388 379	1 684 788,10	0,72
TOTAL FINLANDE			1 684 788,10	0,72
FRANCE				
ACCOR	EUR	8 742	204 125,70	0,09
ALSTOM	EUR	104 479	2 384 210,78	1,01
AMUNDI	EUR	20 809	1 102 877,00	0,47
ATOS SE	EUR	21 395	192 811,74	0,08
AXA	EUR	139 687	3 639 544,79	1,55
BNP PARIBAS	EUR	81 699	4 350 471,75	1,85
CAPGEMINI SE	EUR	16 193	2 525 298,35	1,07
CARREFOUR	EUR	158 517	2 479 205,88	1,05
DANONE	EUR	37 889	1 865 275,47	0,79
EIFFAGE	EUR	10 045	923 336,40	0,39
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	113 541	1 604 334,33	0,68
ORANGE	EUR	216 512	2 009 447,87	0,86
SAINT-GOBAIN	EUR	55 644	2 540 148,60	1,08
SANOFI	EUR	53 729	4 827 013,36	2,05
SOCIETE GENERALE SA	EUR	129 386	3 037 983,28	1,29
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	121 167	1 777 519,89	0,75
TOTALENERGIES SE	EUR	94 328	5 532 337,20	2,35
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	120 091	2 882 184,00	1,22
TOTAL FRANCE			43 878 126,39	18,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	133 534	1 630 450,14	0,69
TOTAL IRLANDE			1 630 450,14	0,69
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	167 774	2 787 565,01	1,18
ENI SPA	EUR	168 087	2 233 203,88	0,94
INTESA SANPAOLO	EUR	1 807 967	3 756 955,43	1,60
UNICREDIT SPA	EUR	240 952	3 197 914,94	1,36
TOTAL ITALIE			11 975 639,26	5,08
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	128 663	3 161 893,23	1,34
TOTAL LUXEMBOURG			3 161 893,23	1,34
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	32 256	3 581 061,12	1,52
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	713 861	2 063 058,29	0,88
SIGNIFY NV	EUR	37 856	1 187 921,28	0,50
STELLANTIS NV	EUR	207 030	2 747 288,10	1,17
TOTAL PAYS-BAS			9 579 328,79	4,07
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	423 504	1 971 834,62	0,84
TOTAL PORTUGAL			1 971 834,62	0,84
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS PLC	GBP	1 342 501	2 398 571,53	1,02
BP PLC	GBP	255 368	1 366 855,60	0,58
GSK PLC	GBP	106 005	1 717 585,66	0,73
PEARSON ORD	GBP	104 614	1 107 393,28	0,47
TOTAL ROYAUME-UNI			6 590 406,07	2,80
SUISSE				
NOVARTIS AG-REG	CHF	9 712	822 143,99	0,35
STMICROELECTRONICS NV	EUR	82 613	2 725 815,94	1,16
TOTAL SUISSE			3 547 959,93	1,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			112 342 580,49	47,71
TOTAL Actions et valeurs assimilées			112 342 580,49	47,71
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
LANXESS AG 1.75% 22-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	890 815,27	0,37
PBBGR 0 3/4 02/07/23	EUR	1 000 000	1 004 685,82	0,43
TOTAL ALLEMAGNE			1 895 501,09	0,80
AUSTRALIE				
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.44% 13-01-28	EUR	1 000 000	863 369,45	0,36
TOTAL AUSTRALIE			863 369,45	0,36
AUTRICHE				
VIENNA INSURANCE GRP AGW 5.5% 09/10/43	EUR	1 000 000	1 013 703,90	0,43
TOTAL AUTRICHE			1 013 703,90	0,43
BELGIQUE				
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 06-02-24	EUR	1 000 000	976 078,49	0,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	250 000	198 348,13	0,09
TOTAL BELGIQUE			1 174 426,62	0,50
CANADA				
ALIM COUC TAR 1.875% 06-05-26	EUR	1 000 000	935 896,51	0,40
TOTAL CANADA			935 896,51	0,40
DANEMARK				
DANSKE BK 0.5% 27-08-25	EUR	1 000 000	938 652,12	0,40
NYKREDIT 0.375% 17-01-28 EMTN	EUR	1 000 000	808 831,16	0,34
TOTAL DANEMARK			1 747 483,28	0,74
ESPAGNE				
AMADEUS CM 2.875% 20-05-27	EUR	1 000 000	975 953,90	0,41
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	1 000 000	940 704,66	0,40
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	1 000 000	843 813,97	0,36
CAIXABANK 1.125% 27-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	918 211,78	0,39
TOTAL ESPAGNE			3 678 684,31	1,56
ETATS-UNIS				
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	1 000 000	998 051,51	0,42
MONDELEZ INTL 0.25% 17-03-28	EUR	1 000 000	835 190,00	0,36
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.875% 27-04-27	EUR	1 000 000	922 758,84	0,39
PPG INDU 1.4% 13-03-27	EUR	1 000 000	912 443,42	0,39
TOTAL ETATS-UNIS			3 668 443,77	1,56
FRANCE				
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 019 030,21	0,43
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 19-11-27	EUR	1 000 000	846 970,55	0,36
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	1 000 000	1 001 191,10	0,42
CARR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	1 000 000	951 293,77	0,40
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT ZCP 25-03-23	EUR	28 000 000	27 875 540,00	11,84
INDIGO GROUP SAS 2.125% 16-04-25	EUR	1 000 000	980 848,42	0,42
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	1 000 000	882 945,14	0,38
SG 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	1 000 000	937 956,23	0,40
TELEPERFORMANCE	EUR	1 000 000	819 610,27	0,34
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	911 395,48	0,39
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	1 000 000	957 060,75	0,41
TOTAL FRANCE			37 183 841,92	15,79
IRLANDE				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	1 000 000	846 473,84	0,36
TOTAL IRLANDE			846 473,84	0,36
ISLANDE				
LANDSBANKINN HF 0.75% 25-05-26	EUR	1 000 000	807 667,19	0,34
LANDSBANKINN HF 1.0% 30-05-23	EUR	1 000 000	994 002,60	0,42
TOTAL ISLANDE			1 801 669,79	0,76
ITALIE				
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	876 521,10	0,37
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.875% 08-07-26	EUR	1 000 000	922 990,21	0,39
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	837 180,55	0,35
ITALY 2.0% 01-12-25	EUR	8 600 000	8 248 072,41	3,51
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.35% 01-02-25	EUR	8 500 000	8 001 468,07	3,40
SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	905 913,08	0,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNICREDIT 1.25% 16-06-26 EMTN	EUR	1 000 000	929 508,56	0,40
TOTAL ITALIE			20 721 653,98	8,80
JAPON				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.631% 08-04-27	EUR	1 000 000	919 344,93	0,40
TOTAL JAPON			919 344,93	0,40
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL NV 1.5% 28-03-28	EUR	1 000 000	902 272,95	0,38
COCA COLA HBC FINANCE BV 1.0% 14-05-27	EUR	1 000 000	901 495,96	0,39
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	1 000 000	964 460,48	0,41
NIBC BANK NV 0.875% 24-06-27	EUR	1 000 000	832 751,71	0,35
TOTAL PAYS-BAS			3 600 981,10	1,53
PORTUGAL				
BES FINANCE LTD EURIBOR 3 MOIS REV +2.65 31/12/2099 DEFAULT	EUR	2 000 000	0,00	0,00
TOTAL PORTUGAL			0,00	0,00
ROYAUME-UNI				
ANZ NEW ZEALAND INTLLDN 0.2% 23-09-27	EUR	1 000 000	839 618,90	0,36
BARCLAYS 2.885% 31-01-27 EMTN	EUR	1 000 000	963 386,92	0,41
COCACOLA EUROPEAN PARTNERS 1.5% 08-11-27	EUR	1 000 000	908 016,37	0,39
LLOYDS BANKING GROUP 0.5% 12-11-25	EUR	1 000 000	934 902,33	0,39
TOTAL ROYAUME-UNI			3 645 924,52	1,55
SUEDE				
ELECTROLUX AB 4.125% 05-10-26	EUR	1 000 000	1 019 541,23	0,43
SANDVIK AB 2.125% 07-06-27	EUR	1 000 000	940 556,03	0,40
SWEDBANK AB 1.3% 17-02-27 EMTN	EUR	1 000 000	897 477,26	0,38
TOTAL SUEDE			2 857 574,52	1,21
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.25% 24-02-28	EUR	1 000 000	816 323,84	0,35
TOTAL SUISSE			816 323,84	0,35
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			87 371 297,37	37,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			87 371 297,37	37,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	1 340 000	5 987 656,00	2,54
TOTAL ALLEMAGNE			5 987 656,00	2,54
FRANCE				
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	EUR	5	4 476,55	0,00
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR	EUR	1 740	1 964 373,00	0,84
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	111 480	8 599 567,20	3,65
TOTAL FRANCE			10 568 416,75	4,49
LUXEMBOURG				
XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF 1C	EUR	410 000	5 653 900,00	2,40
TOTAL LUXEMBOURG			5 653 900,00	2,40
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 209 972,75	9,43
TOTAL Organismes de placement collectif			22 209 972,75	9,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-330	644 325,00	0,27
NIKKEI 225 0323	JPY	38	-221 143,13	-0,09
OSE TOPIX FUT 0323	JPY	104	-396 403,42	-0,16
SP 500 MINI 0323	USD	66	-600 477,86	-0,26
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-573 699,41	-0,24
TOTAL Engagements à terme fermes			-573 699,41	-0,24
TOTAL Instruments financier à terme			-573 699,41	-0,24
Appel de marge				
APPEL MARGE R.M.M.	USD	640 860	600 477,86	0,26
APPEL MARGE R.M.M.	JPY	86 961 855	617 546,55	0,26
APPEL MARGE R.M.M.	EUR	-644 325	-644 325,00	-0,28
TOTAL Appel de marge			573 699,41	0,24
Créances			20 353 954,34	8,65
Dettes			-22 134 352,80	-9,40
Comptes financiers			15 333 859,68	6,51
Actif net			235 477 311,83	100,00

Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR	EUR	53 312,84310	115,51
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR	EUR	1,0000	121,22
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR	EUR	74 448,1549	1 099,15
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR	EUR	3 661,7237	1 194,18
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR	EUR	427 081,89650	162,85
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR	EUR	106 599,2837	167,05
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR	EUR	358 878,3345	155,35
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR	EUR	993,7438	9,64

R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	634 036 868,76	747 308 742,98
Actions et valeurs assimilées	624 880 078,17	738 107 709,16
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	624 880 078,17	738 107 709,16
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 056 300,59	9 154 143,82
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 056 300,59	9 154 143,82
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	100 490,00	46 890,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	100 490,00	46 890,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	62 078,19
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	62 078,19
COMPTES FINANCIERS	801 044,65	758 520,89
Liquidités	801 044,65	758 520,89
TOTAL DE L'ACTIF	634 837 913,41	748 129 342,06

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	647 569 672,16	729 268 294,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	4 530 158,83	4 590 289,25
Report à nouveau (a)	3,14	25,51
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-35 229 018,60	4 724 907,16
Résultat de l'exercice (a,b)	15 254 444,68	7 460 610,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	632 125 260,21	746 044 126,45
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	100 490,00	46 890,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	100 490,00	46 890,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	100 490,00	46 890,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 612 163,20	2 038 325,61
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 612 163,20	2 038 325,61
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	634 837 913,41	748 129 342,06

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	0,00	7 546 000,00
EURO STOXX 50 0323	7 115 800,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	29 927 589,49	14 259 598,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	29 927 589,49	14 259 598,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 157,38	4 297,43
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 157,38	4 297,43
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	29 923 432,11	14 255 301,10
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	10 272 380,80	7 290 416,01
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	19 651 051,31	6 964 885,09
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 396 606,63	495 725,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	15 254 444,68	7 460 610,11

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013294022 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR : Taux de frais maximum de 0,95% TTC

FR0013076411 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR : Taux de frais maximum de 0,95% TTC.

FR0011418342 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR : Taux de frais maximum de 0,75% TTC.

FR0010839555 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR : Taux de frais maximum de 0,75% TTC.

FR0010807099 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR : Taux de frais maximum de 1,90% TTC.

FR0010187898 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0013294006 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR : Taux de frais maximum de 1,25% TTC.

FR0013111754 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO R EUR : Taux de frais maximum de 2,30% TTC

FR0011845429 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR : Taux de frais maximum de 0,95% TTC

FR0011845411 - Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR : Taux de frais maximum de 0,001% TTC

Commission de surperformance :

Actions_CL EUR, M EUR et R EUR : néant

Actions C EUR, F EUR, I EUR, ID EUR, MF EUR, P EUR et PB EUR : 15% de la surperformance annuelle nette de frais du compartiment par rapport à la performance de son indice de référence (l'Euro Stoxx®, dividendes nets réinvestis), selon la méthodologie décrite ci-dessous (*).

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence. Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (l'Euro Stoxx®, dividendes nets réinvestis) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :
 - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
 - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
 - (iii) ou à défaut le 1^{er} janvier 2022,
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminuera. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la Société de gestion.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque action par rapport à celle de l'indicateur de référence, les actionnaires du compartiment sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie d'actions par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : am.eu.rothschildandco.com.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle) et/ou report (total ou partiel)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle) et/ou report (total ou partiel)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle) et/ou report (total ou partiel)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	746 044 126,45	365 543 391,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	478 739 451,17	472 985 028,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-487 365 279,17	-201 270 036,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	33 929 957,34	27 000 587,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-67 057 224,18	-19 740 825,98
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 498 749,07	1 813 843,29
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 473 774,60	-1 294 513,35
Frais de transactions	-5 172 128,68	-3 453 084,85
Différences de change	-504 554,16	354 756,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-83 354 239,83	97 714 638,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-17 121 949,77</i>	<i>66 232 290,06</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-66 232 290,06</i>	<i>31 482 348,69</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-147 380,00	30 910,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-100 490,00</i>	<i>46 890,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-46 890,00</i>	<i>-15 980,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-220 106,75	-254 446,48
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-443 337,76	-350 957,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	19 651 051,31	6 964 885,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	632 125 260,21	746 044 126,45

(*) 31/12/2021 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50€

(**) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50€

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	7 115 800,00	1,13
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	7 115 800,00	1,13

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	801 044,65	0,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	801 044,65	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	165 586,41	0,03	5,07	0,00	4,80	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	567 281,78
	Frais de gestion variable	2 044 881,42
TOTAL DES DETTES		2 612 163,20
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 612 163,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	654 315,1408	136 959 659,15
Actions rachetées durant l'exercice	-739 418,6877	-139 179 276,09
Solde net des souscriptions/rachats	-85 103,5469	-2 219 616,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	787 004,9344	
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	340 967,6977	72 290 514,95
Actions rachetées durant l'exercice	-403 243,8129	-77 359 981,07
Solde net des souscriptions/rachats	-62 276,1152	-5 069 466,12
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	784 778,0614	
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	125 107,8960	24 752 941,28
Actions rachetées durant l'exercice	-477 361,7107	-88 958 823,10
Solde net des souscriptions/rachats	-352 253,8147	-64 205 881,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	32 214,8284	
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	14,1637	2 065 854,08
Actions rachetées durant l'exercice	-17,5300	-2 394 065,30
Solde net des souscriptions/rachats	-3,3663	-328 211,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	171,0000	
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	865,6688	151 867 711,06
Actions rachetées durant l'exercice	-806,7236	-136 209 401,10
Solde net des souscriptions/rachats	58,9452	15 658 309,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 350,1421	
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	186,9650	235 695,79
Actions rachetées durant l'exercice	-55,7430	-72 993,94
Solde net des souscriptions/rachats	131,2220	162 701,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	765,4987	
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	2 751,0323	3 088 795,97
Actions rachetées durant l'exercice	-2 673,5878	-2 679 602,95
Solde net des souscriptions/rachats	77,4445	409 193,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 451,3063	
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	9 718,0000	8 807 276,56
Actions rachetées durant l'exercice	-499,0000	-435 501,14
Solde net des souscriptions/rachats	9 219,0000	8 371 775,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 219,0000	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	58 316,1167	78 671 002,33
Actions rachetées durant l'exercice	-32 997,8572	-40 075 634,48
Solde net des souscriptions/rachats	25 318,2595	38 595 367,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	44 552,1361	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 937 226,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	265 740,20
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	179 321,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 196 208,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	465 090,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de gestion variables provisionnés	13 400,51
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	140 042,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	179 593,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	143 771,98
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,60
Frais de gestion variables acquis	21 845,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 734 015,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	750 098,85
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	477 682,56
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,21
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	71 172,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	24 526,28
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,33
Frais de gestion variables acquis	5 371,26
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	60 631,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	67,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	583 551,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	23 012,51
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 056 300,59
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	9 056 300,59
Total des titres du groupe			9 056 300,59

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3,14	25,51
Résultat	15 254 444,68	7 460 610,11
Total	15 254 447,82	7 460 635,62

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 911 020,84	1 243 475,41
Total	2 911 020,84	1 243 475,41

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 231 866,44	2 566 338,09
Total	4 231 866,44	2 566 338,09

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	93 869,45	-28 375,79
Total	93 869,45	-28 375,79

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	599 408,01	326 980,40
Report à nouveau de l'exercice	0,58	1,32
Capitalisation	0,00	0,00
Total	599 408,59	326 981,72
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	171,0000	174,3663
Distribution unitaire	3 505,31	1 875,25
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	94 005,70	42 200,04

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 730 941,44	3 071 869,17
Total	5 730 941,44	3 071 869,17

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	39 281,49	22 808,00
Total	39 281,49	22 808,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR		
Affectation		
Distribution	158 508,60	79 737,01
Report à nouveau de l'exercice	27,52	1,86
Capitalisation	0,00	0,00
Total	158 536,12	79 738,87
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	6 451,3063	6 373,8618
Distribution unitaire	24,57	12,51
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	26 750,14	11 657,87

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR		
Affectation		
Distribution	249 834,90	0,00
Report à nouveau de l'exercice	16,75	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	249 851,65	0,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	9 219,0000	0,00
Distribution unitaire	27,10	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	33 543,65	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 239 671,80	177 800,15
Total	1 239 671,80	177 800,15

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 530 158,83	4 590 289,25
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-35 229 018,60	4 724 907,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-30 698 859,77	9 315 196,41

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 492 967,43	1 178 627,30
Total	-8 492 967,43	1 178 627,30

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 647 003,56	1 173 704,73
Total	-8 647 003,56	1 173 704,73

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-329 165,84	493 916,21
Total	-329 165,84	493 916,21

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	148 150,33
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 627 329,15	3 994 567,33
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 627 329,15	4 142 717,66
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	171,0000	174,3663
Distribution unitaire	0,00	849,65

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-12 547 955,01	1 497 147,96
Total	-12 547 955,01	1 497 147,96

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-55 228,78	5 717,41
Total	-55 228,78	5 717,41

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR		
Affectation		
Distribution	5 935,20	51 883,24
Plus et moins-values nettes non distribuées	239 573,37	605 354,89
Capitalisation	0,00	0,00
Total	245 508,57	657 238,13
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	6 451,3063	6 373,8618
Distribution unitaire	0,92	8,14

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-442 728,17	0,00
Total	-442 728,17	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 056 648,70	166 127,01
Total	-3 056 648,70	166 127,01

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	1 098 872 001,26	417 374 430,58	365 543 391,63	746 044 126,45	632 125 260,21
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR en EUR					
Actif net	202 529 983,78	147 262 561,33	133 610 633,83	186 522 187,64	152 103 646,45
Nombre de titres	1 268 345,0444	783 926,2623	788 997,7792	872 108,4813	787 004,9344
Valeur liquidative unitaire	159,68	187,85	169,34	213,87	193,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,24	13,09	-12,64	1,35	-10,79
Capitalisation unitaire sur résultat	2,82	3,75	0,86	1,42	3,69
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR en EUR					
Actif net	119 028 616,72	105 946 737,42	94 278 603,56	184 060 330,12	155 089 032,52
Nombre de titres	743 636,2161	561 233,9813	552 634,6904	847 054,1766	784 778,0614
Valeur liquidative unitaire	160,06	188,77	170,60	217,29	197,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,26	13,13	-12,72	1,38	-11,01
Capitalisation unitaire sur résultat	3,32	4,21	1,25	3,02	5,39
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR en EUR					
Actif net	4 610 657,96	3 657 886,19	3 347 071,46	77 913 626,09	5 881 170,08
Nombre de titres	30 010,3730	20 319,3692	20 707,8220	384 468,6431	32 214,8284
Valeur liquidative unitaire	153,64	180,02	161,63	202,65	182,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,02	12,58	-12,09	1,28	-10,21
Capitalisation unitaire sur résultat	2,00	2,93	0,25	-0,07	2,91

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR en EUR					
Actif net	42 298 133,31	33 660 477,25	33 398 627,92	26 455 379,05	23 131 286,54
Nombre de titres	352,0000	242,3000	275,1000	174,3663	171,0000
Valeur liquidative unitaire	120 165,15	138 920,67	121 405,41	151 723,01	135 270,68
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	978,34	849,65	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	15 604,68	25 397,67	14 452,11	22 909,05	15 364,49
Distribution unitaire sur résultat	3 226,16	3 763,62	1 449,77	1 875,25	3 505,31
Crédit d'impôt unitaire	584,538	549,753	229,73	228,726	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR en EUR					
Actif net	157 827 018,33	113 038 377,26	93 931 666,84	236 728 036,70	225 144 225,02
Nombre de titres	1 178,2014	711,9365	651,3614	1 291,1969	1 350,1421
Valeur liquidative unitaire	133 955,89	158 775,93	144 208,22	183 340,00	166 755,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5 223,04	11 010,50	-10 726,29	1 159,50	-9 293,80
Capitalisation unitaire sur résultat	3 481,55	4 268,34	1 696,87	2 379,08	4 244,69
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR en EUR					
Actif net	935 612,50	1 024 628,41	902 511,10	896 352,47	996 183,61
Nombre de titres	933,0989	855,6990	823,6664	634,2767	765,4987
Valeur liquidative unitaire	1 002,69	1 197,42	1 095,72	1 413,19	1 301,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	38,99	82,62	-81,17	9,01	-72,14
Capitalisation unitaire sur résultat	33,95	40,35	20,11	35,95	51,31

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR en EUR					
Actif net	16 894 342,19	12 184 092,58	5 222 756,20	7 308 364,05	6 582 209,38
Nombre de titres	16 473,1120	11 594,0993	5 682,9595	6 373,8618	6 451,3063
Valeur liquidative unitaire	1 025,57	1 050,89	919,02	1 146,61	1 020,29
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	9,15	8,14	0,92
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	105,02	105,45	94,97	37,13
Distribution unitaire sur résultat	0,00	26,50	9,32	12,51	24,57
Crédit d'impôt unitaire	0,00	6,13	1,181	1,498	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	8 253 837,00
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	9 219,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	895,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-48,02
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	27,10
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR en EUR					
Actif net	5 711 435,09	599 670,14	851 520,72	26 159 850,33	54 943 669,61
Nombre de titres	5 687,5290	504,8232	790,8339	19 233,8766	44 552,1361
Valeur liquidative unitaire	1 004,20	1 187,88	1 076,74	1 360,09	1 233,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	39,21	82,48	-80,17	8,63	-68,60
Capitalisation unitaire sur résultat	21,52	29,75	10,76	9,24	27,82

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	255 587	11 856 680,93	1,88
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	424 941	14 949 424,38	2,37
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	980 742	18 279 069,40	2,89
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	138 274	8 990 575,48	1,42
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	283 512	17 407 636,80	2,75
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	1 207 450	10 082 207,50	1,60
SIEMENS AG-REG	EUR	144 254	18 701 088,56	2,96
TOTAL ALLEMAGNE			100 266 683,05	15,87
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG	EUR	303 460	6 846 057,60	1,08
TOTAL AUTRICHE			6 846 057,60	1,08
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	133 592	7 517 221,84	1,19
TOTAL BELGIQUE			7 517 221,84	1,19
ESPAGNE				
BANKINTER SA	EUR	2 104 500	13 191 006,00	2,09
CAIXABANK S.A.	EUR	3 245 870	11 918 834,64	1,89
INDITEX	EUR	640 365	15 913 070,25	2,51
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	EUR	2 049 282	2 849 526,62	0,45
TOTAL ESPAGNE			43 872 437,51	6,94
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	1 814 892	7 873 001,50	1,25
TOTAL FINLANDE			7 873 001,50	1,25
FRANCE				
ALSTOM	EUR	964 490	22 009 661,80	3,48
AMUNDI	EUR	129 576	6 867 528,00	1,09
ATOS SE	EUR	157 831	1 422 372,97	0,23
AXA	EUR	664 665	17 317 846,58	2,74
BNP PARIBAS	EUR	538 957	28 699 460,25	4,54
CAPGEMINI SE	EUR	96 954	15 119 976,30	2,39
CARREFOUR	EUR	712 275	11 139 981,00	1,76
DANONE	EUR	279 275	13 748 708,25	2,18
EIFFAGE	EUR	84 347	7 753 176,24	1,23
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	819 713	11 582 544,69	1,83
ORANGE	EUR	1 282 977	11 907 309,54	1,88
SAINT-GOBAIN	EUR	389 826	17 795 556,90	2,81
SANOFI	EUR	387 467	34 810 035,28	5,51
SOCIETE GENERALE SA	EUR	960 206	22 545 636,88	3,56
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	815 211	11 959 145,37	1,89
TOTALENERGIES SE	EUR	584 293	34 268 784,45	5,42
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	652 264	15 654 336,00	2,48
TOTAL FRANCE			284 602 060,50	45,02
IRLANDE				
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	905 553	11 056 802,13	1,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL IRLANDE			11 056 802,13	1,75
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	583 568	9 695 982,32	1,53
ENI SPA	EUR	1 336 372	17 755 038,39	2,80
INTESA SANPAOLO	EUR	11 433 703	23 759 234,83	3,76
UNICREDIT SPA	EUR	1 773 998	23 544 501,46	3,73
TOTAL ITALIE			74 754 757,00	11,82
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	836 038	20 545 633,85	3,25
TOTAL LUXEMBOURG			20 545 633,85	3,25
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	133 497	14 820 836,94	2,34
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	3 841 034	11 100 588,26	1,76
STELLANTIS NV	EUR	1 203 916	15 975 965,32	2,53
TOTAL PAYS-BAS			41 897 390,52	6,63
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	3 020 048	14 061 343,49	2,22
TOTAL PORTUGAL			14 061 343,49	2,22
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	351 165	11 586 689,18	1,83
TOTAL SUISSE			11 586 689,18	1,83
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			624 880 078,17	98,85
TOTAL Actions et valeurs assimilées			624 880 078,17	98,85
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	2 309,032	9 056 300,59	1,44
TOTAL FRANCE			9 056 300,59	1,44
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 056 300,59	1,44
TOTAL Organismes de placement collectif			9 056 300,59	1,44
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	188	-100 490,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-100 490,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			-100 490,00	-0,02
TOTAL Instruments financier à terme			-100 490,00	-0,02
Appel de marge				
APPEL MARGE R.M.M.	EUR	100 490	100 490,00	0,02
TOTAL Appel de marge			100 490,00	0,02
Dettes			-2 612 163,20	-0,42
Comptes financiers			801 044,65	0,13
Actif net			632 125 260,21	100,00

Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	EUR	9 219,0000	895,31
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR	EUR	171,0000	135 270,68
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR	EUR	6 451,3063	1 020,29
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR	EUR	44 552,1361	1 233,24
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	1 350,1421	166 755,95
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	EUR	787 004,9344	193,27
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	EUR	784 778,0614	197,62
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR	EUR	32 214,8284	182,56
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR	EUR	765,4987	1 301,35

R-CO 4CHANGE GREEN BONDS

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	103 759 978,53	122 041 974,11
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	101 089 014,81	120 147 497,21
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	101 089 014,81	120 147 497,21
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 670 963,72	1 894 476,90
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 670 963,72	1 894 476,90
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	25 048 834,42	23 656 901,54
Opérations de change à terme de devises	25 024 994,06	23 611 123,25
Autres	23 840,36	45 778,29
COMPTES FINANCIERS	135 007,61	10 854,77
Liquidités	135 007,61	10 854,77
TOTAL DE L'ACTIF	128 943 820,56	145 709 730,42

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	105 573 259,69	121 193 508,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	7,75	10,60
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 695 956,09	-353 768,04
Résultat de l'exercice (a,b)	1 082 785,15	769 689,41
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	103 960 096,50	121 609 440,16
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	24 983 724,06	24 100 290,26
Opérations de change à terme de devises	24 940 705,78	24 048 791,77
Autres	43 018,28	51 498,49
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	128 943 820,56	145 709 730,42

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 659 296,96	1 322 958,02
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 659 296,96	1 322 958,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 043,99	838,27
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 043,99	838,27
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 658 252,97	1 322 119,75
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	552 698,84	580 982,55
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 105 554,13	741 137,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-22 768,98	28 552,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 082 785,15	769 689,41

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013513124 - Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR : Taux de frais maximum de 0,70% TTC

FR0013513165 - Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR : Taux de frais maximum de 0,45% TTC

FR0013513140 - Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR : Taux de frais maximum de 0,35% TTC

Swing pricing**Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :**

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment dépasse un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1.50% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR	Distribution	Capitalisation (totale ou partielle), et/ou distribution (totale ou partielle) et/ou report (total ou partiel) sur décision de l'Assemblée Générale Annuelle.
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	121 609 440,16	106 813 433,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	29 880 380,59	30 097 006,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 995 917,96	-14 459 233,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 017,57	604 357,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-708 544,37	-85 299,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 439 741,84	299 797,61
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 042 272,91	-916 085,31
Frais de transactions	-6 289,13	-21 116,62
Différences de change	2 057 289,52	1 475 108,13
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-18 383 557,24	-2 939 587,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-18 802 055,31</i>	<i>-418 498,07</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>418 498,07</i>	<i>-2 521 089,87</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-745,70	-77,13
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 105 554,13	741 137,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	103 960 096,50	121 609 440,16

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	101 089 014,81	97,24
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	101 089 014,81	97,24
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	101 089 014,81	97,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 007,61	0,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	370 384,22	0,36	18 450 492,35	17,75	30 523 501,06	29,36	51 744 637,18	49,77
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	135 007,61	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 761 012,80	22,86	862 403,10	0,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	13 340,36	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	125 795,63	0,12	8 453,09	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	24 008 690,87	23,09	932 014,91	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	25 024 994,06
	Coupons et dividendes en espèces	23 840,36
TOTAL DES CRÉANCES		25 048 834,42
DETTES		
	Vente à terme de devise	24 940 705,78
	Frais de gestion fixe	43 018,28
TOTAL DES DETTES		24 983 724,06
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		65 110,36

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	58 285,3051	5 292 508,84
Actions rachetées durant l'exercice	-48 441,2178	-4 376 473,76
Solde net des souscriptions/rachats	9 844,0873	916 035,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	290 545,9103	
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	299,8449	25 447,84
Actions rachetées durant l'exercice	-333,5210	-28 447,51
Solde net des souscriptions/rachats	-33,6761	-2 999,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 700,5010	
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	7 653,6828	6 513 982,51
Actions rachetées durant l'exercice	-7 622,1638	-6 484 260,79
Solde net des souscriptions/rachats	31,5190	29 721,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 686,7927	
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	200 310,3152	18 048 441,40
Actions rachetées durant l'exercice	-205 652,7259	-18 106 735,90
Solde net des souscriptions/rachats	-5 342,4107	-58 294,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	788 519,4507	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	179 464,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 071,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	43 235,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	328 927,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 670 963,72
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	2 670 963,72
Total des titres du groupe			2 670 963,72

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	7,75	10,60
Résultat	1 082 785,15	769 689,41
Total	1 082 792,90	769 700,01

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	204 862,76	120 300,24
Total	204 862,76	120 300,24

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR		
Affectation		
Distribution	1 190,35	745,70
Report à nouveau de l'exercice	11,69	7,90
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 202,04	753,60
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 700,5010	1 734,1771
Distribution unitaire	0,70	0,43
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	140 515,42	107 138,94
Total	140 515,42	107 138,94

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	736 212,68	541 507,23
Total	736 212,68	541 507,23

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 695 956,09	-353 768,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 695 956,09	-353 768,04

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-641 043,75	-81 607,31
Total	-641 043,75	-81 607,31

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 741,85	-503,71
Total	-3 741,85	-503,71

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-304 048,66	-39 954,13
Total	-304 048,66	-39 954,13

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 747 121,83	-231 702,89
Total	-1 747 121,83	-231 702,89

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	106 813 433,36	121 609 440,16	103 960 096,50
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR en EUR			
Actif net	24 459 871,67	28 057 971,97	24 680 700,46
Nombre de titres	242 483,9849	280 701,8230	290 545,9103
Valeur liquidative unitaire	100,87	99,96	84,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,29	-2,20
Capitalisation unitaire sur résultat	0,06	0,42	0,70
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR en EUR			
Actif net	86 904,45	173 238,47	143 676,30
Nombre de titres	861,5308	1 734,1771	1 700,5010
Valeur liquidative unitaire	100,87	99,90	84,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,29	-2,20
Distribution unitaire sur résultat	0,06	0,43	0,70
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR en EUR			
Actif net	13 883 443,79	13 732 669,06	11 738 262,44
Nombre de titres	13 727,8544	13 655,2737	13 686,7927
Valeur liquidative unitaire	1 011,33	1 005,67	857,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,43	-2,92	-22,21
Capitalisation unitaire sur résultat	2,35	7,84	10,26
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR en EUR			
Actif net	68 383 213,45	79 645 560,66	67 397 457,30
Nombre de titres	677 108,9753	793 861,8614	788 519,4507
Valeur liquidative unitaire	100,99	100,33	85,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,29	-2,21
Capitalisation unitaire sur résultat	0,18	0,68	0,93

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF 0.25% 05-06-27 EMTN	EUR	1 000 000	881 367,05	0,85
BAYER LAND BK 0.125% 10-02-28	EUR	800 000	659 519,89	0,64
CMZB FRANCFORT 0.75% 24-03-26	EUR	900 000	827 668,05	0,80
DEUTSCHE BK 1.375% 10-06-26	EUR	700 000	663 084,06	0,63
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.25% 27-10-25	EUR	700 000	608 608,53	0,59
ENBW ENERGIE BADENWUERTEMBERG 1.125% 05-11-79	EUR	700 000	649 539,45	0,62
EON SE 0.35% 28-02-30 EMTN	EUR	700 000	549 589,61	0,53
EON SE 0.375% 29-09-27 EMTN	EUR	700 000	612 332,91	0,59
EUROGRID GMBH 1 1.113% 15-05-32	EUR	800 000	634 627,92	0,61
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	700 000	571 903,84	0,55
MERCEDESBENZ GROUP AG 0.75% 10-09-30	EUR	900 000	736 499,71	0,71
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	600 000	451 708,64	0,43
NOVELIS SHEET INGOT 3.375% 15-04-29	EUR	200 000	173 074,50	0,17
VONOVIA SE 0.625% 24-03-31	EUR	1 500 000	1 060 237,71	1,02
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	800 000	668 040,22	0,64
TOTAL ALLEMAGNE			9 747 802,09	9,38
AUSTRALIE				
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 0.669% 05-05-31	EUR	700 000	599 962,22	0,57
TOTAL AUSTRALIE			599 962,22	0,57
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.375% 08-06-27	EUR	1 100 000	950 770,99	0,91
COFINIMMO	EUR	400 000	290 616,85	0,28
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 0.25% 02-12-30	EUR	700 000	527 284,92	0,51
VGP 1.5% 08-04-29	EUR	800 000	536 784,71	0,52
TOTAL BELGIQUE			2 305 457,47	2,22
CANADA				
ROYAL BANK OF CANADA 1.15% 14-07-26	USD	1 200 000	998 592,95	0,96
TOTAL CANADA			998 592,95	0,96
DANEMARK				
DANSKE BK 0.75% 09-06-29 EMTN	EUR	800 000	655 011,18	0,63
ORSTED 1.5% 18-02-99	EUR	500 000	380 699,79	0,37
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	1 000 000	866 921,64	0,83
TOTAL DANEMARK			1 902 632,61	1,83
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	400 000	360 847,97	0,35
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	500 000	479 785,79	0,46
BANCO DE CREDITO SOCIAL 8.0% 22-09-26	EUR	700 000	719 915,24	0,70
BANCO NTANDER 0.3% 04-10-26	EUR	800 000	703 930,36	0,68
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	700 000	625 299,12	0,60
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	800 000	675 051,18	0,65
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	700 000	672 497,05	0,64
BBVA 6.0% PERP	EUR	600 000	580 799,09	0,56
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	1 000 000	887 322,60	0,85
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	500 000	406 704,08	0,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.375% 24-07-28	EUR	800 000	686 923,73	0,66
TOTAL ESPAGNE			6 799 076,21	6,54
ETATS-UNIS				
APPLE 0.5% 15-11-31	EUR	900 000	713 998,11	0,69
APPLE 3.0% 20-06-27	USD	1 000 000	884 875,46	0,85
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 3.25% 01-09-28	USD	800 000	641 201,85	0,62
BK AMERICA 2.456% 22-10-25	USD	800 000	712 593,13	0,68
CITIGROUP 1.678% 15-05-24	USD	1 300 000	1 202 982,46	1,15
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	600 000	519 782,22	0,50
EQUINIX 1.55% 15-03-28	USD	1 000 000	781 321,15	0,75
PEPSI 2.875% 15-10-49	USD	800 000	544 898,88	0,53
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP 2.2% 01-11-24	USD	700 000	629 979,59	0,61
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	700 000	582 620,98	0,56
PRUDENTIAL FINANCIAL 1.5% 10-03-26	USD	800 000	679 914,42	0,65
TOYOTA MOTOR CREDIT 2.15% 13-02-30	USD	1 300 000	1 036 974,41	1,00
VERIZON COMMUNICATION 1.5% 18-09-30	USD	1 000 000	734 157,88	0,71
VERIZON COMMUNICATION 3.875% 08-02-29	USD	700 000	627 187,96	0,61
XYLEM 1.95% 30-01-28	USD	1 000 000	815 233,08	0,78
TOTAL ETATS-UNIS			11 107 721,58	10,69
FINLANDE				
CITYCON OYJ 3.625% PERP	EUR	500 000	261 295,62	0,25
CITYCON OYJ 4.496% PERP	EUR	500 000	321 310,55	0,31
NESTE OYJ 0.75% 25-03-28	EUR	800 000	682 268,49	0,65
NORDEA BK 0.375% 28-05-26 EMTN	EUR	800 000	727 072,22	0,70
STORA ENSO OYJ	EUR	1 000 000	774 427,95	0,75
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	1 200 000	969 784,93	0,93
TOTAL FINLANDE			3 736 159,76	3,59
FRANCE				
ACAFF 0 3/8 10/21/25	EUR	800 000	736 376,22	0,71
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	1 000 000	783 575,55	0,75
ARKEMA 0.125% 14-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	878 607,40	0,84
BNP PAR 1.675% 30-06-27	USD	1 700 000	1 385 883,62	1,33
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	900 000	766 987,64	0,74
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	500 000	413 845,31	0,40
CADES 0.375% 23-09-25	USD	2 000 000	1 680 003,12	1,62
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	600 000	491 230,27	0,47
COVIVIO SA 1.875% 20-05-26	EUR	800 000	760 377,86	0,73
EDF 3.625% 13-10-25	USD	1 500 000	1 368 236,90	1,31
ENGIE 1.5% PERP	EUR	600 000	477 070,36	0,46
ENGIE 1.875% PERP	EUR	300 000	219 836,53	0,22
ENGIE 2.125% 30-03-32 EMTN	EUR	700 000	605 995,71	0,59
ENGIE 3.25% PERP	EUR	700 000	702 855,09	0,67
FAURECIA 2.375% 15-06-29	EUR	800 000	606 598,00	0,58
GECINA 1.375% 26-01-28 EMTN	EUR	1 200 000	1 080 064,27	1,04
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	600 000	585 343,00	0,57
ICADE 1.0% 19-01-30	EUR	800 000	596 557,32	0,57
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	500 000	367 714,25	0,35
KORIAN 4.125% PERP	GBP	500 000	443 110,04	0,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORPEA 2.0% 01-04-28	EUR	700 000	184 340,16	0,18
PAPREC 4.0% 31-03-25	EUR	500 000	492 092,78	0,48
SG 0.875% 22-09-28	EUR	1 200 000	1 020 773,01	0,98
TOTAL FRANCE			16 647 474,41	16,02
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	650 000	593 990,30	0,57
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	550 000	466 082,28	0,45
BK IRELAND GROUP 6.253% 16-09-26	USD	700 000	665 329,78	0,64
ESBIRE 1 1/8 06/11/30	EUR	1 000 000	833 074,32	0,80
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	1 200 000	932 605,15	0,90
TOTAL IRLANDE			3 491 081,83	3,36
ITALIE				
A2A SPA EX AEM SPA 1.0% 16-07-29	EUR	1 000 000	805 469,93	0,78
ACEA 0.0000010% 28-09-25 EMTN	EUR	900 000	809 365,50	0,77
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	900 000	747 596,53	0,72
BANCO BPM 6.0% 13-09-26 EMTN	EUR	900 000	932 981,36	0,90
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28	EUR	900 000	780 805,66	0,75
ERG SPA LANTERN 0.5% 11-09-27	EUR	2 000 000	1 696 433,29	1,63
HERIM 2 3/8 07/04/24	EUR	800 000	797 694,03	0,76
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	1 000 000	874 810,48	0,84
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.625% 18-01-29	EUR	600 000	468 232,32	0,45
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	400 000	296 443,73	0,29
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	600 000	516 337,48	0,49
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.5% 10-04-24	EUR	700 000	690 738,09	0,67
UNICREDIT 0.8% 05-07-29 EMTN	EUR	1 000 000	807 224,04	0,78
UNIPOL GRUPPO SPA EX UNIPOL SPA CIA 3.25% 23-09-30	EUR	1 000 000	937 172,19	0,90
TOTAL ITALIE			11 161 304,63	10,73
JAPON				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC 2.527% 13-09-23	USD	400 000	370 384,22	0,35
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.956% 16-10-24	EUR	800 000	766 335,32	0,74
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.934% 11-10-24	EUR	900 000	864 400,03	0,83
TOTAL JAPON			2 001 119,57	1,92
JERSEY				
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.625% PERP	EUR	500 000	202 166,95	0,19
TOTAL JERSEY			202 166,95	0,19
LUXEMBOURG				
ACEF HOLDING SCA 0.75% 14-06-28	EUR	1 000 000	743 311,23	0,71
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.625% 09-10-29	USD	1 000 000	806 649,49	0,77
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	EUR	700 000	562 300,08	0,55
TOTAL LUXEMBOURG			2 112 260,80	2,03
MEXIQUE				
CA LA FEMSA SA DE CV MEXI 1.85% 01-09-32	USD	1 000 000	715 932,95	0,69
TOTAL MEXIQUE			715 932,95	0,69
NORVEGE				
SPAREBANK MIDT NORGE AS 0.125% 11-09-26	EUR	1 000 000	875 005,41	0,84
TOTAL NORVEGE			875 005,41	0,84
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 2.47% 13-12-29	USD	1 500 000	1 142 807,06	1,10

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLIANDER 0.375% 10-06-30 EMTN	EUR	700 000	556 487,20	0,54
ATRIUM FINANCE ISSUER BV 2.625% 05-09-27	EUR	500 000	352 817,57	0,34
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12-03-28	EUR	300 000	223 121,28	0,21
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.25% 30-10-26	EUR	800 000	706 000,16	0,67
COOPERATIEVE RABOBANK UA 1.004% 24-09-26	USD	800 000	666 213,91	0,64
CTP BV 0.75% 18-02-27 EMTN	EUR	1 000 000	758 734,79	0,73
CTP BV 2.125% 01-10-25 EMTN	EUR	600 000	520 510,56	0,50
DE VOLKSBANK NV 0.375% 03-03-28	EUR	700 000	567 489,18	0,54
DE VOLKSBANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	500 000	454 872,50	0,43
EDP FIN 0.375% 16-09-26 EMTN	EUR	700 000	618 768,40	0,59
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	1 000 000	787 165,61	0,76
ENBW INTL FINANCE 1.875% 31-10-33	EUR	700 000	558 118,87	0,54
ENEL FINANCE INTL NV 1.125% 16-09-26	EUR	700 000	645 816,21	0,62
EON INTL FINANCE BV 1.25% 19-10-27	EUR	700 000	636 707,92	0,61
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	300 000	259 270,54	0,25
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	500 000	496 629,18	0,48
IBER INT 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	800 000	753 936,99	0,73
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	700 000	593 411,91	0,57
ING GROEP NV 4.625% 06-01-26	USD	1 500 000	1 405 080,23	1,35
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	700 000	687 625,20	0,66
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09-04-25	EUR	500 000	502 254,76	0,49
NATLENERLANDEN BANK NV 0.5% 21-09-28	EUR	1 100 000	891 280,12	0,86
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	800 000	704 989,26	0,68
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 2.0% 06-04-29	EUR	1 000 000	905 664,11	0,87
SWISSCOM FINANCE BV 0.375% 14-11-28	EUR	700 000	581 226,59	0,56
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	1 000 000	768 877,63	0,74
TENNET HOLDING BV 2.0% 05-06-34	EUR	500 000	412 685,72	0,40
TENNET HOLDING BV 2.995% PERP	EUR	700 000	694 661,68	0,67
TOTAL PAYS-BAS			18 853 225,14	18,13
POLOGNE				
MBANK 0.966% 21-09-27 EMTN	EUR	700 000	542 669,71	0,52
TOTAL POLOGNE			542 669,71	0,52
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	500 000	452 346,54	0,44
TOTAL PORTUGAL			452 346,54	0,44
REPUBLIQUE DE COREE				
HYUNDAI CAPITAL SERVICES 1.25% 08-02-26	USD	1 000 000	820 538,51	0,79
LG CHEM 3.25% 15-10-24	USD	600 000	545 440,15	0,53
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			1 365 978,66	1,32
REPUBLIQUE TCHEQUE				
RAIFFEISENBANK AS 1.0% 09-06-28	EUR	600 000	465 569,18	0,45
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			465 569,18	0,45
ROYAUME-UNI				
ASSURA FINANCING 1.5% 15-09-30	GBP	500 000	419 293,06	0,40
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.45% 19-05-25	EUR	700 000	624 685,80	0,60
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.19% 20-01-25	EUR	1 000 000	935 581,51	0,90
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 2.359% 22-05-24	USD	1 200 000	1 111 434,03	1,07
TOTAL ROYAUME-UNI			3 090 994,40	2,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	500 000	449 081,54	0,43
VATTENFALL AB 0.05% 15-10-25	EUR	1 000 000	905 714,59	0,88
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	700 000	559 683,61	0,54
TOTAL SUEDE			1 914 479,74	1,85
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			101 089 014,81	97,24
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			101 089 014,81	97,24
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	681	2 670 963,72	2,57
TOTAL FRANCE			2 670 963,72	2,57
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 670 963,72	2,57
TOTAL Organismes de placement collectif			2 670 963,72	2,57
Créances			25 048 834,42	24,09
Dettes			-24 983 724,06	-24,03
Comptes financiers			135 007,61	0,13
Actif net			103 960 096,50	100,00

Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR	EUR	1 700,5010	84,49
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	EUR	788 519,4507	85,47
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR	EUR	290 545,9103	84,95
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR	EUR	13 686,7927	857,63

R-CO VALOR BALANCED

COMPTES ANNUELS
30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	420 545 492,18	500 657 711,83
Actions et valeurs assimilées	182 336 798,79	222 232 313,02
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	182 336 798,79	222 232 313,02
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	225 412 894,41	243 037 174,81
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	225 412 894,41	243 037 174,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	3 221 800,46	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	3 221 800,46	0,00
Titres de créances négociables	3 221 800,46	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 573 998,52	35 388 224,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 573 998,52	35 388 224,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	48 180,49	124 639,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	48 180,49	124 639,18
COMPTES FINANCIERS	29 360 831,51	11 550 683,80
Liquidités	29 360 831,51	11 550 683,80
TOTAL DE L'ACTIF	449 954 504,18	512 333 034,81

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	421 084 709,10	489 113 558,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	10 272 973,80	4 638 765,26
Report à nouveau (a)	6 520,48	3 057,52
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	10 496 420,10	15 073 438,67
Résultat de l'exercice (a,b)	7 673 853,37	1 808 866,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	449 534 476,85	510 637 687,38
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	1 197 017,67
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	1 197 017,67
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	1 197 017,67
DETTES	420 027,33	498 329,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	420 027,33	498 329,76
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	449 954 504,18	512 333 034,81

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S36	0,00	10 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 026,77	13,75
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 648 380,21	2 551 621,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 368 415,12	4 815 145,75
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	13 017 822,10	7 366 781,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	32 296,98	43 686,12
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	32 296,98	43 686,12
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	12 985 525,12	7 323 094,91
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 226 287,20	5 510 311,65
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	7 759 237,92	1 812 783,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-85 384,55	-3 916,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	7 673 853,37	1 808 866,99

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013367356 - Action R-co Valor Balanced R EUR : Taux de frais maximum de 2.15% TTC
 FR0013367349 - Action R-co Valor Balanced P USD H : Taux de frais maximum de 0.80% TTC
 FR0013367331 - Action R-co Valor Balanced P USD : Taux de frais maximum de 0.80% TTC
 FR0013367299 - Action R-co Valor Balanced P EUR : Taux de frais maximum de 0.80% TTC
 FR0013367281 - Action R-co Valor Balanced F EUR : Taux de frais maximum de 1.65% TTC
 FR0013367265 - Action R-co Valor Balanced C EUR : Taux de frais maximum de 1.30% TTC
 FR0013367315 - Action R-co Valor Balanced PB EUR : Taux de frais maximum de 0.80% TTC
 FR0013367273 - Action R-co Valor Balanced D EUR : Taux de frais maximum de 1.30% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-co Valor Balanced C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-co Valor Balanced D EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-co Valor Balanced F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-co Valor Balanced PB EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-co Valor Balanced P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-co Valor Balanced R EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	510 637 687,38	480 235 707,48
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	67 883 458,87	110 657 354,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-66 185 790,60	-111 220 210,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 678 391,42	24 394 545,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 864 861,60	-3 272 267,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 171 360,84	5 409 348,55
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 141 190,71	-9 649 107,99
Frais de transactions	-742 401,07	-873 497,50
Différences de change	7 937 961,59	13 463 457,59
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-83 952 675,64	-131 359,45
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-44 630 694,14</i>	<i>39 321 981,50</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-39 321 981,50</i>	<i>-39 453 340,95</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 197 017,67	1 212 247,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>-1 197 017,67</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 197 017,67</i>	<i>2 409 265,33</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-745 740,54	-316 155,82
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 097 928,68	-1 085 109,41
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 759 237,92	1 812 783,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	449 534 476,85	510 637 687,38

(*) 31/12/2021 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50.00 €.

(**) 30/12/2022 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50.00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 340 320,61	0,52
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	223 072 573,80	49,62
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	225 412 894,41	50,14
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	3 221 800,46	0,72
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	3 221 800,46	0,72
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	223 441 895,01	49,71	0,00	0,00	1 970 999,40	0,44	0,00	0,00
Titres de créances	3 221 800,46	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 360 831,51	6,53
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	489 296,28	0,11	7 413 176,61	1,65	37 128 671,25	8,26	70 031 056,56	15,58	110 350 693,71	24,55
Titres de créances	0,00	0,00	3 221 800,46	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 360 831,51	6,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	92 613 057,68	20,60	23 224 800,11	5,17	21 262 282,01	4,73	17 160 370,85	3,82
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	29 327,58	0,01	17 550,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 810 238,11	2,40	7 303 319,49	1,62	1 039 249,20	0,23	10 182 293,20	2,27
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 302,32
	Coupons et dividendes en espèces	46 878,17
TOTAL DES CRÉANCES		48 180,49
DETTES		
	Rachats à payer	10 928,39
	Frais de gestion fixe	409 098,94
TOTAL DES DETTES		420 027,33
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-371 846,84

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-co Valor Balanced C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	111 547,1340	13 117 330,41
Actions rachetées durant l'exercice	-192 955,6800	-21 824 080,63
Solde net des souscriptions/rachats	-81 408,5460	-8 706 750,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	987 408,0004	
Action R-co Valor Balanced D EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	72 544,0409	8 236 350,64
Actions rachetées durant l'exercice	-209 252,9635	-22 204 334,75
Solde net des souscriptions/rachats	-136 708,9226	-13 967 984,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	702 803,1198	
Action R-co Valor Balanced F EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	136 092,9775	15 432 455,16
Actions rachetées durant l'exercice	-88 445,4473	-9 953 791,12
Solde net des souscriptions/rachats	47 647,5302	5 478 664,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	451 284,3688	
Action R-co Valor Balanced PB EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 462,0000	1 515 493,02
Actions rachetées durant l'exercice	-1 543,0000	-1 529 699,34
Solde net des souscriptions/rachats	-81,0000	-14 206,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	123 683,8000	
Action R-co Valor Balanced P EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	254 648,9236	29 578 843,64
Actions rachetées durant l'exercice	-90 678,3823	-10 414 395,95
Solde net des souscriptions/rachats	163 970,5413	19 164 447,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	869 728,0665	
Action R-co Valor Balanced R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	257,4138	2 986,00
Actions rachetées durant l'exercice	-22 026,8213	-259 488,81
Solde net des souscriptions/rachats	-21 769,4075	-256 502,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	153 553,6942	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-co Valor Balanced C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co Valor Balanced D EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co Valor Balanced F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co Valor Balanced PB EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co Valor Balanced P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-co Valor Balanced R EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 552 208,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co Valor Balanced D EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 104 880,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co Valor Balanced F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	783 373,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co Valor Balanced PB EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 007 994,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co Valor Balanced P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	739 304,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-co Valor Balanced R EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	38 526,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 573 998,52
	FR00140060X7	R-CO CONVICTION SUBFIN I	1 752 540,00
	FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	2 052 020,00
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	5 769 438,52
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			9 573 998,52

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6 520,48	3 057,52
Résultat	7 673 853,37	1 808 866,99
Total	7 680 373,85	1 811 924,51

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 618 407,06	228 798,04
Total	1 618 407,06	228 798,04

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced D EUR		
Affectation		
Distribution	1 103 400,90	167 902,41
Report à nouveau de l'exercice	5 705,67	7 385,44
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 109 106,57	175 287,85
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	702 803,1198	839 512,0424
Distribution unitaire	1,57	0,20
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	4 088,71	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	550 581,72	-85 836,79
Total	550 581,72	-85 836,79

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced PB EUR		
Affectation		
Distribution	2 436 570,86	915 859,52
Report à nouveau de l'exercice	1 068,85	338,26
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 437 639,71	916 197,78
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	123 683,8000	123 764,8000
Distribution unitaire	19,70	7,40
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	6 743,99	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 954 393,12	592 010,33
Total	1 954 393,12	592 010,33

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10 245,67	-14 532,70
Total	10 245,67	-14 532,70

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	10 272 973,80	4 638 765,26
Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 496 420,10	15 073 438,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	20 769 393,90	19 712 203,93

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 522 503,61	3 916 853,58
Total	2 522 503,61	3 916 853,58

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced D EUR		
Affectation		
Distribution	941 756,18	713 585,24
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 179 152,68	4 062 563,34
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 120 908,86	4 776 148,58
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	702 803,1198	839 512,0424
Distribution unitaire	1,34	0,85

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 133 810,60	1 459 104,78
Total	1 133 810,60	1 459 104,78

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced PB EUR		
Affectation		
Distribution	1 424 837,38	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 268 473,73	6 876 472,56
Capitalisation	0,00	0,00
Total	9 693 311,11	6 876 472,56
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	123 683,8000	123 764,8000
Distribution unitaire	11,52	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 259 925,39	2 619 384,96
Total	2 259 925,39	2 619 384,96

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-co Valor Balanced R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	38 934,33	64 239,47
Total	38 934,33	64 239,47

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	11 806 292,83	234 383 933,92	480 235 707,48	510 637 687,38	449 534 476,85
Action R-co Valor Balanced C EUR en EUR					
Actif net	1 024 009,44	77 600 523,23	138 171 686,02	132 753 016,62	108 184 622,19
Nombre de titres	10 677,0961	699 664,7241	1 186 693,5925	1 068 816,5464	987 408,0004
Valeur liquidative unitaire	95,91	110,91	116,43	124,21	109,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,56	0,29	2,77	3,66	2,55
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	0,17	0,29	0,21	1,63
Action R-co Valor Balanced D EUR en EUR					
Actif net	0,00	60 324 722,28	82 301 853,37	100 071 227,38	73 191 552,50
Nombre de titres	0,00	559 918,9918	732 202,3909	839 512,0424	702 803,1198
Valeur liquidative unitaire	0,00	107,74	112,40	119,20	104,14
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,53	0,41	0,85	1,34
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	2,27	4,83	5,94
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,09	0,29	0,20	1,57
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,034	0,078	0,078	0,00 (*)
Action R-co Valor Balanced F EUR en EUR					
Actif net	113 005,30	15 291 857,93	30 483 451,87	49 353 371,35	48 505 165,71
Nombre de titres	1 184,4053	139 078,6559	265 020,0512	403 636,8386	451 284,3688
Valeur liquidative unitaire	95,41	109,95	115,02	122,27	107,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,12	0,29	2,74	3,61	2,51
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,06	-0,19	-0,07	-0,21	1,22

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced PB EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	127 351 530,85	137 259 154,45	120 723 391,19
Nombre de titres	0,00	0,00	122 298,8000	123 764,8000	123 683,8000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	1 041,31	1 109,03	976,06
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	11,52
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	22,05	55,56	66,85
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	7,29	7,40	19,70
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,797	0,758	0,00 (*)
Action R-co Valor Balanced P EUR en EUR					
Actif net	10 669 278,09	81 054 592,87	101 815 029,08	89 034 408,35	97 270 052,91
Nombre de titres	11 117,9747	72 674,9952	865 250,5729	705 757,5252	869 728,0665
Valeur liquidative unitaire	959,64	1 115,30	117,67	126,15	111,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,85	3,00	2,79	3,71	2,59
Capitalisation unitaire sur résultat	0,26	7,07	0,84	0,83	2,24
Action R-co Valor Balanced R EUR en EUR					
Actif net	0,00	112 237,61	112 156,29	2 166 509,23	1 659 692,35
Nombre de titres	0,00	10 000,0000	9 600,0000	175 323,1017	153 553,6942
Valeur liquidative unitaire	0,00	11,22	11,68	12,36	10,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,03	0,27	0,36	0,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,06	-0,06	-0,08	0,06

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FRESENIUS MEDICAL	EUR	46 900	1 433 733,00	0,32
TOTAL ALLEMAGNE			1 433 733,00	0,32
AUSTRALIE				
NEWCREST MINING LTD	USD	165 706	2 159 491,28	0,48
TOTAL AUSTRALIE			2 159 491,28	0,48
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	CAD	94 778	4 618 130,25	1,03
BOMBARDIER INC-B	CAD	64 254	2 325 870,21	0,52
CANADIAN PACIFIC RAILWAY LTD	CAD	56 292	3 935 372,16	0,87
IVANHOE MINES	CAD	978 160	7 248 138,50	1,61
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	304 782	5 097 288,99	1,13
TECKMINCO	USD	184 762	6 551 377,12	1,46
TOTAL CANADA			29 776 177,23	6,62
CHINE				
COUNTRY GARDEN SERVICES HOLD	HKD	702 902	1 643 088,26	0,37
KINGSOFT CLOUD HOLDINGS-ADR	USD	110 918	398 289,84	0,09
MOMO INC-SPON ADR	USD	231 007	1 944 911,74	0,43
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	USD	87 447	2 854 776,43	0,64
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	683 600	4 245 630,87	0,94
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	USD	210 527	6 789 920,12	1,51
TOTAL CHINE			17 876 617,26	3,98
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	32 604	2 697 028,80	0,60
ALPHABET-C-	USD	27 102	2 254 603,84	0,50
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	54 822	5 319 265,69	1,18
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	31 061	2 707 135,35	0,60
CITIGROUP	USD	76 050	3 224 959,22	0,72
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	USD	19 568	649 270,13	0,15
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	16 675	3 350 321,11	0,75
MERCADOLIBRE	USD	5 571	4 420 029,10	0,98
Meta Platforms - A	USD	31 620	3 567 551,85	0,79
MORGAN STANLEY	USD	85 871	6 844 883,20	1,53
NEWMONT CORP	USD	83 447	3 692 760,55	0,82
PFIZER INC	USD	45 743	2 197 516,71	0,49
SCHLUMBERGER LTD	USD	79 618	3 990 604,05	0,88
SEAGEN INC	USD	34 843	4 198 081,69	0,94
SVB FINANCIAL GROUP	USD	8 901	1 920 566,42	0,43
THE WALT DISNEY	USD	55 671	4 534 686,37	1,00
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	214 558	4 974 704,05	1,11
UNION PACIFIC CORP	USD	16 899	3 280 776,23	0,73
TOTAL ETATS-UNIS			63 824 744,36	14,20
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	33 550	4 442 020,00	0,99
ALSTOM	EUR	224 300	5 118 526,00	1,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAPGEMINI SE	EUR	36 680	5 720 246,00	1,27
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	7 217	4 906 838,30	1,09
TOTAL FRANCE			20 187 630,30	4,49
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	512 620	5 316 483,89	1,18
JD.COM INC - CL A	HKD	5 104	135 144,33	0,03
KINGDEE INTL SOFTWARE GROUP	HKD	1 978 207	3 981 961,35	0,89
STONECO LTD-A	USD	133 725	1 183 540,22	0,26
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	147 900	5 939 973,31	1,32
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	266 252	3 404 910,26	0,76
TOTAL ILES CAIMANS			19 962 013,36	4,44
IRLANDE				
MEDTRONIC PLC	USD	34 015	2 478 572,85	0,55
TOTAL IRLANDE			2 478 572,85	0,55
LIBERIA				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	22 064	1 022 523,46	0,23
TOTAL LIBERIA			1 022 523,46	0,23
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	58 142	6 454 924,84	1,43
TOTAL PAYS-BAS			6 454 924,84	1,43
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	15 492	1 959 447,26	0,44
TOTAL ROYAUME-UNI			1 959 447,26	0,44
SUISSE				
ABB LTD	CHF	191 719	5 463 222,44	1,21
CIE FINANCIERE RICHEMONT AG (CIE FINANCIERE RICHEMONT A REG) C	CHF	74 013	57 875,51	0,02
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	43 547	5 302 412,21	1,18
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	14 838	4 377 413,43	0,97
TOTAL SUISSE			15 200 923,59	3,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			182 336 798,79	40,56
TOTAL Actions et valeurs assimilées			182 336 798,79	40,56
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ACCENTRO REAL ESTATE AG 3.625% 13-02-23	EUR	1 000 000	489 296,28	0,11
ALLIANZ SE 2.6% PERP	EUR	2 200 000	1 595 617,66	0,35
BAYER 2.375% 12-11-79	EUR	1 500 000	1 373 754,25	0,31
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	1 200 000	1 186 831,56	0,26
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	1 000 000	902 561,67	0,20
DEUTSCHE BK AUTRE V PERP	EUR	400 000	369 321,21	0,08
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 4.375% 28-08-26	EUR	2 700 000	2 637 299,53	0,59
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRALGENOSSENSCH 1.026% 23-09-30	EUR	1 500 000	1 072 353,27	0,24
ENBW ENERGIE BADENWUERTEMBERG 1.375% 31-08-81	EUR	1 400 000	1 045 469,47	0,24
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	1 100 000	898 706,03	0,20
FRESENIUS SE 1.625% 08-10-27	EUR	1 200 000	1 056 597,95	0,23
HOCHTIEF AG 0.5% 03-09-27 EMTN	EUR	600 000	490 515,74	0,11
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG 4.0% 31-01-28	EUR	1 400 000	1 272 721,11	0,28

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KION GROUP AG 1.625% 24-09-25	EUR	900 000	804 929,92	0,18
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	1 200 000	903 417,29	0,20
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 480 989,04	0,56
WUESTENROT WUERTEMBERGISCHE AG 2.125% 10-09-41	EUR	3 100 000	2 197 435,64	0,49
TOTAL ALLEMAGNE			20 777 817,62	4,63
AUTRICHE				
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 0.75% 06-07-28	EUR	3 900 000	3 211 295,79	0,71
IMMOFINANZ AG 2.5% 15-10-27	EUR	800 000	640 859,56	0,14
POSAV 5.375% PERP	EUR	1 900 000	1 571 429,49	0,35
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.5% 12-03-30	EUR	1 600 000	1 365 432,77	0,31
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.125% 08-09-25	EUR	900 000	896 357,34	0,20
VOLKSBANK WIEN AG SVP 0.875% 23-03-26	EUR	3 000 000	2 653 488,49	0,59
TOTAL AUTRICHE			10 338 863,44	2,30
BELGIQUE				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	2 400 000	1 878 002,47	0,42
AGEAS NV EX FORTIS 1.875% 24-11-51	EUR	1 300 000	929 837,73	0,20
ALIAxis FINANCE 0.875% 08-11-28	EUR	2 400 000	1 800 761,92	0,40
CRELAN 5.375% 31-10-25 EMTN	EUR	2 600 000	2 598 049,11	0,58
ETHIAS VIE 5.0% 14-01-26	EUR	1 500 000	1 539 979,73	0,34
VGP 1.5% 08-04-29	EUR	2 400 000	1 610 354,14	0,36
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	2 000 000	1 548 613,42	0,35
TOTAL BELGIQUE			11 905 598,52	2,65
BERMUDES				
FIDELITY WORLDWIDE INVESTMENT 2.5% 04-11-26	EUR	1 700 000	1 499 441,80	0,33
TOTAL BERMUDES			1 499 441,80	0,33
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 2.375% 27-09-27	EUR	2 000 000	1 823 343,42	0,41
BANCO DE BADELL EUSA5+6.051% PERP	EUR	2 000 000	1 970 999,40	0,44
BBVA 5.875% PERP	EUR	2 400 000	2 315 632,67	0,51
BBVA 6.2% 04-07-23 EMTN	EUR	300 000	311 492,98	0,06
CELLNEX FINANCE 1.25% 15-01-29	EUR	1 400 000	1 137 309,66	0,25
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	1 300 000	1 219 883,94	0,27
LAR ESPANA REAL ESTATE SOCOMI 1.75% 22-07-26	EUR	1 000 000	812 665,96	0,19
MAPFRE 2.875% 13-04-30	EUR	2 000 000	1 688 976,58	0,38
TOTAL ESPAGNE			11 280 304,61	2,51
ETATS-UNIS				
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	EUR	1 000 000	836 390,28	0,19
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	2 150 000	2 093 803,92	0,46
EURONET WORLDWIDE 1.375% 22-05-26	EUR	2 500 000	2 239 021,75	0,50
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.85% 26-02-26	EUR	1 000 000	901 307,47	0,20
VIATRIS 2.25% 22-11-24	EUR	700 000	677 504,83	0,15
TOTAL ETATS-UNIS			6 748 028,25	1,50
FINLANDE				
CITYCON OYJ 4.496% PERP	EUR	300 000	192 786,33	0,04
FINNAIR 4.25% 19-05-25	EUR	2 000 000	1 500 388,89	0,34
TOTAL FINLANDE			1 693 175,22	0,38
FRANCE				
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	1 600 000	1 365 851,84	0,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	2 600 000	2 342 929,99	0,52
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	1 000 000	966 239,52	0,22
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	2 800 000	2 839 079,71	0,63
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	2 000 000	1 704 528,08	0,38
CA 2.8% 27-01-26 EMTN	EUR	500 000	481 806,96	0,11
CCR RE 2.875% 15-07-40	EUR	600 000	491 962,77	0,11
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	EUR	1 650 000	1 584 926,15	0,35
CREDIT LOGEMENT 1.35% 28-11-29	EUR	500 000	462 198,25	0,10
EDF 2.625% PERP	EUR	1 000 000	798 264,25	0,18
EDF 4.0% PERP	EUR	2 000 000	1 900 915,21	0,42
FINANCIERE APSYS 7.0% 06-10-27	EUR	600 000	613 409,10	0,14
FRANCE 1.75% 25/05/2023	EUR	3 500 000	3 530 893,73	0,78
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	EUR	3 100 000	2 831 707,10	0,63
IM GROUP SAS 6.625% 01-03-25	EUR	1 000 000	1 000 320,00	0,22
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	1 900 000	1 728 139,53	0,38
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	500 000	433 811,67	0,09
MERCIALYS 1.8% 27-02-26	EUR	800 000	694 162,14	0,16
MERCIALYS 2.5% 28-02-29	EUR	1 200 000	942 275,26	0,21
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 0.625% 21-06-27	EUR	2 500 000	2 071 102,91	0,46
OAT 4.25% 25/10/23	EUR	3 500 000	3 570 789,90	0,80
ORPEA 2.625% 10-03-25 EMTN	EUR	2 500 000	679 571,06	0,15
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	2 000 000	1 720 167,40	0,38
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	EUR	1 400 000	1 063 765,07	0,24
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	2 900 000	2 373 637,88	0,53
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	3 000 000	2 758 447,50	0,62
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	2 400 000	2 303 176,77	0,51
TOTALENERGIES SE 3.369% PERP	EUR	1 000 000	944 479,82	0,21
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	3 500 000	3 018 016,20	0,67
TOTAL FRANCE			47 216 575,77	10,51
HONGRIE				
RAIFFEISEN BANK RT BUDAPEST 8.75% 22-11-25	EUR	1 400 000	1 453 414,89	0,33
TOTAL HONGRIE			1 453 414,89	0,33
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	1 900 000	1 736 279,34	0,38
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	550 000	466 082,28	0,10
BK IRELAND GROUP 1.0% 25-11-25	EUR	1 500 000	1 405 190,24	0,32
GE CAP EU 3.65% 23-08-32 EMTN	EUR	2 000 000	1 923 390,00	0,43
GRENKE FINANCE 3.95% 09-07-25	EUR	1 650 000	1 573 766,72	0,34
GRENKE FINANCE 4.125% 14-10-24	EUR	1 400 000	1 366 853,75	0,30
PART IREL FIN 1.25% 15-09-26	EUR	2 800 000	2 529 567,95	0,57
ZURICH FINANCE IRELAND DESIGNATED 1.875% 17-09-50	EUR	1 750 000	1 387 676,40	0,31
TOTAL IRLANDE			12 388 806,68	2,75
ITALIE				
ANIMA 1.5% 22-04-28	EUR	1 100 000	918 357,60	0,21
AUTOSTRAD PER L ITALIA 2.0% 04-12-28	EUR	3 000 000	2 476 016,51	0,55
AZIMUT 1.625% 12-12-24	EUR	2 000 000	1 900 428,90	0,43
BANCA MEDIOLANUM 5.035% 22-01-27	EUR	1 750 000	1 759 666,47	0,39
BANCO BPM 3.375% 19-01-32	EUR	4 000 000	3 466 382,19	0,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO BPM 6.5% PERP	EUR	1 000 000	942 533,91	0,21
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28	EUR	2 300 000	1 995 392,25	0,44
ENI 2.0% PERP	EUR	2 150 000	1 823 095,30	0,40
ENI 2.625% PERP	EUR	1 000 000	933 400,82	0,21
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.625% 20-10-28	EUR	1 100 000	939 190,47	0,21
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	3 000 000	3 110 023,56	0,69
INTE 6.375% PERP	EUR	1 000 000	877 433,05	0,20
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	2 800 000	2 276 201,12	0,50
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.125% 23-04-25	EUR	650 000	617 210,48	0,13
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% PERP	EUR	1 000 000	942 604,62	0,21
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	1 000 000	867 177,14	0,19
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	500 000	515 262,02	0,11
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	1 000 000	902 432,61	0,20
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	550 000	561 848,88	0,13
TOTAL ITALIE			27 824 657,90	6,19
JAPON				
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	2 000 000	1 726 466,67	0,39
TOTAL JAPON			1 726 466,67	0,39
JERSEY				
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.0% 11-09-25	EUR	1 050 000	889 622,86	0,20
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.625% PERP	EUR	2 500 000	1 010 834,76	0,22
TOTAL JERSEY			1 900 457,62	0,42
LUXEMBOURG				
ACEF HOLDING SCA 0.75% 14-06-28	EUR	1 150 000	854 807,92	0,19
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	1 000 000	945 617,53	0,22
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	2 450 000	2 482 236,13	0,55
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 1.75% 18-08-31	EUR	1 200 000	1 070 785,73	0,24
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	600 000	529 135,50	0,12
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 2.2% 24-07-25	EUR	1 100 000	989 675,12	0,22
LOGICOR FINANCING SARL 0.875% 14-01-31	EUR	1 200 000	787 813,56	0,17
LOGICOR FINANCING SARL 1.625% 15-07-27	EUR	1 200 000	983 187,04	0,21
SELP FINANCE SARL 1.5% 20-12-26	EUR	1 000 000	863 360,34	0,19
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	3 000 000	2 949 870,21	0,65
UMG GROUPE VYV 1.625% 02-07-29	EUR	2 000 000	1 678 152,60	0,38
TOTAL LUXEMBOURG			14 134 641,68	3,14
MEXIQUE				
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	EUR	2 700 000	2 184 528,21	0,49
TOTAL MEXIQUE			2 184 528,21	0,49
NORVEGE				
AKER BP A 1.125% 12-05-29 EMTN	EUR	2 500 000	2 037 947,43	0,45
TOTAL NORVEGE			2 037 947,43	0,45
PAYS-BAS				
ATF NETHERLANDS BV 3.75% PERP	EUR	1 200 000	649 822,11	0,14
ATRIUM FINANCE ISSUER BV 2.625% 05-09-27	EUR	650 000	458 662,84	0,10
CETIN FINANCE BV 3.125% 14-04-27	EUR	2 800 000	2 580 725,67	0,58
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12-03-28	EUR	1 250 000	929 672,00	0,20
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	1 000 000	859 279,64	0,19
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.625% 15-07-25	EUR	2 000 000	1 796 850,41	0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	2 600 000	2 143 970,86	0,48
ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27	EUR	5 000 000	4 225 550,00	0,94
JAB HOLDINGS BV 1.0% 20-12-27	EUR	1 000 000	859 993,56	0,19
PPF ARENA 1 BV 3.125% 27-03-26	EUR	1 000 000	959 918,84	0,21
PPF ARENA 3.5% 20-05-24 EMTN	EUR	700 000	705 280,11	0,16
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 369 493,86	0,31
PROSUS NV 2.085% 19-01-30	EUR	1 550 000	1 239 745,84	0,28
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 4.25% 01-03-25	EUR	1 000 000	978 654,36	0,22
VAN LANSCHOT KEMPEN WEALTH MANAGEMENT NV 6.75% PERP	EUR	500 000	477 375,00	0,11
VITERRA FINANCE BV 1.0% 24-09-28	EUR	1 800 000	1 447 653,82	0,32
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.84% 25-09-25	EUR	2 500 000	2 262 453,42	0,50
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	3 000 000	2 532 529,93	0,56
TOTAL PAYS-BAS			26 477 632,27	5,89
POLOGNE				
MBANK 0.966% 21-09-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 550 484,88	0,34
TOTAL POLOGNE			1 550 484,88	0,34
PORTUGAL				
NOVO BAN 3.5% 23-07-24	EUR	2 500 000	2 420 477,57	0,53
TOTAL PORTUGAL			2 420 477,57	0,53
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CE ENERGY AS 1.659% 26-04-24	EUR	2 500 000	2 248 909,79	0,50
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			2 248 909,79	0,50
ROYAUME-UNI				
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	1 300 000	1 220 794,92	0,27
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.0% PERP	EUR	3 000 000	2 341 141,03	0,52
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	2 000 000	1 704 192,60	0,38
TOTAL ROYAUME-UNI			5 266 128,55	1,17
SLOVENIE				
NOVA KREDITNA BANKA MARIBOR DD 1.875% 27-01-25	EUR	2 200 000	2 050 140,67	0,46
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.0% 19-07-25	EUR	2 000 000	2 032 752,88	0,44
TOTAL SLOVENIE			4 082 893,55	0,90
SUEDE				
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	2 100 000	1 389 421,42	0,30
FASTIGHETS AB BALDER 1.125% 29-01-27	EUR	650 000	489 826,11	0,11
HEIMSTADEN AB 4.375% 06-03-27	EUR	1 500 000	1 031 600,63	0,23
HEIMSTADEN AB 6.75% PERP	EUR	900 000	471 582,74	0,11
HOIST FINANCE AB	EUR	600 000	557 508,74	0,13
INTRUM AB 3.5% 15-07-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 289 172,50	0,29
TOTAL SUEDE			5 229 112,14	1,17
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.25% 29-01-26	EUR	1 600 000	1 470 603,07	0,33
ZURCHER KANTONALBANK 2.02% 13-04-28	EUR	1 700 000	1 555 926,28	0,34
TOTAL SUISSE			3 026 529,35	0,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			225 412 894,41	50,14
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			225 412 894,41	50,14
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
FREN REP PRES ZCP 29-11-23	EUR	3 300 000	3 221 800,46	0,72
TOTAL FRANCE			3 221 800,46	0,72
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			3 221 800,46	0,72
TOTAL Titres de créances			3 221 800,46	0,72
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
R-CO CONVICTION SUBFIN I	EUR	2 000	1 752 540,00	0,39
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	2 000	2 052 020,00	0,46
RMM COURT TERME C	EUR	1 471	5 769 438,52	1,28
TOTAL FRANCE			9 573 998,52	2,13
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 573 998,52	2,13
TOTAL Organismes de placement collectif			9 573 998,52	2,13
Créances			48 180,49	0,01
Dettes			-420 027,33	-0,09
Comptes financiers			29 360 831,51	6,53
Actif net			449 534 476,85	100,00

Action R-co Valor Balanced D EUR	EUR	702 803,1198	104,14
Action R-co Valor Balanced PB EUR	EUR	123 683,8000	976,06
Action R-co Valor Balanced C EUR	EUR	987 408,0004	109,56
Action R-co Valor Balanced F EUR	EUR	451 284,3688	107,48
Action R-co Valor Balanced P EUR	EUR	869 728,0665	111,84
Action R-co Valor Balanced R EUR	EUR	153 553,6942	10,81

R-CO THEMATIC REAL ESTATE

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	200 255 623,57	318 292 979,66
Actions et valeurs assimilées	189 308 986,65	311 784 154,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	189 308 986,65	311 784 154,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	10 946 636,92	6 508 825,20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 946 636,92	6 508 825,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	205 812,00	215 666,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	205 812,00	215 666,50
COMPTES FINANCIERS	21 806,00	185 010,72
Liquidités	21 806,00	185 010,72
TOTAL DE L'ACTIF	200 483 241,57	318 693 656,88

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	190 375 093,84	292 136 898,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	3 657 147,37	0,00
Report à nouveau (a)	36,39	25,58
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 913 294,78	19 716 241,87
Résultat de l'exercice (a,b)	6 881 649,89	6 567 519,03
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	199 000 632,71	318 420 684,64
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 482 608,86	272 972,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 482 608,86	272 972,24
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	200 483 241,57	318 693 656,88

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	10 026 647,22	10 316 371,37
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	26 206,52
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	10 026 647,22	10 342 577,89
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 460,72	6 748,41
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	10 460,72	6 748,41
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	10 016 186,50	10 335 829,48
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 769 005,44	3 467 034,22
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 247 181,06	6 868 795,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	634 468,83	-301 276,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	6 881 649,89	6 567 519,03

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010680546 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE SS : Taux de frais maximum de 1.50% TTC

FR0013293925 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P : Taux de frais maximum de 0.95% TTC

FR0013293909 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL : Taux de frais maximum de 1.25% TTC

FR0011885797 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F : Taux de frais maximum de 2.10% TTC
FR0007457890 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C : Taux de frais maximum de 1.50% TTC
FR0010680553 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I : Taux de frais maximum de 0.75% TTC
FR0011885789 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2 : Taux de frais maximum de 0.75% TTC
FR0011361062 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID : Taux de frais maximum de 0.75% TTC
FR0007474028 - Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D : Taux de frais maximum de 1.50% TTC

Commission de surperformance :

A compter du 1er janvier 2019, la méthode de calcul de la commission de surperformance sera la suivante :
La commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de trois ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupon réinvesti et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un Fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment lors (i) de la clôture de l'exercice précédent si des frais de surperformance ont été prélevés sur cette clôture, ou à défaut (ii) de la clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement de frais de surperformance sur les trois derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices, ou à défaut (iii) de la clôture de l'exercice précédent si aucun frais de surperformance n'a été prélevé sur les deux derniers exercices, (iv) ou à défaut le 1er janvier 2018.

- et bénéficiant d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du Fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le Fonds de référence, est prélevée.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du Fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la Société de Gestion.

Les opérations de prêt ou emprunt de titres sont rémunérées prorata temporis selon un taux fixe ou variable qui dépend des conditions de marché.

Des frais liés à la recherche au sens de l'Article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	318 420 684,64	333 818 688,47
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	39 606 516,70	56 075 902,59
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-104 053 061,71	-92 688 373,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 431 145,90	26 384 277,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 974 851,12	-3 743 579,03
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-81 018,80
Frais de transactions	-1 203 575,16	-1 939 228,34
Différences de change	-143 991,51	568 944,61
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-57 805 198,67	-5 645 903,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-50 528 757,05	7 276 441,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 276 441,62	-12 922 344,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-346 279,06	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 177 938,36	-1 197 820,59
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 247 181,06	6 868 795,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,25 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	199 000 632,71	318 420 684,64

(*) 31/12/2021 : Soutle suite au regroupement des Parts S (FR0010680546) vers les Parts D (FR0007474028) pour 0,25 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 806,00	0,01
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	21 806,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	205 812,00
TOTAL DES CRÉANCES		205 812,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	169 919,93
	Frais de gestion variable	1 312 688,93
TOTAL DES DETTES		1 482 608,86
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 276 796,86

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C		
Actions souscrites durant l'exercice	3 485,1717	5 170 619,81
Actions rachetées durant l'exercice	-9 898,7052	-14 540 572,12
Solde net des souscriptions/rachats	-6 413,5335	-9 369 952,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	28 147,6888	
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL		
Actions souscrites durant l'exercice	119,7690	187 223,80
Actions rachetées durant l'exercice	-3 951,4612	-5 927 775,54
Solde net des souscriptions/rachats	-3 831,6922	-5 740 551,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 159,4579	
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D		
Actions souscrites durant l'exercice	174,0299	126 176,26
Actions rachetées durant l'exercice	-2 325,8546	-1 602 135,98
Solde net des souscriptions/rachats	-2 151,8247	-1 475 959,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 760,3593	
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F		
Actions souscrites durant l'exercice	27 733,7043	3 259 639,48
Actions rachetées durant l'exercice	-35 093,4800	-4 059 035,44
Solde net des souscriptions/rachats	-7 359,7757	-799 395,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	203 139,0618	
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I		
Actions souscrites durant l'exercice	2,7107	778 059,23
Actions rachetées durant l'exercice	-24,8127	-6 810 955,95
Solde net des souscriptions/rachats	-22,1020	-6 032 896,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	137,0616	
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2		
Actions souscrites durant l'exercice	157 040,4267	18 927 435,90
Actions rachetées durant l'exercice	-382 270,7056	-52 114 119,01
Solde net des souscriptions/rachats	-225 230,2789	-33 186 683,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	509 581,4871	
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID		
Actions souscrites durant l'exercice	93,7100	10 719 190,77
Actions rachetées durant l'exercice	-7,7750	-1 158 398,73
Solde net des souscriptions/rachats	85,9350	9 560 792,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	390,7100	
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P		
Actions souscrites durant l'exercice	5 345,9270	438 171,45
Actions rachetées durant l'exercice	-186 352,5291	-17 840 068,94
Solde net des souscriptions/rachats	-181 006,6021	-17 401 897,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	27 554,4304	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	648 563,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	816 599,03
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,88
Frais de gestion variables acquis	189 775,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	105 529,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	96 642,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	129 878,54
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	2,01
Frais de gestion variables acquis	18 703,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,29
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	499 671,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,09
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	283 915,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	484 458,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	299 631,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	37 903,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	47 065,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,17
Frais de gestion variables acquis	110 666,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	2,76
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 946 636,92
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	10 946 636,92
Total des titres du groupe			10 946 636,92

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	36,39	25,58
Résultat	6 881 649,89	6 567 519,03
Total	6 881 686,28	6 567 544,61

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	217 557,02	885 618,80
Total	217 557,02	885 618,80

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	199 317,82	239 291,77
Total	199 317,82	239 291,77

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D		
Affectation		
Distribution	49 583,63	136 729,67
Report à nouveau de l'exercice	85,96	43,54
Capitalisation	0,00	0,00
Total	49 669,59	136 773,21
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	8 760,3593	10 912,1840
Distribution unitaire	5,66	12,53
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	15 118,01	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	569 814,44	272 843,23
Total	569 814,44	272 843,23

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 372 152,51	1 091 514,29
Total	1 372 152,51	1 091 514,29

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 459 574,73	2 429 524,07
Total	2 459 574,73	2 429 524,07

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID		
Affectation		
Distribution	1 983 017,35	1 085 215,39
Report à nouveau de l'exercice	1,00	0,87
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 983 018,35	1 085 216,26
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	390,7100	304,7750
Distribution unitaire	5 075,42	3 560,71
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	134 028,80	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	30 581,82	426 762,98
Total	30 581,82	426 762,98

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 657 147,37	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 913 294,78	19 716 241,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 743 852,59	19 716 241,87

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-323 858,01	3 403 477,85
Total	-323 858,01	3 403 477,85

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-51 562,37	796 499,25
Total	-51 562,37	796 499,25

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D		
Affectation		
Distribution	101 795,38	74 093,73
Plus et moins-values nettes non distribuées	217 230,43	452 524,57
Capitalisation	0,00	0,00
Total	319 025,81	526 618,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	8 760,3593	10 912,1840
Distribution unitaire	11,62	6,79

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-193 839,56	1 665 582,60
Total	-193 839,56	1 665 582,60

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-312 403,85	2 865 163,41
Total	-312 403,85	2 865 163,41

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-559 979,61	6 377 370,08
Total	-559 979,61	6 377 370,08

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID		
Affectation		
Distribution	0,00	288 387,25
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 885 726,36	2 569 388,11
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 885 726,36	2 857 775,36
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	390,7100	304,7750
Distribution unitaire	0,00	946,23

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-19 256,18	1 223 755,02
Total	-19 256,18	1 223 755,02

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	370 276 298,01	518 788 857,25	333 818 688,47	318 420 684,64	199 000 632,71
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C en EUR					
Actif net	58 339 469,59	98 161 596,70	61 198 705,48	54 913 911,93	34 214 860,35
Nombre de titres	36 770,0548	50 865,2060	41 056,6227	34 561,2223	28 147,6888
Valeur liquidative unitaire	1 586,60	1 929,84	1 490,59	1 588,89	1 215,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	35,15	135,93	-328,27	98,47	-11,50
Capitalisation unitaire sur résultat	25,55	24,27	24,39	25,62	7,72
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL en EUR					
Actif net	16 610 398,06	23 370 203,90	14 308 459,64	12 872 006,42	5 239 110,31
Nombre de titres	10 452,5779	12 006,3093	9 492,1612	7 991,1501	4 159,4579
Valeur liquidative unitaire	1 589,11	1 946,49	1 507,40	1 610,78	1 259,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	35,30	136,56	-331,51	99,67	-12,39
Capitalisation unitaire sur résultat	30,13	35,04	28,42	29,94	47,91
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D en EUR					
Actif net	12 041 349,36	13 963 860,62	8 673 917,97	8 425 300,15	5 039 593,38
Nombre de titres	14 744,3156	14 271,8779	11 787,5181	10 912,1840	8 760,3593
Valeur liquidative unitaire	816,68	978,42	735,86	772,10	575,27
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	8,57	0,00	6,79	11,62
+/- values nettes unitaire non distribuées	18,00	79,02	0,00	41,46	24,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-85,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	13,26	10,99	12,44	12,53	5,66
Crédit d'impôt unitaire	0,00	2,001	1,57	1,37	0,00 (*)

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F en EUR					
Actif net	33 403 062,55	46 303 888,22	29 921 206,80	26 769 640,16	20 030 804,94
Nombre de titres	259 709,3518	296 321,4507	249 310,5816	210 498,8375	203 139,0618
Valeur liquidative unitaire	128,62	156,26	120,02	127,17	98,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,86	11,01	-26,50	7,91	-0,95
Capitalisation unitaire sur résultat	1,26	1,64	1,24	1,29	2,80
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I en EUR					
Actif net	133 580 669,02	166 874 416,50	63 995 425,90	46 452 811,37	31 436 027,71
Nombre de titres	470,7608	477,8234	235,4722	159,1636	137,0616
Valeur liquidative unitaire	283 754,87	349 238,69	271 774,87	291 855,75	229 356,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6 294,34	24 440,80	-59 617,71	18 001,37	-2 279,29
Capitalisation unitaire sur résultat	6 902,92	7 812,00	6 473,91	6 857,81	10 011,21
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2 en EUR					
Actif net	84 263 546,76	100 179 496,57	91 839 904,63	103 396 082,14	56 348 873,67
Nombre de titres	615 937,5510	594 972,3286	700 910,2323	734 811,7660	509 581,4871
Valeur liquidative unitaire	136,81	168,38	131,03	140,71	110,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,03	11,78	-28,74	8,67	-1,09
Capitalisation unitaire sur résultat	3,32	3,76	3,12	3,30	4,82

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID en EUR					
Actif net	30 062 675,67	52 491 745,54	43 599 727,50	45 775 835,69	44 678 554,26
Nombre de titres	191,0000	277,0000	304,7750	304,7750	390,7100
Valeur liquidative unitaire	157 396,21	189 500,89	143 055,46	150 195,51	114 352,22
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	946,23	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	3 466,78	16 917,27	0,00	8 430,44	7 385,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-14 893,33	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	3 843,92	4 263,59	3 458,61	3 560,71	5 075,42
Crédit d'impôt unitaire	0,00	325,22	294,66	258,384	0,00 (*)
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P en EUR					
Actif net	1 659 126,19	17 083 979,15	20 059 622,13	19 815 096,78	2 012 808,09
Nombre de titres	17 785,2924	149 640,9605	226 286,5660	208 561,0325	27 554,4304
Valeur liquidative unitaire	93,28	114,17	88,65	95,01	73,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,09	8,01	-19,46	5,86	-0,69
Capitalisation unitaire sur résultat	2,11	1,96	1,90	2,04	1,10
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE SS en EUR					
Actif net	316 000,81	359 670,05	221 718,42	0,00	0,00
Nombre de titres	158,4687	149,7909	122,1117	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 994,09	2 401,15	1 815,70	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	44,10	214,38	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-150,68	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	32,54	38,11	30,04	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	4,415	5,68	0,00	0,00

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	200 000	12 172 000,00	6,12
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN	EUR	1 500 000	9 067 500,00	4,56
VONOVIA SE	EUR	800 000	17 616 000,00	8,85
TOTAL ALLEMAGNE			38 855 500,00	19,53
AUTRICHE				
CA IMMOBILIEN ANLAGEN AG	EUR	100 000	2 835 000,00	1,42
TOTAL AUTRICHE			2 835 000,00	1,42
BELGIQUE				
AEDIFICA SA	EUR	52 000	3 941 600,00	1,98
CARE PROPERTY INVEST SICAFI	EUR	213 000	3 356 880,00	1,68
COFINIMMO SA	EUR	36 359	3 043 248,30	1,53
MONTEA NV	EUR	11 500	765 900,00	0,38
RETAIL ESTATES SICAFI	EUR	92 000	5 704 000,00	2,87
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	220 000	5 874 000,00	2,95
XIOR STUDENT HOUSING NV	EUR	100 000	2 890 000,00	1,46
XIOR STUDENT HOUSING NV RTS 31-12-22	EUR	100 000	0,00	0,00
TOTAL BELGIQUE			25 575 628,30	12,85
ESPAGNE				
ARIMA REAL ESTATE SOCIMI SA	EUR	773 600	5 802 000,00	2,92
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	1 000 000	6 010 000,00	3,02
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	1 300 000	11 407 500,00	5,73
MILLENIUM HOTELS REAL ESTATE	EUR	900 000	3 006 000,00	1,51
TOTAL ESPAGNE			26 225 500,00	13,18
FINLANDE				
CITYCON OYJ	EUR	500 000	3 127 500,00	1,57
TOTAL FINLANDE			3 127 500,00	1,57
FRANCE				
ALTAREA	EUR	50 000	6 310 000,00	3,17
ARGAN	EUR	41 020	3 109 316,00	1,56
CARMILA	EUR	450 000	6 003 000,00	3,02
COVIVIO SA	EUR	165 000	9 149 250,00	4,60
GECINA NOMINATIVE	EUR	100 000	9 515 000,00	4,78
ICADE EMGP	EUR	160 000	6 438 400,00	3,24
KLEPIERRE	EUR	620 000	13 348 600,00	6,71
MERCIALYS	EUR	1 000 000	9 770 000,00	4,91
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	250 000	12 157 500,00	6,10
TOTAL FRANCE			75 801 066,00	38,09
LUXEMBOURG				
GRAND CITY PROPERTIES	EUR	200 000	1 838 000,00	0,92
TOTAL LUXEMBOURG			1 838 000,00	0,92
PAYS-BAS				
CTP NV W/I	EUR	406 400	4 486 656,00	2,26
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	EUR	304 666	6 885 451,60	3,46
NSI NV	EUR	158 223	3 678 684,75	1,85

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			15 050 792,35	7,57
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			189 308 986,65	95,13
TOTAL Actions et valeurs assimilées			189 308 986,65	95,13
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	2 791	10 946 636,92	5,50
TOTAL FRANCE			10 946 636,92	5,50
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 946 636,92	5,50
TOTAL Organismes de placement collectif			10 946 636,92	5,50
Créances			205 812,00	0,10
Dettes			-1 482 608,86	-0,74
Comptes financiers			21 806,00	0,01
Actif net			199 000 632,71	100,00

Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID	EUR	390,7100	114 352,22
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D	EUR	8 760,3593	575,27
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	EUR	203 139,0618	98,61
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL	EUR	4 159,4579	1 259,57
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	509 581,4871	110,58
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I	EUR	137,0616	229 356,93
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P	EUR	27 554,4304	73,05
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C	EUR	28 147,6888	1 215,55

R-CO THEMATIC SILVER PLUS

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	209 685 558,12	306 751 166,64
Actions et valeurs assimilées	199 213 497,72	284 933 238,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	199 213 497,72	284 933 238,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	10 472 060,40	21 817 927,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 472 060,40	21 817 927,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	37 939,66	41 919,04
Opérations de change à terme de devises	37 939,66	41 919,04
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	677 537,51	135 469,47
Liquidités	677 537,51	135 469,47
TOTAL DE L'ACTIF	210 401 035,29	306 928 555,15

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	210 784 889,90	288 604 260,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 898 785,01	17 812 859,17
Résultat de l'exercice (a,b)	1 237 317,69	173 587,08
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	210 123 422,58	306 590 706,27
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	263 027,01	337 848,88
Opérations de change à terme de devises	37 988,58	41 108,24
Autres	225 038,43	296 740,64
COMPTES FINANCIERS	14 585,70	0,00
Concours bancaires courants	14 585,70	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	210 401 035,29	306 928 555,15

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 251 688,35	3 464 086,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	4 251 688,35	3 464 086,48
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 909,33	10 430,42
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	6 909,33	10 430,42
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 244 779,02	3 453 656,06
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 878 694,69	3 278 302,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 366 084,33	175 353,29
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-128 766,64	-1 766,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 237 317,69	173 587,08

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013387370 - Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H : Taux de frais maximum de 1.25% TTC

FR0010909531 - Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C : Taux de frais maximum de 1,50 % TTC

FR0010906305 - Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I : Taux de frais maximum de 0,75 % TTC

FR0013293933 - Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL : Taux de frais maximum de 1,25 % TTC
La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	306 590 706,27	237 102 183,94
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	34 937 236,70	74 068 120,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-73 912 265,74	-60 116 093,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	16 124 372,35	22 775 824,72
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 507 564,88	-4 089 004,95
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 869,05	428,23
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 393,97	-6,35
Frais de transactions	-1 064 599,60	-1 223 751,23
Différences de change	140 880,36	909 980,71
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-56 555 852,29	36 987 670,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	26 258 002,42	82 813 854,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-82 813 854,71	-45 826 184,06
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 366 084,33	175 353,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	210 123 422,58	306 590 706,27

(*) 30/12/2022 : 50€, frais de constitution LEI

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	677 537,51	0,32
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 585,70	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	677 537,51	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 585,70	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 DKK		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	11 984 438,92	5,70	12 176 009,85	5,79	6 690 857,23	3,18	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 379,86	0,02
Comptes financiers	599 075,21	0,29	73 264,81	0,03	2 315,21	0,00	2 882,28	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 554,40	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	36 379,86
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 559,80
TOTAL DES CRÉANCES		37 939,66
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 554,40
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	36 434,18
	Frais de gestion fixe	225 038,43
TOTAL DES DETTES		263 027,01
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-225 087,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C		
Actions souscrites durant l'exercice	59 564,5100	16 608 182,88
Actions rachetées durant l'exercice	-95 307,1639	-25 780 195,15
Solde net des souscriptions/rachats	-35 742,6539	-9 172 012,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	309 650,1698	
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL		
Actions souscrites durant l'exercice	122 578,5649	15 464 433,30
Actions rachetées durant l'exercice	-250 642,7951	-32 862 400,35
Solde net des souscriptions/rachats	-128 064,2302	-17 397 967,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	779 126,3020	
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	434,2761	
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I		
Actions souscrites durant l'exercice	17,4451	2 864 620,52
Actions rachetées durant l'exercice	-90,7779	-15 269 670,24
Solde net des souscriptions/rachats	-73,3328	-12 405 049,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	204,9118	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 338 870,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 254 353,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	440,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	285 030,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 472 060,40
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	10 472 060,40
Total des titres du groupe			10 472 060,40

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 237 317,69	173 587,08
Total	1 237 317,69	173 587,08

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	287 637,16	-179 527,68
Total	287 637,16	-179 527,68

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	587 055,29	83 025,82
Total	587 055,29	83 025,82

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	201,53	-50,88
Total	201,53	-50,88

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	362 423,71	270 139,82
Total	362 423,71	270 139,82

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 898 785,01	17 812 859,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 898 785,01	17 812 859,17

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-734 683,83	6 554 852,22
Total	-734 683,83	6 554 852,22

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-873 100,44	8 098 552,93
Total	-873 100,44	8 098 552,93

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 348,53	1 212,47
Total	3 348,53	1 212,47

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-294 349,27	3 158 241,55
Total	-294 349,27	3 158 241,55

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	104 743 936,76	190 948 026,75	237 102 183,94	306 590 706,27	210 123 422,58
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C en EUR					
Actif net	39 889 488,79	60 158 499,63	81 420 304,47	112 682 842,03	81 176 123,32
Nombre de titres	202 846,5680	245 207,2039	306 344,4299	345 392,8237	309 650,1698
Valeur liquidative unitaire	196,65	245,34	265,78	326,25	262,15
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	2,40	1,15	4,97	18,97	-2,37
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,71	0,02	-1,25	-0,51	0,92
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL en EUR					
Actif net	52 642 314,36	90 888 783,38	110 997 553,78	139 384 153,42	96 429 863,42
Nombre de titres	572 531,9309	790 424,9062	888 924,5024	907 190,5322	779 126,3020
Valeur liquidative unitaire	91,94	114,99	124,87	153,64	123,77
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1,14	0,54	2,33	8,92	-1,12
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,03	0,26	-0,31	0,09	0,75
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H en USD					
Actif net en USD	0,00	0,00	0,00	44 475,53	36 894,20
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	434,2761	434,2761
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	0,00	0,00	102,41	84,96
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	2,79	7,71
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,11	0,46
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I en EUR					
Actif net	12 212 133,61	39 900 743,74	44 684 325,69	54 484 442,30	32 482 845,37
Nombre de titres	105,7248	274,8964	282,1400	278,2446	204,9118
Valeur liquidative unitaire	115 508,69	145 148,29	158 376,43	195 814,91	158 521,11
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1 402,09	680,05	2 952,36	11 350,59	-1 436,46
Capitalisation unitaire sur résultat	547,43	976,19	307,50	970,87	1 768,68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	38 800	7 794 920,00	3,71
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	49 500	5 836 050,00	2,78
COMPUGROUP MED.SE NA O.N.	EUR	56 914	2 047 765,72	0,97
EVOTEC OAI AG	EUR	32 000	488 320,00	0,23
GERRESHEIMER AG	EUR	88 500	5 557 800,00	2,65
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	39 000	2 535 780,00	1,21
MERCK KGA	EUR	58 500	10 582 650,00	5,03
NEXUS AG	EUR	64 100	3 576 780,00	1,70
TOTAL ALLEMAGNE			38 420 065,72	18,28
BELGIQUE				
KINEPOLIS GROUP SA	EUR	79 000	3 063 620,00	1,46
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	72 000	5 296 320,00	2,52
TOTAL BELGIQUE			8 359 940,00	3,98
DANEMARK				
GENMAB	DKK	6 080	2 404 529,01	1,14
GN GREAT NORDIC	DKK	32 000	687 420,16	0,33
NOVO NORDISK AS	DKK	70 500	8 892 489,75	4,23
TOTAL DANEMARK			11 984 438,92	5,70
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	57 800	7 652 720,00	3,64
AMUNDI	EUR	69 500	3 683 500,00	1,75
AXA	EUR	226 000	5 888 430,00	2,81
BIOMERIEUX	EUR	44 300	4 337 856,00	2,06
BOIRON	EUR	8 000	405 600,00	0,19
DANONE	EUR	83 000	4 086 090,00	1,94
Equasens	EUR	68 500	5 116 950,00	2,44
ESSILORLUXOTTICA	EUR	61 100	10 338 120,00	4,92
EUROAPI SASU	EUR	63 000	872 550,00	0,41
GROUPE FNAC	EUR	44 000	1 515 360,00	0,72
HERMES INTERNATIONAL	EUR	7 200	10 404 000,00	4,95
IPSEN	EUR	43 700	4 391 850,00	2,09
L'OREAL	EUR	12 300	4 103 280,00	1,95
SANOFI	EUR	119 000	10 690 960,00	5,09
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	27 500	8 318 750,00	3,96
SEB	EUR	67 000	5 242 750,00	2,50
SOMFY	EUR	20 600	2 945 800,00	1,41
TRIGANO SA	EUR	36 450	4 651 020,00	2,21
TOTAL FRANCE			94 645 586,00	45,04
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	200 000	5 564 000,00	2,65
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	259 000	4 303 285,00	2,05
BANCA GENERALI SPA	EUR	84 500	2 709 070,00	1,29
DIASORIN SPA	EUR	25 000	3 260 000,00	1,55
TOTAL ITALIE			15 836 355,00	7,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	32 000	2 145 920,00	1,02
TOTAL LUXEMBOURG			2 145 920,00	1,02
PAYS-BAS				
ARGEN-X SE - W/I	EUR	8 500	2 960 550,00	1,41
QIAGEN N.V.	EUR	127 500	5 993 775,00	2,85
TOTAL PAYS-BAS			8 954 325,00	4,26
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	52 900	6 690 857,23	3,19
TOTAL ROYAUME-UNI			6 690 857,23	3,19
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	30 085	3 273 389,76	1,56
NOVARTIS AG-REG	CHF	59 000	5 008 439,12	2,39
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	13 200	3 894 180,97	1,85
TOTAL SUISSE			12 176 009,85	5,80
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			199 213 497,72	94,81
TOTAL Actions et valeurs assimilées			199 213 497,72	94,81
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	2 670	10 472 060,40	4,98
TOTAL FRANCE			10 472 060,40	4,98
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 472 060,40	4,98
TOTAL Organismes de placement collectif			10 472 060,40	4,98
Créances			37 939,66	0,02
Dettes			-263 027,01	-0,13
Comptes financiers			662 951,81	0,32
Actif net			210 123 422,58	100,00

Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	EUR	204,9118	158 521,11
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	EUR	779 126,3020	123,77
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	EUR	309 650,1698	262,15
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H	USD	434,2761	84,96

RMM STRATEGIE MODEREE

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	42 881 840,56	46 399 693,28
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 256 279,50	5 186 065,95
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 256 279,50	5 186 065,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	40 625 561,06	41 213 627,33
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	36 723 395,63	40 150 776,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	2 790 901,05	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 111 264,38	1 062 850,61
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	7 161,90	259 572,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 161,90	259 572,81
COMPTES FINANCIERS	25 389,33	1 850,04
Liquidités	25 389,33	1 850,04
TOTAL DE L'ACTIF	42 914 391,79	46 661 116,13

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	43 042 208,57	45 982 633,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-49 210,43	735 236,35
Résultat de l'exercice (a,b)	-96 620,23	-147 517,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	42 896 377,91	46 570 352,19
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	18 013,88	90 763,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	18 013,88	90 763,94
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	42 914 391,79	46 661 116,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 714,41	5 989,76
Produits sur obligations et valeurs assimilées	12 091,34	43 764,22
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	19 805,75	49 753,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 168,83	1 525,82
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 168,83	1 525,82
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	17 636,92	48 228,16
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	115 972,83	137 928,88
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-98 335,91	-89 700,72
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 715,68	-57 816,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-96 620,23	-147 517,51

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007035555 - Action RMM STRATEGIE MODEREE C : Taux de frais maximum de 1% TTC hors OPC.
FR0014003AM3 - Action RMM STRATEGIE MODEREE C2 : Taux de frais maximum de 0,80% TTC hors OPC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commission de surperformance :

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence. Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (10% MSCI USA NR EUR + 10% MSCI Europe NR EUR + 2% MSCI Japan NR EUR + 3% MSCI Emerging Markets NR EUR + 75% [ESTER capitalisé + 0,085%]) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :
 - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
 - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
 - (iii) ou à défaut le 1er janvier 2022,
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminuera. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la Société de gestion.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque action par rapport à celle de l'indicateur de référence, les actionnaires du compartiment sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie d'actions par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : am.eu.rothschildandco.com.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action RMM STRATEGIE MODEREE C	Capitalisation	Capitalisation
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	46 570 352,19	22 103 943,94
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	11 665 529,04	33 437 868,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 418 149,65	-10 972 139,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	652 745,89	746 241,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-883 277,78	-103 602,45
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-31 104,73	-24 064,92
Différences de change	192 638,83	227 051,59
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 754 019,97	1 244 754,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-981 534,70</i>	<i>2 772 485,27</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 772 485,27</i>	<i>-1 527 731,20</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-98 335,91	-89 700,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	42 896 377,91	46 570 352,19

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 825 785,00	4,26
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	430 494,50	1,00
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 256 279,50	5,26
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 801 869,50	4,20	0,00	0,00	454 410,00	1,06	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 389,33	0,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 825 785,00	4,26	0,00	0,00	430 494,50	1,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 389,33	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	2 822 491,98	6,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	22 209,94	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	7 161,90
TOTAL DES CRÉANCES		7 161,90
DETTES		
	Rachats à payer	9 832,09
	Frais de gestion fixe	7 997,90
	Frais de gestion variable	183,89
TOTAL DES DETTES		18 013,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-10 851,98

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action RMM STRATEGIE MODEREE C		
Actions souscrites durant l'exercice	78 679,3572	11 559 479,54
Actions rachetées durant l'exercice	-77 501,5556	-11 326 970,40
Solde net des souscriptions/rachats	1 177,8016	232 509,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	296 862,9252	
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2		
Actions souscrites durant l'exercice	1 097,8209	106 049,50
Actions rachetées durant l'exercice	-933,5441	-91 179,25
Solde net des souscriptions/rachats	164,2768	14 870,25
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 614,2768	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action RMM STRATEGIE MODEREE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE MODEREE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	132 982,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	183,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	17 445,25
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	305,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	53,54

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			33 151 840,23
	FR0013513165	R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	2 025 333,88
	FR0011499607	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	4 805 874,00
	FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	2 970 253,76
	FR0010671479	R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	269 478,84
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	1 019 706,88
	FR0010784348	R-CO CONVICTION FRANCE C EUR	1 061 320,65
	FR00140060X7	R-CO CONVICTION SUBFIN I	1 238 169,51
	FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	1 834 232,40
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	3 924 733,80
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	936 456,03
	FR0010906305	R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	957 291,51
	FR0013476249	R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY IC EUR	1 698 682,30
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	4 476 541,71
	FR0013417524	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	2 221 711,80
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	396 134,12
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	2 204 654,66
	LU1734559922	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CI EUR	1 111 264,38
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			33 151 840,23

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-96 620,23	-147 517,51
Total	-96 620,23	-147 517,51

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE MODEREE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-96 379,08	-147 519,82
Total	-96 379,08	-147 519,82

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-241,15	2,31
Total	-241,15	2,31

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-49 210,43	735 236,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-49 210,43	735 236,35

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE MODEREE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-49 041,57	735 158,29
Total	-49 041,57	735 158,29

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-168,86	78,06
Total	-168,86	78,06

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	21 969 574,49	23 249 144,68	22 103 943,94	46 570 352,19	42 896 377,91
Action RMM STRATEGIE MODEREE C en EUR					
Actif net	21 969 574,49	0,00	22 103 943,94	46 426 507,28	42 749 416,28
Nombre de titres	166 235,6244	0,00	150 232,1432	295 685,1236	296 862,9252
Valeur liquidative unitaire	132,16	0,00	147,13	157,01	144,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,39	0,00	0,35	2,48	-0,16
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,46	0,00	-0,40	-0,49	-0,32
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2 en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	143 844,91	146 961,63
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1 450,0000	1 614,2768
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	99,20	91,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,05	-0,10
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
PAYS-BAS				
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 22-06-32	EUR	430 000	430 494,50	1,00
TOTAL PAYS-BAS			430 494,50	1,00
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK AUTRE V 09-02-24 CV RCB	EUR	450 000	454 410,00	1,06
MORGAN STANLEY AND CO INTL ZCP 06-06-25 CV RCB	EUR	1 500 000	1 371 375,00	3,20
TOTAL ROYAUME-UNI			1 825 785,00	4,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 256 279,50	5,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 256 279,50	5,26
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	EUR	23 605,29	2 025 333,88	4,72
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	EUR	47,4258	4 805 874,00	11,21
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	2 272	2 970 253,76	6,92
R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	EUR	1	269 478,84	0,63
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	6,0393	1 019 706,88	2,38
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR	EUR	1 261	1 061 320,65	2,47
R-CO CONVICTION SUBFIN I	EUR	1 413	1 238 169,51	2,88
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	EUR	1 716	1 834 232,40	4,28
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	39 169	3 924 733,80	9,15
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	12 113	936 456,03	2,18
R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	EUR	5,9631	957 291,51	2,23
R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY IC EUR	EUR	1 565	1 698 682,30	3,96
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	39 873	4 476 541,71	10,44
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	EUR	21 945	2 221 711,80	5,18
RMM COURT TERME C	EUR	101	396 134,12	0,92
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	2 243,0786	2 204 654,66	5,14
TOTAL FRANCE			32 040 575,85	74,69
IRLANDE				
CSETF S&P 500	USD	2 342	872 252,93	2,03
HERMES GL EMER MKT-R EUR ACC	EUR	213 140	916 459,37	2,14
TOTAL IRLANDE			1 788 712,30	4,17
LUXEMBOURG				
AM IS US T 7-10 UEC	USD	3 340	775 032,81	1,81
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	808	943 868,43	2,20
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	6 879	346 013,83	0,81
TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC	USD	20 206	829 192,41	1,93
TOTAL LUXEMBOURG			2 894 107,48	6,75
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			36 723 395,63	85,61
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	20 619	1 693 300,32	3,95
TOTAL IRLANDE			1 693 300,32	3,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
AM IS S&P500 UEDHUC	EUR	11 567	1 097 600,73	2,56
TOTAL LUXEMBOURG			1 097 600,73	2,56
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			2 790 901,05	6,51
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
LUXEMBOURG				
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CI EUR	EUR	9 857	1 111 264,38	2,59
TOTAL LUXEMBOURG			1 111 264,38	2,59
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			1 111 264,38	2,59
TOTAL Organismes de placement collectif			40 625 561,06	94,71
Créances			7 161,90	0,01
Dettes			-18 013,88	-0,04
Comptes financiers			25 389,33	0,06
Actif net			42 896 377,91	100,00

Action RMM STRATEGIE MODEREE C	EUR	296 862,9252	144,00
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2	EUR	1 614,2768	91,04

RMM STRATEGIE DYNAMIQUE

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	40 310 061,75	45 422 303,23
Actions et valeurs assimilées	9 240 553,43	11 658 469,57
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9 240 553,43	11 658 469,57
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 816 783,65	7 018 869,05
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 816 783,65	7 018 869,05
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	29 252 724,67	26 744 964,61
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 020 582,53	26 744 964,61
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	4 232 142,14	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	20 319,41	8 734,86
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	20 319,41	8 734,86
COMPTES FINANCIERS	36 763,07	16 809,87
Liquidités	36 763,07	16 809,87
TOTAL DE L'ACTIF	40 367 144,23	45 447 847,96

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	41 205 939,05	42 156 765,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-720 472,47	3 255 719,18
Résultat de l'exercice (a,b)	-145 429,81	-218 429,95
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	40 340 036,77	45 194 054,92
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	27 107,46	253 793,04
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 107,46	253 793,04
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	40 367 144,23	45 447 847,96

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	188 405,98	68 981,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	695,18	2 626,05
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	189 101,16	71 607,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 225,03	1 676,55
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 225,03	1 676,55
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	186 876,13	69 931,13
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	333 732,20	247 137,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-146 856,07	-177 205,87
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 426,26	-41 224,08
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-145 429,81	-218 429,95

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007035563 - Action RMM STRATEGIE DYNAMIQUE C : Taux de frais maximum de 1,40% TTC hors OPC du groupe Rothschild Martin Maurel.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commission de surperformance :

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence.

Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (30% MSCI USA NR EUR + 30% MSCI Europe NR EUR + 6% MSCI Japan NR EUR + 9% MSCI Emerging Markets NR EUR + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%]) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :
 - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
 - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
 - (iii) ou à défaut le 1er janvier 2022,
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminuera. En cas de sousperformance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la Société de gestion.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque action par rapport à celle de l'indicateur de référence, les actionnaires du compartiment sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie d'actions par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : am.eu.rothschildandco.com.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action RMM STRATEGIE DYNAMIQUE C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	45 194 054,92	25 146 390,69
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 651 253,68	22 781 533,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 774 693,07	-6 404 381,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 096 198,78	3 156 678,51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 410 227,64	-290 755,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	138,55	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-0,01	0,00
Frais de transactions	-57 846,84	-74 179,13
Différences de change	641 366,61	542 986,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 853 352,14	512 988,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 668 715,03	4 184 637,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 184 637,11	-3 671 649,04
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-146 856,07	-177 205,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	40 340 036,77	45 194 054,92

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	610 397,90	1,51
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 206 385,75	2,99
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 816 783,65	4,50
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 816 783,65	4,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 763,07	0,09
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 816 783,65	4,50
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	36 763,07	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 349 057,84	10,78	631 471,93	1,57	444 075,61	1,10	349 001,22	0,87
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 047 536,24	7,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	319,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	17 723,35	0,04	1 723,48	0,00	7 925,01	0,02	8 161,15	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	20 000,00
	Coupons et dividendes en espèces	319,41
TOTAL DES CRÉANCES		20 319,41
DETTES		
	Frais de gestion fixe	27 028,70
	Frais de gestion variable	78,76
TOTAL DES DETTES		27 107,46
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-6 788,05

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	56 450,3328	8 651 253,68
Actions rachetées durant l'exercice	-45 323,3305	-6 774 693,07
Solde net des souscriptions/rachats	11 127,0023	1 876 560,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	280 962,5737	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	331 841,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	78,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-1 812,20

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			21 117 286,55
	FR0000284150	ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	518 611,86
	FR0013329943	ESSOR USA OPPORTUNITIES I EUR	585 642,27
	FR0011499607	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	1 778 563,92
	FR0010671479	R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	1 577 097,96
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	2 086 285,18
	FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	432 904,50
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	799 395,60
	FR0014008MC8	R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	446 231,55
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	1 906 232,67
	FR0010906305	R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	457 735,95
	FR0013476249	R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY IC EUR	346 248,98
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	3 831 391,42
	FR0011069137	RMM ACTIONS USA H	1 389 192,15
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	729 514,32
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	4 232 238,22
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			21 117 286,55

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-145 429,81	-218 429,95
Total	-145 429,81	-218 429,95

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-145 429,81	-218 429,95
Total	-145 429,81	-218 429,95

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-720 472,47	3 255 719,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-720 472,47	3 255 719,18

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-720 472,47	3 255 719,18
Total	-720 472,47	3 255 719,18

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	18 773 588,35	20 202 743,40	25 146 390,69	45 194 054,92	40 340 036,77
Nombre de titres	163 306,6720	146 923,5271	168 164,9867	269 835,5714	280 962,5737
Valeur liquidative unitaire	114,96	137,51	149,53	167,49	143,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	25,18	0,30	3,51	12,06	-2,56
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,07	-0,72	-1,64	-0,80	-0,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
MANULIFE FINANCIAL CORP	USD	32 786	548 380,12	1,36
TOTAL CANADA			548 380,12	1,36
ETATS-UNIS				
ALPHABET-C-	USD	3 740	311 129,01	0,77
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	2 399	482 004,22	1,19
MICROSOFT CORP	USD	2 630	591 343,15	1,47
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	3 641	399 431,29	0,99
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 621	308 557,68	0,76
SERVICENOW INC	USD	905	329 443,42	0,82
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	1 336	689 782,34	1,71
THE WALT DISNEY	USD	2 901	236 301,22	0,59
VISA INC CLASS A	USD	2 324	452 685,39	1,12
TOTAL ETATS-UNIS			3 800 677,72	9,42
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	3 229	358 483,58	0,89
BNP PARIBAS	EUR	7 377	392 825,25	0,97
CAPGEMINI SE	EUR	2 407	375 371,65	0,93
KERING	EUR	797	378 973,50	0,94
THALES	EUR	3 662	436 876,60	1,08
TOTALENERGIES SE	EUR	8 181	479 815,65	1,19
TOTAL FRANCE			2 422 346,23	6,00
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	19 200	199 127,02	0,50
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	10 765	432 344,91	1,07
TOTAL ILES CAIMANS			631 471,93	1,57
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	822	414 123,60	1,03
TOTAL PAYS-BAS			414 123,60	1,03
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	3 511	444 075,61	1,10
TOTAL ROYAUME-UNI			444 075,61	1,10
SUISSE				
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 183	349 001,22	0,87
UBS AG ZCP 19-12-29	EUR	513 000	630 477,00	1,56
TOTAL SUISSE			979 478,22	2,43
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 240 553,43	22,91
TOTAL Actions et valeurs assimilées			9 240 553,43	22,91
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
PAYS-BAS				
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-07-32 CV RCB	EUR	602 000	610 397,90	1,51
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 22-06-32	EUR	1 205 000	1 206 385,75	2,99
TOTAL PAYS-BAS			1 816 783,65	4,50

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 816 783,65	4,50
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 816 783,65	4,50
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	102	518 611,86	1,29
ESSOR USA OPPORTUNITIES I EUR	EUR	4,238	585 642,27	1,45
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	EUR	17,5514	1 778 563,92	4,41
R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	EUR	5,8524	1 577 097,96	3,91
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	12,3562	2 086 285,18	5,17
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	EUR	405	432 904,50	1,07
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	7 978	799 395,60	1,97
R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	EUR	6 005	446 231,55	1,11
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	24 657	1 906 232,67	4,72
R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	EUR	2,8513	457 735,95	1,14
R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY IC EUR	EUR	319	346 248,98	0,86
R-CO VALOR P EUR	EUR	2 071	3 831 391,42	9,50
RMM ACTIONS USA H	EUR	8 345	1 389 192,15	3,44
RMM COURT TERME C	EUR	186	729 514,32	1,81
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	4 306	4 232 238,22	10,49
TOTAL FRANCE			21 117 286,55	52,34
IRLANDE				
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	6 879	783 685,52	1,94
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	9 379	219 280,07	0,55
HERMES GL EMER MKT-R EUR ACC	EUR	133 795	575 291,74	1,43
TOTAL IRLANDE			1 578 257,33	3,92
LUXEMBOURG				
AM IS US T 7-10 UEC	USD	3 158	732 800,49	1,81
COM SELEC WPS SEL GRW EUR H C	EUR	40	280 468,00	0,70
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	23 327	1 173 348,54	2,91
MISF US ADVANTAGE FD CL.Z CAP.	USD	1 806	138 421,62	0,34
TOTAL LUXEMBOURG			2 325 038,65	5,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			25 020 582,53	62,02
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	51 534	4 232 142,14	10,50
TOTAL IRLANDE			4 232 142,14	10,50
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			4 232 142,14	10,50
TOTAL Organismes de placement collectif			29 252 724,67	72,52
Créances			20 319,41	0,05
Dettes			-27 107,46	-0,07
Comptes financiers			36 763,07	0,09
Actif net			40 340 036,77	100,00

Action RMM STRATEGIE DYNAMIQUE C	EUR	280 962,5737	143,58
----------------------------------	-----	--------------	--------

RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	84 065 957,27	89 881 803,06
Actions et valeurs assimilées	13 466 417,72	15 176 994,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	13 466 417,72	15 176 994,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 528 860,00	14 132 569,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 528 860,00	14 132 569,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	65 070 679,55	60 572 238,85
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	56 010 135,49	58 979 358,63
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	7 367 773,98	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 692 770,08	1 592 880,22
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	24 796,84	115 165,82
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 796,84	115 165,82
COMPTES FINANCIERS	51 381,42	34 663,68
Liquidités	51 381,42	34 663,68
TOTAL DE L'ACTIF	84 142 135,53	90 031 632,56

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	85 813 802,46	85 847 101,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 451 564,92	4 450 968,77
Résultat de l'exercice (a,b)	-256 301,91	-328 701,98
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	84 105 935,63	89 969 367,91
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	36 199,90	62 264,65
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	36 199,90	62 264,65
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	84 142 135,53	90 031 632,56

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	239 384,63	73 061,24
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 993,94	55 832,10
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	254 378,57	128 893,34
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 313,61	2 785,40
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 313,61	2 785,40
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	250 064,96	126 107,94
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	505 850,11	326 814,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-255 785,15	-200 706,55
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-516,76	-127 995,43
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-256 301,91	-328 701,98

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013329349 - Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D : Taux de frais maximum de 1,20% TTC hors OPC du groupe Rothschild Martin Maurel.

FR0007035571 - Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC hors OPC du groupe Rothschild Martin Maurel.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commission de surperformance

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence. Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (20% MSCI USA NR EUR + 20% MSCI Europe NR EUR + 4% MSCI Japan NR EUR + 6% MSCI Emerging Markets NR EUR + 50% [ESTER capitalisé + 0,085%]) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence

• dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :

(i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,

(ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,

(iii) ou à défaut le 1er janvier 2022,

et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminuera. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant

l'exercice seront versées à la Société de gestion.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque action par rapport à celle

de l'indicateur de référence, les actionnaires du compartiment sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie d'actions par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : am.eu.rothschildandco.com.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C	Capitalisation	Capitalisation
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	89 969 367,91	35 940 360,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 949 310,04	59 116 021,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 217 138,94	-9 521 877,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 573 851,92	3 297 880,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 385 748,11	-229 482,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-293 681,11	-173 026,20
Différences de change	1 457 946,98	842 118,52
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-9 692 187,91	898 079,84
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-4 577 018,99</i>	<i>5 115 168,92</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-5 115 168,92</i>	<i>-4 217 089,08</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-255 785,15	-200 706,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	84 105 935,63	89 969 367,91

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 726 790,00	4,43
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 802 070,00	2,14
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	5 528 860,00	6,57
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 528 860,00	6,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 381,42	0,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 017 025,00	3,59	0,00	0,00	2 511 835,00	2,99
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	51 381,42	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 996 149,60	5,94	811 287,70	0,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	7 614 175,93	9,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	645,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 958,63	0,01	40 195,90	0,05	0,01	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	20 300,01
	Rétrocession de frais de gestion	3 851,08
	Coupons et dividendes en espèces	645,75
TOTAL DES CRÉANCES		24 796,84
DETTES		
	Frais de gestion fixe	36 103,48
	Frais de gestion variable	96,42
TOTAL DES DETTES		36 199,90
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-11 403,06

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C		
Actions souscrites durant l'exercice	93 166,6904	15 949 310,04
Actions rachetées durant l'exercice	-61 397,3574	-10 208 257,44
Solde net des souscriptions/rachats	31 769,3330	5 741 052,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	518 876,9023	
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-80,0000	-8 881,50
Solde net des souscriptions/rachats	-80,0000	-8 881,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	680,0746	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	518 481,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	96,42
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	13 156,05
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	439,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	11,19

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			47 590 939,23
	FR0000284150	ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	767 748,93
	FR0013513165	R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	3 076 318,67
	FR0011499607	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	4 724 715,13
	FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	1 185 748,31
	FR0010671479	R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	1 312 308,06
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	2 588 582,80
	FR00140060X7	R-CO CONVICTION SUBFIN I	1 600 069,02
	FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	2 080 079,40
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	5 052 084,00
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	2 461 318,47
	FR0010906305	R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	1 245 967,13
	FR0013476249	R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY IC EUR	3 111 899,14
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	10 125 406,76
	FR0013417524	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	1 614 170,56
	FR0011069137	RMM ACTIONS USA H	1 556 161,56
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	94 130,88
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	3 301 460,33
	LU1734559922	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CI EUR	1 692 770,08
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			47 590 939,23

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-256 301,91	-328 701,98
Total	-256 301,91	-328 701,98

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-256 090,08	-328 584,42
Total	-256 090,08	-328 584,42

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-211,83	-117,56
Total	-211,83	-117,56

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 451 564,92	4 450 968,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 451 564,92	4 450 968,77

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 450 365,41	4 446 600,70
Total	-1 450 365,41	4 446 600,70

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 199,51	4 368,07
Total	-1 199,51	4 368,07

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	20 359 428,01	24 512 139,18	35 940 360,65	89 969 367,91	84 105 935,63
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C en EUR					
Actif net	20 359 428,01	24 512 139,18	35 805 579,83	89 880 868,00	84 036 432,17
Nombre de titres	148 905,2296	155 059,3024	212 080,1113	487 107,5693	518 876,9023
Valeur liquidative unitaire	136,73	158,08	168,83	184,52	161,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	16,84	-0,09	2,76	9,12	-2,79
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,81	-0,50	-1,65	-0,67	-0,49
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D en EUR					
Actif net	0,00	0,00	134 780,82	88 499,91	69 503,46
Nombre de titres	0,00	0,00	1 268,0746	760,0746	680,0746
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	106,29	116,44	102,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	1,73	5,74	-1,76
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,99	-0,15	-0,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ALPHABET-C-	USD	8 785	730 820,41	0,87
AMAZON.COM INC	USD	6 440	507 181,70	0,61
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	3 606	838 819,29	0,99
MICROSOFT CORP	USD	3 399	764 249,18	0,91
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	2 701	1 394 537,49	1,66
TOTAL ETATS-UNIS			4 235 608,07	5,04
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	8 101	899 373,02	1,07
AIR LIQUIDE	EUR	7 214	955 133,60	1,14
ALSTOM	EUR	31 415	716 890,30	0,85
BNP PARIBAS	EUR	15 242	811 636,50	0,97
ESSILORLUXOTTICA	EUR	5 670	959 364,00	1,14
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 171	1 476 062,90	1,76
TOTALENERGIES SE	EUR	16 734	981 449,10	1,16
TOTAL FRANCE			6 799 909,42	8,09
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	3 040	760 541,53	0,90
TOTAL IRLANDE			760 541,53	0,90
SUISSE				
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 750	811 287,70	0,96
UBS AG ZCP 19-12-29	EUR	699 000	859 071,00	1,02
TOTAL SUISSE			1 670 358,70	1,98
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 466 417,72	16,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées			13 466 417,72	16,01
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
PAYS-BAS				
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-07-32 CV RCB	EUR	700 000	709 765,00	0,85
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 22-06-32	EUR	1 800 000	1 802 070,00	2,14
TOTAL PAYS-BAS			2 511 835,00	2,99
ROYAUME-UNI				
MORGAN STANLEY AND CO INTL ZCP 06-06-25 CV RCB	EUR	3 300 000	3 017 025,00	3,58
TOTAL ROYAUME-UNI			3 017 025,00	3,58
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 528 860,00	6,57
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			5 528 860,00	6,57
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	151	767 748,93	0,92
R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	EUR	35 854,53	3 076 318,67	3,66
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	EUR	46,6249	4 724 715,13	5,61
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	907	1 185 748,31	1,41
R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	EUR	4,8698	1 312 308,06	1,56

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	15,3311	2 588 582,80	3,08
R-CO CONVICTION SUBFIN I	EUR	1 826	1 600 069,02	1,90
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	EUR	1 946	2 080 079,40	2,47
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	50 420	5 052 084,00	6,00
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	31 837	2 461 318,47	2,92
R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	EUR	7,7613	1 245 967,13	1,49
R-CO THEMATIC TARGET 2026 HY IC EUR	EUR	2 867	3 111 899,14	3,70
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	90 188	10 125 406,76	12,04
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	EUR	15 944	1 614 170,56	1,92
RMM ACTIONS USA H	EUR	9 348	1 556 161,56	1,85
RMM COURT TERME C	EUR	24	94 130,88	0,11
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	3 359	3 301 460,33	3,93
TOTAL FRANCE			45 898 169,15	54,57
IRLANDE				
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	13 483	1 536 041,86	1,82
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	13 770	321 941,21	0,38
HERMES GL EMER MKT-R EUR ACC	EUR	183 446	788 781,11	0,94
TOTAL IRLANDE			2 646 764,18	3,14
LUXEMBOURG				
AM IS US T 7-10 UEC	USD	12 931	3 000 583,63	3,57
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	1 463	1 709 009,30	2,03
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	47 797	2 404 190,00	2,86
MISF US ADVANTAGE FD CL.Z CAP.	USD	4 585	351 419,23	0,42
TOTAL LUXEMBOURG			7 465 202,16	8,88
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			56 010 135,49	66,59
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	89 716	7 367 773,98	8,76
TOTAL IRLANDE			7 367 773,98	8,76
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			7 367 773,98	8,76
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
LUXEMBOURG				
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CI EUR	EUR	15 015	1 692 770,08	2,02
TOTAL LUXEMBOURG			1 692 770,08	2,02
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			1 692 770,08	2,02
TOTAL Organismes de placement collectif			65 070 679,55	77,37
Créances			24 796,84	0,03
Dettes			-36 199,90	-0,04
Comptes financiers			51 381,42	0,06
Actif net			84 105 935,63	100,00

Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D	EUR	680,0746	102,20
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C	EUR	518 876,9023	161,96

R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	370 000,00	3 570 000,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	282 940 512,20	207 992 948,45
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	253 233 859,79	190 160 890,12
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	253 233 859,79	190 160 890,12
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	20 680 691,12	16 297 217,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	20 680 691,12	16 297 217,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	9 025 961,29	1 534 841,23
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	185 695,50	145 191,19
Autres opérations	8 840 265,79	1 389 650,04
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	23 140 160,79	532 588,15
Opérations de change à terme de devises	20 700 514,51	0,00
Autres	2 439 646,28	532 588,15
COMPTES FINANCIERS	1 873 443,30	695 592,07
Liquidités	1 873 443,30	695 592,07
TOTAL DE L'ACTIF	308 324 116,29	212 791 128,67

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	264 681 581,12	202 327 192,55
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 342 029,70	1 922 727,79
Résultat de l'exercice (a,b)	8 130 719,67	3 301 799,87
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	276 154 330,49	207 551 720,21
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 753 182,27	4 680 416,02
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 753 182,27	4 680 416,02
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	185 695,48	145 190,36
Autres opérations	8 567 486,79	4 535 225,66
DETTES	23 416 603,53	550 302,06
Opérations de change à terme de devises	20 609 714,96	0,00
Autres	2 806 888,57	550 302,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	8 690,38
Concours bancaires courants	0,00	8 690,38
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	308 324 116,29	212 791 128,67

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S36	0,00	25 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0323	65 769 555,23	0,00
US 10Y ULT 0322	0,00	28 056 628,55
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
SWP EUR SL6O4RLQ3	0,00	23 500 000,00
SWP EUR SL6O4RLT7	0,00	3 830 000,00
swap SL02194B	0,00	7 121 742,76
FIX/2.471/CBA3M/0.0	0,00	8 684 777,33
L3MUSD/0.9759/FIX/1.	0,00	11 367 649,65
FIX/-0.091/E6R/0.0	0,00	27 500 000,00
E6R/0.0/FIX/0.574	0,00	4 600 000,00
FIX/-0.111/E6R/0.0	0,00	48 500 000,00
E6R/0.0/FIX/0.305	0,00	8 100 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.349	0,00	66 000 000,00
E6R/0.0/FIX/1.6495	25 000 000,00	0,00
CHFOIS/0.0/FIX/0.985	50 776 886,35	0,00
E6R/0.0/FIX/1.984	10 750 000,00	0,00
FIX/1.6605/E6R/0.0	50 000 000,00	0,00
FIX/1.776/CHFOIS/0.0	10 917 030,57	0,00
NIBO6R/0.0/FIX/3.31	18 071 486,91	0,00
FIX/2.05/NIBO6R/0.0	33 289 581,15	0,00
NIBO6R/0.0/FIX/1.888	12 459 814,66	0,00
FIX/2.8211/SOFFRATE/	15 938 496,15	0,00
SOFFRATE/0.0/FIX/2.7	3 984 624,04	0,00
SOFFRATE/0.0/FIX/2.6	10 781 923,87	0,00
Swaps d'inflation		
SWP INFL 24/05/31	0,00	9 712 166,70
SWP INFLA 15/04/32	20 000 000,00	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 292,60	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 236,00	2 281,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 965 539,24	4 406 537,02
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	1 562 214,35	270 320,73
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	9 541 282,19	4 679 138,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	1 034 963,51	241 343,69
Charges sur dettes financières	31 540,92	45 493,07
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 066 504,43	286 836,76
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 474 777,76	4 392 302,19
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 498 728,77	1 292 942,19
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 976 048,99	3 099 360,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 154 670,68	202 439,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	8 130 719,67	3 301 799,87

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013417532 - Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR : Taux de frais maximum de 0.45 % TTC

FR0013417524 - Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR : Taux de frais maximum de 0.90 % TTC

FR0014009K66 - Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H : Taux de frais maximum de 0,60 % TTC

FR0014009K58 - Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H : Taux de frais maximum de 0,90 % TTC

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment dépasse un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1.50% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Commission de surperformance :

La méthode de calcul de la commission de surperformance sera la suivante :

La commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de trois ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupon réinvesti et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un Fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment lors (i) de la clôture de l'exercice précédent si des frais de surperformance ont été prélevés sur cette clôture, ou à défaut (ii) de la clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement de frais de surperformance sur les trois derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices, ou à défaut (iii) de la clôture de l'exercice précédent si aucun frais de surperformance n'a été prélevé sur les deux derniers exercices, (iv) ou à défaut la date de création du compartiment.

- et bénéficiant d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du Fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le Fonds de référence, est prélevée.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du Fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la Société de Gestion.

Par ailleurs la société de gestion ne perçoit aucune commission en nature.

Des frais liés à la recherche au sens de l'Article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment.

Pour toute information complémentaire, se reporter au rapport annuel de la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	207 551 720,21	119 117 233,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	108 897 146,67	103 897 186,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 107 392,28	-21 130 602,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 280 685,59	4 103 706,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 853 580,51	-929 060,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	35 950 468,11	13 097 658,02
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 774 946,98	-15 305 497,84
Frais de transactions	-511 399,87	-70 047,75
Différences de change	1 187 176,53	1 229 897,32
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-37 819 395,49	103 608,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-31 080 022,95	6 739 372,54
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-6 739 372,54	-6 635 763,88
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 377 849,52	338 328,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	87 083,53	-3 290 765,99
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 290 765,99	3 629 094,46
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 976 048,99	3 099 360,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	276 154 330,49	207 551 720,21

(*) 31/12/2021 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

(**) 30/12/2022 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 666 025,00	1,33
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 955 649,95	4,33
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	991 740,63	0,36
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	236 620 444,21	85,68
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	253 233 859,79	91,70
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	327 739 398,92	118,68
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	327 739 398,92	118,68

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	370 000,00	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	240 655 790,42	87,15	0,00	0,00	12 578 069,37	4,55	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 873 443,30	0,68
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	197 594 291,05	71,55	0,00	0,00	60 917 030,57	22,06	69 228 077,30	25,07

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,13
Obligations et valeurs assimilées	1 712 536,97	0,62	0,00	0,00	54 428 972,62	19,71	69 009 153,10	24,99	128 083 197,10	46,38
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 873 443,30	0,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	18 071 486,91	6,54	166 546 441,58	60,31	143 121 470,43	51,83

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 NOK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	22 470 450,87	8,14	0,00	0,00	0,00	0,00	1 507 117,70	0,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	929 146,28	0,34	0,00	0,00	629 483,73	0,23	0,00	0,00
Comptes financiers	1 094 717,74	0,40	247 293,57	0,09	119 525,22	0,04	104 570,52	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	18 069 292,82	6,54	0,00	0,00	0,00	0,00	1 909 637,50	0,69
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	96 474 599,28	34,94	63 820 882,72	23,11	61 693 916,92	22,34	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	629 483,73
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	20 071 030,78
	Dépôts de garantie en espèces	914 119,63
	Coupons et dividendes en espèces	25 526,65
	Collatéraux	1 500 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		23 140 160,79
DETTES		
	Vente à terme de devise	19 978 930,32
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	630 784,64
	Rachats à payer	10 022,76
	Frais de gestion fixe	136 828,00
	Frais de gestion variable	37,81
	Collatéraux	2 660 000,00
TOTAL DES DETTES		23 416 603,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-276 442,74

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H		
Actions souscrites durant l'exercice	5 214,4870	525 141,22
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	5 214,4870	525 141,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 214,4870	
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	193 688,2233	20 157 101,26
Actions rachetées durant l'exercice	-103 514,1812	-10 675 993,69
Solde net des souscriptions/rachats	90 174,0421	9 481 107,57
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	909 380,0708	
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	82 722,9968	88 113 443,15
Actions rachetées durant l'exercice	-6 135,4155	-6 431 398,59
Solde net des souscriptions/rachats	76 587,5813	81 682 044,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	178 932,9636	
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H		
Actions souscrites durant l'exercice	1 000,0000	101 461,04
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 000,0000	101 461,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 000,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	88,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	812 891,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	37,81
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	685 675,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			20 680 691,12
	FR00140060X7	R-CO CONVICTION SUBFIN I	1 752 540,00
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	18 928 151,12
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			20 680 691,12

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	8 130 719,67	3 301 799,87
Total	8 130 719,67	3 301 799,87

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	200,38	0,00
Total	200,38	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 436 654,08	1 233 120,16
Total	2 436 654,08	1 233 120,16

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 693 718,47	2 068 679,71
Total	5 693 718,47	2 068 679,71

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	146,74	0,00
Total	146,74	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 342 029,70	1 922 727,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 342 029,70	1 922 727,79

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-639,17	0,00
Total	-639,17	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 117 316,59	853 770,64
Total	1 117 316,59	853 770,64

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 225 475,23	1 068 957,15
Total	2 225 475,23	1 068 957,15

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-122,95	0,00
Total	-122,95	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	64 113 350,85	119 117 233,79	207 551 720,21	276 154 330,49
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H en CHF				
Actif net en CHF	0,00	0,00	0,00	514 871,25
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	5 214,4870
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	0,00	0,00	98,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,12
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	0,03
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR en EUR				
Actif net	34 783 346,57	54 276 846,99	91 819 469,50	92 025 594,40
Nombre de titres	343 414,1974	502 018,3328	819 206,0287	909 380,0708
Valeur liquidative unitaire	101,29	108,12	112,08	101,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	6,13	1,04	1,22
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,23	0,53	1,50	2,67
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR en EUR				
Actif net	29 330 004,28	64 840 386,80	115 732 250,71	183 505 018,25
Nombre de titres	28 904,1686	59 711,6877	102 345,3823	178 932,9636
Valeur liquidative unitaire	1 014,73	1 085,89	1 130,80	1 025,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,74	61,61	10,44	12,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,55	7,88	20,21	31,82
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H en CHF				
Actif net en CHF	0,00	0,00	0,00	99 303,71
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1 000,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	0,00	0,00	99,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,12
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	0,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
COLLAT CDS JPM	EUR	370 000	370 000,00	0,13
TOTAL Dépôts			370 000,00	0,13
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ACCENTRO REAL ESTATE AG 3.625% 13-02-23	EUR	3 500 000	1 712 536,97	0,62
ALLIANZ SE 3.2% PERP	USD	5 000 000	3 608 733,36	1,31
BAYER 2.375% 12-11-79	EUR	600 000	549 501,70	0,20
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	4 000 000	2 562 253,70	0,93
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	1 500 000	1 483 539,45	0,54
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	1 000 000	902 561,67	0,32
DEUTSCHE BK AUTRE V PERP	EUR	400 000	369 321,21	0,13
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	2 000 000	1 938 508,90	0,70
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 5.75% PERP	EUR	1 600 000	1 284 285,70	0,47
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	1 100 000	898 706,03	0,32
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG 4.0% 31-01-28	EUR	600 000	545 451,90	0,20
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	3 000 000	2 977 186,85	1,08
WUESTENROT WUERTEMBERGISCHE AG 2.125% 10-09-41	EUR	3 100 000	2 197 435,64	0,79
TOTAL ALLEMAGNE			21 030 023,08	7,61
AUSTRALIE				
COBURN RESOURCES PTY 12.0% 20-03-26	USD	1 800 000	1 730 020,63	0,63
TOTAL AUSTRALIE			1 730 020,63	0,63
AUTRICHE				
IMMOFINANZ AG 2.5% 15-10-27	EUR	600 000	480 644,67	0,18
POSAV 5.375% PERP	EUR	1 800 000	1 488 722,67	0,54
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.5% 12-03-30	EUR	1 800 000	1 536 111,86	0,56
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	1 000 000	995 413,77	0,36
RAIFFEISEN BANK INTL AG EUSA5+5.954% PERP	EUR	2 000 000	1 806 419,62	0,65
VILKS BANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	1 800 000	1 748 385,79	0,63
VOLKSBANK WIEN AG SVP 0.875% 23-03-26	EUR	2 000 000	1 768 992,33	0,64
TOTAL AUTRICHE			9 824 690,71	3,56
BELGIQUE				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	2 000 000	1 565 002,05	0,56
AGEAS NV EX FORTIS 1.875% 24-11-51	EUR	1 300 000	929 837,73	0,34
ALIAxis FINANCE 0.875% 08-11-28	EUR	2 000 000	1 500 634,93	0,55
CRELAN 5.375% 31-10-25 EMTN	EUR	3 200 000	3 197 598,90	1,16
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	1 250 000	991 740,63	0,35
VGP 1.5% 08-04-29	EUR	1 600 000	1 073 569,42	0,39
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	2 000 000	1 548 613,42	0,56
TOTAL BELGIQUE			10 806 997,08	3,91
CANADA				
INTL PETROLEUM 7.25% 01-02-27	USD	2 300 000	2 081 776,26	0,75
STERLING RESOURCES 12.0% 16-02-24	USD	2 400 000	2 390 937,32	0,87
TOTAL CANADA			4 472 713,58	1,62
DANEMARK				
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	2 750 000	2 787 493,39	1,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL DANEMARK			2 787 493,39	1,01
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	1 000 000	889 228,26	0,32
BANCO DE BADELL EUSA5+6.051% PERP	EUR	2 400 000	2 365 199,28	0,86
BBVA 5.875% PERP	EUR	1 600 000	1 543 755,11	0,56
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	1 000 000	706 393,89	0,26
CELLNEX FINANCE 1.25% 15-01-29	EUR	1 100 000	893 600,45	0,32
LAR ESPANA REAL ESTATE SOCOMI 1.75% 22-07-26	EUR	1 000 000	812 665,96	0,29
MAPFRE 2.875% 13-04-30	EUR	2 000 000	1 688 976,58	0,61
SCYRSM 3 1/4 04/02/24	EUR	1 500 000	1 513 691,20	0,55
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	2 200 000	1 795 009,84	0,65
TOTAL ESPAGNE			12 208 520,57	4,42
ETATS-UNIS				
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	EUR	3 000 000	2 509 170,83	0,91
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	2 150 000	2 093 803,92	0,76
TOTAL ETATS-UNIS			4 602 974,75	1,67
FINLANDE				
CITYCON OYJ 3.625% PERP	EUR	1 500 000	783 886,85	0,28
CITYCON OYJ 4.496% PERP	EUR	300 000	192 786,33	0,07
FINNAIR 4.25% 19-05-25	EUR	2 000 000	1 500 388,89	0,55
TOTAL FINLANDE			2 477 062,07	0,90
FRANCE				
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	100 000	1 633 700,00	0,59
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	3 000 000	2 773 161,58	1,00
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	1 000 000	899 969,44	0,33
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	600 000	476 868,49	0,17
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	600 000	558 810,49	0,20
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	2 500 000	2 032 325,00	0,74
AXA SA EUAR10+0.05% PERP EMTN	EUR	1 000 000	821 524,11	0,30
BNP PAR 4.625% PERP	USD	3 000 000	2 382 346,94	0,86
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	3 200 000	3 244 662,53	1,17
BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	EUR	2 000 000	1 510 183,56	0,55
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	2 000 000	1 704 528,08	0,62
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	3 000 000	2 166 784,23	0,79
CA 4.75% PERP EMTN	USD	2 600 000	1 966 794,07	0,72
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.498% 07-03-24	EUR	1 000 000	873 301,33	0,32
CCR RE 2.875% 15-07-40	EUR	300 000	245 981,38	0,09
CNP ASSURANCES 4.875% PERP	USD	3 200 000	2 407 352,61	0,87
CNP ASSURANCE TV04-PERP	EUR	1 925 000	1 561 059,50	0,57
EDF 2.625% PERP	EUR	4 000 000	3 193 056,99	1,16
EDF 4.0% PERP	EUR	1 000 000	950 457,60	0,35
EDF 4.5% 04-12-69 EMTN	USD	1 000 000	668 151,13	0,24
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	1 300 000	1 357 898,97	0,49
ERAMET SA 5.1% 28-05-26	EUR	2 000 000	1 984 829,45	0,72
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	600 000	585 343,00	0,21
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	1 500 000	1 406 589,86	0,50
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	1 500 000	1 410 163,75	0,51
IM GROUP SAS 6.625% 01-03-25	EUR	700 000	700 224,00	0,25

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	1 000 000	909 547,12	0,33
KORIAN 4.125% PERP	GBP	1 700 000	1 507 117,70	0,55
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	1 100 000	954 385,67	0,34
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	952 000	820 743,00	0,29
MERCIALYS 2.5% 28-02-29	EUR	2 000 000	1 570 458,77	0,56
MIDCO GB SASU 7.75% 01-11-27	EUR	1 700 000	1 567 038,28	0,57
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 0.625% 21-06-27	EUR	1 500 000	1 242 661,75	0,45
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 3.5% PERP	EUR	2 000 000	1 503 130,00	0,55
ORPEA 2.625% 10-03-25 EMTN	EUR	3 000 000	815 485,27	0,29
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	2 900 000	2 373 637,88	0,86
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	3 000 000	2 758 447,50	1,00
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	500 000	448 644,08	0,16
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	1 000 000	959 656,99	0,35
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	5 500 000	4 742 596,88	1,72
TOTAL FRANCE			61 689 618,98	22,34
HONGRIE				
RAIFFEISEN BANK RT BUDAPEST 8.75% 22-11-25	EUR	1 700 000	1 764 860,94	0,64
TOTAL HONGRIE			1 764 860,94	0,64
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	1 400 000	1 279 363,73	0,47
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	850 000	720 308,98	0,26
BK IRELAND 2.375% 14-10-29	EUR	500 000	466 722,77	0,17
GE CAP EU 3.65% 23-08-32 EMTN	EUR	1 500 000	1 442 542,50	0,52
GRENKE FINANCE 0.625% 09-01-25	EUR	2 000 000	1 793 274,52	0,65
GRENKE FINANCE 3.95% 09-07-25	EUR	1 950 000	1 859 906,13	0,67
GRENKE FINANCE 4.125% 14-10-24	EUR	950 000	927 507,90	0,33
TOTAL IRLANDE			8 489 626,53	3,07
ITALIE				
ANIMA 1.5% 22-04-28	EUR	1 100 000	918 357,60	0,34
AUTOSTRATE PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	4 500 000	3 714 024,76	1,34
BANCA IFIS 4.5% 17-10-27 EMTN	EUR	900 000	864 586,29	0,31
BANCO BPM 3.375% 19-01-32	EUR	4 000 000	3 466 382,19	1,25
BANCO BPM 6.5% PERP	EUR	500 000	471 266,96	0,17
BFF BANK 5.875% PERP	EUR	1 800 000	1 630 243,17	0,59
ENI 2.0% PERP	EUR	2 150 000	1 823 095,30	0,66
ENI 2.625% PERP	EUR	900 000	840 060,74	0,31
GAMMA BID 5.125% 15-07-25	EUR	1 000 000	974 676,67	0,36
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.625% 20-10-28	EUR	850 000	725 738,09	0,26
INTE 6.375% PERP	EUR	1 400 000	1 228 406,27	0,44
LOTTOMATICA 9.75% 30-09-27	EUR	2 100 000	2 236 132,50	0,81
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	1 000 000	873 606,11	0,32
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% PERP	EUR	600 000	565 562,77	0,20
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	2 000 000	1 734 354,27	0,63
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	1 000 000	902 432,61	0,32
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 150 000	1 174 774,94	0,43
TOTAL ITALIE			24 143 701,24	8,74
JAPON				
SOFTBANK GROUP 2.125% 06-07-24	EUR	2 500 000	2 383 654,42	0,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	1 500 000	1 294 850,00	0,47
TOTAL JAPON			3 678 504,42	1,33
JERSEY				
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.625% PERP	EUR	2 000 000	808 667,81	0,29
TOTAL JERSEY			808 667,81	0,29
LUXEMBOURG				
ACEF HOLDING SCA 0.75% 14-06-28	EUR	1 150 000	854 807,92	0,31
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 1.75% 18-08-31	EUR	1 100 000	981 553,58	0,35
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	600 000	529 135,50	0,19
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 1.25% 26-04-27	EUR	3 000 000	2 367 105,41	0,86
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-27	EUR	3 000 000	2 462 480,00	0,89
GAMMA BONDCO SARL 8.125% 15-11-26	EUR	1 500 000	1 305 200,63	0,47
QUINTET PRIVATE BANK 7.5% PERP	EUR	2 000 000	1 935 397,83	0,71
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	4 000 000	3 933 160,27	1,43
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	1 500 000	1 271 702,50	0,46
TOTAL LUXEMBOURG			15 640 543,64	5,67
MAURICE				
BAYPORT MANAGEMENT 13.0% 20-05-25	USD	2 500 000	2 265 687,17	0,82
TOTAL MAURICE			2 265 687,17	0,82
MEXIQUE				
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	EUR	2 700 000	2 184 528,21	0,79
TOTAL MEXIQUE			2 184 528,21	0,79
NORVEGE				
AXACTOR AB E3R+5.35% 15-09-26	EUR	2 100 000	1 892 359,23	0,69
TOTAL NORVEGE			1 892 359,23	0,69
PAYS-BAS				
AEGON 0 07/29/49	USD	1 000 000	756 282,11	0,27
ATRIUM FINANCE ISSUER BV 2.625% 05-09-27	EUR	1 650 000	1 164 297,98	0,42
CETIN FINANCE BV 3.125% 14-04-27	EUR	2 800 000	2 580 725,67	0,93
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12-03-28	EUR	850 000	632 176,96	0,23
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.375% PERP	EUR	1 200 000	1 071 097,15	0,39
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	1 000 000	859 279,64	0,31
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	2 600 000	2 143 970,86	0,77
FERROVIAL NETHERLANDS BV 2.124% PERP	EUR	3 800 000	3 079 489,13	1,11
JAB HOLDINGS BV 1.0% 20-12-27	EUR	400 000	343 997,42	0,13
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	1 400 000	1 233 731,21	0,45
NIBC BANK NV 6.0% PERP	EUR	500 000	432 303,41	0,15
PPF ARENA 2.125% 31-01-25 EMTN	EUR	850 000	819 667,63	0,29
PPF ARENA 3.5% 20-05-24 EMTN	EUR	350 000	352 640,05	0,13
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 4.25% 01-03-25	EUR	1 500 000	1 467 981,55	0,54
VITERRA FINANCE BV 1.0% 24-09-28	EUR	1 200 000	965 102,55	0,35
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	2 000 000	1 704 525,75	0,62
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 2.4985% PERP	EUR	3 000 000	2 464 654,48	0,90
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.84% 25-09-25	EUR	2 500 000	2 262 453,42	0,82
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	5 500 000	4 642 971,54	1,68
TOTAL PAYS-BAS			28 977 348,51	10,49
POLOGNE				
MBANK 0.966% 21-09-27 EMTN	EUR	1 300 000	1 007 815,17	0,37

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL POLOGNE			1 007 815,17	0,37
PORTUGAL				
BCP 8.5% 25-10-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 087 652,74	0,76
NOVO BAN 3.5% 23-07-24	EUR	2 500 000	2 420 477,57	0,87
TOTAL PORTUGAL			4 508 130,31	1,63
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CE ENERGY AS 1.659% 26-04-24	EUR	3 500 000	3 148 473,71	1,14
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			3 148 473,71	1,14
ROYAUME-UNI				
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	950 000	892 119,36	0,31
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.0% PERP	EUR	3 000 000	2 341 141,03	0,85
EG GLOBAL FINANCE 6.25% 30-10-25	EUR	1 000 000	891 237,50	0,32
INEOS FINANCE 2.875% 01-05-26	EUR	1 200 000	1 045 615,67	0,38
INTL PERSONAL FINANCE 9.75% 12-11-25	EUR	2 000 000	1 698 150,82	0,62
TECHNIPFMC 6.5% 01-02-26	USD	1 666 000	1 581 941,57	0,57
WALDORF PRODUCTION UK 9.75% 01-10-24	USD	666 668	630 427,70	0,23
TOTAL ROYAUME-UNI			9 080 633,65	3,28
SLOVENIE				
NOVA KREDITNA BANKA MARIBOR DD 1.875% 27-01-25	EUR	2 200 000	2 050 140,67	0,74
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.0% 19-07-25	EUR	2 000 000	2 032 752,88	0,74
TOTAL SLOVENIE			4 082 893,55	1,48
SUEDE				
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	2 000 000	1 323 258,49	0,48
DDM DEBT AB 9.0% 19-04-26	EUR	2 200 000	1 545 654,00	0,56
HEIMSTADEN AB 4.25% 09-03-26	EUR	1 400 000	1 012 491,67	0,36
HEIMSTADEN AB 4.375% 06-03-27	EUR	2 000 000	1 375 467,50	0,49
HEIMSTADEN AB 6.75% PERP	EUR	900 000	471 582,74	0,17
HOIST FINANCE AB	EUR	600 000	557 508,74	0,21
INTRUM AB 3.5% 15-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	859 448,33	0,32
INTRUM AB 9.25% 15-03-28	EUR	2 800 000	2 784 559,39	1,01
TOTAL SUEDE			9 929 970,86	3,60
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			253 233 859,79	91,70
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			253 233 859,79	91,70
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
R-CO CONVICTION SUBFIN I	EUR	2 000	1 752 540,00	0,64
RMM COURT TERME C	EUR	4 826	18 928 151,12	6,85
TOTAL FRANCE			20 680 691,12	7,49
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			20 680 691,12	7,49
TOTAL Organismes de placement collectif			20 680 691,12	7,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
FV CBOT UST 5 0323	USD	650	-185 695,48	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-185 695,48	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes			-185 695,48	-0,07
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
CHFOIS/0.0/FIX/0.985	CHF	50 000 000	1 569 763,78	0,57
E6R/0.0/FIX/1.6495	EUR	25 000 000	2 894 147,43	1,05
E6R/0.0/FIX/1.984	EUR	10 750 000	1 122 047,25	0,41
FIX/1.6605/E6R/0.0	EUR	50 000 000	-2 925 898,75	-1,06
FIX/1.776/CHFOIS/0.0	CHF	10 750 000	-569 971,98	-0,21
FIX/2.05/NIBO6R/0.0	NOK	350 000 000	-3 111 620,44	-1,13
FIX/2.8211/SOFFRATE/	USD	17 000 000	-1 496 683,10	-0,55
NIBO6R/0.0/FIX/1.888	NOK	131 000 000	1 783 147,76	0,65
NIBO6R/0.0/FIX/3.31	NOK	190 000 000	-218 599,34	-0,08
SOFFRATE/0.0/FIX/2.6	USD	11 500 000	1 266 551,40	0,46
SOFFRATE/0.0/FIX/2.7	USD	4 250 000	204 608,17	0,08
TOTAL Swaps de taux			517 492,18	0,19
Swaps d'inflation				
SWP INFLA 15/04/32	EUR	20 000 000	-244 713,18	-0,09
TOTAL Swaps d'inflation			-244 713,18	-0,09
TOTAL Autres instruments financiers à terme			272 779,00	0,10
TOTAL Instruments financier à terme			87 083,52	0,03
Appel de marge				
APPEL MARGE R.M.M.	USD	198 062,82	185 695,50	0,07
TOTAL Appel de marge			185 695,50	0,07
Créances			23 140 160,79	8,38
Dettes			-23 416 603,53	-8,48
Comptes financiers			1 873 443,30	0,68
Actif net			276 154 330,49	100,00

Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	178 932,9636	1 025,55
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	EUR	909 380,0708	101,20
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	CHF	1 000,0000	99,30
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H	CHF	5 214,4870	98,74

RMM ACTIONS USA

COMPTES ANNUELS
30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	141 836 834,57	169 919 760,04
Actions et valeurs assimilées	130 199 793,38	165 322 925,66
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	130 199 793,38	165 322 925,66
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	11 272 893,43	4 406 034,45
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 272 893,43	4 406 034,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	364 147,76	190 799,93
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	364 147,76	190 799,93
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	66 060 759,69	64 571 191,32
Opérations de change à terme de devises	66 001 415,27	64 515 046,02
Autres	59 344,42	56 145,30
COMPTES FINANCIERS	2 284 929,69	3 925 007,33
Liquidités	2 284 929,69	3 925 007,33
TOTAL DE L'ACTIF	210 182 523,95	238 415 958,69

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	143 974 116,71	155 258 736,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	5 975,81
Report à nouveau (a)	0,00	0,56
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	191 111,56	17 550 219,03
Résultat de l'exercice (a,b)	-427 732,67	-542 939,49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	143 737 495,60	172 271 992,85
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	364 147,76	190 799,93
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	364 147,76	190 799,93
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	364 147,76	190 799,93
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	66 080 880,59	65 953 165,91
Opérations de change à terme de devises	65 901 715,87	65 738 020,77
Autres	179 164,72	215 145,14
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	210 182 523,95	238 415 958,69

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0322	0,00	4 201 395,02
SP 500 MINI 0323	7 239 827,49	0,00
E-MIN RUS 200 0322	0,00	1 980 222,50
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 905 910,74	1 856 095,89
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 905 910,74	1 856 095,89
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	28 674,97	27 628,79
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	28 674,97	27 628,79
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 877 235,77	1 828 467,10
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 301 037,96	2 385 953,56
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-423 802,19	-557 486,46
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 930,48	14 546,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-427 732,67	-542 939,49

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013221462 - Action RMM ACTIONS USA MF USD : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.

FR0011069137 - Action RMM ACTIONS USA H : Taux de frais maximum de 1,495% TTC.

Prestataires percevant des commissions de mouvements :

Dépositaire : entre 0 % et 50 %
Société de Gestion : entre 50 % et 100 %
Prélèvement sur chaque transaction.
0,03% sur les Obligations françaises et étrangères
0.30% sur actions françaises
0.40% sur actions étrangères
2% de la prime sur options sur actions et indices actions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action RMM ACTIONS USA C	Capitalisation	Capitalisation
Action RMM ACTIONS USA H	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	172 271 992,85	150 404 491,09
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	31 250 441,79	39 133 492,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 336 272,44	-58 520 856,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 501 875,41	23 959 933,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 552 385,37	-2 436 066,99
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 697 429,19	2 542 228,44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 915 383,08	-4 105 575,66
Frais de transactions	-381 047,29	-472 963,34
Différences de change	10 062 679,60	5 636 958,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-35 881 439,51	16 564 297,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	20 936 075,26	56 817 514,77
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-56 817 514,77	-40 253 216,79
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-554 947,69	124 362,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-364 147,76	190 799,93
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-190 799,93	-66 437,13
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-507,63	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 088,04	-773,41
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-423 802,19	-557 486,46
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	143 737 495,60	172 271 992,85

(*) 31/12/2021 :Frais de certification annuelle d'un LEI : -50€

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	7 239 827,49	5,04
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	7 239 827,49	5,04

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 284 929,69	1,59
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 284 929,69	1,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	129 283 443,38	89,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	5 621 118,51	3,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 415 441,14	2,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	626 707,84	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	62 540 130,01	43,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	7 239 827,49	5,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	3 356 914,78
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	62 644 500,49
	Coupons et dividendes en espèces	58 526,36
	Autres créances	818,06
TOTAL DES CRÉANCES		66 060 759,69
DETTES		
	Vente à terme de devise	62 540 130,01
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	3 361 585,86
	Frais de gestion fixe	179 164,72
TOTAL DES DETTES		66 080 880,59
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-20 120,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action RMM ACTIONS USA C		
Actions souscrites durant l'exercice	23 714,7927	10 164 222,97
Actions rachetées durant l'exercice	-53 744,5005	-23 149 397,23
Solde net des souscriptions/rachats	-30 029,7078	-12 985 174,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	209 147,1686	
Action RMM ACTIONS USA H		
Actions souscrites durant l'exercice	116 518,7703	21 086 218,82
Actions rachetées durant l'exercice	-34 075,0289	-6 061 914,95
Solde net des souscriptions/rachats	82 443,7414	15 024 303,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	361 742,2278	
Action RMM ACTIONS USA MF USD		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-96,1594	-124 960,26
Solde net des souscriptions/rachats	-96,1594	-124 960,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action RMM ACTIONS USA C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action RMM ACTIONS USA H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action RMM ACTIONS USA MF USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action RMM ACTIONS USA C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 436 243,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action RMM ACTIONS USA H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	864 577,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action RMM ACTIONS USA MF USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	216,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			11 272 893,43
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	5 651 774,92
	FR0007075650	RMM DOLLAR PLUS I	5 621 118,51
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			11 272 893,43

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,56
Résultat	-427 732,67	-542 939,49
Total	-427 732,67	-542 938,93

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM ACTIONS USA C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-247 350,79	-350 237,18
Total	-247 350,79	-350 237,18

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM ACTIONS USA H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-180 381,88	-193 717,45
Total	-180 381,88	-193 717,45

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM ACTIONS USA MF USD		
Affectation		
Distribution	0,00	1 015,44
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,26
Capitalisation	0,00	0,00
Total	0,00	1 015,70
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	96,1594
Distribution unitaire	0,00	10,56
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	268,75

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	5 975,81
Plus et moins-values nettes de l'exercice	191 111,56	17 550 219,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	191 111,56	17 556 194,84

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM ACTIONS USA C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 413 195,90	12 464 444,03
Total	4 413 195,90	12 464 444,03

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM ACTIONS USA H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 222 084,34	5 069 396,59
Total	-4 222 084,34	5 069 396,59

	30/12/2022	31/12/2021
Action RMM ACTIONS USA MF USD		
Affectation		
Distribution	0,00	474,07
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	21 880,15
Capitalisation	0,00	0,00
Total	0,00	22 354,22
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	96,1594
Distribution unitaire	0,00	4,93

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	83 404 272,70	112 163 998,15	150 404 491,09	172 271 992,85	143 737 495,60
Action RMM ACTIONS USA C en EUR					
Actif net	69 736 518,89	96 786 424,46	94 747 685,33	112 395 562,48	83 650 114,09
Nombre de titres	275 276,2810	290 899,5040	268 933,1571	239 176,8764	209 147,1686
Valeur liquidative unitaire	253,33	332,71	352,31	469,93	399,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,53	10,98	0,30	52,11	21,10
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,18	0,30	-0,72	-1,46	-1,18
Action RMM ACTIONS USA H en EUR					
Actif net	8 965 906,87	9 311 716,09	50 607 932,35	59 728 160,71	60 087 381,51
Nombre de titres	72 206,0000	59 993,0000	289 072,7651	279 298,4864	361 742,2278
Valeur liquidative unitaire	124,17	155,21	175,07	213,85	166,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,23	-6,45	6,69	18,15	-11,67
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	0,14	-0,35	-0,69	-0,49
Action RMM ACTIONS USA MF USD en USD					
Actif net en USD	5 383 614,75	6 814 384,43	6 195 472,56	167 930,22	0,00
Nombre de titres	5 678,7202	5 570,3411	4 383,3661	96,1594	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	948,03	1 223,33	1 413,41	1 746,37	0,00
Distribution unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	4,93	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	11,56	47,41	12,46	227,54	0,00
Distribution unitaire sur résultat en EUR	9,67	12,28	9,84	10,56	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	2,916	4,952	2,643	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	8 000	823 476,47	0,57
ABBVIE	USD	7 000	1 060 631,91	0,74
ACTIVISION BLIZZARD	USD	4 000	287 080,44	0,20
ADOBE INC	USD	3 000	946 549,78	0,65
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	2 000	578 023,63	0,40
ALPHABET-C-	USD	32 000	2 662 066,38	1,85
AMAZON.COM INC	USD	56 000	4 410 275,64	3,06
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	2 500	346 310,71	0,24
AMERICAN TOWER CORP	USD	2 500	496 577,91	0,35
AMGEN	USD	5 000	1 231 201,95	0,85
ANALOG DEVICES INC	USD	2 500	384 469,34	0,27
APPLE INC	USD	70 000	8 527 189,20	5,93
APPLIED MATERIALS INC	USD	5 000	456 497,28	0,31
AT AND T INC	USD	40 000	690 418,15	0,48
BANK OF AMERICA CORP	USD	75 000	2 328 895,56	1,62
BECTON DICKINSON	USD	2 600	619 894,99	0,43
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	6 000	1 737 671,10	1,21
BLACKROCK CL.A	USD	800	531 505,72	0,37
BOOKING HOLDINGS INC	USD	600	1 133 665,85	0,78
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	15 000	650 712,54	0,45
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	7 000	472 201,39	0,33
BROADCOM INC	USD	4 500	2 358 977,12	1,65
CATERPILLAR INC	USD	3 500	786 105,38	0,55
CHARTER COMMUNICATIONS INC	USD	500	158 963,06	0,11
CHEVRONTEXACO CORP	USD	9 000	1 514 541,53	1,05
CISCO SYSTEMS	USD	10 000	446 652,92	0,31
CME Group-A Shs -A-	USD	3 000	472 979,56	0,33
COLGATE PALMOLIVE	USD	5 000	369 351,21	0,26
COMCAST CORP CLASS A	USD	15 000	491 796,36	0,34
CONOCOPHILLIPS	USD	17 000	1 880 742,55	1,31
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	4 500	1 925 979,75	1,34
CVS HEALTH CORP	USD	7 000	611 597,60	0,42
DANAHER CORP	USD	9 000	2 239 621,23	1,56
DISCOVERY INC-W/I	USD	9 676	86 000,83	0,06
ECOLAB	USD	5 000	682 355,15	0,48
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	5 000	349 756,23	0,25
ELI LILLY & CO	USD	3 500	1 200 487,53	0,83
ENTERGY CORP	USD	6 000	632 852,05	0,44
EQUINIX INC	USD	1 500	921 193,51	0,64
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	6 000	1 395 705,98	0,97
EXXON MOBIL CORP	USD	18 000	1 861 428,84	1,29
FIRST REPUBLIC BANK	USD	10 000	1 142 790,17	0,80
GENERAL ELECTRIC CO	USD	6 875	540 086,49	0,37
GENERAL MOTORS CO	USD	10 000	315 394,71	0,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GILEAD SCIENCES INC	USD	6 000	482 936,43	0,34
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	2 000	643 877,74	0,45
HESS	USD	3 000	398 893,68	0,28
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	4 500	1 332 617,66	0,92
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	7 300	1 466 707,29	1,02
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	2 000	413 088,32	0,29
INTEL CORP	USD	10 000	247 796,74	0,18
INTUIT INC	USD	1 500	547 374,84	0,38
INTUITIVE SURGICAL	USD	2 000	497 562,35	0,35
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	6 000	1 152 578,29	0,80
JOHNSON & JOHNSON	USD	12 000	1 987 436,71	1,38
JPMORGAN CHASE & CO	USD	25 500	3 206 028,50	2,23
LOWE S COS INC COM	USD	2 000	373 598,35	0,26
MASTERCARD INC	USD	6 000	1 956 103,51	1,36
MCDONALD'S CORP	USD	4 000	988 299,27	0,69
MERCK AND	USD	10 000	1 040 221,26	0,73
Meta Platforms - A	USD	18 000	2 030 864,43	1,42
METLIFE INC	USD	5 000	339 255,58	0,24
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	8 000	374 873,43	0,26
MICROSOFT CORP	USD	41 500	9 331 080,07	6,49
MODERNA INC	USD	5 000	842 021,38	0,58
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	7 500	468 662,10	0,33
MORGAN STANLEY	USD	3 000	239 133,70	0,16
NETFLIX INC	USD	2 000	552 934,56	0,38
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	30 500	2 390 586,91	1,67
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	21 000	2 303 778,36	1,61
NVIDIA CORP	USD	16 000	2 192 237,01	1,53
ORACLE CORP COM	USD	10 000	766 360,40	0,54
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	5 000	1 364 147,76	0,95
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	6 000	400 637,54	0,28
PEPSICO INC	USD	5 500	931 586,35	0,64
PFIZER INC	USD	25 000	1 201 012,56	0,84
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL	USD	8 500	806 567,60	0,57
PROCTER & GAMBLE CO	USD	12 000	1 705 156,57	1,19
QUALCOMM INC	USD	3 000	309 225,58	0,22
RAYTHEON TECHNO	USD	12 000	1 135 420,96	0,79
SALESFORCE INC	USD	4 200	522 105,76	0,36
SCHLUMBERGER LTD	USD	20 000	1 002 437,65	0,70
SERVICENOW INC	USD	2 000	728 051,75	0,51
SP GLOBAL	USD	3 000	942 077,63	0,65
STARBUCKS CORP	USD	3 000	279 017,44	0,19
STRYKER CORP	USD	1 800	412 602,66	0,28
SVB FINANCIAL GROUP	USD	3 000	647 309,21	0,45
TARGET CORP	USD	2 200	307 414,21	0,22
TESLA INC	USD	6 000	692 930,81	0,48
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	4 800	743 536,47	0,51
THE COCA COLA COMPANY	USD	21 000	1 252 400,15	0,88
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	2 000	1 032 608,29	0,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THE WALT DISNEY	USD	28 000	2 280 742,55	1,59
TJX COMPANIES INC	USD	8 000	597 037,31	0,41
TMOBILE US INC	USD	11 000	1 443 840,24	1,01
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	50 000	1 159 291,21	0,81
UNION PACIFIC CORP	USD	1 500	291 210,39	0,20
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	4 500	2 236 836,68	1,56
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	11 500	1 874 329,65	1,31
UNITED RENTALS INC	USD	1 500	499 840,62	0,35
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	38 000	1 403 712,73	0,97
VISA INC CLASS A	USD	5 000	973 935,87	0,67
WAL-MART IN COM USD0.10	USD	7 500	997 023,25	0,69
WASTE MANAGEMENT INC	USD	9 000	1 323 757,73	0,92
WELLS FARGO & CO	USD	51 000	1 974 301,52	1,37
ZOETIS INC	USD	9 000	1 236 592,91	0,86
TOTAL ETATS-UNIS			126 036 284,18	87,68
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	8 000	2 001 425,09	1,39
MEDTRONIC PLC	USD	10 000	728 670,54	0,51
TOTAL IRLANDE			2 730 095,63	1,90
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	EUR	3 000	916 350,00	0,64
TOTAL ROYAUME-UNI			916 350,00	0,64
SUISSE				
CHUBB LIMITED	USD	2 500	517 063,57	0,36
TOTAL SUISSE			517 063,57	0,36
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			130 199 793,38	90,58
TOTAL Actions et valeurs assimilées			130 199 793,38	90,58
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	1 441	5 651 774,92	3,93
RMM DOLLAR PLUS I	USD	4 500	5 621 118,51	3,91
TOTAL FRANCE			11 272 893,43	7,84
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			11 272 893,43	7,84
TOTAL Organismes de placement collectif			11 272 893,43	7,84
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SP 500 MINI 0323	USD	40	-364 147,76	-0,25
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-364 147,76	-0,25
TOTAL Engagements à terme fermes			-364 147,76	-0,25
TOTAL Instruments financier à terme			-364 147,76	-0,25
Appel de marge				
APPEL MARGE R.M.M.	USD	388 400	364 147,76	0,25
TOTAL Appel de marge			364 147,76	0,25
Créances			66 060 759,69	45,96

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes			-66 080 880,59	-45,97
Comptes financiers			2 284 929,69	1,59
Actif net			143 737 495,60	100,00

Action RMM ACTIONS USA C	EUR	209 147,1686	399,96
Action RMM ACTIONS USA H	EUR	361 742,2278	166,11

**R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS
EURO**

**COMPTES ANNUELS
30/12/2022**

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	160 052 680,61	215 672 895,23
Actions et valeurs assimilées	154 464 087,61	214 301 168,18
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	154 464 087,61	214 301 168,18
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 490 968,00	1 371 727,05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 490 968,00	1 371 727,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	97 625,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	97 625,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	143 890,20	2 710 289,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	143 890,20	2 710 289,42
COMPTES FINANCIERS	872 940,47	3 547 452,10
Liquidités	872 940,47	3 547 452,10
TOTAL DE L'ACTIF	161 069 511,28	221 930 636,75

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	161 458 057,02	197 758 251,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 420 843,78	17 908 618,36
Résultat de l'exercice (a,b)	1 749 334,94	598 171,74
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	160 786 548,18	216 265 042,09
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	97 625,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	97 625,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	97 625,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	185 338,10	2 959 870,87
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	185 338,10	2 959 870,87
COMPTES FINANCIERS	0,00	2 705 723,79
Concours bancaires courants	0,00	2 705 723,79
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	161 069 511,28	221 930 636,75

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	1 892 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 497 747,27	3 404 668,17
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	4 497 747,27	3 404 668,17
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	23 442,99	17 713,24
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	23 442,99	17 713,24
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 474 304,28	3 386 954,93
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 479 031,75	2 762 258,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 995 272,53	624 696,23
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-245 937,59	-26 524,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 749 334,94	598 171,74

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, déduction faite des parts d'OPC du groupe MARTIN MAUREL, du groupe ROTSCCHILD MARTIN MAUREL, se décompose comme suit :

1,50 % TTC pour la part C

0,75 % TTC pour la part I

0,10 % TTC pour la part MF

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	216 265 042,09	176 112 684,17
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	27 031 655,21	37 111 163,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-43 967 250,60	-37 834 796,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 890 723,09	23 381 979,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14 966 554,31	-3 599 748,49
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	672 272,01	19 246,21
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-427 720,00	-495 948,25
Frais de transactions	-1 157 413,26	-1 192 024,25
Différences de change	-14 878,09	299 558,21
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-37 632 225,49	21 838 231,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	27 339 870,18	64 972 095,67
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-64 972 095,67	-43 133 864,56
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	97 625,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	97 625,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 995 272,53	624 696,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	160 786 548,18	216 265 042,09

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 892 500,00	1,18
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 892 500,00	1,18
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	872 940,47	0,54
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	872 940,47	0,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 DKK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	6 839 281,00	4,25	5 322 880,39	3,31	3 920 918,22	2,44	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	402 200,14	0,25	342 547,30	0,21	93 113,17	0,06	31 381,74	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	143 890,20
TOTAL DES CRÉANCES		143 890,20
DETTES		
	Frais de gestion fixe	185 338,10
TOTAL DES DETTES		185 338,10
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-41 447,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	85 241,0621	25 383 525,33
Actions rachetées durant l'exercice	-145 978,6826	-41 419 976,25
Solde net des souscriptions/rachats	-60 737,6205	-16 036 450,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	462 322,5599	
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	5,3600	1 648 129,88
Actions rachetées durant l'exercice	-9,7706	-2 535 228,35
Solde net des souscriptions/rachats	-4,4106	-887 098,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	116,2964	
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-72,2218	-12 046,00
Solde net des souscriptions/rachats	-72,2218	-12 046,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 227,7572	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 230 794,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	248 024,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	212,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 490 968,00
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	5 490 968,00
Total des titres du groupe			5 490 968,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 749 334,94	598 171,74
Total	1 749 334,94	598 171,74

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 221 434,19	270 115,16
Total	1 221 434,19	270 115,16

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	523 127,17	324 352,74
Total	523 127,17	324 352,74

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 773,58	3 703,84
Total	4 773,58	3 703,84

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 420 843,78	17 908 618,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 420 843,78	17 908 618,36

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 953 799,17	14 705 916,89
Total	-1 953 799,17	14 705 916,89

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-463 991,33	3 181 474,60
Total	-463 991,33	3 181 474,60

	30/12/2022	31/12/2021
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 053,28	21 226,87
Total	-3 053,28	21 226,87

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	129 358 223,60	157 016 970,05	176 112 684,17	216 265 042,09	160 786 548,18
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR en EUR					
Actif net	101 389 164,60	124 846 899,27	145 595 118,63	177 452 922,75	129 648 866,05
Nombre de titres	424 632,8700	463 803,2799	525 995,0246	523 060,1804	462 322,5599
Valeur liquidative unitaire	238,77	269,18	276,80	339,26	280,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,87	1,09	-7,08	28,11	-4,22
Capitalisation unitaire sur résultat	2,15	1,85	-0,56	0,51	2,64
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR en EUR					
Actif net	27 095 764,90	31 465 415,51	30 258 100,78	38 553 931,91	30 933 303,38
Nombre de titres	123,0000	126,0000	116,9794	120,7070	116,2964
Valeur liquidative unitaire	220 290,77	249 725,52	258 661,79	319 400,96	265 986,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8 183,15	1 015,98	-6 576,48	26 357,00	-3 989,73
Capitalisation unitaire sur résultat	3 656,08	3 013,85	1 158,24	2 687,10	4 498,22
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR en EUR					
Actif net	873 294,10	704 655,27	259 464,76	258 187,43	204 378,75
Nombre de titres	6 488,0000	4 596,0000	1 623,6334	1 299,9790	1 227,7572
Valeur liquidative unitaire	134,60	153,32	159,81	198,61	166,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,99	0,62	-4,04	16,32	-2,48
Capitalisation unitaire sur résultat	3,11	2,53	1,61	2,84	3,88

null

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	32 500	6 529 250,00	4,06
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	340 000	6 336 920,00	3,94
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	39 000	2 394 600,00	1,49
SIEMENS AG-REG	EUR	36 000	4 667 040,00	2,90
TOTAL ALLEMAGNE			19 927 810,00	12,39
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	42 200	5 322 880,39	3,31
TOTAL DANEMARK			5 322 880,39	3,31
ESPAGNE				
IBERDROLA SA	EUR	160 000	1 748 800,00	1,09
TOTAL ESPAGNE			1 748 800,00	1,09
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	25 000	3 310 000,00	2,06
BNP PARIBAS	EUR	104 000	5 538 000,00	3,44
CAPGEMINI SE	EUR	20 500	3 196 975,00	1,99
DASSAULT SYST.	EUR	80 000	2 679 600,00	1,67
ELIS	EUR	100 000	1 382 000,00	0,86
ESSILORLUXOTTICA	EUR	34 000	5 752 800,00	3,57
IPSOS	EUR	44 000	2 574 000,00	1,60
L'OREAL	EUR	16 700	5 571 120,00	3,47
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	13 600	9 246 640,00	5,75
SAINT-GOBAIN	EUR	141 000	6 436 650,00	4,01
SANOFI	EUR	25 000	2 246 000,00	1,40
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	5 500	1 663 750,00	1,03
SOCIETE GENERALE SA	EUR	65 000	1 526 200,00	0,95
SOITEC SA	EUR	12 000	1 834 200,00	1,14
SPIE SA	EUR	107 000	2 606 520,00	1,62
SR TELEPERFORMANCE	EUR	24 000	5 344 800,00	3,32
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	125 000	1 833 750,00	1,14
TOTALENERGIES SE	EUR	155 000	9 090 750,00	5,65
TRIGANO SA	EUR	23 500	2 998 600,00	1,87
VINCI SA	EUR	32 000	2 985 280,00	1,86
WORLDLINE SA	EUR	22 000	803 660,00	0,50
TOTAL FRANCE			78 621 295,00	48,90
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	190 000	7 031 900,00	4,37
TOTAL IRLANDE			7 031 900,00	4,37
ITALIE				
MONCLER SPA	EUR	57 000	2 821 500,00	1,75
UNICREDIT SPA	EUR	225 000	2 986 200,00	1,86
TOTAL ITALIE			5 807 700,00	3,61
PAYS-BAS				
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	6 700	1 578 855,00	0,98
ASML HOLDING NV	EUR	18 800	9 471 440,00	5,89

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HEINEKEN	EUR	29 100	2 557 308,00	1,59
STELLANTIS NV	EUR	315 000	4 180 050,00	2,60
TOTAL PAYS-BAS			17 787 653,00	11,06
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	31 000	3 920 918,22	2,44
LINDE PLC	EUR	5 500	1 679 975,00	1,05
TOTAL ROYAUME-UNI			5 600 893,22	3,49
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	24 000	2 922 311,36	1,81
NESTLE NOM.	CHF	36 000	3 916 969,64	2,44
STMICROELECTRONICS NV	EUR	175 000	5 775 875,00	3,60
TOTAL SUISSE			12 615 156,00	7,85
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			154 464 087,61	96,07
TOTAL Actions et valeurs assimilées			154 464 087,61	96,07
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	1 400	5 490 968,00	3,41
TOTAL FRANCE			5 490 968,00	3,41
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 490 968,00	3,41
TOTAL Organismes de placement collectif			5 490 968,00	3,41
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-50	97 625,00	0,06
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			97 625,00	0,06
TOTAL Engagements à terme fermes			97 625,00	0,06
TOTAL Instruments financier à terme			97 625,00	0,06
Appel de marge				
APPEL MARGE R.M.M.	EUR	-97 625	-97 625,00	-0,06
TOTAL Appel de marge			-97 625,00	-0,06
Créances			143 890,20	0,09
Dettes			-185 338,10	-0,11
Comptes financiers			872 940,47	0,54
Actif net			160 786 548,18	100,00

Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	EUR	462 322,5599	280,43
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR	EUR	1 227,7572	166,47
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	EUR	116,2964	265 986,77

R-co

Société d'investissement à capital variable
Siège social 29, avenue de Messine, 75008 Paris
844 443 390 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Exercice clos le 30 décembre 2022

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

La SICAV R-co est constituée de seize (16) compartiments, à savoir :

- R-co VALOR BALANCED
- R-co THEMATIC GOLD MINING,
- R-co THEMATIC REAL ESTATE,
- R-co THEMATIC SILVER PLUS,
- RMM STRATEGIE MODEREE
- RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE,
- RMM STRATEGIE DYNAMIQUE
- R-co VALOR BOND OPPORTUNITIES
- R-co CONVICTION CREDIT EURO
- R-co CONVICTION CREDIT SD EURO
- R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION
- R-co CONVICTION CLUB
- R-co CONVICTION EQUITY VALUE EURO
- RMM ACTIONS USA
- R-co CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO
- R-co 4CHANGE GREEN BONDS

La SICAV R-co est tenue d'établir des comptes agrégés.

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes agrégés ainsi que les comptes annuels de chaque compartiment de l'exercice clos le 30 décembre 2022, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ainsi que le quitus aux Administrateurs.

(i) Comptes agrégés de la SICAV au 30 décembre 2022 :

Le résultat agrégé de l'exercice clos le 30 décembre 2022 s'élève à la somme de 68.810.361,11 €.

Le total du bilan agrégé s'élève à 4.678.666.774,79 €.

(ii) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co THEMATIC GOLD MINING

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat déficitaire de 1.950.901,62 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-1 950 901,62
Total	-1 950 901,62

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	23 252 702,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	23 252 702,92

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 950 901,62
Total	-1 950 901,62

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	23 252 702,92
Total	23 252 702,92

(iii) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co THEMATIC REAL ESTATE

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 6.881.649,89 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	36,39
Résultat	6 881 649,89
Total	6 881 686,28

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 657 147,37
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 913 294,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	1 743 852,59

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	217 557,02
Total	217 557,02

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	199 317,82
Total	199 317,82

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D	
Affectation	
Distribution	49 583,63
Report à nouveau de l'exercice	85,96
Capitalisation	0,00
Total	49 669,59
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	8 760,3593
Distribution unitaire	5,66
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	15 118,01

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	569 814,44
Total	569 814,44

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 372 152,51
Total	1 372 152,51

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 459 574,73
Total	2 459 574,73

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID	
Affectation	
Distribution	1 983 017,35
Report à nouveau de l'exercice	1,00
Capitalisation	0,00
Total	1 983 018,35
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	390,7100
Distribution unitaire	5 075,42
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	134 028,80

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	30 581,82
Total	30 581,82

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-323 858,01
Total	-323 858,01

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-51 562,37
Total	-51 562,37

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D	
Affectation	
Distribution	101 795,38
Plus et moins-values nettes non distribuées	217 230,43
Capitalisation	0,00
Total	319 025,81
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	8 760,3593
Distribution unitaire	11,62

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-193 839,56
Total	-193 839,56

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-312 403,85
Total	-312 403,85

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-559 979,61
Total	-559 979,61

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE ID	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 885 726,36
Capitalisation	0,00
Total	2 885 726,36
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	390,7100
Distribution unitaire	0,00

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE P	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-19 256,18
Total	-19 256,18

Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions D EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	10,99 € au titre du résultat 8,57 € au titre de la plus-value	10,99 €	0
2020	12,44 €	12,44 €	0
2021	12,53 € au titre du résultat 6,79 € au titre de la plus-value	12,53 €	0
Exercice	Actions ID EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	4.263,59 €	3.915,15 €	348,44 €
2020	3.458,61 €	3.458,61 €	
2021	3.560,71 € au titre du résultat 946,23 € au titre de la plus-value		
Exercice	Actions S EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	38,11 €	38,11 €	0
2020	30,04 €	30,04 €	0

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende des actions :

- R-co THEMATIC REAL ESTATE D :

- 5,66 €/action au titre du résultat
- 11,62 €/action au titre des plus-values nettes réalisées

- R-co THEMATIC REAL ESTATE ID :
 - 5.075,42 €/action au titre du résultat

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

(iv) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-CO THEMATIC SILVER PLUS

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 1.237.317,69 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	1 237 317,69
Total	1 237 317,69

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 898 785,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-1 898 785,01

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	287 637,16
Total	287 637,16

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	587 055,29
Total	587 055,29

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	201,53
Total	201,53

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	362 423,71
Total	362 423,71

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-734 683,83
Total	-734 683,83

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-873 100,44
Total	-873 100,44

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	3 348,53
Total	3 348,53

	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-294 349,27
Total	-294 349,27

(v) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat déficitaire de 256.301,91 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-256 301,91
Total	-256 301,91

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 451 564,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-1 451 564,92

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-256 090,08
Total	-256 090,08

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-211,83
Total	-211,83

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 450 365,41
Total	-1 450 365,41

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 199,51
Total	-1 199,51

(vi) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment RMM STRATEGIE MODEREE

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat déficitaire de 96.620,23 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-96 620,23
Total	-96 620,23

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-49 210,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-49 210,43

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE MODEREE C	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-96 379,08
Total	-96 379,08

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-241,15
Total	-241,15

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE MODEREE C	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-49 041,57
Total	-49 041,57

	30/12/2022
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-168,86
Total	-168,86

(vii) **Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment RMM STRATEGIE DYNAMIQUE**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat déficitaire de 145.429,81 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-145 429,81
Total	-145 429,81

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-720 472,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-720 472,47

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-145 429,81
Total	-145 429,81

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-720 472,47
Total	-720 472,47

(viii) **Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co VALOR BALANCED**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 7.673.853,37 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	6 520,48
Résultat	7 673 853,37
Total	7 680 373,85

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	10 272 973,80
Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 496 420,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	20 769 393,90

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 618 407,06
Total	1 618 407,06

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced D EUR	
Affectation	
Distribution	1 103 400,90
Report à nouveau de l'exercice	5 705,67
Capitalisation	0,00
Total	1 109 106,57
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	702 803,1198
Distribution unitaire	1,57
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	4 088,71

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	550 581,72
Total	550 581,72

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced PB EUR	
Affectation	
Distribution	2 436 570,86
Report à nouveau de l'exercice	1 068,85
Capitalisation	0,00
Total	2 437 639,71
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	123 683,8000
Distribution unitaire	19,70
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	6 743,99

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 954 393,12
Total	1 954 393,12

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	10 245,67
Total	10 245,67

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	2 522 503,61
Total	2 522 503,61

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced D EUR	
Affectation	
Distribution	941 756,18
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 179 152,68
Capitalisation	0,00
Total	5 120 908,86
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	702 803,1198
Distribution unitaire	1,34

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	1 133 810,60
Total	1 133 810,60

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced PB EUR	
Affectation	
Distribution	1 424 837,38
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 268 473,73
Capitalisation	0,00
Total	9 693 311,11
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	123 683,8000
Distribution unitaire	11,52

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	2 259 925,39
Total	2 259 925,39

	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	38 934,33
Total	38 934,33

Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions D EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	0,09 € au titre du résultat 0,53 € au titre des plus- values nettes réalisées	0,09 €	- 0,53 €
2020	0,29 € au titre du résultat 0,41 € au titre des plus- values nettes réalisées	0,29 €	- 0,41 €
2021	0.20 € au titre du résultat 0.85 € au titre des plus-values nettes réalisées		
Exercice	Actions PB EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2020	7,29 € au titre du résultat	6,49 €	0,80 €
2021	7,40 € au titre du résultat		

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende des actions :

- R-co VALOR BALANCED D EUR :

- 1,57 €/action au titre du résultat
- 1,34 €/action au titre des plus-values nettes réalisées

- R-co VALOR BALANCED PB EUR :

- 19,70€/action au titre du résultat
- 11,52€/action au titre des plus-values nettes réalisées

Et ce dans le respect des délais légaux et règlementaires.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

(ix) Comptes annuels au 310décembre 2022 du compartiment R-co VALOR BOND OPPORTUNITES

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 8.130.719,67 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	8 130 719,67
Total	8 130 719,67

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 342 029,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	3 342 029,70

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	200,38
Total	200,38

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 436 654,08
Total	2 436 654,08

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	5 693 718,47
Total	5 693 718,47

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	146,74
Total	146,74

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-639,17
Total	-639,17

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	1 117 316,59
Total	1 117 316,59

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	2 225 475,23
Total	2 225 475,23

	30/12/2022
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-122,95
Total	-122,95

(x) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co CONVICTION CREDIT EURO

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 23.456.733,88 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	312,48
Résultat	23 456 733,88
Total	23 457 046,36

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18 870 134,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-18 870 134,00

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 884,50
Total	1 884,50

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 367 696,56
Total	3 367 696,56

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	13 794,84
Total	13 794,84

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR	
Affectation	
Distribution	34 597,48
Report à nouveau de l'exercice	47,65
Capitalisation	0,00
Total	34 645,13
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	8 963,0777
Distribution unitaire	3,86
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	326 796,20
Total	326 796,20

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	284 797,35
Total	284 797,35

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	14 257 905,17
Total	14 257 905,17

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR	
Affectation	
Distribution	880 571,46
Report à nouveau de l'exercice	2,23
Capitalisation	0,00
Total	880 573,69
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	512,9174
Distribution unitaire	1 716,79
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	16 238,98
Total	16 238,98

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR	
Affectation	
Distribution	516 308,70
Report à nouveau de l'exercice	251,41
Capitalisation	0,00
Total	516 560,11
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	33 679,6280
Distribution unitaire	15,33
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR	
Affectation	
Distribution	37 706,75
Report à nouveau de l'exercice	14,46
Capitalisation	0,00
Total	37 721,21
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	2 474,1965
Distribution unitaire	15,24
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	98 589,98
Total	98 589,98

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 340 427,29
Total	3 340 427,29

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	175 899,11
Total	175 899,11

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	103 516,24
Total	103 516,24

Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions D EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	4,74 €	-	0,98 €
2020	4,47 €	-	1,19 €
2021	4.07 €		
Exercice	Actions ID EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	2 074,26 €	-	1 074,26 €
2020	1.972,34 €	-	521,74 €
2021	1.832,49		
Exercice	Actions PB EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	18,54 €	-	18,54 €
2020	17,55 €	-	17,55 €
2021	16,31 €		
Exercice	Actions MF EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	18,62 €	-	18,62 €
2020	17,66 €	-	17,66 €
2021	16,42 €		

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder aux détachements des dividendes suivants :

R-co Conviction Crédit Euro D EUR :	3,86 €/action
R-co Conviction Crédit Euro ID EUR :	1.716,79 €/action
R-co Conviction Crédit Euro MF EUR :	15,33 €/action
R-co Conviction Crédit Euro PB EUR :	15,24 €/action

et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	18 705,22
Total	18 705,22

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-3 721 666,16
Total	-3 721 666,16

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	175 914,83
Total	175 914,83

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-38 417,71
Total	-38 417,71

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-415 465,86
Total	-415 465,86

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	1 173 244,24
Total	1 173 244,24

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-12 624 605,71
Total	-12 624 605,71

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-785 129,60
Total	-785 129,60

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-12 052,56
Total	-12 052,56

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-487 133,88
Total	-487 133,88

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-35 563,87
Total	-35 563,87

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	351 861,57
Total	351 861,57

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-3 130 743,31
Total	-3 130 743,31

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	833 423,54
Total	833 423,54

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-172 504,74
Total	-172 504,74

(xi) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co CONVICTION CREDIT SD EURO

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 4.832.854,96 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	2 539,45
Résultat	4 832 854,96
Total	4 835 394,41

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 340 892,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-4 340 892,06

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 496 597,58
Total	1 496 597,58

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR	
Affectation	
Distribution	491 020,28
Report à nouveau de l'exercice	2 234,89
Capitalisation	0,00
Total	493 255,17
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	369 188,179550
Distribution unitaire	1,33
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR	
Affectation	
Distribution	17 658,40
Report à nouveau de l'exercice	0,34
Capitalisation	0,00
Total	17 658,74
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	80,0000
Distribution unitaire	220,73
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 827 882,92
Total	2 827 882,92

Au cours des trois exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions D EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	0,19 €	-	0,04 €
2020	0,13 €	-	0,03 €
2021	0,12 €		
Exercice	Actions MF EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	17,26 €	-	17,26 €
2020	11,81 €	-	11,81 €

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder aux détachements des dividendes suivants :

R-co Conviction Crédit SD Euro D EUR : 1,33 €/action
R-co Conviction Crédit SD Euro ID EUR : 220,73 €/action

et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 491 034,29
Total	-1 491 034,29

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-488 530,25
Total	-488 530,25

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-11 083,55
Total	-11 083,55

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-2 350 243,97
Total	-2 350 243,97

(xii) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 274.190,02 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	35,72
Résultat	274 190,02
Total	274 225,74

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	78 821,47
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 024 679,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-1 945 858,43

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	173 484,37
Total	173 484,37

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR	
Affectation	
Distribution	2 912,74
Report à nouveau de l'exercice	8,49
Capitalisation	0,00
Total	2 921,23
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	4 347,3793
Distribution unitaire	0,67
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	243,39

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	36 533,91
Total	36 533,91

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	4 055,49
Total	4 055,49

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF	
Affectation	
Distribution	50 323,69
Report à nouveau de l'exercice	24,15
Capitalisation	0,00
Total	50 347,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	4 595,7708
Distribution unitaire	10,95
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	2 251,51

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	6 646,82
Total	6 646,82

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	236,08
Total	236,08

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 242 554,65
Total	-1 242 554,65

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-14 526,84
Total	-14 526,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	4 347,3793
Distribution unitaire	0,00

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-496 839,44
Total	-496 839,44

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-10 627,64
Total	-10 627,64

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-120 375,09
Total	-120 375,09

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-29 185,36
Total	-29 185,36

	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-31 749,41
Total	-31 749,41

Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions D EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	1,04 € au titre du résultat	1.03 €	0.01 €
2020	0.50 € au titre du résultat 0.06 € au titre des plus-values nettes réalisées	0.50 € -	- 0.06
2021	0,29 € au titre du résultat 0,29 € au titre des plus-values nettes réalisées	-	
Exercice	Actions MF EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	11,49 € au titre du résultat	8,94 €	2,55 €
2020	4.87 € au titre du résultat	4.87 €	-
2021	9,88 € au titre du résultat	-	-

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende suivant :

R-co 4Change Moderate Allocation MF EUR :

- 10,95 €/action au titre du résultat

R-co 4Change Moderate Allocation D EUR :

- 0,67 €/action au titre du résultat

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

(xiii) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co CONVICTION CLUB

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 1.113.463,10 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	478,01
Résultat	1 113 463,10
Total	1 113 941,11

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 196 268,01
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 428 296,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-1 232 028,01

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR	
Affectation	
Distribution	2,57
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
Total	2,57
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1,0000
Distribution unitaire	2,57
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,20

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	211 181,26
Total	211 181,26

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	237 628,84
Total	237 628,84

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR	
Affectation	
Distribution	18 659,50
Report à nouveau de l'exercice	123,89
Capitalisation	0,00
Total	18 783,39
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	53 312,84310
Distribution unitaire	0,35
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	10 174,24

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-26 715,66
Total	-26 715,66

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR	
Affectation	
Distribution	638 765,17
Report à nouveau de l'exercice	178,13
Capitalisation	0,00
Total	638 943,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	74 448,1549
Distribution unitaire	8,58
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	135 190,48

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	34 091,43
Total	34 091,43

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	25,98
Total	25,98

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR	
Affectation	
Distribution	0,02
Plus et moins-values nettes non distribuées	232,23
Capitalisation	0,00
Total	232,25
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1,0000
Distribution unitaire	0,02

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 901 032,96
Total	-1 901 032,96

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-481 533,54
Total	-481 533,54

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR	
Affectation	
Distribution	43 183,40
Plus et moins-values nettes non distribuées	240 071,70
Capitalisation	0,00
Total	283 255,10
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	53 312,84310
Distribution unitaire	0,81

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 525 589,65
Total	-1 525 589,65

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR	
Affectation	
Distribution	180 164,53
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 332 094,39
Capitalisation	0,00
Total	2 512 258,92
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	74 448,1549
Distribution unitaire	2,42

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-119 358,15
Total	-119 358,15

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-259,98
Total	-259,98

Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions CD EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	1,86 €	1,86 €	-
2020	0,41 € au titre du résultat 0,74 € au titre des plus-values nettes réalisées		
2021	1.67 € au titre du résultat		
Exercice	Actions D EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	1,54 €	1,54 €	-

2020	0,15 € au titre du résultat 0,98 € au titre des plus-values nettes réalisées		
2021	1,29 € au titre du résultat		
Exercice	Actions MF EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	20,44 €	20,44 €	-
2020	6,79 € au titre du résultat 3,84 € au titre des plus-values nettes réalisées		
2021	1,03 € au titre du résultat 11,21 € au titre des plus-values nettes réalisées		
Exercice	Actions PB EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	20,46 €	20,46 €	-

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende suivant :

R-CO CONVICTION CLUB CD EUR :

- 2,57 €/action au titre du résultat
- 0,02 €/action au titre des plus-values nettes réalisées

R-CO CONVICTION CLUB D EUR :

- 0,35 €/action au titre du résultat
- 0,81 €/action au titre des plus-values nettes réalisées

R-CO CONVICTION CLUB MF EUR :

- 8,58 €/action au titre du résultat
- 2,42 €/action au titre des plus-values nettes réalisées

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

(xiv) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co CONVICTION EQUITY VALUE EURO

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 15.254.444,68 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	3,14
Résultat	15 254 444,68
Total	15 254 447,82

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 530 158,83
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-35 229 018,60
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-30 698 859,77

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 911 020,84
Total	2 911 020,84

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	4 231 866,44
Total	4 231 866,44

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	93 869,45
Total	93 869,45

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR	
Affectation	
Distribution	599 408,01
Report à nouveau de l'exercice	0,58
Capitalisation	0,00
Total	599 408,59
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	171,0000
Distribution unitaire	3 505,31
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	94 005,70

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	5 730 941,44
Total	5 730 941,44

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	39 281,49
Total	39 281,49

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR	
Affectation	
Distribution	158 508,60
Report à nouveau de l'exercice	27,52
Capitalisation	0,00
Total	158 536,12
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	6 451,3063
Distribution unitaire	24,57
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	26 750,14

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	
Affectation	
Distribution	249 834,90
Report à nouveau de l'exercice	16,75
Capitalisation	0,00
Total	249 851,65
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	9 219,0000
Distribution unitaire	27,10
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	33 543,65

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 239 671,80
Total	1 239 671,80

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-8 492 967,43
Total	-8 492 967,43

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-8 647 003,56
Total	-8 647 003,56

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-329 165,84
Total	-329 165,84

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 627 329,15
Capitalisation	0,00
Total	2 627 329,15
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	171,0000
Distribution unitaire	0,00

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-12 547 955,01
Total	-12 547 955,01

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-55 228,78
Total	-55 228,78

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR	
Affectation	
Distribution	5 935,20
Plus et moins-values nettes non distribuées	239 573,37
Capitalisation	0,00
Total	245 508,57
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	6 451,3063
Distribution unitaire	0,92

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-442 728,17
Total	-442 728,17

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-3 056 648,70
Total	-3 056 648,70

Nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions MF EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	26,50 €	26,50 €	-
2020	9,32 € au titre du résultat 9,15 € au titre des plus-values nettes réalisées	9,32 € -	- 9,15 €
2021	12,51 € au titre du résultat 8,14 € au titre des plus-values nettes réalisées		
Exercice	Actions ID EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2019	3.763,62 €	3.763,62 €	-
2020	1.449,77 € au titre du résultat 978,34 € au titre des plus-values nettes réalisées	1.449,77 € -	- 978,34 €
2021	1.875,25 € au titre du résultat 849,65 € au titre des plus-values nettes réalisées		

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende suivant :

R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR :

- 24,57 €/action au titre du résultat
- 0,92 €/action au titre des plus-values nettes réalisées

R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR :

- 3.505,31 €/action au titre du résultat

R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR :

- 27,10 €/action au titre du résultat

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

(xv) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment RMM ACTIONS USA

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat déficitaire de 427.732,67 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-427 732,67
Total	-427 732,67

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	191 111,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	191 111,56

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action RMM ACTIONS USA C	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-247 350,79
Total	-247 350,79

	30/12/2022
Action RMM ACTIONS USA H	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-180 381,88
Total	-180 381,88

	30/12/2022
Action RMM ACTIONS USA MF USD	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire	0,00
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action RMM ACTIONS USA C	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	4 413 195,90
Total	4 413 195,90

	30/12/2022
Action RMM ACTIONS USA H	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-4 222 084,34
Total	-4 222 084,34

	30/12/2022
Action RMM ACTIONS USA MF USD	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	0,00
Total	0,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire	0,00

Nous vous rappelons qu'au cours des deux exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions MF USD Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2020	9,84 € au titre du résultat	9.84 €	-
2021	10,56 € au titre du résultat 4,93 € au titre des plus-values nettes réalisées		

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

**(xvi) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co
CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 1.749.334,94 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	1 749 334,94
Total	1 749 334,94

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 420 843,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-2 420 843,78

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 221 434,19
Total	1 221 434,19

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	523 127,17
Total	523 127,17

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	4 773,58
Total	4 773,58

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 953 799,17
Total	-1 953 799,17

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-463 991,33
Total	-463 991,33

	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-3 053,28
Total	-3 053,28

(xvii) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co 4CHANGE GREEN BONDS

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 1.082.785,15 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	7,75
Résultat	1 082 785,15
Total	1 082 792,90

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 695 956,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-2 695 956,09

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	204 862,76
Total	204 862,76

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR	
Affectation	
Distribution	1 190,35
Report à nouveau de l'exercice	11,69
Capitalisation	0,00
Total	1 202,04
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1 700,5010
Distribution unitaire	0,70
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	140 515,42
Total	140 515,42

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	736 212,68
Total	736 212,68

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins values nettes

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-641 043,75
Total	-641 043,75

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-3 741,85
Total	-3 741,85

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-304 048,66
Total	-304 048,66

	30/12/2022
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 747 121,83
Total	-1 747 121,83

Nous vous rappelons qu'au cours des deux exercices précédents les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	Actions D EUR Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2020	0,06 € au titre du résultat	0,06 €	-
2021	0,43 € au titre du résultat		

Au titre de l'exercice 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende suivant :

R-co 4 Change Green Bonds D EUR :

- 0,70 €/action au titre du résultat

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable.

Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

B/ Rapport sur le gouvernement d'entreprise (article L 225-37 du Code de Commerce)

1/ Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Un courrier a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 14 février 2023.

Pierre LECCE

- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-Co
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-Co 2
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV Global Challenges Sicav
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-co Dynamic Tap
- Gérant de Rothschild & Co Asset Management Europe, Société en Commandite Simple
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Elan Orchestra
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Cap Business

- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Evergreen Fund
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV ALM Investissements
- Administrateur de la SICAV Belge R-co WM RDT-DBI
- Administrateur de la SICAV Essor USA Opportunities

Vincent RASCLARD

- Directeur Générale Délégué et Administrateur de la SICAV R-co
- Directeur Générale Délégué et Administrateur de la SICAV R-co 2
-

Charles-Henry BLADIER

- Administrateur de la SICAV R-co
- Administrateur de la SICAV R-co 2.

Pierre BAUDARD

- Associé-Gérant et Directeur Général de Rothschild & Co Asset Management Europe, Société en Commandite Simple
- Président Directeur Général et administrateur de la SICAV R-Co Target 2024 High Yield
- Directeur Général Délégué et administrateur de la SICAV R-Co Thematic Target 2026 HY,
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Recloses Patrimoine Dynamic
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV R-Co
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV 5I Invest
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Orléans Invest
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Global Challenges Sicav
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Toula
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Alkésys
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV R-co 2
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Rose Mutual Funds
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Grande Corniche
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Acteon Investissements
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Turquoiz Invest
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV R-co Dynamic Tap
- Président et administrateur de la SICAV R-co Lux
- Administrateur de Rothschild & Co Asset Management Europe USA Inc.

2/ Conventions

2.2. Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV R-Co - Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV R-Co.

2.3. Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

La SICAV R-Co n'a pas, au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

2.4. Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Date	Expiration
1	Convention Dépositaire	R-co / Rothschild Martin Maurel	24/10/2018	Durée Indéterminée
2	Convention de délégation de gestion financière, administrative et comptable	R-co / Rothschild &Co Asset Management Europe	24/10/2018	Durée Indéterminée
3	Convention de mise à disposition des locaux	R-co / Rothschild &Co Asset Management Europe	24/10/2018	Durée Indéterminée

3/ Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L225-51-1 du Code de Commerce

Le Conseil d'administration réuni le 24 octobre 2018 a choisi, lors de la nomination du nouveau Président du Conseil d'administration, le cumul des mandats de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

4/ Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)

Néant.

*
* *
*

II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ Evolution des compartiments

(i) Compartiment R-co THEMATIC GOLD MINING

La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 83,23 € au 31 décembre 2021 à 77,14 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 7,32 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation est passé de 194.275.065,83 € à 181.499.581,33 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 2.334.166,00000 à 2.352.988,00000.

Ci-après, le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	82 811 648,64	102 148 676,50	141 159 197,80	194 275 065,83	181 499 581,83
Nombre de titres	1 764 738,00000	1 569 516,00000	1 789 639,00000	2 334 166,00000	2 352 988,00000
Valeur liquidative unitaire	46,93	65,08	78,88	83,23	77,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,22	1,84	3,48	2,98	9,88
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,71	-0,87	-2,86	-2,41	-0,82

(ii) Compartiment R-co THEMATIC REAL ESTATE

1 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions I2 EUR de capitalisation est passée de 140,71 € au 31 décembre 2021 à 110,58 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 21,41 % - et le montant de l'actif net des actions I2 EUR de 103.396.082,14 € à 56.348.873,67 € pendant la même période

Le nombre des actions I2 EUR passe quant à lui de 734.811,7660 à 509.581,4871.

2 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions CL EUR de capitalisation est passée de 1.610,78 € au 31 décembre 2021 à 1.259,57 au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 21,80 % - et le montant de l'actif net des actions CL EUR de 12.872.006,42 € à 5.239.110,31 € pendant la même période.

Le nombre des actions CL EUR passe quant à lui de 7.991,1501 à 4.159,4579.

3 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 95,01 € au 31 décembre 2021 à 73,05 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 23,11 % - et le montant de l'actif net des actions P EUR de 19.815.096,78 € à 2.012.808,09 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe quant à lui de 208.561,0325 à 27.554,4304.

4 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation est passée de 291.855,75 € au 31 décembre 2021 à 229.356,93 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 21,41 % - et le montant de l'actif net des actions I EUR de 46.452.811,37 € à 31.436.027,71 € pendant la même période.

Le nombre des actions I EUR passe quant à lui de 159,1636 à 137,0616.

5 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 1.588,89 € au 31 décembre 2021 à 1.215,55 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 23,50 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 54.913.911,93 € à 34.214.860,35 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 34.561,2223 à 28.147,6888.

6 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions F EUR de capitalisation est passée de 127,17 € au 31 décembre 2021 à 98,61 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 22,46 % - et le montant de l'actif net des actions F EUR de 26.769.640,16 € à 20.030.804,94 € pendant la même période.

Le nombre des actions F EUR passe quant à lui de 210.498 ,8375 à 203.139,0618.

7 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions D EUR de distribution est passée de 772.10 € au 31 décembre 2021 au 575,27 € au 30 décembre 2022- soit une baisse de 25,50 % - et le montant de l'actif net des actions D EUR de 8.425.300,15 € à 5.039.593,38 € pendant la même période

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 10.912,1840 à 8.760,3593.

8 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions ID EUR de distribution est passée de 150.195,51 € au 31 décembre 2021 à 114.352,22 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 23,87 % - et le montant de l'actif net des actions ID EUR de 45.775.835,69 € à 44.678.554,26 € pendant la même période.

Le nombre des actions ID EUR passe quant à lui de 304,7750 à 390,7100.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	370 276 298,01	518 788 857,25	333 818 688,47	318 420 684,64	199 000 632,71
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE C en EUR					
Actif net	58 339 469,59	98 161 596,70	61 198 705,48	54 913 911,93	34 214 860,35
Nombre de titres	36 770,0548	50 865,2060	41 056,6227	34 561,2223	28 147,6888
Valeur liquidative unitaire	1 586,60	1 929,84	1 490,59	1 588,89	1 215,55
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	35,15	135,93	-328,27	98,47	-11,50
Capitalisation unitaire sur résultat	25,55	24,27	24,39	25,62	7,72
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE CL en EUR					
Actif net	16 610 398,06	23 370 203,90	14 308 459,64	12 872 006,42	5 239 110,31
Nombre de titres	10 452,5779	12 006,3093	9 492,1612	7 991,1501	4 159,4579
Valeur liquidative unitaire	1 589,11	1 946,49	1 507,40	1 610,78	1 259,57
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	35,30	136,56	-331,51	99,67	-12,39
Capitalisation unitaire sur résultat	30,13	35,04	28,42	29,94	47,91
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE D en EUR					
Actif net	12 041 349,36	13 963 860,62	8 673 917,97	8 425 300,15	5 039 593,38
Nombre de titres	14 744,3156	14 271,8779	11 787,5181	10 912,1840	8 760,3593
Valeur liquidative unitaire	816,68	978,42	735,86	772,10	575,27
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	8,57	0,00	6,79	11,62
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	18,00	79,02	0,00	41,46	24,79
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	-85,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	13,26	10,99	12,44	12,53	5,66
Crédit d'impôt unitaire	0,00	2,001	1,57	1,37	0,00 (*)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE F en EUR					
Actif net	33 403 062,55	46 303 888,22	29 921 206,80	26 769 640,16	20 030 804,94
Nombre de titres	259 709,3518	296 321,4507	249 310,5816	210 498,8375	203 139,0618
Valeur liquidative unitaire	128,62	156,26	120,02	127,17	98,61
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	2,86	11,01	-26,50	7,91	-0,95
Capitalisation unitaire sur résultat	1,26	1,64	1,24	1,29	2,80
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I en EUR					
Actif net	133 580 669,02	166 874 416,50	63 995 425,90	46 452 811,37	31 436 027,71
Nombre de titres	470,7608	477,8234	235,4722	159,1636	137,0616
Valeur liquidative unitaire	283 754,87	349 238,69	271 774,87	291 855,75	229 356,93
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	6 294,34	24 440,80	-59 617,71	18 001,37	-2 279,29
Capitalisation unitaire sur résultat	6 902,92	7 812,00	6 473,91	6 857,81	10 011,21
Action R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2 en EUR					
Actif net	84 263 546,76	100 179 496,57	91 839 904,63	103 396 082,14	56 348 873,67
Nombre de titres	615 937,5510	594 972,3286	700 910,2323	734 811,7660	509 581,4871
Valeur liquidative unitaire	136,81	168,38	131,03	140,71	110,58
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	3,03	11,78	-28,74	8,67	-1,09
Capitalisation unitaire sur résultat	3,32	3,76	3,12	3,30	4,82

(iii) Compartiment R-CO THEMATIC SILVER PLUS

1 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation est passée de 195.814,91 € au 31 décembre 2021 à 158.521,11 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 19,04 % - et le montant de l'actif net des actions I EUR de 54.484.442,30 € à 32.482.845,37 € pendant la même période.

Le nombre des actions I EUR passe quant à lui de 278,2446 à 204,9118.

2 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions CL EUR de capitalisation est passée de 153,64 € au 31 décembre 2021 à 123,77 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 19,44 % - et le montant de l'actif net des actions CL EUR de 139.384.153,42 € à 96.429.863,42 € pendant la même période.

Le nombre des actions CL EUR passe quant à lui de 907.190,5322 à 779.126,3020.

3 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 326,25 € au 31 décembre 2021 à 262,15 € au 30 décembre 2022- soit une

baisse de 19,65 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 112.682.842,03 € à 81.176.123,32 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 345.392,8237 à 309.650,1698.

4 – Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions CL USD H de capitalisation est passée de 102,41 USD au 31 décembre 2021 à 84,96 USD au 30 décembre 2022, soit une baisse de 17,04 % et le montant de l'actif net des actions CL USD H de 44.475,53 USD à 36.894,20 USD pendant la même période.

Le nombre des actions CL USD H passe quant à lui de 434,2761 à 434,2761.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	104 743 936,76	190 948 026,75	237 102 183,94	306 590 706,27	210 123 422,58
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS C en EUR					
Actif net	39 889 488,79	60 158 499,63	81 420 304,47	112 682 842,03	81 176 123,32
Nombre de titres	202 846,5680	245 207,2039	306 344,4299	345 392,8237	309 650,1698
Valeur liquidative unitaire	196,65	245,34	265,78	326,25	262,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,40	1,15	4,97	18,97	-2,37
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,71	0,02	-1,25	-0,51	0,92
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CLCL en EUR					
Actif net	52 642 314,36	90 888 783,38	110 997 553,78	139 384 153,42	96 429 863,42
Nombre de titres	572 531,9309	790 424,9062	888 924,5024	907 190,5322	779 126,3020
Valeur liquidative unitaire	91,94	114,99	124,87	153,64	123,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,14	0,54	2,33	8,92	-1,12
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,03	0,26	-0,31	0,09	0,75
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL USD H en USD					
Actif net en USD	0,00	0,00	0,00	44 475,53	36 894,20
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	434,2761	434,2761
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	0,00	0,00	102,41	84,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	2,79	7,71
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,11	0,46
Action R-CO THEMATIC SILVER PLUS I en EUR					
Actif net	12 212 133,61	39 900 743,74	44 684 325,69	54 484 442,30	32 482 845,37
Nombre de titres	105,7248	274,8964	282,1400	278,2446	204,9118
Valeur liquidative unitaire	115 508,69	145 148,29	158 376,43	195 814,91	158 521,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 402,09	680,05	2 952,36	11 350,59	-1 436,46
Capitalisation unitaire sur résultat	547,43	976,19	307,50	970,87	1 768,68

(iv) Compartiment RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE

1 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 184,52 € au 31 décembre 2021 à 161,96 € au 30 décembre 2022- soit une baisse de 12,23 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 89.880.868,00 € à 84.036.432,17 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 487.107,5693 à 518.876,9023.

2 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions D EUR est passée de 116,44 € au 31 décembre 2021 à 102,20 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 12,23 % - et le montant de l'actif net des actions D EUR de 88.499,91 € à 69.503,46 € pendant la même période.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 760,0746 à 680,0746.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	20 359 428,01	24 512 139,18	35 940 360,65	89 969 367,91	84 105 935,63
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE C en EUR					
Actif net	20 359 428,01	24 512 139,18	35 805 579,83	89 880 868,00	84 036 432,17
Nombre de titres	148 905,2296	155 059,3024	212 080,1113	487 107,5693	518 876,9023
Valeur liquidative unitaire	136,73	158,08	168,83	184,52	161,96
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	16,84	-0,09	2,76	9,12	-2,79
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,81	-0,50	-1,65	-0,67	-0,49
Action RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE D en EUR					
Actif net	0,00	0,00	134 780,82	88 499,91	69 503,46
Nombre de titres	0,00	0,00	1 268,0746	760,0746	680,0746
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	106,29	116,44	102,20
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	1,73	5,74	-1,76
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,99	-0,15	-0,31

(v) Compartiment RMM STRATEGIE MODEREE

1 - Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 157,01 € au 31 décembre 2021 à 144,00 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 8,29 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 46.426.507,28 € à 42.749.416,28 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 295.685,1236 à 296.862,9252.

2 - La valeur liquidative des actions C2 EUR de capitalisation est passée de 99,20 € au 31 décembre 2021 à 91,04 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 8,23 % - et le montant de l'actif net des actions C2 EUR de 143.844,91 € à 146.961,63 € pendant la même période.

Le nombre des actions C2 EUR passe quant à lui de 1.450,0000 à 1.614,2768.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	21 969 574,49	23 249 144,68	22 103 943,94	46 570 352,19	42 896 377,91
Action RMM STRATEGIE MODEREE C en EUR					
Actif net	21 969 574,49	0,00	22 103 943,94	46 426 507,28	42 749 416,28
Nombre de titres	166 235,6244	0,00	150 232,1432	295 685,1236	296 862,9252
Valeur liquidative unitaire	132,16	0,00	147,13	157,01	144,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,39	0,00	0,35	2,48	-0,16
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,46	0,00	-0,40	-0,49	-0,32
Action RMM STRATEGIE MODEREE C2 en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	143 844,91	146 961,63
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1 450,0000	1 614,2768
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	99,20	91,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,05	-0,10
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,14

(vi) Compartiment RMM STRATEGIE DYNAMIQUE

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR est passée de 167,49 € au 31 décembre 2021 à 143,58 € au 30 décembre 2022- soit une baisse de 14,271 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 45.194.054,92 € à 40.340.036,77 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 269.835,5714 à 280.962,5737.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	18 773 588,35	20 202 743,40	25 146 390,69	45 194 054,92	40 340 036,77
Nombre de titres	163 306,6720	146 923,5271	168 164,9867	269 835,5714	280 962,5737
Valeur liquidative unitaire	114,96	137,51	149,53	167,49	143,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	25,18	0,30	3,51	12,06	-2,56
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,07	-0,72	-1,64	-0,80	-0,51

(vii) Compartiment R-co VALOR BALANCED

1 - La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 124,21 € au 31 décembre 2021 à 109,56 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 11,79 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 132.753.016,62 à 108.184.662,19 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 1.068.816,5464 à 987.408,0004.

2 - La valeur liquidative des actions F EUR de capitalisation est passée de 122,27 € au 31 décembre 2021 à 107,48 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 12,10 % - et le montant de l'actif net des actions F EUR de 49.353.371,35 à 48.505.165,71 € pendant la même période.

Le nombre des actions F EUR passe quant à lui de 403.636,8386 à 451.284,3688.

3 - La valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 126,15 € au 31 décembre 2021 à 111,84 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 11,34 % et le montant de l'actif net des actions P EUR de 89.034.408,35 € à 97.270.052,91 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe quant à lui de 705.757,5252 à 869.728,0665.

4 - La valeur liquidative des actions R EUR de capitalisation est passée de 12,36 € au 31 décembre 2021 à 10,81 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 12,54 % et le montant de l'actif net des actions R EUR de 2.166.509,23 € à 1.659.692,35 € pendant cette même période.

Le nombre des actions R EUR passe quant à lui de 175.323,1017 à 153.553,6942.

5 - La valeur liquidative des actions D EUR de distribution est passée de 119,20 € au 31 décembre 2021 à 104,14 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 12,63 % et le montant de l'actif net des actions D EUR de 100.071.227,38 € à 73.191.552,50 € pendant cette même période.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 839.512,0424 à 702.803,1198.

6 - La valeur liquidative des actions PB EUR de capitalisation est passée de 1.109,03 € au 31 décembre 2021 à 976,06 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 11,99 % et le

montant de l'actif net des actions PB EUR de 137.259.154,45 € à 120.723.391,19 € pendant cette même période.

Le nombre des actions PB EUR passe quant à lui de 123.764,8000 à 123.683,0000.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	11 806 292,83	234 383 933,92	480 235 707,48	510 637 687,38	449 534 476,85
Action R-co Valor Balanced C EUR en EUR					
Actif net	1 024 009,44	77 600 523,23	138 171 686,02	132 753 016,62	108 184 622,19
Nombre de titres	10 677,0961	699 664,7241	1 186 693,5925	1 068 816,5464	987 408,0004
Valeur liquidative unitaire	95,91	110,91	116,43	124,21	109,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,56	0,29	2,77	3,66	2,55
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	0,17	0,29	0,21	1,63
Action R-co Valor Balanced D EUR en EUR					
Actif net	0,00	60 324 722,28	82 301 853,37	100 071 227,38	73 191 552,50
Nombre de titres	0,00	559 918,9918	732 202,3909	839 512,0424	702 803,1198
Valeur liquidative unitaire	0,00	107,74	112,40	119,20	104,14
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,53	0,41	0,85	1,46
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	2,27	4,83	5,82
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,09	0,29	0,20	1,57
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,034	0,078	0,078	0,00 (*)
Action R-co Valor Balanced F EUR en EUR					
Actif net	113 005,30	15 291 857,93	30 483 451,87	49 353 371,35	48 505 165,71
Nombre de titres	1 184,4053	139 078,6559	265 020,0512	403 636,8386	451 284,3688
Valeur liquidative unitaire	95,41	109,95	115,02	122,27	107,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,12	0,29	2,74	3,61	2,51
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,06	-0,19	-0,07	-0,21	1,22

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-co Valor Balanced PB EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	127 351 530,85	137 259 154,45	120 723 391,19
Nombre de titres	0,00	0,00	122 298,8000	123 764,8000	123 683,8000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	1 041,31	1 109,03	976,06
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	15,67
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	22,05	55,56	62,70
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	7,29	7,40	19,70
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,797	0,758	0,00 (*)
Action R-co Valor Balanced P EUR en EUR					
Actif net	10 669 278,09	81 054 592,87	101 815 029,08	89 034 408,35	97 270 052,91
Nombre de titres	11 117,9747	72 674,9952	865 250,5729	705 757,5252	869 728,0665
Valeur liquidative unitaire	959,64	1 115,30	117,67	126,15	111,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,85	3,00	2,79	3,71	2,59
Capitalisation unitaire sur résultat	0,26	7,07	0,84	0,83	2,24
Action R-co Valor Balanced R EUR en EUR					
Actif net	0,00	112 237,61	112 156,29	2 166 509,23	1 659 692,35
Nombre de titres	0,00	10 000,0000	9 600,0000	175 323,1017	153 553,6942
Valeur liquidative unitaire	0,00	11,22	11,68	12,36	10,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,03	0,27	0,36	0,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,06	-0,06	-0,08	0,06

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

(viii) Compartiment R-co VALOR BOND OPPORTUNITIES

1. La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 112,08 € au 31 décembre 2021 à 101,20 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 9,71 % et le montant de l'actif net des actions C EUR de 91.819.469,50 € à 92.025.594,40 € pendant cette même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 819.206,0287 à 909.380,0708.

2. La valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation est passée de 1.130,80 € au 31 décembre 2021 à 1.025,55 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 9,31 % et le montant de l'actif net des actions I EUR de 115.732.250,71 € à 183.505.018,25 € pendant cette même période.

Le nombre des actions I EUR passe quant à lui de 102.345,3823 à 178.932,9636.

3. La valeur liquidative des actions C CHF H de capitalisation est de 98,74 CHF au 30 décembre 2022 pour un montant d'actif net s'élevant à 514.871,25 CHF.

Le nombre des actions C CHF H est de 5.214,4870.

4. La valeur liquidative des actions P CHF H de capitalisation est de 99,30 CHF au 30 décembre 2022 pour un montant d'actif net s'élevant à 99.303,71 CHF.

Le nombre des actions P CHF H est de 1000,0000

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	64 113 350,85	119 117 233,79	207 551 720,21	276 154 330,49
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C CHF H en CHF				
Actif net en CHF	0,00	0,00	0,00	514 871,25
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	5 214,4870
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	0,00	0,00	98,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,12
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	0,03
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR en EUR				
Actif net	34 783 346,57	54 276 846,99	91 819 469,50	92 025 594,40
Nombre de titres	343 414,1974	502 018,3328	819 206,0287	909 380,0708
Valeur liquidative unitaire	101,29	108,12	112,08	101,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	6,13	1,04	1,22
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,23	0,53	1,50	2,67
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR en EUR				
Actif net	29 330 004,28	64 840 386,80	115 732 250,71	183 505 018,25
Nombre de titres	28 904,1686	59 711,6877	102 345,3823	178 932,9636
Valeur liquidative unitaire	1 014,73	1 085,89	1 130,80	1 025,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,74	61,61	10,44	12,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,55	7,88	20,21	31,82
Action R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES P CHF H en CHF				
Actif net en CHF	0,00	0,00	0,00	99 303,71
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1 000,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	0,00	0,00	99,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,12
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	0,14

(iv) Compartiment R-co CONVICTION CREDIT EURO

1 - La valeur liquidative des actions R EUR de capitalisation est passée de 10.57 € au 31 décembre 2021 à 9.14 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 13,53 % - et le montant de l'actif net des actions R EUR de 10.379.682,35 € à 10.238.555,51 € pendant la même période.

Le nombre des actions R EUR passe quant à lui de 981.972,7423 à 1.120.470,8522.

2 - La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 473,54 € au 31 décembre 2021 à 411,18 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 13,17 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 245.655.234,58 € à 221.672.858,53 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 518.763,5836 à 539.109,5430.

3 - La valeur liquidative des actions P USD H de capitalisation est passée de 1.302,53 USD au 31 décembre 2021 à 1.154,47 USD au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 11,35 % et le montant de l'actif net des actions P USD H de 1.875.674,86 USD à 10.454.522,21 USD pendant la même période.

Le nombre des actions P USD H passe quant à lui de 1.440,0227 à 9.055,7188.

4 - La valeur liquidative des actions PB EUR de capitalisation est passée de 989,16 € au 31 décembre 2021 à 845,68 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 14,50 % et le montant de l'actif net des actions PB EUR de 2.448.766,06 € à 2.092.374,70 € pendant la même période.

Le nombre des actions PB EUR passe quant à lui de 2.475,6092 à 2.474,1965.

5 - La valeur liquidative des actions F EUR de capitalisation est passée de 158,04 € au 31 décembre 2021 à 136,97 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 13,33 % et le montant de l'actif net des actions F EUR de 24.308.083,57 € à 24.710.742,81 € pendant la même période.

Le nombre des actions F EUR passe quant à lui de 153.811,2298 à 180.409,3782.

6 - La valeur liquidative des actions C CHF H de capitalisation est passée de 1.104,77 CHF au 31 décembre 2021 à 959,68 CHF au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 13,13 % et le montant de l'actif net des actions C CHF H de 696.008,18 CHF à 124.758,60 CHF pendant la même période.

Le nombre des actions C CHF H passe quant à lui de 630,0007 à 130,0007.

7 - La valeur liquidative des actions IC EUR de capitalisation est passée de 1.496,50 € au 31 décembre 2021 à 1.304,12 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 12,86 % et le montant de l'actif net des actions IC EUR de 524.386.391,85 € à 754.020.936,40 € pendant la même période.

Le nombre des actions IC EUR passe quant à lui de 350.407,4691 à 578.182,1826.

8 - La valeur liquidative des actions C USD H de capitalisation est passée de 1.263,06 USD au 31 décembre 2021 à 1.120,44 USD au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 11,29 % et le montant de l'actif net des actions C USD H de 3.330.281,53 USD à 967.145,31 USD pendant la même période.

Le nombre des actions C USD H passe quant à lui de 2.636,6771 à 863,1831.

9 - La valeur liquidative des actions D EUR de distribution est passée de 294,96 € au 31 décembre 2021 à 252,26 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 14,48 % et le montant de l'actif net des actions D EUR de 2.991.589,08 € à 2.261.064,41 pendant la même période.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 10.142,3969 à 8.963,0777.

10 - La valeur liquidative des actions IC CHF H de capitalisation est passée de 1.133,48 CHF au 31 décembre 2021 à 983,18 CHF au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 13,26 % et le montant de l'actif net des actions IC CHF H de 10.768.071,98 CHF à 15.098.735,02 CHF pendant la même période.

Le nombre des actions IC CHF passe quant à lui de 9.500,0000 à 15.357,0000.

11 - La valeur liquidative des actions M EUR de capitalisation est passée de 1.105,35 € au 31 décembre 2021 à 966,60 € au 30 décembre 2022- soit une baisse de 12,55 % et le montant de l'actif net des actions M EUR de 479.849,00 € à 721.765,91 € pendant la même période.

Le nombre des actions M EUR s'élève est passée de 434,1160 à 746,7021.

12 - La valeur liquidative des actions P CHF H de capitalisation est passée de 1.130,94 CHF au 31 décembre 2021 à 981,74 CHF au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 13,92 % et le montant de l'actif net des actions P CHF H de 6.713.483,27 CHF à 5.535.797,76 CHF pendant la même période.

Le nombre des actions P CHF H passe quant à lui de 5.936,1840 à 5.638,7423.

13 - La valeur liquidative des actions ID EUR de distribution est passée de 105.335,54 € au 31 décembre 2021 à 90.056,62 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 14,50% et le montant de l'actif net des actions ID EUR de 50.868.364,11 € à 46.191.606,24 € pendant la même période.

Le nombre des actions ID EUR passe quant à lui de 482,9174 à 512,9174.

14 - La valeur liquidative des actions MF EUR de distribution est passée de 995,35 € au 31 décembre 2021 à 850,97 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 14,50 % et le montant de l'actif net des actions MF EUR de 31.265.376,79 € à 28.660.224,46 € pendant la même période.

Le nombre des actions MF EUR passe quant à lui de 31.411,5871 à 33.679,6280.

15 - La valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 1.164,92 € au 31 décembre 2021 à 1.014,15 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 12,94 % et le montant de l'actif net des actions P EUR de 181.989.591,35 € à 186.845.077,18 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe quant à lui de 156.225,3060 à 184.238,9526.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	1 113 517 861,87	1 046 610 023,15	1 003 784 146,96	1 096 964 557,28	1 309 205 532,33
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C CHF H en CHF					
Actif net en CHF	4 336 862,66	1 204 307,28	849 913,79	696 008,18	124 758,60
Nombre de titres	4 243,0007	1 125,0007	775,0007	630,0007	130,0007
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 022,12	1 070,49	1 096,66	1 104,77	959,68
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	-1,93	27,90	9,07	-12,59	143,88
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	17,49	15,59	15,53	14,07	14,49
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR en EUR					
Actif net	212 395 298,16	185 975 546,99	220 122 574,24	245 655 234,58	221 672 858,53
Nombre de titres	489 427,8424	407 475,5371	469 514,3538	518 763,5836	539 109,5430
Valeur liquidative unitaire	433,97	456,41	468,83	473,54	411,18
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,36	-1,57	0,01	-7,99	-6,90
Capitalisation unitaire sur résultat	8,54	7,39	7,09	6,52	6,24
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO C USD H en USD					
Actif net en USD	4 024 208,80	2 760 680,58	2 620 232,27	3 330 281,53	967 145,31
Nombre de titres	3 663,1324	2 321,1324	2 110,3075	2 636,6771	863,1831
Valeur liquidative unitaire en USD	1 098,57	1 189,37	1 241,64	1 263,06	1 120,44
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	15,30	79,67	-51,51	8,70	203,79
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	18,08	16,92	16,39	14,64	15,98

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO D EUR en EUR					
Actif net	2 854 095,87	2 462 029,53	3 120 227,09	2 991 589,08	2 261 064,41
Nombre de titres	10 156,7290	8 496,8502	10 641,8217	10 142,3969	8 963,0777
Valeur liquidative unitaire	281,01	289,76	293,20	294,96	252,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,02	-1,00	-0,01	-5,00	-4,28
Distribution unitaire sur résultat	5,58	4,74	4,47	4,07	3,86
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	4,07	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR en EUR					
Actif net	30 330 956,62	26 664 546,77	22 135 237,10	24 308 083,57	24 710 742,81
Nombre de titres	208 226,2593	174 385,6378	141 196,7069	153 811,2298	180 409,3782
Valeur liquidative unitaire	145,66	152,91	156,77	158,04	136,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,79	-0,52	0,00	-2,67	-2,30
Capitalisation unitaire sur résultat	2,58	2,19	2,09	1,88	1,81
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC CHF H en CHF					
Actif net en CHF	9 861 084,86	10 361 896,83	10 652 878,74	10 788 071,98	15 098 735,02
Nombre de titres	9 500,0000	9 500,0000	9 500,0000	9 500,0000	15 357,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 038,01	1 090,73	1 121,36	1 133,48	983,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	5,62	33,88	10,41	-14,02	76,39
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	21,07	19,32	19,46	18,19	18,54
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR en EUR					
Actif net	573 334 535,16	572 802 570,87	498 769 502,46	524 386 391,85	754 020 936,40
Nombre de titres	422 589,9197	399 994,8569	337 850,4626	350 407,4691	578 182,1826
Valeur liquidative unitaire	1 356,72	1 432,02	1 476,30	1 496,50	1 304,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7,38	-4,92	0,08	-25,21	-21,83
Capitalisation unitaire sur résultat	31,68	28,20	27,38	25,97	24,65

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO ID EUR en EUR					
Actif net	48 548 386,84	50 148 615,95	50 431 311,88	50 868 364,11	46 191 606,24
Nombre de titres	483,1523	482,9189	482,9174	482,9174	512,9174
Valeur liquidative unitaire	100 482,57	103 844,80	104 430,51	105 335,54	90 056,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-480,05	-352,71	-16,89	-1 782,96	-1 530,71
Distribution unitaire sur résultat	2 379,68	2 074,26	1 972,34	1 832,49	1 716,79
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO M EUR en EUR					
Actif net	0,00	234 862,49	283 823,01	479 849,00	721 765,91
Nombre de titres	0,00	223,6000	261,1958	434,1160	746,7021
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 050,37	1 086,63	1 105,35	966,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-2,25	0,09	-18,57	-16,14
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	21,52	23,74	23,00	21,74
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO MF EUR en EUR					
Actif net	42 295 577,02	33 919 976,65	33 244 761,35	31 265 376,79	28 660 224,46
Nombre de titres	44 343,5741	34 269,1659	33 231,5876	31 411,5871	33 679,6280
Valeur liquidative unitaire	953,82	989,81	1 000,40	995,35	850,97
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,00	-3,40	0,00	-16,97	-14,46
Distribution unitaire sur résultat	15,49	18,62	17,66	16,42	15,33
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO PB EUR en EUR					
Actif net	11 811 437,35	9 394 812,40	2 326 270,01	2 448 766,06	2 092 374,70
Nombre de titres	12 383,4074	9 550,5552	2 339,8938	2 475,6092	2 474,1965
Valeur liquidative unitaire	953,81	983,69	994,18	989,16	845,68
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-3,05	-3,37	0,00	-16,86	-14,37
Distribution unitaire sur résultat	21,43	18,54	17,55	16,31	15,24
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P CHF H en CHF					
Actif net en CHF	14 056 066,55	9 152 946,76	8 708 753,28	6 713 483,27	5 535 797,76
Nombre de titres	13 536,5921	8 393,6491	7 774,1763	5 936,1840	5 638,7423
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 038,38	1 090,46	1 120,22	1 130,94	981,74
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	11,72	36,01	11,58	-12,30	62,40
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	20,16	18,36	18,45	17,11	17,48
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR en EUR					
Actif net	161 504 424,91	142 044 855,89	151 085 947,27	181 989 591,35	186 845 077,18
Nombre de titres	152 466,6225	127 171,1055	131 339,8427	156 225,3060	184 238,9526
Valeur liquidative unitaire	1 059,28	1 116,96	1 150,34	1 164,92	1 014,15
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-5,76	-3,84	0,06	-19,64	-16,99
Capitalisation unitaire sur résultat	23,66	20,91	20,25	19,06	18,13

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO P USD H en USD					
Actif net en USD	1 247 576,63	1 209 030,72	1 438 105,24	1 875 674,86	10 454 522,21
Nombre de titres	1 109,5280	990,5280	1 125,5280	1 440,0227	9 055,7188
Valeur liquidative unitaire en USD	1 124,42	1 220,59	1 277,72	1 302,53	1 154,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	24,82	76,20	-54,73	10,74	92,03
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	21,00	20,08	19,62	17,93	19,42
Action R-CO CONVICTION CREDIT EURO R EUR en EUR					
Actif net	766 635,74	339 593,51	246 304,27	10 379 682,25	10 238 555,51
Nombre de titres	77 973,3188	33 002,4701	23 416,7049	981 972,7423	1 120 470,8522
Valeur liquidative unitaire	9,83	10,29	10,52	10,57	9,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,05	-0,03	0,00	-0,17	-0,15
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	0,11	0,11	0,09	0,09

(x) Compartiment R-co CONVICTION CREDIT SD EURO

1 - La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 16,21 € le 31 décembre 2021 à 152,67 € au 30 décembre 2022 – soit une hausse de 841.82 % et le montant de l'actif net des actions C EUR de 151.897.073,81 € à 114.837.227,37 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 9.368.509,26914 à 752.194,259360.

2 - La valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation est passée de 111.344,99 € au 31 décembre 2021 à 105.110 ,26 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 5.60 % - et le montant de l'actif net des actions I EUR de 266.792.524,49 € à 181.227.035,62 € pendant la même période.

Le nombre des actions I EUR passe quant à lui de 2.396,0891 à 1.724,1613.

3 - La valeur liquidative des actions ID EUR de distribution est de 100.092,71 € au 30 décembre 2022 pour un montant d'actif net s'élevant à 8.007.416,42 €.

Le nombre des actions ID EUR est de 80,0000.

- La valeur liquidative des actions D EUR de distribution est passée de 10,91 € au 31 décembre 2021 à 101,55 € au 30 décembre 2022 – soit une hausse de 830,80% et le montant de l'actif net des actions D EUR de 1.226.992,38 € à 37.490.253,49 € pendant la même période.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 112.484,34690 à 369.188,179550.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	480 396 052,40	584 528 074,02	490 806 903,52	419 916 590,68	341 561 932,90
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR en EUR					
Actif net	224 001 930,17	205 231 437,29	163 671 871,77	151 897 073,81	114 837 227,37
Nombre de titres	14 106 754,467200	12 696 123,584300	10 109 585,179600	9 368 509,269140	752 194,259360
Valeur liquidative unitaire	15,88	16,16	16,19	16,21	152,67
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,32	-0,37	-0,23	-0,20	-1,98
Capitalisation unitaire sur résultat	0,41	0,28	0,18	0,17	1,98
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO D EUR en EUR					
Actif net	1 186 047,85	1 369 697,88	1 332 233,55	1 226 992,38	37 490 253,49
Nombre de titres	107 054,348800	123 996,773200	121 976,831600	112 484,346900	369 188,179550
Valeur liquidative unitaire	11,08	11,05	10,92	10,91	101,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23	-0,26	-0,15	-0,13	-1,32
Distribution unitaire sur résultat	0,29	0,19	0,13	0,12	1,33
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO ID EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	8 007 416,42
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	80,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	100 092,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-138,54
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	220,73
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO I EUR en EUR					
Actif net	253 237 156,17	375 924 804,71	324 830 148,54	266 792 524,49	181 227 035,62
Nombre de titres	2 340,2883	3 403,3607	2 928,9341	2 396,0891	1 724,1613
Valeur liquidative unitaire	108 207,68	110 456,94	110 903,88	111 344,99	105 110,26
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2 217,78	-2 583,94	-1 595,35	-1 412,02	-1 363,12
Capitalisation unitaire sur résultat	3 094,17	2 189,07	1 569,41	1 484,32	1 640,14
Action R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO MF EUR en EUR					
Actif net	1 970 918,21	2 002 134,14	972 649,66	0,00	0,00
Nombre de titres	2 162,2912	2 215,2912	1 094,3634	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	911,50	903,78	888,78	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-18,98	-21,41	-12,89	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	25,54	17,26	11,81	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(xi) Compartiment R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION

1 - La valeur liquidative des actions C EUR est passée de 140,31 € au 31 décembre 2021 à 123,54 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 11,95 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 34.070.540,78 € à 26.128.670,73 € à cette même date.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 242 816,7948 à 211.491,8141.

2 - La valeur liquidative des actions F EUR est passée de 135,46 € au 31 décembre 2021 à 118,91 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 12,22 % - et le montant de l'actif net des actions F EUR de 16.560.657,86 € à 10.432.131,69 € à cette même date.

Le nombre des actions F EUR passe quant à lui de 122.259,0230 à 87.730,8514.

3 - La valeur liquidative des actions M EUR est passée de 1.119,01 € au 31 décembre 2021 à 996,13 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 10,98 % et le montant de l'actif net des actions M EUR de 259.206,01 € à 224.698,01 € à cette même date.

Le nombre des actions M EUR passe quant à lui de 231,6380 à 225,5700.

4. - La valeur liquidative des actions P EUR est passée de 1.054,48 € au 31 décembre 2021 à 932,17 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 11,59 % et le montant de l'actif net des actions P EUR de 582.650,55 € à 614.932,65 € à cette même date.

Le nombre des actions P EUR passe quant à lui de 552,5480 à 659,6802.

5 - La valeur liquidative des actions D EUR est passée de 115,10 € au 31 décembre 2021 à 100,80 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 12,42 % et le montant de l'actif net des actions D EUR de 500.499,13 € à 438.217,91 € à cette même date.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 4.348,3793 à 4.347,3793

6 - La valeur liquidative des actions MF EUR est passée de 1.006,83 € au 31 décembre 2021 à 882,08 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 12,39 % et le montant de l'actif net des actions MF EUR de 4.620.183,24 € à 4.053.852,53 € à cette même date.

Le nombre des actions MF EUR passe quant à lui de 4.588,8318 à 4.595,7708.

7. La valeur liquidative des actions R EUR est passée de 10,22 € au 31 décembre 2021 à 8,94 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 12,52 % et le montant de l'actif net des actions R EUR de 867.687,48 € à 665.651,47 € cette même date.

Le nombre des actions R EUR passe quant à lui de 84.909,5239 à 74.424,3939.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	97 849 149,02	74 098 993,68	50 037 106,96	57 461 425,05	42 558 154,99
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR en EUR					
Actif net	56 178 109,14	40 518 184,87	22 714 849,26	34 070 540,78	26 128 670,73
Nombre de titres	431 378,7736	292 435,6568	167 175,1939	242 816,7948	211 491,8141
Valeur liquidative unitaire	130,23	138,55	135,87	140,31	123,54
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,46	3,14	-2,71	1,75	-5,87
Capitalisation unitaire sur résultat	1,70	1,24	0,61	0,34	0,82
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION D EUR en EUR					
Actif net	973 859,89	420 082,81	88 708,55	500 499,13	438 217,91
Nombre de titres	8 869,0000	3 642,0000	792,0000	4 348,3793	4 347,3793
Valeur liquidative unitaire	109,80	115,34	112,01	115,10	100,80
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,06	0,29	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	2,62	0,30	1,45	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,07	0,00	0,00	0,00	-3,34
Distribution unitaire sur résultat	1,45	1,04	0,50	0,29	0,67
Crédit d'impôt unitaire	0,099	0,183	0,055	0,039	0,00 (*)
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR en EUR					
Actif net	30 250 002,69	25 915 025,18	20 932 550,08	16 560 657,86	10 432 131,69
Nombre de titres	237 991,0640	192 403,4396	159 109,8639	122 259,0230	87 730,8514
Valeur liquidative unitaire	127,11	134,69	131,56	135,46	118,91
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,40	3,05	-2,63	1,69	-5,66
Capitalisation unitaire sur résultat	1,12	0,68	0,09	-0,06	0,41

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION M EUR en EUR					
Actif net	219 365,52	300 927,49	354 283,95	259 206,01	224 698,01
Nombre de titres	217,0000	277,5700	330,5700	231,6380	225,5700
Valeur liquidative unitaire	1 010,90	1 084,15	1 071,74	1 119,01	996,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-19,08	24,49	-21,34	13,88	-47,11
Capitalisation unitaire sur résultat	20,15	18,09	13,07	14,84	17,97
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION MF en EUR					
Actif net	4 959 093,24	4 839 772,46	4 516 946,66	4 620 183,24	4 053 852,53
Nombre de titres	5 190,9201	4 822,6403	4 635,7227	4 588,8318	4 595,7708
Valeur liquidative unitaire	955,34	1 003,55	974,38	1 006,83	882,08
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	22,88	3,17	15,75	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,01	0,00	0,00	0,00	-26,19
Distribution unitaire sur résultat	15,06	11,49	4,87	9,88	10,95
Crédit d'impôt unitaire	0,817	0,982	0,486	0,349	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,93	0,00	0,00
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION P EUR en EUR					
Actif net	4 803 652,65	1 938 124,57	1 407 213,12	582 650,55	614 932,65
Nombre de titres	4 967,6325	1 876,3377	1 383,6734	552,5480	659,6802
Valeur liquidative unitaire	966,99	1 032,93	1 017,01	1 054,48	932,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,26	23,37	-20,30	13,14	-44,24
Capitalisation unitaire sur résultat	16,69	13,27	8,50	6,75	10,07

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION R EUR en EUR					
Actif net	465 065,89	166 876,30	22 555,34	867 687,48	665 651,47
Nombre de titres	48 064,9882	16 324,4329	2 265,7442	84 909,5239	74 424,3939
Valeur liquidative unitaire	9,68	10,22	9,95	10,22	8,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,18	0,23	-0,20	0,12	-0,42
Capitalisation unitaire sur résultat	0,05	0,02	-0,02	-0,03	0,00

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

(xii) Compartiment R-co CONVICTION CLUB

1 - La valeur liquidative des actions R EUR de capitalisation est passée de 10,64 € au 31 décembre 2021 à 9,64 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 9,40% et le montant de l'actif net des actions R EUR de 10.571,95 € à 9.582,83 € à cette même date.

Le nombre des actions R EUR resta stable à 993,7438.

2 - La valeur liquidative des actions CL EUR est passée de 182,37 € au 31 décembre 2021 à 167,05 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 8,40 % - et le montant de l'actif net des actions CL EUR de 19.593.611,55 € à 17.807.914,60 € pendant la même période.

Le nombre des actions CL EUR passe quant à lui de 107.435,1724 à 106.599,2837.

3 - La valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 1.309,55 € au 31 décembre 2021 à 1.194,18 € au 30 décembre 2022- soit une baisse de 8.81% - et le montant de l'actif net des actions P EUR de 6.783.532,62 à 4.372.766,93 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe quant à lui de 5.180,0467 à 3.661,7237.

4 - La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 179,42 € au 31 décembre 2021 à 162,85 € au 30 décembre 2022- soit une baisse de 9,26 % et le montant de l'actif net des actions C EUR de 84.294.906,34 € à 69.548.538,95 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 469.821,57620 à 427.081,89650.

5 - La valeur liquidative des actions F EUR de capitalisation est passée de 171,75 € au 32 décembre 2021 à 155,35 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 9,55 % - et le montant de l'actif net des actions F EUR de 66.601.142,68 € à 55.750.326,89 € pendant la même période.

Le nombre des actions F EUR passe quant à lui de 387.787,8960 à 358.878,3345.

6 - La valeur liquidative des actions CD EUR est passée de 133,11 € au 31 décembre 2021 au 121,22 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 8,93 % - et le montant de l'actif net des actions CD EUR de 133,11 € à 121,22 € pendant la même période.

Le nombre des actions CD EUR reste stable à 1,0000.

7 - La valeur liquidative des actions MF EUR de distribution est passée de 1.218,53 € au 31 décembre 2021 à 1.099,15 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 9,80 % - et le montant de l'actif net des actions MF EUR de 104.161.158,90 € à 81.829.677,13 € pendant la même période. .

Le nombre des actions MF EUR passe quant à lui de 85.481,1549 à 74.448,1549.

8 - La valeur liquidative des actions D EUR de distribution est passée de 128,66 € au 31 décembre 2021 à 115,51 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 10,22 % et le montant de l'actif net des actions D EUR de 8.287.122,76 € à 6.158.383,28 € pendant la même période.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 64.411,95690 à 53.312,84310.

9 - Le nombre des actions PB EUR est égal à 0.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	401 163 805,19	446 781 693,33	309 429 695,78	289 732 179,91	235 477 311,83
Action R-CO CONVICTION CLUB CD EUR en EUR					
Actif net	90 758,14	82 726,28	10 205,72	133,11	121,22
Nombre de titres	823,9567	672,5753	89,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	110,14	122,99	114,67	133,11	121,22
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,74	0,00	0,02
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,28	7,47	2,58	235,47	232,23
Distribution unitaire sur résultat	1,74	1,86	0,41	1,67	2,57
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,313	0,09	0,16	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION CLUB C EUR en EUR					
Actif net	160 694 637,33	140 542 863,60	88 354 135,82	84 294 906,34	69 548 538,95
Nombre de titres	1 104 325,64820	854 613,30680	567 193,48020	469 821,57620	427 081,89650
Valeur liquidative unitaire	145,51	164,45	155,77	179,42	162,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,70	8,23	-5,56	7,66	-4,45
Capitalisation unitaire sur résultat	1,55	2,09	0,20	-0,62	0,49
Action R-CO CONVICTION CLUB CL EUR en EUR					
Actif net	28 432 432,96	28 808 288,28	21 120 433,67	19 593 611,55	17 807 914,60
Nombre de titres	194 943,8855	174 342,0579	134 606,9616	107 435,1724	106 599,2837
Valeur liquidative unitaire	145,84	165,24	156,90	182,37	167,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,69	8,26	-5,59	7,79	-4,51
Capitalisation unitaire sur résultat	1,97	2,49	0,55	0,93	2,22

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR en EUR					
Actif net	25 371 039,88	9 191 731,67	7 037 869,24	8 287 122,76	6 158 383,28
Nombre de titres	234 949,78090	76 061,59940	62 440,35280	64 411,95690	53 312,84310
Valeur liquidative unitaire	107,98	120,85	112,71	128,66	115,51
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,98	1,29	0,81
+/- values nettes unitaire non distribuées	3,13	9,21	4,14	8,46	4,50
Distribution unitaire sur résultat	1,16	1,54	0,15	0,00	0,35
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,217	0,00	0,00	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,44	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR en EUR					
Actif net	131 241 697,51	108 905 634,75	79 054 912,02	66 601 142,68	55 750 326,89
Nombre de titres	931 414,2622	686 659,8160	528 351,2074	387 787,8960	358 878,3345
Valeur liquidative unitaire	140,91	158,60	149,63	171,75	155,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,65	7,95	-5,35	7,34	-4,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,88	1,41	-0,36	-1,16	-0,07
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR en EUR					
Actif net	6 765 208,23	123 197 660,95	105 484 389,35	104 161 158,90	81 829 677,13
Nombre de titres	6 651,4882	108 039,9629	99 265,2864	85 481,1549	74 448,1549
Valeur liquidative unitaire	1 017,10	1 140,30	1 062,65	1 218,53	1 099,15
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	3,84	11,21	2,42
+/- values nettes unitaire non distribuées	8,16	65,45	23,01	63,72	31,32
Distribution unitaire sur résultat	14,97	20,44	6,79	1,03	8,58
Crédit d'impôt unitaire	0,00	1,873	0,01	0,515	0,00 (*)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB D EUR en EUR					
Actif net	25 371 039,88	9 191 731,67	7 037 869,24	8 287 122,76	6 158 383,28
Nombre de titres	234 949,78090	76 061,59940	62 440,35280	64 411,95690	53 312,84310
Valeur liquidative unitaire	107,98	120,85	112,71	128,66	115,51
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,98	1,29	0,81
+/- values nettes unitaire non distribuées	3,13	9,21	4,14	8,46	4,50
Distribution unitaire sur résultat	1,16	1,54	0,15	0,00	0,35
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,217	0,00	0,00	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,44	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB F EUR en EUR					
Actif net	131 241 697,51	108 905 634,75	79 054 912,02	66 601 142,68	55 750 326,89
Nombre de titres	931 414,2622	686 659,8160	528 351,2074	387 787,8960	358 878,3345
Valeur liquidative unitaire	140,91	158,60	149,63	171,75	155,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,65	7,95	-5,35	7,34	-4,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,88	1,41	-0,36	-1,16	-0,07
Action R-CO CONVICTION CLUB MF EUR en EUR					
Actif net	6 765 208,23	123 197 660,95	105 484 389,35	104 161 158,90	81 829 677,13
Nombre de titres	6 651,4882	108 039,9629	99 265,2864	85 481,1549	74 448,1549
Valeur liquidative unitaire	1 017,10	1 140,30	1 062,65	1 218,53	1 099,15
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	3,84	11,21	2,42
+/- values nettes unitaire non distribuées	8,16	65,45	23,01	63,72	31,32
Distribution unitaire sur résultat	14,97	20,44	6,79	1,03	8,58
Crédit d'impôt unitaire	0,00	1,873	0,01	0,515	0,00 (*)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION CLUB PB EUR en EUR					
Actif net	1 197 127,13	1 156 537,72	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1 176,1138	1 015,1138	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 017,87	1 139,32	0,00	0,00	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	26,83	84,11	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	16,79	20,46	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action R-CO CONVICTION CLUB P EUR en EUR					
Actif net	47 370 904,01	34 896 150,95	8 367 657,33	6 783 532,62	4 372 766,93
Nombre de titres	45 299,0773	29 366,4423	7 393,5686	5 180,0467	3 661,7237
Valeur liquidative unitaire	1 045,74	1 188,30	1 131,75	1 309,55	1 194,18
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	12,16	59,35	-40,29	55,82	-32,59
Capitalisation unitaire sur résultat	16,99	21,23	7,16	1,24	9,31
Action R-CO CONVICTION CLUB R EUR en EUR					
Actif net	0,00	99,13	92,63	10 571,95	9 582,83
Nombre de titres	0,00	10,0000	10,0000	993,7438	993,7438
Valeur liquidative unitaire	0,00	9,91	9,26	10,64	9,64
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	-0,31	0,46	-0,26
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,01	-0,12	-0,07	0,02

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

(xiii) Compartiment R-co CONVICTION EQUITY VALUE EURO

1 - La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 213,87 € au 31 décembre 2021 à 193,27 € au 30 décembre 2022- soit une baisse de 9,63 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 186.522.187,64 € à 152.103.646,45 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 872.108,4813 à 787.004,9344.

2 - La valeur liquidative des actions M EUR de capitalisation est passée de 1.413,19 € au 31 décembre 2021 à 1.301,35 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 7,91 % - et le montant de l'actif net des actions M EUR de 896.352,47 € à 996.183,61 € pendant la même période.

Le nombre des actions M EUR passe quant à lui de 634,2767 à 765,4987.

3 - La valeur liquidative des actions CL EUR de capitalisation est passée de 217,29 € au 31 décembre 2021 à 197,62 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 8,29 % - et le montant de l'actif net des actions CL EUR de 184.060.330,12 € à 155.089.032,52 € pendant la même période.

Le nombre des actions CL EUR passe quant à lui de 847.054,1766 à 784.778,0614.

4 - La valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 1.360,09 € au 31 décembre 2021 à 1.233,24 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 9,33 % - et le montant de l'actif net des actions P EUR de 26.159.850,33 € à 54.943.669,61 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe quant à lui de 19.233,8766 à 44.552,1361.

5 - La valeur liquidative des actions F EUR de capitalisation est passée de 202,65 € au 31 décembre 2021 à 182,56 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 9,91 % - et le montant de l'actif net des actions F EUR de 77.913.626,09 € à 5.881.170,08 € pendant la même période.

Le nombre des actions F EUR passe quant à lui de 384.468,6431 à 32.214,8284.

6 - La valeur liquidative des actions MF EUR est passée de 1.146,61 € au 31 décembre 2021 à 1.020,29 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 11,02 % - et le montant de l'actif net des actions MF EUR de 7.308.364,05 € à 6.582.209,38 € pendant la même période.

Le nombre des actions MF EUR passe quant à lui de 6.373,8618 à 6.451,3063.

7 - La valeur liquidative des actions ID EUR est passée de 151.723,01 € au 31 décembre 2021 à 135.270,68 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 10,84 % - et le montant de l'actif net des actions ID EUR de 26.455.379,05 € à 23.131.286,54 € pendant la même période.

Le nombre des actions ID EUR passe quant à lui de 174,3663 à 171,0000

8 - La valeur liquidative des actions I EUR est passée de 183.340,00 € au 31 décembre 2021 à 166.775,95 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 9,03 % - et le montant de l'actif net des actions I EUR de 236.728.036,70 € à 225.144.225,02 € pendant la même période.

Le nombre des actions I EUR passe quant à lui de 1.291,1969 à 1.350,1421.

9 - La valeur liquidative des actions PB EUR est de 895,31 € au 30 décembre 2022 pour un montant d'actif net s'élevant à 8.253.837,00 €.

Le nombre des actions PB EUR est de 9.219,0000.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	1 098 872 001,26	417 374 430,58	365 543 391,63	746 044 126,45	632 125 260,21
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR en EUR					
Actif net	202 529 983,78	147 262 561,33	133 610 633,83	186 522 187,64	152 103 646,45
Nombre de titres	1 268 345,0444	783 926,2623	788 997,7792	872 108,4813	787 004,9344
Valeur liquidative unitaire	159,68	187,85	169,34	213,87	193,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,24	13,09	-12,64	1,35	-10,79
Capitalisation unitaire sur résultat	2,82	3,75	0,86	1,42	3,69
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR en EUR					
Actif net	119 028 616,72	105 946 737,42	94 278 603,56	184 060 330,12	155 089 032,52
Nombre de titres	743 636,2161	561 233,9813	552 634,6904	847 054,1766	784 778,0614
Valeur liquidative unitaire	160,06	188,77	170,60	217,29	197,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,26	13,13	-12,72	1,38	-11,01
Capitalisation unitaire sur résultat	3,32	4,21	1,25	3,02	5,39
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR en EUR					
Actif net	4 610 657,96	3 657 886,19	3 347 071,46	77 913 626,09	5 881 170,08
Nombre de titres	30 010,3730	20 319,3692	20 707,8220	384 468,6431	32 214,8284
Valeur liquidative unitaire	153,64	180,02	161,63	202,65	182,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,02	12,58	-12,09	1,28	-10,21
Capitalisation unitaire sur résultat	2,00	2,93	0,25	-0,07	2,91

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO ID EUR en EUR					
Actif net	42 298 133,31	33 660 477,25	33 398 627,92	26 455 379,05	23 131 286,54
Nombre de titres	352,0000	242,3000	275,1000	174,3663	171,0000
Valeur liquidative unitaire	120 165,15	138 920,67	121 405,41	151 723,01	135 270,68
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	978,34	849,65	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	15 604,68	25 397,67	14 452,11	22 909,05	15 364,49
Distribution unitaire sur résultat	3 226,16	3 763,62	1 449,77	1 875,25	3 505,31
Crédit d'impôt unitaire	584,538	549,753	229,73	228,726	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR en EUR					
Actif net	157 827 018,33	113 038 377,26	93 931 666,84	236 728 036,70	225 144 225,02
Nombre de titres	1 178,2014	711,9365	651,3614	1 291,1969	1 350,1421
Valeur liquidative unitaire	133 955,89	158 775,93	144 208,22	183 340,00	166 755,95
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	5 223,04	11 010,50	-10 726,29	1 159,50	-9 293,80
Capitalisation unitaire sur résultat	3 481,55	4 268,34	1 696,87	2 379,08	4 244,69
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO M EUR en EUR					
Actif net	935 612,50	1 024 628,41	902 511,10	896 352,47	996 183,61
Nombre de titres	933,0989	855,6990	823,6664	634,2767	765,4987
Valeur liquidative unitaire	1 002,69	1 197,42	1 095,72	1 413,19	1 301,35
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	38,99	82,62	-81,17	9,01	-72,14
Capitalisation unitaire sur résultat	33,95	40,35	20,11	35,95	51,31

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO MF EUR en EUR					
Actif net	16 894 342,19	12 184 092,58	5 222 756,20	7 308 364,05	6 582 209,38
Nombre de titres	16 473,1120	11 594,0993	5 682,9595	6 373,8618	6 451,3063
Valeur liquidative unitaire	1 025,57	1 050,89	919,02	1 146,61	1 020,29
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	9,15	8,14	0,92
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	105,02	105,45	94,97	37,13
Distribution unitaire sur résultat	0,00	26,50	9,32	12,51	24,57
Crédit d'impôt unitaire	0,00	6,13	1,181	1,498	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO PB EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	8 253 837,00
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	9 219,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	895,31
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-48,02
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	27,10
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)
Action R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO P EUR en EUR					
Actif net	5 711 435,09	599 670,14	851 520,72	26 159 850,33	54 943 669,61
Nombre de titres	5 687,5290	504,8232	790,8339	19 233,8766	44 552,1361
Valeur liquidative unitaire	1 004,20	1 187,88	1 076,74	1 360,09	1 233,24
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	39,21	82,48	-80,17	8,63	-68,60
Capitalisation unitaire sur résultat	21,52	29,75	10,76	9,24	27,82

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

(xiv) Compartiment RMM ACTIONS USA

1 - La valeur liquidative des actions C EUR est passée de 469,93 € au 31 décembre 2021 à 399,96 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 14,89 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 112.395.562,48 € à 83.650.114,09 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 239.176,8764 à 209.147,1686.

2 - La valeur liquidative des actions H EUR est passée de 213,85 € au 31 décembre 2021 à 166,11 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 22,32 % - et le montant de l'actif net des actions H EUR de 59.728.160,71 € à 60.087.381,51 € pendant la même période.

Le nombre des actions H EUR passe quant à lui de 279.298,4864 à 361.742,2278.

3 - Le nombre des actions MF USD est passé à 0.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	83 404 272,70	112 163 998,15	150 404 491,09	172 271 992,85	143 737 495,60
Action RMM ACTIONS USA C en EUR					
Actif net	69 736 518,89	96 786 424,46	94 747 685,33	112 395 562,48	83 650 114,09
Nombre de titres	275 276,2810	290 899,5040	268 933,1571	239 176,8764	209 147,1686
Valeur liquidative unitaire	253,33	332,71	352,31	469,93	399,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,53	10,98	0,30	52,11	21,10
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,18	0,30	-0,72	-1,46	-1,18
Action RMM ACTIONS USA H en EUR					
Actif net	8 965 906,87	9 311 716,09	50 607 932,35	59 728 160,71	60 087 381,51
Nombre de titres	72 206,0000	59 993,0000	289 072,7651	279 298,4864	361 742,2278
Valeur liquidative unitaire	124,17	155,21	175,07	213,85	166,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,23	-6,45	6,69	18,15	-11,67
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	0,14	-0,35	-0,69	-0,49
Action RMM ACTIONS USA MF USD en USD					
Actif net en USD	5 383 614,75	6 814 384,43	6 195 472,56	167 930,22	0,00
Nombre de titres	5 678,7202	5 570,3411	4 383,3661	96,1594	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	948,03	1 223,33	1 413,41	1 746,37	0,00
Distribution unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	4,93	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	11,56	47,41	12,46	227,54	0,00
Distribution unitaire sur résultat en EUR	9,67	12,28	9,84	10,56	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	2,916	4,952	2,643	0,00

(xv) Compartiment R-co CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO

1 - La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 339,26 € au 31 décembre 2021 à 280,43 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 17,34 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 177.452.922,75 € à 129.648.866,05 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 523.060,1804 à 462.322,5599.

2 - La valeur liquidative des actions I EUR est passée de 319.400,96 € au 31 décembre 2021 à 265.986,77 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 16,72 % - et le montant de l'actif net des actions I EUR de 38.553.931,91 € à 30.933.303,38 € pendant la même période.

Le nombre des actions I EUR passe quant à lui de 120,7070 à 116,2964.

3 - La valeur liquidative des actions MF EUR est passée de 198,61 € au 31 décembre 2021 à 166,47 € au 30 décembre 2022 - soit une baisse de 16,18 % - et le montant de l'actif net des actions MF EUR de 258.187,43 € à 204.378,78 € pendant la même période.

Le nombre des actions MF EUR passe quant à lui de 1.299,9790 à 1.227,7572.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	29/03/2019	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	129 358 223,60	157 016 970,05	176 112 684,17	216 265 042,09	160 786 548,18
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO C EUR en EUR					
Actif net	101 389 164,60	124 846 899,27	145 595 118,63	177 452 922,75	129 648 866,05
Nombre de titres	424 632,8700	463 803,2799	525 995,0246	523 060,1804	462 322,5599
Valeur liquidative unitaire	238,77	269,18	276,80	339,26	280,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,87	1,09	-7,08	28,11	-4,22
Capitalisation unitaire sur résultat	2,15	1,85	-0,56	0,51	2,64
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO I EUR en EUR					
Actif net	27 095 764,90	31 465 415,51	30 258 100,78	38 553 931,91	30 933 303,38
Nombre de titres	123,0000	126,0000	116,9794	120,7070	116,2964
Valeur liquidative unitaire	220 290,77	249 725,52	258 661,79	319 400,96	265 986,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8 183,15	1 015,98	-6 576,48	26 357,00	-3 989,73
Capitalisation unitaire sur résultat	3 656,08	3 013,85	1 158,24	2 687,10	4 498,22
Action R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO MF EUR en EUR					
Actif net	873 294,10	704 655,27	259 464,76	258 187,43	204 378,75
Nombre de titres	6 488,0000	4 596,0000	1 623,6334	1 299,9790	1 227,7572
Valeur liquidative unitaire	134,60	153,32	159,81	198,61	166,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,99	0,62	-4,04	16,32	-2,48
Capitalisation unitaire sur résultat	3,11	2,53	1,61	2,84	3,88

(xvi) Compartiment R-co 4CHANGE GREEN BONDS

1 - La valeur liquidative des actions C EUR est passée de 99,96 € au 31 décembre 2021 à 84,95 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 15,01 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de 28.057.971,97 € à 24.680.700,46 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe quant à lui de 280.701,8230 à 290.545,9103.

2 - La valeur liquidative des actions D EUR est passée de 99,90 € au 31 décembre 2021 à 84,49 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 15,42 % - et le montant de l'actif net des actions D EUR de 173.238,47 € à 143.676,30 € pendant la même période.

Le nombre des actions D EUR passe quant à lui de 1.734,1771 à 1.700,5010.

3 - La valeur liquidative des actions IC EUR est passée de 1.005,67 € au 31 décembre 2021 à 857,63 au 30 décembre 2022 soit une baisse de 14,72 % - et le montant de l'actif net des actions IC EUR de 13.732.669,06 € à 11.738.262,44 € pendant la même période.

Le nombre des actions IC EUR passe quant à lui de 13.655,2737 à 13.686,7927.

4 - La valeur liquidative des actions P EUR est passée de 100,33 € au 31 décembre 2021 à 85,47 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 14,81 % - et le montant de l'actif net des actions P EUR de 79.645.560,66 € à 67.397.457,30 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe quant à lui de 793.861,8614 à 788.519,4507.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des deux exercices précédents.

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	106 813 433,36	121 609 440,16	103 960 096,50
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS C EUR en EUR			
Actif net	24 459 871,67	28 057 971,97	24 680 700,46
Nombre de titres	242 483,9849	280 701,8230	290 545,9103
Valeur liquidative unitaire	100,87	99,96	84,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,29	-2,20
Capitalisation unitaire sur résultat	0,06	0,42	0,70
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS D EUR en EUR			
Actif net	86 904,45	173 238,47	143 676,30
Nombre de titres	861,5308	1 734,1771	1 700,5010
Valeur liquidative unitaire	100,87	99,90	84,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,29	-2,20
Distribution unitaire sur résultat	0,06	0,43	0,70
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS IC EUR en EUR			
Actif net	13 883 443,79	13 732 669,06	11 738 262,44
Nombre de titres	13 727,8544	13 655,2737	13 686,7927
Valeur liquidative unitaire	1 011,33	1 005,67	857,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,43	-2,92	-22,21
Capitalisation unitaire sur résultat	2,35	7,84	10,26
Action R-CO 4CHANGE GREEN BONDS P EUR en EUR			
Actif net	68 383 213,45	79 645 560,66	67 397 457,30
Nombre de titres	677 108,9753	793 861,8614	788 519,4507
Valeur liquidative unitaire	100,99	100,33	85,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,34	-0,29	-2,21
Capitalisation unitaire sur résultat	0,18	0,68	0,93

B/ Rappel de la classification, de l'objectif de gestion, de la stratégie d'investissement

(i) Compartiment R-co THEMATIC GOLD MINING

Classification : Actions internationales. L'OPC est exposé à hauteur de 60% minimum sur le marché des actions internationales.

Objectif de gestion : le compartiment R-co THEMATIC GOLD MINING a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée égale ou supérieure à 5 ans, une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence : NYSE Arca Gold Miners Index (GDMEURNR) libellé en euros et dividendes réinvestis, en étant investi et/ou exposé au moins à 60% de son actif sur les marchés des actions de sociétés liées au secteur des métaux rares et précieux.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est le NYSE Arca Gold Miners Index (GDMEURNR), libellé en euros et dividendes réinvestis.

Le NYSE Arca Gold Miners Index (GDMEURNR) est un indice actions pondéré visant à mesurer la performance d'entreprises impliquées en premier lieu dans l'extraction d'or et de minerai d'argent. L'indice est libellé en euros et calculé dividendes réinvestis par l'administrateur ICE Data Indices, LLC ("IDI"). Il est accessible à l'adresse www.nyse.com/market-data/indices

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence NYSE Arca Gold Miners Index (libellé en euros et dividendes réinvestis), sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégies d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées

L'allocation stratégique globale du portefeuille est la suivante :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de R-co THEMATIC GOLD MINING est investi et/ou exposé à hauteur de 60% au moins en actions, actions à dividende prioritaire (« preferred »), American Depositary Receipt (ADR), European Depositary Receipt (EDR) de sociétés liées au secteur des métaux rares et précieux. Le portefeuille de R-co THEMATIC GOLD MINING peut être investi sur toutes zones géographiques.

Pour le solde, le compartiment pourra être investi dans des produits de taux et des OPC ou fonds d'investissement.

Le compartiment, mettant en œuvre une gestion discrétionnaire, est investi de la façon suivante :

- entre 60 et 100% de l'actif du compartiment sur un ou plusieurs marchés des actions de toutes tailles de capitalisation boursière (y compris de petites/micro capitalisations), émises dans un ou plusieurs pays de toutes régions par des sociétés liées au secteur des métaux précieux et rares.

- entre 0 et 40% de l'actif en produits de taux ou convertibles émis par des états ou des émetteurs privés et de qualité « Investment Grade » ou non. Les produits de taux à caractère spéculatif à haut rendement ne représentent pas plus de 10% de l'actif. Ces investissements en produits de taux visent à gérer la trésorerie du compartiment en attente d'opportunité d'investissement sur les actions.
- entre 0 et 10% de parts ou actions d'OPC, notamment spécialisés dans le secteur des métaux précieux.

Le compartiment peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d'indices (de taux, d'actions), devises, change à terme, marché des futures et options sur actions ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion (notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose aux marchés de taux, d'actions, de change et à des indices (de taux, d'actions). L'exposition consolidée du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition hors-bilan éventuelle, ne dépassera pas 110 %.

Le compartiment pourra être exposé aux pays hors OCDE, y compris émergents, jusqu'à 100% de son actif.

Par ailleurs, le porteur pourra être exposé à un risque de change jusqu'à 100% de l'actif du compartiment.

Critères de sélection des titres :

Le compartiment vise la sélection des grands noms de l'industrie aurifère, les sociétés d'exploitation qui ont l'assurance de produire du métal à coûts compétitifs et une régularité de la marge brute d'autofinancement selon l'analyse de la Société de Gestion. Compte tenu de la restructuration du secteur, l'univers de gestion s'est élargi aux affaires de taille moyenne, offrant des projets de développement cohérents, avec un potentiel fort, dans des pays à perspectives politiques jugées plutôt sûres par la Société de Gestion.

Le choix des sociétés par la Société de Gestion tient aussi largement compte de la qualité des équipes de directions et des géologues. Une prime est systématiquement accordée aux projets avec des plans de financement bien construits.

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

• **Actions** : 60-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le portefeuille du compartiment est constitué d'actions, d'actions à dividende prioritaire (« preferred »), American Depositary Receipt (ADR) et European Depositary Receipt (EDR) de sociétés liées au secteur des métaux rares et précieux. Ces sociétés intéressées par l'extraction ou la transformation de minerais sont sélectionnées sur les places étrangères, notamment l'Amérique du Nord, l'Australie et l'Afrique du Sud. Le portefeuille repose principalement sur les grandes exploitations minières internationales.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, l'allocation de la poche action est comprise entre 60 et 100% de l'actif du compartiment sur un ou plusieurs marchés des actions de sociétés liées au secteur des métaux rares et précieux et de toutes tailles de capitalisation boursière (y compris de petites/micro capitalisations), émises dans un ou plusieurs pays de toutes régions et notamment dans les régions Amérique du Nord, Australie et Afrique du Sud.

• **Titres de créance, instruments du marché monétaire et obligataire** : 0-40% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des produits de taux ou convertibles, des titres de créances négociables, tels que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper. Les investissements seront réalisés en titres classés « Investment Grade » ou non. Les produits de taux à caractère spéculatif à haut rendement ne représenteront pas plus de 10 % de l'actif. Ces investissements en produits de taux correspondent à un objectif principal de gestion de trésorerie et secondaire de diversification grâce aux investissements en obligations convertibles. La répartition dette privé/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

• **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement** : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ;
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européens ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés par l'article R214-13 du Code monétaire et financier soient respectés.

N.B. : Le compartiment pourra notamment employer son actif dans des OPCVM, FIA ou des fonds d'investissement gérés par le groupe Rothschild & Co.

Ces investissements ont pour objectif principal le placement des liquidités et l'exposition du portefeuille sur les OPC spécialisés dans le secteur des métaux rares et précieux.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux ou convertibles	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	60-100 %	0-40 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0-100 %	0-40 %	0-10 %
Restrictions d'investissements imposées par la Société de Gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'actions, de taux et de change, à titre d'exposition et/ou de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché d'actions. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose aux marchés de taux, de change, d'actions et à des indices (de taux, d'actions). L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110 %.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché de taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9. L'actionnaire pourra être exposé à un risque de change jusqu'à 100% maximum de l'actif du compartiment.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des swaps de taux, d'indices (de taux, d'actions) et de devises, de change à terme, marché des futures et options sur actions ou indices (de taux, d'actions).

d. Titres intégrant des dérivés :

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 40% de l'actif net (bons de souscriptions, EMTN structurés, autocall, warrants, obligations convertibles, obligations contingentes convertibles, obligations callable ou puttable, ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché action et taux.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110 %.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au risque de change, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100 %.

e. Dépôts :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opérations d'acquisitions et cessions de titres :

✓ Description générale des opérations :

▪ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code monétaire et financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

▪ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

✓ Données générales pour chaque type d'opération :

▪ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) et d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

▪ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

✓ Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

▪ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ».

▪ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

▪ Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque ».

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le compartiment puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(ii) Compartiment R-Co THEMATIC REAL ESTATE

Classification : Actions de pays de la zone euro. L'OPC est exposé à hauteur de 60% minimum sur le marché des actions de la zone euro.

Objectif de gestion : le compartiment R-co Thematic Real Estate a pour objectif de gestion de réaliser, en investissant en actions de sociétés françaises du secteur immobilier et de foncières européennes, dans un horizon de placement égal ou supérieur à 5 ans, une performance, nette de frais, en ligne avec celle de son indice de référence doublée d'une volatilité inférieure à la moyenne des fonds spécialisés sur ce secteur.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est l'indice immobilier IEIF Eurozone coupons nets réinvestis (Institut d'Epargne Immobilière et Foncière) leader de l'analyse et de l'information sur les marchés immobiliers. L'IEIF est reconnu pour la transparence de ses méthodologies ainsi que pour la neutralité et la rigueur de ses études. L'indice est administré par l'IEIF Indices et est disponible sur le site www.ieif-indices.com.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Cet indicateur ne constitue qu'une référence et la gestion ne privilégie pas forcément un niveau de corrélation précis avec ce dernier même si le profil de l'indice reste un élément de comparaison a posteriori.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement repose sur l'identification des tendances longues qui forment les cycles immobiliers.

Cette exigence prospective est sous-tendue par une analyse conjoncturelle qui agrège les différents indicateurs avancés du marché et permet de sélectionner les véhicules les plus appropriés.

Le compartiment peut investir entre 80 et 100% de son actif en actions. Ces actions sont, au moins à 80%, des actions françaises et des pays de la zone euro.

Pour 20% au maximum de l'actif, l'exposition peut porter sur des produits de taux.

L'exposition au risque de change, hors zone euro ne peut excéder 10% de l'actif.

Les critères d'investissement reposent sur des indicateurs de croissance du patrimoine, de performance de l'exploitation, de multiples de valorisation et de la couverture de risque de hausse des taux.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est le IEIF Eurozone ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros, ou dont le siège social est situé dans des pays émergents, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield ».

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la

publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 20% minimum et 60% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

- **Actions :** 80-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un des pays de la zone euro dont le marché français.

Le risque de change en devises étrangères ne peut excéder 10% de l'actif pour un investisseur investissant en euro (il peut s'agir, par exemple, de titres de sociétés hors zone euro, à la suite d'une Offre Publique d'Echange initiée par lesdites sociétés).

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment sera investi sur un ou plusieurs marchés des actions de toutes tailles de

capitalisation boursière (dont 60% maximum de l'actif net en petites capitalisations, incluant les micro capitalisations) émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro.

- **Titres de créance, instruments des marchés monétaires, obligataires et convertibles** : 0-20% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tels que notamment les titres négociables à court terme et les Euro Commercial Papers), de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, des titres participatifs, des obligations convertibles, des obligations callable et puttable (dont les make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) (jusqu'à 20% maximum), des obligations indexées, de toutes qualités de signature ou non notées (la quote-part maximale d'obligations High Yield et/ou non notées étant de 10%).

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

- **Parts ou actions d'OPCVM ou FIA** : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ;
- et/ou des parts ou actions de FIA de droit français ou européens ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier soit respectés.

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux ou convertible	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	80-100 %	0-20 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0-10%	Néant	0-10 %
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-60%	Néant	Néant
Restrictions d'investissements imposées par la Société de Gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir dans la limite d'une fois l'actif sur les marchés réglementés des pays de la zone euro, en vue de réaliser l'objectif de gestion. Pour ce faire, le compartiment pourra intervenir à titre d'exposition et/ou de couverture sur les risques action et de change.

En particulier le gérant peut intervenir sur le change à terme, le marché des futures et options sur actions, indices ou devises.

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 100% de l'actif du compartiment.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 10% de l'actif du compartiment.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 20% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN/certificats structurés dont autocall (jusqu'à 20% de l'actif net), (iii) warrants, (iv) obligations callable et puttable, dont des make whole *call* (jusqu'à 20% de l'actif net), (v) obligations convertibles (jusqu'à 20% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 20%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%.

e. Dépôt: Néant

f. Emprunts d'espèces : Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : Néant

(iii) Compartiment R-co THEMATIC SILVER PLUS

Classification : Actions des pays de l'Union Européenne. L'OPC est exposé à hauteur de 60% minimum sur le marché actions des pays de l'Union Européenne.

Objectif de gestion : Le compartiment R-co Thematic Silver Plus a pour objectif de gestion de surperformer, sur une période égale ou supérieure à 5 ans, l'indice Dow Jones Eurostoxx des marchés d'actions de la zone euro via la mise en place d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence retenu est l'indice Dow Jones Eurostoxx dividendes nets réinvestis (code Bloomberg SXXT Index) représentatif de l'évolution des marchés actions de la zone euro. Il recouvre environ 300 Sociétés de la zone euro de toutes de capitalisations boursières (petites, moyennes et grandes capitalisations). Cet indice est administré par Stoxx Limited et est disponible sur le site Internet www.stoxx.com.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence Dow Jones Eurostoxx, sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

Une allocation dynamique entre grandes et petites/moyennes capitalisations de la zone euro :

L'observation de l'évolution boursière des grandes et des petites/moyennes capitalisations boursières sur les principaux marchés d'actions mondiaux montre que :

- Sur une très longue période, la performance des deux catégories est sensiblement identique ;
- cette performance de long terme se décompose en sous périodes, la plupart du temps assez longues, au cours desquelles les deux catégories évoluent souvent de manière opposée en fonction d'un environnement économique et financier favorable selon les cas à l'une ou à l'autre.

A titre d'exemple, les turbulences monétaires pénalisent fréquemment les grandes sociétés très internationales, ce qui conduit les investisseurs à privilégier les plus petites sociétés dont l'activité est domestique.

La stratégie de gestion va donc s'attacher à déterminer et suivre mensuellement un certain nombre de facteurs économiques, géopolitiques et financiers et leur impact prévisible sur le comportement boursier des grandes et des petites/moyennes capitalisations.

Ces facteurs sont principalement les suivants : croissance macroéconomique, évolutions des parités monétaires (dollar/euro notamment), niveau des taux d'intérêt et pente de la courbe, croissances bénéficiaires, niveaux d'évaluation boursière, flux de capitaux...

Après analyse, la pondération des deux catégories d'actions dans le portefeuille est déterminée sachant que le poids des grandes capitalisations est toujours compris entre 40% et 80% de l'actif du compartiment et celui des petites capitalisations (incluant les micro-capitalisations)/moyennes capitalisations entre 20% et 60%.

Cette analyse permet également de déterminer la part de l'actif non investie en actions : liquidités ou/et titres du marché monétaire. En pratique, l'investissement en produits monétaires ne portera que sur des titres de créances négociables libellés en euros, l'idée étant soit d'atténuer une baisse des marchés d'actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent. Cette part non investie en actions, variable selon le degré d'incertitude sur les marchés, ne dépassera pas 25% de l'actif compte tenu de l'éligibilité au PEA du compartiment.

La sélection des actions détenues en portefeuille (75% minimum) s'effectue à partir d'analyses et de ratios financiers fondamentaux tels que l'activité de la société et ses perspectives, la solidité du bilan, les prévisions de bénéfices, la qualité des équipes dirigeantes et, bien évidemment, les ratios d'évaluation boursière. Il s'agit d'une gestion active, non indexée sur l'indice de référence, de type "bottom-up", qui repose largement sur des contacts directs avec les sociétés.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'Euro Stoxx Total Market ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;

- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros, ou dont le siège social est situé dans des pays émergents, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield ».

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 0% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs :

- **Actions :** 75-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière. En tout état de cause, la quote-part de la poche action du compartiment sera investie à hauteur de 80% minimum sur les marchés actions réglementés des pays de la zone euro, et jusqu'à 20% maximum en actions émises dans des pays situés hors zone euro, dont 10% maximum du portefeuille en actions émises dans des pays n'appartenant pas à l'Union Européenne, y compris des pays hors OCDE (y compris émergents). La répartition sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le risque de change en devises étrangères ne peut excéder 20% de l'actif pour un porteur investissant en euro, dont 10% maximum pour les devises hors Union Européenne.

Le poids des grandes capitalisations est toujours compris entre 40% et 80% de l'actif net du compartiment et celui des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)/moyennes capitalisations entre 20% et 60%.

- **Titres de créance, instruments des marchés monétaires :** 0-25% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention, le compartiment investira dans des titres de créances négociables (tels que notamment les titres négociables à court terme et les Euro Commercial Papers), libellés en euros de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, de toutes qualités de signature (dans la limite de 10% pour les titres de notation High Yield). Le compartiment pourra détenir des produits de taux d'émetteurs non notés par les agences de notation. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité des instruments de taux.

- **Détention de parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA :** 0-10 % de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ;
- et/ou des parts ou actions de FIA de droit français ou européens ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier soient respectés.

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	75-100 %	0-25 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0-10%	Néant	0-10 %
Investissement dans des moyennes et petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	20-60%	Néant	0-10%
Restrictions d'investissements imposées par la Société de Gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir dans la limite d'une fois l'actif sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en vue de réaliser l'objectif de gestion.

Pour ce faire, le compartiment pourra intervenir à titre d'exposition et/ou de couverture sur les risques action et de change.

En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options sur actions ou indices et changes à terme.

L'exposition directe et indirecte du compartiment au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 100% de l'actif net du compartiment.

L'exposition directe et indirecte du compartiment au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 20% de l'actif net du compartiment.

d. Titres intégrant des dérivés :

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net (Bons de souscriptions, autocall, warrants, ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés) en vue de réaliser l'objectif de gestion, notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions. L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

En particulier le gérant investira dans des bons de souscriptions et des warrants.

e. Dépôt : Néant

f. Emprunts d'espèces : Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : Néant

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces.

Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.
L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.
Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(iv) Compartiment RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE

Objectif de gestion :

Le compartiment a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure ou égale à quatre (4) ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite (20% MSCI USA NR EUR + 20% MSCI Europe NR EUR + 4% MSCI Japan NR EUR + 6% MSCI Emerging Markets NR EUR + 50% [ESTER capitalisé + 0,085%]) par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est un indice composite réparti de la manière suivante : 20% MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) + 20% MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) + 4% MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) + 6% MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) + 50% [ESTER capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR) + 0,085%].

Chacun des composants est évalué en date de J-1 jour ouvré par rapport à la date de la valeur liquidative, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J.

L'indice MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) est représentatif des plus grandes capitalisations américaines, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) est représentatif des plus grandes capitalisations européennes dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) est représentatif des plus grandes capitalisations japonaises, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) regroupe les principales capitalisations des pays hors OCDE, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

Ces indices sont calculés et administrés par MSCI et disponibles à l'adresse suivante : www.msci.com

L'indice ESTER/€STR (Code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur Morgan Stanley Capital International Inc. des indices de référence MSCI n'est plus inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'administrateur de l'ESTER bénéficie quant à lui de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer exactement son indice de référence et ses composites, la performance de la valeur liquidative du compartiment peut s'écarter de la performance de l'indice composite.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence 20% MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) + 20% MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) + 4% MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) + 6% MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) + 50% [ESTER capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR) + 0,085%], sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

Le compartiment RMM Stratégie Diversifiée est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), dans des produits de taux ou convertibles, dans des produits d'actions en fonction des opportunités du marché, ainsi qu'en OPC monétaires, en OPC présentant une allocation diversifiée et/ou en OPC à rendement absolu.

Allocation stratégique globale du portefeuille :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment RMM Stratégie Diversifiée pourra investir :

- ✓ Entre 0 et 75% en direct et via les OPC (dont des OPC cotés/ETF) en produits d'actions de toutes zones géographiques (incluant 20% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents) et de toutes capitalisations (jusqu'à 20% de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations) et de tous secteurs ;
- ✓ Entre 0 et 75% en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), en produits de taux et/ou convertibles (jusqu'à 15% de l'actif net) de toutes zones géographiques (incluant 15% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents), et de toutes qualités de signatures (jusqu'à 15% en titres de catégorie spéculatives dits High Yield et non notés) de signature d'Etat ou privée ;
- ✓ Entre 0 et 50% en OPC monétaires
- ✓ Entre 0 et 30% en OPC ou fonds d'investissement (dont des OPC cotés/ETF) utilisant les différents types de gestion alternative appliqués à toutes classes d'actifs financiers. Les investissements sont diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies, de gestion et de gérants ;
- ✓ Liquidités à titre accessoire.

Le compartiment pourra être exposé aux risques liés aux petites capitalisations (incluant les micro capitalisations) jusqu'à 20% de l'actif.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 15% de son actif net en obligations subordonnées dont 10% en obligations contingentes convertibles.

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Le compartiment investit jusqu'à 30% de son actif net dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « Long/Short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « Arbitrage/Relative value », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales »/« Event-driven », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

Critères de sélection des titres :

Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)
 - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),

L'essentiel de la valeur ajoutée de notre processus repose donc sur une approche « bottom-up », basée sur l'analyse fondamentale des sociétés, pour apprécier si les hypothèses de rentabilité implicites issues de la valorisation apparaissent justifiées, surévaluées ou sous-évaluées.

L'allocation sectorielle comme la résultante d'une confrontation entre analyses « bottom-up » et « top-down ».

- Une dimension « top-down » permet d'intégrer à l'analyse fondamentale un certain nombre de paramètres influant sur les perspectives de rentabilité pour les différents secteurs : taux d'intérêt, cours des devises, évolution de la demande, etc. Elle permet d'identifier et d'assumer les risques issus de l'analyse « bottom-up ».

Sélection des sous-jacents :

Le portefeuille du compartiment RMM Stratégie Diversifiée bénéficie d'une allocation diversifiée et est géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- ✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
 - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
 - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif du compartiment).

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions :** 0-75% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera, en fonction des opportunités de marché, dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière.
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations:** 0-75% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira et/ou sera exposé à des obligations, des titres négociables à court terme et Euro Commercial Papers, à taux fixe, variable ou révisable, des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations convertibles (jusqu'à 15% maximum). Le compartiment pourra investir jusqu'à 15% de son actif net en obligations subordonnées dont 10% maximum en obligations contingentes convertibles. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux obligations spéculatives dites « à haut rendement » (« High Yield ») et/ou aux obligations non notées, ne dépassera pas 15%.
- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger, dont des OPC cotés/ETF :** 0-100% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :
 - des parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications, dont les OPCVM cotés/ETF de droit français et/ou européen relevant de la directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement,
 - dans la limite de 20%, des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étranger de toutes classifications, dont les OPC cotés/ETF ou fonds d'investissement de droit étranger, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

NB : Le compartiment pourra notamment employer dans son actif des parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou des fonds d'investissement gérés par le groupe Rothschild & Co.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux	OPC (dont OPC cotés/ETF)
Fourchettes de détention	0-75%	0-75%	0-100%
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-20%	Néant	0-20%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris émergents	0-20%	0-15%	0-35%

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 50% de l'actif net du fonds) et change à terme, dérivés de crédit (Credit default swap).

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 75%.

L'exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

L'exposition consolidée aux marchés des actions, devises ou des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS peut intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille.

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Total Return Swap : Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 50% de l'actif net du fonds, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- Reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 30% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN/certificats structurés dont autocall (jusqu'à 20% de l'actif net), (iii) obligations callable et puttable (dont des make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) (jusqu'à 15% de l'actif net), (iv) obligations convertibles (jusqu'à 15% de l'actif net), (v) obligations contingentes convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 75%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

e. **Dépôts** : 0-50% de l'actif net.

f. **Emprunts d'espèces** :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. **Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres** :

• Description générale des opérations :

○ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

○ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

• Données générales pour chaque type d'opération :

○ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment.

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10 % de l'actif du fonds. Cette limite peut être portée à 100% dans le cas de prise en pension contre espèces, à condition que les instruments financiers pris en pension ne fassent l'objet d'aucune opération de cession.

La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

○ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

• Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

○ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « Informations relatives aux garanties financières de la SICAV ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « Informations relatives aux garanties financières de la SICAV ».

○ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

○ Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque » et plus particulièrement au risque de contrepartie.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le compartiment puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(v) Compartiment RMM STRATEGIE DYNAMIQUE

Objectif de gestion :

Le compartiment a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure ou égale à cinq (5) ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite (30% MSCI USA NR EUR + 30% MSCI Europe NR EUR + 6% MSCI Japan NR EUR + 9% MSCI Emerging Markets NR EUR + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%]) par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est un indice composite réparti de la manière suivante : 30% MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) + 30% MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) + 6% MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) + 9% MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) + 25% [ESTER capitalisé (Code Bloomberg : OIESTR) + 0,085%].

Chacun des composants est évalué en date de J-1 jour ouvré par rapport à la date de la valeur liquidative, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J.

L'indice MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) est représentatif des plus grandes capitalisations américaines, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) est représentatif des plus grandes capitalisations européennes dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) est représentatif des plus grandes capitalisations japonaises, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) regroupe les principales capitalisations des pays hors OCDE, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

Ces indices sont calculés et administré par MSCI et disponibles à l'adresse suivante : <http://www.msci.com>.

L'indice ESTER/€STR (Code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur Morgan Stanley Capital International Inc. des indices de référence MSCI n'est plus inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'administrateur de l'ESTER bénéficie quant à lui de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer exactement son indice de référence et ses composites, la performance de la valeur liquidative du compartiment peut s'écarter de la performance de l'indice composite.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence 30% MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) + 30% MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) + 6% MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) + 9% MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) + 25% [ESTER capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR) + 0,085%], sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

Le compartiment RMM Stratégie Dynamique est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), dans des produits de taux ou convertibles, dans des produits d'actions en fonction des opportunités du marché, ainsi qu'en OPC monétaires, en OPC présentant une allocation diversifiée et/ou en OPC à rendement absolu

Allocation stratégique globale du portefeuille :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment RMM Stratégie Dynamique pourra investir :

- ✓ Entre 0 et 100% en direct et via les OPC (dont des OPC cotés/ETF) en produits d'actions de toutes zones géographiques (incluant 30% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents) et

de toutes capitalisations (jusqu'à 30% de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations) et de tous secteurs ;

- ✓ Entre 0 et 50% en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), en produits de taux et/ou convertibles (jusqu'à 20% de l'actif net) de toutes zones géographiques (incluant 30% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents), et de toutes qualités de signatures (jusqu'à 30% en titres de catégorie spéculative dits High Yield et non notés) de signature d'Etat ou privée ;
- ✓ Entre 0 et 50% en OPC monétaires ;
- ✓ Entre 0 et 30% en OPC ou fonds d'investissement (dont des OPC cotés/ETF) utilisant les différents types de gestion alternative appliqués à toutes classes d'actifs financiers. Les investissements sont diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies, de gestion et de gérants ;
- ✓ Liquidités à titre accessoire.

Le compartiment pourra être exposé aux risques liés aux petites capitalisations (incluant les micro capitalisations) jusqu'à 30% de l'actif.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations subordonnées dont 10% en obligations contingentes convertibles.

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Le compartiment investit (jusqu'à 30% de son actif net) dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « Long/Short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « Arbitrage/Relative value », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales »/« Event-driven », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par

d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

Critères de sélection des titres :

Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)
 - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.).

L'essentiel de la valeur ajoutée de notre processus repose donc sur une approche « bottom-up », basée sur l'analyse fondamentale des sociétés, pour apprécier si les hypothèses de rentabilité implicites issues de la valorisation apparaissent justifiées, surévaluées ou sous-évaluées.

L'allocation sectorielle comme la résultante d'une confrontation entre analyses « bottom-up » et « top-down ».

- Une dimension « top-down » permet d'intégrer à l'analyse fondamentale un certain nombre de paramètres influant sur les perspectives de rentabilité pour les différents secteurs : taux d'intérêt, cours des devises, évolution de la demande, etc. Elle permet d'identifier et d'assumer les risques issus de l'analyse « bottom-up ».

Sélection des sous-jacents :

Le portefeuille du compartiment RMM Stratégie Dynamique bénéficie d'une allocation diversifiée et est géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- ✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
 - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
 - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif du compartiment).

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 0-100% de l'actif net
 Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera, en fonction des opportunités de marché, dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière.
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations**: 0-50% de l'actif net
 Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira et/ou sera exposé à des obligations, des titres négociables à court terme et Euro Commercial Papers, à taux fixe, variable ou révisable, des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations convertibles (jusqu'à 20% maximum). Le compartiment pourra investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations subordonnées dont 10% maximum en obligations contingentes convertibles. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux obligations spéculatives dites « à haut rendement » (« High Yield ») et/ou aux obligations non notées, ne dépassera pas 30%.
- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers, dont des OPC cotés/ETF** : 0-100% de l'actif net
 Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir dans :
 - des parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications, dont les OPCVM cotés/ETF de droit français et/ou européen relevant de la directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement,
 - dans la limite de 20%, des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étranger de toutes classifications, dont les OPC cotés/ETF ou fonds d'investissement de droit étranger, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

NB : Le compartiment pourra notamment employer dans son actif des parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou des fonds d'investissement gérés par le groupe Rothschild & Co.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux	OPC (dont OPC cotés/ETF)
--	---------	------------------	--------------------------

Fourchettes de détention	0-100%	0-50%	0-100%
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-30%	Néant	0-30%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris émergents	0-30%	0-30%	0-60%

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 50% de l'actif net du fonds) et change à terme, dérivés de crédit (Credit default swap).

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

L'exposition consolidée aux marchés des actions, devises ou des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS peut intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille.

Le pourcentage de l'actif du fonds correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Total Return Swap : Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 50% de l'actif net du fonds, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- Reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 50% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN/certificats

structurés dont autocall (jusqu'à 30% de l'actif net), (iii) obligations callable et puttable (dont des make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) (jusqu'à 30% de l'actif net), (iv) obligations convertibles (jusqu'à 20% de l'actif net), (v) obligations contingentes convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

e. **Dépôts** : 0-50% de l'actif net.

f. **Emprunts d'espèces** :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. **Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres** :

• Description générale des opérations :

○ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

○ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

• Données générales pour chaque type d'opération :

○ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment.

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10 % de l'actif du fonds. Cette limite peut être portée à 100% dans le cas de prise en pension contre espèces, à condition que les instruments financiers pris en pension ne fassent l'objet d'aucune opération de cession.

La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

○ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

• Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

○ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « Informations relatives aux garanties financières de la SICAV ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « Informations relatives aux garanties financières de la SICAV ».

○ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

- Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque » et plus particulièrement au risque de contrepartie.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le compartiment puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(vi) Compartiment RMM STRATEGIE MODEREE

Objectif de gestion :

Le compartiment a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure ou égale à trois (3) ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite (10% MSCI USA NR EUR + 10% MSCI Europe NR EUR + 2% MSCI Japan NR EUR + 3% MSCI Emerging Markets NR EUR + 75% [ESTER capitalisé + 0,085%]) par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est un indice composite réparti de la manière suivante : 10% MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) + 10% MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) + 2% MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) + 3% MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) + 75% [ESTER capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR) + 0,085%].

Chacun des composants est évalué en date de J-1 jour ouvré par rapport à la date de la valeur liquidative, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J.

L'indice MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) est représentatif des plus grandes capitalisations américaines, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) est représentatif des plus grandes capitalisations européennes dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) est représentatif des plus grandes capitalisations japonaises, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

L'indice MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) regroupe les principales capitalisations des pays hors OCDE, dividendes nets réinvestis et convertis en euro.

Ces indices sont calculés et administrés par MSCI et disponibles à l'adresse suivante : www.msci.com

L'indice ESTER/€STR (Code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur Morgan Stanley Capital International Inc. des indices de référence MSCI n'est plus inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'administrateur de l'ESTER bénéficie quant à lui de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer exactement son indice de référence et ses composites, la performance de la valeur liquidative du compartiment peut s'écarter de la performance de l'indice composite.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence 10% MSCI USA NR EUR (Code Bloomberg : MSDEUSN Index) + 10% MSCI Europe NR EUR (Code Bloomberg : MSDEE15N Index) + 2% MSCI Japan NR EUR (Code Bloomberg : MSDEJNN Index) + 3% MSCI Emerging Markets NR EUR (Code Bloomberg : MSDEEEMN Index) + 75% [ESTER capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR) + 0,085%], sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

Le compartiment RMM Stratégie Modérée est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), dans des produits de taux ou convertibles, dans des produits d'actions en fonction des opportunités du marché, ainsi qu'en OPC monétaires, en OPC présentant une allocation diversifiée et/ou en OPC à rendement absolu.

Allocation stratégique globale du portefeuille :

- En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment RMM Stratégie Modérée pourra investir :
- ✓ Entre 0 et 50%, en direct et via les OPC (dont des OPC cotés/ETF) en produits d'actions de toutes zones géographiques (incluant 10% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents) et

de toutes capitalisations (jusqu'à 10% de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations) et de tous secteurs.

- ✓ Entre 0 et 100%, en direct et via des OPC (dont des OPC cotés/ETF), en produits de taux et/ou convertibles (jusqu'à 15% de l'actif net) de toutes zones géographiques (incluant 15% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents), et de toutes qualités de signatures (jusqu'à 20% en titres de catégorie spéculative dits High Yield et non notés) de signature d'Etat ou privée ;
- ✓ Entre 0 et 50% en OPC monétaires
- ✓ Entre 0 et 40% en OPC ou fonds d'investissement (dont des OPC cotés/ETF) utilisant les différents types de gestion alternative appliqués à toutes classes d'actifs financiers. Les investissements sont diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies, de gestion et de gérants ;
- ✓ Liquidités à titre accessoire.

Le compartiment pourra être exposé aux risques liés aux petites capitalisations (incluant les micro capitalisations) jusqu'à 10% de l'actif.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 15% de son actif net en obligations subordonnées dont 10% en obligations contingentes convertibles.

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Le compartiment investit jusqu'à 40% de son actif net dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « Long/Short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « Arbitrage/Relative value », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales »/« Event-driven », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par

d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

Critères de sélection des titres :

Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)
 - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),

L'essentiel de la valeur ajoutée de notre processus repose donc sur une approche « bottom-up », basée sur l'analyse fondamentale des sociétés, pour apprécier si les hypothèses de rentabilité implicites issues de la valorisation apparaissent justifiées, surévaluées ou sous-évaluées.

L'allocation sectorielle comme la résultante d'une confrontation entre analyses « bottom-up » et « top-down ».

- Une dimension « top-down » permet d'intégrer à l'analyse fondamentale un certain nombre de paramètres influant sur les perspectives de rentabilité pour les différents secteurs : taux d'intérêt, cours des devises, évolution de la demande, etc. Elle permet d'identifier et d'assumer les risques issus de l'analyse « bottom-up ».

Sélection des sous-jacents :

Le portefeuille du compartiment RMM Stratégie Modérée bénéficie d'une allocation diversifiée et est géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- ✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
 - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
 - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif du compartiment).

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 0-50% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera, en fonction des opportunités de marché, dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière.
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations**: 0-100% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira et/ou sera exposée à des obligations, des titres négociables à court terme et Euro Commercial Papers, à taux fixe, variable ou révisable, des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations convertibles (jusqu'à 15% maximum). Le compartiment pourra investir jusqu'à 15% de son actif net en obligations subordonnées dont 10% maximum en obligations contingentes convertibles. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux obligations spéculatives dites « à haut rendement » (« High Yield ») et/ou aux obligations non notées, ne dépassera pas 20%.
- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers, dont des OPC cotés/ETF** : 0-100% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir dans :
 - des parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications, dont les OPCVM cotés/ETF de droit français et/ou européen relevant de la directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement,
 - dans la limite de 20%, des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étranger de toutes classifications, dont les OPC cotés/ETF ou fonds d'investissement de droit étranger, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

NB : Le compartiment pourra notamment employer dans son actif des parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou des fonds d'investissement gérés par le groupe Rothschild & Co.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux	OPC (dont des OPC cotés/ETF)
Fourchettes de détention	0-50%	0-100%	0-100%
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-10%	Néant	0-10%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris émergents	0-10%	0-15%	0-25%

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 50% de l'actif net du fonds) et change à terme, dérivés de crédit (Credit default swap).

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 50%.

L'exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 100% de l'actif net et permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

L'exposition consolidée aux marchés des actions, devises ou des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS peut intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille.

Le pourcentage de l'actif du fonds correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Total Return Swap : Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 50% de l'actif net du fonds, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- Reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 30% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN/certificats structurés dont autocall (jusqu'à 20% de l'actif net), (iii) obligations callable et puttable (dont des make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) (jusqu'à 20% de l'actif net), (iv) obligations convertibles (jusqu'à 15% de l'actif net), (v) obligations contingentes convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 50%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

e. Dépôt: Néant

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres :

• Description générale des opérations :

○ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

○ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

• Données générales pour chaque type d'opération :

○ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment.

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10 % de l'actif du fonds. Cette limite peut être portée à 100% dans le cas de prise en pension contre espèces, à condition que les instruments financiers pris en pension ne fassent l'objet d'aucune opération de cession.

La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

○ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

• Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

○ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de la SICAV ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières de la SICAV ».

○ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

○ Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque » et plus particulièrement au risque de contrepartie.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le compartiment puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(vii) Compartiment R-co VALOR BALANCED

Objectif de gestion :

Le compartiment R-co Valor Balanced a pour objectif de gestion la recherche d'une croissance du capital, sur une durée de placement recommandée comprise entre 3 et 5 ans, en s'exposant aux marchés actions et taux avec un profil équilibré mettant en œuvre une allocation d'actifs discrétionnaire et une sélection de titres financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs.

Indicateur de référence :

Le compartiment R-co Valor Balanced n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

En outre, compte tenu du fait que l'équipe de gestion privilégiera la classe d'actif action ou celle des produits de taux selon les circonstances de marché, la référence à un indicateur ne serait pas représentative.

Le Compartiment est géré activement et de manière discrétionnaire. Le Compartiment n'est pas géré en référence à un indice.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment sera investi pour moitié de ses actifs dans la stratégie « Valor » de Rothschild & Co Asset Management Europe et pour l'autre moitié de ses actifs dans la stratégie « Euro Crédit » de Rothschild & Co Asset Management Europe, telles que décrites ci-dessous.

Description de la stratégie « Valor » :

La stratégie « Valor » a pour objectif la recherche de performance par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, taux) et sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents repose sur les critères suivants : une perspective de croissance durable, une situation concurrentielle faible (quasi-monopole technique ou commercial - position dominante), une compréhension claire de l'activité de la société en question, un prix raisonnable.

Description de la stratégie « Euro Crédit » :

La stratégie « Euro Crédit » repose sur la recherche de sources de valeur ajoutée sur l'ensemble des leviers de la gestion des produits de taux. Les stratégies mise en place reposent sur le positionnement en termes de sensibilité sur la courbe des taux et l'allocation sur les différents émetteurs. Ces stratégies sont définies suivant une allocation géographique et sectorielle, la sélection des émetteurs et des émissions. Les décisions d'allocation sont prises en fonction de la compréhension des phénomènes macro-économiques, auxquelles s'ajoute une analyse fine des problématiques sectorielles et micro-économiques.

La mise en œuvre de ces 2 stratégies sera réalisée dans le respect de l'allocation stratégique globale suivante :

- Entre 0% et 55% en actions de toutes tailles de capitalisation, le gestionnaire s'efforçant néanmoins d'exposer le compartiment aux actions à hauteur de 50% maximum de son actif,
- Entre 45% et 100% en produits de taux,
- Entre 0 et 10% en parts et/ou actions d'OPC.

Sélection des sous-jacents :

- **Pour la poche produit d'action les critères de sélection des titres sont les suivants :**

Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macro-économique et financier.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)
 - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.).

- **Pour la poche taux les quatre sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion:**

- 1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.

- 2) **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
- L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes: □
 - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
 - Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.
- 3) **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et très longues seront préférées à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.
- 4) **Les stratégies optionnelles** : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

○ **Pour la poche OPCVM et FIA le critère de sélection des titres est le suivant :**

Les OPCVM et FIA seront sélectionnés selon une approche Top Down en fonction des classes d'actifs. Cette sélection sera principalement effectuée au sein de la gamme des OPC gérés au sein du groupe Rothschild & Co.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est le MSCI ACWI, le iBoxx Euro Corporates Overall, le ICE BofA Euro High Yield, le Bloomberg Global Treasury ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors des indicateurs composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que les indicateurs retenus soient un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant

- d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par les pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros, ou dont le siège social est situé dans des pays émergents, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » et de la dette souveraine émise par des pays émergents.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

• **Actions** : 0-55% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions.

La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, l'allocation de la poche action (investissement et/ou exposition) est comprise entre 0 et 55% de l'actif du compartiment dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 10% maximum de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations, et 55% maximum d'actions des pays hors OCDE, y compris les pays émergents).

Néanmoins, le gestionnaire s'efforcera d'exposer le compartiment aux actions à hauteur de 50% maximum de son actif.

• **Titres de créance, instruments des marchés monétaires et obligataires (dont convertibles)** : 45-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les titres négociables à court terme, les bons à moyen terme négociables et Euro Commercial Paper) de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations de qualité équivalente à « investment grade », d'obligations convertibles (jusqu'à 15% maximum) et d'obligations callable et puttable (dont les make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) (jusqu'à 100% maximum). Le compartiment peut également investir en obligations subordonnées jusqu'à 50% de son actif, dont 20% maximum en obligations contingentes convertibles.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux dettes « High Yield » ne dépassera pas 15%. Les investissements dans des titres non notés (hors obligations convertibles) peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif du compartiment.

De même, l'exposition du compartiment aux dettes des pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 10% de son actif.

• **Parts ou actions d'OPCVM ou FIA** : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ;
- et/ou des parts ou actions de FIA de droit français ou européens ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier soit respectés.

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux ou convertible	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	0% - 55%	45% - 100 %	0% - 10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris les pays émergents	0% - 55 %	0% - 10 %	0% - 10 %
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0% - 10 %	Néant	0% - 10 %
Restrictions d'investissements imposées par la Société de Gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, taux, crédit et change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille et/ou à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 10% de l'actif net du compartiment), change à terme et dérivés de crédit (Credit default swap).

Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur les marchés actions, taux, indices et devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls.

Le gérant pourra combiner ces différentes stratégies.

L'exposition globale du portefeuille au marché des actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 55 %. Néanmoins, le gestionnaire s'efforcera d'exposer le compartiment aux actions à hauteur de 50% maximum de son actif.

L'exposition globale au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 55 %.

L'exposition globale aux marchés actions, au marché des devises ou au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200% de l'actif.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.
- et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :
 - o au risque de crédit d'un émetteur
 - o au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS pouvant intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille, l'utilisation d'indices pour parvenir à cette finalité pourrait engendrer des opérations qui, ligne à ligne, pourraient être assimilées à de l'arbitrage (couverture du risque de crédit global du portefeuille par des émetteurs, maisons mères, filiales ou autres entités non présentes en portefeuille).

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 50%.

Total Return Swap : Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 10% de son actif net, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit.

Le compartiment n'aura pas de titres de titrisation structurés en portefeuille.

Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'un Total Return Swap : 10% de l'actif net.

Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet d'un Total Return Swap : 5% de l'actif net.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- o une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- o un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 100 % de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN/certificats structurés dont autocall (jusqu'à 10% de l'actif net), (iii) warrants, (iv) obligations callable et puttable, dont des make whole call (jusqu'à 100% de l'actif net), (v) obligations convertibles (jusqu'à 15% de l'actif net), (vi) obligations contingentes convertibles (jusqu'à 20% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché des actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 55 %. Néanmoins, le gestionnaire s'efforcera d'exposer le compartiment aux actions à hauteur de 50% maximum de son actif.

L'exposition globale au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 55 %.

L'exposition globale aux marchés actions, au marché des devises ou au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200% de l'actif.

e. Dépôt:

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 15% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres :

• Description générale des opérations :

○ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

○ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

• Données générales pour chaque type d'opération :

○ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) et d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

○ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

• Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

○ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV du compartiment. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ».

○ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

○ Risques : se reporter à la rubrique « risque lié à la gestion mise en œuvre » et plus particulièrement au « risque de contrepartie ».

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où

le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le compartiment puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(viii) Compartiment R-co VALOR BOND OPPORTUNITIES

Classification : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Délégation de gestion financière : Néant

Objectif de gestion : Le compartiment R-co Valor Bond Opportunities a pour objectif, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, d'obtenir une performance annuelle positive nette de frais supérieure à celle de :

- pour les actions C EUR, C CHF H et D EUR, l'ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 2,585%
- pour les actions I EUR et IC CHF H, l'ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 3,035%
- pour les actions P EUR, P CHF H et PB EUR, l'ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 2,735%

avec un objectif de volatilité annuelle moyenne maximum de 5%, via la mise en place d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du compartiment est l'ESTER capitalisé (avec une valeur minimale de 0,00 %) + 2,585% annuel pour les actions C EUR, C CHF H et D EUR, + 3,035% annuel pour les actions I EUR et IC CHF H, et + 2,735% annuel pour les actions P EUR, P CHF H et PB EUR.

L'indice ESTER/€STR (Code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

L'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence l'ESTER capitalisé (avec une valeur minimale de 0,00 %) + 2,585% annuel pour les actions C EUR, C CHF H et D EUR, + 3,035% annuel pour les actions I EUR et IC CHF H, et + 2,735% annuel pour les actions P EUR, P CHF H et PB EUR, sur la durée de placement recommandée. Le gérant peut, à sa libre discrétion, choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

Allocation stratégique globale du portefeuille

L'allocation du portefeuille peut se faire sur l'ensemble des classes d'actifs obligataires (obligations souveraines, obligations crédit, obligations structurées) sur l'ensemble des marchés et devises, dans la limite des contraintes définies par le prospectus. L'allocation du portefeuille est faite de façon discrétionnaire, et son exposition dépend de l'anticipation de la société de gestion quant à l'évolution des différentes courbes de taux, devises, primes de risques. La stratégie d'allocation s'effectuera sur l'ensemble des marchés obligataires en investissement direct (obligations ou titres de taux) ou de façon synthétique grâce à l'utilisation des instruments financiers à terme (notamment les options et futures, CDS et TRS).

Le portefeuille sera composé au minimum à 90% de l'actif net en produits de taux en investissement direct et/ou en OPC dont des OPC Monétaires.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment suivra l'allocation globale suivante :

- Entre 80% et 100% de l'actif net en produits de taux en direct
- Jusqu'à 10% de l'actif net en produits d'action en direct
- Jusqu'à 10% de l'actif net en OPC dont des OPC Monétaires
- Liquidités accessoires

Le portefeuille du compartiment R-co VALOR BOND OPPORTUNITIES est composé à hauteur de 80% minimum de l'actif net en produits de taux en direct :

- en obligations (dont des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations convertibles jusqu'à 20% maximum de l'actif net, des obligations subordonnées dont 40% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles, des obligations perpétuelles à hauteur de 40% maximum de l'actif net) à taux fixe, variable ou révisable, de toute qualité de signature (les titres notés par les agences de notations « spéculatifs » et/ou non notés pourront représenter jusqu'à 50% maximum de l'actif net), d'émetteurs publics et/ou privés, de toute zone géographique (dont 20% maximum de l'actif net en pays hors OCDE y compris émergents), de toutes échéances et de toutes maturités
- et à hauteur de 55% maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire ou équivalent dont des titres de créances négociables (à taux fixe, variable ou révisable), tels que les titres négociables à court terme, les Euro Commercial Paper et les bons à moyen terme négociables. Les obligations callable/puttable pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment pourra être investi dans des titres et obligations émis par des Etats non membres de l'OCDE et/ou des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE, y compris dans les pays émergents, jusqu'à 20% maximum de son actif net.

Les informations relatives à la zone géographique des émetteurs et à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré	Zone géographique (nationalité) des émetteurs des titres	Fourchette d'exposition correspondant à cette zone
-3 à 8	Zone Euro	0 - 100%
	Europe (hors zone euro)	0 - 100%
	Pays membre de l'OCDE (hors Europe)	0 - 100%
	Pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0 - 20%

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (swaps de taux, total return swap, dérivés de crédit, notamment le *credit default swap*, change à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage de la sensibilité et du risque de crédit du portefeuille). Pour ce faire, il couvre son portefeuille et/ou l'expose sur les marchés actions, de taux, de change et d'indices.

L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du compartiment au marché des taux, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -3 et 8.

L'exposition globale du compartiment au risque de change, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 30%.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net en actions ou parts d'OPC français et européens, ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires, notamment en OPC monétaires dans un but de gestion de la trésorerie ainsi que dans des OPC de diversification (notamment obligations convertibles) afin de poursuivre l'objectif de gestion.

Le risque action lié à l'investissement en obligations convertibles ne dépassera pas 10% de l'actif net du compartiment.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de -3 à 8 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Existence d'un risque de change éventuel pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 30% de l'actif net du compartiment).

Stratégies :

Dans un univers d'investissement international, le compartiment offre une gestion active en termes d'investissement, d'exposition et de couverture sur les marchés de produits de taux et de changes. L'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques sur l'ensemble des marchés de produits de taux, y compris les instruments dérivés et les titres intégrant des dérivés, et de devises.

L'équipe de gestion a une diversification limitée sur les marchés hors OCDE, y compris émergents (maximum 20% de l'actif net).

Les sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :

1. **Sensibilité** : la sensibilité globale du portefeuille est gérée de manière active dans le cadre d'une fourchette comprise entre -3 et 8 et peut-être ajustée à la hausse ou à la baisse avec

l'objectif de recherche de rendement et selon les anticipations de l'équipe de gestion quant à l'évolution des taux. L'allocation de sensibilité entre les différents marchés obligataires et entre les différents segments des courbes de taux est actualisée et ajustée par l'analyse macroéconomique :

-Le comité d'investissement mensuel définit un scénario économique central et une allocation d'actifs.

-L'impact de ce scénario sur l'environnement du marché obligataire (sensibilité, positions de courbe, allocation crédit/Etat, beta, allocations sectorielle et géographique) est analysé lors du Comité « Top-Down » Taux et Crédit hebdomadaire. Ce comité analyse les évolutions du marché obligataire (taux, courbes, spreads par maturité, ratings, secteurs), sa valorisation ainsi que les facteurs techniques (offre et demande, émissions sur le marché primaire, liquidité, volatilité, etc.), afin de déterminer une allocation stratégique (exposition aux taux d'intérêt/sensibilité, positionnement sur la courbe des taux et allocation géographique).

2. **Positionnement sur les courbes de taux** : en fonction des anticipations de l'équipe de gestion quant aux mouvements sur les différents segments des courbes de taux (aplatissement et/ou pentification), l'allocation stratégique et tactique peut amener à privilégier les titres de maturités courtes et/ou très longues aux maturités intermédiaires, ou le contraire.

3. **Allocation sur le cycle de crédit et exposition au risque crédit** : Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up.

La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:

. Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :

- en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
- en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
- en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.

. Une analyse qualitative basée sur :

- la pérennité du secteur,
- l'étude du jeu concurrentiel,
- la compréhension du bilan,
- la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
- la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
- la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

Afin d'actualiser l'exposition au risque de crédit, l'équipe de gestion cherche à déterminer le positionnement dans le cycle de crédit à travers l'analyse d'un ensemble d'éléments :

- Evolution tendancielle des métriques de crédit des émetteurs (ratios d'endettement, couverture des frais financiers, marges opérationnelles) ;
- Evolution de la qualité des notations du gisement (répartition du gisement par catégorie de signature, ratio upgrade/downgrade, composition par rating du marché primaire) ;
- Suivi des indicateurs de liquidité du marché
- Evolution des taux de défaut et anticipation à moyen terme

En fonction de la tendance de moyen terme à l'amélioration ou à la dégradation des taux de défaut, nous déterminons un beta du portefeuille par rapport au marché.

Par ailleurs, en fonction du positionnement sur le cycle du crédit, l'équipe de gestion détermine une allocation du risque à différents niveaux :

- Une allocation par rating ;
- Une allocation sectorielle (financières vs corporates et cycliques vs défensifs) : L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
- Une allocation géographique.

4. **Allocation géographique** : Les positionnements entre les différents marchés obligataires internationaux reflètent les choix d'allocation de l'équipe de gestion quant à l'évolution des marchés de produits de taux et les résultats des analyses quantitatives et qualitatives internes, fondées sur les recherches internes et externes. Les investissements sont réalisés dans le cadre spécifique des contraintes de gestion du compartiment. Ainsi, les investissements pourront être réalisés jusqu'à 100% de l'actif net du compartiment sur le périmètre des pays de l'OCDE et jusqu'à 20% maximum de l'actif net du compartiment hors périmètre OCDE, y compris sur les pays émergents.
5. **Utilisation des produits dérivés** : En fonction des anticipations et des choix d'allocation stratégiques et tactiques de l'équipe de gestion relatifs à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, le gérant sera amené à vendre ou acheter des produits dérivés notamment des futures, des options, des TRS (maximum 50% de l'actif net du compartiment) et des CDS.
6. **Allocation sur les marchés des devises** : Les positions devises découlent des vues stratégiques et tactiques qualitatives et quantitatives de l'équipe de gestion. Ces perspectives sont issues des analyses internes basées sur des études aussi bien internes qu'externes et font l'objet d'une quantification et d'une adaptation en fonction des contraintes de gestion spécifiques du compartiment. L'exposition globale du compartiment aux marchés des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 30%.

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 5% minimum et 45% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 0-10% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment pourra investir dans des produits d'action. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.
En tout état de cause, l'allocation de la poche actions (investissement et/ou exposition) est comprise entre 0 et 10% de l'actif net du compartiment dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 10% maximum de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations, et 10% maximum d'actions des pays hors OCDE, y compris des pays émergents).

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : 80-100% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira notamment
 - en obligations (dont des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations convertibles jusqu'à 20% maximum de l'actif net, des obligations subordonnées dont 40% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles, des obligations perpétuelles à hauteur de 40% maximum de l'actif net) à taux fixe, variable ou révisable, de toute qualité de signature (les titres notés par les agences de notations « spéculatifs » et/ou non notés pourront représenter jusqu'à 50% maximum de l'actif net), d'émetteurs publics et/ou privés, de toutes zones géographiques (dont 20% maximum de l'actif net en pays hors OCDE y compris émergents), de toutes échéances et de toutes maturités
 - et à hauteur de 55% maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire ou équivalent dont des titres de créances négociables (à taux fixe, variable ou révisable), tels que les titres négociables à court terme, les Euro Commercial Paper et les bons à moyen terme négociables.

Les obligations callable/puttable pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du compartiment.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

- **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen.

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Titres de créances, Instrument du marché monétaire et Obligations	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	0-10%	80% - 100%	0 - 10%
Investissement dans des instruments financiers des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-10%	Néant	Néant
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0 - 20% (dont 10% maximum en actions)		
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

c. **Instruments dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque action, de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrats à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrats à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 50% de l'actif du compartiment) et change à terme, dérivés de crédit.

L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du compartiment au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -3 et 8.

L'exposition globale du compartiment du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés ne dépassera pas 30%.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protections :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS pouvant intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille, l'utilisation d'indices pour parvenir à cette finalité pourrait engendrer des opérations qui, ligne à ligne, pourraient être assimilées à de l'arbitrage (couverture du risque de crédit global du portefeuille par des émetteurs, maisons mères, filiales ou autres entités non présentes en portefeuille).

Total Return Swap : Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 50% de l'actif du compartiment, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille aux risques de taux et de crédit.

Le compartiment n'aura pas de titres de titrisation structurés en portefeuille.

Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'un Total Return Swap : 50% de l'actif net.

Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet d'un Total Return Swap : 25% de l'actif net.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- o une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- o un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

d. Titres intégrant des dérivés (warrants, credit link note, EMTN structurés, bons de souscription, obligations convertibles, obligations contingentes convertibles, obligations callable/puttable, etc) :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant intervient sur les risques de taux, de crédit, de change et d'actions. Ces interventions se feront à titre de couverture ou d'exposition. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des warrants, EMTN structurés, autocall et bons de souscriptions d'obligations, jusqu'à 100% d'obligations callable/puttable, jusqu'à 40% maximum d'obligations contingentes convertibles, des obligations perpétuelles à hauteur de 40% maximum de l'actif net et jusqu'à 20% maximum d'obligations convertibles, ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du compartiment au marché des taux et de crédit, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -3 et 8.

L'exposition globale du compartiment au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés ne dépassera pas 30%.

e. Dépôts :

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actifs.

g. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(x) Compartiment R-co CONVICTION CREDIT SD EURO

Classification : Obligations et autres titres de créances libellées en euro

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du compartiment R-co Conviction Credit SD Euro est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Markit iBoxx € Corporates 1-3 sur l'horizon de placement recommandé.

Indicateur de référence :

L'indice Markit iBoxx € Corporates 1-3 est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro et dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans. Toutes les obligations doivent être notées Investment Grade (au moins égal à BBB-) par au moins l'une des principales agences de rating (Standard & Poor's, Moody's ou Fitch). La valeur de l'indice est la moyenne pondérée par les capitalisations du prix des obligations, coupon couru. Cet indice est calculé par International Index Company Limited (IIC). La valorisation et la méthode de construction de cet indice seront publiées

sur le site Internet de Rothschild & Co Asset Management Europe à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence Markit iBoxx € Corporates 1-3, sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

L'allocation sur la courbe des taux et l'exposition crédit est faite de façon discrétionnaire, et son exposition dépend de l'anticipation de la Société de gestion quant à l'évolution des taux d'intérêts et des écarts de taux entre les titres d'Etat et ceux émis par les émetteurs privés.

La stratégie d'allocation d'actif sur la courbe des taux et l'exposition au risque de crédit s'effectueront en investissement direct (obligations ou titres de taux) ou de façon synthétique grâce à l'utilisation des instruments financiers à terme (notamment futures de taux, *Credit Default Swap et total return swap*).

Le portefeuille du compartiment R-co Conviction Credit SD Euro est composé à hauteur de 90% minimum de titres de taux libellés en Euro.

Le portefeuille du compartiment R-co Conviction Credit SD Euro est composé de 80% minimum d'obligations (dont des titres participatifs, des obligations indexées) et de titres de créances négociables (à taux fixe, variable ou révisable), de qualité équivalente à « investment grade », de toute maturité, d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum) et de bons à moyen terme négociables :

- Emis(es) ou garanti(e)s par un Etat de la zone euro et/ou par des organismes de financement internationaux dont au moins un Etat de la zone euro fait partie.
- d'émetteurs privés (jusqu'à Investment Grade).

Le compartiment pourra être investi dans des titres et obligations émis par des Etats non membres de l'OCDE et/ou des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE (y compris émergent) jusqu'à 10% maximum de son actif.

L'exposition aux obligations et de titres de créances négociables non libellés en euro restera accessoire.

Les informations relatives à la zone géographique des émetteurs et à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré	Zone géographique (nationalité) des émetteurs des titres	Fourchette d'exposition correspondant à cette zone
0 à 4	Zone Euro	20-100%
	Europe (hors zone euro)	0-40%
	Pays membre de l'OCDE (hors Europe)	0-30%
	Pays hors OCDE (y compris émergents)	0-10%

Le compartiment aura également la possibilité d'investir jusqu'à 10% en obligations spéculatives dites à haut rendement, non « Investment Grade ». Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif du compartiment.

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, total return swap, dérivés de crédit, notamment le credit default swap, change à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage de la sensibilité et du risque de crédit du portefeuille). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, taux, indices, risque de crédit et de change. Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif du compartiment.

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Le compartiment R-co Conviction Credit SD Euro peut investir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPC, de droit français ou européens, ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires, notamment en OPC de trésorerie dans un but de gestion de la trésorerie ainsi que dans des OPC de diversification (notamment obligations convertibles) afin de poursuivre l'objectif de gestion.

Le risque de change vis à vis de l'euro est accessoire et le risque de taux est couvert pour les investissements effectués hors zone euro.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 4 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Sélection des sous-jacents :

Pour **la poche taux** les quatre sources de valeurs ajoutées suivantes sont utilisées pour la gestion :

- 1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
- 2) **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion de l'OPCVM combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
 - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :

- Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
- Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

3) Le positionnement sur la courbe des taux : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et très longues seront préférées à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

4) Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est le iBoxx Euro Corporates Overall et le ICE BofA Euro High Yield ; les valeurs en portefeuille qui ne figuraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors des indicateurs composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que les indicateurs retenus soient un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée de titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » et de la dette souveraine émise par des pays émergents.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

- **Actions :** Le compartiment n'investira pas en actions. Cependant, il pourra devenir détenteur d'actions jusqu'à 5% maximum de son actif net suite à l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles ou suite à la restructuration de la dette d'un émetteur.

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : 90-100%

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations de qualité équivalente à « BBB- », d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum), d'obligations callable et puttable (dont les make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) (jusqu'à 100% maximum). La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux dettes spéculatives dites à haut rendement ne dépassera pas 10%. Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif du compartiment.

De même, l'exposition du compartiment aux dettes des pays hors OCDE (y compris les pays émergents) ne dépassera pas 10% de son actif.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

- **La détention de parts ou d'actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10%

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen,
- des parts ou actions d'OPC de droit français relevant de la directive européenne 2009/65/CE ou non gérés par le groupe Rothschild & Co.

Ces investissements seront faits dans le respect de la classification Obligations et autres titres de créances libellées en euro.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Titres de créances, Instrument du marché monétaire et Obligations	Parts ou actions d'OPC
Fourchettes de détention	90% - 100%	0-10%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris des pays émergents)	0-10%	0-10%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures,

options, swaps (TRS dans la limite de 20% de l'actif net du fonds) et change à terme, dérivés de crédit (CDS).

Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif du compartiment.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS (*credit default swap*) et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille) ;
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille ;
- et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :
 - au risque de crédit d'un émetteur ;
 - au risque de crédit sur des paniers de CDS.

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale au marché des taux et de crédit, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 4.

L'exposition globale au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés sera résiduelle.

Le compartiment n'aura pas de titres de titrisation structurés en portefeuille.

Total Return Swap : Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 20% de l'actif net du compartiment, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit.

Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'un Total Return Swap : 20% de l'actif net.

Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet d'un Total Return Swap : 20% de l'actif net.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles le compartiment négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du compartiment, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 100 % de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN/certificats structurés dont autocall (jusqu'à 10% de l'actif net), (iii) warrants, (iv) obligations callable et puttable, dont des make whole call (jusqu'à 100% de l'actif net), (v) obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 4.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, sera résiduelle.

e. Dépôt:

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : Néant

h. Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(xi) Compartiment R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION

Objectif de gestion : Le Compartiment R-co 4Change Moderate Allocation a pour objectif de gestion d'obtenir sur la durée de placement recommandée (supérieure à trois ans) une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence [55% iBoxx Overall Euro, coupons nets réinvestis (QW7A) + 15% Ester capitalisé (OISESTR) + 30% Stoxx Europe 600, dividendes nets réinvestis (SXXR)], en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire couplée à une démarche d'investissement socialement responsable.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du compartiment est composé de 55% iBoxx Overall Euro, coupons nets réinvestis (QW7A) + 15% Ester capitalisé (OISESTR) + 30% Stoxx Europe 600, dividendes nets réinvestis (SXXR)

L'indice iBoxx Overall All Maturities (QW7A) est représentatif de l'univers des obligations Investment Grade émises en euros. Il est composé de quatre types d'obligations : souveraines, agences, hypothécaires et crédit, et est calculé coupons nets réinvestis. Il est calculé par Markit Indices Limited et est disponible sur le site www.ihsmarkit.com.

L'indice Stoxx 600® DR (SXXR) © regroupe les 600 principales capitalisations européennes. Cet indice est calculé en euros et dividendes nets réinvestis. Cet indice, calculé par Stoxx Limited, est disponible sur le site www.stoxx.com.

L'Ester/€STR (OISESTR) est un taux à court terme de l'euro développé par la BCE basé sur les données collectées par l'Eurosystème à des fins statistiques sur le marché monétaire. Le taux €STR reflète les coûts des emprunts de gros en euros non garantis au jour le jour des banques de la zone euro et complété les taux de référence existants produits par le secteur privé, servant de taux de référence de soutien et est amené à remplacer progressivement l'EONIA.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, seul Stoxx Limited, administrateur de l'indice de référence Stoxx 600® DR est inscrit sur le registre des administrateurs d'indice de référence tenu par l'ESMA.

A noter que l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et, à ce titre, n'a pas à être inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur [55% iBoxx Overall Euro, coupons nets réinvestis (QW7A) + 15% Ester capitalisé (OISESTR) + 30% Stoxx Europe 600, dividendes nets réinvestis (SXXR)], sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement est une gestion de conviction reposant sur une allocation discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs qui peut conduire à des écarts importants avec l'indicateur de référence. Le compartiment principalement investi en lignes directes, cherche à exploiter les opportunités tant au niveau des actions que des produits de taux, ainsi qu'en produits monétaires. Les choix de gestion résultent d'une confrontation entre la vision macro-économique et

les analyses financières et extra-financières des titres. La gestion cherche à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres.

Le processus de sélection des valeurs en cohérence avec l'univers d'investissement (i) suit des règles de gestion internes formalisées, (ii) intègre une analyse extra-financière des sociétés et des émetteurs souverains sous leurs aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et (iii) respecte un ensemble de règles d'exclusion ISR discriminantes, telles que décrites dans ce prospectus et dans le code de transparence du compartiment.

Par ailleurs, le compartiment met en œuvre une politique d'engagement active au travers d'une politique de vote respectueuse des principes d'investissement responsable et un dialogue régulier avec les émetteurs autour de certaines thématiques liées à la prise en compte des enjeux de développement durable. La politique d'engagement active mise en œuvre est détaillée dans le code de transparence du compartiment. Dans un souci de transparence et afin d'approfondir certains aspects, un rapport de vote et de dialogue dédié est actualisé annuellement et publié sur le site Internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/>.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment investit en fonction de l'évolution des marchés en produits de taux ainsi qu'en actions.

L'allocation globale est la suivante :

- entre 50% et 100% en produits de taux, fixe ou variables, dont les obligations convertibles dans la limite de 10% maximum de l'actif net, et avec un minimum de 10% de l'actif net en produits de taux de qualité « investment grade » ; les investissements du compartiment en obligations contingentes convertibles pourront être effectués dans la limite maximum de 10% de l'actif net, les investissements dans des titres non notés et spéculatifs pouvant quant à eux respectivement représenter jusqu'à 10% et 30% de son actif net ;
- entre 0 et 50% en actions de toutes zones géographiques des pays de l'OCDE et de toutes capitalisations, dont 10% maximum en actions de petites capitalisations (incluant les micro capitalisations), les sociétés entrant dans le périmètre des petites capitalisations étant celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros ;
- maximum 10% en OPC (dont des OPC cotés/ETF) implémentant une stratégie d'investissement socialement responsable, labellisée ou en cours de labellisation (hors OPC de trésorerie).

Le processus de sélection des actions et des titres obligataires émis par des émetteurs privés ou publics ainsi que des OPC défini dans ce prospectus respecte non seulement les politiques globales du groupe auquel appartient la société de gestion en termes de critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (politiques disponibles sur les sites internet <https://am.eu.rothschildandco.com>, <https://rothschildandco.com> et dans le rapport annuel), mais également des contraintes ISR additionnelles telles que définies dans ce prospectus et dans le code de transparence du compartiment.

En cohérence avec la stratégie socialement responsable du compartiment, celui-ci peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, de devises et d'indices, Total Return Swap, change à terme, marché des futures et options sur actions, devises, taux ou indices, Credit Default Swaps) afin de poursuivre son objectif de gestion. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, indices. La surexposition par les instruments financiers dérivés ne dépassera pas globalement 110% de l'actif net.

L'exposition au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 50 %.

L'exposition au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 2 et 6 avec un objectif d'écart de sensibilité de +/-3,5 par rapport à l'indice iBoxx Overall Euro.

L'exposition au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 50%.

Ces produits dérivés sont utilisés dans la construction du portefeuille et en complément d'un portefeuille principalement investi en titres directs analysés au regard de critères ESG.

Le compartiment ne bénéficie pas à cette date du label d'Etat ISR.

Sélection des sous-jacents :

Les résultats de la recherche extra financière sont intégrés à différents niveaux dans notre processus d'investissement.

Les critères de sélection des titres s'articulent autour de 2 étapes :

- Une 1^{ère} étape consistant à définir l'univers d'investissement éligible : celle-ci s'appuie sur des mécanismes d'exclusion relatifs aux critères extra financiers ;
- Une 2^{nde} étape contribuant à la sélection de valeurs en complément de l'analyse du cycle économique et de l'analyse fondamentale.

La part des émetteurs, y compris des émetteurs souverains, analysés sur la base des critères ESG dans le portefeuille sera durablement supérieure à 90% de l'actif net, hors liquidités présentes à titre accessoire dans le portefeuille. Les 10% résiduels non notés ESG par notre prestataire de données extra-financières sont soumis à une double évaluation réalisée en interne par les équipes de gestion : nous nous engageons à (i) sélectionner des émetteurs en ligne avec les exclusions spécifiques du compartiment aux secteurs controversés telles que décrites dans le prospectus et détaillées dans le code de transparence du compartiment et (ii) apprécier le profil risques/opportunités de l'émetteur au regard de critères extra-financiers.

Etape 1 : Définition de l'univers d'investissement éligible

La définition de l'univers d'investissement éligible repose sur le respect de certains principes fondamentaux et de critères extra financiers, elle s'articule autour des actions principales ci-dessous :

- L'exclusion des émetteurs qui ne respecteraient pas les principes du UN Global Compact des Nations Unies.

Puis de manière concomitante :

- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.
- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UN Guiding Principles on Business and Human Rights, UNGP).
- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales.
- L'exclusion de sociétés qui ne seraient pas en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co
- L'exclusion d'émetteurs appartenant à certains secteurs "controversés" dont l'exposition à certaines activités au-dessus de seuils définis dans le code de transparence du compartiment, ne justifient pas leur éligibilité au regard de la stratégie socialement responsable mise en œuvre par le compartiment. Les secteurs controversés sont les secteurs des armes, du tabac, de l'extraction de charbon, de pétrole, de gaz non conventionnels, de l'extraction de pétrole et de gaz conventionnels et de la production d'électricité.

Dans ce but, nous utilisons des indicateurs spécifiques, calculés par MSCI ESG Research relevant et agréant sur la base d'informations publiques l'implication des émetteurs dans les

activités et secteurs controversés, que nous complétons dans certains cas particuliers de nos recherches internes et échanges avec les émetteurs.

- L'exclusion des 20% des émetteurs les moins bien notés sur la base des critères extra financiers, critères ESG, en nombre et parmi tous les émetteurs notés composant l'univers d'investissement initial, décrit dans le code de transparence du compartiment (principal indice actions européen Stoxx Europe Total Market et principaux indices crédits libellés en euro [IBoxx Euro Overall et ICE BofA Euro High Yield] ; les valeurs en portefeuille qui ne figuraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers initial.

Ce filtre d'exclusion repose principalement sur les notes établies par la société externe de recherche extra financière MSCI ESG Research qui prend en compte dans l'analyse des piliers E, S et G les éléments suivants :

- ✓ Pilier environnemental : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités environnementaux/aux risques spécifiques liés à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc.).
- ✓ Pilier social : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/aux risques spécifiques liés à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (formation des salariés, sécurité des produits etc.).
- ✓ Pilier gouvernance : étude des instances de contrôle (ex : niveau d'indépendance du conseil, pratiques comptables, etc.) et des pratiques en matière de gouvernance (ex : politique anti-corruption, etc.).

MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note). La philosophie de notation de MSCI ESG Research repose en partie sur la matérialité des enjeux ESG, en ligne avec notre volonté d'intégrer les enjeux ESG dans nos analyses de convexité. La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques. Elle repose notamment sur :

- Des données macro-économiques et sectorielles publiées par des Etats, des ONG, et des Etablissements universitaires,
- Des données émanant directement des publications des sociétés étudiées : rapports annuels, rapports RSE, etc.
- En synthèse, pour chaque enjeu ESG clef identifié (entre 3 et 8 selon l'industrie) par secteur :
- MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé (en fonction de son business model, de sa présence dans certains pays, etc.) et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;
- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class », telle que définit ci-après :

- Les notes définies sur chaque enjeu clef sont sommées et pondérées en fonction de leur importance au sein du secteur considéré afin d'obtenir une note générale absolue (de 0 à 10/10).
- Les analystes de MSCI ESG Research procèdent ensuite à une distribution des notes au sein des secteurs étudiés (de CCC à AAA). Les notations ainsi obtenues sont relatives au sein de chaque secteur couvert.

L'approche Best-in-class privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposées les sociétés. Les notes ESG, revues a minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques extra-financiers) qui ont utilisé comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant).

Nous nous réservons le droit de noter nous-même les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse qui soit comparable.

Etape 2 : Processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement éligible

En complément des exclusions énoncées, le processus de gestion du compartiment combine plusieurs approches :

- **Pour la poche produit d'action les critères de sélection des titres sont les suivants :**

Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique, financier et extra financier.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte 3 étapes :
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...),
 - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
 - Et une analyse qualitative des critères ESG, telle que détaillée ci-dessous.

- **Pour la poche taux les trois sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :**

- 1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
- 2) **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
 - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique, financier et extra-financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,

- en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
 - Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.
 - Et une analyse qualitative des critères ESG, telle que détaillée ci-dessous.
- 3) Le positionnement sur la courbe des taux :** En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courte et très longue seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

Pour les poches produits d'action et de taux, une analyse qualitative des critères

ESG est réalisée : Le pôle ESG et analyse financière ainsi que les équipes de gestion s'investissent dans la compréhension, l'analyse et l'appréciation des risques et opportunités ESG spécifiques à des secteurs d'activité et des valeurs. Les décisions d'investissement et le pilotage des portefeuilles s'appuient sur nos propres travaux d'analyse et sur la recherche MSCI ESG Research. En complément sur le périmètre crédit, et au cas par cas, nous travaillons avec le prestataire de données externe Ethifinance. Nous nous appuyons notamment sur les rapports annuels de durabilité et RSE des sociétés, nos échanges avec les dirigeants de sociétés que nous rencontrons, des notes spécialisées d'analystes financiers et des rapports d'ONG, de la recherche académique spécialisée ou de base de données en libre accès telles que les analyses réalisées par les initiatives Science Based target (SBTi), Transition Pathway (TPI) ou encore Carbon Disclosure Project, pour intégrer au mieux les critères extra financiers dans nos analyses de convexité. En cas d'émergence d'une controverse, les équipes de Rothschild & Co Asset Management Europe s'efforcent de contacter la société dans un délai raisonnable et peuvent être amenés à revoir leur thèse d'investissement.

En ce qui concerne l'analyse des émetteurs souverains, l'allocation géographique des portefeuilles est définie par une approche principalement top-down. En collaboration avec l'équipe de recherche économique, les composantes et les perspectives de croissance et d'inflation sont analysées, de même que la conduite de la politique monétaire par la banque centrale. La solvabilité des pays (dette/PIB, dette nette, balances courante et budgétaire, déficit primaire), la taille de la dette du secteur privé (ménages et entreprises), le contexte politique et l'intégration des enjeux ESG sont également étudiés.

Les émetteurs souverains font partie de l'univers d'investissement éligible, et à ce titre entrent dans le calcul permettant le respect des ratios de sélectivité.

L'évaluation des émetteurs souverains est d'abord basée sur les notations gouvernementales établies par notre prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, selon la même échelle de notation que pour les émetteurs privés, avec l'obtention d'une note générale absolue sur la base des critères extra-financiers (de 0 à 10/10). Pour résumer l'approche, les notations gouvernementales visent à refléter l'exposition des pays aux facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance et leur gestion de ces facteurs, qui peuvent affecter la durabilité à long terme de leurs économies :

- ✓ Environnement (E) : évaluer dans quelle mesure la compétitivité à long terme d'un pays est affectée par sa capacité à protéger, exploiter, compléter ses ressources naturelles (énergie, eau, minerais, terres agricoles, ...), et à gérer les externalités et faiblesses environnementales.
- ✓ Social (S) : évaluer dans quelle mesure la compétitivité à long terme d'un pays est affectée par sa capacité à maintenir une population active, en bonne santé, bien formée et stable (besoins fondamentaux, systèmes d'éducation, accès à la technologie, ...), à développer un capital humain reposant sur un socle de connaissances solides au sein d'un cadre

- privilégiant son approfondissement, ainsi qu'à créer un environnement économique favorable (accès au travail : droit, marché, bien-être, ...).
- ✓ Gouvernance (G) : évaluer dans quelle mesure dans laquelle la compétitivité à long terme d'un pays est affectée par sa capacité institutionnelle à soutenir la stabilité à long terme et le fonctionnement de ses systèmes financier, judiciaire et politique (qualité et stabilité des institutions, Etat de droit, libertés individuelles, corruption, ...), et sa capacité à faire face aux risques environnementaux et sociaux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

- **Pour la poche OPC (dont des OPC cotés/ETF), les critères sont les suivants : les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger seront sélectionnés**
 - selon une approche Top Down en fonction des classes d'actifs ;
 - et selon une approche ESG : en cohérence avec la stratégie globale du compartiment, les OPC sélectionnés (dont des OPC cotés/ETF et hors OPC de trésorerie) ont une stratégie d'investissement socialement responsable labélisée [ou en cours de labélisation]

Cette sélection sera principalement effectuée au sein de la gamme Rothschild & Co.

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions :** investissement et/ou exposition entre 0-50% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des produits d'action. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

L'allocation de la poche action (investissement et/ou exposition) est comprise entre 0 et 50% de l'actif du compartiment dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière, dont 10% maximum dans des actions de petite capitalisation (incluant les micro capitalisations).

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations :** investissement entre 50-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tels que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum). Le compartiment peut également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en obligations contingentes convertibles, et jusqu'à 100% maximum de son actif en obligations callable et puttable. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. La proportion de titres de dette souveraine pourra représenter jusqu'à 70% de l'actif net. En tout état de cause, l'exposition aux titres non notés et/ou spéculatifs ne dépassera pas respectivement 10% et 30%.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger, (dont des OPC cotés/ETF) :** 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM, dont des OPC cotés/ETF, de droit français et/ou européen relevant de directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement
- des parts ou actions d'autres OPC, dont des OPC cotés/ETF, de droit français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.
- des parts ou actions d'OPC tels que définis ci-dessus gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux	OPC, dont des OPC cotés/ETF
Fourchettes de détention	0-50%	50-100%	0-10%
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-10%	Néant	Néant
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris des pays émergents)	Néant	Néant	Néant
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des swaps de taux, d'indices, de devises, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices. Le compartiment pourra avoir recours aux Total Return Swaps (TRS) et Credit Default Swaps (CDS).

La surexposition par les instruments financiers dérivés ne dépassera pas globalement 110% de l'actif net. L'exposition au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 50 %. L'exposition marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 2 et 6 avec un objectif d'écart de sensibilité de +/-3.5 par rapport à l'indice iBoxx Overall Euro. L'exposition au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 50 %.

L'utilisation des produits dérivés n'altérera pas la qualité du portefeuille d'un point de vue ESG :

- En exposition, le gestionnaire utilisera des dérivés sur indices certifiés ESG ou « single names » ayant fait l'objet d'une analyse ESG, ou dérivés sur panier dont les sous-jacents auront été analysés sous l'angle ESG.
- Pour l'ensemble des instruments de gré à gré (dont TRS), la contrepartie fera l'objet d'une analyse ESG.

Options :

En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés actions, de taux et de devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls. Le gérant pourra combiner ces différentes stratégies.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- o afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- o afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

La surexposition par l'utilisation des dérivés de crédits ne dépassera pas 100% de l'actif du fonds.

Total Return Swap :

Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 100% de l'actif net du compartiment, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. La qualité ESG des contreparties est préalablement étudiée. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 100 % de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) obligations callable et puttable (dont des make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) (jusqu'à 100% de l'actif net), (ii) obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), (iv) obligations contingentes convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 50%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 2 et 6 avec un objectif d'écart de sensibilité de +/-3,5 par rapport à l'indice iBoxx Overall Euro.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 50%.

e. Dépôts :

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : Néant

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPC puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des OPC monétaires.

(xii) Compartiment R-co CONVICTION EQUITY VALUE EURO

Classification : Actions des pays de la zone euro. L'OPC est exposé à hauteur de 60% minimum sur le marché actions des pays de la zone euro.

Délégation de gestion financière : Non

Objectif de gestion :

Le compartiment R-co Conviction Equity Value Euro a pour objectif de gestion d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice EURO STOXX®, en étant exposé en permanence à hauteur de 70% minimum de son actif dans des actions émises sur un ou plusieurs marchés de la zone euro et éventuellement des pays de la zone Europe de l'est dans la limite de 10% maximum.

Indicateur de référence :

L'indice de référence est l'**EURO STOXX® (dividendes réinvestis), (code Bloomberg : SXXT)**.

L'EURO STOXX® est un indice de référence des actions de la zone euro calculé par Stox Limited. L'indice EURO STOXX® regroupe environ 300 titres parmi les plus importantes capitalisations de la zone euro. Cet indice est disponible sur le site <http://www.stoxx.com>.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence EURO STOXX®, sur la durée de placement recommandée. La composition de ce compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le compartiment n'est pas un OPCVM indiciel.

Stratégies d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

La sélection des titres est réalisée en fonction de l'étude des titres de sociétés cotées appartenant à la zone Euro du fait de leur valorisation et de leur rentabilité.

- L'allocation stratégique globale du portefeuille est la suivante :

Le portefeuille du compartiment est géré en référence à l'indice EURO STOXX®.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de R-co Conviction Equity Value Euro est en permanence exposé à hauteur de 70% au moins dans des actions émises sur un ou plusieurs marchés de la zone euro et éventuellement des pays de la zone Europe de l'est dans la limite de 10% maximum. Pour le solde le compartiment pourra investir dans des produits de taux ainsi que dans des OPC ou Fonds d'investissement. L'exposition globale est la suivante :

- entre 70 et 110% de l'actif du compartiment sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro et éventuellement des pays de la zone Europe de l'est dans la limite de 10% maximum,
- entre 0 et 30 % de l'actif en produits de taux ou convertibles (émis en euro) émis par des Etats, des émetteurs privés et de qualité « investment grade » ou non.

Par ailleurs, l'actif du compartiment sera toujours investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

En outre, dans la limite maximum d'une fois l'actif du compartiment, le compartiment peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (marché des futures et options sur actions ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion. Pour ce faire, il peut couvrir son portefeuille et ou l'exposer sur des indices ou des actions.

L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de l'Euro est accessoire.

Critères de sélection des titres :

La politique de gestion consiste à investir de façon opportuniste sur des titres qui offrent :

- soit une sous-valorisation des actifs par les cours boursiers (valeur d'entreprise/capitaux employés, valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires, rendement par le « free cash flow », etc.) compte tenu de la rentabilité actuelle des actifs ou, dans une vision dynamique des entreprises, compte tenu des anticipations d'amélioration des marges. Ces anticipations d'évolution de la rentabilité des sociétés sont construites à partir de la compréhension du jeu concurrentiel, de la stratégie des acteurs au sein du secteur, des barrières d'entrées, des produits, de l'équilibre offre/demande, etc.
- soit une croissance bénéficiaire forte qui se caractérise par des retours sur capitaux investis élevés avec des opportunités de réinvestissement des « free cash flows » dans des conditions attractives.

En fonction des opportunités d'investissement, le compartiment peut être partiellement investi en valeurs petites et moyennes.

Si, compte tenu des critères de valorisation des actifs/rentabilité espérée des actifs, le marché offre peu d'opportunités d'investissement durant une période donnée, le compartiment pourra être moins exposé au marché actions dans la limite de 70% de son actif.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'Euro Stoxx Total Market ; les valeurs en portefeuille qui ne figuraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La

société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros ou dont le siège social est situé dans des pays émergents, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield ».

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 75-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un des pays de la zone euro dont le marché français. La répartition sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment sera investi sur un ou plusieurs marchés des actions appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (dont 50% maximum en petites capitalisations, incluant les micro capitalisations) émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro et éventuellement les pays de la zone Europe de l'est dans la limite de 10% maximum. Les petites capitalisations représentent les titres d'émetteurs ayant une capitalisation inférieure à un milliard d'euros, et les moyennes capitalisations représentent les titres d'émetteurs ayant une capitalisation inférieure à huit milliards d'euros.

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Produits de taux ou convertibles** : 0-25 % de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des produits de taux ou convertibles, des titres de créances négociables, tel que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper, émis en euro. Les investissements seront réalisés en titres classés investment grade. Les titres à haut rendement ne représenteront pas plus de 10 % de l'actif. Ces investissements en produits de taux correspondent à un objectif de rémunération plus élevé que le monétaire euro des actifs en attente d'opportunité d'investissement sur les actions.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Aucun critère de qualité de signature minimale n'est retenu. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

- **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10 de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen
- des parts ou actions d'OPC de droit français relevant de la directive européenne 2009/65/CE ou non gérés par le groupe Rothschild & Co.

Ces investissements ont pour objectif principal le placement des liquidités, l'exposition du portefeuille sur les OPC spécialisés en petites et moyennes valeurs de la zone euro, en obligations convertibles, en actions de la zone Europe de l'Est.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux ou convertibles	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	75-100 %	0-25 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris des pays émergents)	0-10 %	Néant	0-10 %
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-50%	Néant	0-10%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque action à titre d'exposition et de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion.

En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures et options sur actions ou indices.

A cet effet, en vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation des instruments dérivés aura pour objectif une couverture générale du portefeuille, de certains risques, marchés ou titres, la reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques. L'exposition au marché action résultant à la fois des positions du bilan et des engagements hors bilan varie entre 70% et 110 %.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles le compartiment négocie.

d. Titres intégrant des dérivés (obligations convertibles):

L'utilisation de titres intégrant des dérivés (obligations convertibles) est limitée à 25% de l'actif net en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché

actions. L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110 %.

e. Dépôts :

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres : Néant

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(xiii) Compartiment R-co CONVICTION CLUB

Objectif de gestion :

Le compartiment R-co Conviction Club a pour objectif de gestion d'obtenir à moyen terme une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indicateur de référence : 40% JP Morgan GBI EMU Unhedged LOC (coupons réinvestis) + 30% Euro Stoxx ® DR (C) + 20% MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en € + 10% [ESTER capitalisé + 0,085%], via la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence du compartiment est composé de 40% JP Morgan GBI EMU Unhedged LOC (coupons réinvestis) + 30% Euro Stoxx ® DR (C) + 20% MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en € + 10% [ESTER capitalisé + 0,085%].

Le **JP Morgan GBI EMU Unhedged LOC** (Code Bloomberg : JPMGEMLC) est un indice obligataire composé d'emprunts d'États de la zone euro de toutes maturités. L'indice est libellé en EUR et est calculé coupons réinvestis. Il est calculé par JP Morgan et est disponible à l'adresse suivante www.jpmanindices.com.

L'indice **Euro Stoxx ® DR (C)** (Code Bloomberg : SXXT Index) est une subdivision du STOXX® 600, il comprend un nombre variable de titres, environ 300, fortement diversifiés en termes de taille de capitalisation, de secteurs économiques et de zones géographiques, dividendes réinvestis. Il est calculé par Stoxx Ltd et est disponible sur le site www.stoxx.com.

L'indice **MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en €** (Code Bloomberg : NDDUWXEM Index), calculé par la société Morgan Stanley, est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés hors pays de la zone euro, dividendes réinvestis, converti en euro. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com

L'indice **ESTER/€STR** (Code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, seul Stoxx Limited, administrateur de l'indice de référence Euro Stoxx ® DR est inscrit sur le registre des administrateurs d'indice de référence tenu par l'ESMA, Morgan Stanley Capital International Inc., administrateur de l'indice de référence MSCI Daily n'étant quant à lui plus référencé.

A noter que l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption prévu à l'article 2.2 du règlement *Benchmark*, en tant que banque centrale, et à ce titre, n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indice de référence composé de 40% JP Morgan GBI EMU Unhedged LOC (coupons réinvestis) + 30% Euro Stoxx ® DR (C) + 20% MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en € + 10% [ESTER Capitalisé + 0,085%], sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

Le compartiment R-co Conviction Club est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), dans des produits de taux ou convertibles et dans des produits d'actions, en fonction des opportunités de marché. Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif dans des OPC (dont des OPC côtés/ETF).

- **Allocation stratégique** : en vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment investit en fonction de l'évolution des marchés, en produits de taux ou convertibles, en actions et en OPC.

Le compartiment pourra donc investir et/ou être exposé :

- ✓ Entre 0 et 100% en produits de taux émis par des Etats, des émetteurs privés, et de qualité « investment grade » ou non, de toutes échéances, dont 30% maximum de l'actif net en « High Yield ». Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif du compartiment.
- ✓ Entre 0 et 100% en actions ;
- ✓ Entre 0 et 10% en OPC (dont des OPC côtés/ETF) ;

- ✓ Liquidités à titre accessoire.

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d'indices, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, indices.

Le compartiment peut également investir jusqu'à 20% maximum de son actif net en obligations contingentes convertibles et jusqu'à 70 % maximum de son actif en obligations callable et puttable.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%. L'exposition globale du portefeuille au marché des taux, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%.

Le compartiment pourra être exposé au global aux pays hors OCDE (y compris émergents) jusqu'à 20 % de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations (incluant les micro capitalisations) jusqu'à 20 % de l'actif.

Existence d'un risque de change pour les actionnaires.

Sélection des sous-jacents :

- **Pour la poche produit d'action le critère de sélection des titres est le suivant :**
Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
 - L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macro économique et financier.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)
 - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
- **Pour la poche taux les trois sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion:**
 - 1) **La sensibilité :** La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
 - 2) **L'exposition au risque de crédit :** Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
 - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.

- Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

3) Le positionnement sur la courbe des taux : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et très longues seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est le MSCI ACWI, le iBoxx Euro Corporates Overall, le ICE BofA Euro High Yield et le J.P. Morgan GBI EMU ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors des indicateurs composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que les indicateurs retenus soient un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans les pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros, ou dont le siège social est situé dans des pays émergents, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » et de la dette souveraine émise par des pays émergents.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :

- **Actions** : investissement et/ou exposition entre 0-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira et/ou sera exposée dans des produits d'action. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, l'allocation (investissement et/ou exposition) de la poche action est comprise entre 0 et 100% de l'actif du

compartiment dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 20% maximum de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations, et 20% d'actions des pays hors OCDE y compris émergents)

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations** : investissement et/ou exposition entre 0-100 % de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper) de toutes échéances à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations convertibles (jusqu'à 20% maximum). Le compartiment peut également investir jusqu'à 20% maximum de son actif net en obligations contingentes convertibles et jusqu'à 70% maximum de son actif en obligations callable et puttable. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'investissement en titres de dettes « High Yield » ne dépassera pas 30%. Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif du compartiment.

- **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger, dont des OPC cotés/ ETF** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant à la directive européenne 2009/65/CE, dont des OPCVM cotés/ETF de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA dont des OPC cotés/ETF de droit français ou européens ou de fonds d'investissement étrangers et répondant aux 4 critères du R214-13 du Code Monétaire et Financier,

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Produits de taux	OPC (dont des OPC cotés/ETF)
Fourchettes de détention	0-100%	0-100%	0-10%
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-20%	Néant	0-10%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris des pays émergents)	0-20%	0-20%	0-10%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque action, de taux et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des swaps de taux, d'indices, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition globale du portefeuille au risque de change, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

d. Titres intégrant des dérivés (warrants, credit link note, EMTN structurés, bon de souscription, obligations convertibles, obligations contingentes convertibles, obligations callable et puttable etc.)

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 80 % de l'actif net (Bons de souscriptions, EMTN structurés, autocall, warrants ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché action, des taux et des devises. Le compartiment peut également investir jusqu'à 20% maximum de son actif net en obligations contingentes convertibles et jusqu'à 70 % maximum en obligations callable et puttable.

Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés actions, de taux et de devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls.

Le gérant pourra combiner ces différentes stratégies.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100 %.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition globale du portefeuille au risque de change, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100 %.

e. Dépôt:

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 20% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres :

• Description générale des opérations :

○ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

○ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

• Données générales pour chaque type d'opération :

○ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) et d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à

100 % de l'actif du compartiment. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

○ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

• Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

○ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire du compartiment. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ».

○ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

○ Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque ».

h. Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci. Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le compartiment puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(xiv) Compartiment RMM ACTIONS USA

Classification : Actions internationales

Objectif de gestion :

Le compartiment RMM Actions USA a pour objectif de gestion d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Standard & Poor's 500 DNR, en étant en permanence exposé à hauteur de 75% minimum de son actif sur le marché des actions américaines.

Indicateur de référence :

La performance du compartiment est à comparer à celle de l'indice de référence Standard & Poor's 500 DNR (dividende réinvesti).

La performance des actions C EUR du compartiment est comparée à celle de l'indice Standard & Poor's 500 DNR non couvert contre le risque de change.

La performance de l'action H EUR du compartiment est comparée à celle de l'indice Standard & Poor's 500 DNR couvert contre le risque de change.

Le Standard & Poor's 500 DNR (Code Bloomberg : SPXT Index) est un indice de référence investi en actions américaines.

L'indice Standard & Poor's 500 DNR se compose de 500 sociétés américaines choisies en raison de la taille du marché, de leur liquidité et aux fins de représentation des groupes industriels. Il est calculé quotidiennement par la société Standard & Poor's et est pondéré par les capitalisations boursières. Cet indice est disponible sur le site www.standardandpoors.com.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée. La composition de ce compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le compartiment n'est pas un OPCVM indiciel.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

- L'allocation stratégique globale du portefeuille est la suivante :

Le portefeuille du compartiment est géré en référence à l'indice Standard & Poor's 500 DNR.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de RMM Actions USA est en permanence exposé entre 75% et 110% de son actif dans des actions émises sur le marché des actions américaines.

Le compartiment pourra être investi dans les actifs suivants :

- Entre 75 et 100% de l'actif du compartiment sur le marché des actions américaines,
- Entre 0 et 25 % de l'actif en produits de taux émis par des Etats, des émetteurs privés, et de qualité « investment grade » ou non. Ces investissements en produits de taux

- correspondent à un objectif de rémunération plus élevé que le monétaire des actifs en attente d'opportunité d'investissement sur les actions.
- Entre 0 et 10% de l'actif net en pensions contre obligations ou titres de créances négociables.
 - Entre 0 et 10% de l'actif net en :
 - dépôts ;
 - parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE de droit européen ou de droit français ;
 - parts ou actions de FIA de droit européen ou de droit français (dont les parts ou actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger du groupe Rothschild & Co).

En outre, dans la limite maximum d'une fois l'actif du compartiment, le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, de change, marché des futures et options sur actions ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion (notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions et de change). Pour ce faire, il peut couvrir son portefeuille et/ou l'exposer sur des instruments de taux, des indices ou des actions. De plus, les porteurs de l'action H EUR du compartiment bénéficieront d'une couverture totale et systématique contre le risque de change.

L'exposition globale du compartiment au marché des actions, y compris celle induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 75% et 110%.

- Critères de sélection des titres :

Le compartiment est géré activement et investira principalement (au moins 75%) dans un large éventail d'actions émises sur le marché des actions américaines.

Le gestionnaire du compartiment utilise l'indice comme base du portefeuille, en utilisant des composants et des pondérations d'indice similaires, puis décide de surpondérer ou de sous-pondérer certains secteurs sur la base d'une analyse Top-Down de l'environnement macroéconomique et de l'analyse de l'environnement financier. Des actions spécifiques sont ensuite sélectionnées pour répondre aux surpondérations ou sous-pondérations sectorielles choisies. Le gestionnaire du compartiment peut investir de manière discrétionnaire dans des sociétés ou des secteurs non inclus dans l'indice afin de tirer parti d'opportunités d'investissement spécifiques. Les écarts par rapport à l'indice seront plafonnés, ce qui limitera la capacité du compartiment à surperformer l'indice.

Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique et financier, basée sur un certain nombre de paramètres influant sur les perspectives de rentabilité des dix principaux secteurs : taux d'intérêt, cours de la devise, évolution de la demande, etc.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale, suivie d'une démarche qualitative : une sélection des titres basée sur des critères de valorisation intrinsèque et sur leur comparaison par rapport au marché et au secteur. L'approche qualitative valide la sélection des titres en appréciant le positionnement dans le marché, la clarté de la stratégie de la société et la qualité des dirigeants.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est le MSCI USA IMI ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégréées à l'univers d'investissement initial.

La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son indicateur. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur de référence retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield ».

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails,

veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 75-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions américaines. La répartition sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le niveau d'investissement de la poche action du compartiment est comprise entre 75 et 100% de son actif sur le marché des actions américaines appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 20% maximum de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations).

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Produits de taux ou convertibles**: 0-25% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des titres de créances négociables à court terme et Euro Commercial Paper. Ces investissements en produits de taux correspondent à un objectif principal de gestion de trésorerie. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Aucun critère de qualité de signature n'est retenu. Le compartiment peut également investir jusqu'à 10% maximum de son actif en obligations callable et puttable (dont des make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance).

- **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant à la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,

- des parts ou actions de FIA de droit français ou européens ou de fonds d'investissement étrangers et répondant aux 4 critères du R214-13 du Code Monétaire et Financier,
- des parts ou actions d'OPCVM FIA ou fonds d'investissement de droit étranger gérés par le groupe Rothschild & Co.

Ces investissements ont pour objectif principal le placement des liquidités, l'exposition du portefeuille sur les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement spécialisés en valeurs américaines.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux ou convertibles	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement
Fourchettes de détention	75-100 %	0-25 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris des pays émergents)	Néant	Néant	Néant
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque action et de change à titre d'exposition et de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions, et aux fins notamment de faire bénéficier les porteurs de l'action H EUR du compartiment d'une couverture totale et systématique contre le risque de change. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des instruments de taux, des indices ou des actions.

L'exposition globale du compartiment au marché des actions, y compris celle induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 75% et 110%.

En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures et options sur actions ou indices, swaps de taux et de devise.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) warrants, (iii) obligations callable et puttable, dont des make whole call (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 25%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

e. Dépôt :

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres :

• Description générale des opérations :

▪ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code monétaire et financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

▪ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

• Données générales pour chaque type d'opération :

▪ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) et d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

▪ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

• Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

▪ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ».

▪ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

▪ Risques : se reporter à la rubrique « risque lié à la gestion mise en œuvre » et plus particulièrement au « risque de contrepartie ».

h. Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le compartiment puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(xv) Compartiment R-co CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du compartiment est d'obtenir sur une longue période (5 ans minimum), une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice Dow Jones Eurostoxx des marchés d'actions de la zone euro.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence retenu est l'indice Dow Jones Eurostoxx dividendes nets réinvestis (code Bloomberg SXXT Index) représentatif de l'évolution des marchés actions de la zone euro. Il recouvre environ 300 Sociétés de la zone euro de toutes de capitalisations boursières (petites, moyennes et grandes capitalisations).

Cet indice est administré par Stoxx Limited et est disponible sur le site Internet www.stoxx.com.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée. La composition de ce compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le compartiment n'est pas un OPCVM indiciel.

Stratégie d'investissement :

a. Description des stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement a pour objet la gestion discrétionnaire d'un portefeuille fondée sur la sélection de valeurs au sein de l'Union Européenne (75% minimum). Les gérants recherchent des valeurs de qualité dont les perspectives apparaissent mal valorisées par le marché dans une optique de moyen terme. Le processus d'investissement intègre :

1/ Une allocation dynamique entre grandes et petites/moyennes capitalisations de la zone euro.

L'observation de l'évolution boursière des grandes et des petites/moyennes capitalisations boursières sur les principaux marchés d'actions mondiaux montre que sur très longue période, la performance des deux catégories est sensiblement identique. Mais cette performance se décompose en sous périodes, la plupart du temps assez longues, au cours desquelles les deux catégories évoluent souvent de manière opposée en fonction d'un environnement économique et financier favorable selon les cas à l'une ou à l'autre.

La pondération des deux catégories d'actions dans le portefeuille est déterminée sachant que le poids des grandes capitalisations est toujours compris entre 50% et 100% de l'actif net, et celui des petites capitalisations (inférieures à 1 milliard d'euros), incluant les micro capitalisations, et des moyennes capitalisations (jusqu'à 8 milliards d'euros) entre 0% et 50% de l'actif net.

2/ une sélection active de valeurs.

Ces entreprises sont sélectionnées à partir d'une approche active et fondamentale, de type « bottom up » où l'analyse financière et stratégique, combinée à celle de la valorisation et de la dynamique bénéficiaire, constituent les critères quantitatifs principaux de la sélection. En complément, une analyse qualitative permet d'apprécier les enjeux fondamentaux du secteur (dynamique commerciale, évolutions réglementaires, sociales, technologiques, concurrentielles...), mais aussi d'apprécier les avantages compétitifs propres à l'entreprise, l'expérience de l'équipe dirigeante, la pertinence de la stratégie déployée.

L'approche macro-économique est utilisée comme critère secondaire dans l'analyse pour positionner au mieux l'entreprise étudiée dans le cycle économique général (expansion, récession, mouvements des changes, courbe des taux d'intérêt, ...).

La gestion du portefeuille n'étant pas indicielle, la composition de celui-ci en termes de secteurs économiques, d'origines géographiques, de tailles de capitalisations boursières des entreprises (liste non exhaustive) et, par voie de conséquent, ses performances pourront diverger sensiblement de la composition et des performances de l'indicateur de référence.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'Euro Stoxx Total Market ; les valeurs en portefeuille qui ne figuraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- ↳ 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant

- d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii- 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros, ou dont le siège social est situé dans des pays émergents, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield ».

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 1% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés):

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 75-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un pays de la zone euro (au minimum 80% et jusqu'à 20% hors zone euro). La répartition sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Ainsi, le risque de change en devises étrangères sera au maximum de 20% de l'actif net.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment sera investi sur un ou plusieurs marchés des actions appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (entre 0 et 50% en petites/micro et moyennes capitalisations, et entre 50 et 100% en grandes capitalisations) émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro et jusqu'à 20% hors zone euro.

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire** : 0-25 % de l'actif net

Ce type d'investissement portera uniquement sur des produits monétaires libellés en euros. Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) n'assimilent pas à des valeurs mobilières à haut risque. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux obligations spéculatives dites « à haut rendement » (« High Yield » de notation supérieure à B- ou jugée équivalente par la société de gestion) ne dépassera pas 25% et pourra aller jusqu'à 10% en non notées. Le compartiment peut également investir jusqu'à 20% maximum de son actif en obligations callable et puttable (dont des make whole call : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance).

La société de gestion dispose, pour investir, d'outils spécifiques d'analyse crédit. Elle a mis en place une analyse du risque de crédit approfondie, ainsi que les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas d'événement de nature à modifier le profil de rendement - risque d'un émetteur, afin de décider de céder ses titres ou de les conserver.

Les décisions sont prises de manière autonome par chaque gérant -analyste. En outre, la société de gestion peut recourir à des sources d'analyses extérieures : sociétés de conseil indépendantes ou cabinet spécialisé en analyse crédit. Leurs conclusions peuvent venir corroborer ou nuancer celles des gérants -analystes de la société.

Toutefois, la référence à la notation d'un émetteur par une des principales agences de notation, peut être utilisée par la société de gestion pour informer ses clients dans un unique souci de simplification. Elle n'est en aucun cas un critère de prise de décision.

- **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10% de l'actif net.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de

leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou en parts ou actions de FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ces OPCVM pourront le cas échéant être gérés par la société de gestion ou une société liée.

o **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux, instruments du marché monétaire	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	75-100 %	0-25 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors zone euro	0-20 %	Néant	0-10 %
Investissement dans des moyennes et petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-50%	Néant	0-10%

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque action à titre d'exposition et de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion.

En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures et options sur actions ou indices ainsi que sur le change à terme.

A cet effet, en vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation des instruments dérivés aura pour objectif une couverture générale du portefeuille, de certains risques, marchés ou titres, la reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques. L'exposition au marché action résultant à la fois des positions du bilan et des engagements hors bilan varie entre 75% et 110%.

d. Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 20% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux obligations callable et puttable, dont des make whole call (jusqu'à 20% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 25%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 20%.

e. Dépôt :

Néant

f. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

g. Opérations d'acquisitions et cessions temporaire de titres :

Néant

h. Informations relatives aux garanties financières de compartiment :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

(xvi) Compartiment R-co 4CHANGE GREEN BONDS

Classification : Obligations et autres titres de créances internationaux

Délégation de gestion financière : Néant

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du compartiment est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Bloomberg Global Green Bond Index : Corporate Hedged (couvert et calculé en euro coupons inclus), en investissant dans des obligations à caractère durable et respectant les principes de l'International Capital Market Association (ICMA), dont un minimum de 75% dans des obligations vertes (« *Green Bonds* ») sur la durée de placement recommandée. Le compartiment cherche à financer la transition énergétique et à contribuer à la transition écologique.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du règlement SFDR. Le Compartiment vise des résultats économiques, tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Objectif d'investissement durable » annexé au présent prospectus

Indicateur de référence :

L'indice Bloomberg Global Green Bond Index : Corporate Hedged (couvert et calculé en Euro coupons inclus) (code Bloomberg : H31591EU Index) est une sous-partie de l'indice Bloomberg Global Green Bond Index. Les indices Green Bond offrent une option pour les investisseurs qui cherchent à générer un impact social positif grâce à leurs investissements.

Ils offrent une mesure objective et robuste du marché mondial des titres à revenu fixe émis pour financer des projets à bénéfices environnementaux directs. L'indice Bloomberg Green Bond : Corporate Hedged exclut les obligations gouvernementales et para-gouvernementales de l'indice pour se concentrer uniquement sur le marché des obligations vertes de sociétés mondiales.

Cet indice est calculé par Bloomberg et est disponible sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices-fact-sheets-publications/>.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence l'indice Bloomberg Global Green Bond Index : Corporate Hedged (couvert et calculé en Euro coupons inclus), sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

Stratégie d'investissement

a. Description des stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir au minimum 90% de son actif net dans des obligations. Le Compartiment sera investi dans des obligations à caractère durable uniquement, et respectant les Principes de l'International Capital Market Association (ICMA) avec un minimum de 75% d'obligations vertes. L'allocation stratégique du fonds sera la suivante :

- au moins 75% de l'actif net investi dans des obligations ciblant en priorité le financement de la transition écologique et énergétique, relevant des obligations vertes (*green bonds*) telles que définies par les Green Bonds Principles selon l'International Capital Market Association (ICMA). Les obligations vertes sont des obligations destinées à financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement.

- maximum 25% de l'actif net en obligations sociales (*social bonds*) et/ou durables (*sustainability bonds*) telles que définies respectivement par les Social Bond Principles et les Sustainability Bond Guidelines de l'ICMA. Le produit de l'émission de ces obligations est utilisé pour financer des projets ayant des effets sociaux positifs ou des projets qui combinent à la fois les aspects environnementaux et sociaux.

Le compartiment pourra investir dans des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations subordonnées dont 20% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles et des obligations convertibles jusqu'à 10% maximum.

Les obligations pourront être :

- émis(es) ou garanti(e)s par un Etat et/ou par des organismes de financement internationaux pour 25% maximum de l'actif net ;
- d'émetteurs privés ;
- de toutes échéances.

L'allocation sur la courbe des taux et l'exposition crédit est faite de façon discrétionnaire, et son exposition dépend de l'anticipation de la Société de gestion quant à l'évolution des taux d'intérêts et des écarts de taux entre les titres d'Etat et ceux émis par les émetteurs privés.

La stratégie d'allocation d'actif s'effectuera en investissement direct (obligations) ou de façon synthétique grâce à l'utilisation des instruments financiers à terme (notamment futures de taux, TRS et CDS).

Le portefeuille du compartiment R-co 4Change Green Bonds est investi dans des titres de taux libellés en euro et libellés dans d'autres devises que l'euro.

Le compartiment pourra être investi dans des titres et obligations émis par des Etats non-membres de l'OCDE et/ou des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE (y compris émergent) jusqu'à 10% maximum de son actif.

Les informations relatives à la zone géographique des émetteurs et à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré	Devises de libellé des titres dans lesquels l'OPCVM est investi	Niveau de risque de change supporté par l'OPCVM	Zone géographique (nationalité) des émetteurs des titres	Fourchette d'exposition correspondant à cette zone
0 à 8	Dollar américain, Euro, Yen, Livre Sterling, Dollar australien, Dollar canadien, Couronne danoise, Couronne suédoise, Couronne norvégienne, Franc suisse	Résiduel	Zone Euro	0 - 100%
			Europe (hors zone euro)	0 - 100%
			Pays membre de l'OCDE (hors Europe)	0 - 100%
			Pays hors OCDE (y compris émergents)	0 - 10%

Le compartiment aura également la possibilité d'investir jusqu'à 10% en obligations haut rendement, non « Investment Grade », à l'exclusion des titres notés CCC+, CCC et CCC-). Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif du compartiment.

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, total return swap, dérivés de crédit, notamment le credit default swap, change à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage de la sensibilité, du risque de crédit et du risque de change du portefeuille). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, taux, indices, risque de crédit et de change. Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif du compartiment.

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPC français et européens, ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires, notamment en OPC de trésorerie dans un but de gestion de la trésorerie ainsi que dans des OPC de diversification (notamment obligations convertibles) afin de poursuivre l'objectif de gestion.

Le risque action lié à l'investissement en obligations convertibles ne dépassera pas 10% de l'actif net du compartiment.

Le risque de change vis-à-vis de l'euro est couvert et sera résiduel.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 8 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Sélection des sous-jacents :

En cohérence avec la stratégie globale du compartiment, la sélection des émetteurs repose sur le respect de certains principes fondamentaux et de critères extra financiers, elle s'articule autour des actions principales ci-dessous :

- L'exclusion des émetteurs qui ne respecteraient pas les principes du UN Global Compact des Nations Unies.
- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.
- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.
- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales.
- L'exclusion des émetteurs qui ne seraient pas en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.
- L'exclusion d'émetteurs appartenant aux secteurs "controversés" des armes et du tabac, dont l'exposition à certaines activités au-dessus de seuils définis dans le code de transparence du compartiment, ne justifient pas leur éligibilité au regard de la stratégie socialement responsable mise en œuvre par le compartiment.

La part des émetteurs analysés sur la base des critères ESG dans le portefeuille, sera durablement supérieure à 90% de l'actif net, hors liquidités présentes à titre accessoire dans le portefeuille.

○ **Sélection des obligations à caractère durable :**

Le compartiment R-co Green Bonds cherche à contribuer au financement de la transition énergétique et écologique en investissant de manière significative (minimum 75% de l'actif net) en « obligations vertes » sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles (GBP) définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Le compartiment cherche également à contribuer au financement de projets sociaux en investissant dans des obligations sociales. Ces obligations sont sélectionnées sur la base du respect de standard de marché que sont les Social Bond Principles (SBP) de l'ICMA.

Les obligations durables financent quant à elles des projets à la fois environnementaux et sociaux. Ces obligations sont sélectionnées sur la base du respect de standard de marché que sont les Sustainability Bond Guidelines (SBG) de l'ICMA, qui reprennent à la fois les grands principes applicables aux obligations vertes (les GBP), ainsi que ceux applicables aux obligations sociales (les SBP).

Le processus de sélection des obligations à caractère durable est réalisé sur la base des GBP, des SBP et des SBG de l'ICMA et repose sur ses quatre grands principes :

- L'utilisation des fonds
- Un processus de sélection et d'évaluation des projets
- La gestion des fonds
- Le reporting

Le processus de sélection cherche à vérifier l'existence d'un projet vert et/ou social éligible ainsi que les objectifs de préservation de l'environnement et/ou les objectifs sociaux poursuivis. La catégorie verte, sociale ou durable associée au projet ainsi que la contribution aux objectifs environnementaux et/ou sociaux définis font partie de l'évaluation.

Sur la base des documents réglementaires, sont appréciés les objectifs de préservation de l'environnement et/ou sociaux, le processus de l'émetteur de détermination de l'appartenance du projet vert et/ou social aux catégories éligibles ainsi que les critères utilisés pour estimer l'éligibilité, l'exclusion ou non, la gestion des risques environnementaux ou sociaux de certains aspects du projet.

Par ailleurs, la garantie d'un processus formel et interne à l'émetteur relatif aux opérations d'investissement (systèmes et méthodes de suivi des financements et allocations) en lien avec ses projets verts et/ou sociaux fait partie des critères de sélection. En effet, un cadre de transparence de qualité associé notamment à un processus de contrôle et certification par des tiers indépendants font partie des caractéristiques importantes à prendre en compte.

Enfin, la mise à disposition d'informations régulières, à jour et de qualité concernant le produit de l'émission obligataire verte sociale ou durable représente également un élément clé du cadre de transparence.

Au travers de sources de données externes utilisées par la société de gestion dans la mise en œuvre de la stratégie d'investissement du compartiment R-co 4Change Green Bonds, les obligations vertes, sociales et durables sont sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles, des Social Bond Principles et des Sustainability Bond Guidelines définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

○ **Pour les taux les quatre sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées par la gestion :**

- **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.

- **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion de l'OPCVM combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
 - Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

- **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et très longues seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

- **Les stratégies optionnelles** : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Les émetteurs sont soumis à une analyse extra-financière, sur la base des éléments de notre prestataire de données extra-financières MSCI ESG Research. En complément, et au cas par cas, nous utilisons le prestataire de données extra-financières Ethifinance. Pour les émetteurs non couverts par cette recherche, une double évaluation sera réalisée en interne par les équipes de la société de gestion : nous nous engageons à (i) sélectionner des émetteurs en ligne avec les exclusions spécifiques du Compartiment, et (ii) apprécier le profil risques/opportunités de l'émetteur au regard de critères extra-financiers.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Compartiment. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion et les gestionnaires d'investissement intègrent les risques et les opportunités de durabilité dans leurs processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer leur capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du règlement SFDR. Le Compartiment vise des résultats économiques, tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus.

Le compartiment a pour objectif environnemental le financement de la transition énergétique et la contribution à la transition écologique via des investissements dans des obligations vertes dont le produit de l'émission est destiné à financer des projets « verts » ou « durables » ayant un impact positif sur l'environnement.

Dans le cadre de cette approche, la stratégie participera aux efforts :

- d'atténuation du changement climatique,
- d'adaptation au changement climatique,
- d'utilisation durable et de protection des ressources aquatiques et marines,
- de transition vers une économie circulaire,
- de prévention et réduction de la pollution et
- de protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes,

selon les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, au travers de projets générant des effets positifs durables sur l'environnement pour 75% minimum et 100% maximum des investissements comprenant des activités substantiellement contributives (0% – 100%), des activités habilitantes (0% – 100%) et des activités transitoires (0% – 100%).

Afin de contribuer aux objectifs environnementaux susmentionnés, le compartiment utilisera les données de MSCI ESG Research, de Bloomberg, des *Second Party Opinions* et des rapports d'impact des projets.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

- **Actions** : 0-10% de l'actif net.
Le Compartiment pourra devenir détenteur d'actions jusqu'à 10% maximum de son actif net suite à l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles ou suite à la restructuration de la dette d'un émetteur. Dans la limite de la fourchette de détention, le compartiment investira sur les marchés actions appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (dont 10% maximum en petites capitalisations, incluant les micro capitalisations). Les petites capitalisations représentent les titres d'émetteurs ayant une capitalisation inférieure à un milliard d'euros et les moyennes capitalisations représentent les titres d'émetteurs ayant une capitalisation inférieure à huit milliards d'euros.

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations** : 90-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations à caractère durable, dont des obligations vertes répondant aux Green Bond Principles définis selon les standards de l'ICMA pour 75% de son actif net à minimum, et pour 25% maximum de son actif net en obligations sociales (*social bonds*) ou durables (*sustainability bonds*) telles que définies respectivement par les Social Bond Principles et les Sustainability Bond Guidelines de l'ICMA. Le compartiment pourra investir dans des titres participatifs, des obligations indexées et d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum). Le compartiment peut également investir jusqu'à 100% maximum de son actif en obligations callable et puttable (dont des « make whole call » : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance), et jusqu'à 100% de son actif en obligations subordonnées, dont 20% maximum en obligations contingentes convertibles.

Dans la limite de 10% maximum de son actif, le compartiment investira en instruments du marché monétaire et titres de créances négociables à court terme, de toutes échéances à taux fixe, variable ou révisable.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés, la dette publique ne pouvant dépasser 25% de l'actif net (sur les deux poches de l'actif). En tout état de cause, l'exposition aux dettes « High Yield » ne dépassera pas 10% (à l'exclusion des titres notés CCC+, CCC et CCC-).

Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif du compartiment.

De même, l'exposition du compartiment aux dettes des pays hors OCDE (y compris émergents) ne dépassera pas 10% de son actif.

- **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen,

Le compartiment pourra investir dans des parts ou actions d'OPC de droit français relevant de la directive européenne 2009/65/CE ou non, gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co. Ces investissements seront faits dans le respect de la classification Obligations et autres titres de créances internationaux.

Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :

	Actions	Obligations et titres de créances	Instrument du marché monétaire	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	10%	90% - 100%	10%	0 - 10%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris des pays émergents)	0-10%	0-10%	0-10%	0-10%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant	Néant

c. Instruments dérivés :

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de taux, de crédit, d'indices et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (Total Return Swap et Credit Default Swap dans la limite de 100% de l'actif net du compartiment) et change à terme.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif.

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises résultant des investissements et des instruments dérivés sera résiduelle.

Les instruments dérivés sont utilisés en cohérence avec la politique du compartiment. Pour ce qui relève de l'utilisation de dérivés à titre d'exposition, leur utilisation revêt un caractère provisoire, notamment pour répondre à un fort mouvement de passif, et concerne des sous-jacents analysés au regard des critères extra-financiers.

En ce qui concerne l'utilisation de dérivés à titre de couverture, ils répondent principalement à un objectif technique et d'ajustement du portefeuille (soit à titre provisoire, soit à titre de couverture, pour affiner la duration du portefeuille par exemple).

L'utilisation des produits dérivés n'altérera pas la qualité durable du portefeuille :

- En exposition, le gestionnaire utilisera des dérivés sur indices ou « single names » ayant fait l'objet d'une analyse ESG, ou dérivés sur panier dont les sous-jacents auront été analysés sous l'angle ESG.
- Pour les instruments de gré à gré (dont TRS), la qualité ESG des contreparties est préalablement étudiée. L'étude de la qualité ESG des contreparties repose principalement sur les notes établies par la société externe de recherche extra financière MSCI ESG Research.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont des paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS pouvant intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille, l'utilisation d'indices pour parvenir à cette finalité pourrait engendrer des opérations qui, ligne à ligne, pourraient être assimilées à de l'arbitrage (couverture du risque de crédit global du portefeuille par des émetteurs, maisons mères, filiales ou autres entités non présentes en portefeuille).

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Total Return Swap :

Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 100% de l'actif net du compartiment, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

a. Titres intégrant des dérivés :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant intervient sur les risques de taux, de crédit et de change. Ces interventions se feront à titre de couverture ou d'exposition. En particulier le gérant peut intervenir jusqu'à 5% maximum sur des bons de souscriptions d'obligations, jusqu'à 10% maximum d'obligations convertibles, jusqu'à 20% en obligations contingentes convertibles, ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle

des instruments précédemment listés. Le compartiment peut également investir jusqu'à 100% maximum de son actif en obligations callable et putable, dont des « make whole call ».

L'utilisation de ces titres intégrant des dérivés a pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille au risque de taux, de crédit et de change, tout en conservant une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale au marché des taux et de crédit, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale au marché des devises résultant des investissements et des instruments dérivés sera résiduelle.

b. Dépôt :

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de son actif net à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

a. Emprunts d'espèces :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

b. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : Néant

c. Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où le compartiment recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le compartiment à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- investies dans des OPC monétaires.

C/ Commentaires de gestion

(i) Compartiment R-co VALOR BALANCED

L'année 2022 aura été marquée par le retour brutal de l'inflation, de graves perturbations des relations internationales et, plus globalement, par une désynchronisation des économies à travers le monde. La hausse des prix s'est avérée de nature différente selon les zones. Là où, en Europe, la majeure partie de cette hausse provenait de l'explosion du

prix de l'énergie, aux États-Unis la composante immobilière jouait un rôle majeur. Spécificité outre Atlantique, pour le moment, l'inflation reste très dépendante des salaires avec des tensions persistantes sur le marché du travail. Au même titre, les politiques des banques centrales, bien qu'ayant majoritairement une orientation commune, ont varié dans leur ampleur. Aux États-Unis le taux directeur de la Fed est passé de 0% en début d'année, à 4,25% en décembre dernier, soit une augmentation de 425 points de base (pb), rythme le plus élevé depuis 40 ans ⁽¹⁾. En Europe, la BCE s'est montrée plus mesurée avec une augmentation de "seulement" 250 pb, clôturant ainsi l'année avec un taux rémunérant les liquidités bancaires à hauteur de 2,5%. La Chine s'est démarquée du reste du monde avec une inflation faible, une baisse de ses taux directeurs et une politique fiscale expansionniste. La politique "zéro Covid" du Parti est venue contrecarrer l'efficacité de ces mesures, jetant un froid sur la reprise de l'activité avec une croissance attendue à seulement 2,7%⁽²⁾ pour 2022.

Au niveau des marchés financiers, peu de classes d'actifs ont été épargnées. Les mouvements des taux américains et européens ont été à la fois symboles et vecteurs d'instabilité. Ainsi le 10 ans américain a oscillé entre 1,5% et 4,3% pour finir l'année à 3,9% quand, en France, l'OAT 10 ans passait de 0,2% à plus de 3%⁽¹⁾. La quasi-intégralité des indices actions ont fini en net recul ; de -11,7% pour l'Euro Stoxx 50, à -15,5% pour la Chine (Hang Seng) en passant par -33,1% pour le Nasdaq⁽¹⁾. L'indice action mondiale (MSCI World) clôturait ainsi l'année à -19,5%⁽¹⁾. Le marché du crédit n'a pu jouer son rôle d'amortisseur et 2022 s'est avéré être une des plus mauvaises années historiques pour le marché Investment Grade⁽³⁾ euro. Ainsi, le High Yield⁽⁴⁾ affichait une performance de -10,9% alors que l'Investment Grade, plus sensible à la hausse des taux, -14,2%. Seul le dollar, profitant de son rôle de valeur refuge et de la politique particulièrement hawkish⁽⁵⁾ de la Réserve Fédérale, et l'énergie, portée par des tensions sur l'offre consécutive au conflit Russo-Ukrainien, se sont démarqués avec des performances positives sur la période, respectivement de +8,2%⁽⁶⁾ et +6,7% pour le WTI⁽⁷⁾.

À fin décembre, l'exposition action du compartiment s'affiche à 40,6%. La poche obligataire, elle, est restée relativement stable à 49,4%⁽⁸⁾.

Sur la poche actions, nous n'avons eu de cesse d'alléger les secteurs ou titres particulièrement résilients dans l'objectif d'acter des prises de bénéfices. Ainsi, nous avons quasiment vendu l'intégralité de notre exposition au secteur de l'énergie et écarté, en première partie d'année, notre exposition aux minières diversifiées. Des ventes partielles ont également été opérées sur certaines valeurs de la santé à l'image d'AstraZeneca et sur nos valeurs du luxe. En parallèle, des renforcements ont notamment été fait sur nos valeurs technologiques en portefeuille, nous permettant d'éviter la dilution de la thématique en relatif aux autres secteurs. Nous restons confiants vis-à-vis des valeurs sélectionnées qui affichent actuellement des niveaux de valorisation attractifs. Plus particulièrement, notre positionnement sur les valeurs technologiques chinoises nous paraît toujours être le meilleur moyen de s'exposer au consumérisme de la Zone au travers de titres comme Alibaba, Vipshop ou Tencent. Au cours de l'année, nous avons également introduit trois nouvelles valeurs en portefeuille : une bioTech américaine (Seagen), une société de service immobilier chinois (Country Garden Services) et une bancaire américaine (Silicon Valley Bank).

Au sein de la poche obligataire du compartiment, le portefeuille a souffert sur le semestre à l'image du marché crédit euro impacté notamment par les discours toujours bellicistes des Banquiers Centraux et cela, malgré l'inflexion des chiffres d'inflation. Les rendements très attractifs sur l'Investment Grade nous ont permis de saisir des opportunités, principalement sur le marché primaire, avec des maturités intermédiaires et un risque de crédit limité. Nous nous sommes également positionnés de manière opportuniste sur le marché secondaire notamment sur des valeurs financières. Notre exposition High Yield et Non notée a été baissé à la marge sur la période, et représente aujourd'hui 18% de la

205

poche obligataire. Les conditions de marché nous ont permis d'augmenter significativement le rendement du portefeuille sur l'année s'affichant ainsi à 6,6% à fin décembre avec une sensibilité de 3,5.

(1) Source : Bloomberg, 30/12/2022.

(2) Source : Banque mondiale, décembre 2022.

(3) Titre de créance émis par des entreprises ou États dont la notation est comprise entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's.

(4) Les obligations "High Yield" (ou à haut rendement) sont émises par des entreprises ou États présentant un risque crédit élevé. Leur notation financière est inférieure à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's.

(5) Politique monétaire ayant pour objectif de lutter contre l'inflation.

(6) Dollar par rapport à un panier de devises.

(7) West Texas Intermediate : type de pétrole brut utilisé comme référence dans la fixation des prix du baril.

(8) Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, 30/12/2022.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Valor Balanced sont les suivantes :

R-co Valor Balanced C EUR	- 11.79 %
R-co Valor Balanced D EUR	- 11.79 %
R-co Valor Balanced F EUR	- 12.10 %
R-co Valor Balanced P EUR	- 11.34 %
R-co Valor Balanced P USD	NA
R-co Valor Balanced P USD H	NA
R-co Valor Balanced PB EUR	- 11.35 %
R-co Valor Balanced R EUR	- 12.54 %

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	131 644 189	€	
SEAGEN INC	4 523 441	€	
BANC BP 3.375 01-32	3 980 840	€	
SVB FINANCIAL GROUP	3 914 925	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	154 612 765	€	
CONOCOPHILLIPS	6 082 543	€	
TECK RESOURCES B	5 703 785	€	
ASTRAZENECA PLC	4 416 746	€	

(ii) Compartiment R-co THEMATIC GOLD MINING

En 2022, le secteur aurifère a été marquée par une inflexion des politiques des Banques Centrales à travers le monde afin de faire face aux pressions inflationnistes. La disparition de politiques monétaires accommodantes combinée à des révisions à la baisse des attentes inflationnistes à plus long terme ont eu pour effet de faire sensiblement remonter les taux d'intérêt réels, facteur de dépréciation sur les cours de l'or physique. Cette tendance baissière a néanmoins été contre balancée par un environnement géopolitique incertain avec en ligne de fonds le conflit russo-ukrainien ayant eu un effet positif sur les cours. Des flux acheteurs en provenance de Banques Centrales ont été notée sur la fin d'année et ont offert un certain support sur les cours de l'or. Il est également important de souligner l'inexorable raréfaction de la ressource aurifère et ce malgré une reprise des investissements dans l'industrie.

Dans ce contexte, les valeurs aurifères ont fait face à une compression de leurs marges opérationnelles sous l'effet de coûts d'opération impactés par les pressions inflationnistes sur l'énergie et les fournitures. Cependant, le secteur a continué de se démarquer par une certaine résilience dans sa génération de flux de trésorerie, affichant des rendements moyens supérieurs face au reste des marchés, tout en présentant des niveaux de valorisation très attractifs en relatif et en absolu sur les trente dernières années. Le compartiment reste structurellement positionné sur les valeurs aurifères de type large-cap et mid-cap mais continu à identifier et investir dans les producteurs émergents. Au cours de l'année, une attention particulière a été donné au segment exploration du portefeuille avec une vision d'investissement à long-terme. L'allocation du compartiment sur les valeurs minières diversifiées continue à se présenter comme un contributeur notable à la performance du compartiment. Le secteur cuprifère a notamment été porté par une forte demande pour la commodité avec la reprise du cycle industriel en Amérique du Nord puis en Europe ainsi que la réouverture asiatique post-covid sur la fin d'année. La thématique s'inscrit également dans la poursuite de l'électrification de l'économie mondiale.

En perspective, le segment aurifère s'annonce mieux orienté en 2023 notamment sous l'effet de l'affaiblissement du dollar et des pressions inflationnistes. Les valeurs minières diversifiées devraient continuer d'être incontournable de et ce malgré le risque de ralentissement économique.

Au titre de l'année 2022, le Compartiment R-co Thematic Gold Mining a réalisé une **performance** de - 7,32% contre -2.64 % pour son indicateur de référence.

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	30 191 838	€	
JETTI RESOURCES	6 629 352	€	
IVANHOE STOCK	4 855 156	€	
LUNDIN MINING CORP	2 915 745	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	28 985 548	€	
FST QUANTUM MINE.	7 473 489	€	
IVANHOE NOTE	3 055 824	€	
TECK RESOURCES B	2 924 986	€	

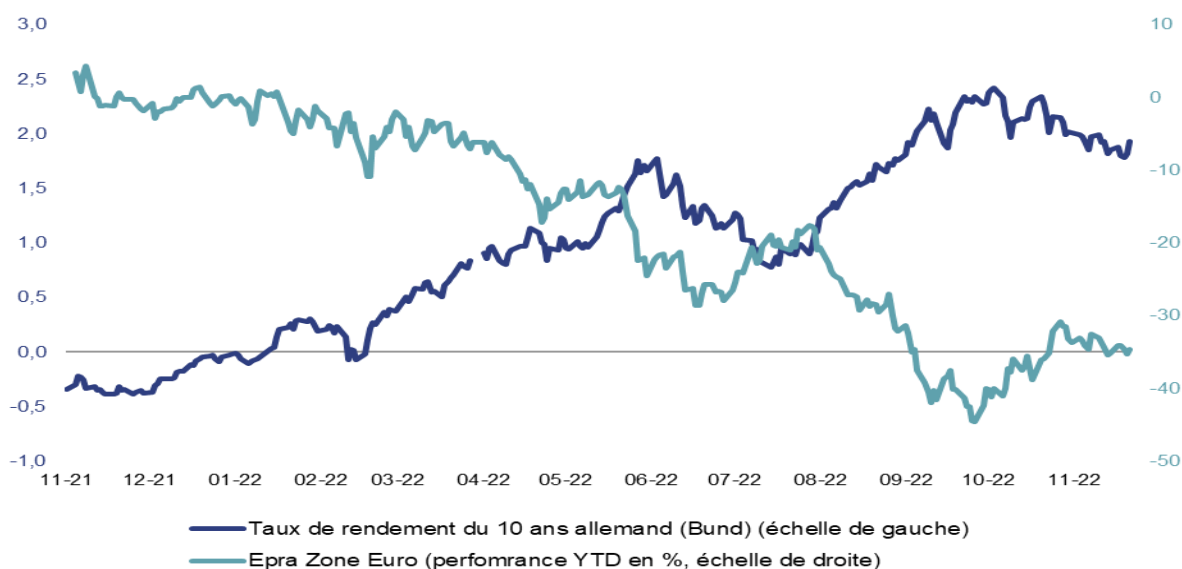
(iii) Compartiment R-co THEMATIC REAL ESTATE

Bilan 2022

2022 aura peu ou prou effacé une décennie de baisse des taux d'intérêt. Le temps de l'agent gratuit semble donc révolu, mettant en péril les bilans des foncières trop endettées et la valorisation des actifs immobiliers n'offrant pas un rendement suffisant. Ce changement de paradigme a provoqué une onde de choc sur les marchés immobiliers, elle-même amplifiée par la crise Ukrainienne.

Le secteur a cependant « relativement bien » encaissé la première phase de resserrement des conditions financières qui s'est traduite par un décalage de la courbe des taux et non une déformation. Les perspectives de revalorisation des loyers avec le retour de l'inflation ont ainsi modéré l'effet attendu de la hausse des rendements sur la valeur des actifs. Du côté des comptes de résultats, l'alternative des financements bancaires aux marchés obligataires est restée crédible jusqu'à fin août, puis s'est effacée avec la poursuite du resserrement des conditions financières et l'inversion marquée de la courbe des taux.

Dès lors le secteur n'a pas résisté concédant à mi-octobre une performance annuelle en retrait de 42% et finissant l'année à -34.5%.



Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, UBS, Datastream – 30/11/2022

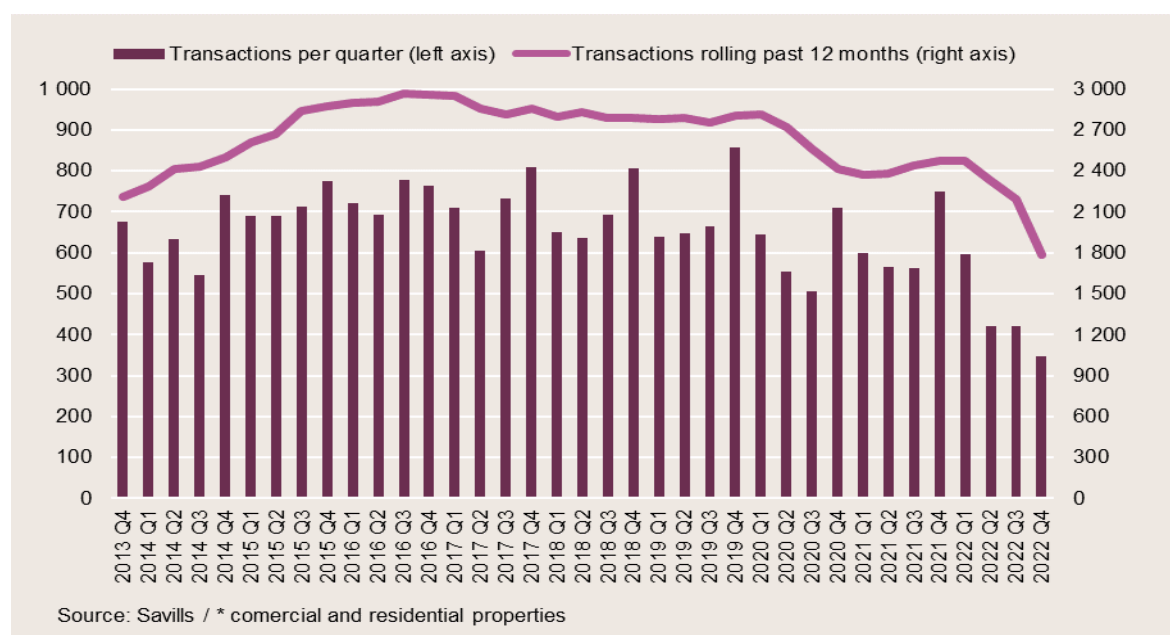
Dans ce contexte, le positionnement du fonds a permis d'amortir considérablement cette baisse puisque à mi-août (fin de la première phase haussière des taux) le portefeuille n'était en retrait que de 5% et a fini l'année à -21% (part I). C'est la pondération importante sur les foncières de commerce (1m² sur deux en début d'année) et la sous exposition sur le résidentiel allemand qui expliquent la surperformance relative du fonds. Les foncières de commerce offraient un profil « value » attractif en début d'année, associé à des perspectives de croissance des cash flows portées par la réouverture des commerces. En outre, la correction déjà opérée du rendement des actifs procurait une prime de risque confortable pour absorber la hausse des taux.

Le résidentiel allemand a pour sa part, poursuivi en 2022 sa baisse initiée en 2021. Le faible rendement des actifs associé à des bilans trop endettés ont précipité les valorisations des foncières cotées dans les abysses, (-54% pour Vonovia après -13,4% en 2021, -74% pour Tag Immobilien). Ces corrections ont présenté un point d'entrée à nouveau attractif autorisant un renforcement à bon compte du fonds sur cette classe d'actifs, concomitant à une prise de bénéfices sur les foncières de commerces.

Perspectives 2023

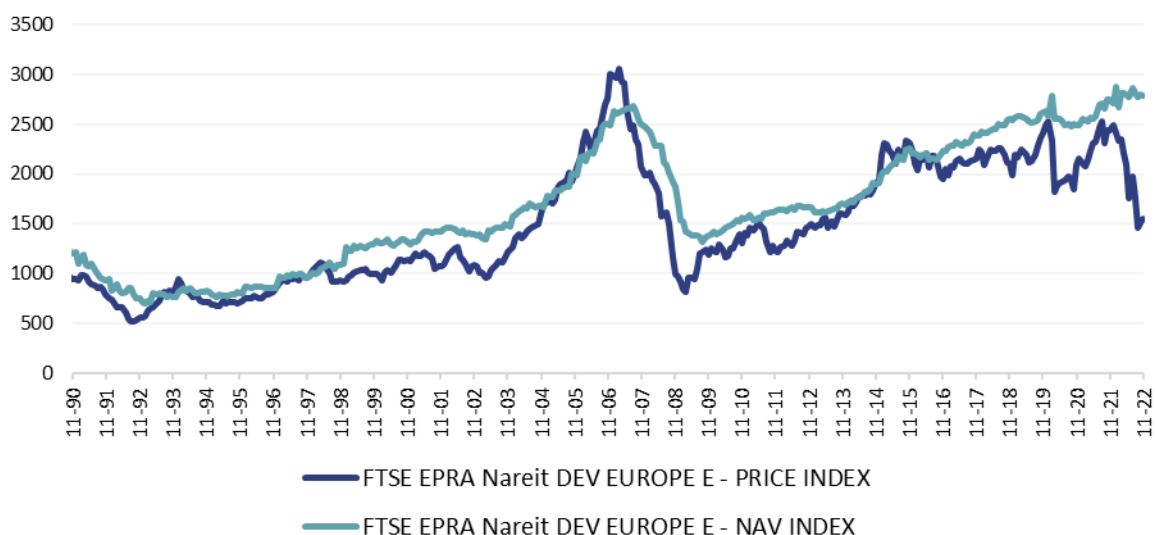
C'est l'immobilier direct qui va marquer le pas en 2023, après l'immobilier coté. Les volumes d'investissement n'ont commencé à baisser significativement qu'au second semestre 2022 reflétant le désaccord sur le prix des actifs entre acheteurs et vendeurs.

Exemple du marché Allemand :



Une fois les perspectives macroéconomiques quelque peu stabilisées (niveau des taux d'intérêt et d'inflation), la liquidité devrait progressivement revenir après un ajustement sur les prix dont l'ampleur est difficile à appréhender. Cet ajustement dépendra du niveau des taux de rendement (indirectement de la prime de risque), de la situation des marchés immobiliers (dynamique des marchés locatifs) et de la capacité des actifs à répercuter l'inflation sur les loyers.

La baisse de valeurs des marchés immobiliers directs et la revalorisation des actifs cotés après les excès de 2022 devraient contribuer à réduire l'écart de prix historique constaté pour un même immeuble selon s'il est coté en bourse ou non :



Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, UBS, Datastream – 30/11/2022

En outre, le retour des acheteurs devrait permettre aux vendeurs trop endettés d'accélérer la restructuration de leur passif et ainsi revaloriser leur capitalisation boursière fortement décotée. A cet égard, l'orientation de la gestion est de privilégier les titres dont la décote est jugée excessive (résidentiel allemand) dans la perspective d'un « re-rating » prochain. Dans l'attente, le rendement élevé du fonds (4,5%) et indexé permet à l'investisseur un portage attractif.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Thematic Real Estate sont les suivantes :

Indicateur	- 34.57 %
R-co Thématic Real Estate C EUR	- 23.50%
R-co Thématic Real Estate CL EUR	- 21.82 %
R-co Thématic Real Estate D EUR	- 23.47 %
R-co Thématic Real Estate F EUR	- 22.46 %
R-co Thématic Real Estate I EUR	- 21.41 %
R-co Thématic Real Estate I2 EUR	- 21.41 %
R-co Thématic Real Estate ID EUR	- 21.41 %
R-co Thématic Real Estate P EUR	- 23.11 %
R-co Thématic Real Estate S EUR	NA

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats		
RMM COURT TERME C	95 747 774	€
VONOVIA SE	20 191 478	€
LEG IMMOBILIEN AG	14 951 879	€
FREN REP P ZCP 09-22	13 402 226	€
Ventes		
RMM COURT TERME C	89 671 519	€
KLEPIERRE	21 578 126	€
UNIB-RODAMCO-WEST	15 067 619	€
DEUTSCHE EUROSHOP AG	13 734 775	€

(iv) Compartiment R-co THEMATIC SILVER PLUS

- **Contexte économique**

En 2022, la croissance mondiale s'est fortement essoufflée, enregistrant un taux inférieur de moitié à celui observé l'année précédente. En effet, si l'impact de la pandémie s'est atténué dans la plupart des pays, il a continué de perturber l'activité économique dans d'autres, notamment en Chine où les autorités avaient mis en place une politique zéro-Covid composée de fortes mesures de restriction. En outre, alors que les prix avaient déjà commencé à augmenter sous l'effet du rebond économique survenu après la pandémie, et des difficultés des chaînes d'approvisionnement et des contraintes sur l'offre qui ont suivi, l'inflation s'est emballée après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ainsi, l'économie mondiale a été confrontée à la pire crise énergétique depuis les années 1970, et ce choc a porté l'inflation à des niveaux inégalés depuis des décennies, pesant sur l'activité économique.

La persistance des pressions inflationnistes a déclenché un resserrement des politiques monétaires inédit par sa rapidité, son ampleur et sa diffusion entre les pays. Les taux directeurs ont donc été relevés sensiblement dans le but de contenir la hausse des prix, d'ancrer les anticipations d'inflation et de sauvegarder la crédibilité des banques centrales. En effet, les ménages et les entreprises ayant tendance à fonder leurs projections au moins en partie sur la base de leur expérience récente, les mesures des anticipations d'inflation à court terme ont augmenté, même si les indicateurs d'anticipations d'inflation à long terme tirés des marchés financiers sont généralement restés bien ancrés. De plus, en dépit de la dette record accumulée durant la pandémie, la flambée de l'inflation a incité les gouvernements à amortir l'impact pour les ménages et les entreprises, mettant en place des mesures de relance qui ont quelque peu aggravé le déséquilibre déjà existant entre l'offre et la demande.

Paradoxalement, malgré le ralentissement marqué de l'activité économique, les marchés du travail sont restés très dynamiques. Aux États-Unis, le taux de chômage a terminé l'année à 3,5%, son niveau d'avant pandémie alors que, parallèlement, le niveau des emplois vacants demeure très élevé, signes d'un marché du travail extrêmement tendu. Par conséquent, la croissance des salaires s'est fortement accélérée, forçant la Fed à rehausser son taux directeur de 425 pbb sur la seule année 2022 afin d'éviter un emballement de la boucle classique prix-salaire.

En zone euro, le taux de chômage a atteint un plus bas depuis l'avènement de la monnaie unique, ce qui explique en partie la fin de la politique monétaire accommodante et des taux négatifs de la BCE. En outre, l'inflation tendancielle a atteint un niveau record de 5,2 % en fin d'année. Le Conseil des gouverneurs a donc orchestré le resserrement le plus rapide de son histoire, tout en avertissant qu'il avait l'intention de poursuivre cette tendance afin d'atteindre des niveaux suffisamment restrictifs pour un temps possiblement prolongé pour assurer un retour au plus tôt de l'inflation vers la cible de 2 %.

Or, si les banques centrales ont insisté sur le fait que l'histoire met en garde contre un assouplissement prématuré de la politique monétaire, les investisseurs supposent à l'inverse que le pic d'inflation atteint au second semestre permettra une réduction des taux directeurs.

- **Contexte financier :**

Dans une ambiance de calme avant la tempête, les deux premiers mois de l'année ont été témoins d'une amélioration sur le plan sanitaire et d'une situation économique qui devait permettre aux banques centrales de s'engager progressivement, et surtout avec sérénité, dans un nouveau cycle de normalisation monétaire. Ceci entraîna la plus puissante rotation de style au détriment de la croissance au profit de la Value observée depuis 2003. L'entrée des troupes russes en Ukraine le 23 février a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés. L'indice MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% depuis son plus haut niveau début janvier, clôtura le premier trimestre sur une baisse de 3.5% en euros.

En Europe, avec un cycle qui se dégrade et des taux longs qui se détendent, les valeurs défensives avaient largement surperformé. Les secteurs de la pharmacie, de l'alimentation, des télécoms, ou l'énergie avaient été les mieux orientés, les ressources de base, l'immobilier, le loisir affichant les pires performances.

Au plus fort de la correction, les marchés obligataires connaissaient une baisse sans précédent. Les taux 10 ans américains faisaient une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% à la fin du premier trimestre, tandis que ceux à 2 ans poursuivaient leur remontée jusqu'à pratiquement conduire à une inversion de la courbe des taux, généralement signe annonciateur d'une récession. En Zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% à la fin du mois de mars pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la Zone euro perdaient ainsi 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Après avoir connu une baisse violente historique tant sur les actions que sur les taux, les marchés se sont redressés en début du troisième trimestre grâce à l'espoir d'un ralentissement, voire d'un retournement dans le cycle de hausse de taux des banques centrales.

Des résultats trimestriels au-dessus des attentes ont également permis aux marchés d'actions de progresser entre +10 et +15% et aux marchés obligataires de près de 5% avant que le chiffre d'inflation américain du mois d'août ne les rappelle à la réalité. Après un pic trimestriel atteint autour du 15 août, le retour des craintes sur les politiques monétaires eut un impact violent sur les primes de risques obligataires et sur la valorisation des actions. En devises locales, l'indice américain terminait le troisième trimestre à -5%, un point en-dessous du MSCI Europe. Le dollar, de son côté, continuait de s'apprécier pour terminer le troisième trimestre à 0,98 contre euro soit une hausse de 6,5% sur le trimestre.

La dernière partie de l'année aura permis au marché européen de rattraper une partie de son retard accumulé tout au long de l'année et de terminer en ligne avec le S&P 500.

Les marchés d'actions de la zone euro terminent en forte baisse, avec un recul de -12.4% pour l'Eurostoxx (dividendes réinvestis) ;

En termes de variation sectorielle (DNR), sur l'Eurostoxx, les secteurs qui ont surperformé sont l'énergie (+20.2%), soutenu par la hausse des prix de l'hydrocarbure suite à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'assurance (+0.44%), les banques (-4.5%) : deux secteurs favorisés par la remontée des taux d'intérêt ; A l'opposé, les secteurs comme l'immobilier (-41%), la technologie (-27.3%), la distribution (-26.05%), l'automobile (-19.7%), les biens

de consommation, et la santé (-16.6%) ont été pénalisés par la remontée des taux obligataires.

- **Performance et politique de gestion :**

- Performance :

En termes de performance, la sélection d'actions a sous-performé son indice de référence.

R-co Thematic Silver Plus, compartiment thématique sur le vieillissement démographique, recule plus fortement que les marchés de zone Euro du fait de sa sur exposition au secteur de la santé au sens large (près de 60% de l'actif du compartiment) et de la consommation discrétionnaire. Par ailleurs, la remontée des taux tout au long de l'année n'a pas été favorable aux valeurs de croissance, dans lesquelles est investi le compartiment.

Dans la santé : les performances sont contrastées en fonction des sous segments.

Les paris marqués sur des laboratoires (Astrazeneca, Ipsen, Novo Nordisk, Novartis) suite à des publications semestrielles au rendez-vous et la révision à la hausse de leurs perspectives bénéficiaires ont contribué favorablement à la performance.

A l'inverse sur le marché des aides auditives : le danois GN Store Nord et l'italien Amplifon ont contribué négativement à la performance dans un contexte sectoriel difficile ponctué par des avertissements sur résultats répétés.

Par ailleurs des valeurs moyennes allemandes comme Dermapharm (laboratoire de spécialité allemand), Evotec (prestataire de services à l'industrie pharmaceutique), Siemens Healthineers (équipementier médical), ont pénalisé la performance du compartiment suite à des avertissement sur résultats ou des publications inférieures aux attentes.

Enfin des valeurs de croissance comme Carl Zeiss meditec et Sartorius Stedim dont les publications trimestrielles étaient au rendez-vous mais présentant des valorisations tendues ont contribué défavorablement à la performance.

Dans la consommation discrétionnaire : Hermès a contribué positivement à la performance ; à l'inverse, la présence dans le compartiment de valeurs comme Trigano, Seb, suite à des publications en deçà des attentes a pesé sur la performance du fond.

- Politique de gestion

Dans la première partie de l'exercice, la diversification a été augmentée avec le renforcement de valeurs liées à la consommation et aux loisirs comme Henkel, Accor, Hermès, Kinopolis et de valeurs du secteur de l'assurance telles qu'Axa, Allianz et Generali.

Dans la santé, des arbitrages ont été réalisés avec l'allègement de laboratoires de spécialités très dépendants du Covid (Rovi, Dermapharm), de valeurs de « Medtechs » aux multiples génèreux (Carl Zeiss dans l'équipement médical et Amplifon sur le segment des aides auditives), de sociétés de biotechnologies (Argenx) au profit de gros laboratoires pharmaceutiques comme AstraZeneca, UCB ou encore Novo Nordisk .

L'exposition au segment des diagnostic a été augmentée suite à la publication de résultats annuels solides et de la confirmation de perspectives de croissance pour 2022 avec des achats de Qiagen, Biomérieux

A partir de l'été, des prises de bénéfices partielles ont été réalisées sur Siemens Healthineers en raison de l'impact des mesures de confinement en Chine sur l'activité « imagerie médicale », Somfy dans l'industrie en raison d'un ralentissement mentionné par la société en Allemagne et Europe du Nord.

Enfin la ligne de Fresenius Medical a été sortie suite à un avertissement sur résultat lié notamment à des coûts de main d'œuvre supérieurs aux Etats-Unis et à une suspension de ses objectifs 2025.

Face à ces ventes, les lignes de Hermès International et d'Essilor International ont été renforcées en prévision de résultats trimestriels de qualité anticipées par les analystes ainsi que celle de la société de biotechnologie danoise Genmab en raison d'un pipeline produits solide et de la bonne dynamique de croissance de leur produit Darzalex dans le cancer. Enfin la gestion a constitué une position sur Compugroup, éditeur allemand de logiciel à destination du monde de la santé (médecins, hôpitaux, pharmacie) suite à une publication de qualité.

Dans la dernière partie de l'exercice,

Au cours du mois, l'exposition aux valeurs de santé dépendantes du pouvoir d'achat du consommateur a été réduite avec l'allègement de valeurs du secteur de l'optique (Fielmann, Essilor) ou des aides auditives (GN Store Nord) au profit des laboratoires pharmaceutiques comme Novo Nordisk, UCB, Roche et AstraZeneca.

La ligne d'Accor a été vendue, pour réduire l'exposition au tourisme, sensible au ralentissement économique et suite à la dégradation d'opinion de JP Morgan.

Deux nouvelles lignes ont été initiées : Nestlé dans le secteur de la consommation non cyclique présentant un intérêt dans cet environnement économique incertain mais bénéficiant de la correction des matières premières alimentaire et Gerresheimer : fabricant allemand d'emballages en verre et en plastique pour le compte de l'industrie pharmaceutique (seringues pré-remplis pour les diabétiques ...).

Enfin dans la santé les lignes de Diasorin, groupe de diagnostic italien en cours d'intégration de l'américain Luminex, de Novartis (recentrage sur la pharmacie à plus forte marge avec la cotation à venir de Sandoz), et de Gerresheimer, sous-traitant de l'industrie pharmaceutique ont été renforcées .

Dans le luxe, Hermès international a été allégée suite au beau parcours, et dans le secteur des sociétés financières l'exposition à Banca Generali, gestionnaire d'actifs, a été réduite suite à un mix de collecte moins favorable ;

Au 31/12/2022, le portefeuille termine l'exercice avec un positionnement central en valeur de santé, 60%. La diversification, 40% se répartit entre consommation/loisirs et sociétés financières d'assurance ou de gestion d'actifs, technologie dédiée à la santé.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Thématique Silver Plus sont les suivantes :

Indicateur	-	12,31 %
R-co Thématique Silver Plus C EUR	-	19,65 %
R-co Thématique Silver Plus CL CHF H		NA
R-co Thématique Silver Plus CL EUR	-	19,44 %
R-co Thématique Silver Plus CL USD H	-	17,04 %
R-co Thématique Silver Plus I EUR	-	19,05 %

(*) "Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du Compartiment"

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
	RMM COURT TERME C	77 968 203	€
	FREN REP P ZCP 09-22	13 402 226	€
	GERRESHEIMER AG	5 689 347	€
	LONZA GROUP NOM.	4 721 840	€
Ventes			
	RMM COURT TERME C	87 711 211	€
	ASTRAZENECA PLC	6 444 545	€
	SIEMENS HEALTHIN	5 921 328	€
	ROCHE HOLDING AG	5 497 997	€

(v) Compartiment RMM STRATEGIE MODEREE

Dans une ambiance de calme avant la tempête, les deux premiers mois de l'année ont été témoin du reflux global de l'épidémie de Covid et du variant Omicron. Les indicateurs avancés retrouvaient des niveaux signalant un fort niveau d'optimisme des agents économiques. Le marché de l'emploi était bien orienté, et même si l'on observait aux Etats-Unis de fortes tensions sur les salaires, la normalisation progressive de l'activité et une plus grande fluidité dans les chaînes de production permettait d'anticiper une baisse prochaine de l'inflation. Les banques centrales pouvaient alors s'engager progressivement et surtout avec sérénité dans un nouveau cycle de normalisation monétaire, ce qui entraînait la plus puissante rotation de style au profit de la value, observée depuis 2003. L'entrée des troupes russes le 23 février dernier en Ukraine a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés.

Immédiatement après avoir reconnu l'indépendance des deux républiques pro-russes du Donbass au sein des provinces de Louhansk et de Donetsk, Vladimir Poutine a lancé une offensive à grande échelle à travers l'Ukraine visant à démilitariser le pays, puis à mettre un terme à ses volontés d'adhésion à l'Otan. Dès le 24 février, les gouvernements américain et européen ont annoncé tout un train de sanctions financières et extra-financières de grande ampleur visant à isoler l'économie russe. Ces sanctions, outre l'impact qu'elles pourraient avoir sur le soutien populaire, militaire et oligarchique dont dispose V. Poutine, auront un effet majeur, bien qu'encore difficile à évaluer, sur la croissance du pays et sur son inflation. Le FMI envisage une baisse du PIB réel russe de près de 10% en 2022. Par ailleurs, l'effet sur les marchés de matières premières a été immédiat, l'Ukraine et la Russie étant de très gros producteurs et exportateurs mondiaux de ressources énergétiques et agricoles. Le pétrole a rapidement bondi de 35% pour atteindre les 124\$ le baril, tandis que le blé s'est apprécié de plus de 45% en quelques jours. Sur cette période de forte tension qui a couru entre le 23 février et le 8 mars, l'exposition des banques européennes en Russie a particulièrement été sanctionnée avec une chute de plus de 25% de l'indice bancaire européen, au même titre que la perte d'exploitation sur le marché russe pour de nombreuses entreprises de la zone euro dont l'indice a reculé de plus de 11%. Le démarrage de pourparlers entre les deux belligérants en vue d'un cessez-le-feu le 8 mars a cependant déclenché un retournement des marchés, et les indices ont tous rebondi pour afficher en fin de trimestre des performances positives depuis l'invasion de l'Ukraine. L'indice actions mondiales a affiché une hausse de 3.8% en devises locales et de presque 7% en euros. Les Etats-Unis ont progressé de 9.5% en euro, tandis que l'Europe a retrouvé l'équilibre et que la zone euro ne s'est inscrite en baisse que de 1%.

L'effacement de la quasi-intégralité des pertes subies depuis début mars peut d'abord s'expliquer par le contexte géopolitique et l'éventualité d'un aboutissement du processus de négociation. La baisse sur le prix des matières premières qui a été observé dans l'espoir de cette résolution a permis au risque de stagflation de reculer. Autre facteur de rebond, la Chine, qui en assouplissant les conditions de crédit a partiellement rétabli la confiance des investisseurs et endigué le mouvement de baisse des indices. Enfin, et de manière paradoxale, l'attitude plus restrictive des banques centrales n'a pas varié malgré la crainte que la guerre en Ukraine vienne stopper la croissance. Même si les performances des actifs obligataires se sont fortement contractées sur ce premier trimestre, ce statu quo dans la posture des banques centrale a permis de maintenir sur des niveaux relativement élevés la confiance des investisseurs au cours de ce sursaut. Le MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% depuis ses plus haut début janvier, finit le trimestre sur une baisse de 2,94% en €. Les actions américaines, profitant à la fois de leur statut de valeurs refuges en cas de crise et de l'indépendance énergétique des USA, limitent leur recul à 2,34% (S&P 500 en €), tandis que le MSCI EMU perd 9,37%. Les taux à 10 ans américains ont fait une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% en fin de trimestre, tandis que ceux à 2 ans ont poursuivi leur remontée jusqu'à pratiquement conduire à une inversion de la courbe des taux, généralement signe annonciateur d'une récession. En zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% le 30 mars pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la zone euro perdent 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Au cours de la période, nous avons vendu notre position sur le compartiment R-co Thematic Real Estate pour renforcer R-co Conviction Equity Multi Caps puis arbitré un peu de R-co Target 2024 vers R-co Thematic Target 2026 HY. Puis, nous avons vendu du dollar et le certificat rendement pour acheter le tracker Lyxor Euro Stoxx 50 avant de nous renforcer sur le tracker SP500 hedgé pendant la forte baisse des marchés. Enfin, nous avons arbitré R-co Target 2024 vers R-co Thematic Target 2026.

Rarement au cours des dernières décennies l'économie mondiale ne s'était retrouvée face à une telle accumulation de vents contraires. L'épidémie de Covid entrave depuis 2020 le commerce mondial. Le choc d'offre qui en a résulté s'est conjugué au redémarrage de l'économie et au dynamisme de la demande qui rapidement ont généré de fortes tensions inflationnistes et mené à une crise énergétique majeure. Cette crise s'est amplifiée lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, créant des tensions sur les prix des matières premières agricoles et énergétiques, et menant l'inflation à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis les crises de 74 et de 80. Grâce à des conditions financières encore accommodantes, à un marché de l'emploi solide, à l'épargne accumulée au cours de l'année 2020 et à des bilans sains, ménages et entreprises ont pu maintenir la croissance mondiale à flot. La tendance ne semble pas tenable et à horizon 2023, la croissance, notamment aux Etats-Unis et en Europe, devrait se rapprocher dangereusement de la vitesse de calage. L'impact de l'inflation et du resserrement monétaire sont au cœur des débats et inquiètent les investisseurs dans un contexte hors norme sur ces 50 dernières années qui rajoute à l'incertitude.

L'évolution de l'inflation dépend de très nombreux facteurs sur lesquels la visibilité est aujourd'hui réduite. Parmi eux, le prix des matières premières énergétiques, qui contrairement aux prix des matières premières industrielles et alimentaires, reste sur des niveaux élevés et fragilise l'équilibre économique mondial. Alors que l'offensive russe en Ukraine se poursuit, les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis se poursuivent et affaiblissent la santé économique de la Russie. Que ce soit pour obtenir la levée d'une partie de ces sanctions au terme du conflit, ou en représailles de l'impact de ces dernières, il n'est pas inconcevable que Vladimir Poutine décide de priver l'Europe de ses importations de matières premières russes, au premier rang desquelles le gaz. Au-delà d'un possible rationnement évoqué par plusieurs économistes avant l'hiver prochain, la substitution qui serait mise en place par l'Europe nécessiterait des investissements en

infrastructures conséquents, et prendrait un temps au cours duquel les conséquences sur les prix payés par les ménages et les entreprises seraient rapidement et fortement réévaluées, au même titre que l'impact négatif sur l'activité européenne et globale.

Parmi les autres éléments d'incertitude, le revirement des banques centrales vers une politique restrictive est susceptible de durer et de provoquer une récession voire, en s'accompagnant d'une confiscation du surcroît de liquidités, une situation intenable pour l'économie mondiale et une dépression financière. Alors que nous pouvions encore anticiper en début d'année une normalisation progressive et sereine des taux et du niveau des liquidités en circulation, l'invasion de l'Ukraine a renforcé les tensions inflationnistes et alimenté leur diffusion à l'ensemble de l'économie, finissant par provoquer des demandes de revalorisations salariales et l'enclenchement de spirales prix-salaires. Les banques centrales n'ont pu que constater leur erreur d'appréciation quant au côté provisoire des hausses de prix et ont acté le retard d'ajustement de leurs taux directeurs à des niveaux adaptés. Dès lors, elles ont fait de l'ancrage des anticipations d'inflation leur priorité et se sont dites prêtes à sacrifier une certaine part de croissance pour y parvenir, quitte à connaître une brève période de récession. Hormis en Chine et au Japon, le rythme de normalisation monétaire et de réduction de la liquidité a donc accéléré, et a lourdement pesé sur le resserrement des conditions financières, que ce soit par le biais des actions, des taux ou encore du crédit. Alors que la plupart des données économiques attestent encore d'une bonne résistance de l'activité industrielle mondiale et de la consommation, et que le marché du travail reste solide et ne montre pas encore de dégradation, c'est au niveau du moral des ménages et des entreprises que le fléchissement inquiète et suggère une prochaine dégradation des indicateurs. Les ménages sont assez logiquement marqués par les prix des biens de consommation courante (alimentation, carburant), tandis que les entreprises, optimistes jusqu'ici subissent encore les tensions sur les chaînes de production et de livraison mondiale, la hausse du prix des intrants et le resserrement des conditions financières.

De façon inhabituelle, les déclencheurs des précédentes récessions s'installent dans le paysage avec une simultanéité inquiétante. Le marché de l'immobilier entame logiquement son retournement à la suite de la hausse des taux hypothécaires, l'énergie voit ses prix se maintenir à des niveaux élevés et le resserrement monétaire accélère partout dans le monde, impactant les conditions financières de façon marquée. La plupart des économistes révisent logiquement à la baisse leurs prévisions de croissance qui aux Etats-Unis et en Europe se rapproche de la vitesse de calage et donc d'un possible retournement de cycle. L'excès d'épargne des ménages et la bonne santé des entreprises, au même titre que la résilience des données économiques, permettent aux banques centrales d'assumer leur posture et de faire de l'inflation leur priorité. Alors que l'histoire a montré que la Banque Centrale américaine avait systématiquement échoué dans ses tentatives de lutte contre l'inflation sans provoquer de récession de l'économie, les marchés s'interrogent aujourd'hui sur la réaction qu'aura l'Institution Monétaire lorsque les premiers signes tangibles de ralentissement conjoncturel apparaîtront. La baisse de l'inflation core plus tard dans l'année suivi d'un reflux plus net en 2023, au même titre qu'une hausse du chômage à partir de la fin de l'été, pourraient permettre au Président de la Banque Centrale de ralentir le rythme de resserrement et de redonner un peu d'oxygène aux marchés.

Au cours de la période, nous avons allégé le certificat recovery et notre exposition sur les actions européennes puis initié une nouvelle position sur la dette américaine gouvernementale de courte maturité. Puis, nous avons arbitré une partie de notre position sur le tracker S&P500 vers sa version couverte du risque de changes et allégé Hélium Fund et TotalEnergies. Enfin, nous avons effectué un arbitrage des actions européennes (vente tracker Lyxor Euro Stoxx 50 et allègement Certificat OPA) vers les actions américaines (renforcement tracker iShares S&P500 hedgé). Nous avons également réduit notre sous-pondération en obligations.

Ce troisième trimestre a d'abord confirmé le côté extraordinaire de cette année 2022 avec des marchés en baisse marquée aussi bien sur les actions que les obligations, des ajustements économiques violents, avec une inflation qui a atteint des niveaux inédits sur ces 30 dernières années, et des banques centrales qui sont aujourd'hui l'acteur principal des changements de cap économique et financier que nous connaissons. Par ailleurs, à l'instar des premiers mois de l'année, la volatilité est restée sur des niveaux élevés, avec en début de période l'espoir d'un changement de politique monétaire et d'un atterrissage en douceur de l'économie qui a laissé la place dès la mi-août à des craintes de récession mondiale, avec la réaffirmation de la volonté sans faille des banques centrales à lutter contre l'inflation, quel qu'en soit le prix en termes de croissance. Si la situation sanitaire mondiale et la résorption des déséquilibres dans les chaînes d'approvisionnement sont des éléments d'apaisement, les tensions inflationnistes liées plus spécifiquement aux prix de l'énergie en Europe et à l'accélération de la spirale prix/salaires aux Etats-Unis, sont restées au centre des préoccupations des investisseurs. L'Europe reste confrontée à une crise énergétique sans précédent, liée principalement au conflit en Ukraine. Après l'orchestration en grande pompe par Vladimir Poutine de la signature du rattachement à la Russie de quatre régions d'Ukraine, et le refus du Président Zelensky de négocier avec son homologue russe, l'hypothèse d'un cessez le feu et d'un début de véritables négociations semble encore loin. Un conflit durable, sans issue favorable à court terme, milite pour le maintien d'une prime de risque sur le prix des matières premières et amène l'Europe à accélérer sa recherche d'alternatives pour ses approvisionnements. En dépit de la reconstitution de 90% de ses stocks de gaz, réalisée grâce aux importations de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) russes et américaines, les prix de l'énergie devraient rester élevés, et l'ampleur du choc sur la croissance européenne dépendra de plusieurs facteurs. Le scénario optimiste prévoit d'une part la capacité de la zone à mettre en place des solutions d'approvisionnement alternatives au gaz russe à un moment où le rythme d'importation de GNL américain semble difficilement tenable, d'autre part à appliquer son plan de réduction de consommation de gaz de 15% pour couvrir la consommation « habituelle » de l'Europe. Par ailleurs, ce scénario sous-entend l'absence de rupture d'approvisionnement de pétrole russe en dépit de l'annonce de nouvelles sanctions, ainsi qu'une bonne dose de chance pour éviter le scénario noir d'un hiver rigoureux. L'inflation, qui dépasse aujourd'hui le strict cadre énergétique, a atteint sur la période 9.1% pour les prix à la consommation, nombre de pays de la zone dépassant à présent les 10%. L'inflation américaine s'est quant à elle affichée à 8.2% (CPI en glissement annuel) après un pic à 9.1% en juin, alors que le CPI hors alimentation et énergie a poursuivi sa progression à 6.3%, montrant une diffusion plus large des hausses de prix à de nombreux secteurs, notamment dans les services. Le marché du travail reste caractérisé par des hausses de salaires importantes qu'octroient les entreprises qui ne parviennent ni à recruter ni à conserver les employés. Même si les toutes dernières enquêtes montrent un léger fléchissement dans l'accélération des salaires, les niveaux atteints restent incompatibles avec la stabilité des prix, puisque les entreprises répercutent les hausses de salaires sur les prix. Le nombre de chômeurs reste par ailleurs bien inférieur à celui des ouvertures de postes, ce qui justifie aux yeux de la banque centrale américaine une poursuite de son action pour ralentir la croissance et finir par peser sur le marché du travail. Dans ce contexte, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'appuyer leur mouvement de durcissement monétaire et de réaffirmer leur volonté de poursuivre un resserrement d'ampleur, rapide et durable pour éviter de subir les conséquences quasi irréversibles d'un désancrage des anticipations d'inflation. La Fed a par conséquent augmenté ses taux directeur de 1.75% à 3.25% sur le trimestre. Si les anticipations d'inflation ont sensiblement baissé, la réduction des tensions sur le marché du travail est encore trop limitée. L'institution se dit néanmoins satisfaite de l'évolution économique de ces dernières semaines, et pourrait ralentir le rythme de hausse des taux avant d'atteindre son objectif en début d'année prochaine. En Europe, la facture énergétique devrait continuer d'augmenter et de peser sur la confiance et le pouvoir d'achat des ménages. Si cette évolution va dans le sens de l'objectif de la banque centrale, le niveau de progression des salaires renforce le risque d'accélération des prix dans les services, et le maintien d'une inflation sous-jacente durablement au-dessus de l'objectif de la BCE.

Alors qu'elle a augmenté ses taux de 0% à 1.25% au cours de ses deux dernières réunions, l'Institution devrait poursuivre sa politique restrictive jusqu'à la moitié de l'année prochaine. Ce resserrement généralisé des politiques monétaires, qui visent à peser sur la demande et à inverser l'évolution des prix, est le facteur principal de ralentissement à venir de la croissance mondiale. Comme l'indique la plupart des indicateurs avancés, le ralentissement économique a déjà débuté à cause de l'inflation qui affecte le moral et la consommation des ménages, de la réduction de la demande qui pèse sur les carnets de commandes et amène les entreprises à différer leurs investissements et plus globalement du ralentissement de la demande mondiale dont la Chine est l'un des principaux acteurs. En dépit des aides budgétaires qui devraient limiter la chute de l'activité, les perspectives de croissance ont été revues à la baisse par l'ensemble des instituts de prévisions, l'OCDE abaissant à 3% ses perspectives pour 2022 et 2.2% pour 2023. Dans ce cadre, les Etats-Unis ralentiraient pour atteindre les 0.5% en 2023, légèrement plus que la zone Euro à 0.3%. Après avoir connu une baisse violente qui restera dans l'histoire tant sur les actions que sur les taux, les marchés se sont redressés en début de trimestre grâce à l'espoir d'un ralentissement, voire d'un retournement dans le cycle de hausse de taux des banques centrales. Des résultats trimestriels au-dessus des attentes ont également permis aux marchés d'actions de progresser entre +10 et +15% et aux marchés obligataires de près de 5% avant que le chiffre d'inflation américain du mois d'août ne les rappelle à la réalité. Après un pic trimestriel atteint autour du 15 août, le retour de la crainte d'une récession profonde et durable, provoquée par la motivation sans faille des banques centrales à resserrer leurs taux a eu un impact violent sur les primes de risques obligataires et sur la valorisation des actions. En devises locales, l'indice américain termine le trimestre à -5%, un point en-dessous du MSCI Europe. Les indices IBoxx souverain et corporate terminent respectivement le trimestre à -5.1% et -3.1%. Le dollar a continué à s'apprécier pour terminer le trimestre à 0.98 contre euro soit une hausse de 6.5% sur le trimestre.

Au cours de la période, nous avons clôturé notre position sur le Japon et le fonds Exane Pléiade. Puis, nous avons réduit notre exposition sur le tracker iShares S&P 500 hedged, clôturé notre position sur les certificats Mobility Recovery, OPA et le compartiment R-co Thematic New Consumer Trends pour renforcer R-co Valor Balanced. Enfin, nous avons initié une nouvelle position sur le compartiment R-co Target 2028 IG.

La reconduction sans surprise de Xi Jinping pour un 3ème mandat à la tête de la Chine n'a guère suscité d'espoirs d'abandon de la stratégie zéro-covid qui a plongé le pays dans une situation économique catastrophique, en raison des confinements à répétition depuis 3 ans, et aussi alimenté la défiance de la population à l'égard des autorités. Aux USA, les chiffres encourageants de l'inflation globale d'octobre (4ème baisse consécutive depuis le pic de 9,1% de juin) ont alimenté les espoirs d'un ralentissement du cycle de hausse des taux, confortés aussi par le discours de Mr Powell indiquant que la hausse des taux en décembre pourrait être en effet plus faible qu'en novembre, tout en rappelant que l'inflation trop élevée justifiait la poursuite d'une politique restrictive pendant quelque temps. A l'inverse, la BCE a adopté un discours plus ferme, Mme Lagarde estimant que « le travail de la BCE était loin d'être fini », car elle serait « surprise que l'inflation ait atteint un pic en zone euro ». Après deux mois de hausse, les marchés boursiers sont repartis à la baisse en décembre sur des craintes de récession, d'ailleurs étayées par les nouvelles prévisions économiques pessimistes de la Fed et de la BCE qui expliquent une hausse de taux limitée à 50 bp après plusieurs hausses consécutives de 75 bp. Les marchés ont réagi négativement aux discours de fermeté des banques centrales qui ont rappelé que les hausses de taux n'étaient pas finies et que leur lutte contre l'inflation s'inscrirait dans la durée, signifiant ainsi qu'une fois le taux terminal atteint, il pourrait se passer du temps avant d'envisager alors un assouplissement de la politique monétaire. Le taux terminal attendu aux USA pourrait dépasser 5% au 1er trimestre 2023 contre 4,6% prévu en septembre dernier, tandis qu'en zone euro, si ce taux terminal n'a pas été encore défini par la BCE, certains observateurs estiment qu'il pourrait atteindre 3,5% en juin 2023. La baisse des prix de l'énergie et de certains produits agricoles en fin d'année (le prix du gaz

thermique est même revenu à ses niveaux pré-invasion de l'Ukraine après avoir été multiplié par 3 au plus haut) laissent augurer un possible tassement de l'inflation, notamment en zone euro où les composantes énergie et produits alimentaires ont contribué pour les 2/3 de la hausse des prix à la consommation. Par ailleurs, la normalisation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte sanitaire en nette amélioration, puis le récent revirement des autorités chinoises en faveur d'une réouverture totale du pays permettant le retour à un fonctionnement normal de l'industrie manufacturière devraient aussi aider à ralentir la hausse de l'inflation.

Au cours de la période, nous avons effectué de nombreux arbitrages qualitatifs et renforcé notre exposition en duration ainsi que sur les obligations investment grade.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment RMM Stratégie Modérée sont les suivantes :

Indicateur	- 2,83 %
RMM Stratégie Modérée C	8,29%
RMM Stratégie Modérée D	8,23 %

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
	RMM COURT TERME C	17 507 978	€
	R-CO TARG 2028 IG P	3 926 797	€
	RMM TRÉSORERIE C	3 009 645	€
	R-co Valor Bal P EUR	2 657 177	€
Ventes			
	RMM COURT TERME C	17 505 329	€
	RMM TRÉSORERIE C	2 529 479	€
	EXANE 2 PLEIADE FD S	1 432 460	€
	HELIUM OPPORTUNITE A	1 414 234	€

(vi) Compartiment RMM STRATEGIE DIVERSIFIEE

Dans une ambiance de calme avant la tempête, les deux premiers mois de l'année ont été témoin du reflux global de l'épidémie de Covid et du variant Omicron. Les indicateurs avancés retrouvaient des niveaux signalant un fort niveau d'optimisme des agents économiques. Le marché de l'emploi était bien orienté, et même si l'on observait aux Etats-Unis de fortes tensions sur les salaires, la normalisation progressive de l'activité et une plus grande fluidité dans les chaînes de production permettait d'anticiper une baisse prochaine de l'inflation. Les banques centrales pouvaient alors s'engager progressivement et surtout avec sérénité dans un nouveau cycle de normalisation monétaire, ce qui entraînait la plus puissante rotation de style au profit de la value, observée depuis 2003. L'entrée des troupes russes le 23 février dernier en Ukraine a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés.

Immédiatement après avoir reconnu l'indépendance des deux républiques pro-russes du Donbass au sein des provinces de Louhansk et de Donetsk, Vladimir Poutine a lancé une offensive à grande échelle à travers l'Ukraine visant à démilitariser le pays, puis à mettre un terme à ses volontés d'adhésion à l'Otan. Dès le 24 février, les gouvernement américain et européen ont annoncé tout un train de sanctions financières et extra-financières de grande ampleur visant à isoler l'économie russe. Ces sanctions, outre

l'impact qu'elles pourraient avoir sur le soutien populaire, militaire et oligarchique dont dispose V. Poutine, auront un effet majeur, bien qu'encore difficile à évaluer, sur la croissance du pays et sur son inflation. Le FMI envisage une baisse du PIB réel russe de près de 10% en 2022. Par ailleurs, l'effet sur les marchés de matières premières a été immédiat, l'Ukraine et la Russie étant de très gros producteurs et exportateurs mondiaux de ressources énergétiques et agricoles. Le pétrole a rapidement bondi de 35% pour atteindre les 124\$ le baril, tandis que le blé s'est apprécié de plus de 45% en quelques jours. Sur cette période de forte tension qui a couru entre le 23 février et le 8 mars, l'exposition des banques européennes en Russie a particulièrement été sanctionnée avec une chute de plus de 25% de l'indice bancaire européen, au même titre que la perte d'exploitation sur le marché russe pour de nombreuses entreprises de la zone euro dont l'indice a reculé de plus de 11%. Le démarrage de pourparlers entre les deux belligérants en vue d'un cessez-le-feu le 8 mars a cependant déclenché un retournement des marchés, et les indices ont tous rebondi pour afficher en fin de trimestre des performances positives depuis l'invasion de l'Ukraine. L'indice actions mondiales a affiché une hausse de 3.8% en devises locales et de presque 7% en euros. Les Etats-Unis ont progressé de 9.5% en euro, tandis que l'Europe a retrouvé l'équilibre et que la zone euro ne s'est inscrite en baisse que de 1%.

L'effacement de la quasi-intégralité des pertes subies depuis début mars peut d'abord s'expliquer par le contexte géopolitique et l'éventualité d'un aboutissement du processus de négociation. La baisse sur le prix des matières premières qui a été observé dans l'espoir de cette résolution a permis au risque de stagflation de reculer. Autre facteur de rebond, la Chine, qui en assouplissant les conditions de crédit a partiellement rétabli la confiance des investisseurs et endigué le mouvement de baisse des indices. Enfin, et de manière paradoxale, l'attitude plus restrictive des banques centrales n'a pas varié malgré la crainte que la guerre en Ukraine vienne stopper la croissance. Même si les performances des actifs obligataires se sont fortement contractées sur ce premier trimestre, ce statu quo dans la posture des banques centrale a permis de maintenir sur des niveaux relativement élevés la confiance des investisseurs au cours de ce sursaut. Le MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% depuis ses plus haut début janvier, finit le trimestre sur une baisse de 2,94% en €. Les actions américaines, profitant à la fois de leur statut de valeurs refuges en cas de crise et de l'indépendance énergétique des USA, limitent leur recul à 2,34% (S&P 500 en €), tandis que le MSCI EMU perd 9,37%. Les taux à 10 ans américains ont fait une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% en fin de trimestre, tandis que ceux à 2 ans ont poursuivi leur remontée jusqu'à pratiquement conduire à une inversion de la courbe des taux, généralement signe annonciateur d'une récession. En zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% le 30 mars pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la zone euro perdent 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Au cours de la période, nous avons vendu notre position sur le compartiment R-co Real Estate pour renforcer le certificat Recovery et R-co Conviction Equity Multi Caps puis vendu le tracker MSCI China et allégé MS Asia Opportunity pour renforcer deux fonds Chine. Enfin, nous avons allégé R-co Thematic Silver Plus pour acheter BNP Paribas. Puis, nous avons arbitré le tracker SP500 vers le tracker SP500 hedgé ainsi que des fonds au sein de la poche actions asiatiques, vendu le certificat rendement pour acheter le tracker Lyxor Euro Stoxx 50 et allégé TotalEnergies avant de nous renforcer sur le tracker SP500 hedgé pendant la forte baisse des marchés. Enfin, nous avons pris quelques profits sur le certificat commodités, acheté Estee Lauder au détriment du certificat recovery et arbitré R-co Target 2024 vers R-co Thematic Target 2026.

Rarement au cours des dernières décennies l'économie mondiale ne s'était retrouvée face à une telle accumulation de vents contraires. L'épidémie de Covid entrave depuis 2020 le commerce mondial. Le choc d'offre qui en a résulté s'est conjugué au redémarrage de l'économie et au dynamisme de la demande qui rapidement ont généré

de fortes tensions inflationnistes et mené à une crise énergétique majeure. Cette crise s'est amplifiée lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, créant des tensions sur les prix des matières premières agricoles et énergétiques, et menant l'inflation à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis les crises de 74 et de 80. Grâce à des conditions financières encore accommodantes, à un marché de l'emploi solide, à l'épargne accumulée au cours de l'année 2020 et à des bilans sains, ménages et entreprises ont pu maintenir la croissance mondiale à flot. La tendance ne semble pas tenable et à horizon 2023, la croissance, notamment aux Etats-Unis et en Europe, devrait se rapprocher dangereusement de la vitesse de calage. L'impact de l'inflation et du resserrement monétaire sont au cœur des débats et inquiètent les investisseurs dans un contexte hors norme sur ces 50 dernières années qui rajoute à l'incertitude.

L'évolution de l'inflation dépend de très nombreux facteurs sur lesquels la visibilité est aujourd'hui réduite. Parmi eux, le prix des matières premières énergétiques, qui contrairement aux prix des matières premières industrielles et alimentaires, reste sur des niveaux élevés et fragilise l'équilibre économique mondial. Alors que l'offensive russe en Ukraine se poursuit, les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis se poursuivent et affaiblissent la santé économique de la Russie. Que ce soit pour obtenir la levée d'une partie de ces sanctions au terme du conflit, ou en représailles de l'impact de ces dernières, il n'est pas inconcevable que Vladimir Poutine décide de priver l'Europe de ses importations de matières premières russes, au premier rang desquelles le gaz. Au-delà d'un possible rationnement évoqué par plusieurs économistes avant l'hiver prochain, la substitution qui serait mise en place par l'Europe nécessiterait des investissements en infrastructures conséquents, et prendrait un temps au cours duquel les conséquences sur les prix payés par les ménages et les entreprises seraient rapidement et fortement réévaluées, au même titre que l'impact négatif sur l'activité européenne et globale.

Parmi les autres éléments d'incertitude, le revirement des banques centrales vers une politique restrictive est susceptible de durer et de provoquer une récession voire, en s'accompagnant d'une confiscation du surcroît de liquidités, une situation intenable pour l'économie mondiale et une dépression financière. Alors que nous pouvions encore anticiper en début d'année une normalisation progressive et sereine des taux et du niveau des liquidités en circulation, l'invasion de l'Ukraine a renforcé les tensions inflationnistes et alimenté leur diffusion à l'ensemble de l'économie, finissant par provoquer des demandes de revalorisations salariales et l'enclenchement de spirales prix-salaires. Les banques centrales n'ont pu que constater leur erreur d'appréciation quant au côté provisoire des hausses de prix et ont acté le retard d'ajustement de leurs taux directeurs à des niveaux adaptés. Dès lors, elles ont fait de l'ancrage des anticipations d'inflation leur priorité et se sont dites prêtes à sacrifier une certaine part de croissance pour y parvenir, quitte à connaître une brève période de récession. Hormis en Chine et au Japon, le rythme de normalisation monétaire et de réduction de la liquidité a donc accéléré, et a lourdement pesé sur le resserrement des conditions financières, que ce soit par le biais des actions, des taux ou encore du crédit. Alors que la plupart des données économiques attestent encore d'une bonne résistance de l'activité industrielle mondiale et de la consommation, et que le marché du travail reste solide et ne montre pas encore de dégradation, c'est au niveau du moral des ménages et des entreprises que le fléchissement inquiète et suggère une prochaine dégradation des indicateurs. Les ménages sont assez logiquement marqués par les prix des biens de consommation courante (alimentation, carburant), tandis que les entreprises, optimistes jusqu'ici subissent encore les tensions sur les chaînes de production et de livraison mondiale, la hausse du prix des intrants et le resserrement des conditions financières.

De façon inhabituelle, les déclencheurs des précédentes récessions s'installent dans le paysage avec une simultanéité inquiétante. Le marché de l'immobilier entame logiquement son retournement à la suite de la hausse des taux hypothécaires, l'énergie voit ses prix se maintenir à des niveaux élevés et le resserrement monétaire accélère partout dans le monde, impactant les conditions financières de façon marquée. La plupart des économistes révisent logiquement à la baisse leurs prévisions de croissance qui aux Etats-Unis et en Europe se rapproche de la vitesse de calage et donc d'un possible

retournement de cycle. L'excès d'épargne des ménages et la bonne santé des entreprises, au même titre que la résilience des données économiques, permettent aux banques centrales d'assumer leur posture et de faire de l'inflation leur priorité. Alors que l'histoire a montré que la Banque Centrale américaine avait systématiquement échoué dans ses tentatives de lutte contre l'inflation sans provoquer de récession de l'économie, les marchés s'interrogent aujourd'hui sur la réaction qu'aura l'Institution Monétaire lorsque les premiers signes tangibles de ralentissement conjoncturel apparaîtront. La baisse de l'inflation core plus tard dans l'année suivi d'un reflux plus net en 2023, au même titre qu'une hausse du chômage à partir de la fin de l'été, pourraient permettre au Président de la Banque Centrale de ralentir le rythme de resserrement et de redonner un peu d'oxygène aux marchés.

Au cours de la période, nous avons allégé nos positions sur les certificats recovery et commodities, vendu Bank of America, renforcé notre exposition sur le trackers S&P500 hedgé, initié une nouvelle position sur la dette américaine gouvernementale de courte maturité et arbitré le compartiment R-co Thematic New Consumer Trends vers le certificat transition écologique. Puis, nous avons pris quelques profits sur TotalEnergies. Enfin, nous avons effectué un arbitrage des actions européennes (vente tracker Lyxor Euro Stoxx 50 et allègement Certificat OPA) vers les actions américaines (renforcement tracker iShares S&P500 hedgé, réduit notre sous-pondération en obligations et initié une nouvelle position sur le certificat "pricing power").

Ce troisième trimestre a d'abord confirmé le côté extraordinaire de cette année 2022 avec des marchés en baisse marquée aussi bien sur les actions que les obligations, des ajustements économiques violents, avec une inflation qui a atteint des niveaux inédits sur ces 30 dernières années, et des banques centrales qui sont aujourd'hui l'acteur principal des changements de cap économique et financier que nous connaissons. Par ailleurs, à l'instar des premiers mois de l'année, la volatilité est restée sur des niveaux élevés, avec en début de période l'espoir d'un changement de politique monétaire et d'un atterrissage en douceur de l'économie qui a laissé la place dès la mi-août à des craintes de récession mondiale, avec la réaffirmation de la volonté sans faille des banques centrales à lutter contre l'inflation, quel qu'en soit le prix en termes de croissance. Si la situation sanitaire mondiale et la résorption des déséquilibres dans les chaînes d'approvisionnement sont des éléments d'apaisement, les tensions inflationnistes liées plus spécifiquement aux prix de l'énergie en Europe et à l'accélération de la spirale prix/salaires aux Etats-Unis, sont restées au centre des préoccupations des investisseurs. L'Europe reste confrontée à une crise énergétique sans précédent, liée principalement au conflit en Ukraine. Après l'orchestration en grande pompe par Vladimir Poutine de la signature du rattachement à la Russie de quatre régions d'Ukraine, et le refus du Président Zelensky de négocier avec son homologue russe, l'hypothèse d'un cessez le feu et d'un début de véritables négociations semble encore loin. Un conflit durable, sans issue favorable à court terme, milite pour le maintien d'une prime de risque sur le prix des matières premières et amène l'Europe à accélérer sa recherche d'alternatives pour ses approvisionnements. En dépit de la reconstitution de 90% de ses stocks de gaz, réalisée grâce aux importations de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) russes et américaines, les prix de l'énergie devraient rester élevés, et l'ampleur du choc sur la croissance européenne dépendra de plusieurs facteurs. Le scénario optimiste prévoit d'une part la capacité de la zone à mettre en place des solutions d'approvisionnement alternatives au gaz russe à un moment où le rythme d'importation de GNL américain semble difficilement tenable, d'autre part à appliquer son plan de réduction de consommation de gaz de 15% pour couvrir la consommation « habituelle » de l'Europe. Par ailleurs, ce scénario sous-entend l'absence de rupture d'approvisionnement de pétrole russe en dépit de l'annonce de nouvelles sanctions, ainsi qu'une bonne dose de chance pour éviter le scénario noir d'un hiver rigoureux. L'inflation, qui dépasse aujourd'hui le strict cadre énergétique, a atteint sur la période 9.1% pour les prix à la consommation, nombre de pays de la zone dépassant à présent les 10%.

L'inflation américaine s'est quant à elle affichée à 8.2% (CPI en glissement annuel) après un pic à 9.1% en juin, alors que le CPI hors alimentation et énergie a poursuivi sa progression à 6.3%, montrant une diffusion plus large des hausses de prix à de nombreux secteurs, notamment dans les services. Le marché du travail reste caractérisé par des hausses de salaires importantes qu'octroient les entreprises qui ne parviennent ni à recruter ni à conserver les employés. Même si les toutes dernières enquêtes montrent un léger fléchissement dans l'accélération des salaires, les niveaux atteints restent incompatibles avec la stabilité des prix, puisque les entreprises répercutent les hausses de salaires sur les prix. Le nombre de chômeurs reste par ailleurs bien inférieur à celui des ouvertures de postes, ce qui justifie aux yeux de la banque centrale américaine une poursuite de son action pour ralentir la croissance et finir par peser sur le marché du travail. Dans ce contexte, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'appuyer leur mouvement de durcissement monétaire et de réaffirmer leur volonté de poursuivre un resserrement d'ampleur, rapide et durable pour éviter de subir les conséquences quasi irréversibles d'un désancrage des anticipations d'inflation. La Fed a par conséquent augmenté ses taux directeur de 1.75% à 3.25% sur le trimestre. Si les anticipations d'inflation ont sensiblement baissé, la réduction des tensions sur le marché du travail est encore trop limitée. L'institution se dit néanmoins satisfaite de l'évolution économique de ces dernières semaines, et pourrait ralentir le rythme de hausse des taux avant d'atteindre son objectif en début d'année prochaine. En Europe, la facture énergétique devrait continuer d'augmenter et de peser sur la confiance et le pouvoir d'achat des ménages. Si cette évolution va dans le sens de l'objectif de la banque centrale, le niveau de progression des salaires renforce le risque d'accélération des prix dans les services, et le maintien d'une inflation sous-jacente durablement au-dessus de l'objectif de la BCE. Alors qu'elle a augmenté ses taux de 0% à 1.25% au cours de ses deux dernières réunions, l'Institution devrait poursuivre sa politique restrictive jusqu'à la moitié de l'année prochaine. Ce resserrement généralisé des politiques monétaires, qui visent à peser sur la demande et à inverser l'évolution des prix, est le facteur principal de ralentissement à venir de la croissance mondiale. Comme l'indique la plupart des indicateurs avancés, le ralentissement économique a déjà débuté à cause de l'inflation qui affecte le moral et la consommation des ménages, de la réduction de la demande qui pèse sur les carnets de commandes et amène les entreprises à différer leurs investissements et plus globalement du ralentissement de la demande mondiale dont la Chine est l'un des principaux acteurs. En dépit des aides budgétaires qui devraient limiter la chute de l'activité, les perspectives de croissance ont été revues à la baisse par l'ensemble des instituts de prévisions, l'OCDE abaissant à 3% ses perspectives pour 2022 et 2.2% pour 2023. Dans ce cadre, les Etats-Unis ralentiraient pour atteindre les 0.5% en 2023, légèrement plus que la zone Euro à 0.3%. Après avoir connu une baisse violente qui restera dans l'histoire tant sur les actions que sur les taux, les marchés se sont redressés en début de trimestre grâce à l'espoir d'un ralentissement, voire d'un retournement dans le cycle de hausse de taux des banques centrales. Des résultats trimestriels au-dessus des attentes ont également permis aux marchés d'actions de progresser entre +10 et +15% et aux marchés obligataires de près de 5% avant que le chiffre d'inflation américain du mois d'août ne les rappelle à la réalité. Après un pic trimestriel atteint autour du 15 août, le retour de la crainte d'une récession profonde et durable, provoquée par la motivation sans faille des banques centrales à resserrer leurs taux a eu un impact violent sur les primes de risques obligataires et sur la valorisation des actions. En devises locales, l'indice américain termine le trimestre à -5%, un point en-dessous du MSCI Europe. Les indices IBoxx souverain et corporate terminent respectivement le trimestre à -5.1% et -3.1%. Le dollar a continué à s'apprécier pour terminer le trimestre à 0.98 contre euro soit une hausse de 6.5% sur le trimestre.

Au cours de la période, nous avons clôturé notre position sur le Japon et le fonds Exane Pléiade, allégé le certificat recovery pour acheter Essilor Luxotica et nous avons vendu MetaPlatforms pour renforcer R-co Valor Balanced. Puis, nous avons réduit notre exposition sur le tracker iShares S&P 500 hedged, clôturé nos positions sur les certificats Mobility Recovery, Semi-Conducteurs et OPA et allégé le compartiment R-co Conviction

Equity Value Euro. Enfin, nous avons initié une nouvelle position sur le compartiment R-co Target 2028 IG et arbitré en partie notre position sur la dette US court terme vers le tracker Amundi US Treasury 7-10ans.

La reconduction sans surprise de Xi Jinping pour un 3ème mandat à la tête de la Chine n'a guère suscité d'espoirs d'abandon de la stratégie zéro-covid qui a plongé le pays dans une situation économique catastrophique, en raison des confinements à répétition depuis 3 ans, et aussi alimenté la défiance de la population à l'égard des autorités. Aux USA, les chiffres encourageants de l'inflation globale d'octobre (4ème baisse consécutive depuis le pic de 9,1% de juin) ont alimenté les espoirs d'un ralentissement du cycle de hausse des taux, confortés aussi par le discours de Mr Powell indiquant que la hausse des taux en décembre pourrait être en effet plus faible qu'en novembre, tout en rappelant que l'inflation trop élevée justifiait la poursuite d'une politique restrictive pendant quelque temps. A l'inverse, la BCE a adopté un discours plus ferme, Mme Lagarde estimant que « le travail de la BCE était loin d'être fini », car elle serait « surprise que l'inflation ait atteint un pic en zone euro ». Après deux mois de hausse, les marchés boursiers sont repartis à la baisse en décembre sur des craintes de récession, d'ailleurs étayées par les nouvelles prévisions économiques pessimistes de la Fed et de la BCE qui expliquent une hausse de taux limitée à 50 bp après plusieurs hausses consécutives de 75 bp. Les marchés ont réagi négativement aux discours de fermeté des banques centrales qui ont rappelé que les hausses de taux n'étaient pas finies et que leur lutte contre l'inflation s'inscrirait dans la durée, signifiant ainsi qu'une fois le taux terminal atteint, il pourrait se passer du temps avant d'envisager alors un assouplissement de la politique monétaire. Le taux terminal attendu aux USA pourrait dépasser 5% au 1er trimestre 2023 contre 4,6% prévu en septembre dernier, tandis qu'en zone euro, si ce taux terminal n'a pas été encore défini par la BCE, certains observateurs estiment qu'il pourrait atteindre 3,5% en juin 2023. La baisse des prix de l'énergie et de certains produits agricoles en fin d'année (le prix du gaz thermique est même revenu à ses niveaux pré-invasion de l'Ukraine après avoir été multiplié par 3 au plus haut) laissent augurer un possible tassement de l'inflation, notamment en zone euro où les composantes énergie et produits alimentaires ont contribué pour les 2/3 de la hausse des prix à la consommation. Par ailleurs, la normalisation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte sanitaire en nette amélioration, puis le récent revirement des autorités chinoises en faveur d'une réouverture totale du pays permettant le retour à un fonctionnement normal de l'industrie manufacturière devraient aussi aider à ralentir la hausse de l'inflation.

Au cours de la période, nous avons effectué de nombreux arbitrages qualitatifs et renforcé notre exposition en duration ainsi que sur les obligations investment grade. Puis, nous avons réduit notre exposition actions en allégeant R-co Conviction Equity Multi Cap et le tracker iShares SP500 hedged.

Au titre de l'année 2021, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment RMM Stratégie Diversifiée sont les suivantes :

Indicateur	- 5.77 %
RMM Stratégie Diversifiée C	- 12.23 %
RMM Stratégie Diversifiée D	- 12.23 %

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
	RMM COURT TERME C	27 805 351	€
	ISHR SP 500 EUR-H	10 219 453	€
	R-CO TARG 2028 IG P	5 041 282	€
	R-co Valor Bal P EUR	4 368 229	€
Ventes			
	RMM COURT TERME C	27 827 140	€
	UBS AG ZCP 06-30	4 132 320	€
	ISHS TRE BD USD-ACC	4 082 612	€
	BNP PAR IS ZCP 04-31	3 396 952	€

(vii) Compartiment RMM STRATEGIE DYNAMIQUE

Dans une ambiance de calme avant la tempête, les deux premiers mois de l'année ont été témoin du reflux global de l'épidémie de Covid et du variant Omicron. Les indicateurs avancés retrouvaient des niveaux signalant un fort niveau d'optimisme des agents économiques. Le marché de l'emploi était bien orienté, et même si l'on observait aux Etats-Unis de fortes tensions sur les salaires, la normalisation progressive de l'activité et une plus grande fluidité dans les chaînes de production permettait d'anticiper une baisse prochaine de l'inflation. Les banques centrales pouvaient alors s'engager progressivement et surtout avec sérénité dans un nouveau cycle de normalisation monétaire, ce qui entraînait la plus puissante rotation de style au profit de la value, observée depuis 2003. L'entrée des troupes russes le 23 février dernier en Ukraine a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés.

Immédiatement après avoir reconnu l'indépendance des deux républiques pro-russes du Donbass au sein des provinces de Louhansk et de Donetsk, Vladimir Poutine a lancé une offensive à grande échelle à travers l'Ukraine visant à démilitariser le pays, puis à mettre un terme à ses volontés d'adhésion à l'Otan. Dès le 24 février, les gouvernements américain et européen ont annoncé tout un train de sanctions financières et extra-financières de grande ampleur visant à isoler l'économie russe. Ces sanctions, outre l'impact qu'elles pourraient avoir sur le soutien populaire, militaire et oligarchique dont dispose V. Poutine, auront un effet majeur, bien qu'encore difficile à évaluer, sur la croissance du pays et sur son inflation. Le FMI envisage une baisse du PIB réel russe de près de 10% en 2022. Par ailleurs, l'effet sur les marchés de matières premières a été immédiat, l'Ukraine et la Russie étant de très gros producteurs et exportateurs mondiaux de ressources énergétiques et agricoles. Le pétrole a rapidement bondi de 35% pour atteindre les 124\$ le baril, tandis que le blé s'est apprécié de plus de 45% en quelques jours. Sur cette période de forte tension qui a couru entre le 23 février et le 8 mars, l'exposition des banques européennes en Russie a particulièrement été sanctionnée avec une chute de plus de 25% de l'indice bancaire européen, au même titre que la perte d'exploitation sur le marché russe pour de nombreuses entreprises de la zone euro dont l'indice a reculé de plus de 11%. Le démarrage de pourparlers entre les deux belligérants en vue d'un cessez-le-feu le 8 mars a cependant déclenché un retournement des marchés, et les indices ont tous rebondi pour afficher en fin de trimestre des performances positives depuis l'invasion de l'Ukraine. L'indice actions mondiales a affiché une hausse de 3.8% en devises locales et de presque 7% en euros. Les Etats-Unis ont progressé de 9.5% en euro, tandis que l'Europe a retrouvé l'équilibre et que la zone euro ne s'est inscrite en baisse que de 1%.

L'effacement de la quasi-intégralité des pertes subies depuis début mars peut d'abord s'expliquer par le contexte géopolitique et l'éventualité d'un aboutissement du processus

de négociation. La baisse sur le prix des matières premières qui a été observé dans l'espoir de cette résolution a permis au risque de stagflation de reculer. Autre facteur de rebond, la Chine, qui en assouplissant les conditions de crédit a partiellement rétabli la confiance des investisseurs et endigué le mouvement de baisse des indices. Enfin, et de manière paradoxale, l'attitude plus restrictive des banques centrales n'a pas varié malgré la crainte que la guerre en Ukraine vienne stopper la croissance. Même si les performances des actifs obligataires se sont fortement contractées sur ce premier trimestre, ce statu quo dans la posture des banques centrale a permis de maintenir sur des niveaux relativement élevés la confiance des investisseurs au cours de ce sursaut. Le MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% depuis ses plus haut début janvier, finit le trimestre sur une baisse de 2,94% en €. Les actions américaines, profitant à la fois de leur statut de valeurs refuges en cas de crise et de l'indépendance énergétique des USA, limitent leur recul à 2,34% (S&P 500 en €), tandis que le MSCI EMU perd 9,37%. Les taux à 10 ans américains ont fait une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% en fin de trimestre, tandis que ceux à 2 ans ont poursuivi leur remontée jusqu'à pratiquement conduire à une inversion de la courbe des taux, généralement signe annonciateur d'une récession. En zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% le 30 mars pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la zone euro perdent 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Au cours de la période, nous avons allégé MS Asia Opportunity pour acheter le fonds First Sentier Greater China Growth puis R-co Thematic Silver Plus pour acheter BNP Paribas. Nous avons ensuite arbitré des fonds actions US vers leur part hedgée ainsi que des fonds au sein de la poche actions asiatiques avant de nous renforcer sur le tracker SP500 hedgé pendant la forte baisse des marchés et d'arbitrer le fonds R-Co New Consumer Trends vers le titre Nike. Enfin, nous avons pris quelques profits sur le certificat commodités et acheté ServiceNow au détriment du certificat recovery.

Rarement au cours des dernières décennies l'économie mondiale ne s'était retrouvée face à une telle accumulation de vents contraires. L'épidémie de Covid entrave depuis 2020 le commerce mondial. Le choc d'offre qui en a résulté s'est conjugué au redémarrage de l'économie et au dynamisme de la demande qui rapidement ont généré de fortes tensions inflationnistes et mené à une crise énergétique majeure. Cette crise s'est amplifiée lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, créant des tensions sur les prix des matières premières agricoles et énergétiques, et menant l'inflation à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis les crises de 74 et de 80. Grâce à des conditions financières encore accommodantes, à un marché de l'emploi solide, à l'épargne accumulée au cours de l'année 2020 et à des bilans sains, ménages et entreprises ont pu maintenir la croissance mondiale à flot. La tendance ne semble pas tenable et à horizon 2023, la croissance, notamment aux Etats-Unis et en Europe, devrait se rapprocher dangereusement de la vitesse de calage. L'impact de l'inflation et du resserrement monétaire sont au cœur des débats et inquiètent les investisseurs dans un contexte hors norme sur ces 50 dernières années qui rajoute à l'incertitude.

L'évolution de l'inflation dépend de très nombreux facteurs sur lesquels la visibilité est aujourd'hui réduite. Parmi eux, le prix des matières premières énergétiques, qui contrairement aux prix des matières premières industrielles et alimentaires, reste sur des niveaux élevés et fragilise l'équilibre économique mondial. Alors que l'offensive russe en Ukraine se poursuit, les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis se poursuivent et affaiblissent la santé économique de la Russie. Que ce soit pour obtenir la levée d'une partie de ces sanctions au terme du conflit, ou en représailles de l'impact de ces dernières, il n'est pas inconcevable que Vladimir Poutine décide de priver l'Europe de ses importations de matières premières russes, au premier rang desquelles le gaz. Au-delà d'un possible rationnement évoqué par plusieurs économistes avant l'hiver prochain, la substitution qui serait mise en place par l'Europe nécessiterait des investissements en infrastructures conséquents, et prendrait un temps au cours duquel les conséquences sur

les prix payés par les ménages et les entreprises seraient rapidement et fortement réévaluées, au même titre que l'impact négatif sur l'activité européenne et globale.

Parmi les autres éléments d'incertitude, le revirement des banques centrales vers une politique restrictive est susceptible de durer et de provoquer une récession voire, en s'accompagnant d'une confiscation du surcroît de liquidités, une situation intenable pour l'économie mondiale et une dépression financière. Alors que nous pouvions encore anticiper en début d'année une normalisation progressive et sereine des taux et du niveau des liquidités en circulation, l'invasion de l'Ukraine a renforcé les tensions inflationnistes et alimenté leur diffusion à l'ensemble de l'économie, finissant par provoquer des demandes de revalorisations salariales et l'enclenchement de spirales prix-salaires. Les banques centrales n'ont pu que constater leur erreur d'appréciation quant au côté provisoire des hausses de prix et ont acté le retard d'ajustement de leurs taux directeurs à des niveaux adaptés. Dès lors, elles ont fait de l'ancrage des anticipations d'inflation leur priorité et se sont dites prêtes à sacrifier une certaine part de croissance pour y parvenir, quitte à connaître une brève période de récession. Hormis en Chine et au Japon, le rythme de normalisation monétaire et de réduction de la liquidité a donc accéléré, et a lourdement pesé sur le resserrement des conditions financières, que ce soit par le biais des actions, des taux ou encore du crédit. Alors que la plupart des données économiques attestent encore d'une bonne résistance de l'activité industrielle mondiale et de la consommation, et que le marché du travail reste solide et ne montre pas encore de dégradation, c'est au niveau du moral des ménages et des entreprises que le fléchissement inquiète et suggère une prochaine dégradation des indicateurs. Les ménages sont assez logiquement marqués par les prix des biens de consommation courante (alimentation, carburant), tandis que les entreprises, optimistes jusqu'ici subissent encore les tensions sur les chaînes de production et de livraison mondiale, la hausse du prix des intrants et le resserrement des conditions financières.

De façon inhabituelle, les déclencheurs des précédentes récessions s'installent dans le paysage avec une simultanéité inquiétante. Le marché de l'immobilier entame logiquement son retournement à la suite de la hausse des taux hypothécaires, l'énergie voit ses prix se maintenir à des niveaux élevés et le resserrement monétaire accélère partout dans le monde, impactant les conditions financières de façon marquée. La plupart des économistes révisent logiquement à la baisse leurs prévisions de croissance qui aux Etats-Unis et en Europe se rapproche de la vitesse de calage et donc d'un possible retournement de cycle. L'excès d'épargne des ménages et la bonne santé des entreprises, au même titre que la résilience des données économiques, permettent aux banques centrales d'assumer leur posture et de faire de l'inflation leur priorité. Alors que l'histoire a montré que la Banque Centrale américaine avait systématiquement échoué dans ses tentatives de lutte contre l'inflation sans provoquer de récession de l'économie, les marchés s'interrogent aujourd'hui sur la réaction qu'aura l'Institution Monétaire lorsque les premiers signes tangibles de ralentissement conjoncturel apparaîtront. La baisse de l'inflation core plus tard dans l'année suivi d'un reflux plus net en 2023, au même titre qu'une hausse du chômage à partir de la fin de l'été, pourraient permettre au Président de la Banque Centrale de ralentir le rythme de resserrement et de redonner un peu d'oxygène aux marchés.

Au cours de la période, nous avons vendu le certificat recovery et Bank of America, allégé le certificat commodities et Thalès, renforcé notre exposition sur le tracker S&P500 hedgé et initié une nouvelle position sur la dette américaine gouvernementale de courte maturité. Puis, nous avons pris quelques profits sur AstraZeneca et TotalEnergies. Enfin, nous avons effectué un arbitrage des actions européennes (vente Accor et Echiquier Entrepreneurs et allègement Certificat OPA) vers les actions américaines (renforcement tracker iShares S&P500 hedgé). Nous avons également initié une nouvelle position sur le certificat "pricing power".

Ce troisième trimestre a d'abord confirmé le côté extraordinaire de cette année 2022 avec des marchés en baisse marquée aussi bien sur les actions que les obligations, des ajustements économiques violents, avec une inflation qui a atteint des niveaux inédits sur

ces 30 dernières années, et des banques centrales qui sont aujourd'hui l'acteur principal des changements de cap économique et financier que nous connaissons. Par ailleurs, à l'instar des premiers mois de l'année, la volatilité est restée sur des niveaux élevés, avec en début de période l'espoir d'un changement de politique monétaire et d'un atterrissage en douceur de l'économie qui a laissé la place dès la mi-août à des craintes de récession mondiale, avec la réaffirmation de la volonté sans faille des banques centrales à lutter contre l'inflation, quel qu'en soit le prix en termes de croissance. Si la situation sanitaire mondiale et la résorption des déséquilibres dans les chaînes d'approvisionnement sont des éléments d'apaisement, les tensions inflationnistes liées plus spécifiquement aux prix de l'énergie en Europe et à l'accélération de la spirale prix/salaires aux Etats-Unis, sont restées au centre des préoccupations des investisseurs. L'Europe reste confrontée à une crise énergétique sans précédent, liée principalement au conflit en Ukraine. Après l'orchestration en grande pompe par Vladimir Poutine de la signature du rattachement à la Russie de quatre régions d'Ukraine, et le refus du Président Zelensky de négocier avec son homologue russe, l'hypothèse d'un cessez le feu et d'un début de véritables négociations semble encore loin. Un conflit durable, sans issue favorable à court terme, milite pour le maintien d'une prime de risque sur le prix des matières premières et amène l'Europe à accélérer sa recherche d'alternatives pour ses approvisionnements. En dépit de la reconstitution de 90% de ses stocks de gaz, réalisée grâce aux importations de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) russes et américaines, les prix de l'énergie devraient rester élevés, et l'ampleur du choc sur la croissance européenne dépendra de plusieurs facteurs. Le scénario optimiste prévoit d'une part la capacité de la zone à mettre en place des solutions d'approvisionnement alternatives au gaz russe à un moment où le rythme d'importation de GNL américain semble difficilement tenable, d'autre part à appliquer son plan de réduction de consommation de gaz de 15% pour couvrir la consommation « habituelle » de l'Europe. Par ailleurs, ce scénario sous-entend l'absence de rupture d'approvisionnement de pétrole russe en dépit de l'annonce de nouvelles sanctions, ainsi qu'une bonne dose de chance pour éviter le scénario noir d'un hiver rigoureux. L'inflation, qui dépasse aujourd'hui le strict cadre énergétique, a atteint sur la période 9.1% pour les prix à la consommation, nombre de pays de la zone dépassant à présent les 10%. L'inflation américaine s'est quant à elle affichée à 8.2% (CPI en glissement annuel) après un pic à 9.1% en juin, alors que le CPI hors alimentation et énergie a poursuivi sa progression à 6.3%, montrant une diffusion plus large des hausses de prix à de nombreux secteurs, notamment dans les services. Le marché du travail reste caractérisé par des hausses de salaires importantes qu'octroient les entreprises qui ne parviennent ni à recruter ni à conserver les employés. Même si les toutes dernières enquêtes montrent un léger fléchissement dans l'accélération des salaires, les niveaux atteints restent incompatibles avec la stabilité des prix, puisque les entreprises répercutent les hausses de salaires sur les prix. Le nombre de chômeurs reste par ailleurs bien inférieur à celui des ouvertures de postes, ce qui justifie aux yeux de la banque centrale américaine une poursuite de son action pour ralentir la croissance et finir par peser sur le marché du travail. Dans ce contexte, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'appuyer leur mouvement de durcissement monétaire et de réaffirmer leur volonté de poursuivre un resserrement d'ampleur, rapide et durable pour éviter de subir les conséquences quasi irréversibles d'un désancrage des anticipations d'inflation. La Fed a par conséquent augmenté ses taux directeur de 1.75% à 3.25% sur le trimestre. Si les anticipations d'inflation ont sensiblement baissé, la réduction des tensions sur le marché du travail est encore trop limitée. L'institution se dit néanmoins satisfaite de l'évolution économique de ces dernières semaines, et pourrait ralentir le rythme de hausse des taux avant d'atteindre son objectif en début d'année prochaine. En Europe, la facture énergétique devrait continuer d'augmenter et de peser sur la confiance et le pouvoir d'achat des ménages. Si cette évolution va dans le sens de l'objectif de la banque centrale, le niveau de progression des salaires renforce le risque d'accélération des prix dans les services, et le maintien d'une inflation sous-jacente durablement au-dessus de l'objectif de la BCE. Alors qu'elle a augmenté ses taux de 0% à 1.25% au cours de ses deux dernières réunions, l'Institution devrait poursuivre sa politique restrictive jusqu'à la moitié de l'année prochaine. Ce resserrement généralisé des politiques monétaires, qui visent à peser sur

la demande et à inverser l'évolution des prix, est le facteur principal de ralentissement à venir de la croissance mondiale. Comme l'indique la plupart des indicateurs avancés, le ralentissement économique a déjà débuté à cause de l'inflation qui affecte le moral et la consommation des ménages, de la réduction de la demande qui pèse sur les carnets de commandes et amène les entreprises à différer leurs investissements et plus globalement du ralentissement de la demande mondiale dont la Chine est l'un des principaux acteurs. En dépit des aides budgétaires qui devraient limiter la chute de l'activité, les perspectives de croissance ont été revues à la baisse par l'ensemble des instituts de prévisions, l'OCDE abaissant à 3% ses perspectives pour 2022 et 2.2% pour 2023. Dans ce cadre, les Etats-Unis ralentiraient pour atteindre les 0.5% en 2023, légèrement plus que la zone Euro à 0.3%. Après avoir connu une baisse violente qui restera dans l'histoire tant sur les actions que sur les taux, les marchés se sont redressés en début de trimestre grâce à l'espoir d'un ralentissement, voire d'un retournement dans le cycle de hausse de taux des banques centrales. Des résultats trimestriels au-dessus des attentes ont également permis aux marchés d'actions de progresser entre +10 et +15% et aux marchés obligataires de près de 5% avant que le chiffre d'inflation américain du mois d'août ne les rappelle à la réalité. Après un pic trimestriel atteint autour du 15 août, le retour de la crainte d'une récession profonde et durable, provoquée par la motivation sans faille des banques centrales à resserrer leurs taux a eu un impact violent sur les primes de risques obligataires et sur la valorisation des actions. En devises locales, l'indice américain termine le trimestre à -5%, un point en-dessous du MSCI Europe. Les indices IBoxx souverain et corporate terminent respectivement le trimestre à -5.1% et -3.1%. Le dollar a continué à s'apprécier pour terminer le trimestre à 0.98 contre euro soit une hausse de 6.5% sur le trimestre.

Au cours de la période, nous avons clôturé notre position sur le Japon et MetaPlatforms pour renforcer le certificat Pricing Power. Puis, nous avons réduit notre exposition sur le tracker iShares S&P 500 hedged et Paypal, clôturé notre position sur les certificats Semi-Conducteurs, OPA, Disruption et Saint-Gobain, allégé R-co Conviction Equity Value Euro et initié une nouvelle position sur le compartiment R-co Thematic Blockchain Global Equity.

La reconduction sans surprise de Xi Jinping pour un 3ème mandat à la tête de la Chine n'a guère suscité d'espoirs d'abandon de la stratégie zéro-covid qui a plongé le pays dans une situation économique catastrophique, en raison des confinements à répétition depuis 3 ans, et aussi alimenté la défiance de la population à l'égard des autorités. Aux USA, les chiffres encourageants de l'inflation globale d'octobre (4ème baisse consécutive depuis le pic de 9,1% de juin) ont alimenté les espoirs d'un ralentissement du cycle de hausse des taux, confortés aussi par le discours de Mr Powell indiquant que la hausse des taux en décembre pourrait être en effet plus faible qu'en novembre, tout en rappelant que l'inflation trop élevée justifiait la poursuite d'une politique restrictive pendant quelque temps. A l'inverse, la BCE a adopté un discours plus ferme, Mme Lagarde estimant que « le travail de la BCE était loin d'être fini », car elle serait « surprise que l'inflation ait atteint un pic en zone euro ». Après deux mois de hausse, les marchés boursiers sont repartis à la baisse en décembre sur des craintes de récession, d'ailleurs étayées par les nouvelles prévisions économiques pessimistes de la Fed et de la BCE qui expliquent une hausse de taux limitée à 50 bp après plusieurs hausses consécutives de 75 bp. Les marchés ont réagi négativement aux discours de fermeté des banques centrales qui ont rappelé que les hausses de taux n'étaient pas finies et que leur lutte contre l'inflation s'inscrirait dans la durée, signifiant ainsi qu'une fois le taux terminal atteint, il pourrait se passer du temps avant d'envisager alors un assouplissement de la politique monétaire. Le taux terminal attendu aux USA pourrait dépasser 5% au 1er trimestre 2023 contre 4,6% prévu en septembre dernier, tandis qu'en zone euro, si ce taux terminal n'a pas été encore défini par la BCE, certains observateurs estiment qu'il pourrait atteindre 3,5% en juin 2023. La baisse des prix de l'énergie et de certains produits agricoles en fin d'année (le prix du gaz thermique est même revenu à ses niveaux pré-invasion de l'Ukraine après avoir été multiplié par 3 au plus haut) laissent augurer un possible tassement de l'inflation,

notamment en zone euro où les composantes énergie et produits alimentaires ont contribué pour les 2/3 de la hausse des prix à la consommation. Par ailleurs, la normalisation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte sanitaire en nette amélioration, puis le récent revirement des autorités chinoises en faveur d'une réouverture totale du pays permettant le retour à un fonctionnement normal de l'industrie manufacturière devraient aussi aider à ralentir la hausse de l'inflation.

Au cours de la période, nous avons effectué de nombreux arbitrages qualitatifs et renforcé notre exposition en duration ainsi que sur les obligations investment grade. Puis, nous avons arbitré Axa vers Roche. Enfin, nous avons réduit notre exposition actions en allégeant le tracker iShares SP500 hedged.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment RMM Stratégie Dynamique sont les suivantes :

Indicateur	- 8.75 %
RMM Stratégie Dynamique C	- 14.28 %
RMM Stratégie Dynamique D	NA

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	15 301 908	€	
ISHR SP 500 EUR-H	5 920 257	€	
RMM TRÉSORERIE C	2 639 428	€	
ISHS TRE BD USD-ACC	1 866 874	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	15 583 022	€	
BNP PAR IS ZCP 04-31	2 160 817	€	
ISHS TRE BD USD-ACC	2 013 531	€	
UBS AG ZCP 06-30	1 752 337	€	

(viii) **Compartiment R-co VALOR BOND OPPORTUNITIES**

En 2022, la Fed et la BCE ont commencé à remonter leurs taux directeurs. La Fed a monté son taux directeur dès le début d'année, ce dernier passant de 0,25% à 4,5% entre janvier et décembre. De son côté, la BCE a entamé la hausse de ses taux directeurs en juillet, le taux de dépôt est passé de -0,5% à 2%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs dès le début de l'année 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis cette hausse des taux en pause de manière momentanée pendant la première quinzaine de février. Mais les taux ont très rapidement repris le chemin de la hausse avec la flambée des prix des matières premières. Les anticipations d'inflation ont fortement progressé et ont atteint 2,98% en Allemagne et 3,04% aux Etats-Unis à 10 ans au mois d'avril.

Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été. En réaction à ces chiffres très élevés, la BCE a augmenté ses taux directeurs pour la première fois de l'année en juillet.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand. Les anticipations d'inflation à 10 ans finissent quant à elles autour de 2,30% des deux côtés de l'Atlantique.

Dans ce contexte, l'année 2022 a été très difficile pour le marché du crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter du début de l'année à mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 136 pb et a atteint 247 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 716 pb après une tension de 361 pb. La baisse du prix du gaz et de bonnes publications d'entreprises au 4ème trimestre ont permis une détente des spreads. L'Investment Grade s'est resserré de 66 pb et le High Yield de 147 pb pour finir respectivement l'année à 181 pb et 569 pb. En 2022, l'Investment Grade enregistre une baisse de 14% et le High Yield, quant à lui, a perdu 11,5%.

Au cours de l'année, le cœur de portefeuille crédit a souffert de la hausse des taux et de l'élargissement des spreads. Dans l'ensemble, les stratégies Macro Satellites ont contribué à atténuer l'impact de la hausse des taux d'intérêt. Certaines positions tactiques sur les CDS prises durant l'année ont eu une contribution positive de près de 1%.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Valor Bond Opportunities sont les suivantes :

		Indicateur
R-co Valor Bond Opportunities C EUR	- 9.71 %	2.90 %
R-co Valor Bond Opportunities I EUR	- 9.31 %	3.34 %

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	152 568 184	€	
WIZZ AI 1.0 01-26	4 878 704	€	
BANC BP 3.375 01-32	3 980 840	€	
EDF 2.625 PERP	3 965 651	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	146 559 247	€	
BNP PAR 2.75 07-28	2 810 068	€	
BRIT AM 3.75 PERP	2 481 584	€	
DEUT LU 1.625 11-23	2 213 749	€	

(ix) Compartiment R-co CONVICTION CREDIT EURO

En 2022, la Fed et la BCE ont commencé à remonter leurs taux directeurs. La Fed a monté son taux directeur dès le début d'année, ce dernier passant de 0,25% à 4,5% entre janvier et décembre. De son côté, la BCE a entamé la hausse de ses taux directeurs en juillet, le taux de dépôt est passé de -0,5% à 2%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs dès le début de l'année 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis cette hausse des taux en pause de manière momentanée pendant la première quinzaine de février. Mais les taux ont très rapidement repris le chemin de la hausse avec la flambée des prix des matières

premières. Les anticipations d'inflation ont fortement progressé et ont atteint 2,98% en Allemagne et 3,04% aux Etats-Unis à 10 ans au mois d'avril.

Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été. En réaction à ces chiffres très élevés, la BCE a augmenté ses taux directeurs pour la première fois de l'année en juillet.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand. Les anticipations d'inflation à 10 ans finissent quant à elles autour de 2,30% des deux côtés de l'Atlantique.

Dans ce contexte, l'année 2022 a été très difficile pour le marché du crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter du début de l'année à mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 136 pb et a atteint 247 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 716 pb après une tension de 361 pb. La baisse du prix du gaz et de bonnes publications d'entreprises au 4ème trimestre ont permis une détente des spreads. L'Investment Grade s'est resserré de 66 pb et le High Yield de 147 pb pour finir respectivement l'année à 181 pb et 569 pb. En 2022, l'Investment Grade enregistre une baisse de 14% et le High Yield, quant à lui, a perdu 11,5%.

Le portefeuille a été négativement impacté par le mouvement exceptionnel de hausse des taux et l'écartement des primes de risques. Il a cependant mieux résisté que le marché du crédit Investment Grade grâce à une duration plus courte de ses investissements. Le positionnement est resté globalement stable au cours de l'année, avec un focus sur les opportunités Investment Grade sur des maturités intermédiaires qui ont révélés de plus en plus de valeur.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Conviction Crédit Euro sont les suivantes :

Indicateur	- 14.17 %
R-co Conviction Crédit Euro C CHF H	- 13.13 %
R-co Conviction Crédit Euro C EUR	- 13.17 %
R-co Conviction Crédit Euro C USD H	- 11.29%
R-co Conviction Crédit Euro D EUR	- 13.17 %
R-co Conviction Crédit Euro F EUR	- 13.33 %
R-co Conviction Crédit Euro IC CHF H	- 13.26 %
R-co Conviction Crédit Euro IC EUR	- 12.86 %
R-co Conviction Crédit Euro ID EUR	- 12.86 %
R-co Conviction Crédit Euro M EUR	- 12.55 %
R-co Conviction Crédit Euro MF EUR	- 12.94 %
R-co Conviction Crédit Euro P CHF H	- 13.19 %
R-co Conviction Crédit Euro P EUR	- 12.94 %
R-co Conviction Crédit Euro P USD H	- 11.37 %
R-co Conviction Crédit Euro PB EUR	- 12.94 %
R-co Conviction Crédit Euro R EUR	- 13.53 %

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
	RMM COURT TERME C	545 118 343	€
	WINT DE 0.84 09-25	17 709 634	€
	DEUT PF 4.375 08-26	15 787 518	€
	HERA FI 2.625 06-27	15 058 777	€
Ventes			
	RMM COURT TERME C	544 384 404	€
	CRED SUIS FLR 01-26	13 618 856	€
	BRIT AM 3.75 PERP	10 749 822	€
	TELE SE 3.75 06-29	10 562 526	€

(x) Compartiment R-co CONVICTION CREDIT SD EURO

En 2022, la Fed et la BCE ont commencé à remonter leurs taux directeurs. La Fed a monté son taux directeur dès le début d'année, ce dernier passant de 0,25% à 4,5% entre janvier et décembre. De son côté, la BCE a entamé la hausse de ses taux directeurs en juillet, le taux de dépôt est passé de -0,5% à 2%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs dès le début de l'année 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis cette hausse des taux en pause de manière momentanée pendant la première quinzaine de février. Mais les taux ont très rapidement repris le chemin de la hausse avec la flambée des prix des matières premières. Les anticipations d'inflation ont fortement progressé et ont atteint 2,98% en Allemagne et 3,04% aux Etats-Unis à 10 ans au mois d'avril.

Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été. En réaction à ces chiffres très élevés, la BCE a augmenté ses taux directeurs pour la première fois de l'année en juillet.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand. Les anticipations d'inflation à 10 ans finissent quant à elles autour de 2,30% des deux côtés de l'Atlantique.

Dans ce contexte, l'année 2022 a été très difficile pour le marché du crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter du début de l'année à mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 136 pb et a atteint 247 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 716 pb après une tension de 361 pb. La baisse du prix du gaz et de bonnes publications d'entreprises au 4ème trimestre ont permis une détente des spreads. L'Investment Grade s'est resserré de 66 pb et le High Yield de 147 pb pour finir respectivement l'année à 181 pb et 569 pb. En 2022, l'Investment Grade enregistre une baisse de 14% et le High Yield, quant à lui, a perdu 11,5%.

Le portefeuille a été négativement impacté par le mouvement exceptionnel de hausse des taux et l'écartement des primes de risques. Il a bien globalement résisté par rapport à son indice de référence du fait de sa moindre sensibilité aux taux mais la sous performance

enregistrée sur l'année provient de quelques dossiers qui ont été particulièrement pénalisants à l'instar d'Orpea ou Ceconomy (retail en Allemagne).

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Conviction Crédit SD Euro sont les suivantes :

Indicateur	- 5.21 %
R-co Conviction Crédit SD Euro C EUR	- 5.82 %
R-co Conviction Crédit SD Euro D EUR	- 5.85 %
R-co Conviction Crédit SD Euro I CHF H	NA
R-co Conviction Crédit SD Euro I EUR	- 5.60 %
R-co Conviction Crédit SD Euro MF EUR	NA

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	144 628 583	€	
WINT DE 0.84 09-25	6 496 739	€	
ARVA SE 4.0 09-26	6 287 463	€	
ETHI VIE 5.0 01-26	5 790 367	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	149 151 182	€	
MERC FI 0.0 08-22	4 997 100	€	
IMMO AG 2.625 01-23	3 838 000	€	
PIRE C 1.375 01-23	3 045 206	€	

(xi) **Compartiment R-co 4CHANGE MODERATE ALLOCATION**

Entre le 31/12/2021 et le 30/12/2022, R-co 4 Change Moderate Allocation affiche une performance nette de -11,95%, surperformant son indice de référence de 0,72% (*)

Rassuré sur le plan sanitaire, malgré quelques inquiétudes liées à l'apparition du variant omicron en fin d'année 2021, le marché s'est rapidement concentré sur le sujet de l'inflation. Malgré des données de CPI élevées, cette inflation a dans un premier temps été jugée comme « transitoire » par les banquiers centraux. Née de la forte demande post COVID dans un environnement d'offre contraint du fait de la mise sous cloche de l'appareil productif durant les confinements, elle n'a cessé d'augmenter au cours de l'année. Le déclenchement du conflit russo-ukrainien en février 2022 a renforcé la hausse des cours des matières premières, accélérant encore la hausse générale des prix. L'impact attendu du conflit sur la croissance a fait émerger la crainte d'un scénario de stagflation sur les marchés. Les banques centrales, désormais convaincues que l'inflation ne serait pas transitoire, ont alors accéléré leur normalisation monétaire, provoquant une hausse continue du niveau des taux d'intérêt. L'inversion de la courbe des taux dès la fin du premier trimestre 2022 aux Etats Unis matérialisait les craintes que ce mouvement n'impacte la croissance et provoque une récession. Petit à petit ces craintes se sont reflétées dans les indicateurs avancés, les PMI en zone euro se rapprochant des territoires de contraction avant de basculer sous les 50 dans le courant du troisième trimestre 2022. Il faut dire qu'en parallèle, l'inflation passait la barre des 10% en zone euro au mois de septembre. Ceci pesait sur le moral des ménages qui touchait un point bas, l'impact de l'inflation réduisant leur pouvoir d'achat. Malgré la dégradation macroéconomique qui s'annonce, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que

d'enclencher une série de hausse de taux pour lutter contre cette forte inflation. Finalement, le pic d'inflation a été atteint en fin d'année aux Etats-Unis et les derniers chiffres montrent que l'on en est proche en Europe. Le narratif d'un pivot de la part des banques centrales prend de l'ampleur en fin d'année, même si ces dernières maintiennent un discours peu accommodant, notamment au regard de la situation sur le marché de l'emploi qui reste tendu des deux côtés de l'Atlantique.

Sur les marchés, cela s'est traduit par un repli des indices actions. Le MSCI monde dividendes réinvestis affiche un repli de 17.7% (en dollars) sur un an. Les baisses sont assez homogènes au sein des grandes zones géographiques avec cependant une surperformance marquée du Topix (-2.5% en yens), et du DJ Stoxx Europe qui limite sa baisse à 9.9%. Les autres zones baissaient dans les mêmes proportions que l'indice mondial : en dollars et dividendes réinvestis, le S&P perdait 18.1% et le MSCI Emerging markets 19.9%, impacté par la baisse du MSCI China de 21.7% en devises locales malgré le rebond de fin d'année lié à l'impact positif de la fin de la politique 0 COVID. C'est la première fois que l'Europe surperforme les Etats-Unis depuis 2005. En termes sectoriels, la thématique de la « Value » a surperformé la thématique de la « Croissance » depuis 2009. L'autre élément marquant sur la période a été la volatilité des devises, et notamment le renforcement du dollar contre toutes devises. Le rebond de l'euro en fin d'année lui a permis de repasser au-dessus de la parité, clôturant à 1.07 après avoir toujours un point bas à 0.96 fin septembre.

Mais l'élément marquant aura bien été la forte hausse des taux sur la période, stimulés par le changement de politique monétaire des banques centrales. Les taux nominaux des obligations progressaient significativement, de 2.37% pour l'obligation 10 ans US qui clôture à 3.88% et de 2.74% pour le Bund qui clôture à 3.88%. Les performances des marchés obligataires ont affiché des reculs historiques avec des reculs à deux chiffres.

Entre le 31 décembre 2021 et le 30 décembre 2022, le compartiment a réalisé une performance de -11,95%, surperformant son indice de référence grâce au positionnement défensif de la poche taux avec une sensibilité et une exposition crédit inférieures en début d'année. La poche actions a été pénalisée par une allocation sectorielle défavorable notamment en raison de l'absence des secteurs de l'énergie et des produits de base mais aussi en raison d'une sélection de titres défavorable dans les secteurs de la technologie, des biens et services industriels, de la santé ou des médias.

La politique de gestion a consisté à maintenir l'exposition actions entre 23 et 24%. Nous gardons un positionnement prudent sur les actions en raison du positionnement défensif du compartiment et du rallye récent sur les actions européennes. Nous avons maintenu un positionnement sans biais de style afin de limiter la volatilité liée aux rotations sectorielles grâce à un équilibre entre valeurs cycliques et valeurs défensives.

A ce stade du cycle et à de tels niveaux de spreads et de rendement, les obligations présentent un attrait fort, mais il convient de rester vigilant. En effet, le mouvement de normalisation des politiques monétaires, enclenché dans un contexte hyper inflationniste, risque d'avoir des impacts procycliques significatifs. L'incertitude sur le ralentissement de la croissance reste relativement élevée pour les trimestres à venir. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est attractif de se positionner majoritairement sur de l'Investment Grade, qui offre maintenant une dispersion des rendements élevée, et donc des opportunités d'investissement intéressantes sur des sociétés, certes parfois stressées, mais qui restent cependant résilientes dans un environnement économique adverse.

Au sein de la poche obligataire, nous avons augmenté la sensibilité pour revenir en ligne avec l'indice à partir du mois de juin alors que les taux avaient beaucoup monté. La sensibilité est passée de 3,67 fin 2021 à 4,74. Nous avons également renforcé l'exposition crédit à deux reprises, en février et mai, par l'achat d'obligations Investment

Grade de maturité 5 ans en moyenne pour porter le beta crédit à 150%. Le rendement du compartiment est aujourd'hui de 4,07% contre -0,32% en début de période.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co 4Change Moderate Allocation sont les suivantes :

Indicateur	- 12,67 %
R-co 4Change Moderate Allocation C EUR	- 11.95 %
R-co 4Change Moderate Allocation D EUR	- 11.95 %
R-co 4Change Moderate Allocation F EUR	- 12.22 %
R-co 4Change Moderate Allocation P EUR	- 11.60 %
R-co 4Change Moderate Allocation P CHF H	NA
R-co 4Change Moderate Allocation M EUR	- 10.98%
R-co 4Change Moderate Allocation MF EUR	- 11.47%
R-co 4Change Moderate Allocation R EUR	- 12,52%

(*) "Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du Compartiment"

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	13 241 551	€	
FRAN GOVE ZCP 05-22	2 004 106	€	
BUND DE 0.25 02-27	570 473	€	
HOLD IN 2.5 05-27	430 622	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	12 613 350	€	
FRAN GO 0.0 02-22	3 000 000	€	
BUND DE 0.25 02-27	2 781 437	€	
OATi 1.85% 10-27	2 117 289	€	

(xii) Compartiment R-co CONVICTION CLUB

Entre le 31/12/2021 et le 30/12/2022, R-Co Conviction Club affiche une performance nette de -9,24%, surperformant son indice de référence de 4,1% (*)

Rassuré sur le plan sanitaire, malgré quelques inquiétudes liées à l'apparition du variant omicron en fin d'année 2021, le marché s'est rapidement concentré sur le sujet de l'inflation. Malgré des données de CPI élevées, cette inflation a dans un premier temps été jugée comme « transitoire » par les banquiers centraux. Née de la forte demande post COVID dans un environnement d'offre contraint du fait de la mise sous cloche de l'appareil productif durant les confinements, elle n'a cessé d'augmenter au cours de l'année. Le déclenchement du conflit russo-ukrainien en février 2022 a renforcé la hausse des cours des matières premières, accélérant encore la hausse générale des prix. L'impact attendu du conflit sur la croissance a fait émerger la crainte d'un scénario de stagflation sur les marchés. Les banques centrales, désormais convaincues que l'inflation ne serait pas transitoire, ont alors accéléré leur normalisation monétaire, provoquant une hausse continue du niveau des taux d'intérêt. L'inversion de la courbe des taux dès la fin

du premier trimestre 2022 aux Etats Unis matérialisait les craintes que ce mouvement n'impacte la croissance et provoque une récession. Petit à petit ces craintes se sont reflétées dans les indicateurs avancés, les PMI en zone euro se rapprochant des territoires de contraction avant de basculer sous les 50 dans le courant du troisième trimestre 2022. Il faut dire qu'en parallèle, l'inflation passait la barre des 10% en zone euro au mois de septembre. Ceci pesait sur le moral des ménages qui touchait un point bas, l'impact de l'inflation réduisant leur pouvoir d'achat. Malgré la dégradation macroéconomique qui s'annonce, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'enclencher une série de hausse de taux pour lutter contenir cette forte inflation. Finalement, le pic d'inflation a été atteint en fin d'année aux Etats-Unis et les derniers chiffres montrent que l'on en est proche en Europe. Le narratif d'un pivot de la part les banques centrales prend de l'ampleur en fin d'année, même si ces dernières maintiennent un discours peu accommodant, notamment au regard de la situation sur le marché de l'emploi qui reste tendu des deux côtés de l'Atlantique.

Sur les marchés, cela s'est traduit par un repli des indices actions. Le MSCI monde dividendes réinvestis affiche un repli de 17.7% (en dollars) sur un an. Les baisses sont assez homogènes au sein des grandes zones géographiques avec cependant une surperformance marquée du Topix (-2.5% en yens), et du DJ Stoxx Europe qui limite sa baisse à 9.9%. Les autres zones baissaient dans les mêmes proportions que l'indice mondial : en dollars et dividendes réinvestis, le S&P perdait 18.1% et le MSCI Emerging markets 19.9%, impacté par la baisse du MSCI China de 21.7% en devises locales malgré le rebond de fin d'année lié à l'impact positif de la fin de la politique 0 COVID. C'est la première fois que l'Europe surperforme les Etats-Unis depuis 2005. En termes sectoriels, la thématique de la « Value » a surperformé la thématique de la « Croissance » depuis 2009. L'autre élément marquant sur la période a été la volatilité des devises, et notamment le renforcement du dollar contre toutes devises. Le rebond de l'euro en fin d'année lui a permis de repasser au-dessus de la parité, clôturant à 1.07 après avoir toujours un point bas à 0.96 fin septembre.

Mais l'élément marquant aura bien été la forte hausse des taux sur la période, stimulés par le changement de politique monétaire des banques centrales. Les taux nominaux des obligations progressaient significativement, de 2.37% pour l'obligation 10 ans US qui clôture à 3.88% et de 2.74% pour le Bund qui clôture à 3.88%. Les performances des marchés obligataires ont affiché des reculs historiques avec des reculs à deux chiffres. Entre le 31 décembre 2021 et le 30 décembre 2022, le compartiment a réalisé une performance de -9,24%, surperformant son indice de référence grâce au positionnement défensif de la poche taux avec une sensibilité très faible au risque de taux et une exposition modérée au risque de crédit pendant la première partie de l'année. Le compartiment a également bénéficié d'une allocation sectorielle favorable avec la surpondération sur les secteurs de l'énergie et des banques et une sous-pondération sur les secteurs de la technologie et de l'immobilier qui ont été impactés par la hausse des taux. La bonne sélection de titres dans les secteurs de la distribution et de la santé a également joué favorablement.

Aux environs de 73% en début d'année, l'exposition actions a été réduite à deux reprises fin mars 2022 et mi-décembre 2022 après deux épisodes de rallye des marchés actions et notamment du marché actions européen versus les marchés mondiaux sur la deuxième période entre fin septembre et décembre. Nous gardons une vue constructive sur les actions malgré leur rebond récent avec un niveau d'exposition de 64%. En effet, elles disposent encore d'une prime de risque attractive par rapport au marché obligataire et par conséquent nous restons surpondérés par rapport à l'indice de référence. Les actions européennes devraient bénéficier en 2023 de la baisse des prix de l'énergie, notamment du gaz, des espoirs de réouverture en Chine, des boucliers budgétaires en Europe et d'une pression salariale plus faible qu'aux Etats-Unis. Elles se traitent sur des niveaux de

valorisation inférieurs à la moyenne historique (PE23 de 12x) et particulièrement sur certains secteurs cycliques et financiers décotés comme l'énergie (5.5x) ou les banques (7x) sur lesquels nous sommes surpondérés entre autres, car le couple rendement risque nous semble intéressant. La sélection de titres sera primordiale dans un contexte de pressions sur les marges. La baisse des résultats à venir nous paraît partiellement intégrée dans les niveaux de valorisations actuels. Nous avons également une forte exposition sur le marché américain. Même s'il pourrait encore souffrir de la poursuite de la hausse des taux en raison de la composition de la cote très centrée sur les valeurs technologiques et de croissance, le marché se traite sur des niveaux de valorisation encore raisonnables. Nous avons maintenu une diversification sur le marché japonais qui se traite sur des niveaux de valorisation attractifs et devrait bénéficier de la reprise de la croissance en Asie et notamment en Chine. La Banque Centrale Japonaise reste une des plus accommodantes au niveau mondial, ce qui est favorable aux actifs risqués. Enfin, nous sommes également surpondérés sur la Chine qui a fortement souffert de la crise immobilière et des effets négatifs liés au confinement. Elle devrait bénéficier de l'assouplissement très fort des normes sanitaires et donc de l'immunité croissante de la population ainsi que des mesures de soutien pour l'immobilier et les PME.

A ce stade du cycle et à de tels niveaux de spreads et de rendement, les obligations présentent un attrait fort, mais il convient de rester vigilant. En effet, le mouvement de normalisation des politiques monétaires, enclenché dans un contexte hyper inflationniste, risque d'avoir des impacts procycliques significatifs. L'incertitude sur le ralentissement de la croissance reste relativement élevée pour les trimestres à venir. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est attractif de se positionner majoritairement sur de l'Investment Grade, qui offre maintenant une dispersion des rendements élevée, et donc des opportunités d'investissement intéressantes sur des sociétés, certes parfois stressées, mais qui restent cependant résilientes dans un environnement économique adverse.

Afin de naviguer au mieux dans le cycle économique, et alors que le pic d'inflation tardait à se matérialiser, nous avons réduit le pilier cyclique du compartiment dans le courant du mois de juin et renforcé le pilier défensif au sein de la poche actions européennes. Cela s'est traduit par la cession de titres cycliques (Accor ou Atresmedia) ainsi que de titres ayant profité de la hausse des taux (Commerzbank, Aegon). Nous avons également cédé Philips à la suite de la controverse qui a émergé au sujet des respirateurs vendus par le groupe. En parallèle nous avons renforcé le pilier défensif via Sanofi, Danone, Carrefour et Orange et introduit KPN afin de renforcer notre exposition au secteur télécoms. Nous avons également profité de la baisse des cours pour intégrer des sociétés leaders dans leur secteurs (Inditex) dont la valorisation offrait un point d'entrée compatible avec notre biais value. Enfin, nous avons intégré dans le secteur bancaire Bankinter pour diversifier notre risque sur le secteur. Sur le dernier trimestre, les signaux plus positifs sur l'inflation et sur les indicateurs avancés (PMI qui se sont stabilisés) nous ont conduit à revenir sur les titres plus cycliques qui offraient des valorisations relatives très attractives.

Nous avons conservé deux biais cycliques marqués à travers les valeurs bancaires et l'énergie, et ce, pour deux motifs communs : 1/ les ratios de valorisation restent sur des points bas historiques 2/ les BPA offrent encore un large potentiel d'appréciation sur les trimestres à venir (via la hausse des taux d'intérêt pour les banques, via un prix du baril qui devrait rester sur des niveaux supérieurs à ceux intégrés dans les modèles des analystes en ce qui concerne l'énergie).

Nous continuons de considérer par ailleurs que le secteur de l'énergie présente, exceptionnellement, des caractéristiques défensives dans le contexte géopolitique actuel.

Au sein de la poche obligataire, nous avons augmenté la sensibilité à partir du mois de juin alors que les taux avaient beaucoup monté. La sensibilité est passée de 0,19 fin 2021

à 2,25 par l'achat d'obligations crédit Investment Grade de maturité 5 ans en moyenne. Les obligations crédit représentent aujourd'hui 49,5% de la poche obligataire contre 17% en début de période et le rendement du compartiment est passé -0,61% à 3,62%.

Au titre de l'année 2022, les **performances** des catégories d'actions du Compartiment R-co Conviction Club sont les suivantes :

Indicateur	-	13.34 %
R-co Conviction Club C CHF H		NA
R-co Conviction Club C EUR	-	9.24 %
R-co Conviction Club CD EUR	-	7.69 %
R-co Conviction Club CL EUR	-	8.40 %
R-co Conviction Club D EUR	-	9.24 %
R-co Conviction Club F EUR	-	9.55 %
R-co Conviction Club MF EUR	-	8.81 %
R-co Conviction Club P EUR	-	8.81 %
R-co Conviction Club PB EUR		NA
R-co Conviction Club R EUR	-	9.40 %

(*) Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
	FRANCE 2.25% 10/22	46 111 009	€
	FRAN GOVE ZCP 05-22	45 593 413	€
	FRAN GOVE ZCP 03-23	27 852 113	€
	KONINKLIJKE KPN NV	2 926 441	€
Ventes			
	FRANCE 2.25% 10/22	17 381 379	€
	FRAN GO 0.0 02-22	16 997 429	€
	R-CO SELECTION EUR C	4 447 192	€
	CAIXABANK	3 745 675	€

(xiii) **Compartiment R-co CONVICTION EQUITY VALUE EURO**

Entre le 31/12/2021 et le 30/12/2022 R-co Conviction Equity Value Euro affiche une performance nette de -9,63%, surperformant son indice de référence de 2,67% (*)

Rassuré sur le plan sanitaire, malgré quelques inquiétudes liées à l'apparition du variant omicron en fin d'année 2021, le marché s'est rapidement concentré sur le sujet de l'inflation. Malgré des données de CPI élevées, cette inflation a dans un premier temps été jugée comme « transitoire » par les banquiers centraux. Née de la forte demande post COVID dans un environnement d'offre contraint du fait de la mise sous cloche de l'appareil productif durant les confinements, elle n'a cessé d'augmenter au cours de l'année. Le déclenchement du conflit russo-ukrainien en février 2022 a renforcé la hausse des cours des matières premières, accélérant encore la hausse générale des prix. L'impact attendu du conflit sur la croissance a fait émerger la crainte d'un scénario de stagflation sur les marchés. Les banques centrales, désormais convaincues que l'inflation ne serait pas transitoire, ont alors accéléré leur normalisation monétaire, provoquant une

hausse continue du niveau des taux d'intérêt. L'inversion de la courbe des taux dès la fin du premier trimestre 2022 aux Etats Unis matérialisait les craintes que ce mouvement n'impacte la croissance et provoque une récession. Petit à petit ces craintes se sont reflétées dans les indicateurs avancés, les PMI en zone euro se rapprochant des territoires de contraction avant de basculer sous les 50 dans le courant du troisième trimestre 2022. Il faut dire qu'en parallèle, l'inflation passait la barre des 10% en zone euro au mois de septembre. Ceci pesait sur le moral des ménages qui touchait un point bas, l'impact de l'inflation réduisant leur pouvoir d'achat. Malgré la dégradation macroéconomique qui s'annonce, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'enclencher une série de hausse de taux pour lutter contre cette forte inflation. Finalement, le pic d'inflation a été atteint en fin d'année aux Etats-Unis et les derniers chiffres montrent que l'on en est proche en Europe. Le narratif d'un pivot de la part des banques centrales prend de l'ampleur en fin d'année, même si ces dernières maintiennent un discours peu accommodant, notamment au regard de la situation sur le marché de l'emploi qui reste tendu des deux côtés de l'Atlantique.

Sur les marchés, cela s'est traduit par un repli des indices actions. Le MSCI monde dividendes réinvestis affiche un repli de 17.7% (en dollars) sur un an. Les baisses sont assez homogènes au sein des grandes zones géographiques avec cependant une surperformance marquée du Topix (-2.5% en yens), et du DJ Stoxx Europe qui limite sa baisse à 9.9%. Les autres zones baissaient dans les mêmes proportions que l'indice mondial : en dollars et dividendes réinvestis, le S&P perdait 18.1% et le MSCI Emerging markets 19.9%, impacté par la baisse du MSCI China de 21.7% en devises locales malgré le rebond de fin d'année lié à l'impact positif de la fin de la politique 0 COVID. L'autre élément marquant sur la période a été la volatilité des devises, et notamment le renforcement du dollar contre toutes devises. Le rebond de l'euro en fin d'année lui a permis de repasser au-dessus de la parité, clôturant à 1.07 après avoir toujours un point bas à 0.96 fin septembre.

Mais l'élément marquant aura bien été la forte hausse des taux sur la période, stimulés par le changement de politique monétaire des banques centrales. Les taux nominaux des obligations progressaient significativement, de 2.37% pour l'obligation 10 ans US qui clôture à 3.88% et de 2.74% pour le Bund qui clôture à 3.88%.

Ce mouvement de hausse des taux a été favorable au style « value » qui surperforme le style « croissance » de près de 12% sur l'année 2022. Sur le plan sectoriel, si l'on inclut les dividendes, l'énergie, l'assurance et les banques sont les seuls secteurs à afficher une performance positive. A l'inverse, les secteurs sensibles aux taux comme l'immobilier, la distribution non alimentaire, la technologie ou les biens de consommations étaient les plus impactés.

Entre le 31 décembre 2021 et le 30 décembre 2022, le compartiment a réalisé une performance de -9,6%, surperformant son indice de référence grâce à une surpondération sur les secteurs de l'énergie et des banques et à une sous-pondération sur les secteurs de la technologie et de l'immobilier qui ont donc été impactés par la hausse des taux. La sélection de titres a été neutre sur la période : la bonne sélection de titres dans les secteurs de la distribution, de la santé et de la banque étant compensée par une sélection de titre négative dans les secteurs industriels et celui des services aux collectivités. Afin de naviguer au mieux dans le cycle économique, et alors que le pic d'inflation tardait à se matérialiser, nous avons réduit le pilier cyclique du compartiment dans le courant du mois de juin et renforcé le pilier défensif. Cela s'est traduit par la cession de titres cycliques (Accor, Sodexo, Atresmedia) ainsi que de titres ayant profité de la hausse des taux (Commerzbank, Aegon). Nous avons également cédé Philips suite à la controverse qui a émergé au sujet des respirateurs vendus par le groupe. En parallèle nous avons renforcé le pilier défensif via Sanofi, Danone, Carrefour et Orange et introduit KPN afin de

renforcer notre exposition au secteur télécoms. Nous avons également profité de la baisse des cours pour intégrer des sociétés leaders dans leur secteurs (Inditex et Ryanair) dont la valorisation offrait un point d'entrée compatible avec notre biais value. Enfin, nous avons intégré dans le secteur bancaire Bankinter pour diversifier notre risque sur le secteur. Sur le dernier trimestre, les signaux plus positifs sur l'inflation et sur les indicateurs avancés (PMI qui se sont stabilisés) nous ont conduit à revenir sur les titres plus cycliques qui offraient des valorisations relatives très attractives.

Nous anticipons en effet un scénario de récession modérée en Europe pour l'année à venir, la baisse des prix du gaz et la réouverture de l'économie chinoise étant deux éléments de nature à limiter l'impact du ralentissement économique. La valorisation relative des valeurs cycliques par rapport aux valeurs défensives a touché un point bas historique, ce qui, dans ce contexte, nous incite à revenir progressivement sur ces secteurs.

Nous avons conservé deux biais cycliques marqués à travers les valeurs bancaires et l'énergie, et ce, pour deux motifs communs : 1/ les ratios de valorisation restent sur des points bas historiques 2/ les BPA offrent encore un large potentiel d'appréciation sur les trimestres à venir (via la hausse des taux d'intérêt pour les banques, via un prix du baril qui devrait rester sur des niveaux supérieurs à ceux intégrés dans les modèles des analystes en ce qui concerne l'énergie).

Nous continuons de considérer par ailleurs que le secteur de l'énergie présente, exceptionnellement, des caractéristiques défensives dans le contexte géopolitique actuel. Enfin, à plus long terme, nous sommes convaincus que nous sortons d'une période anormale de taux bas, liée à l'abondance des liquidités déversées par les banques centrales au cours des 10 dernières années. Nous avons la conviction que, passée la phase de normalisation monétaire (qui inclura le resserrement actuel et un pivot en suivant), l'inflation se stabilisera sur des niveaux supérieurs à ceux de la décennie passée. Ce changement de paradigme, qui se traduit par la fin de la baisse continue des taux d'intérêt et qui reflète le nouveau régime inflationniste, sera favorable au style « value » si l'on croit à la corrélation historique value/taux.

Au titre de l'année 2022, les **performances** des catégories d'actions du Compartiment R-co Conviction Equity Value Euro sont les suivantes :

Indicateur	- 12.31 %
R-co Conviction Equity Value Euro C EUR	- 9.63 %
R-co Conviction Equity Value Euro CL EUR	- 9.05 %
R-co Conviction Equity Value Euro F EUR	- 9.91 %
R-co Conviction Equity Value Euro I EUR	- 9.05 %
R-co Conviction Equity Value Euro ID EUR	- 9.01 %
R-co Conviction Equity Value Euro M EUR	- 7.91%
R-co Conviction Equity Value Euro MF EUR	- 9.18 %
R-co Conviction Equity Value Euro PB EUR	NA
R-co Conviction Equity Value Euro P EUR	- 9.33 %

(*) Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
	RMM COURT TERME C	161 957 781	€
	ARCELORMITTAL	24 105 845	€
	ALSTOM	19 392 131	€
	INDITEX	19 063 819	€
Ventes			
	RMM COURT TERME C	155 150 766	€
	CAIXABANK	28 711 348	€
	ARCELORMITTAL	21 610 402	€
	TOTALENERGIES SE	20 174 096	€

(xiv) Compartiment RMM ACTIONS USA

Contexte global aux Etats-Unis :

L'année 2022 sur le marché américain a été marquée par :

- **Le resserrement de politique monétaire** : la crainte inflationniste a conduit la Reserve Fédérale américaine à accélérer le resserrement de sa politique monétaire pour faire face à une inflation persistante. Alors que jusqu'à fin 2021, la forte inflation était perçue comme provisoire, le président de la FED, Jerome Powell, a clairement indiqué à partir de début 2022 que l'inflation pourrait rester élevée plus longtemps qu'anticipé et qu'en conséquence, la FED allait devoir être très restrictive en 2022. Cela a conduit la FED à augmenter de +400bps ses taux depuis le début de l'année pour les porter aujourd'hui à 4%. La question reste de savoir jusqu'où les taux iront pour faire baisser l'inflation ?
- **La guerre en Ukraine** : ce nouveau risque géopolitique créé toujours beaucoup de volatilité sur les marchés, principalement sur les cours de l'énergie et des matières premières. L'impact sur le prix de l'essence à la pompe a diminué récemment avec l'utilisation par Joe Biden, des stocks de la réserve stratégique de pétrole américaine pour faire baisser les prix. On arrive à la limite de ce système et on pourrait donc assister à une nouvelle pression haussière si le conflit venait à dégénérer.
- **La situation en Chine** : la politique zéro covid continue à avoir des répercussions sur l'économie américaine via les goulets d'étranglements dans la chaîne d'approvisionnement. Depuis la réélection de Xi Jinping pour un nouveau mandat, on peut s'attendre peut-être à un assouplissement des mesures de confinement mais rien n'est moins sûr.
- **Les résultats des entreprises américaines** : Du côté des profits des entreprises américaines, les profits résistent bien jusqu'à présent malgré les hausses de coûts significatives dans de nombreux secteurs (salaires, fret et transport, matières premières...). La capacité des groupes américains à augmenter leurs prix a permis de limiter l'impact sur le niveau des marges, toujours proche de leur pic de

202. Les anticipations commencent à être révisées à la baisse pour 2023 mais nous semblent encore un peu élevé à +3% yoy. Nous pensons donc que les révisions à la baisse vont se poursuivre.

- **Les valorisations** : depuis début 2022, les valorisations ont été fortement impactées par la hausse des taux d'intérêt américains. Le taux nominal est ainsi passée de 1.50% début janvier à 4.3% mi-octobre, conduisant donc à revoir les valorisations du S&P500 à la baisse, de 21x EPS 2022 à 17x actuellement. Ce niveau nous semble encore trop haut compte tenu des futures hausses de taux à venir et devrait tomber autour des 15x (moyenne historique long terme).

Dans ce contexte, les principaux changements dans RMM Actions USA se caractérisent par :

La gestion du compartiment est restée en deux poches distinctes :

- une poche alpha : cette poche regroupe les principales convictions fortes sur le marché américain et est constituée de 30-35 valeurs qui sont surpondérées ;
 - la pondération de la poche est resté stable à 30% des actif du compartiment en 2022 avec une trentaine de titres équipondérés
 - les principaux mouvements au sein de la poche
 - **entrée** : Schlumberger, Iqvia, Moderna, Costco, TMobile, Booking
 - **sortie** : Pfizer, Chevron, Walmart, Salesforce
- une poche beta (70% du compartiment) : cette poche reste corrélée le plus possible à l'indice, avec un risque minimisé au maximum. Elle est constituée d'une centaine de valeurs, principalement les grosses pondérations de l'indice S&P500 et n'a pas connu de modification notable en 2022.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment RMM Actions USA sont les suivantes :

		Indicateur
RMM Actions USA C EUR	- 14.89 %	- 13.04 %
RMM Actions USA H EUR	- 22.32 %	- 20.59 %

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	24 783 605	€	
RMM DOLLAR PLUS I	5 868 159	€	
NVIDIA	1 554 850	€	
DANAHER CORP	1 451 566	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	23 352 170	€	
CONOCOPHILLIPS	1 783 106	€	
WAL-MART	1 674 127	€	
TEXAS INSTRUMENTS	1 476 376	€	

(xv) Compartiment R-co CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO

En 2022, la croissance mondiale a fortement ralenti, enregistrant un taux inférieur de moitié à celui observé l'année précédente. Si l'impact de la pandémie s'est atténué dans la plupart des pays, il a continué à perturber l'activité économique en Chine où les autorités avaient mis en place une politique zéro-Covid. Par ailleurs, si les prix avaient déjà commencé à augmenter sous l'effet du rebond économique post pandémie et des difficultés des chaînes d'approvisionnement à se remettre en route, l'inflation s'est emballée après le choc de prix sur l'énergie consécutif à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'économie mondiale a été confrontée à la pire crise énergétique depuis les années 1970, ce choc a porté l'inflation à des niveaux inégalés depuis des décennies. La persistance des pressions inflationnistes a déclenché un resserrement des politiques monétaires inédit par sa rapidité, son ampleur et sa diffusion entre les pays. Les taux directeurs ont donc été relevés sensiblement dans le but de contenir la hausse des prix, d'ancrer les anticipations d'inflation et de sauvegarder la crédibilité des banques centrales. De plus, en dépit de la dette record accumulée durant la pandémie, la flambée de l'inflation a incité les gouvernements à amortir l'impact pour les ménages et les entreprises, mettant en place des mesures de relance qui ont quelque peu aggravé le déséquilibre déjà existant entre l'offre et la demande.

Paradoxalement, malgré le ralentissement marqué de l'activité économique, les marchés du travail sont restés très dynamiques. Aux États-Unis, le taux de chômage a terminé l'année à 3,5%, son niveau d'avant pandémie alors que, parallèlement, le niveau des emplois vacants demeure très élevé. En zone euro, le taux de chômage a atteint un plus bas depuis l'avènement de la monnaie unique, ce qui explique en partie la fin de la politique monétaire accommodante et des taux négatifs de la BCE. La Banque Centrale a donc orchestré le resserrement le plus rapide de son histoire, pour assurer un retour de l'inflation vers 2%.

Marchés Financiers.

Les deux premiers mois de l'année ont été marqués par une atténuation de la crise sanitaire et par une situation économique qui devait permettre aux banques centrales de s'engager progressivement et sereinement dans un nouveau cycle de normalisation monétaire. L'entrée des troupes russes en Ukraine le 23 février a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés. L'indice MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% sur son plus haut niveau de début janvier, a clôturé le premier trimestre sur une baisse de 3.5% en euros. Les actions américaines, profitant à la fois de leur statut de valeurs refuges en cas de crise et de l'indépendance énergétique des États-Unis, limitaient leur recul. En Europe, avec un cycle en dégradation et des taux longs qui se détendaient, les valeurs défensives ont largement surperformé. Au plus fort de la correction, les marchés obligataires connaissaient une baisse sans précédent. Les taux 10 ans américains faisaient une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% à la fin du premier trimestre. En Zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% à la fin du mois de mars pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la Zone euro perdaient ainsi 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Après avoir connu une baisse violente historique tant sur les actions que sur les taux, les marchés se sont redressés en début du troisième trimestre grâce à l'espoir d'un ralentissement, voire d'un retournement dans le cycle de hausse de taux des banques centrales. Des résultats trimestriels au-dessus des attentes ont également permis aux marchés d'actions de progresser entre +10 et +15% et aux marchés obligataires de près de 5% avant que le chiffre d'inflation américain du mois d'août ne les rappelle à la réalité.

La dernière partie de l'année a permis au marché européen de rattraper une partie de son retard accumulé tout au long de l'année et de terminer en ligne avec le S&P 500. Les secteurs défensifs auront le plus souffert au cours de cette période, alors que les pétrolières, l'aérien et les minières auront le mieux performé.

Les valeurs de croissance auront particulièrement souffert au cours de cette année 2022. Ainsi, le Nasdaq 100 a abandonné 28.1% en 2022, alors que le MSCI World, le S&P 500 et le MSCI EMU, auront tous reculé de 12.5% environ, en euros. Les moins bons investissements de 2022 auront ainsi été les obligations. L'indice Iboxx Eurozone Sovereign aura chuté de 18.2%.

Politique de Gestion

Entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022, R-co Conviction Equity Multi Caps Euro affiche une performance nette de -16.72% (part I), inférieure à son indice de référence (-12.31%) (*)
Au terme d'une année 2022 mouvementée, les marchés d'actions terminent en nette baisse, avec une performance de -12.31% pour l'Eurostoxx (DNR) qui cache de fortes dispersions entre les pays : -5.5% pour l'IBEX en Espagne, -9.5% pour le CAC40 en France, -12.4 pour le Dax en Allemagne, -13.3% pour le Ftse Mib en Italie, -13.7% pour l'AEX aux Pays-Bas et -14.1% pour le Bel20 en Belgique.

Le secteur de l'énergie (+20,3%) et des assurances (+0,4%) sont les deux seuls secteurs à finir l'année en hausse. Les valeurs pétrolières ont logiquement profité de la hausse des prix des hydrocarbures avec la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les financières ont bénéficié de la spectaculaire remontée des taux d'intérêt. Les banques (-4,6%) profitent mais dans une moindre mesure de la remontée des rendements obligataires.

Le secteur de l'immobilier (-41,1%) suivi de la technologie (-27,3%) ont en revanche été fortement pénalisés par les importantes hausses des taux des principales banques centrales. Le secteur de la distribution (-26,1%) a sous-performé en raison de la forte hausse des prix. Puis suivent l'automobile (-19,7%) et les biens et services de consommation (19,2%) pénalisés par la dégradation des perspectives de croissance (hausse des prix de l'énergie, hausse de taux d'intérêt).

Dans ce contexte, les rares satisfactions de l'exercice proviennent des contributions de TotalEnergies, Novo-Nordisk, AstraZeneca, Deutsche Telecom, tous ces titres sont en hausse de plus de 20% sur l'année. De même, les achats en cours d'année d'Unicredit et Moncler ont connu le même type de hausse depuis leur entrée en portefeuille.

A l'opposé, les titres de croissance comme Asml, ST Microelectronics, Asm International, Infineon dans le secteur technologique, Teleperformance dans les services, Eurofins, Amplifon, Sartorius-Stedim dans la santé et des valeurs plus cycliques comme Saint-Gobain et Crh dans la construction-matériaux, ont pesé fortement avec des baisses proches ou supérieures à -20%.

Les principaux mouvements au sein du portefeuille en 2022 ont concerné du côté des achats/renforcements : Novo Nordisk (pharmacie de spécialité, Danemark), Cap Gemini (services aux entreprises, France), Richemont (luxé, Suisse), Heineken (alimentation-boissons, Pays-Bas), Sté Générale, Allianz et Unicredit (banque assurance), Moncler (luxé, Italie), Mercedes (automobile, Allemagne).

Du côté des ventes/allègements, les principaux mouvements ont porté sur Banca Generali (services financiers, Italie), Adidas (consommation, Allemagne), Eurofins (santé, France), Zalando (consommation, Allemagne), Sap (technologie, Allemagne) et des valeurs moyennes comme Fnac-Darty (consommation, France), Elis (services aux entreprises, France), Amplifon (santé, Italie), Jungheinrich (services aux entreprises, Allemagne), Autogrill (services, Italie).

Dans un contexte de baisse de la croissance économique et de remontée des taux d'intérêt, la part du portefeuille consacrée aux petites et moyennes valeurs a été sensiblement réduite. Ce segment a particulièrement souffert de la réduction de la liquidité, illustré par la baisse supérieure de l'indice Eurostoxxsmall (dnr) à -15.5%. Le portefeuille a été sensiblement réduit en termes de nombre de positions avec la réduction du poids des midcaps.

Les principales positions en fin d'exercice regroupent : Asml, Lvmh, TotalEnergies, Crh, Allianz, Saint-Gobain, Deutsche Telecom, St Microelectronics, EssilorLuxottica et L'Oreal,

des sociétés présentant de très bonnes performances financières, des perspectives bénéficiaires favorables et dotées d'équipe de direction très solide et réactive.

() Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du Compartiment*

Au titre de l'année 2022, les **performances** des catégories d'actions du Compartiment R-co Conviction Equity Multi Caps Euro sont les suivantes :

Indicateur	- 12.31 %
R-co Conviction Equity Multi Caps Euro C EUR	- 17,34 %
R-co Conviction Equity Multi Caps Euro I EUR	- 16.72 %
R-co Conviction Equity Multi Caps Euro MF EUR	- 16.18 %

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
RMM COURT TERME C	68 324 198	€	
NOVO NORDISK -B-	5 001 468	€	
CAPGEMINI SE	3 877 722	€	
ORANGE	3 694 082	€	
Ventes			
RMM COURT TERME C	66 203 796	€	
STMICROELECTRONI	3 842 902	€	
BANCA GENERALI SPA	3 727 357	€	
ASTRAZENECA PLC	3 509 082	€	

(xvi) **Compartiment R-co 4CHANGE GREEN BONDS**

Taux

En 2022, la Fed et la BCE ont commencé à remonter leurs taux directeurs. La Fed a monté son taux directeur dès le début d'année, ce dernier passant de 0,25% à 4,5% entre janvier et décembre. De son côté, la BCE a entamé la hausse de ses taux directeurs en juillet, le taux de dépôt est passé de -0,5% à 2%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs dès le début de l'année 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a interrompu cette hausse des taux pendant la première quinzaine de février, mais les taux ont très rapidement repris le chemin de la hausse avec la flambée des prix des matières premières. Les anticipations d'inflation ont fortement progressé et ont atteint 2,98% en Allemagne et 3,04% aux Etats-Unis à 10 ans au mois d'avril.

Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été. En réaction à ces chiffres très élevés, la BCE a augmenté ses taux directeurs pour la première fois de l'année en juillet.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand. Les anticipations d'inflation à 10 ans finissent quant à elles autour de 2,30% des deux côtés de l'Atlantique.

Crédit

Dans ce contexte, l'année 2022 a été très difficile pour le marché du crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter du début de l'année à mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 136 pb et a atteint 247 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 716 pb après une tension de 361 pb. La baisse du prix du gaz et de bonnes publications d'entreprises au 4ème trimestre ont permis une détente des spreads à l'automne. L'Investment Grade s'est resserré de 66 pb et le High Yield de

147 pb pour finir respectivement l'année à 181 pb et 569 pb. En 2022, l'Investment Grade enregistre une baisse de 14% et le High Yield, quant à lui, a perdu 11,5%.

Politique de gestion

En 2022, le compartiment continue d'investir dans différentes devises, à l'image du benchmark, en couvrant le risque de change en euros.

S'agissant de la sensibilité du compartiment, elle est restée inférieure à la référence sur l'ensemble de l'année, au plus haut et proche de 5 en début d'année puis régulièrement en baisse jusqu'à 4.1 en fin d'année toutes devises confondues. Dans le même temps, celle de l'indice a connu la même tendance, proche de 6.1 en début d'année puis de 5 à fin décembre. Dans le contexte de hausse des taux cette décision a globalement été positive sur l'année.

Au sein du portefeuille, les investissements en EUR sont restés proches de 80% de l'actif jusqu'au T3 2022 puis ont été ramenés à 75% en septembre et jusqu'à fin décembre. Au sein de la référence, les obligations libellées en euro se sont maintenues autour de 56% puis sont remontées à 58 % en fin d'année. La surpondération des titres en euros a ainsi été maintenue mais a été réduite à partir de septembre, elle ressort à 16% à fin 2022. Le corolaire est une augmentation des investissements en USD après l'été et une réduction de la sous-pondération à 12% fin 2022 (22,5% dans le compartiment contre 34,5% pour la référence). Par ailleurs, nous avons maintenu une sensibilité des investissements en USD inférieure à la référence (environ 3,9 pour le compartiment contre 6,1 pour la référence à fin d'année) et une sensibilité des investissements en EUR proche de la référence (4,1 contre 4.3 pour la référence en décembre). Ces positionnements ont été favorables jusqu'en novembre principalement en avril-mai, juillet-août puis novembre, alors que la hausse des taux était plus forte Outre-Atlantique. En décembre, la meilleure tenue des taux américains vs. taux euro et l'inversion de la courbe US ont légèrement pénalisé les fonds.

En termes de diversification financière, le compartiment est resté plus exposé que la référence et compte 11 % de titres subordonnés (AT1, T2 ou Hybrides) en fin d'année contre 4 % pour la référence. En termes de risque crédit, limité dans la documentation légale à 10% pour le HY et 10% pour le non noté, le portefeuille comprend en fin d'année 8% en titres à haut rendement (+2%) et 1 % en non noté, ces titres étant absents de la référence. Ces diversifications ont été défavorables sur l'année.

A fin décembre, le portefeuille est largement investi en obligations vertes, toutes conformes aux principes de l'ICMA (92%), principalement au sein des secteurs financier et des services aux collectivités (à l'image du gisement), en EUR et en USD. Le compartiment a également investi au travers d'obligations sociales et d'obligations durables conformes aux principes respectifs de l'ICMA pour environ 6%. Le solde du portefeuille correspond à des liquidités pour environ 2%. Le compartiment affiche une sensibilité de 4,1 contre près de 5 pour sa référence et un risque crédit / SPS (légèrement inférieur à l'indice) pour un rendement en hausse de 3.9% sur l'année, proche de 4,8%.

Actif et performances

Au 31 décembre 2022, l'actif de R-co 4Change Green Bonds ressort en baisse à 104 millions d'euros, essentiellement en raison de l'effet marché.

La valeur liquidative respective des catégories d'actions D, C, P et IC sont de 84.49, 84,95, 85.47 et 857,63, en progression respective de -15,02% (D et C), -14,81% et -14,72% en 2022, à comparer avec une variation de l'indice de référence de -15,51% (Indice de référence : Bloomberg Barclays Global Green Bond Index : Corporate, (couvert en euros ; H31591EU Index) et calculé en euro coupons inclus).

Les principaux mouvements intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

Achats			
	RMM COURT TERME C	22 144 064	€
	ABN AMR 2.47 12-29	1 252 035	€
	ROYA BA 1.15 07-26	1 066 687	€
	APPLE 3.0 06-27	967 914	€
Ventes			
	RMM COURT TERME C	21 312 999	€
	HSBC 1.5 12-24	1 286 661	€
	BARC 0.625 11-23	1 007 618	€
	APPLE 2.85 02-23	796 990	€

D/ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice écoulé

- *Le 1er juin 2022*

Refonte de la grille tarifaire des commissions de mouvement sur l'ensemble des compartiments de la Sicav.

- *Le 8 juillet 2022*

- ✓ **R-co Valor Balanced :**

- Suppression des montants minimums de souscription initiale pour les catégories d'actions C, D, F et R ;
- Augmentation des commissions de souscription non acquises applicables aux catégories d'actions C et D à 4,50 % au lieu de 2,50 %.

- ✓ **R-co Valor Bond Opportunities :**

- Création de trois nouvelles catégories d'actions dénommées C CHF H, IC CHF H et P CHF H ;
- Suppression du montant minimum d'investissement initial applicable aux catégories d'actions C EUR et D EUR.

- ✓ **R-co Conviction Credit SD Euro :**

- Suppression de la catégorie d'actions MF EUR.

- ✓ **RMM Actions USA :**

- Suppression de la catégorie d'actions MF USD.

- ✓ **R-co Conviction Equity Multi Caps Euro :**

- Augmentation du pourcentage minimum d'investissement sous-jacents prenant en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

- ✓ **R-co 4Change Moderate Allocation :**

- Mise à jour de la définition de l'univers d'investissement.

- ✓ **R-co 4Change Green Bonds :**

- Mise à jour de la définition de l'univers d'investissement.

- *Le 1er novembre 2022*
 - ✓ **R-co Conviction Credit SD Euro :**
 - Augmentation des frais de gestion réels des différentes catégories d'actions dans la limite du taux maximum des frais de gestion financière
- *Le 9 novembre 2022*
 - ✓ **R-co Conviction Credit SD Euro :**
 - Création d'une nouvelle catégorie d'action ID EUR
- *Crise Russo-Ukrainienne*

Les compartiments listés ci-dessous n'ont pas été de manière directe impactés par la crise en Ukraine.

- R-co Valor Balanced
- R-co Thematic Real Estate
- R-co Thematic Silver Plus
- RMM Stratégie Diversifiée
- RMM Stratégie Dynamique
- RMM Stratégie Moderée
- R-co Valor Bond Opportunities
- R-co Conviction Crédit Euro
- R-co Conviction Crédit SD Euro
- R-co 4Change Moderate Allocation
- R-co Conviction Club
- R-co Conviction Equity Value Euro
- RMM Actions USA
- R-co conviction Equity Multi Caps Euro
- R-co 4Change Green Bonds

En effet, ils ne détiennent aucun titre de sociétés Russes ou Ukrainiennes. En revanche, les différents marchés boursiers internationaux ont connu une forte hausse de la volatilité au cours de l'année 2022. Les performances des compartiments étant corrélées à ces différents marchés, ils ont également connu une hausse de leur volatilité cette année, bien que comparable à ce qui peut être observé sur des fonds similaires.

Le compartiment R-co Thematic Gold Mining est quant à lui exposé sur des titres liés à la Russie à hauteur de 0.19 % de sa valeur liquidative. Cette valeur liquidative sera susceptible de prendre en compte des ajustements de valeur en raison d'événements économiques et politiques.

E / Changements substantiels à venir sur l'exercice en cours

- *Le 1^{er} janvier 2023*
 - ✓ **R-co Thematic Real Estate :**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour les catégories d'actions C, CL, D, P, I et ID.
 - ✓ **R-co Thematic Gold Mining :**
 - Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (Gates)

- ✓ **R-co 4Change Moderate Allocation :**
 - Suppression des commissions de rachats pour toutes les catégories d'actions
- ✓ **R-co Valor Bond Opportunities :**
 - Suppression des frais de sortie pour toutes les catégories d'actions.
- ✓ **R-co Conviction Credit Euro :**
 - Suppression des frais de sortie pour les catégories d'actions IC et ID
- ✓ **R-co Conviction Club :**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour toutes les catégories d'actions.
- ✓ **R-co Conviction Equity Value Euro :**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour toutes les catégories d'actions (sauf actions M).
- ✓ **R-co Conviction Equity Multi Caps Euro :**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour toutes les catégories d'actions.
- ✓ **R-co Valor Balanced :**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour les catégories d'actions C et D.
- ✓ **RMM Actions USA :**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour toutes les catégories d'actions.
- ✓ **RMM Stratégie Diversifiée**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour toutes les catégories d'actions.
- ✓ **RMM Stratégie Dynamique**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour toutes les catégories d'actions.
- ✓ **RMM Stratégie Modérée**
 - Baisse des frais d'entrée à 3 % pour toutes les catégories d'actions.

A cette occasion, la documentation réglementaire de votre SICAV a été mise à jour afin de prendre également en compte (i) le passage au Document d'Informations Clés (DIC PRIIPS) en remplacement du DICI, (ii) la mise en place de l'annexe précontractuelle (dite « Annexe SFDR »).

F / Techniques de gestion efficace du portefeuille, instruments financiers dérivés

La SICAV n'utilise pas les techniques de gestion efficace de portefeuille et n'a pas eu recours aux TRS au cours de l'exercice.

Les Compartiments listés ci-dessous ont eu recours aux instruments dérivés, tels que les options et/ou swaps et/ou futures et/ou change à terme.

	Instruments dérivés			
	Options	Swaps	Futures	Change à terme
<i>R-co Conviction Crédit SD Euro</i>				X
<i>R-co Valor Bond Opportunities</i>		X	X	X
<i>R-co Conviction Crédit Euro</i>				X
<i>R-co 4 Change Moderate Allocation</i>			X	
<i>R-co Conviction Club</i>			X	X
<i>R-co Conviction Equity Value Euro</i>			X	
<i>RMM Actions Usa</i>			X	X
<i>R-co Conviction Equity Multi Caps Euro</i>			X	
<i>R-co 4Change Green Bonds</i>				X

*
* *

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com./fr/informations-reglementaires/>.

B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres ;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/> .

C/ Politique ESG et Transition énergétique

- **R-co 4Change Green Bonds**

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à surperformer son indicateur de référence tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme exposé dans les critères de durabilité ci-dessus. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Objectif d'investissement durable » sera jointe au présent rapport.

- **R-co 4Change Moderate Allocation**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Conviction Club**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Conviction Crédit Euro**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport. Celui-ci sera complété des informations relevant de l'Article 29 de la Loi Energie-Climat (dite « LEC ») dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice.

- **R-co Conviction Crédit SD Euro**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Conviction Equity Multi Caps Euro**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Conviction Equity Value Euro**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport. Celui-ci sera complété des informations relevant de l'Article 29 de la Loi Energie-Climat (dite « LEC ») dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice.

- **R-co Thematic Real Estate**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Thematic Silver Plus**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Valor Balanced**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Valor Bond Opportunities**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **RMM Actions Usa**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Thematic Gold Mining**

Le Compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du Règlement SFDR. Les investissements sous-jacents à ce Compartiment n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Compartiment respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

- **RMM Stratégie Diversifié**

Le Compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du Règlement SFDR. Les investissements sous-jacents à ce Compartiment n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Compartiment respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

- **RMM Stratégie Dynamique**

Le Compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du Règlement SFDR. Les investissements sous-jacents à ce Compartiment n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Compartiment respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

- **RMM Stratégie Modérée**

Le Compartiment est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du Règlement SFDR. Les investissements sous-jacents à ce Compartiment n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Compartiment respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

A noter que pour l'ensemble des Compartiments de la Sicav, des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la Sicav

- **Politique de vote**

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse

- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

- **Exercice des droits de vote**

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Sur l'exercice 2022, les assemblées auxquelles les Compartiments de la SICAV ont pris part, le cas échéant, sont précisées ci-dessous.

- **Compartiment R-co Valor Balanced**

ISIN	SOCIETE	DATE	
CH0012221716	ABB Ltd.	24/03/2022	221 451
CH0012221716	ABB Ltd.	24/03/2022	221 451
CH0012221716	ABB Ltd.	07/09/2022	227 406
CH0012221716	ABB Ltd.	07/09/2022	227 406
CA0084741085	Agnico Eagle Mines Limited	29/04/2022	104 925
FR0000120073	Air Liquide SA	04/05/2022	30 180
NL0000235190	Airbus SE	12/04/2022	64 367
KYG017191142	Alibaba Group Holding Limited	30/09/2022	528 220
US02079K3059	Alphabet Inc.	01/06/2022	1 825
FR0010220475	Alstom SA	12/07/2022	213 932
GB0009895292	AstraZeneca Plc	29/04/2022	42 903
US09061G1013	BioMarin Pharmaceutical Inc.	24/05/2022	74 883
CA0977512007	Bombardier Inc.	05/05/2022	1 991 583
CA13645T1003	Canadian Pacific Railway Limited	27/04/2022	72 245
FR0000125338	Capgemini SE	19/05/2022	41 055
US14040H1059	Capital One Financial Corporation	05/05/2022	29 997

US1729674242	Citigroup Inc.	26/04/2022	84 192
US19260Q1076	Coinbase Global. Inc.	01/06/2022	21 901
CH0210483332	Compagnie Financiere Richemont SA	07/09/2022	48 459
CH0210483332	Compagnie Financiere Richemont SA	07/09/2022	48 459
KYG2453A1085	Country Garden Services Holdings Company Limited	27/05/2022	786 902
DE0005785802	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	12/05/2022	52 493
US4385161066	Honeywell International Inc.	25/04/2022	21 105
CA46579R1047	Ivanhoe Mines Ltd.	29/06/2022	1 111 658
KYG525681477	Kingdee International Software Group Company Limited	18/05/2022	1 741 000
US49639K1016	Kingsoft Cloud Holdings Ltd.	29/12/2022	110 918
FR0000121014	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	21/04/2022	8 194
CA56501R1064	Manulife Financial Corp.	12/05/2022	341 132
IE00BTN1Y115	Medtronic Plc	08/12/2022	34 015
US58733R1023	MercadoLibre. Inc.	08/06/2022	6 236
US30303M1027	Meta Platforms. Inc.	25/05/2022	32 111
US6174464486	Morgan Stanley	26/05/2022	104 724
US6516391066	Newmont Corporation	21/04/2022	77 695
US7170811035	Pfizer Inc.	28/04/2022	78 917
CNE1000003X6	Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd.	29/04/2022	669 100
CA74139C1023	Pretium Resources Inc.	20/01/2022	546 402
LR0008862868	Royal Caribbean Cruises Ltd.	02/06/2022	24 694
AN8068571086	Schlumberger N.V.	06/04/2022	88 141
US81181C1045	Seagen Inc.	13/05/2022	23 548
KYG851581069	StoneCo Ltd.	27/09/2022	90 881
CA8787422044	Teck Resources Limited	27/04/2022	218 905
KYG875721634	Tencent Holdings Limited	18/05/2022	133 000
KYG875721634	Tencent Holdings Limited	18/05/2022	133 000
US2546871060	The Walt Disney Company	09/03/2022	42 359
US90353T1007	Uber Technologies. Inc.	09/05/2022	207 901
US9078181081	Union Pacific Corporation	12/05/2022	22 345

- **Compartment R-co Conviction Equity Multi Caps Euro**

ISIN	SOCIETE	DATE	
NL0012969182	Adyen NV	01/06/2022	1 000
FR0000120073	Air Liquide SA	04/05/2022	15 000
DE0008404005	Allianz SE	04/05/2022	35 000
ES0109067019	Amadeus IT Group SA	22/06/2022	37 000
IT0004056880	Amplifon SpA	22/04/2022	80 000
NL0000334118	ASM International NV	16/05/2022	12 000
NL0010273215	ASML Holding NV	29/04/2022	22 000
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	27/04/2022	70 000
GB0009895292	AstraZeneca Plc	29/04/2022	51 000
IT0001137345	Autogrill SpA	26/05/2022	240 000
IT0001031084	Banca Generali SpA	21/04/2022	123 000
FR0000131104	BNP Paribas SA	17/05/2022	120 000
GB0031743007	Burberry Group Plc	12/07/2022	60 000
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	02/06/2022	127 000
CH0210483332	Compagnie Financiere Richemont SA	07/09/2022	27 000
CH0210483332	Compagnie Financiere Richemont SA	07/09/2022	27 000
IE0001827041	CRH Plc	28/04/2022	200 000
FR0014003TT8	Dassault Systemes SA	19/05/2022	70 000
DE0005557508	Deutsche Telekom AG	07/04/2022	335 000
FR0012435121	Elis SA	19/05/2022	225 000
FR0000121667	EssilorLuxottica SA	25/05/2022	41 500

FR0014000MR3	Eurofins Scientific SE	26/04/2022	45 000
DE0006231004	Infineon Technologies AG	17/02/2022	110 000
FR0000073298	Ipsos SA	17/05/2022	48 000
IE00BZ12WP82	Linde Plc	25/07/2022	9 000
FR0000120321	L'Oreal SA	21/04/2022	12 200
FR0000121014	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	21/04/2022	13 800
DE000A3CSAE2	Mister Spex SE	30/06/2022	40 000
CH0038863350	Nestle SA	07/04/2022	33 000
DK0060534915	Novo Nordisk A/S	24/03/2022	20 000
FR0000133308	Orange SA	19/05/2022	300 000
FR0000120578	Sanofi	03/05/2022	20 000
DE0007164600	SAP SE	18/05/2022	19 000
FR0013154002	Sartorius Stedim Biotech SA	29/03/2022	8 500
DE0007236101	Siemens AG	10/02/2022	40 000
FR0013227113	Soitec SA	26/07/2022	25 000
FR0013199916	Somfy SA	01/06/2022	8 000
FR0012757854	SPIE SA	11/05/2022	152 000
NL0000226223	STMicroelectronics NV	25/05/2022	219 000
NL0014559478	Technip Energies NV	05/05/2022	125 000
FR0000051807	Teleperformance SE	14/04/2022	24 000
FR0000120271	TotalEnergies SE	25/05/2022	128 000
FR0005691656	Trigano SA	07/01/2022	24 190
FR0005691656	Trigano SA	19/04/2022	28 500
FR0013326246	Unibail-Rodamco-Westfield SE	11/05/2022	38 500
IT0005239360	UniCredit SpA	14/09/2022	220 000
NL0015000IY2	Universal Music Group NV	12/05/2022	120 000
FR0000125486	VINCI SA	12/04/2022	44 000
DE0007664039	Volkswagen AG	12/05/2022	11 500

- **Compartment RMM Actions USA**

ISIN	SOCIETE	DATE	
US0028241000	Abbott Laboratories	29/04/2022	8 000
US00287Y1091	AbbVie Inc.	06/05/2022	7 000
IE00B4BNMY34	Accenture plc	26/01/2022	6 000
US00507V1098	Activision Blizzard. Inc.	28/04/2022	4 000
US00507V1098	Activision Blizzard. Inc.	21/06/2022	4 000
US00724F1012	Adobe Inc.	14/04/2022	6 000
US0231351067	Amazon.com. Inc.	25/05/2022	2 550
US0258161092	American Express Company	03/05/2022	2 500
US03027X1000	American Tower Corporation	18/05/2022	2 500
US0311621009	Amgen Inc.	17/05/2022	7 000
US0326541051	Analog Devices. Inc.	09/03/2022	2 500
US0378331005	Apple Inc.	04/03/2022	75 000
US0382221051	Applied Materials. Inc.	10/03/2022	5 000
US00206R1023	AT&T Inc.	19/05/2022	50 000
US0605051046	Bank of America Corporation	26/04/2022	85 000
US0758871091	Becton. Dickinson and Company	25/01/2022	1 600
US09062X1037	Biogen Inc.	15/06/2022	1 000
US09247X1019	BlackRock. Inc.	25/05/2022	1 200
US09857L1089	Booking Holdings Inc.	09/06/2022	600
US1011371077	Boston Scientific Corporation	05/05/2022	7 300
US1101221083	Bristol-Myers Squibb Company	03/05/2022	9 500
US11135F1012	Broadcom Inc.	04/04/2022	4 000
US1491231015	Caterpillar Inc.	08/06/2022	3 500
US16119P1084	Charter Communications. Inc.	26/04/2022	500
US1667641005	Chevron Corporation	25/05/2022	9 000

CH0044328745	Chubb Limited	19/05/2022	2 500
US17275R1023	Cisco Systems. Inc.	08/12/2022	10 000
US1729674242	Citigroup Inc.	26/04/2022	10 000
US1941621039	Colgate-Palmolive Company	06/05/2022	5 000
US20030N1019	Comcast Corporation	01/06/2022	15 000
US20825C1045	ConocoPhillips	10/05/2022	25 000
US22160K1051	Costco Wholesale Corporation	20/01/2022	2 500
US1266501006	CVS Health Corporation	11/05/2022	7 000
US2358511028	Danaher Corporation	10/05/2022	9 000
IE00B8KQN827	Eaton Corporation plc	27/04/2022	2 800
US2788651006	Ecolab Inc.	05/05/2022	3 000
US5324571083	Eli Lilly and Company	02/05/2022	3 500
US2910111044	Emerson Electric Co.	01/02/2022	3 200
US26875P1012	EOG Resources. Inc.	20/04/2022	2 500
US29444U7000	Equinix. Inc.	25/05/2022	1 500
US30231G1022	Exxon Mobil Corporation	25/05/2022	22 000
US31428X1063	FedEx Corporation	19/09/2022	1 500
US33616C1009	First Republic Bank	17/05/2022	13 000
US3696043013	General Electric Company	04/05/2022	6 875
US37045V1008	General Motors Company	13/06/2022	10 000
US3755581036	Gilead Sciences. Inc.	04/05/2022	6 000
US42809H1077	Hess Corporation	26/05/2022	3 000
US4385161066	Honeywell International Inc.	25/04/2022	11 300
US4523081093	Illinois Tool Works Inc.	06/05/2022	2 000
US4581401001	Intel Corporation	12/05/2022	10 000
US4612021034	Intuit Inc.	20/01/2022	3 000
US46120E6023	Intuitive Surgical. Inc.	28/04/2022	3 000
US4781601046	Johnson & Johnson	28/04/2022	12 000
US46625H1005	JPMorgan Chase & Co.	17/05/2022	28 500
US5486611073	Lowe's Companies. Inc.	27/05/2022	3 000
US57636Q1040	Mastercard Incorporated	21/06/2022	9 800
US5801351017	McDonald's Corporation	26/05/2022	4 000
IE00BTN1Y115	Medtronic Plc	08/12/2022	10 000
US58933Y1055	Merck & Co.. Inc.	24/05/2022	15 000
US30303M1027	Meta Platforms. Inc.	25/05/2022	15 500
US59156R1086	MetLife. Inc.	21/06/2022	10 000
US5951121038	Micron Technology. Inc.	13/01/2022	12 000
US5949181045	Microsoft Corporation	13/12/2022	41 500
US6092071058	Mondelez International. Inc.	18/05/2022	7 500
US6174464486	Morgan Stanley	26/05/2022	3 000
US64110L1061	Netflix. Inc.	02/06/2022	2 000
US65339F1012	NextEra Energy. Inc.	19/05/2022	35 000
US6541061031	NIKE. Inc.	09/09/2022	21 000
US67066G1040	NVIDIA Corporation	02/06/2022	16 000
US68389X1054	Oracle Corporation	16/11/2022	5 000
US7010941042	Parker-Hannifin Corporation	26/10/2022	5 000
US70450Y1038	PayPal Holdings. Inc.	02/06/2022	10 000
US7134481081	PepsiCo. Inc.	04/05/2022	5 500
US7170811035	Pfizer Inc.	28/04/2022	40 000
US7181721090	Philip Morris International Inc	04/05/2022	8 500
US74340W1036	Prologis. Inc.	04/05/2022	5 000
US7475251036	QUALCOMM Incorporated	09/03/2022	3 000
US75513E1010	Raytheon Technologies Corporation	25/04/2022	10 000
US78409V1044	S&P Global Inc.	04/05/2022	3 000
US79466L3024	Salesforce. Inc.	09/06/2022	4 200
AN8068571086	Schlumberger N.V.	06/04/2022	20 000
US81762P1021	ServiceNow. Inc.	09/06/2022	2 000
US8552441094	Starbucks Corporation	16/03/2022	10 000

US8636671013	Stryker Corporation	04/05/2022	1 800
US87612E1064	Target Corporation	08/06/2022	2 200
US88160R1014	Tesla. Inc.	04/08/2022	2 000
US8825081040	Texas Instruments Incorporated	28/04/2022	4 800
US1912161007	The Coca-Cola Company	26/04/2022	21 000
US5184391044	The Estee Lauder Companies Inc.	18/11/2022	6 000
US38141G1040	The Goldman Sachs Group. Inc.	28/04/2022	2 000
US4370761029	The Home Depot. Inc.	19/05/2022	4 500
US6934751057	The PNC Financial Services Group. Inc.	27/04/2022	2 800
US7427181091	The Procter & Gamble Company	11/10/2022	12 000
US8725401090	The TJX Companies. Inc.	07/06/2022	8 000
US2546871060	The Walt Disney Company	09/03/2022	24 000
US8835561023	Thermo Fisher Scientific Inc.	18/05/2022	2 000
US90353T1007	Uber Technologies. Inc.	09/05/2022	55 000
US9078181081	Union Pacific Corporation	12/05/2022	1 500
US9113121068	United Parcel Service. Inc.	05/05/2022	11 500
US9113631090	United Rentals. Inc.	05/05/2022	6 000
US91324P1021	UnitedHealth Group Incorporated	06/06/2022	4 500
US92343V1044	Verizon Communications Inc.	12/05/2022	54 000
US92826C8394	Visa Inc.	25/01/2022	7 000
US9311421039	Walmart Inc.	01/06/2022	7 500
US94106L1098	Waste Management. Inc.	10/05/2022	7 000
US9497461015	Wells Fargo & Company	26/04/2022	51 000
US98978V1035	Zoetis Inc.	19/05/2022	11 500

- **Compartment R-co Conviction Equity Value Euro**

ISIN	SOCIETE	DATE	
FR0000120404	Accor SA	20/05/2022	261 420
NL0000235190	Airbus SE	12/04/2022	197 714
FR0010220475	Alstom SA	12/07/2022	1 107 009
FR0004125920	Amundi SA	18/05/2022	140 298
BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	27/04/2022	144 262
LU1598757687	ArcelorMittal SA	04/05/2022	866 730
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	27/04/2022	642 577
FR0000051732	ATOS SE	18/05/2022	244 720
ES0109427734	ATRESMEDIA Corporacion de Medios de Comunicacion SA	27/04/2022	2 047 093
FR0000120628	AXA SA	28/04/2022	896 279
DE000BASF111	BASF SE	29/04/2022	283 934
FR0000131104	BNP Paribas SA	17/05/2022	711 163
ES0140609019	CaixaBank SA	07/04/2022	8 658 641
FR0000125338	Capgemini SE	19/05/2022	100 509
FR0000120172	Carrefour SA	03/06/2022	678 460
DE000CBK1001	Commerzbank AG	11/05/2022	335 924
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	02/06/2022	516 810
FR0000121261	Compagnie Generale des Etablissements Michelin SCA	13/05/2022	45 293
FR0000120644	Danone SA	26/04/2022	233 273
DE0005552004	Deutsche Post AG	06/05/2022	416 692
DE0005557508	Deutsche Telekom AG	07/04/2022	1 179 248
PTEDP0AM0009	EDP-Energias de Portugal SA	06/04/2022	3 145 158
FR0000130452	Eiffage SA	20/04/2022	184 844
IT0003132476	Eni SpA	11/05/2022	1 628 600
FR0000121147	Faurecia SE	01/06/2022	513 812
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	12/07/2022	832 288
ES0177542018	International Consolidated Airlines Group SA	15/06/2022	5 391 892
ES0177542018	International Consolidated Airlines Group SA	25/10/2022	2 063 763

IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	29/04/2022	14 986 315
DE0007100000	Mercedes-Benz Group AG	29/04/2022	316 333
FI0009000681	Nokia Oyj	05/04/2022	2 620 279
FR0000133308	Orange SA	19/05/2022	1 377 459
DE000PSM7770	ProSiebenSat.1 Media SE	05/05/2022	1 231 304
IE00BYTBXV33	Ryanair Holdings Plc	15/09/2022	911 952
FR0000120578	Sanofi	03/05/2022	322 516
DE0007236101	Siemens AG	10/02/2022	152 214
FR0000130809	Societe Generale SA	17/05/2022	1 160 311
NL0000226223	STMicroelectronics NV	25/05/2022	484 116
NL0014559478	Technip Energies NV	05/05/2022	1 622 641
IT0003497168	Telecom Italia SpA	07/04/2022	9 866 709
FR0000120271	TotalEnergies SE	25/05/2022	726 731
IT0005239360	UniCredit SpA	08/04/2022	2 372 245
IT0005239360	UniCredit SpA	14/09/2022	1 999 982
FR0000124141	Veolia Environnement SA	15/06/2022	457 441
AT0000831706	Wienerberger AG	03/05/2022	322 483

- **Compartment R-co Thematic Gold Mining**

ISIN	SOCIETE	DATE	
CA0084741085	Agnico Eagle Mines Limited	29/04/2022	293 878
CA46579R1047	Ivanhoe Mines Ltd.	29/06/2022	1 828 068
CA4710821071	Japan Gold Corp.	20/10/2022	10 317 429
CA57520W1005	Mason Graphite Inc.	14/07/2022	4 212 959
CA57520W1005	Mason Graphite Inc.	20/12/2022	4 212 959
US6516391066	Newmont Corporation	21/04/2022	185 282
CA74139C1023	Pretium Resources Inc.	20/01/2022	1 350 917
CA8787422044	Teck Resources Limited	27/04/2022	253 837

- **Compartment R-co Conviction Club**

ISIN	SOCIETE	DATE	
FR0000120404	Accor SA	20/05/2022	56 496
NL0000235190	Airbus SE	12/04/2022	43 908
FR0010220475	Alstom SA	12/07/2022	111 409
FR0004125920	Amundi SA	18/05/2022	21 212
BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	27/04/2022	49 613
LU1598757687	ArcelorMittal SA	04/05/2022	117 329
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	27/04/2022	177 566
FR0000051732	ATOS SE	18/05/2022	23 574
ES0109427734	ATRESMEDIA Corporacion de Medios de Comunicacion SA	27/04/2022	343 826
FR0000120628	AXA SA	28/04/2022	162 060
GB0031348658	Barclays Plc	04/05/2022	1 490 642
DE000BASF111	BASF SE	29/04/2022	56 993
FR0000131104	BNP Paribas SA	17/05/2022	99 946
GB0007980591	BP Plc	12/05/2022	277 593
ES0140609019	CaixaBank SA	07/04/2022	1 232 042
FR0000125338	Capgemini SE	19/05/2022	17 842
FR0000120172	Carrefour SA	03/06/2022	117 255
DE000CBK1001	Commerzbank AG	11/05/2022	50 672
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	02/06/2022	81 504
FR0000121261	Compagnie Generale des Etablissements Michelin SCA	13/05/2022	13 093
FR0000120644	Danone SA	26/04/2022	36 222
DE0005552004	Deutsche Post AG	06/05/2022	53 692
DE0005557508	Deutsche Telekom AG	07/04/2022	110 265
PTEDP0AM0009	EDP-Energias de Portugal SA	06/04/2022	379 291

FR0000130452	Eiffage SA	20/04/2022	31 484
IT0003132476	Eni SpA	11/05/2022	220 779
FR0000121147	Faurecia SE	01/06/2022	89 127
GB0009252882	GlaxoSmithKline Plc	04/05/2022	116 219
GB0009252882	GSK Plc	06/07/2022	111 531
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	12/07/2022	115 158
ES0177542018	International Consolidated Airlines Group SA	15/06/2022	572 986
ES0177542018	International Consolidated Airlines Group SA	25/10/2022	356 257
IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	29/04/2022	2 009 914
DE0007100000	Mercedes-Benz Group AG	29/04/2022	44 153
FI0009000681	Nokia Oyj	05/04/2022	436 802
CH0012005267	Novartis AG	04/03/2022	11 660
FR0000133308	Orange SA	19/05/2022	132 069
GB0006776081	Pearson Plc	29/04/2022	116 809
DE000PSM7770	ProSiebenSat.1 Media SE	05/05/2022	127 416
IE00BYTBXV33	Ryanair Holdings Plc	15/09/2022	140 394
FR0000120578	Sanofi	03/05/2022	43 067
DE0007164600	SAP SE	18/05/2022	10 521
DE0007236101	Siemens AG	10/02/2022	33 339
FR0000130809	Societe Generale SA	17/05/2022	143 449
NL0000226223	STMicroelectronics NV	25/05/2022	93 214
NL0014559478	Technip Energies NV	05/05/2022	209 266
IT0003497168	Telecom Italia SpA	07/04/2022	2 330 210
FR0000120271	TotalEnergies SE	25/05/2022	109 506
IT0005239360	UniCredit SpA	08/04/2022	272 742
IT0005239360	UniCredit SpA	14/09/2022	254 967
FR0000124141	Veolia Environnement SA	15/06/2022	100 305
AT00000831706	Wienerberger AG	03/05/2022	40 758

• **Compartiment R-co 4Change Moderate Allocation**

ISIN	SOCIETE	DATE	
FR0000120404	Accor SA	20/05/2022	9 478
FR0000120073	Air Liquide SA	04/05/2022	1 805
DE0008404005	Allianz SE	04/05/2022	1 240
FR0010220475	Alstom SA	12/07/2022	10 290
IT0004056880	Amplifon SpA	22/04/2022	6 115
FR0004125920	Amundi SA	18/05/2022	4 338
BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	27/04/2022	2 703
NL0010273215	ASML Holding NV	29/04/2022	766
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	27/04/2022	11 282
GB0009895292	AstraZeneca Plc	29/04/2022	2 735
FR0000051732	ATOS SE	18/05/2022	3 309
FR0000120628	AXA SA	28/04/2022	11 073
GB0031348658	Barclays Plc	04/05/2022	51 284
DE000BASF111	BASF SE	29/04/2022	3 883
FR0000131104	BNP Paribas SA	17/05/2022	5 277
ES0140609019	CaixaBank SA	07/04/2022	63 765
FR0000125338	Capgemini SE	19/05/2022	1 003
FR0000120172	Carrefour SA	03/06/2022	9 233
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	02/06/2022	4 337
CH0210483332	Compagnie Financiere Richemont SA	07/09/2022	2 428
CH0210483332	Compagnie Financiere Richemont SA	07/09/2022	2 428
FR0000121261	Compagnie Generale des Etablissements Michelin SCA	13/05/2022	963
IE0001827041	CRH Plc	28/04/2022	9 350
FR0000120644	Danone SA	26/04/2022	2 983
DE0005557508	Deutsche Telekom AG	07/04/2022	23 450
GB0002374006	Diageo Plc	06/10/2022	2 898
PTEDP0AM0009	EDP-Energias de Portugal SA	06/04/2022	28 706
FR0000130452	Eiffage SA	20/04/2022	2 195
FR0012435121	Elis SA	19/05/2022	8 567
IT0003128367	Enel SpA	19/05/2022	18 372

FR0000121667	EssilorLuxottica SA	25/05/2022	2 167
FR0011476928	Fnac Darty SA	18/05/2022	2 343
GB0009252882	GlaxoSmithKline Plc	04/05/2022	8 784
GB0009252882	GSK Plc	06/07/2022	9 600
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	12/07/2022	11 680
IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	29/04/2022	117 699
FR0000120321	L'Oreal SA	21/04/2022	591
FR0000121014	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	21/04/2022	638
DE0007100000	Mercedes-Benz Group AG	29/04/2022	3 810
CH0038863350	Nestle SA	07/04/2022	1 922
FI0009000681	Nokia Oyj	05/04/2022	37 349
FR0000133308	Orange SA	19/05/2022	10 140
FR0000124570	Plastic Omnium SE	21/04/2022	3 348
DE000PSM7770	ProSiebenSat.1 Media SE	05/05/2022	13 588
FR0000120578	Sanofi	03/05/2022	1 087
DE0007236101	Siemens AG	10/02/2022	1 237
FR0000130809	Societe Generale SA	17/05/2022	6 786
NL0000226223	STMicroelectronics NV	25/05/2022	9 262
FR0000051807	Teleperformance SE	14/04/2022	1 160
FR0005691656	Trigano SA	07/01/2022	906
FR0005691656	Trigano SA	19/04/2022	930
FR0013326246	Unibail-Rodamco-Westfield SE	11/05/2022	2 990
IT0005239360	UniCredit SpA	08/04/2022	10 158
IT0005239360	UniCredit SpA	14/09/2022	10 632
FR0000124141	Veolia Environnement SA	15/06/2022	2 781
FR0000125486	VINCI SA	12/04/2022	3 910
FR0000127771	Vivendi SE	25/04/2022	10 888

- **Compartment R-co Thematic Silver Plus**

ISIN	SOCIETE	DATE	
FR0000120404	Accor SA	20/05/2022	160 000
FR0000120073	Air Liquide SA	04/05/2022	48 000
DE0008404005	Allianz SE	04/05/2022	38 800
IT0004056880	Amplifon SpA	22/04/2022	264 000
FR0004125920	Amundi SA	18/05/2022	92 500
NL0010832176	argenx SE	10/05/2022	11 500
NL0010832176	argenx SE	08/09/2022	6 000
NL0010832176	argenx SE	12/12/2022	8 500
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	27/04/2022	145 000
GB0009895292	AstraZeneca Plc	29/04/2022	86 900
FR0000120628	AXA SA	28/04/2022	186 000
IT0001031084	Banca Generali SpA	21/04/2022	216 500
FR0013280286	bioMerieux SA	23/05/2022	58 500
DE0005313704	Carl Zeiss Meditec AG	30/03/2022	43 000
DE000A2GS5D8	Dermapharm Holding SE	01/06/2022	10 400
FR0000121667	EssilorLuxottica SA	25/05/2022	69 100
FR0014000MR3	Eurofins Scientific SE	26/04/2022	77 200
DE0005664809	Evotec SE	22/06/2022	99 000
DE0005772206	Fielmann AG	14/07/2022	66 000
FR0011476928	Fnac Darty SA	18/05/2022	72 000
DE0005785802	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	12/05/2022	25 000
DK0010272632	GN Store Nord A/S	09/03/2022	81 000
GB0009252882	GSK Plc	06/07/2022	60 000
FR0000052292	Hermes International SCA	20/04/2022	6 600
FR0010259150	Ipsen SA	24/05/2022	65 500
BE0974274061	Kinopolis Group NV	11/05/2022	70 000

FR0000120321	L'Oreal SA	21/04/2022	17 300
DE0006599905	Merck KGaA	22/04/2022	68 500
DE000A3CSAE2	Mister Spex SE	30/06/2022	70 000
DE0005220909	NEXUS AG	29/04/2022	62 100
CH0012005267	Novartis AG	04/03/2022	49 500
DK0060534915	Novo Nordisk A/S	24/03/2022	77 500
FR0012882389	Pharmagest Interactive SA	06/05/2022	68 500
NL0012169213	QIAGEN NV	23/06/2022	99 000
FR0000120578	Sanofi	03/05/2022	111 500
FR0013154002	Sartorius Stedim Biotech SA	29/03/2022	27 500
FR0000121709	SEB SA	19/05/2022	73 000
DE000SHL1006	Siemens Healthineers AG	15/02/2022	107 000
FR0013199916	Somfy SA	01/06/2022	35 600
FR0005691656	Trigano SA	07/01/2022	34 400
FR0005691656	Trigano SA	19/04/2022	37 950
BE0003739530	UCB SA	28/04/2022	76 000

- **Compartment R-co Thematic Real Estate**

ISIN	SOCIETE	DATE	
BE0003851681	Aedifica SA	19/04/2022	40 000
BE0003851681	Aedifica SA	10/05/2022	40 000
BE0003851681	Aedifica SA	28/07/2022	50 000
FR0000033219	Altarea SCA	24/05/2022	75 000
ES0105376000	Arima Real Estate SA	27/06/2022	773 600
LU1673108939	Aroundtown SA	11/01/2022	2 250 000
LU1673108939	Aroundtown SA	29/06/2022	1 600 000
AT0000641352	CA Immobilien Anlagen AG	05/05/2022	100 000
BE0974273055	Care Property Invest	25/05/2022	213 000
FR0010828137	Carmila SA	12/05/2022	1 050 000
FI4000369947	Citycon Oyj	22/03/2022	500 000
FI4000369947	Citycon Oyj	08/12/2022	500 000
FR0000064578	Covivio SA	21/04/2022	145 000
FR0000064578	Covivio SA	22/08/2022	165 000
NL00150006R6	CTP NV	26/04/2022	500 000
NL00150006R6	CTP NV	15/06/2022	500 000
NL0015000K93	Eurocommercial Properties NV	14/06/2022	350 000
FR0010040865	Gecina SA	21/04/2022	65 000
GB00BK7YQK64	Hammerson Plc	28/04/2022	13 000 000
FR0000035081	Icade SA	22/04/2022	140 000
ES0139140174	Inmobiliaria Colonial SOCIMI SA	20/06/2022	1 000 000
FR0000121964	Klepierre SA	26/04/2022	840 000
DE000LEG1110	LEG Immobilien SE	19/05/2022	50 000
FR0010241638	Mercialys SA	28/04/2022	1 380 000
ES0105025003	MERLIN Properties SOCIMI SA	03/05/2022	1 200 000
NL0012365084	NSI NV	15/04/2022	154 166
BE0003720340	Retail Estates NV	01/06/2022	75 000
BE0003720340	Retail Estates NV	18/07/2022	92 000
DE0008303504	TAG Immobilien AG	13/05/2022	150 000
FR0013326246	Unibail-Rodamco-Westfield SE	11/05/2022	300 000
DE000A1ML7J1	Vonovia SE	29/04/2022	300 000
BE0974288202	Xior Student Housing NV	19/05/2022	140 000
BE0974288202	Xior Student Housing NV	15/09/2022	100 000
BE0974288202	Xior Student Housing NV	15/09/2022	100 000

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8^{ème}, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	27	6,58		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	9	1,50		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 66.2% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 63,93% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 51,68% ont contribué à un objectif environnemental, et 53,69% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 9,49%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 2,30% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 2,30% ont contribué à un objectif environnemental, et 2,30% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	28008,49	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	32283,29	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	1375,2	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	32501,85	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	33877,05	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	84,81	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	97,76	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	670,17	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	98,42	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	102,58	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1171,89	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,05	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	74,36	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	1,42	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,5	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,91	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	3,95	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,33	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,04	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	1,82	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,54	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0,03	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,03	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,7	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	47,8	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	11,12	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	33,94	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	173,92	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	35,88	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	6,34	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

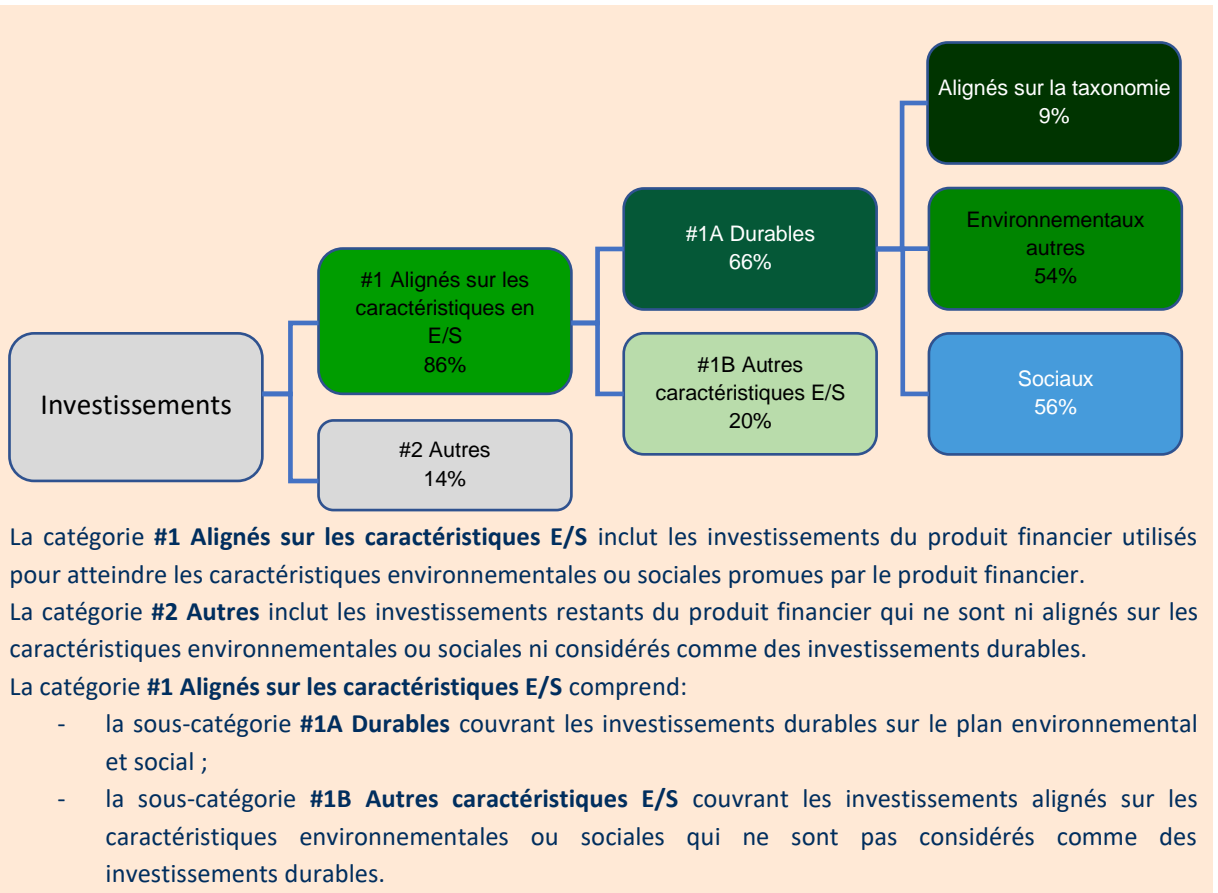
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Ivanhoe Mines Ltd-cl A	Minière	1,61%	Canada
Morgan Stanley	Finance / Assurance	1,52%	Etats-Unis
Trip.com Group Ltd-adr	Autres	1,51%	Chine
Teck Resources Ltd-cls B	Minière	1,46%	Canada
Airbus Se	Industrie	1,44%	France
Tencent Holdings Ltd	Technologie / Internet	1,32%	Chine
RMM Court Terme C	Autres	1,28%	Zone euro
Capgemini Se	Technologie / Internet	1,27%	France
Abb Ltd-reg	Industrie	1,22%	Suisse
Biomarin Pharmaceutical Inc	Santé	1,18%	Etats-Unis
Alibaba Group Holding Ltd	Technologie / Internet	1,18%	Chine
Cie Financiere Richemo-a Reg	Biens de consommation	1,18%	Suisse
Alstom	Industrie	1,14%	France
Manulife Financial Corp	Finance / Assurance	1,13%	Canada
Uber Technologies Inc	Technologie / Internet	1,11%	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Technologie / Internet	10,00%
Industrie	6,00%
Biens de consommation / Luxe	2,30%
Finance / Assurance	5,80%
Loisirs / Services	3,70%
Santé	4,90%
Energie / Services parapétroliers	0,90%
Minière	5,40%
Transport	1,60%
Autres	59,40%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

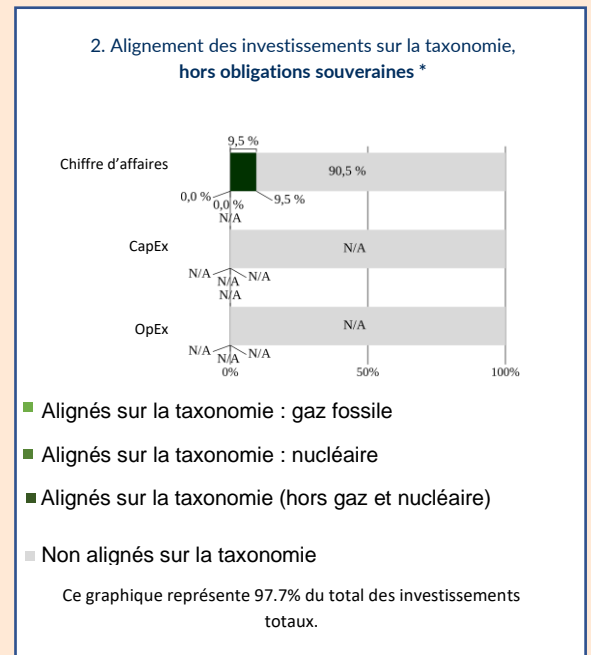
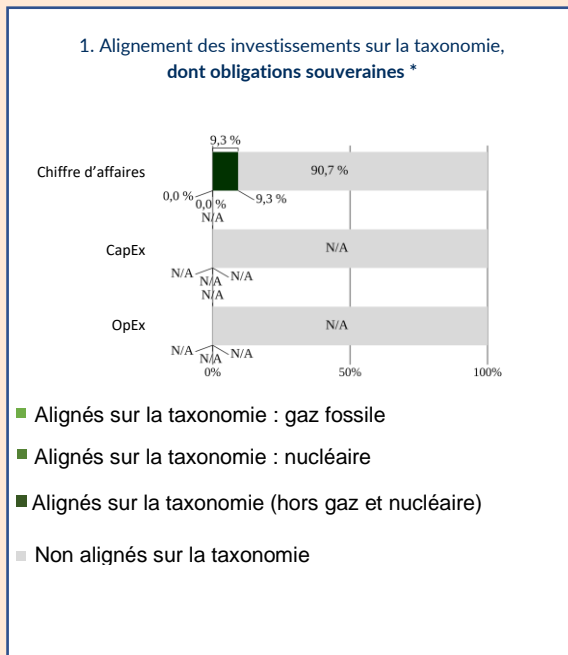
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.


Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?


Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 53,98% de l'actif net.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 55,99% de l'actif net.

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co Valor Balanced C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **A** Score/10 **6.5**

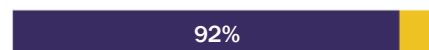
Univers de gestion

Rating **BBB** Score/10 **5.7**

Taux de couverture

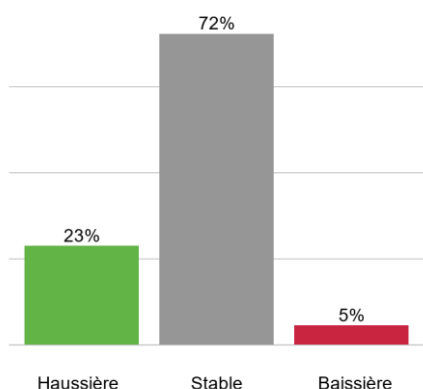
Nombre de titres détenus 207

Nombre de titres notés 187



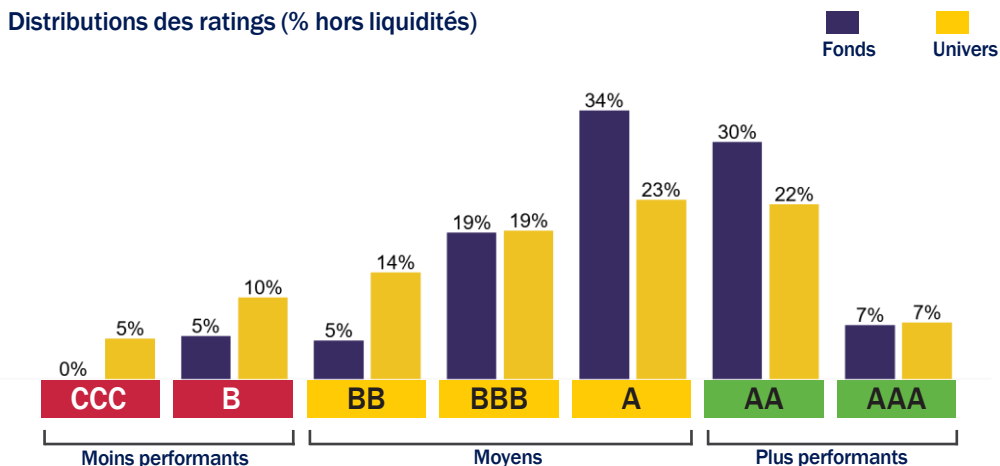
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

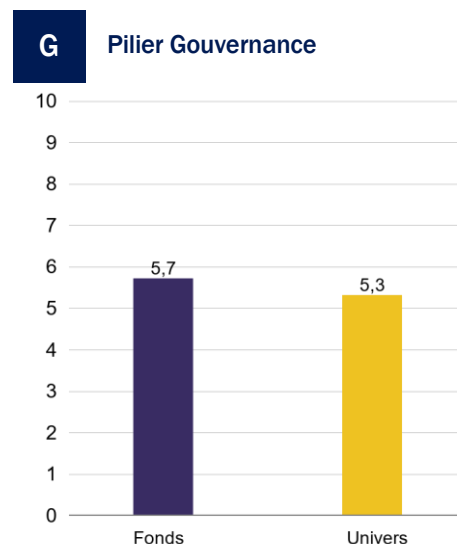
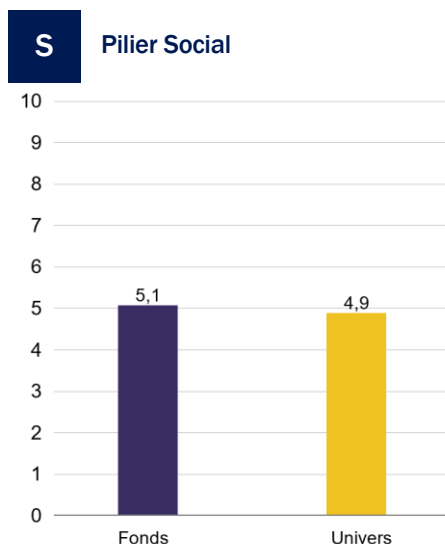
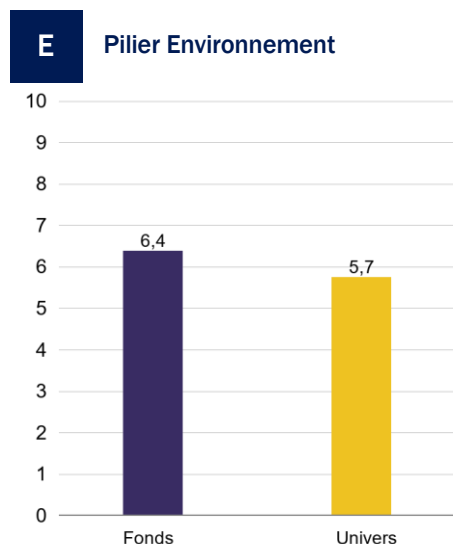
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	5.5%	10.4%	-	9.4%	3.9%	10.0%	43.3%	23.0%	-
Energie	4.4%	-	-	-	-	-	62.4%	37.6%	-
Financières	36.0%	7.4%	-	2.4%	5.3%	14.2%	23.9%	33.0%	13.7%
Industrie	12.3%	7.8%	-	10.0%	8.9%	22.3%	14.0%	37.0%	-
Matériaux de base	8.4%	-	-	-	9.8%	-	39.2%	51.0%	-
Santé	6.4%	15.7%	-	3.7%	2.5%	31.7%	39.1%	7.3%	-
Services aux collectivités	2.4%	-	-	-	-	-	58.7%	-	41.3%
Services aux consommateurs	11.6%	5.2%	-	7.2%	2.4%	29.9%	40.5%	11.7%	3.1%
Souverains	2.5%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Technologie	6.9%	-	-	18.9%	-	38.8%	19.6%	22.6%	-
Télécommunications	1.4%	71.1%	-	-	-	28.9%	-	-	-
OPCVM	2.3%	78.6%	-	-	-	-	-	21.4%	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

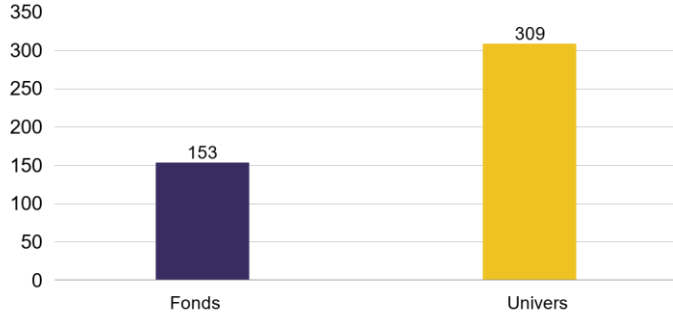
85%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-155

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	9,8%	62,9	41%
Services aux consommateurs	13,3%	32,3	21%
Services aux collectivités	2,9%	19,7	13%
Top 3	26,0%	114,8	75%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

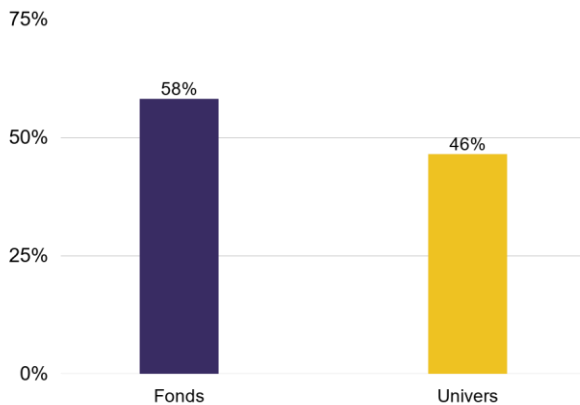
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ARCELORMITTAL SA	1,0%	BB	3,0	4,1	138,6	17,3	11,3%
Air Liquide SA	1,2%	A	4,6	6,6	36,4	17,0	11,1%
Ivanhoe Mines Ltd	2,0%	A	3,7		0,0	10,5	6,9%
WIZZ AIR FINANCE COMPANY	0,7%				2,6	10,1	6,6%
EP INFRASTRUCTURE AS	0,6%	A	8,6	1,2	5,3	9,3	6,1%
Top 5	5,6%				182,9	64,2	41,9%

Note

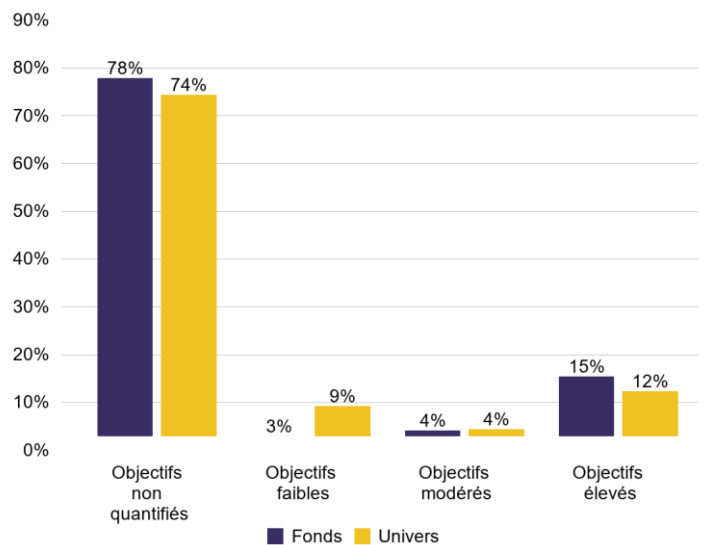
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

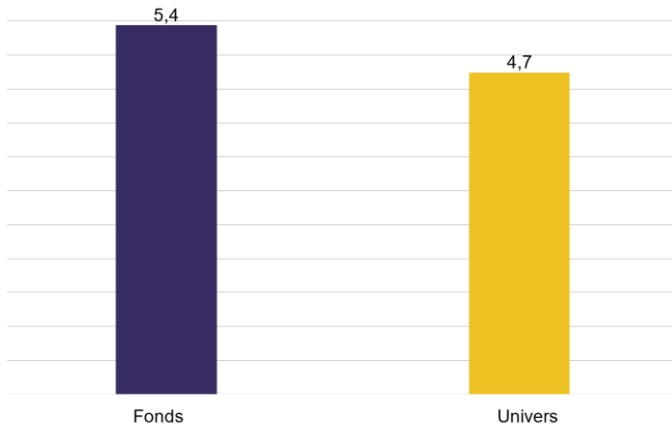


Transition vers une économie bas carbone

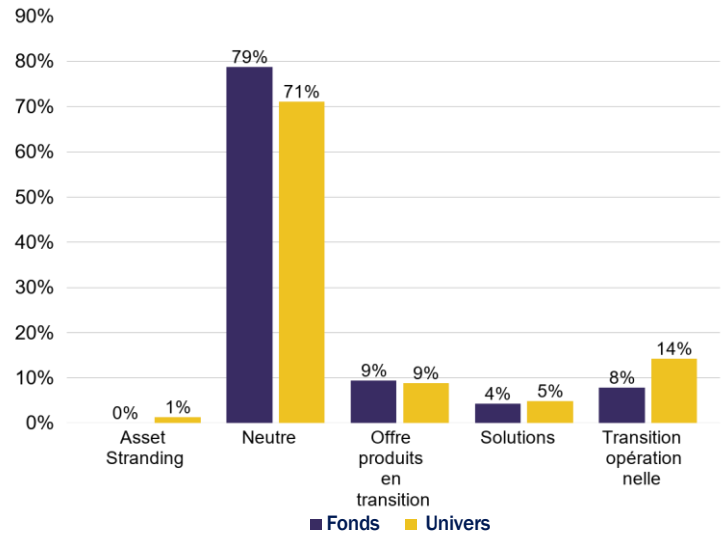
Taux de couverture :

82%

Score de transition vers une économie bas carbone

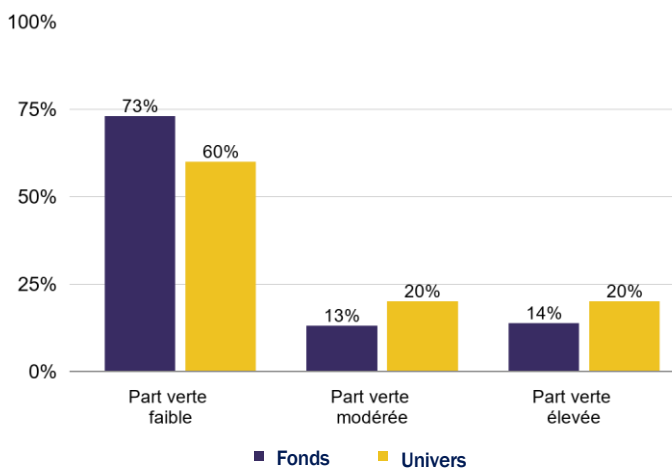


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

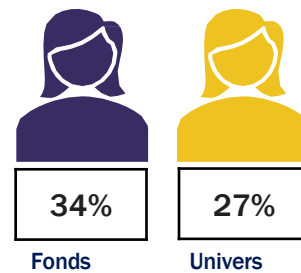


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

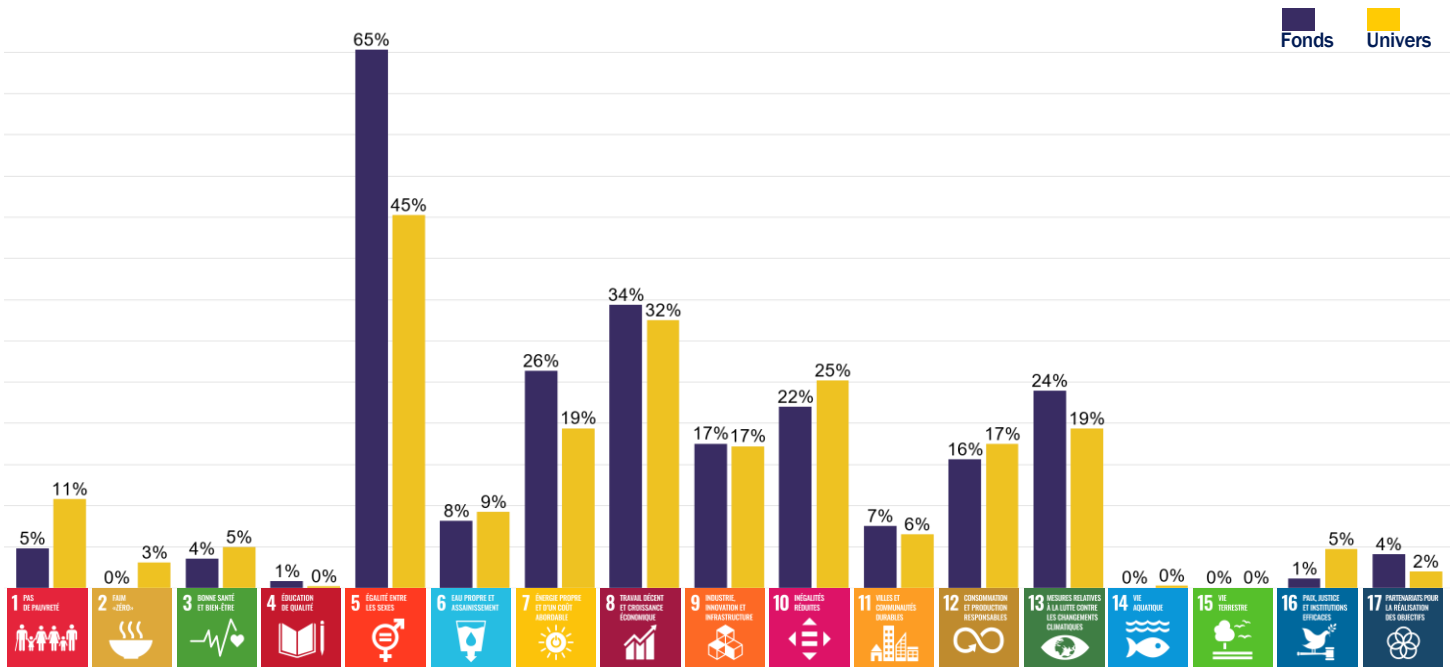


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

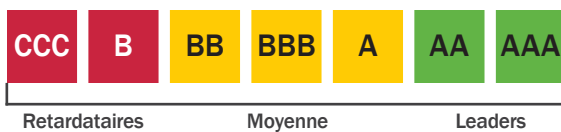
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 82.3% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 82,33% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 64,35% ont contribué à un objectif environnemental, et 72,80% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 40,80%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

o Emetteurs privés

- Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
- L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	384,94	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	882,97	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	4236,12	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	882,97	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	5119,09	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	2,21	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	5,07	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	24,34	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	5,07	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	29,41	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	387,93	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	76,06	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,41	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	50,36	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	8,1	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	40,92	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	17,87	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	5,39	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

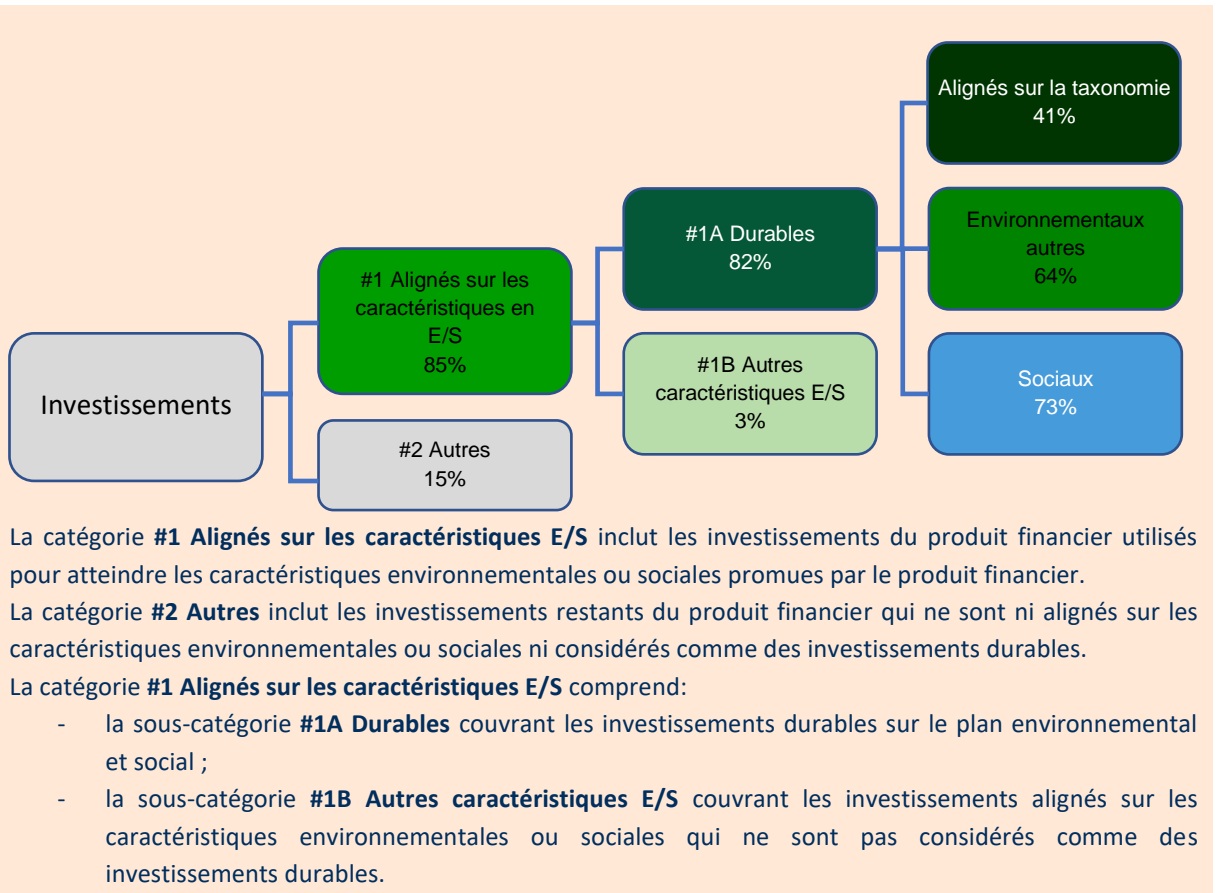
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Vonovia Se	Finance	8,85%	Allemagne
Klepierre	Commerces	6,71%	France
Leg Immobilien Se	Finance	6,12%	Allemagne
Unibail-rodamco-westfield	Finance	6,11%	France
Merlin Properties Socimi Sa	Diversifié	5,73%	Espagne
RMM Court Terme C	Autres	5,50%	Zone euro
Mercialys	Commerces	4,91%	France
Gecina Sa	Bureaux	4,78%	France
Covivio	Diversifié	4,60%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.


Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Liquidités & Autres	4,90%
Résidentiel	20,40%
Commerces	31,80%
Résidences/Services	6,60%
Logistique	7,20%
Bureaux	17,20%
Diversifié	10,30%
Hôtel	1,50%

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

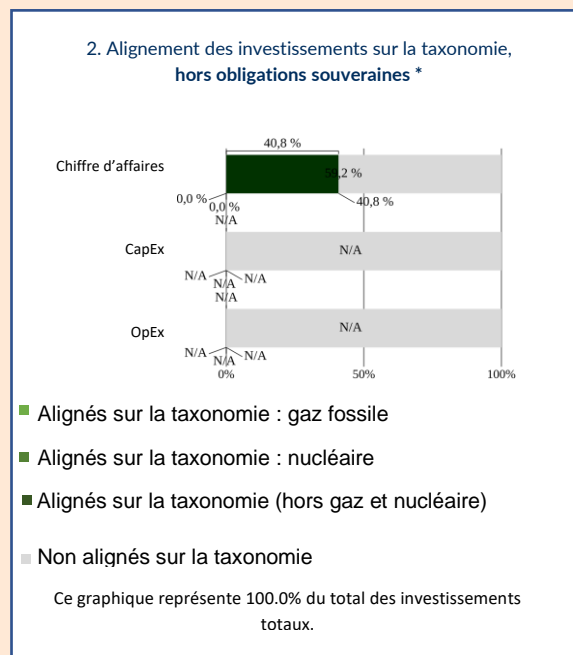
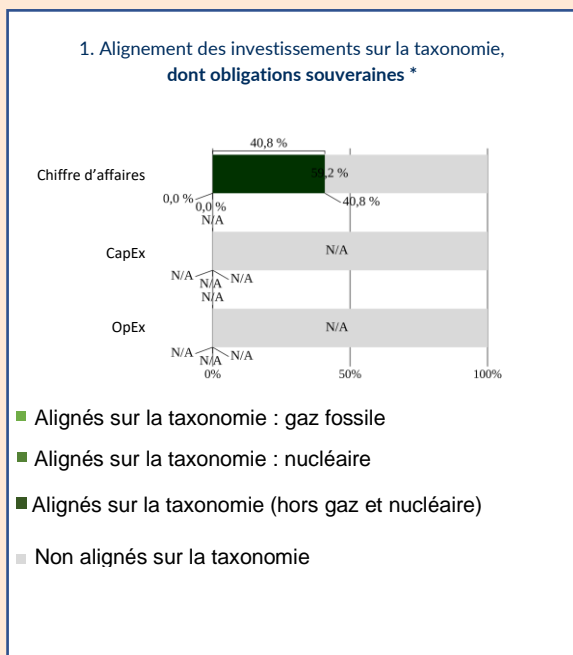
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.


Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?


Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 64,35% de l'actif net.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 72,80% de l'actif net.

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?


Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co Thematic Real Estate C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.4**

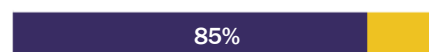
Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.7**

Taux de couverture

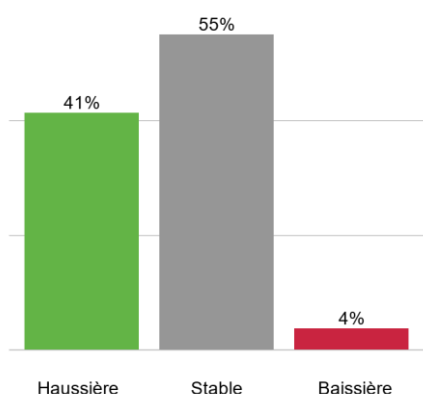
Nombre de titres détenus 31

Nombre de titres notés 25



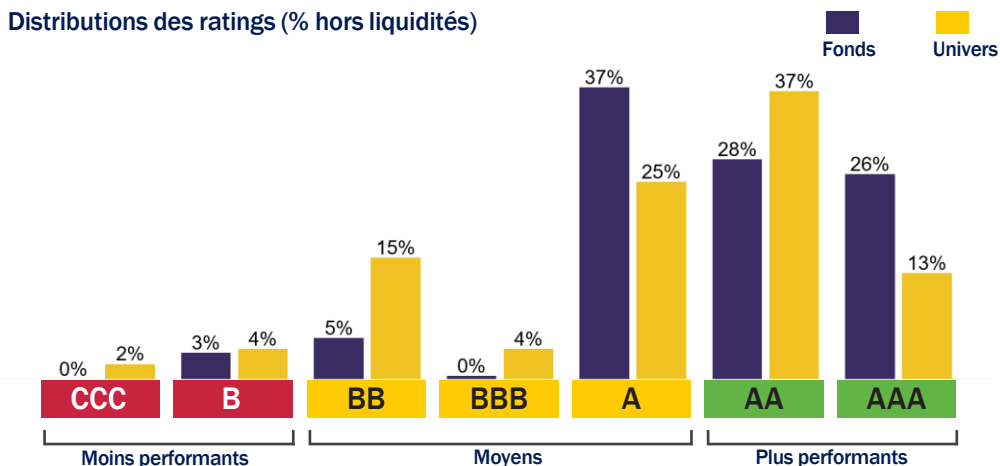
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

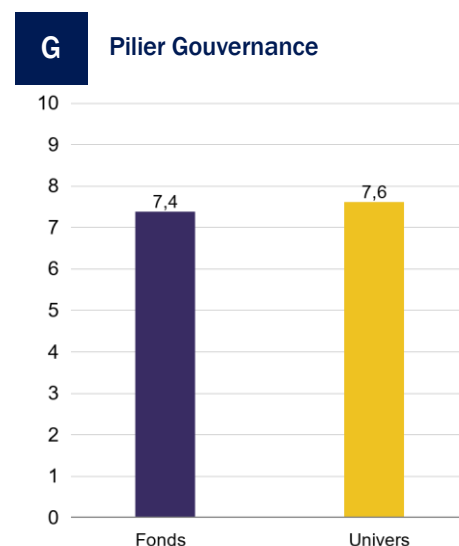
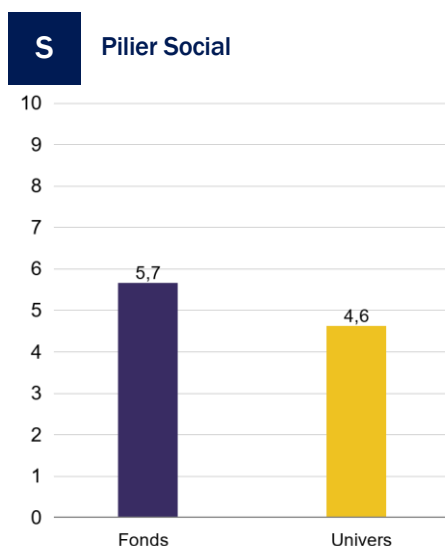
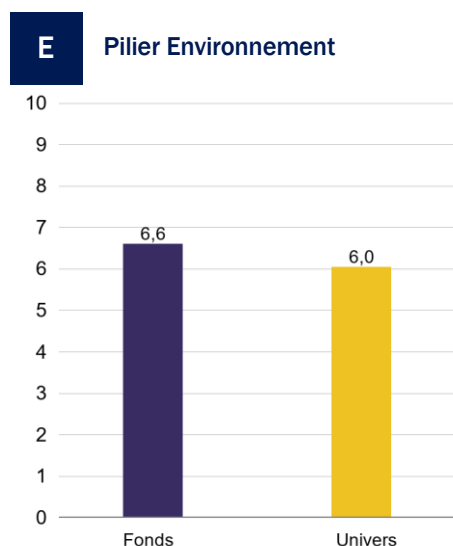
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Financières	94.5%	10.4%	-	3.0%	4.7%	0.4%	33.2%	25.0%	23.3%
OPCVM	5.5%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du portefeuille

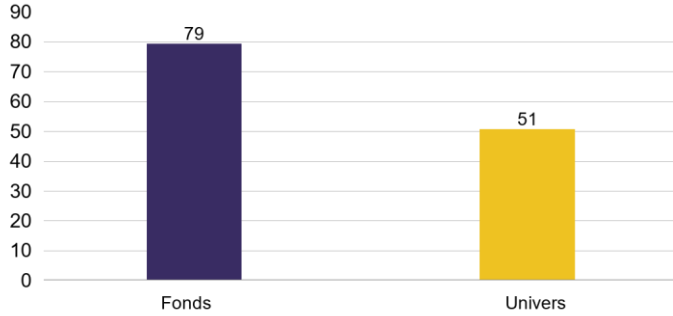
87%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

+29

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Financières	100,0%	79,4	100%
Top 3	100,0%	79,4	100%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

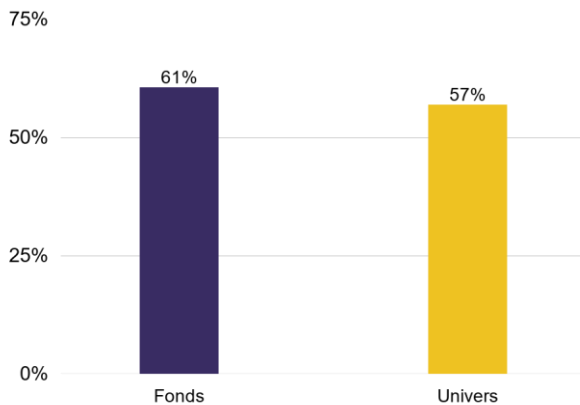
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
VONOVIA SE	10,1%	A	5,1	6,3	0,9	26,7	33,6%
LEG IMMOBILIER SE	7,0%	AA	3,1	3,7	0,3	19,6	24,7%
AEDIFICA SA	2,3%	A	7,4	4,7	0,0	4,4	5,5%
KLEPIERRE SA	7,7%	AAA	8,3	8,0	0,1	3,6	4,5%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	7,0%	AAA	8,6	6,3	0,0	3,3	4,2%
Top 5	34,0%				1,4	57,5	72,4%

Note

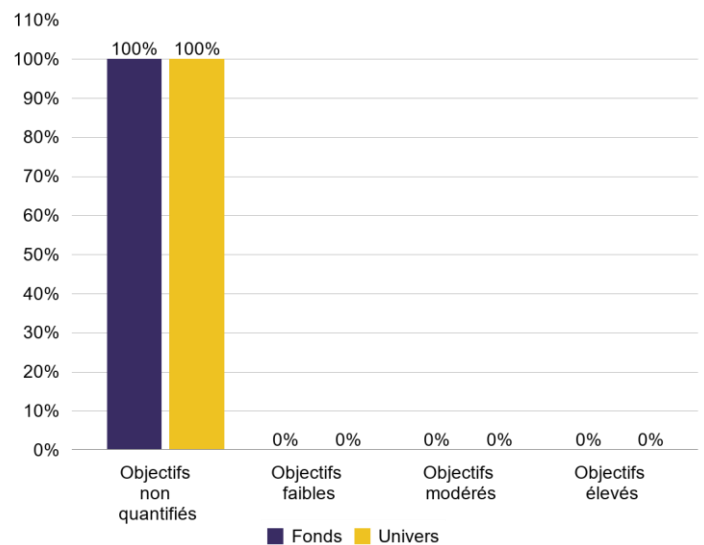
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

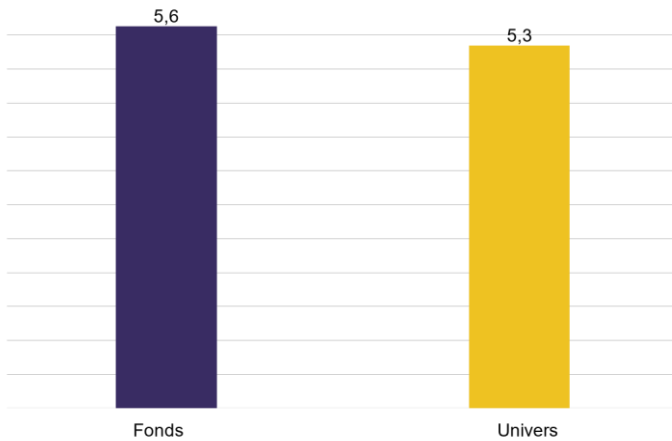


Transition vers une économie bas carbone

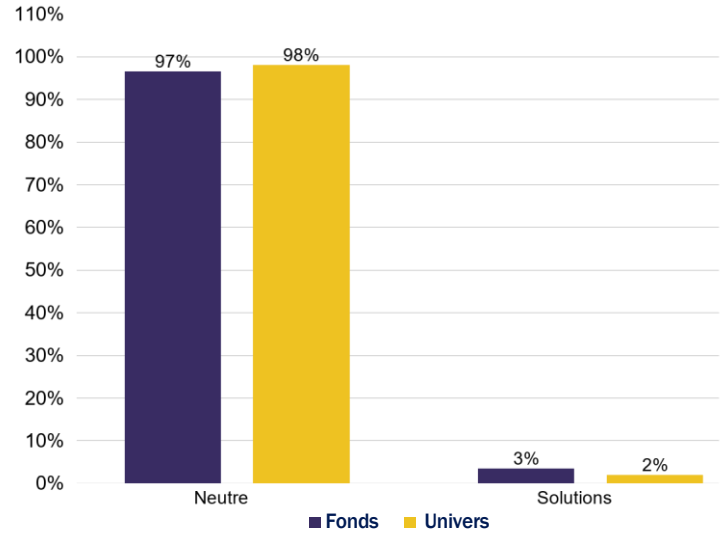
Taux de couverture :

90%

Score de transition vers une économie bas carbone

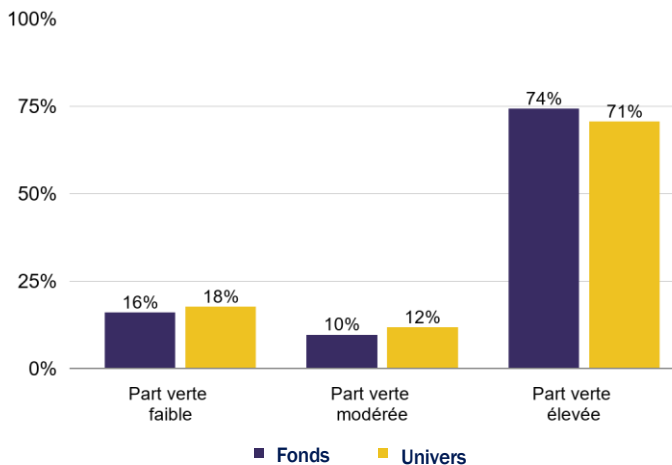


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

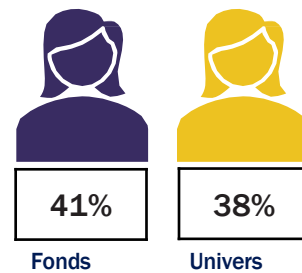


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

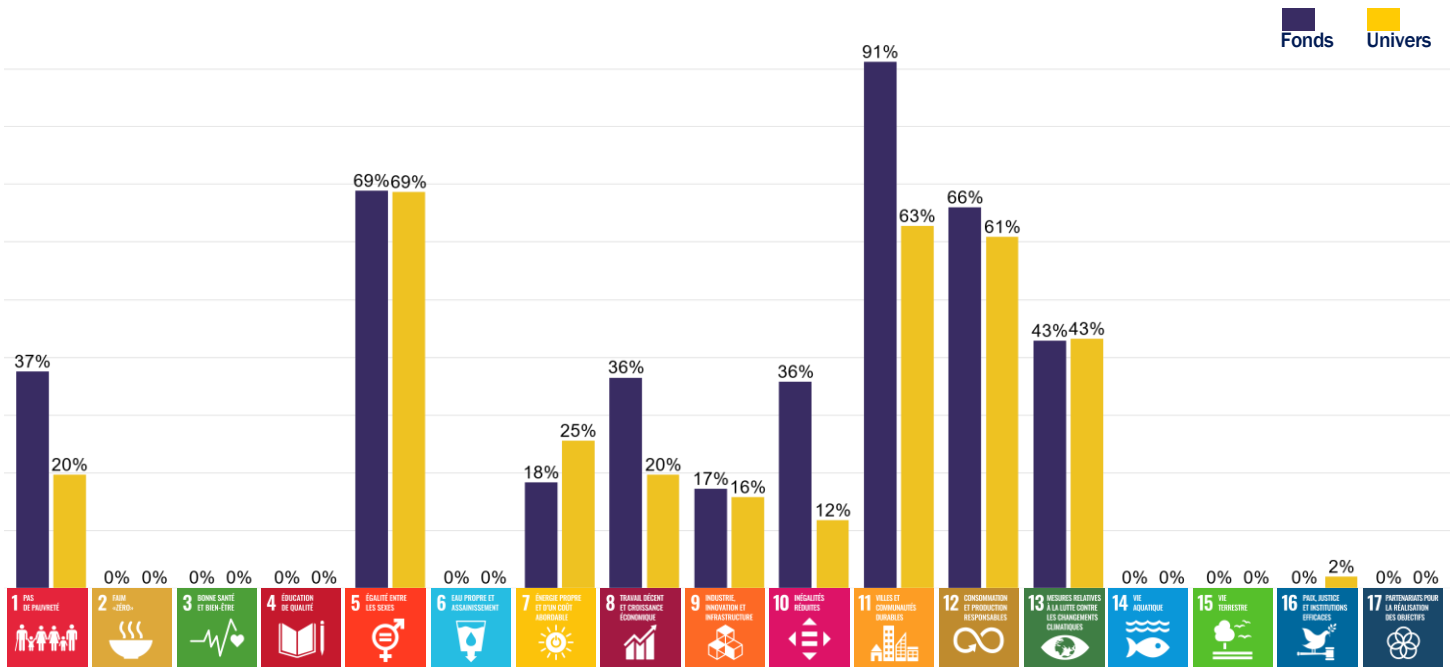


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

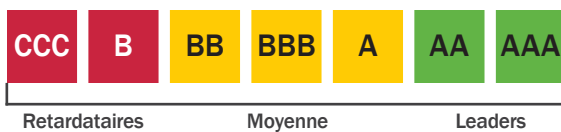
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUIRES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 88.0% d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 88,03% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 69,36% ont contribué à un objectif environnemental, et 75,86% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 0,37%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	2290,8	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	5136,96	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	40421,7	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	5136,96	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	45558,65	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	11,76	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	26,38	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	210,73	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	26,38	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	233,92	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	622,4	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	79,51	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,29	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	5,15	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0,01	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,04	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	40,7	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	10,86	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	42,82	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	25,68	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	3,68	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

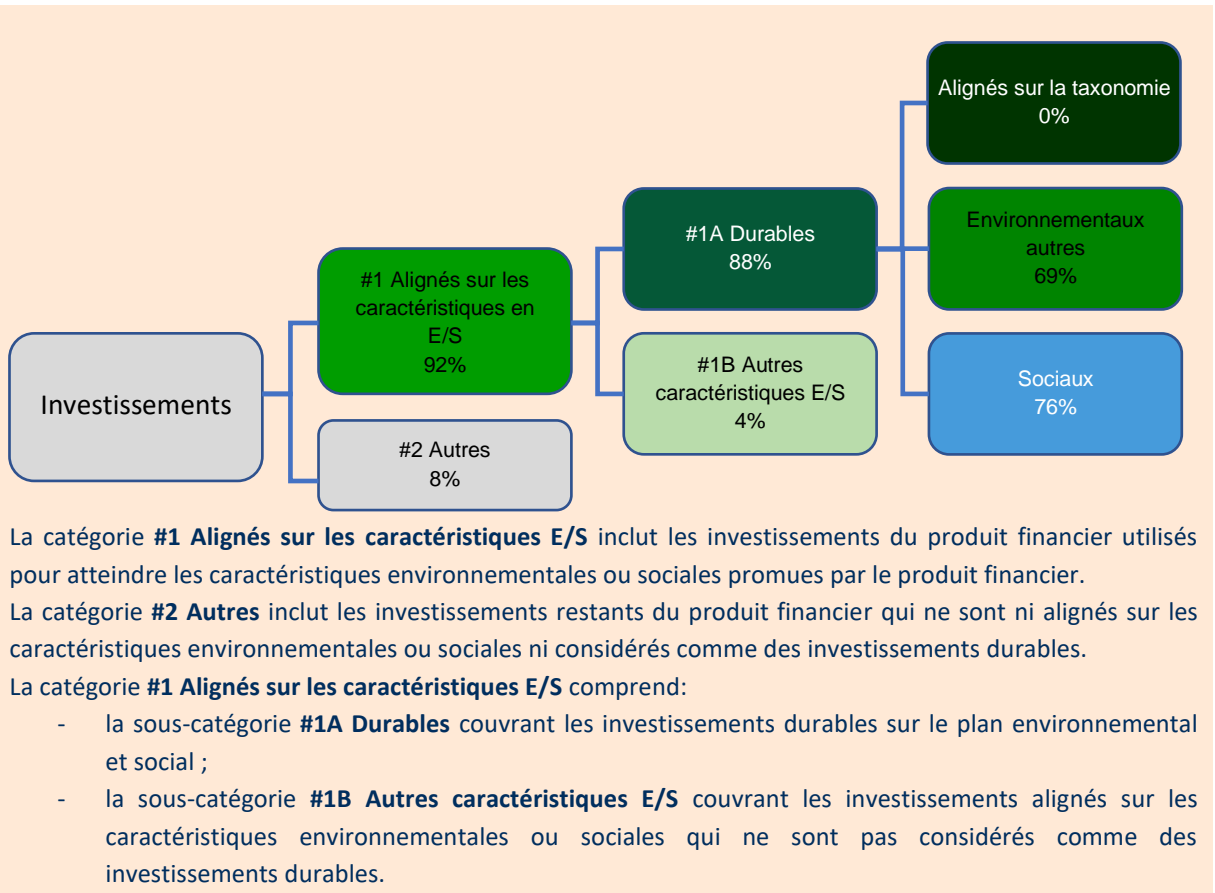
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Sanofi	Santé	5,09%	France
Merck Kgaa	Santé	5,04%	Allemagne
RMM Court Terme C	Autres	4,98%	Zone euro
Hermes International	Biens de consommation / Luxe	4,95%	France
Essilorluxottica	Santé	4,92%	France
Novo Nordisk A/s-b	Santé	4,23%	Danemark
Sartorius Stedim Biotech	Santé	3,96%	France
Allianz Se-reg	Finance / Assurance	3,71%	Allemagne
Air Liquide Sa	Industrie	3,64%	France
Astrazeneca Plc	Santé	3,18%	Royaume-Uni
Qiagen N.v.	Santé	2,85%	Pays-Bas
Axa Sa	Finance / Assurance	2,80%	France
Carl Zeiss Meditec Ag - Br	Santé	2,78%	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Autres	9,20%
Pharmacie	29,60%
Alimentation	3,50%
Finance	11,60%
Consommation	8,70%
Technologie	6,50%
Loisirs et Hotellerie	3,70%
Services à la santé	3,30%
Soin à la personne	2,00%
Produits de santé	18,70%
Distribution	0,70%
Biotechnologie	2,60%

 **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie**

de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

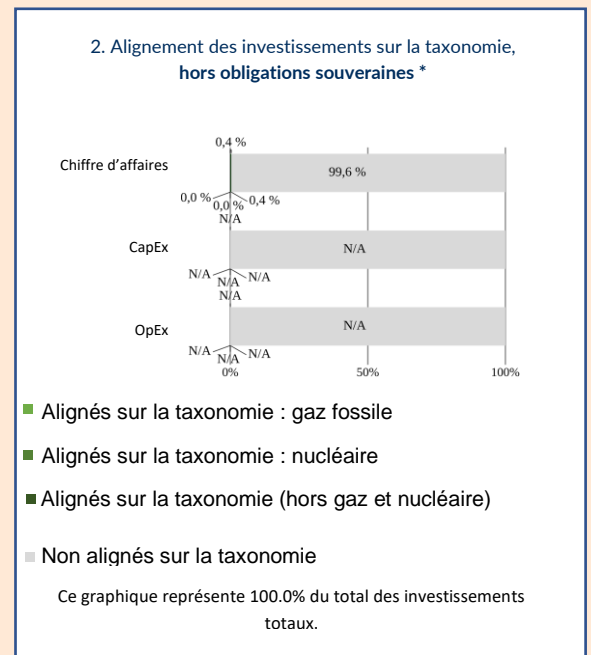
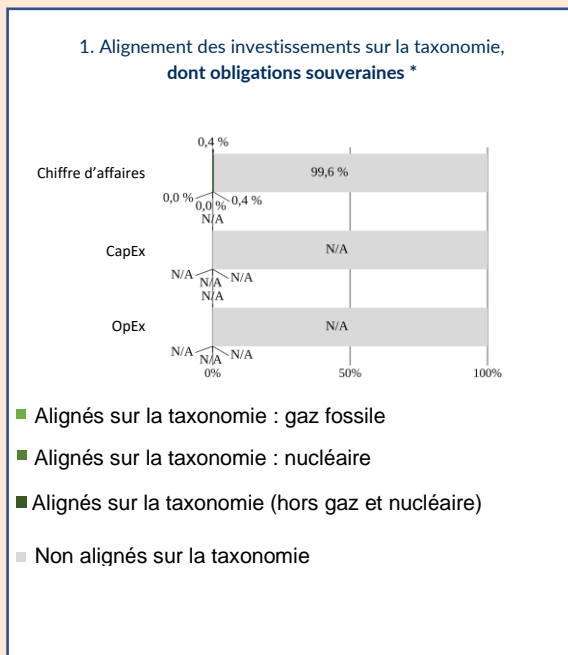
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.


¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?


Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 69,36% de l'actif net.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?


Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 75,86% de l'actif net.

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



R-co Thematic Silver Plus C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.4**

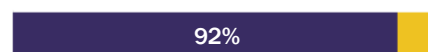
Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.6**

Taux de couverture

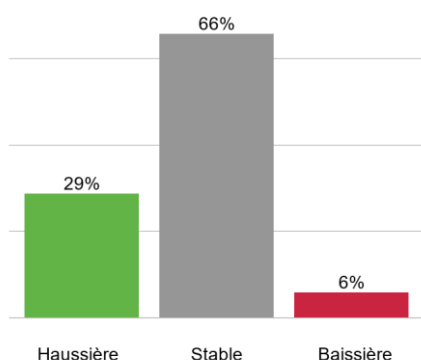
Nombre de titres détenus 43

Nombre de titres notés 40



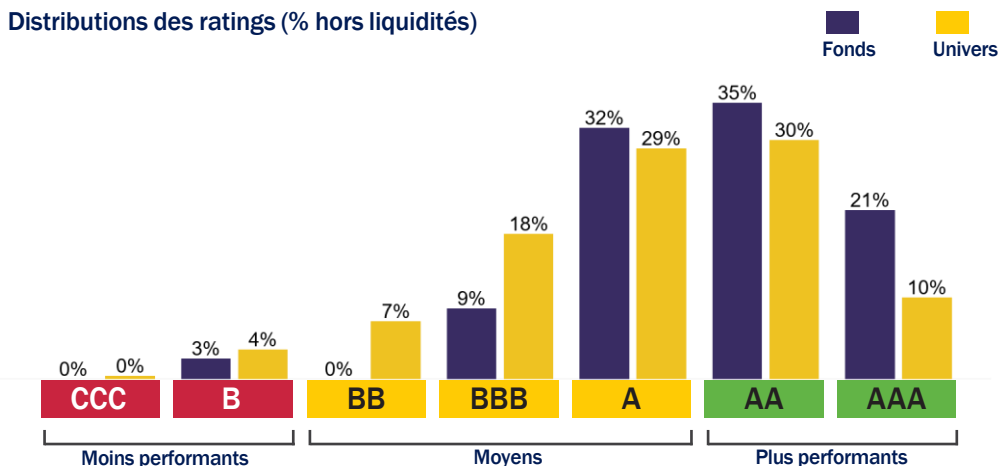
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

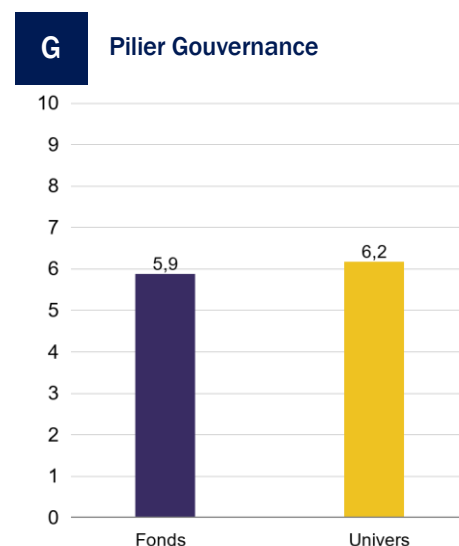
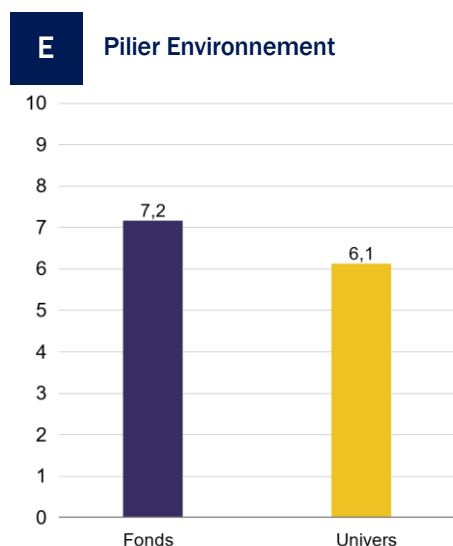
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	16.4%	-	-	-	-	-	59.2%	16.9%	23.9%
Financières	11.6%	-	-	-	-	11.1%	-	32.8%	56.1%
Industrie	1.4%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-
Matériaux de base	3.6%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Santé	55.6%	-	-	-	-	12.5%	26.0%	44.8%	16.7%
Services aux consommateurs	2.2%	-	-	-	-	-	66.9%	33.1%	-
Technologie	4.1%	41.1%	-	58.9%	-	-	-	-	-
OPCVM	5.0%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

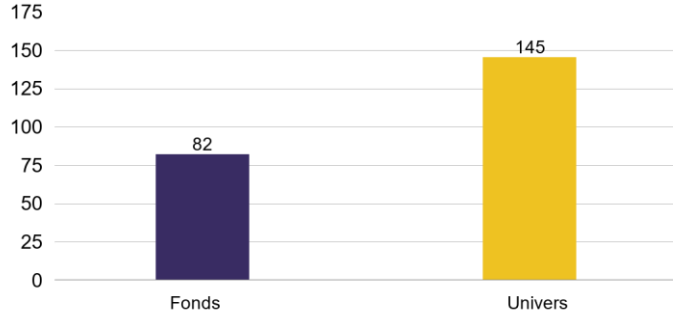
93%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-63

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	3,9%	53,6	65%
Santé	59,6%	22,2	27%
Biens de consommation	17,5%	4,0	5%
Top 3	81,1%	79,8	97%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

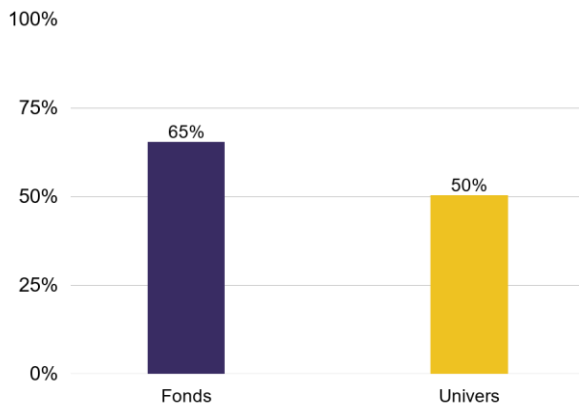
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Air Liquide SA	3,9%	A	4,6	6,6	36,4	53,6	65,3%
Gerresheimer AG	2,8%	AA	8,8	6,3	0,6	9,3	11,3%
MERCK KGAA	5,4%	AAA	7,4	4,7	2,0	5,1	6,2%
ESSILORLUXOTTICA	5,3%	AA	6,3	4,9	0,7	1,8	2,2%
DANONE SA	2,1%	AAA	6,5	9,6	1,6	1,2	1,5%
Top 5	19,5%				41,3	71,0	86,6%

Note

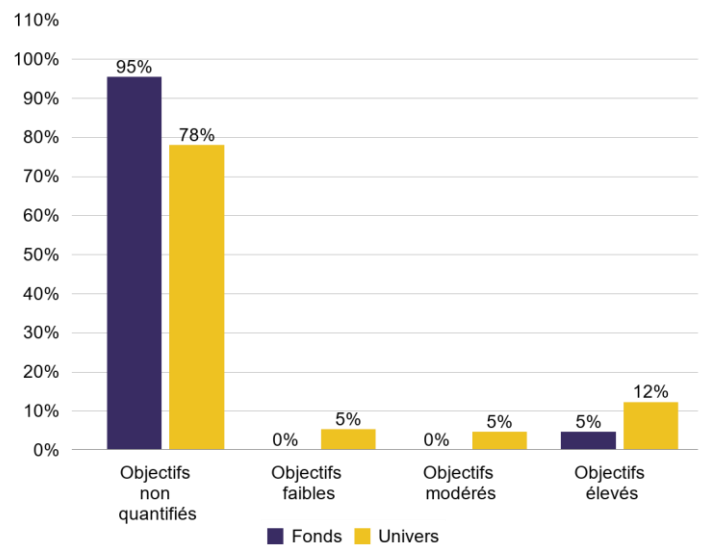
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

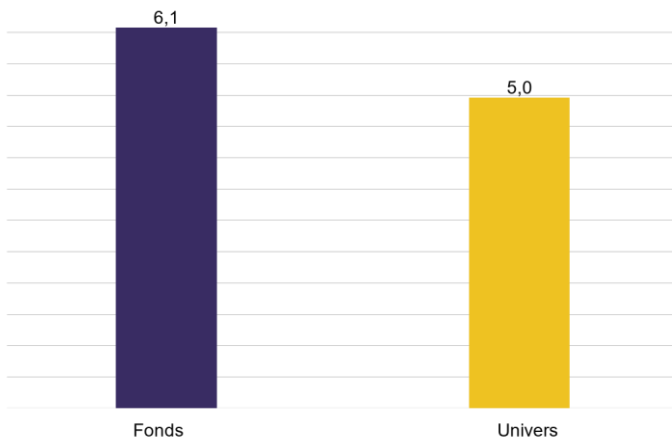


Transition vers une économie bas carbone

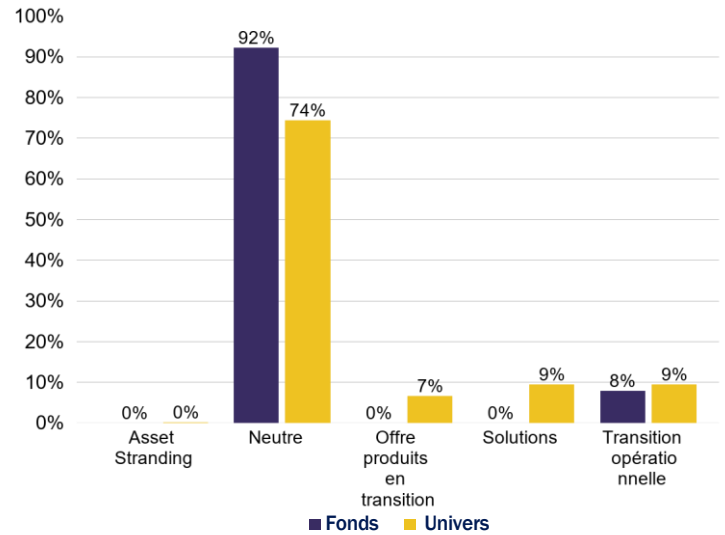
Taux de couverture :

96%

Score de transition vers une économie bas carbone

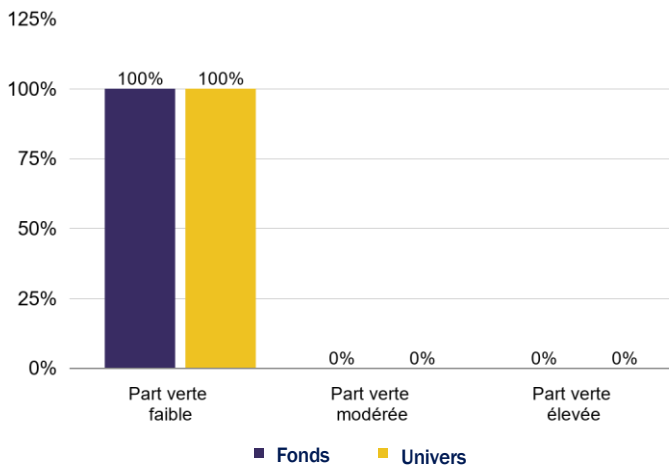


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

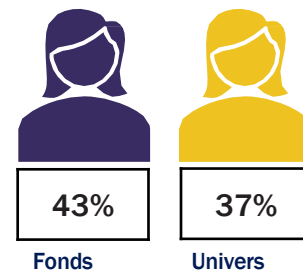


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

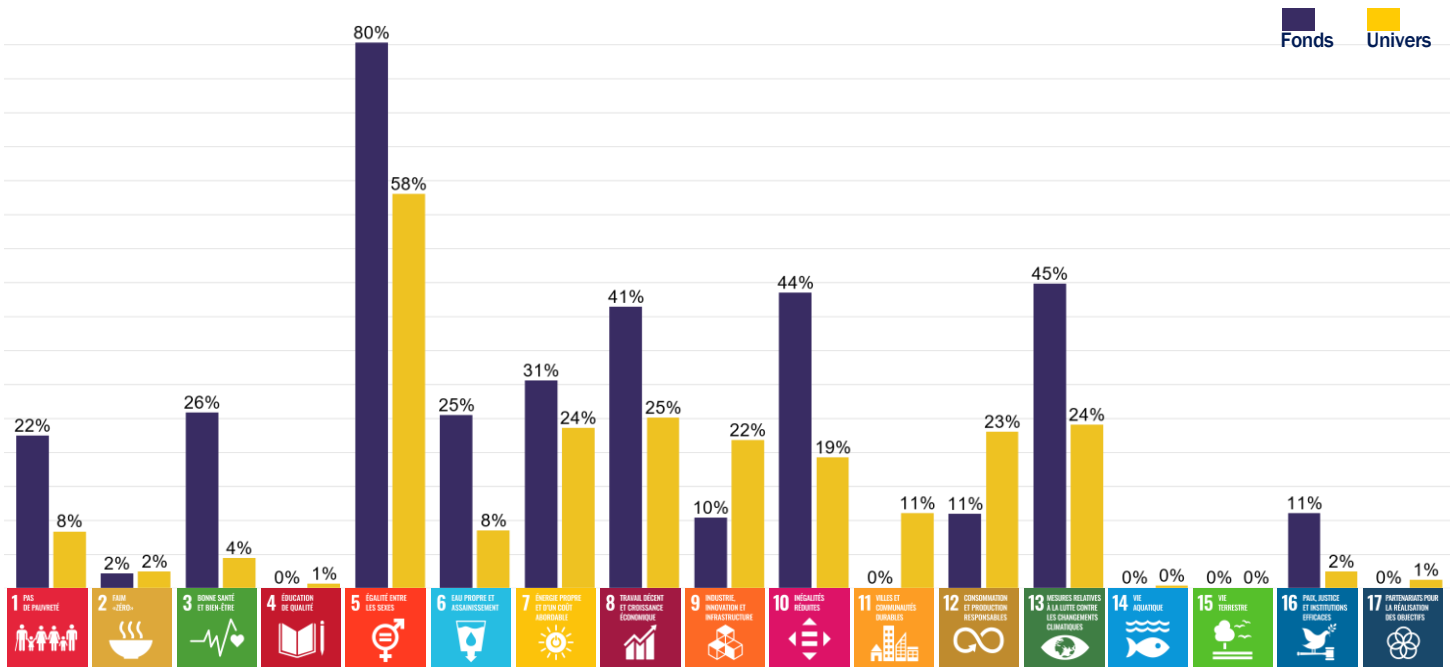


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

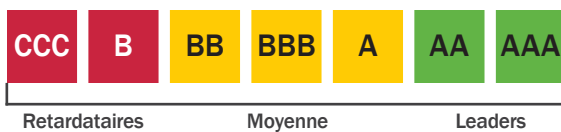
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55.1% d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 55,10% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 40,22% ont contribué à un objectif environnemental, et 47,60% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 9,14%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	19882,74	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	21752,23	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	21752,23	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	21752,23	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	119,94	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	131,22	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	131,22	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	131,22	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1316,48	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,9	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	76,36	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	2,99	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,79	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,92	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,43	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,02	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	3,81	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,55	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0,06	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,11	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	1,97	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	29,18	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	20,81	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	36,35	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	32,38	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	3,64	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de 66

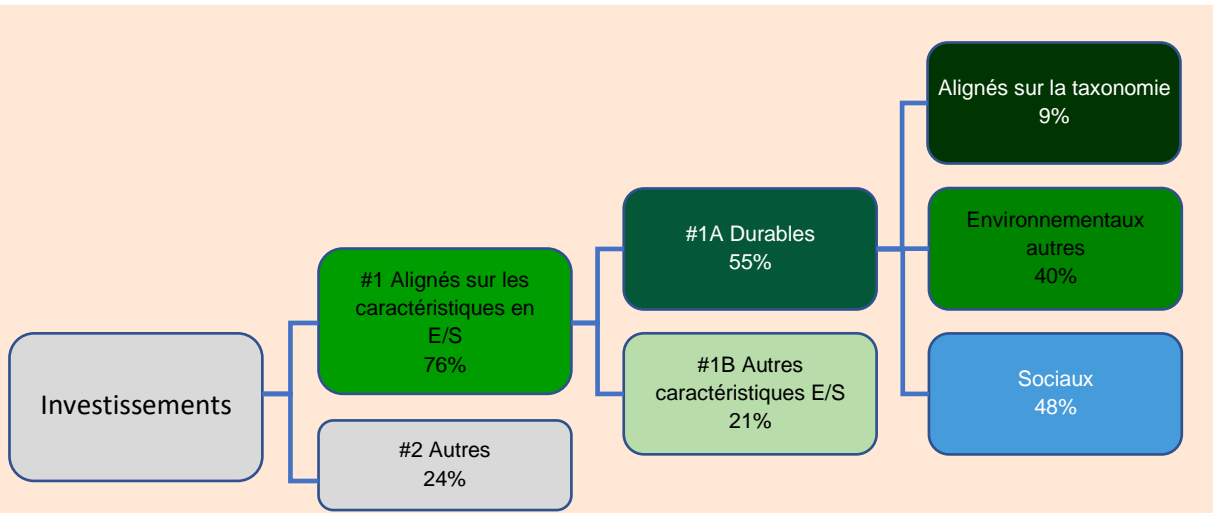
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Future Us 5yr Note (cbt) Mar23	Autres	23,82%	Etats-Unis
O-jpm Pnull	Autres	18,39%	Suisse
O-sg Pnull	Autres	18,11%	Autres



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Santé	1,60%
Autres	8,30%
Technologie	0,70%
Chimie	1,50%
Banque	22,70%
Services Financiers	18,10%
Télécommunications	4,20%
Services Publics	2,90%
Assurance	6,90%
Energie	7,20%
Construction	4,20%
Consommation discrétionnaire	10,80%
Biens Industriels	3,00%
Consommation non cyclique	4,70%
Matières Premières	1,80%
Automobiles	1,40%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

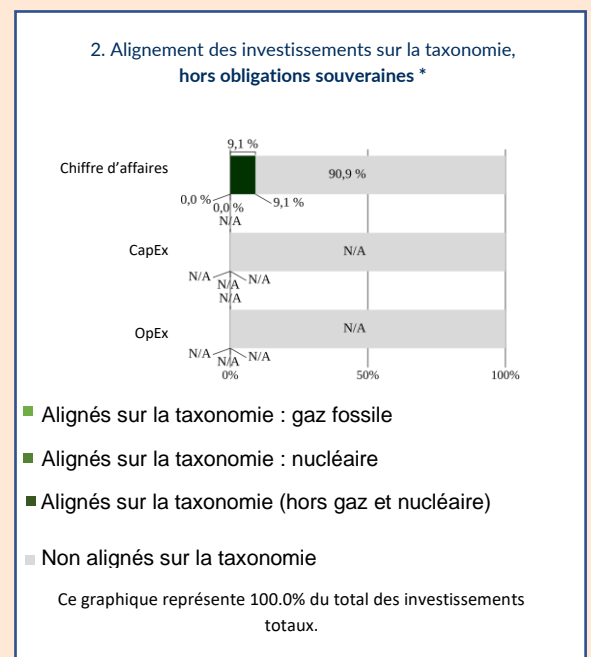
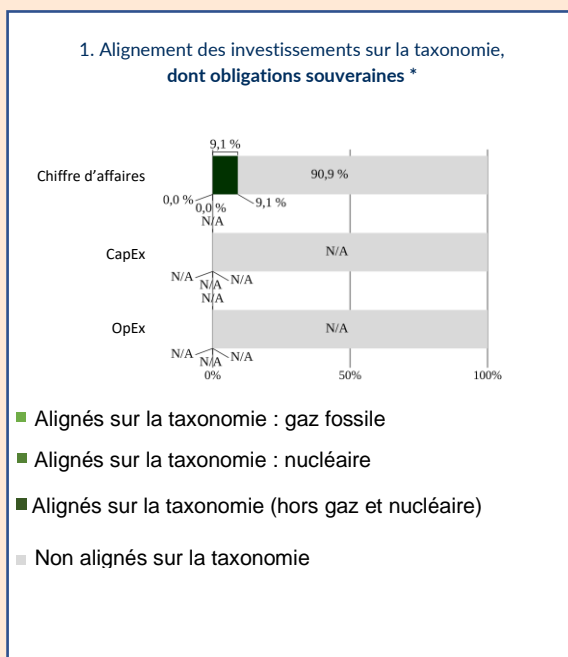
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 40,22% de l'actif net.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 47,60% de l'actif net.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co Valor Bond Opportunities C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **A** Score/10 **6.7**

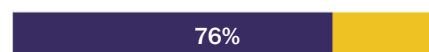
Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.7**

Taux de couverture

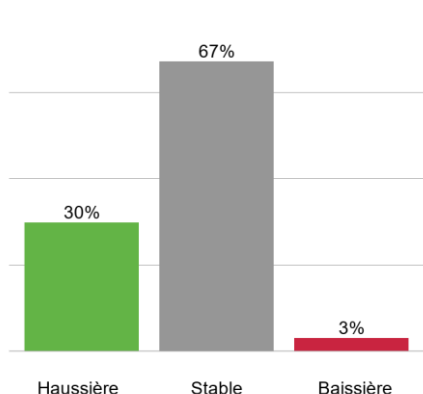
Nombre de titres détenus 167

Nombre de titres notés 136



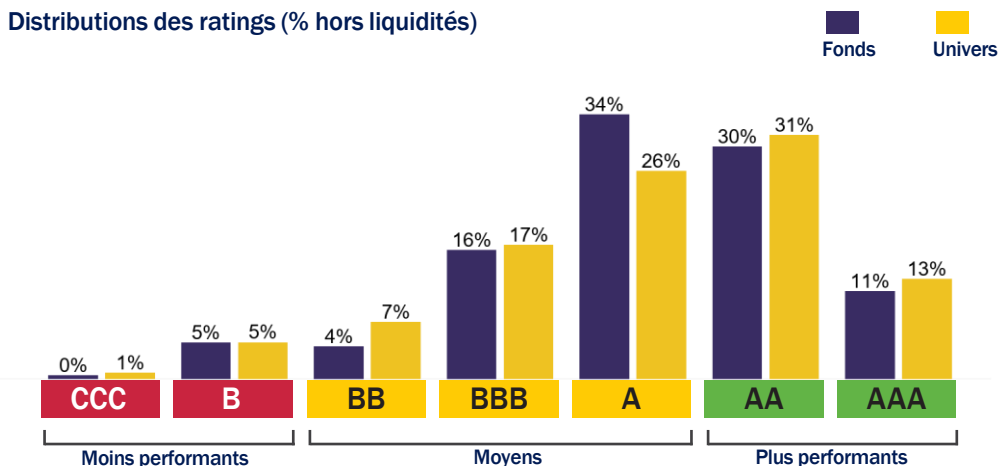
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

Distributions des ratings (% hors liquidités)

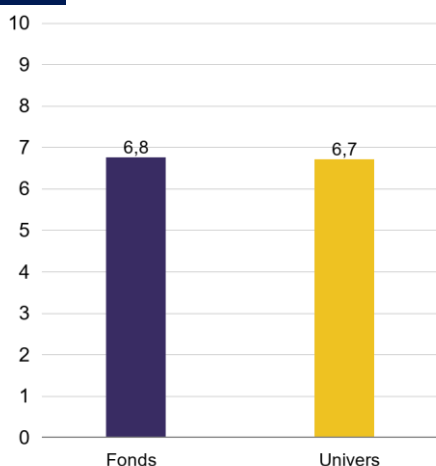


Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

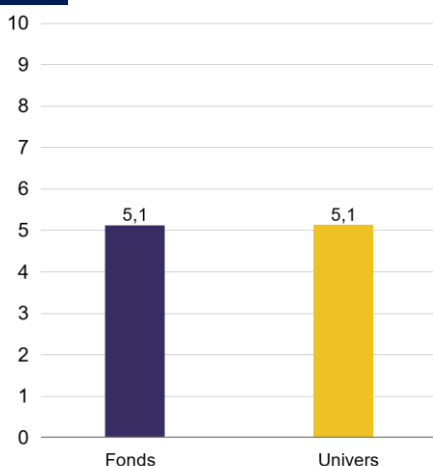
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	4.7%	16.5%	-	30.0%	-	18.1%	28.7%	6.7%	-
Energie	7.3%	25.7%	-	-	-	-	46.5%	27.8%	-
Financières	48.1%	12.1%	-	0.7%	4.4%	11.8%	23.6%	32.4%	15.1%
Industrie	5.0%	-	-	-	10.6%	22.2%	34.5%	32.7%	-
Matériaux de base	3.3%	19.0%	11.5%	-	-	-	59.7%	9.9%	-
Santé	1.6%	-	-	33.8%	-	18.8%	47.4%	-	-
Services aux collectivités	2.9%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Services aux consommateurs	13.2%	38.1%	-	9.6%	-	24.8%	9.6%	13.8%	4.2%
Technologie	2.2%	-	-	-	23.8%	-	-	41.7%	34.4%
Télécommunications	4.2%	44.4%	-	-	-	31.6%	24.0%	-	-
OPCVM	7.6%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier

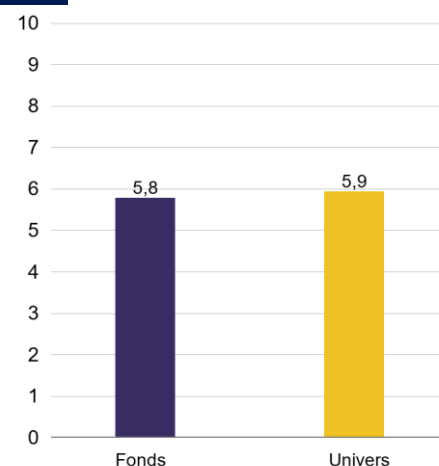
E Pilier Environnement



S Pilier Social



G Pilier Gouvernance





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

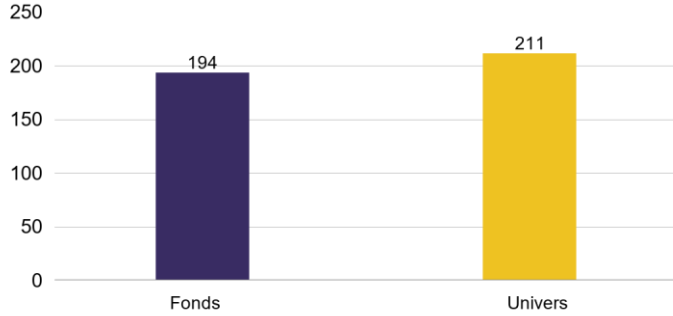
72%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-18

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux consommateurs	13,7%	98,8	51%
Services aux collectivités	4,0%	30,6	16%
Matériaux de base	3,7%	26,3	14%
Top 3	21,5%	155,7	80%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

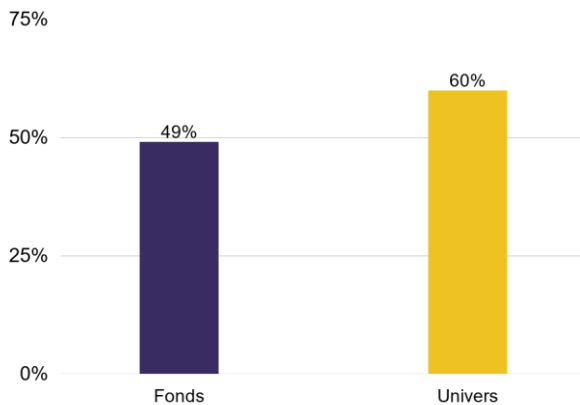
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
WIZZ AIR FINANCE COMPANY	2,4%				2,6	33,5	17,3%
EP INFRASTRUCTURE AS	1,6%	A	8,6	1,2	5,3	23,7	12,2%
AIR FRANCE-KLM	2,2%	BBB	6,8	7,5	16,4	22,5	11,6%
Eramet SA	1,7%	A	4,7	5,2	3,6	14,6	7,6%
Carnival Corp	1,3%	B	3,1	6,5	6,3	14,3	7,4%
Top 5	9,2%				34,2	108,6	56,1%

Note

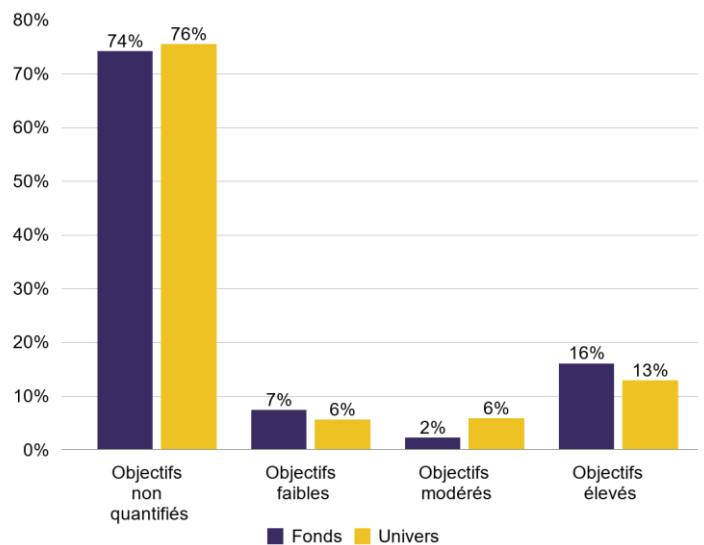
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

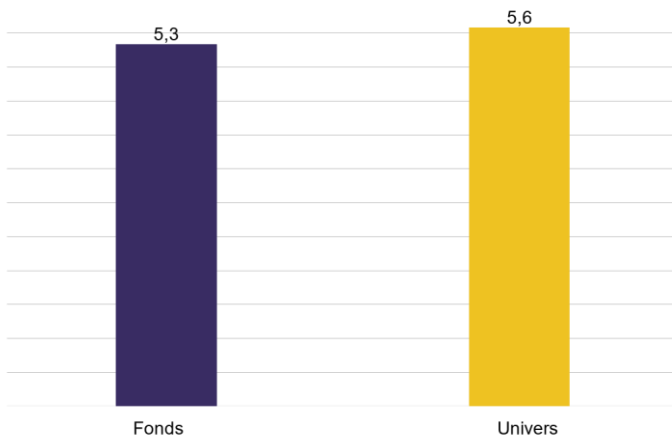


Transition vers une économie bas carbone

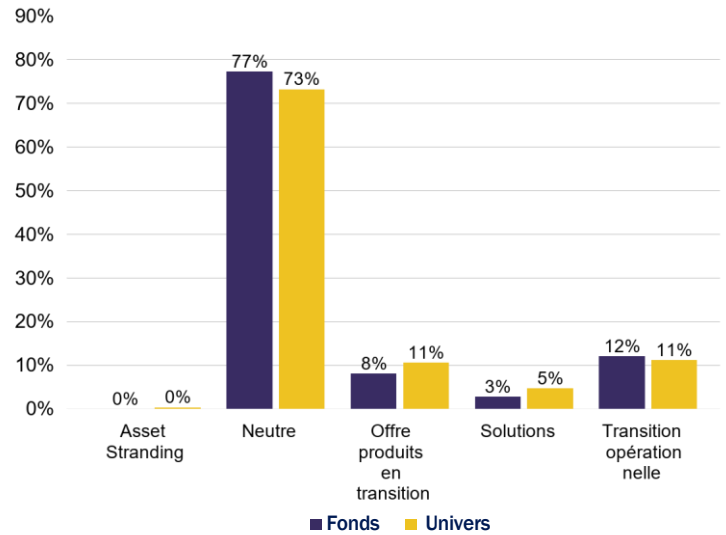
Taux de couverture :

74%

Score de transition vers une économie bas carbone

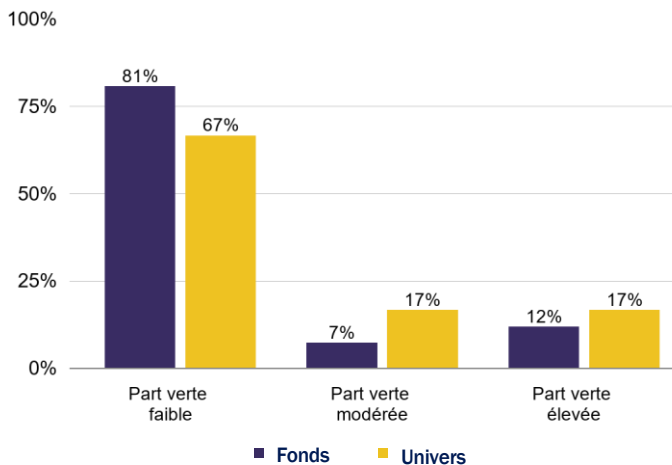


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

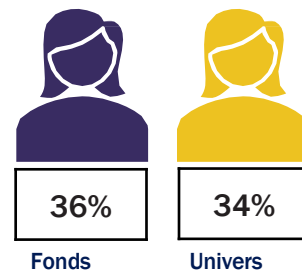


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

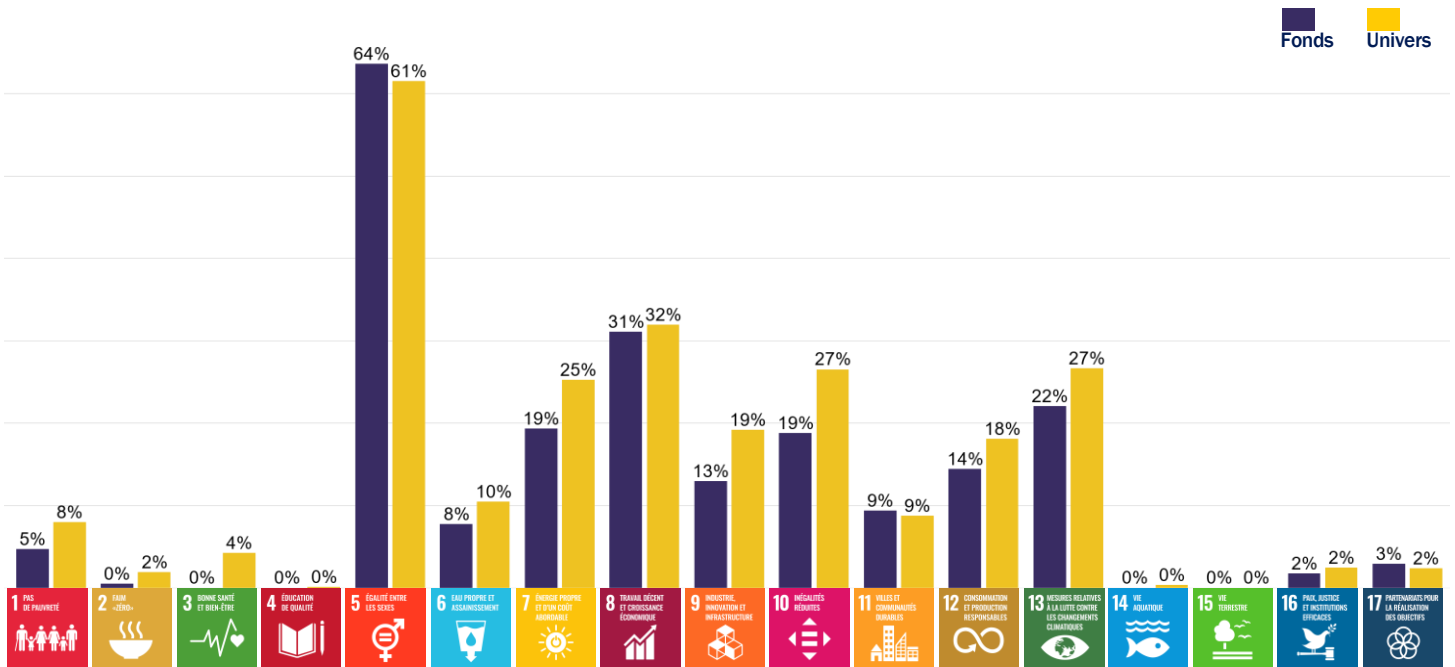


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM «ZÉRO»** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAUX PROPRES ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRES ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

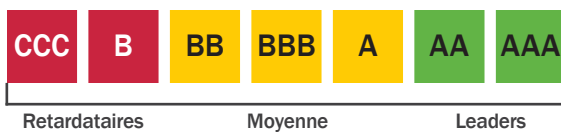
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUIRES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Les informations contenues dans le présent document sont des informations confidentielles fournies à la seule demande du destinataire.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 65.3% d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 65,35% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 50,02% ont contribué à un objectif environnemental, et 59,18% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 13,92%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)
- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	131511,52	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	142615,42	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	8285,49	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	143943,1	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	152228,59	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	145,38	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	157,65	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	458,01	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	159,12	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	168,28	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1325,19	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,54	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	71,07	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	3,11	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	2,98	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	3,09	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	3,95	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,2	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	2,23	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	2,58	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,49	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	4,46	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,08	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,32	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	37,92	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	14,08	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	37,13	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	230,41	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	38,13	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	6,36	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

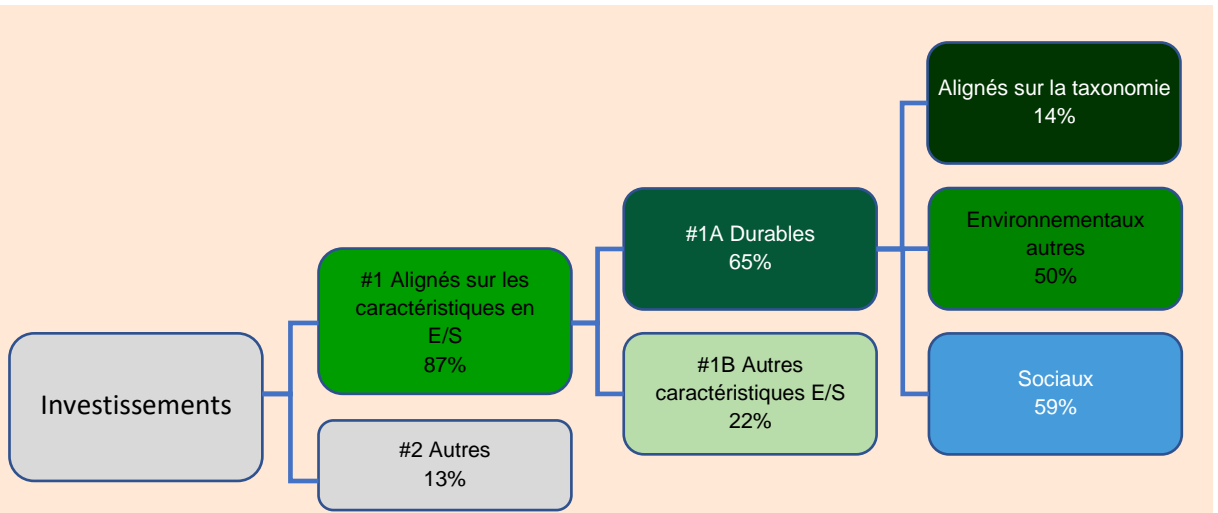
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	4,09%	Zone euro
Intesa Sanpaolo Spa 1 11/19/26	Autres	1,36%	Italie
Wintershall Dea Finance 0.84 09/25/25	Energie	1,25%	Pays-Bas
Erste&steiermar 0 3/4 07/06/28	Banque	1,22%	Croatie
Deut Pfandbriefbank Ag 4 3/8 08/28/26	Banque	1,18%	Allemagne
Unibail-rodamco-westfld 2 1/8 PERP	Services financiers	1,11%	France
Heraeus Finance GmbH 2 5/8 06/09/27	Biens Industriels	1,05%	Allemagne
Bnp Paribas 6 7/8 PERP	Banque	1,02%	France
Technip Energies Nv 1 1/8 05/28/28	Construction	1,02%	Pays-Bas
Crelan Sa 5 3/8 10/31/25	Banque	0,99%	Belgique
Cetin Group Nv 3 1/8 04/14/27	Télécommunications	0,98%	Pays-Bas
Dell Bank International 4 1/2 10/18/27	Autres	0,97%	Irlande
Enel Finance Intl Nv 0 06/17/27	Services publics	0,97%	Pays-Bas
Cnh Industrial Fin Eur S 1 3/4 09/12/25	Biens Industriels	0,96%	Luxembourg
Intrum Ab 9 1/4 03/15/28	Services financiers	0,93%	Suède



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Santé	1,90%
Autres	6,10%
Technologie	2,10%
Chimie	2,30%
Banque	30,80%
Services Financiers	14,80%
Télécommunications	3,00%
Services Publics	4,70%
Assurance	9,50%
Energie	4,70%
Construction	3,90%
Consommation discrétionnaire	4,00%
Biens Industriels	5,40%
Consommation non cyclique	3,10%
Matières Premières	2,60%
Automobiles	1,20%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

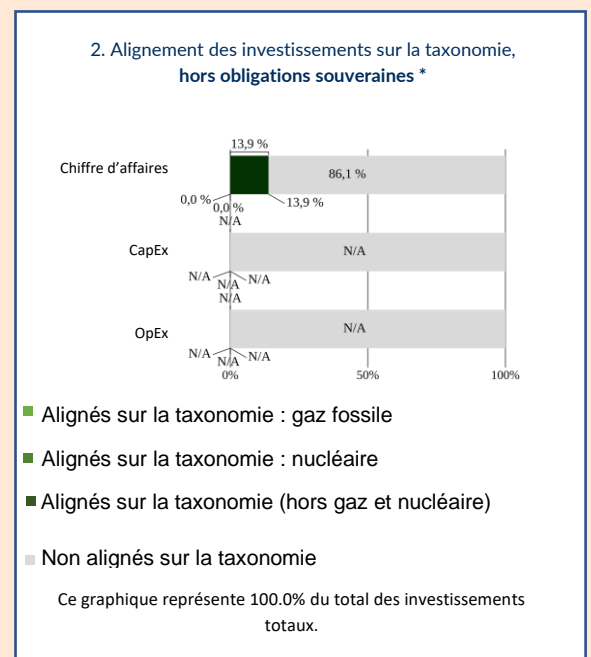
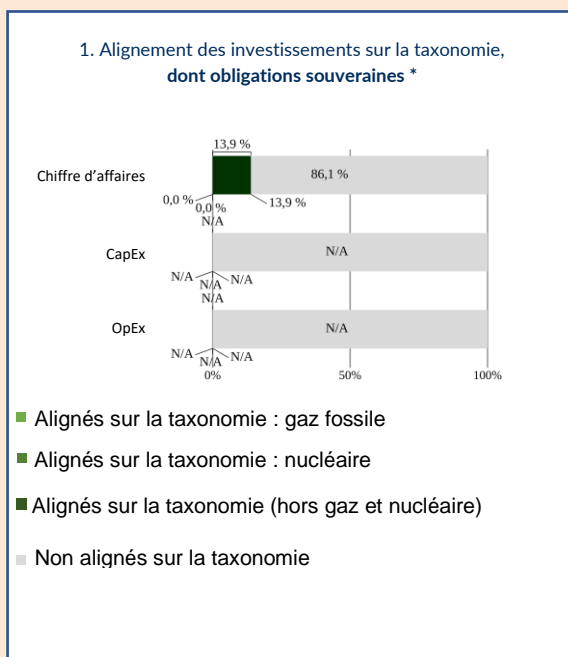
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 50,02% de l'actif net.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 59,18% de l'actif net.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co Conviction Credit Euro C CHF H

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **A** Score/10 **7.0**

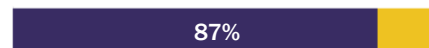
Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.7**

Taux de couverture

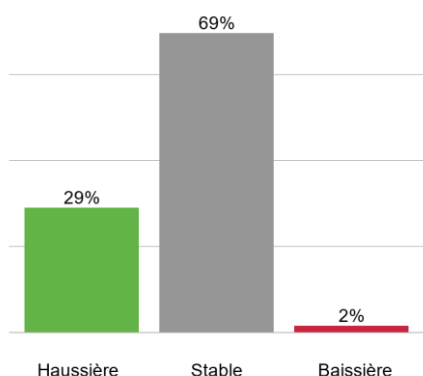
Nombre de titres détenus 227

Nombre de titres notés 195



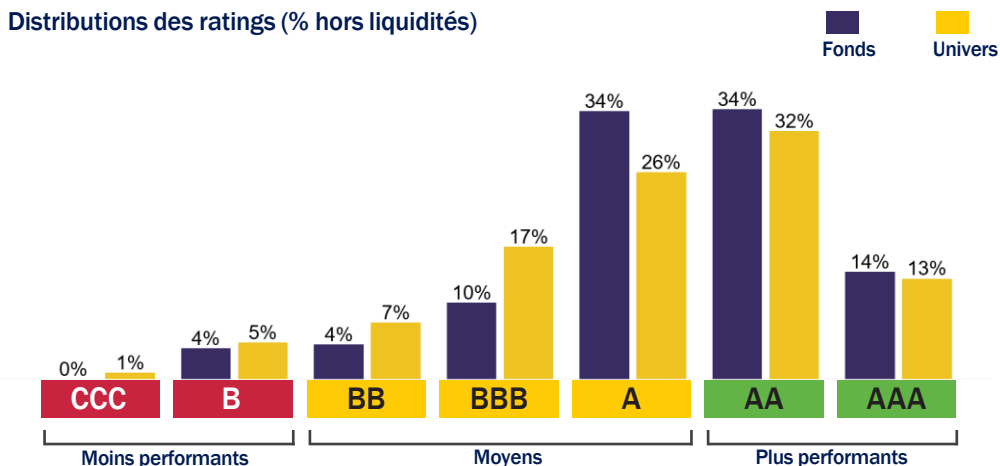
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

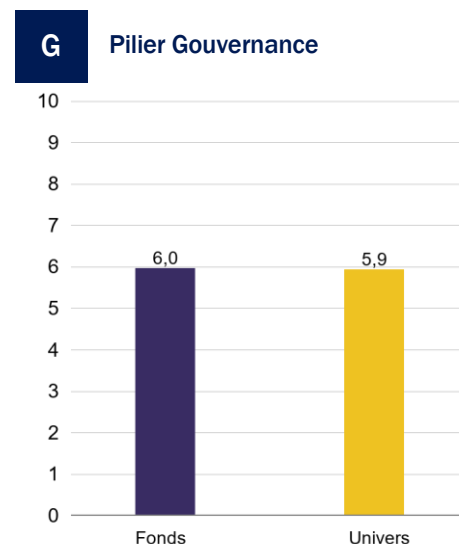
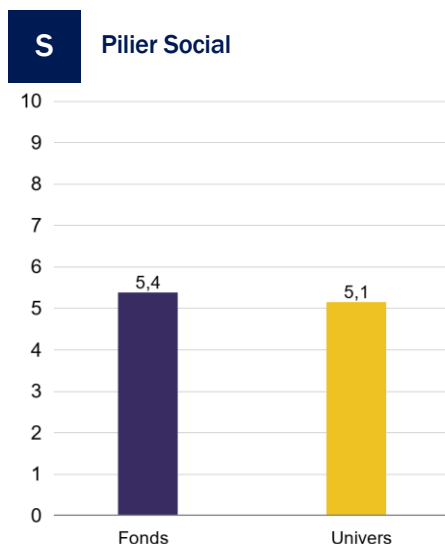
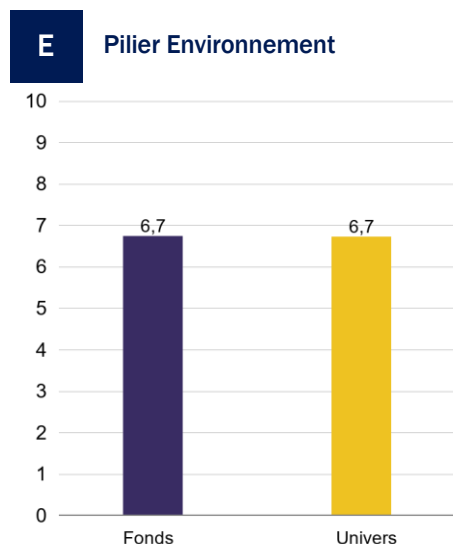
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	4.2%	9.5%	-	24.3%	-	25.6%	32.4%	8.1%	-
Energie	4.7%	0.0%	-	-	-	-	80.3%	19.7%	-
Financières	55.2%	6.6%	-	1.8%	4.1%	6.8%	26.1%	40.9%	13.6%
Industrie	7.1%	14.9%	-	-	5.5%	13.0%	24.2%	28.8%	13.6%
Matériaux de base	4.8%	-	-	-	20.0%	18.5%	36.1%	25.4%	-
Santé	1.9%	8.7%	-	27.3%	-	32.6%	31.5%	-	-
Services aux collectivités	4.7%	5.8%	-	-	5.4%	-	46.7%	-	42.1%
Services aux consommateurs	5.5%	15.2%	-	16.1%	-	14.4%	27.0%	22.1%	5.3%
Technologie	2.9%	-	-	-	-	-	54.0%	34.8%	11.2%
Télécommunications	3.0%	57.2%	-	-	-	14.4%	28.4%	-	-
OPCVM	6.0%	77.1%	-	-	-	-	-	9.3%	13.6%
Autres	0.0%	0.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

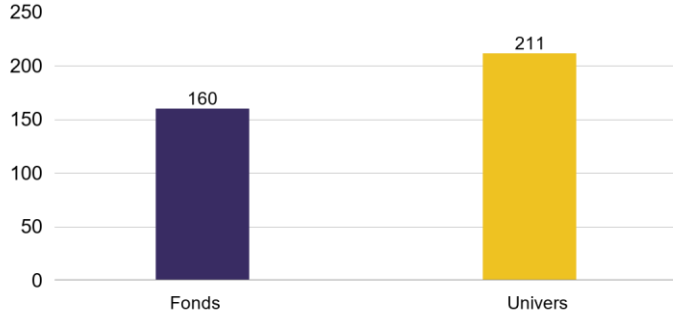
80%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-51

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	6,0%	58,1	36%
Services aux collectivités	5,5%	34,2	21%
Services aux consommateurs	6,3%	34,0	21%
Top 3	17,8%	126,3	79%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

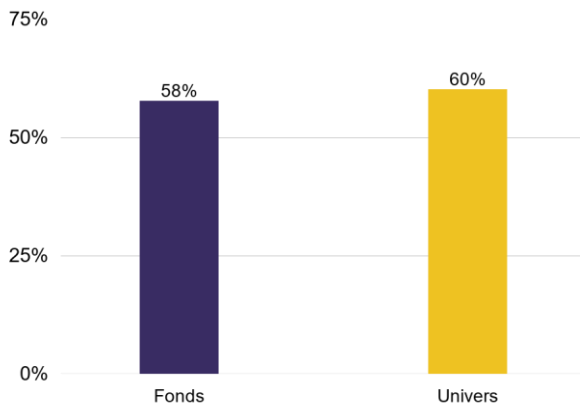
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ARCELORMITTAL SA	1,2%	BB	3,0	4,1	138,6	21,8	13,6%
OCI NV	1,1%	BBB	3,9	4,2	9,8	18,0	11,3%
WIZZ AIR FINANCE COMPANY	1,0%				2,6	14,5	9,1%
EP INFRASTRUCTURE AS	0,9%	A	8,6	1,2	5,3	13,9	8,7%
Eramet SA	1,4%	A	4,7	5,2	3,6	11,8	7,4%
Top 5	5,6%				159,9	79,9	50,1%

Note

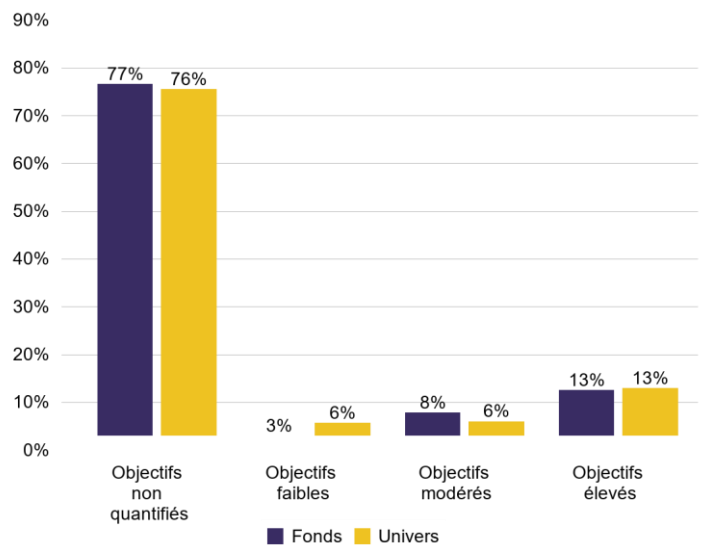
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

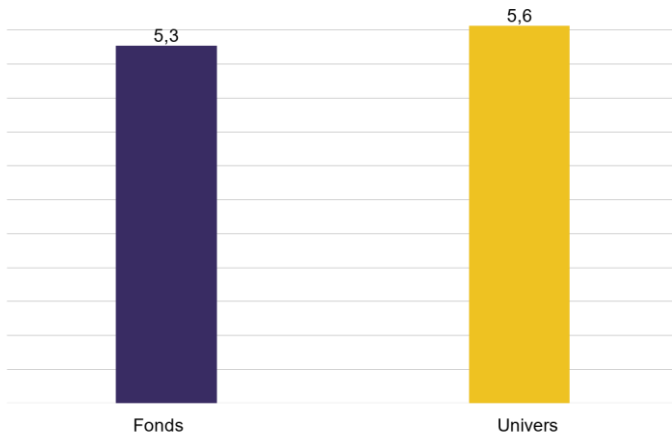


Transition vers une économie bas carbone

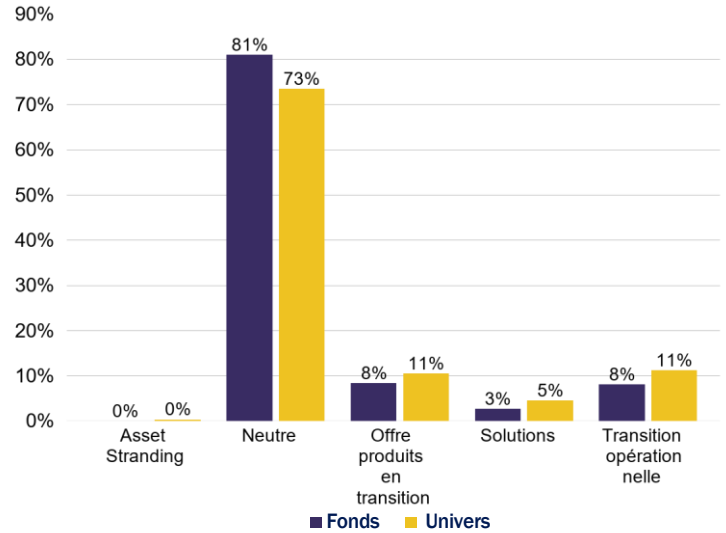
Taux de couverture :

82%

Score de transition vers une économie bas carbone

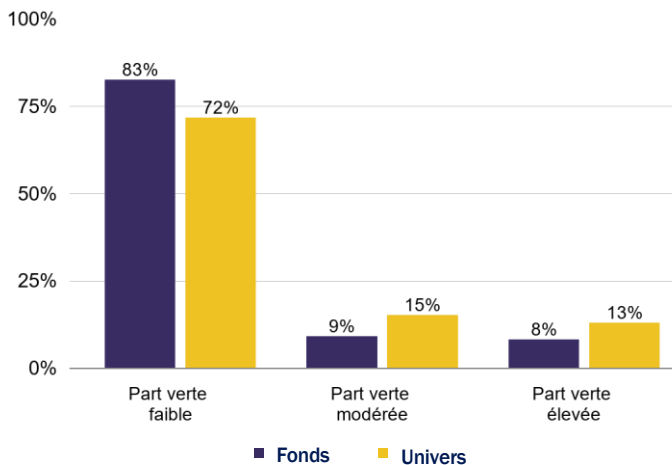


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

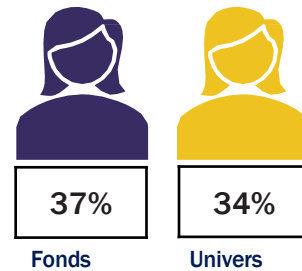


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

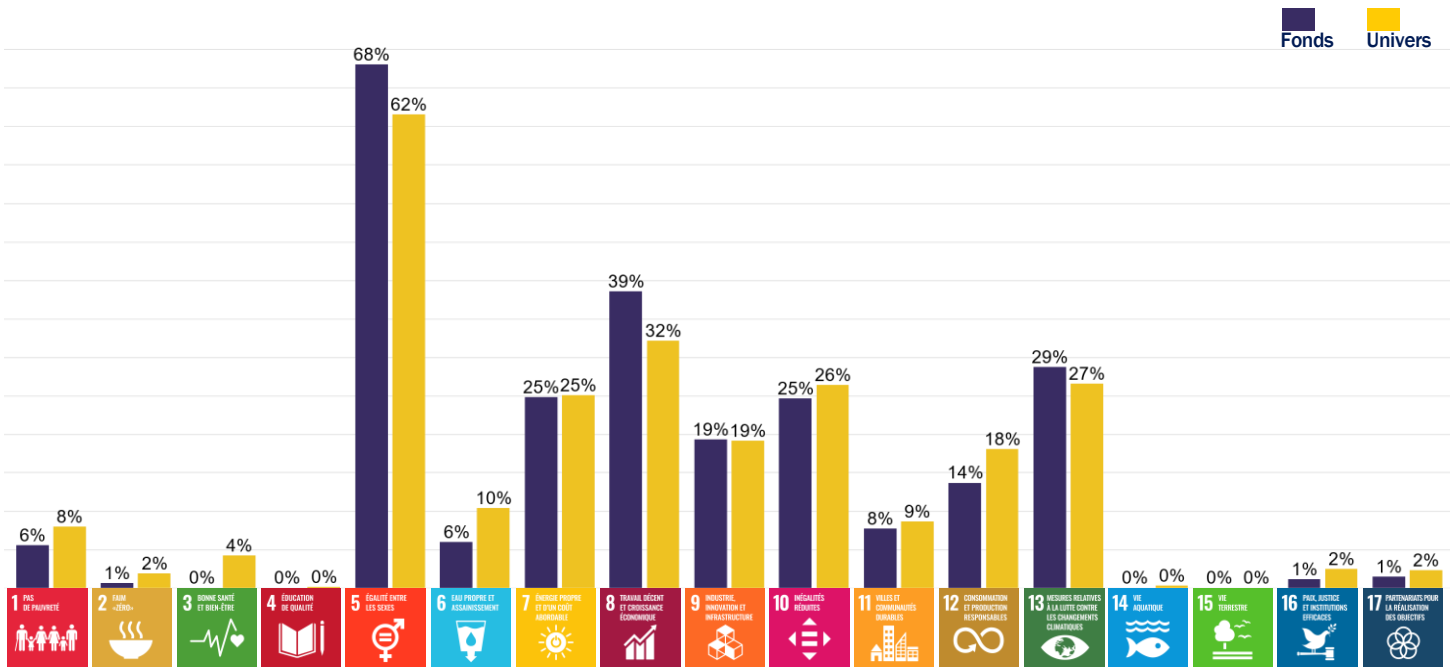


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

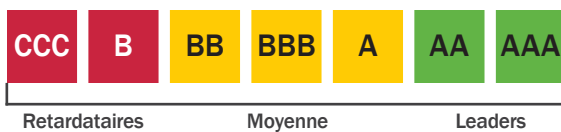
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 60.3% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 60,32% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 41,51% ont contribué à un objectif environnemental, et 56,23% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 8,84%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	31935,01	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	35383,93	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	35383,93	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	35383,93	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	136,8	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	151,57	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	151,57	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	151,57	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1024,57	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,7	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	73,08	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0,15	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	2,09	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,78	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	10,39	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	3,43	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,71	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	800,96	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,1	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	32,42	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	15,03	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	37,98	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	40,14	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	2,14	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

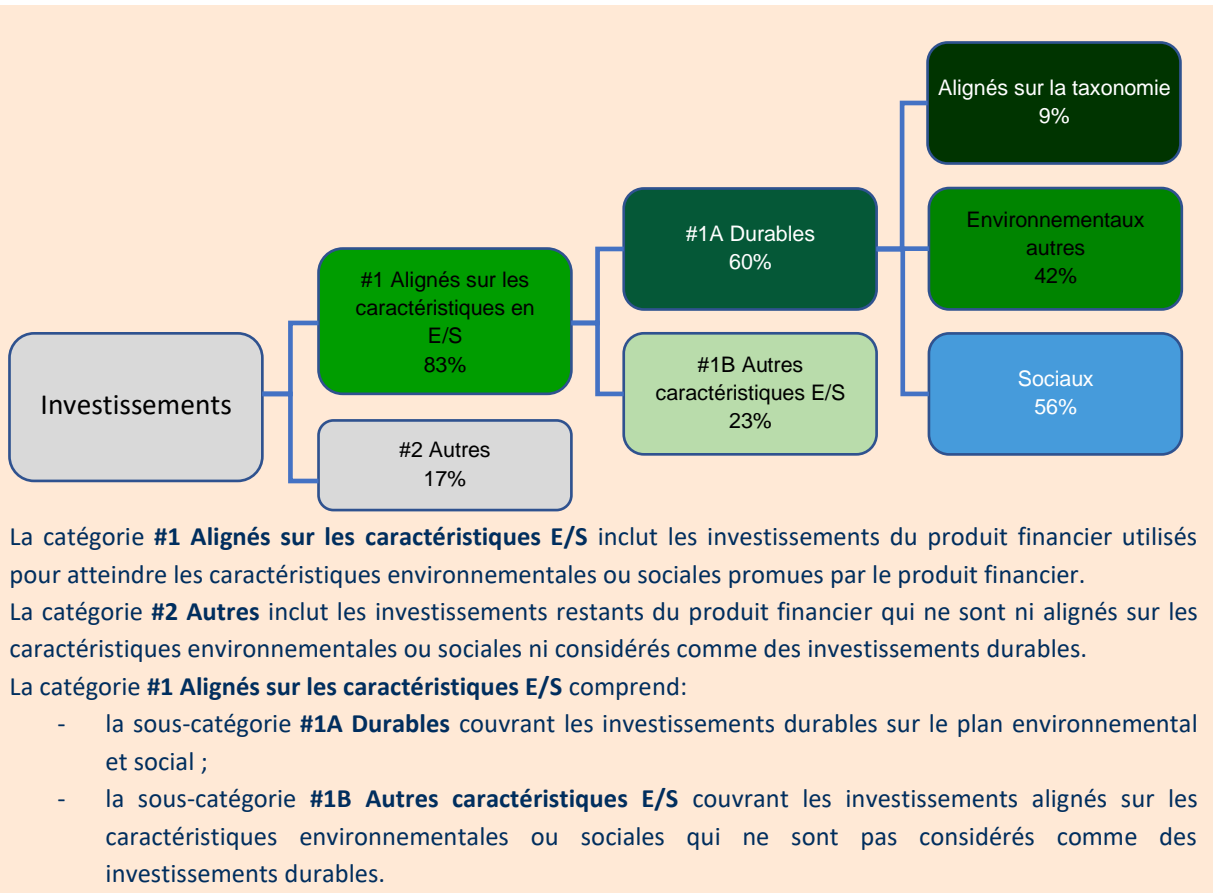
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	5,90%	Zone euro
Credit Suisse Group Ag Float 01/16/26	Banque	2,24%	Suisse
Arval Service Lease Sa/f 4 09/22/26	Biens Industriels	1,86%	France
Wintershall Dea Finance 0.84 09/25/25	Energie	1,70%	Pays-Bas
Bnp Paribas 1 1/8 11/22/23	Banque	1,68%	France
Ethias Sa 5 01/14/26	Assurance	1,56%	Belgique
Amcor Ltd 2 3/4 03/22/23	Biens Industriels	1,50%	Australie
Banco Santander Sa Float 03/28/23	Banque	1,47%	Espagne
Wintershall Dea Finance 0.452 09/25/23	Energie	1,43%	Pays-Bas
Harley-davidson Finl Ser 0.9 11/19/24	Consommation discrétionnaire	1,39%	Etats-Unis
Banco De Sabadell Sa 0 7/8 07/22/25	Banque	1,34%	Espagne
Volksbank Wien Ag 0 7/8 03/23/26	Autres	1,29%	Autriche
Unibail-rodamco-westfld 2 1/8 PERP	Services financiers	1,29%	France
Deut Pfandbriefbank Ag 4 3/8 08/28/26	Banque	1,26%	Allemagne
Crelan Sa 5 3/8 10/31/25	Banque	1,23%	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Santé	1,60%
Autres	8,40%
Chimie	2,70%
Banque	29,90%
Services Financiers	9,60%
Télécommunications	1,20%
Services Publics	4,50%
Assurance	3,80%
Energie	5,40%
Construction	0,90%
Consommation discrétionnaire	8,40%
Biens Industriels	13,50%
Consommation non cyclique	5,10%
Matières Premières	0,90%
Automobiles	4,10%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

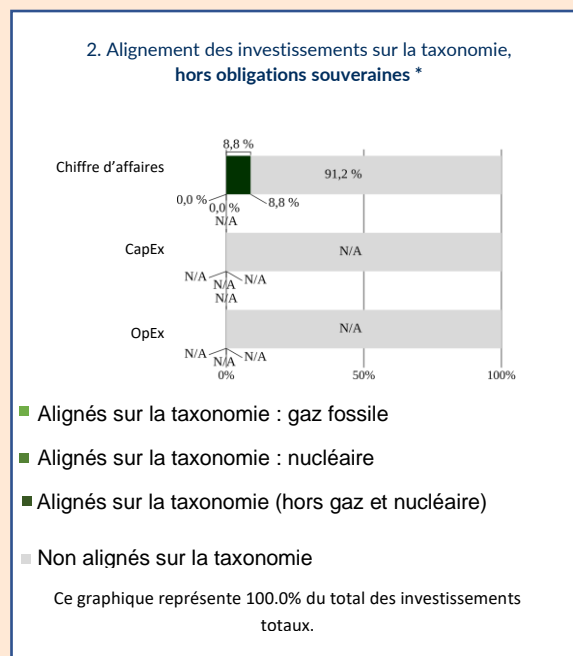
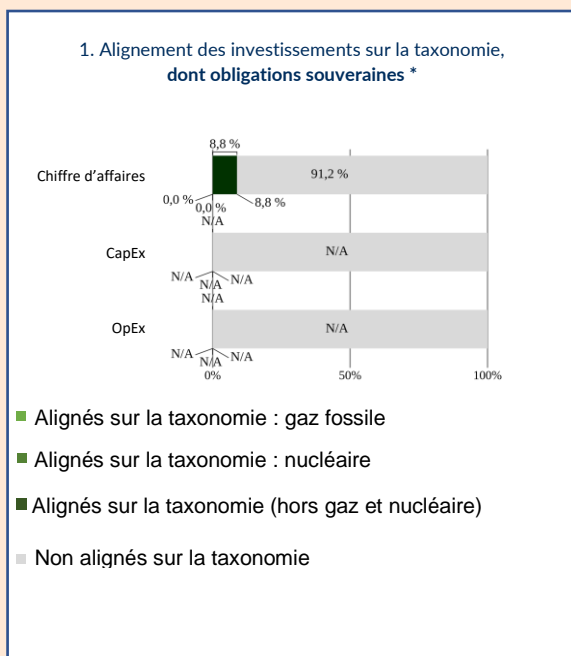
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 41,51% de l'actif net.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?


Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 56,23% de l'actif net.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co Conviction Credit SD Euro C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille



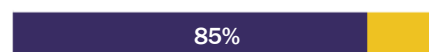
Univers de gestion



Taux de couverture

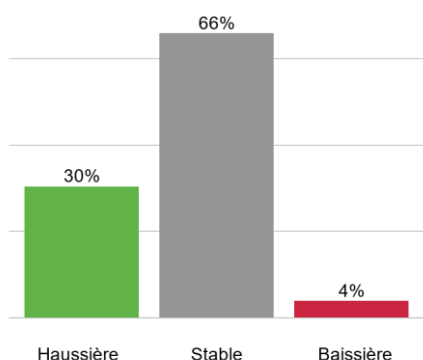
Nombre de titres détenus 122

Nombre de titres notés 104



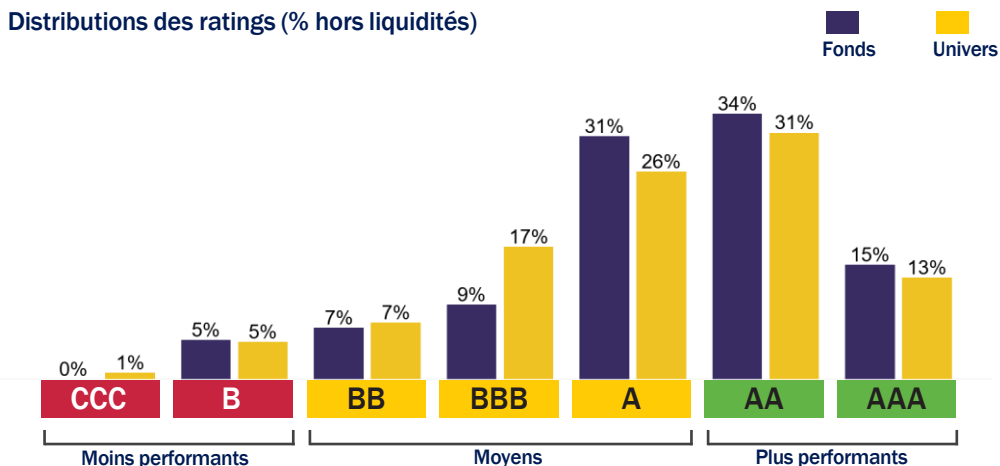
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

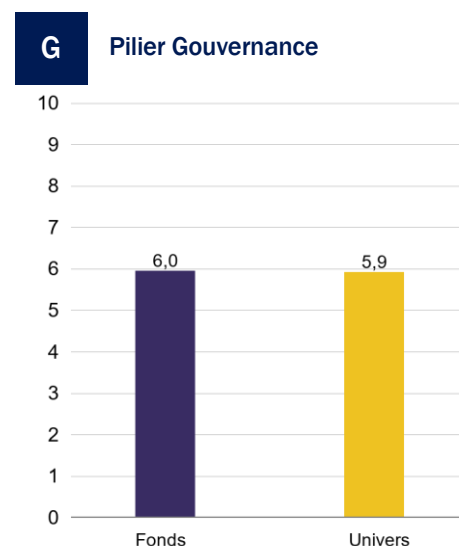
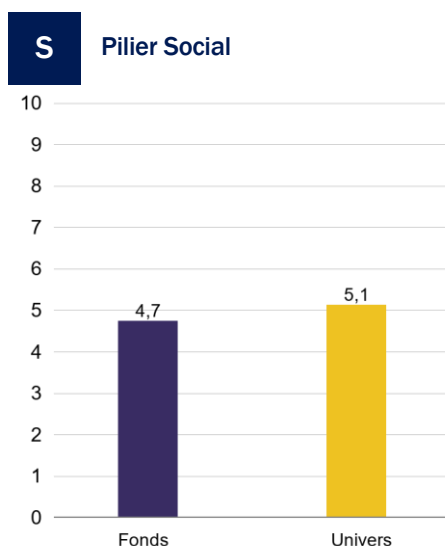
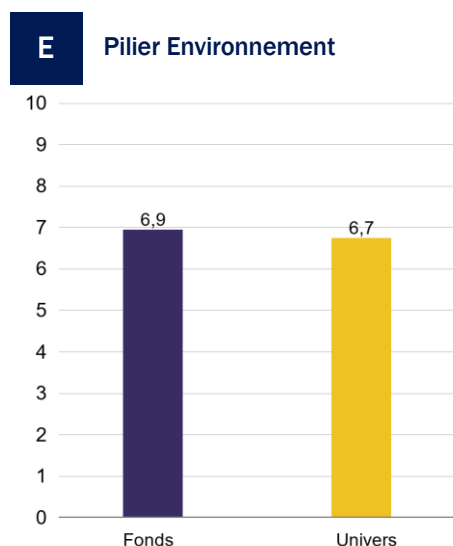
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	7.2%	-	-	24.9%	15.3%	34.5%	17.6%	7.7%	-
Energie	5.6%	0.0%	-	-	-	-	57.4%	42.6%	-
Financières	44.5%	12.0%	-	3.6%	5.3%	6.7%	22.5%	35.3%	14.5%
Industrie	6.6%	0.0%	-	-	-	-	14.1%	67.7%	18.2%
Matériaux de base	3.7%	14.8%	-	-	24.4%	11.8%	37.1%	11.8%	-
Santé	1.6%	22.3%	-	-	-	19.0%	58.7%	-	-
Services aux collectivités	4.6%	-	-	-	16.1%	18.4%	33.4%	-	32.1%
Services aux consommateurs	18.5%	10.3%	-	4.4%	-	5.3%	37.1%	25.9%	17.1%
Souverains	0.0%	-	-	-	-	-	0.0%	-	-
Technologie	0.4%	-	-	-	100.0%	-	-	-	-
Télécommunications	1.3%	81.1%	-	-	-	-	-	18.9%	-
OPCVM	6.1%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

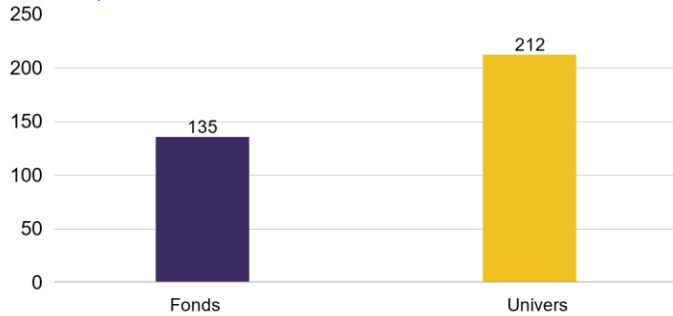
82%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-77

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux consommateurs	21,6%	45,7	34%
Matériaux de base	3,8%	39,5	29%
Services aux collectivités	5,6%	19,3	14%
Top 3	31,0%	104,5	77%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

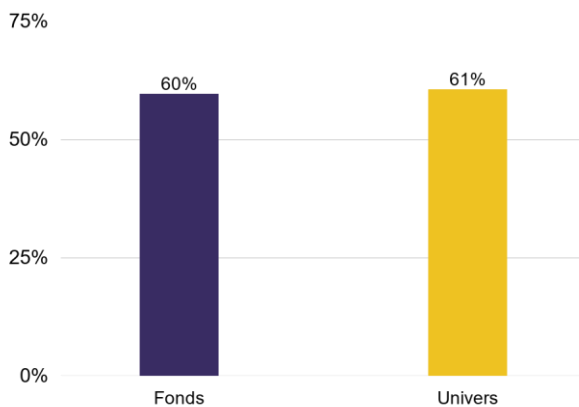
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ARCELORMITTAL SA	1,1%	BB	3,0	4,1	138,6	19,9	14,7%
WIZZ AIR FINANCE COMPANY	1,3%				2,6	18,5	13,6%
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	2,2%	AA	8,3	7,5	14,0	15,9	11,8%
CELANESE US HOLDINGS LLC	1,7%	A	4,4	6,1	3,6	10,8	7,9%
Finnair Oyj	0,8%	AAA	5,6	6,9	1,2	9,4	7,0%
Top 5	7,1%				160,0	74,5	55,0%

Note

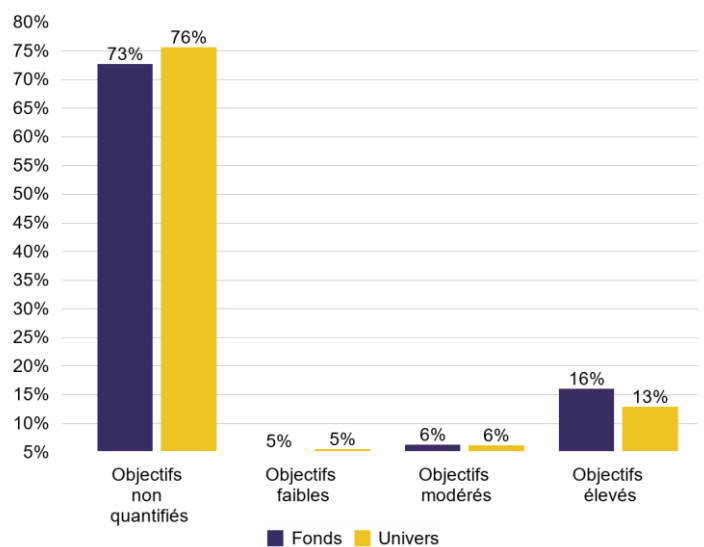
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

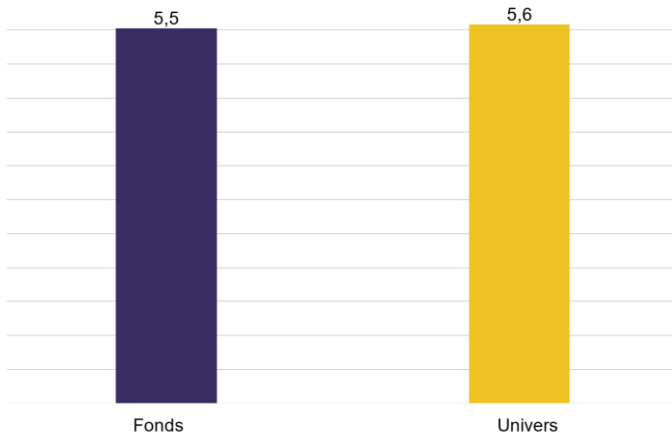


Transition vers une économie bas carbone

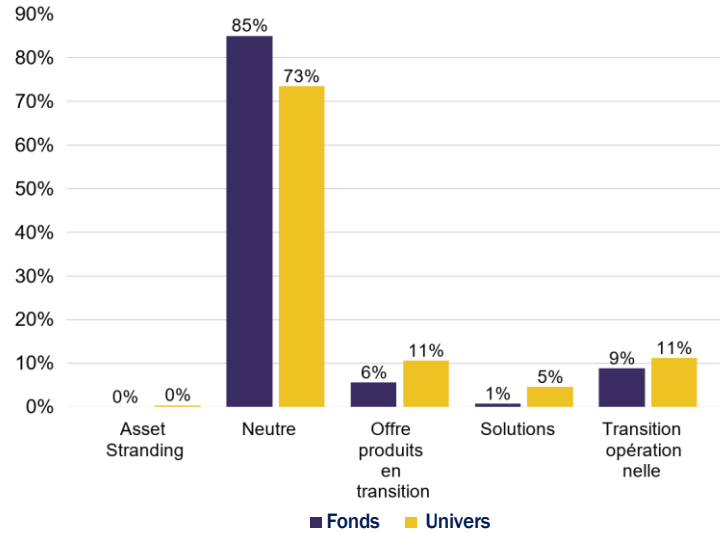
Taux de couverture :

84%

Score de transition vers une économie bas carbone

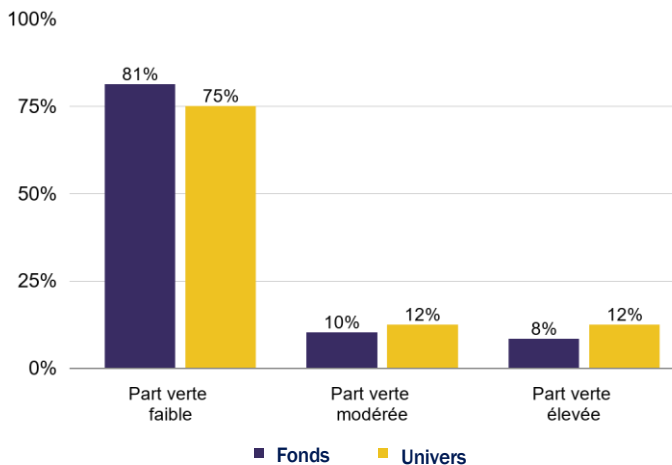


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

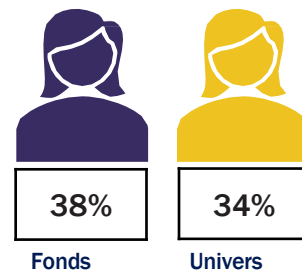


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

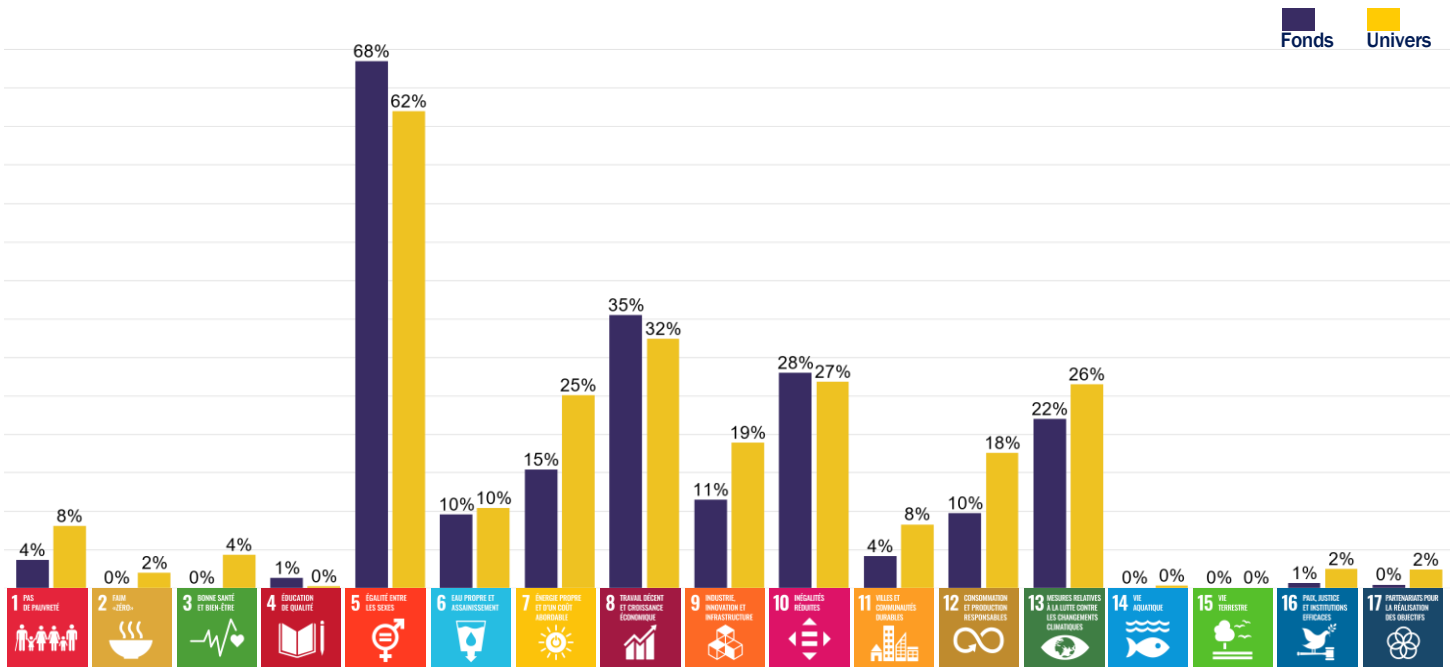


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

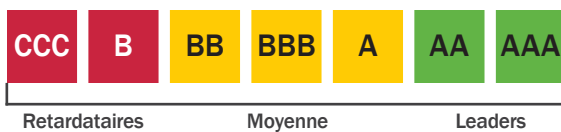
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 85.7% d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Le compartiment cherche à contribuer et promouvoir les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies suivants : énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7), travail décent et croissance économique

(ODD 8), consommation et Production responsables (ODD 12), préserver et restaurer les écosystèmes terrestres (ODD 15), et partenariat pour la réalisation des objectifs (ODD 17).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 71,88% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 59,16% ont contribué à un objectif environnemental, et 64,23% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 7,13%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 13,83% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 9,07% ont contribué à un objectif environnemental, et 13,83% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

o Emetteurs privés

- Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
- L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

En complément de ce qui précède, et directement en lien avec la stratégie d'investissement, le produit financier considère :

- Emissions liées à l'eau (PAI Climat 8)
- Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (PAI Social 11)
- Niveau d'intensité de gaz à effet de serre pour les émetteurs souverains (PAI Climat 15)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	1062,87	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	1560,14	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	1560,14	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	1560,14	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	35,8	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	52,55	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	52,55	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	52,55	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	793,92	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,17	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	67,79	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	2,11	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,56	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	5,92	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	3,95	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,16	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	2,27	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,23	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	25,77	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,09	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de	Absence de processus et de	21,18	%

mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales		
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	17,34	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	40,25	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	279,74	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	32,58	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	0,97	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

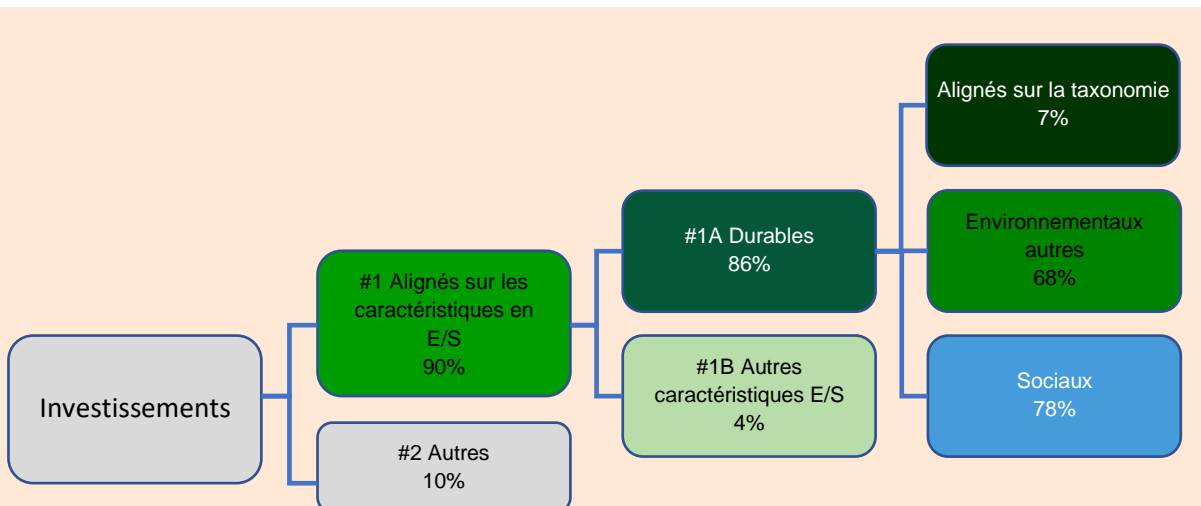
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Future Euro-bund Mar23	Futures sur Obligation	19,37%	Allemagne
T 0 7/8 11/15/30	Autres	4,76%	Etats-Unis
RMM Court Terme C	Autres	4,29%	Zone euro
Slorep 2 1/8 07/28/25	Autres	2,36%	Slovénie
Ragb 1.2 10/20/25	Autres	2,26%	Autriche
Irish 1 05/15/26	Autres	2,25%	Irlande
Rfgb 0 1/2 04/15/26	Autres	2,20%	Finlande
Vinci Sa	Industrie	1,06%	France
LVMH	Biens de consommation / Luxe	1,01%	France
Accor Sa 2 1/2 01/25/24	Autres	0,95%	France
Intesa Sanpaolo Spa 2.855 04/23/25	Autres	0,94%	Italie
Credit Agricole Sa 3 12/22/24	Autres	0,93%	France
Asml Holding Nv	Technologie / Internet	0,93%	Pays-Bas
American Honda Finance 1.95 10/18/24	Automobiles	0,92%	Etats-Unis
Aib Group Plc 1 1/4 05/28/24	Banque	0,91%	Irlande



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	4,40%
Santé	3,10%
Autres	74,70%
Finance	5,00%
Technologie	2,10%
Energie - Produits de base	1,40%
Biens de consommation	5,00%
Télécoms - Services Publics	2,60%
Services	1,70%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie

de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

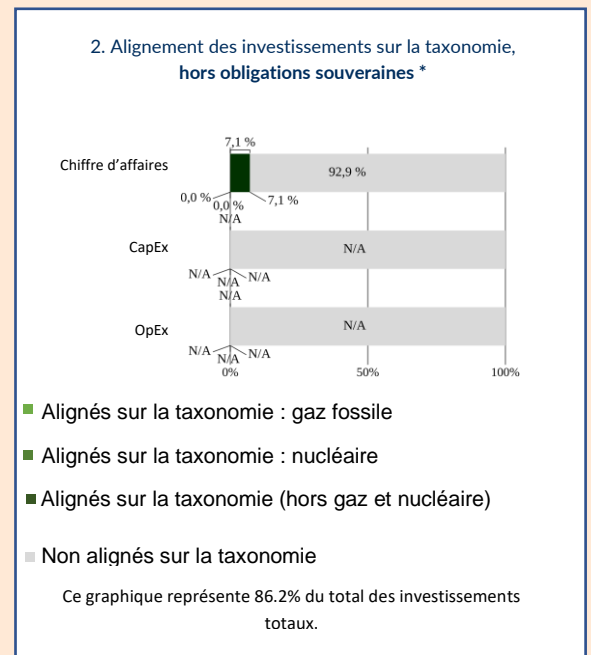
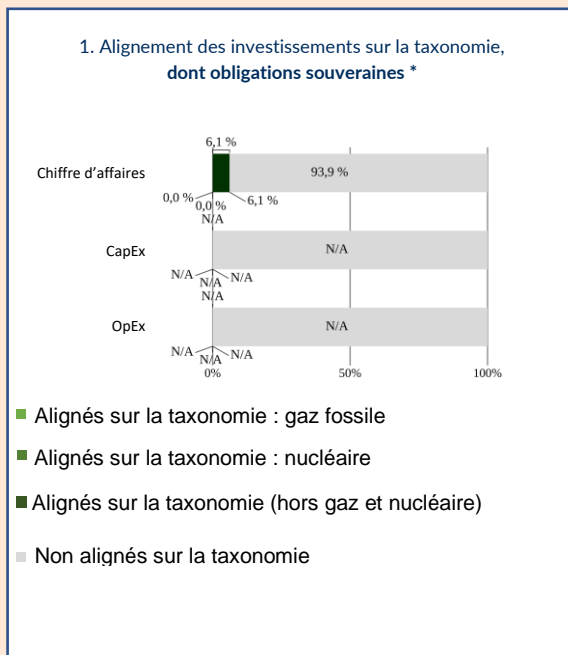
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 68,24% de l'actif net.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 78,06% de l'actif net.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Des éléments plus spécifiques au secteur des énergies fossiles sont également disponibles dans ce rapport, en ligne avec les exigences du label Towards Sustainability.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co 4Change Moderate Allocation

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7,7**

Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6,7**

Taux de couverture

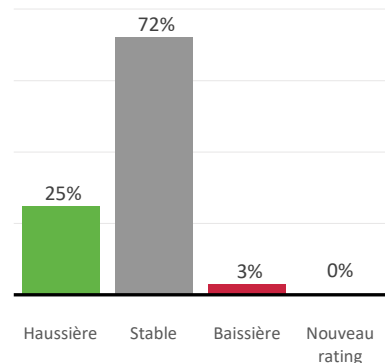
Nombre de titres détenus **122**

Nombre de titres notés **121**



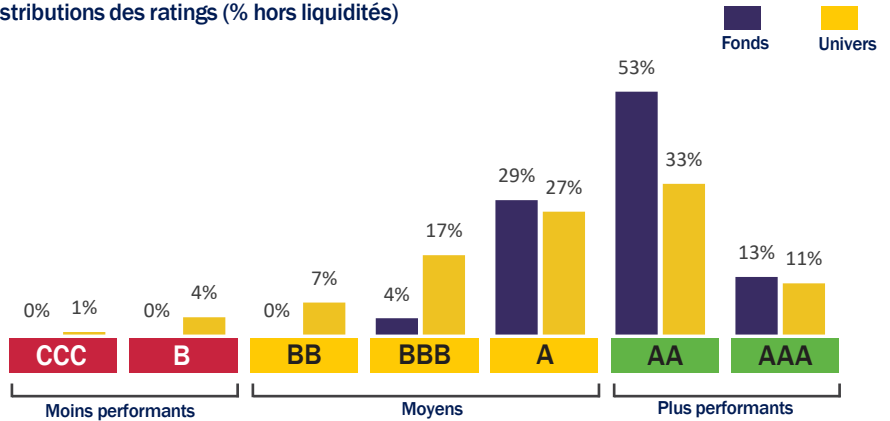
% de l'actif net total du portefeuille

Evolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

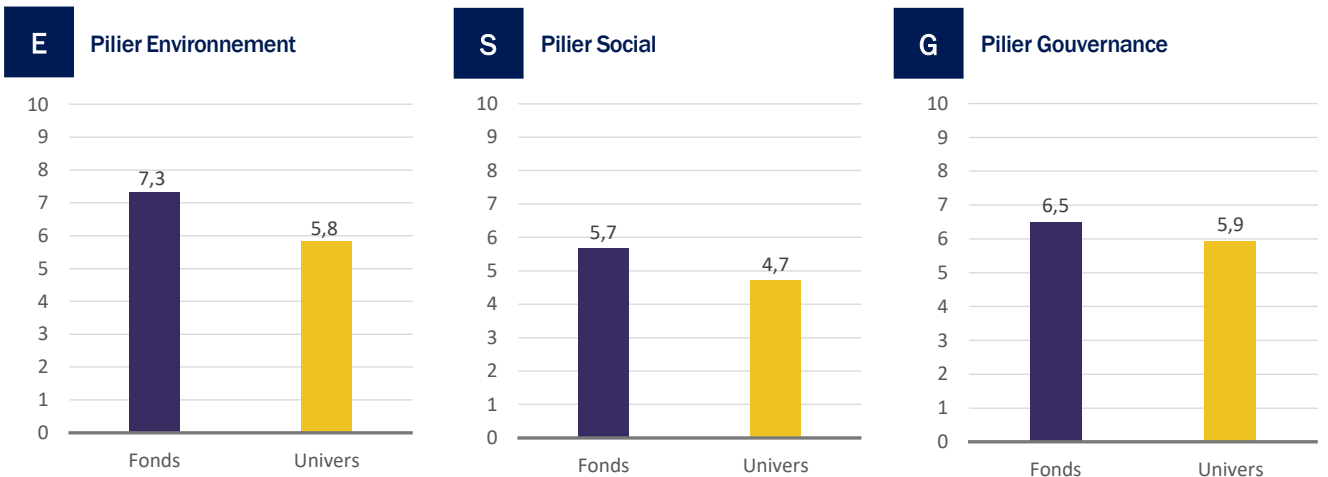
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteurs	Poids	Non Noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Energie	0.0%	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériaux de base	4.4%	-	-	-	-	-	1.1%	2.9%	0.4%
Services aux collectivités	1.7%	-	-	-	-	-	1.2%	-	0.5%
Industrie	10.6%	-	-	-	-	1.0%	2.0%	6.8%	0.9%
Services aux consommateurs	8.8%	-	-	-	-	-	3.1%	4.6%	1.2%
Télécommunications	4.3%	-	-	-	-	0.9%	0.9%	2.0%	0.5%
Santé	3.3%	-	-	-	-	0.0%	0.6%	2.6%	-
Technologie	4.9%	-	-	-	-	-	1.5%	1.7%	1.7%
Financières	34.1%	0.9%	-	-	-	0.9%	6.2%	20.8%	5.2%
Biens de consommation	7.4%	-	-	-	-	0.7%	2.5%	1.9%	2.2%
OPCVM	4.6%	-	-	-	-	-	-	4.6%	-
Souverains	14.7%	-	-	-	-	-	10.0%	4.7%	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du portefeuille

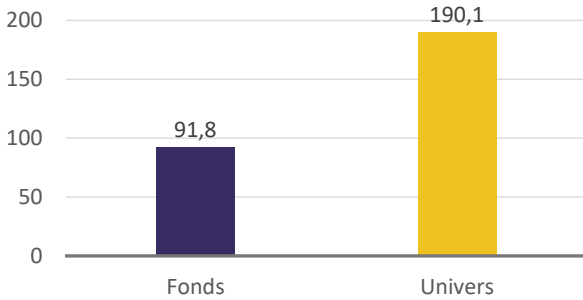
78%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-98,3

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	5.3%	25	27.4%
Industrie	12.8%	18	19.7%
Services aux collectivités	2.1%	13,7	15%
Top 3	20.2%	56,6	62.1%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

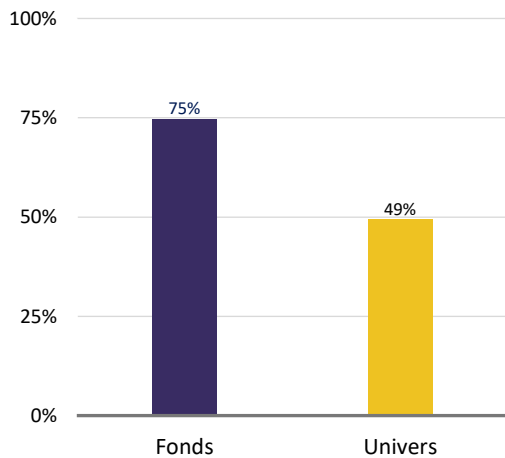
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
CRH PLC	0.8%	AAA	7,9	5,5	36	1373,6	15.3%
Air Liquide Sa	0.6%	A	4,6	6,6	36,4	1558,4	13.6%
Accor SA	0.9%	A	6	6,5	2	897,5	11.9%
Veolia Environnement SA	0.7%	A	5,4	6	30,5	1069,9	9.9%
Imerys SA	0.6%	AA	5,7	7,2	2,4	558,5	5%
Top 5	3.7%				107,3		55.8%

Note

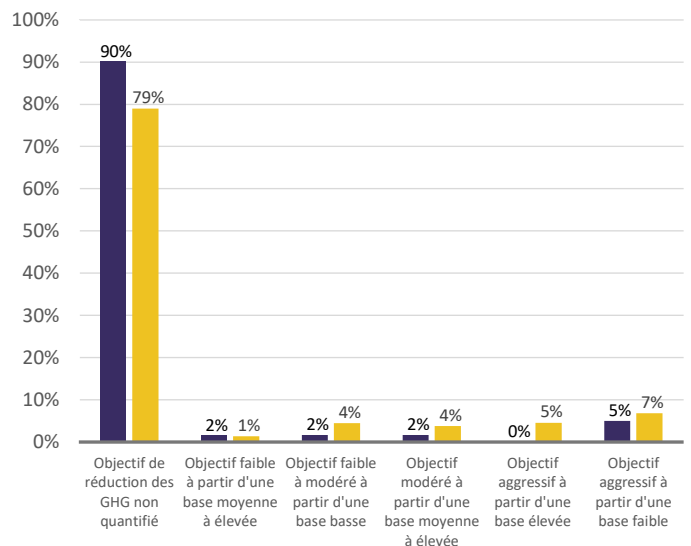
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

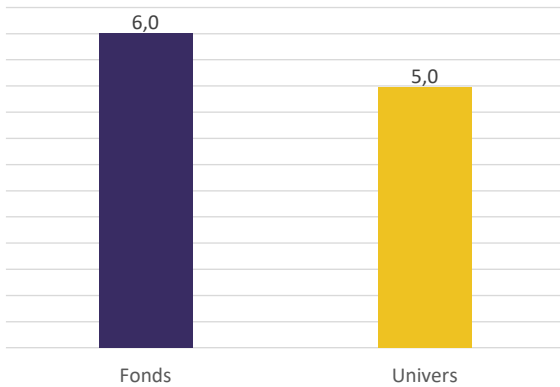


Transition vers une économie bas carbone

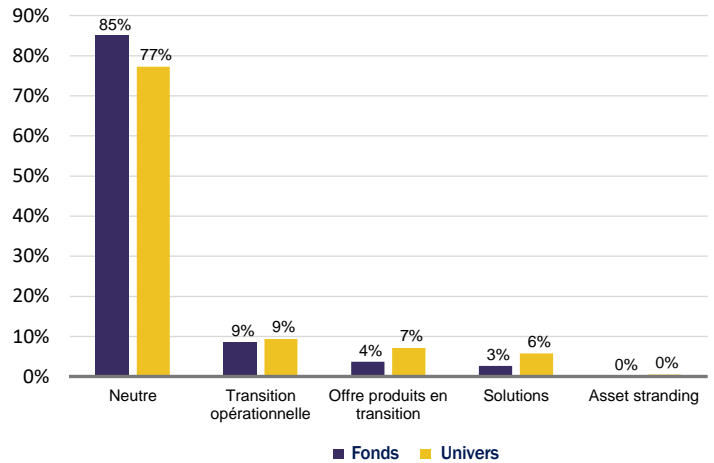
Taux de couverture :

79%

Score de transition vers une économie bas carbone

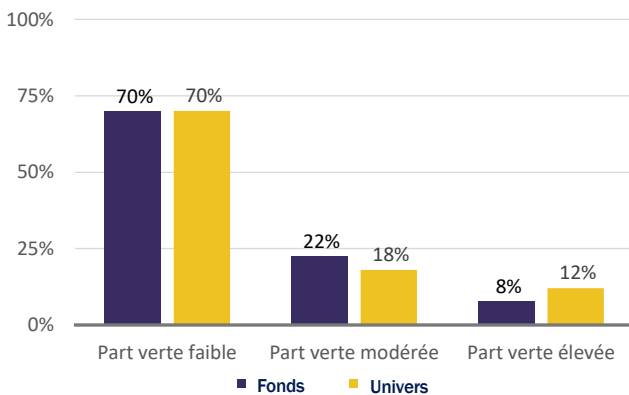


Répartition des émetteurs par catégories de transition

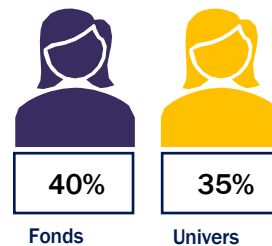


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part Verte



Représentation des femmes au conseil d'administration



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Focus les principaux contributeurs carbone

CRH PLC

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 374

Note Pilier Environnement (/10)

7,9

Emissions (t CO2 / an)

36 000 000

Objectifs de réduction

- > Bien que le groupe ne soit pas uniquement présent dans le ciment (81% de ses activités proviennent de métiers moins intenses en émissions que les purs cimentiers), il est clairement le plus avancé au sein des cimentiers dans la réduction des émissions via : (i) l'utilisation d'énergies alternatives lors de la combustion du clinker (ii) et la recherche de solutions de capture du CO2 (ciment hydraté utilisé dans le béton absorbe le CO2) et de stockage.
- > Le béton est aussi sourcé en local, via des circuits courts évitant ainsi des émissions trop importantes liées au transport.
- > La plupart des opérations du groupe recherche des solutions pour réduire la consommation des énergies fossiles et leur remplacement par des énergies renouvelables.
- > Le groupe utilise un prix interne du carbone dans ses projets de développement.
- > Le management est plus impliqué dans ces thématiques que nombre de ses concurrents.
- > Les objectifs du groupe pour 2030 incluent un nouvel objectif de réduction d'émissions de 33% à 520kg CO2/t (vs niveau 1990 de 777kg CO2/t). De plus le groupe s'est récemment engagé sur les SBTi, avec un objectif en deça de 2° pour 2030, et une réduction des émissions de scope 1&2 de 25% d'ici 2030 vs. 2020.
- > Objectif de neutralité carbone dans les activités béton et ciment d'ici 2050.
- > CRH est membre du CDP (note 2022 A- comme en 2021, en amélioration sur B en 2019) et engagé SBTi avec un objectif "well below 2°".

Air Liquide Sa

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 558

Note Pilier Environnement (/10)

4,6

Emissions (t CO2 / an)

36 365 000

Objectifs de réduction

- > Air Liquide a mis en place une stratégie de réduction des émissions de carbone, et le groupe a été félicité pour son action par Climate Action 100+.
- > Objectif de réduire l'intensité de ses émissions carbone de 30% d'ici 2025 (Scope 1&2 vs. 2015) et atteindre la neutralité carbone en 2050 (Scope 1&2).
- > Une stratégie globale de développement des Clean Tech pour toutes les divisions de l'entreprise avec un meilleur positionnement que celui de l'industrie. Air Liquide vise c.50 % des décisions d'investissements industriels (>5m€) soient consacrés à la transition énergétique.
- > Des initiatives visant à augmenter l'efficacité énergétique (+5% dans les unités de production) et l'achat d'électricité renouvelable (+70% d'ici 2025 vs. 2015).
- > 61% des besoins d'électricité du groupe sont issues de sources renouvelables, le nucléaire et de sources à faible émission carbone comme le gaz naturel en 2021.
- > En Juin 2022 Air Liquide a signé avec Vattenfall aux Pays-Bas son plus grand contrat d'achat d'énergie renouvelable à long terme, pour une capacité éolienne offshore en cours de construction d'environ 115MW. Cet accord permettra à Air Liquide de couvrir plus de 30% de la consommation actuelle d'électricité du Groupe au Benelux. Sur sa durée, cela permettra d'éviter l'émission de jusqu'à 3,5 millions de tCO2, comparable aux émissions de plus de 150 000 foyers néerlandais.
- > Les risques d'augmentation des coûts liés à la tarification du carbone ou aux plafonds réglementaires avec 98% de son activité qui est liée au gaz industriel et 55% des actifs du groupe qui sont localisés dans des pays avec des réglementations carbone strictes (France, US)
- > Air Liquide affiche des très bonnes performances sur le Scope 4 (émissions évitées), il est très rare d'avoir ce chiffre de la part des sociétés. 3.6MT CO2 évitées sur ses actifs grâce à l'efficacité énergétique et industrielle des unités de production et 11.2MT évitées chez les clients (différence entre la production de référence sans la solution AL et avec). Le groupe consacre chaque année 100MEuros à la réduction des émissions de CO2 de ses produits ou de ceux de ses clients.
- > Membre du CDP, Air Liquide s'est vu noté A- en 2022 (inchangée sur 2021-2020), supérieure à la moyenne du secteur (B), dans deux catégories : changement climatique et sécurité de l'eau.
- > Air Liquide est membre du SBTi depuis juillet 2019. En 2022, le groupe est devenu le premier de son secteur à obtenir la validation de ses objectifs de réduction des émissions de CO2 à horizon 2035 (well-below 2°C) par la SBTi : (1) réduction des émissions absolues de GES de scope 1 et 2 de 35 % d'ici 2035 par rapport à l'année de référence 2021, (2) réduction de 60% des émissions absolues de GES de scope 3 provenant de l'utilisation de produits à base de combustibles fossiles vendus dans le même laps de temps.
- > Le groupe a annoncé en 2021 la mise en place d'un lien entre le bonus annuel des dirigeants et l'atteinte des objectifs de réduction de CO2 (très rare de voir cela sur une base annuelle), en plus du lien à trois ans plus classique (LTIP).
- > Ambitions dans l'hydrogène : Air Liquide se concentre sur le renforcement de sa position concurrentielle sur le marché de l'hydrogène et sur l'ensemble de la chaîne (production, stockage, distribution et nouveaux usages), l'hydrogène pourrait représenter 18% de la consommation d'énergie mondiale en 2050. Et un hydrogène vert sera un des leviers pour décarboner de nombreuses activités.
- > Développement d'infrastructures de ravitaillement en hydrogène et de piles à combustible à hydrogène pour des applications industrielles et de mobilité. Air Liquide fournit également de l'hydrogène aux raffineries pour la désulfuration.

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Focus les principaux contributeurs carbone

Accor SA

Intensité carbone (t CO₂ / M€ CA)

897

Note Pilier Environnement (/10)

6

Emissions (t CO₂ / an)

1 978 000

- > Accor a une exposition moyenne au risque d'émissions de carbone, cependant 81% de ses opérations sont situées dans des régions où la réglementation sur les émissions de carbone se durcit (France et l'Europe du Nord).
- > Le groupe est en bonne voie pour atteindre les objectifs actuels en matière d'émissions de GES.
- > Membre SBTi depuis décembre 2019 avec l'objectif (certifié) de réduire de 46 % les émissions carbone du scope 1 et 2 et de 28% pour le scope 3 (incl. biens et services achetés, du carburant et des activités liées à l'énergie et des franchises) d'ici 2030 vs. 2019
- > Les objectifs cités ci-dessus sont cohérents avec les réductions nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5°C d'ici 2030.
- > L'entreprise s'est également engagée à atteindre un objectif net zéro à l'horizon 2050, pas encore certifié par SBTi. Accor a été le premier groupe hôtelier international à s'engager à long terme à décarboniser l'ensemble de ses activités.
- > Membre du CDP, Accor a reçu la note A- en 2022 (inchangée vs. 2021-2020), dans la catégorie changement climatique et B dans la sécurité de l'eau (stable vs. 2021).
- > Accor tente de diminuer son exposition au risque de stress hydrique :
- > Activités hôtelières qui consomment une grande quantité d'eau pouvant créer des coûts supplémentaires
- > Empreinte de l'eau concentrée dans le scope 3 du groupe (i.e. 68% dans le scope 3), notamment du fait des achats de biens alimentaires pour les bars et restaurants des hôtels
- > La mise en place de technologies économes en eau (i.e. régulateurs de débit) et l'utilisation de sources d'eau alternatives
- > Communication sur ses performances en matière d'eau, bien que les informations que le groupe publie ne couvrent que 40% de ses propriétés
- > La plus faible intensité de consommation d'eau (268 litres par chambre et par nuit en 2018) parmi ses pairs, malgré une consommation moyenne d'eau sur trois ans parmi la plus élevée de l'industrie (7 617 m³/USD millions de ventes vs. 4 618 pour le secteur)
- > Membre du « Sustainable Hospitality Alliance », organisation internationale qui fédère les groupes hôteliers engagés en faveur du développement durable.

Objectifs de réduction

Veolia Environnement SA

Intensité carbone (t CO₂ / M€ CA)

1 070

Note Pilier Environnement (/10)

5,4

Emissions (t CO₂ / an)

30 500 000

- > Le business modèle contribue à la réduction de l'intensité carbone des activités de ses clients grâce à la gestion des déchets et leur recyclage. Le rachat de Suez permet d'accélérer dans ce domaine.
- > De nombreuses initiatives pour encadrer le risque carbone :
 - Rémunération du CEO liée à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions carbone.
 - Engagement pour réduire les émissions carbone de 100Mt et augmenter les émissions évitées de 50Mt 2020 vs. 2015.
 - Objectif de réduction de 22% de ses émissions CO₂ en absolu scope 1 & 2 d'ici 2034 comparé à 2018. Cet objectif a été validé par SBTi.
 - Objectif d'économie de 15Mt de CO₂ à horizon 2023 chez ses clients
 - Les activités utilisant du charbon représentent moins de 3% du CA et 1/3 des émissions directes. Veolia s'engage à ne pas développer ou acquérir de nouvelles activités utilisant du charbon.
 - L'entreprise a établi un nouveau plan d'action de 3 ans (2020-2023) pour permettre d'atteindre ses objectifs avec la modernisation et la diversification des activités liées aux réseaux d'énergie (transformation des réseaux de chaleur au charbon par l'utilisation d'énergies vertes, déploiement de nouveaux services aux réseaux électriques, développement de mini réseaux de chaleur ou de froid) : 400M€ de capex dédiés entre 2020 et 2023 à la conversion de toutes les centrales de cogénération au charbon à horizon 2030. 1.2Md€ de capex au total d'ici 2023.
 - Le groupe souhaite également généraliser les procédés de captage du méthane : la société s'est fixée de capter 55% du méthane sur ses sites à horizon 2023 et dépasse l'objectif depuis 2020 (56,3% en 2021)
- > Le groupe a rejoint l'initiative SBTi en 2019 et s'est fixé de nouveaux objectifs en sept 2021 en ligne avec une trajectoire sensiblement sous les 2°C (-22% à horizon 2034 vs. 2018). En août 2021, Veolia va plus loin et s'engage sur 1,5°C. Le groupe vise le Net Zero en 2050.
- > Solvay et Veolia ont annoncé la création d'un consortium d'économie circulaire afin de proposer des solutions pour mieux gérer les métaux utilisés dans les batteries de véhicules électriques (le nombre de ces véhicules devrait passer de 8M à 116M d'ici 2030 vs. 2020)
- > L'acquisition de Suez, principal concurrent de Veolia, permet à ce dernier de devenir le leader mondial de la transformation écologique avec 4 à 5% de part de marché mondial (objectif de devenir un leader du "Green Deal" européen, développement de nouvelles solutions de traitement de la pollution de l'eau, d'énergies alternatives propres, recyclage des batteries au lithium etc.). L'intégration de Suez améliore le profil moyen car Suez n'a pas d'activité Énergie (et donc pas de charbon). Le poids du charbon va diminuer à 2% du CA (vs 3%). En revanche, les émissions de CO₂ augmentent car Suez a une activité de mise en décharge qui produit du méthane (47% des émissions Scope 1&2 de Suez). Cela est transitoire, car une part importante de ces activités sera revendue pour raisons de concurrence. Ainsi, il est raisonnable de considérer que l'intensité carbone du futur groupe sera inférieure à celle de Veolia

Objectifs de réduction

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

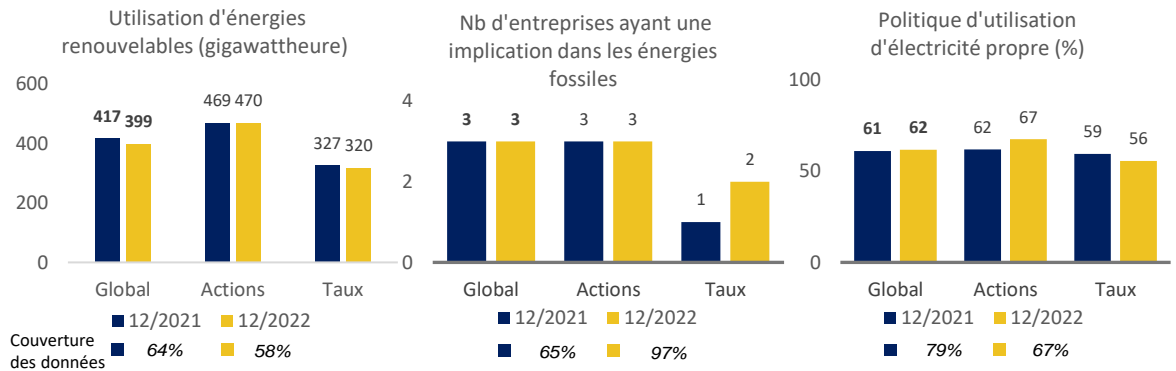


Suivi des Objectifs de Développement Durable du portefeuille – 1

7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY



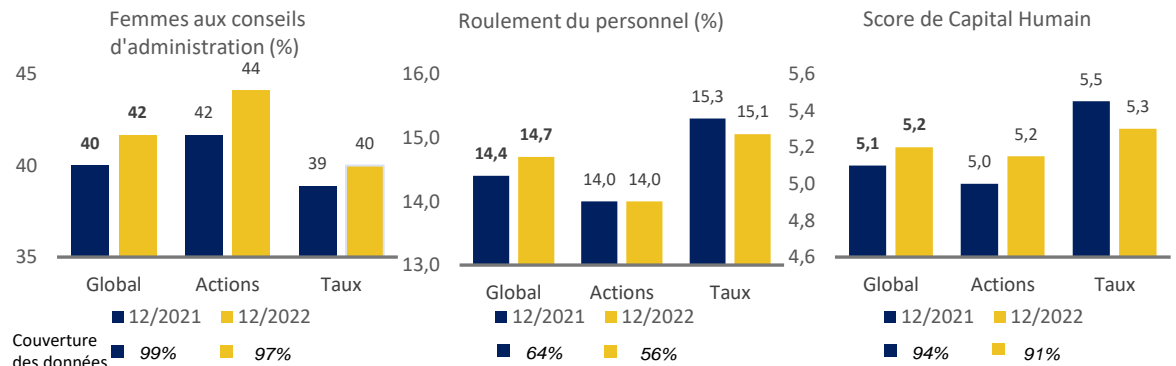
ODD 7 : ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



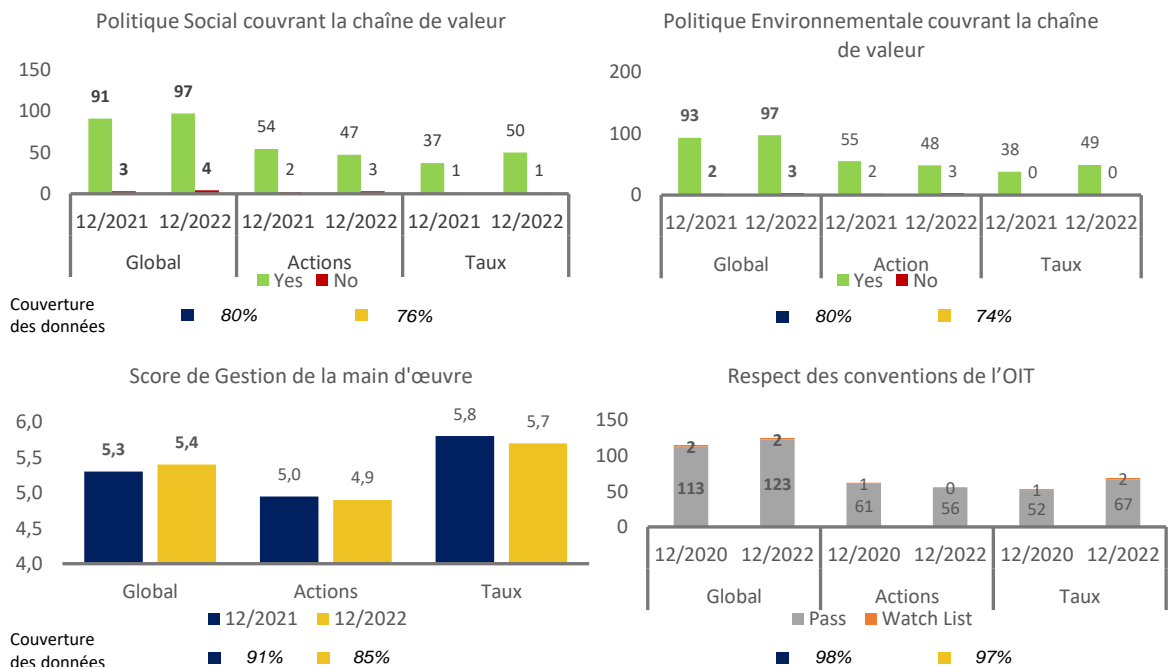
ODD 8 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION



ODD 12 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES



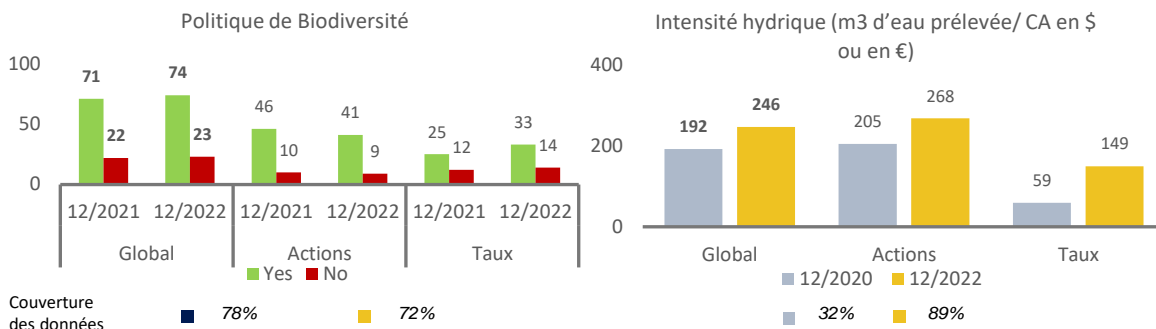


Suivi des Objectifs de Développement Durable du portefeuille - 2

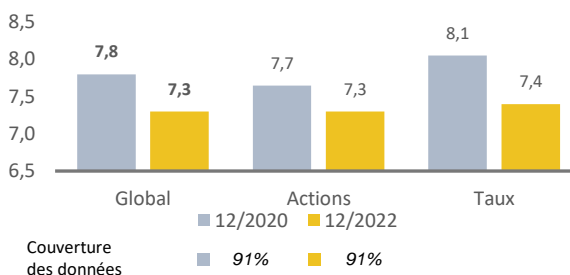
15 LIFE ON LAND



ODD 15 : VIE TERRESTRE



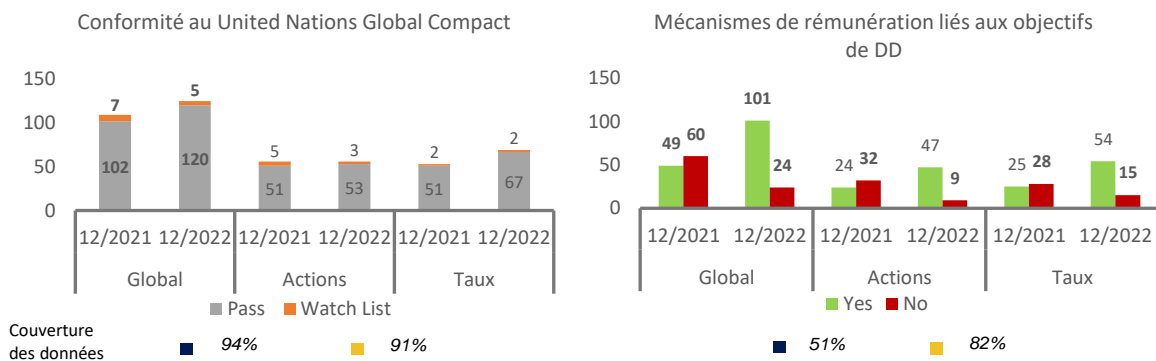
Score de Capital Naturel



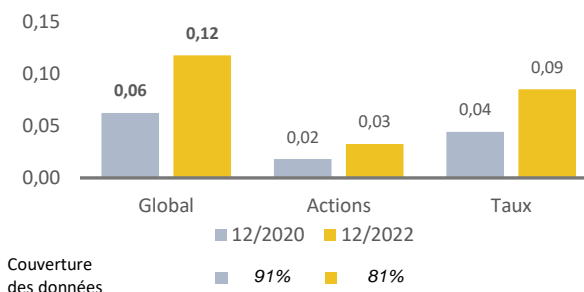
17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS



ODD 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Expo portefeuille à des cas sévères de fraudes commerciales

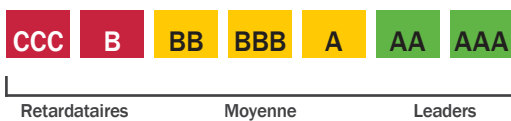




Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition :

- Faible : de 1 à 19,9% du chiffre d'affaires
- Modérée : de 20 à 49,9% du chiffre d'affaires
- Élevée : de 50 à 100% du chiffre d'affaires



Définition des KPI - 1

Utilisation d'énergies renouvelables (gigawattheure)

Quantité d'énergie consommée qui a été générée par une source d'énergie renouvelable, en milliers de mégawattheures (MWh). Cela inclut également les quantités de REC (Renewable Energy Certificates) achetées par l'entreprise.

Sources de données : Bloomberg

Nb d'entreprises ayant une implication dans les énergies fossiles

Ce facteur identifie le pourcentage maximum des revenus (déclarés ou estimés) qu'une entreprise tire de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles (charbon thermique, combustible liquide et gaz naturel).

Sources de données : Bloomberg

Politique d'utilisation d'électricité propre (%)

Indique si l'entreprise s'est fixé un objectif pour son utilisation d'électricité renouvelable. "N" indique que l'entreprise n'a pas explicitement divulgué de tels efforts dans ses rapports les plus récents. Comprends l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables telles que le solaire, l'éolien, la biomasse, le biogaz, la géothermie et l'hydroélectricité.

Sources de données : Bloomberg

Femmes aux conseils d'administration (%)

Le pourcentage de femmes parmi les membres du conseil d'administration. Pour les sociétés à double directoire, le calcul est basé uniquement sur les membres du conseil de surveillance.

Sources de données : MSCI ESG Research

Roulement du personnel (%)

Le nombre d'employés qui ont quitté l'entreprise au cours de l'année écoulée, exprimé en pourcentage du nombre total moyen d'employés. Un roulement élevé du personnel peut indiquer que les employés ne sont pas satisfaits de leur travail dans l'entreprise ou de leur rémunération, ou que les conditions dans l'entreprise sont dangereuses ou insalubres.

Sources de données : Bloomberg

Score de Capital Humain

Le score du thème capital humain représente la moyenne pondérée des scores de toutes les questions qui relèvent du thème du capital humain : Gestion du travail, santé et sécurité, développement du capital humain et normes de travail de la chaîne d'approvisionnement.

Sources de données : MSCI ESG Research

Politique Social couvrant la chaîne de valeur

Indique si l'entreprise a mis en œuvre des initiatives pour réduire les risques sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement. Les risques sociaux peuvent inclure de mauvaises conditions de travail, le recours au travail des enfants ou au travail forcé, l'absence d'un salaire vital, équitable ou minimum, etc. "N" indique que l'entreprise n'a pas explicitement divulgué de tels efforts dans ses derniers rapports annuels ou rapports sur la responsabilité de l'entreprise.

Sources de données : Bloomberg

Politique Environnementale couvrant la chaîne de valeur

Indique si l'entreprise a mis en œuvre des initiatives visant à réduire l'empreinte environnementale de sa chaîne d'approvisionnement. La réduction de l'empreinte environnementale peut être obtenue en réduisant les déchets, l'utilisation des ressources, les émissions dans l'environnement, en insistant sur l'introduction de systèmes de gestion environnementale, etc. dans la chaîne d'approvisionnement. "N" indique que l'entreprise n'a pas explicitement fait état de tels efforts dans son dernier rapport annuel ou son dernier rapport sur la responsabilité de l'entreprise.

Sources de données : Bloomberg



Définition des KPI - 2

Score de Gestion de la main d'oeuvre

Ce critère évalue dans quelle mesure les entreprises sont exposées à des perturbations du flux de travail dues à des conflits sociaux ou à une baisse de productivité due à une mauvaise satisfaction au travail. Les entreprises qui offrent de solides avantages sociaux et des incitations à la performance, ainsi que des programmes d'engagement des employés et de développement professionnel, obtiennent de meilleurs résultats sur ce critère. Les entreprises qui sont confrontées à un risque élevé de conflit social en raison de licenciements récents ou d'activités sur des marchés à forte propension aux arrêts de travail et qui n'offrent pas d'avantages sociaux et de programmes d'engagement des employés obtiennent un score plus faible sur ce critère.

Sources de données : MSCI ESG Research

Respect des conventions de l'OIT

Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes fondamentaux de l'organisation internationale du travail. Les valeurs possibles sont Fail, Watch List ou Pass. Voir le document méthodologique sur les controverses ESG et les normes mondiales pour des explications détaillées.

Sources de données : MSCI ESG Research

Score de Capital Naturel

Ce score représente la moyenne pondérée des scores de toutes les questions qui relèvent du thème de capital naturel : Stress hydrique, Biodiversité et utilisation des sols, et Approvisionnement en matières premières.

Sources de données : MSCI ESG Research

Intensité hydrique (m3 d'eau prélevée/CA en \$ ou en €)

Ce chiffre représente la consommation totale d'eau déclarée par l'entreprise pour l'année, normalisée par les revenus (USD), ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.

Sources de données : MSCI ESG Research

Politique de Biodiversité

Indique si l'entreprise a mis en œuvre des initiatives pour assurer la protection de la biodiversité. Cela peut inclure les arbres et la végétation ainsi que la faune et les espèces menacées.

Sources de données : Bloomberg

Conformité au United Nations Global Compact

Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes du United Nations Global Compact. Les valeurs possibles sont Fail, Watch List, ou Pass. Voir le document méthodologique sur les controverses ESG et les normes mondiales pour des explications détaillées.

Sources de données : MSCI ESG Research

Mécanismes de rémunération liés aux objectifs de DD

Cette mesure repose entièrement sur les rapports de l'entreprise. Elle examine si un ou plusieurs indicateurs de développement durable sont utilisés pour déterminer la rémunération incitative annuelle et/ou à long terme et ne tient pas compte de l'efficacité de ces indicateurs. Cet indicateur est évalué pour le PDG et/ou les autres administrateurs exécutifs. Les entreprises qui ne versent pas de rémunération incitative seront également signalées dans le cadre de cet indicateur clé. Cet indicateur est évalué pour tous les émetteurs autres que les sociétés gérées en externe.

Sources de données : MSCI ESG Research

Expo portefeuille à des cas sévères de fraudes commerciales

Ce chiffre représente le nombre de controverses liées à l'éthique des affaires dans lesquelles l'entreprise a été impliquée au cours des trois dernières années (le cas échéant) et pour lesquelles l'évaluation de la gravité des controverses ESG est « Severe ». L'échelle de gravité est la suivante : None, Minor, Moderate, Severe, Very Severe.

Sources de données : MSCI ESG Research



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites. Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

• Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages. Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
 - Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
 - Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »
- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

• Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 78.6% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 59,90% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 51,20% ont contribué à un objectif environnemental, et 54,48% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 7,37%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 18,74% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 18,74% ont contribué à un objectif environnemental, et 18,74% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	24032,14	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	24687,91	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	13704,68	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	27236,78	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	40941,45	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	139,57	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	143,38	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	617,18	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	158,19	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	237,78	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1286,91	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,82	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	75,07	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0,3	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	2,45	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	3,57	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	7,57	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	2,93	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,2	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,55	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	1,62	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,31	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	5,46	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	6,74	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,52	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	16,62	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	12,31	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	39,3	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	199,14	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	33,95	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	0,8	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

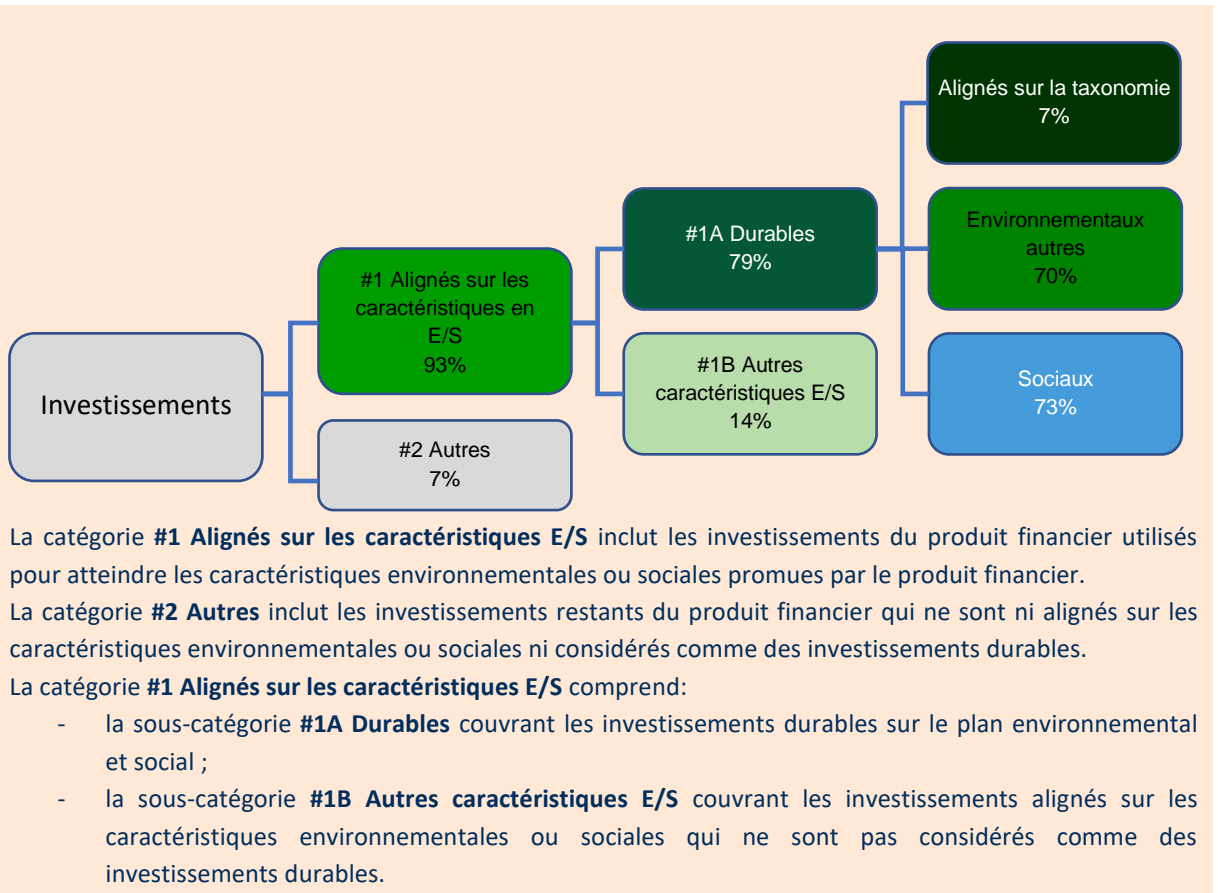
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Frtr 0 03/25/23	Autres	11,84%	France
Future Topix Indx R Mar23	Autres	5,94%	Japon
Future S&p500 Emini Mar23	Autres	5,07%	Etats-Unis
R-co Thematic Gold Mining C EUR	OPCVM Actions	3,65%	Monde
Btps 2 12/01/25	Autres	3,50%	Italie
Btps 0.35 02/01/25	Autres	3,40%	Italie
Ishares Msci China A	Autres	2,54%	Asie ex Japon
X Msci China 1c	Tracker Action	2,40%	Asie ex Japon
TotalEnergies Se	Energie / Services parapétroliers	2,35%	France
Sanofi	Santé	2,05%	France
Bnp Paribas	Finance / Assurance	1,85%	France
Siemens Ag-reg	Industrie	1,68%	Allemagne
Intesa Sanpaolo	Finance / Assurance	1,60%	Italie
Axa Sa	Finance / Assurance	1,55%	France
Airbus Se	Industrie	1,52%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	7,50%
Santé	3,10%
Autres	52,20%
Finance	12,10%
Technologie	2,70%
Energie - Produits de base	7,00%
Biens de consommation	5,80%
Télécoms - Services Publics	5,40%
Services	4,20%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

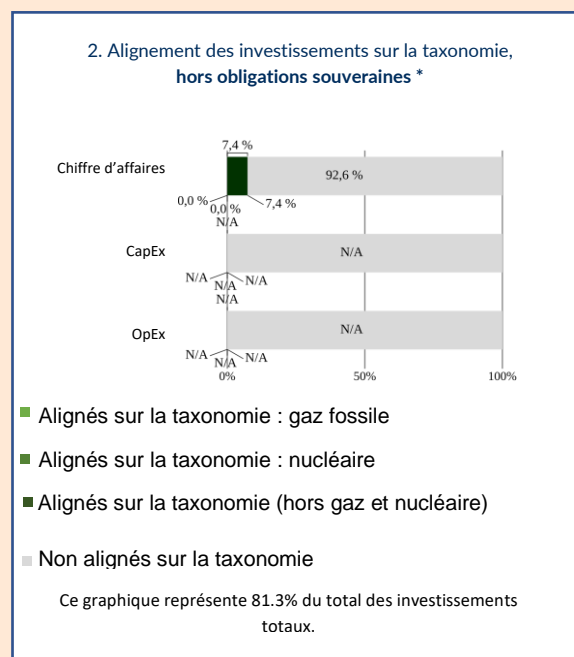
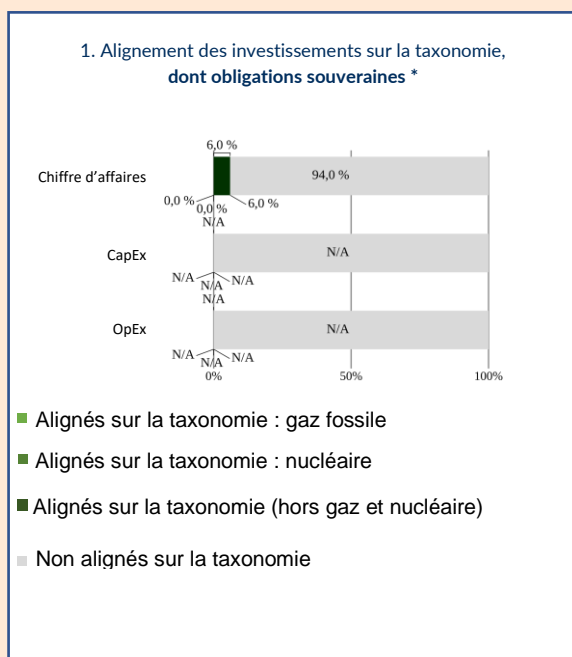
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.


Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?


Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 69,94% de l'actif net.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 73,22% de l'actif net.

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?


Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



R-co Conviction Club C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **A** Score/10 **6.8**

Univers de gestion

Rating **BBB** Score/10 **5.6**

Taux de couverture

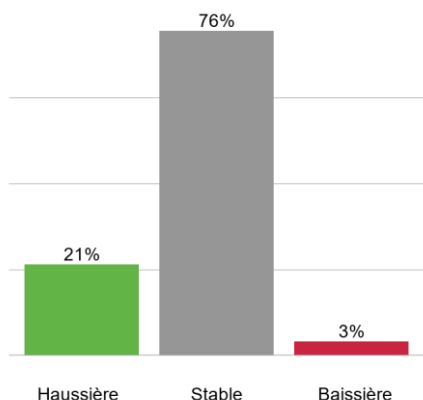
Nombre de titres détenus 107

Nombre de titres notés 101



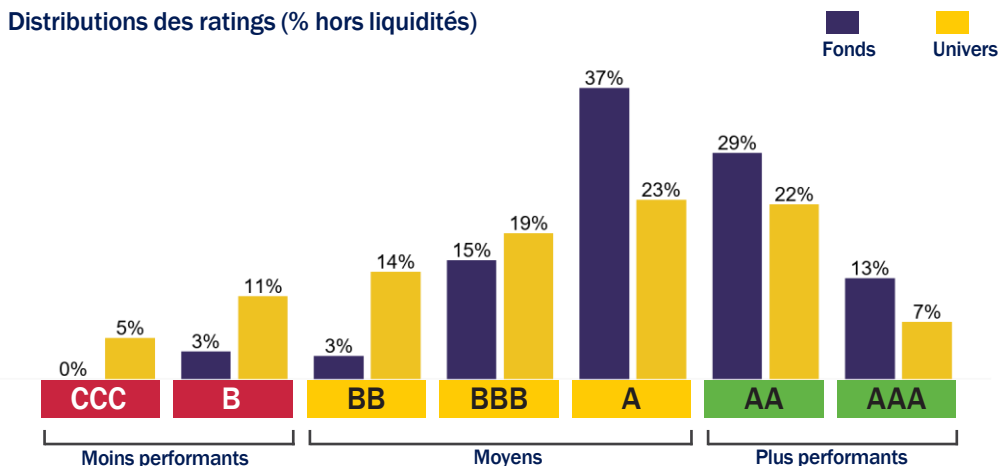
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

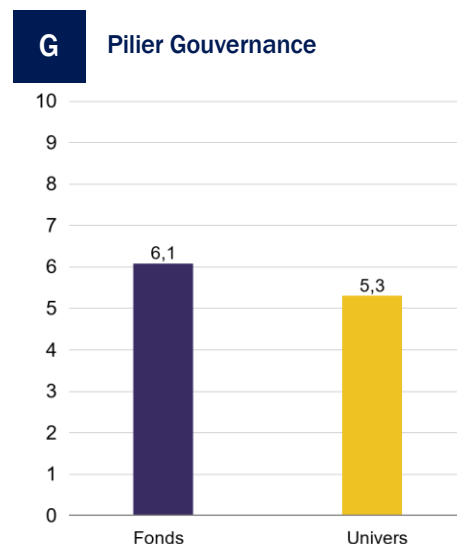
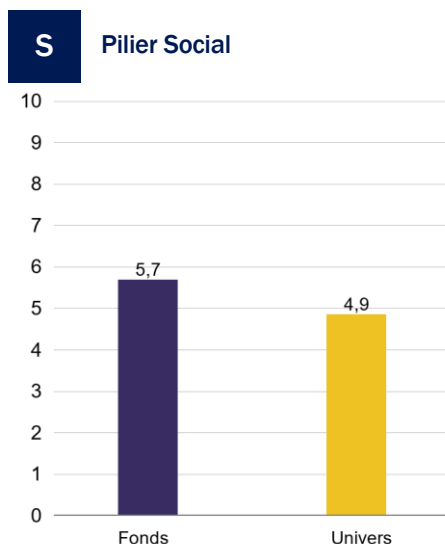
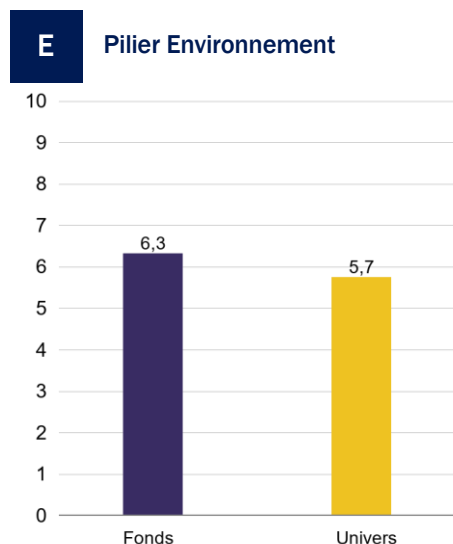
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	9.4%	-	-	-	13.2%	11.9%	21.7%	31.2%	22.0%
Energie	4.9%	-	-	-	-	-	83.7%	16.3%	-
Financières	23.5%	7.2%	-	-	-	3.7%	14.4%	51.1%	23.4%
Industrie	8.8%	-	-	-	-	18.4%	27.5%	48.4%	5.7%
Matériaux de base	3.7%	-	-	-	38.5%	-	28.6%	21.9%	11.0%
Santé	3.3%	-	-	-	-	-	65.5%	34.5%	-
Services aux collectivités	3.0%	-	-	-	-	13.2%	57.1%	-	29.7%
Services aux consommateurs	6.7%	-	-	11.0%	3.2%	-	14.5%	45.4%	25.9%
Souverains	19.9%	-	-	-	-	36.8%	63.2%	-	-
Technologie	3.3%	-	-	-	-	-	34.6%	48.6%	16.8%
Télécommunications	3.6%	-	-	-	-	27.6%	-	46.4%	25.9%
OPCVM	10.0%	0.0%	-	27.0%	-	25.5%	47.6%	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

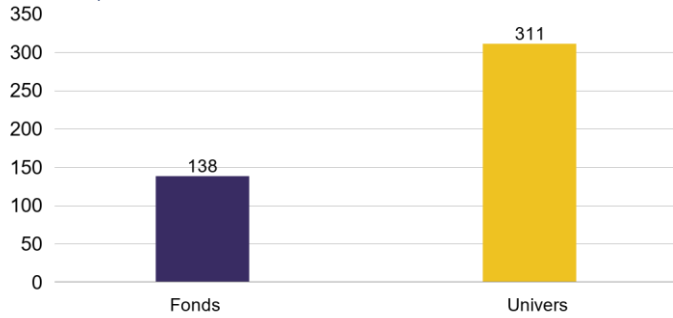
68%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-173

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	5,4%	43,8	32%
Services aux collectivités	4,4%	32,6	24%
Services aux consommateurs	9,8%	24,0	17%
Top 3	19,6%	100,4	73%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

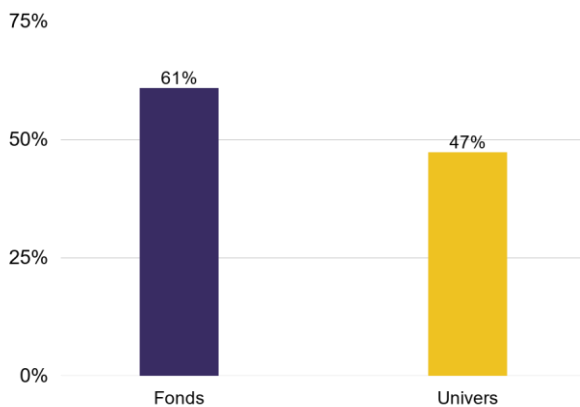
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ARCELORMITTAL SA	2,1%	BB	3,0	4,1	138,6	37,7	27,2%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	1,9%	A	5,4	6,0	30,5	19,0	13,7%
Ryanair Holdings PLC	1,1%	B	6,0	7,4	5,0	18,5	13,4%
ENERGIAS DE PORTUGAL SA	1,3%	AAA	9,5	8,4	9,9	8,1	5,8%
TOTALENERGIES SE	3,6%	A	6,7	7,6	35,0	7,2	5,2%
Top 5	10,0%				219,0	90,5	65,3%

Note

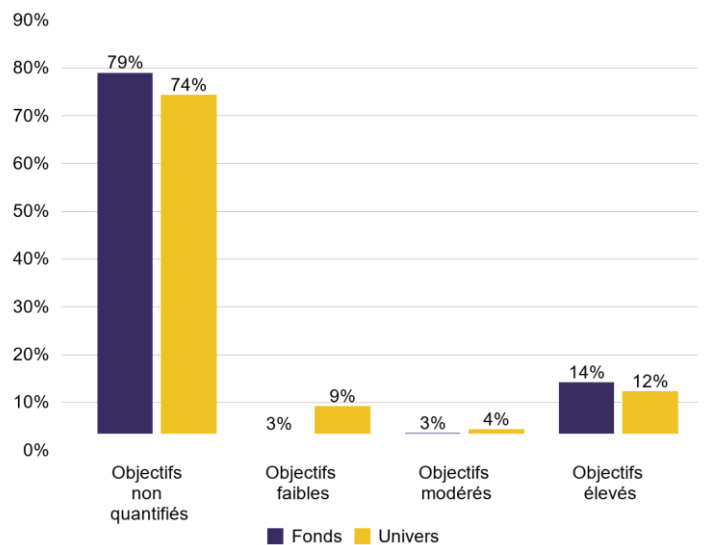
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

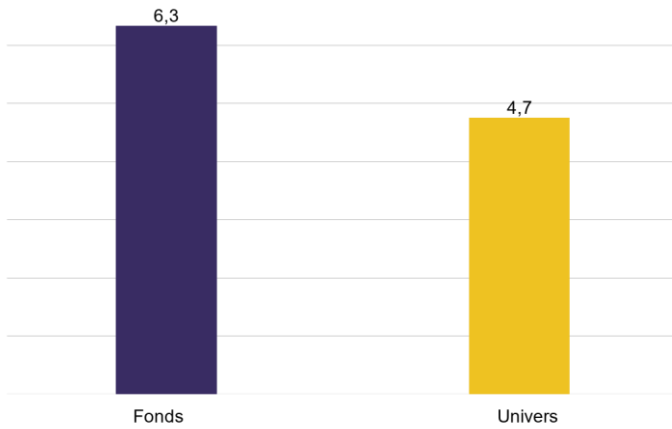


Transition vers une économie bas carbone

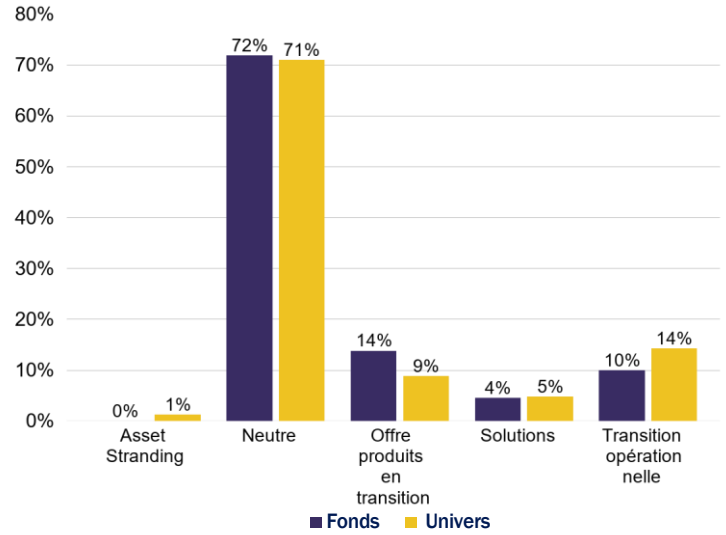
Taux de couverture :

78%

Score de transition vers une économie bas carbone

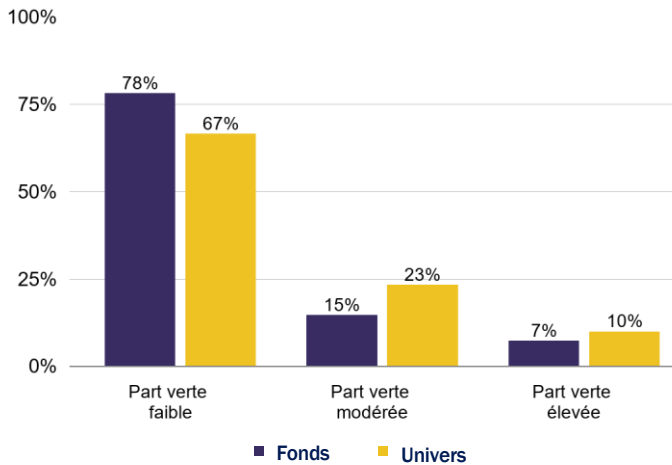


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

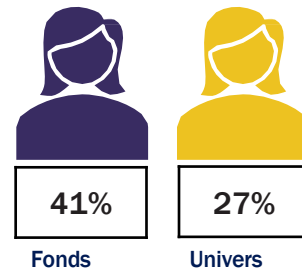


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

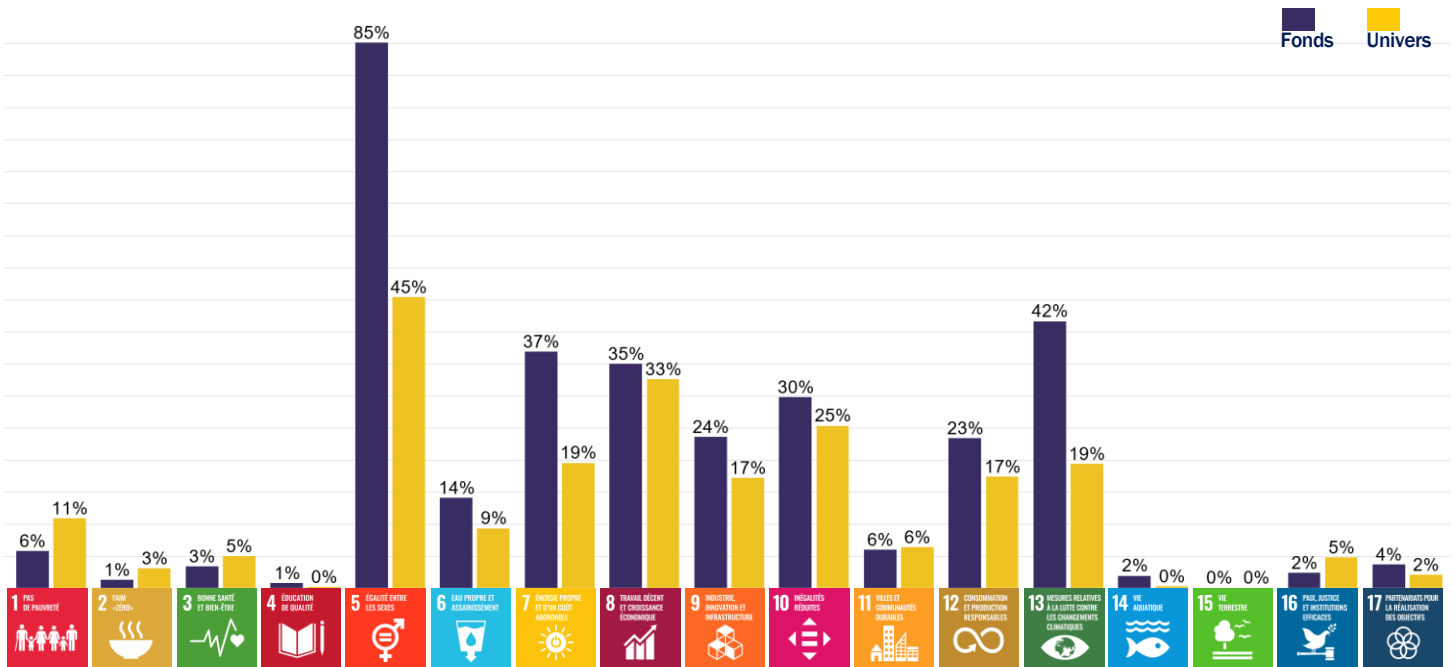


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAUX PROPRES ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRES ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

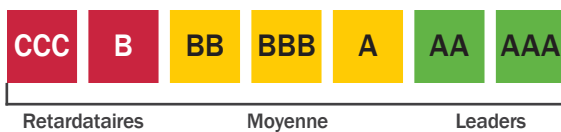
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.1% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 90,09% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 75,84% ont contribué à un objectif environnemental, et 80,65% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 7,60%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGIC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGIC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	130061,75	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	142222,79	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	142222,79	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	142222,79	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	208,14	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	227,6	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	227,6	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	227,6	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1416,78	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	17,67	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	74,75	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,59	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	4,28	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	3,95	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,08	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,57	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	4,6	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	53,3	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,07	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	1,56	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	9,1	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	41,44	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	51,05	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	1,89	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

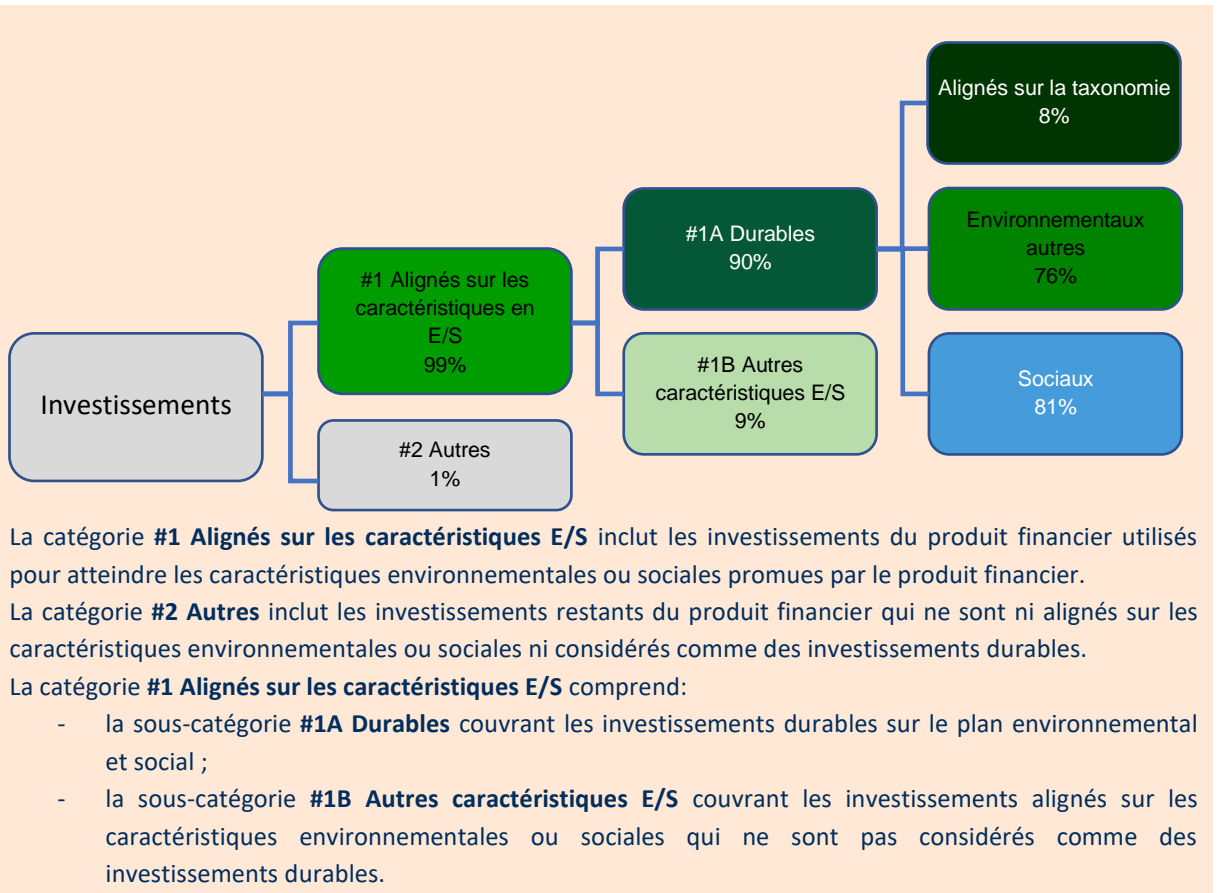
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Sanofi	Santé	5,51%	France
TotalEnergies Se	Energie / Services parapétroliers	5,42%	France
Bnp Paribas	Finance / Assurance	4,54%	France
Intesa Sanpaolo	Finance / Assurance	3,76%	Italie
Unicredit Spa	Finance	3,72%	Italie
Societe Generale Sa	Finance / Assurance	3,57%	France
Alstom	Industrie	3,48%	France
Arcelormittal	Energie - Produits de base	3,25%	Pays-Bas
Siemens Ag-reg	Industrie	2,96%	Allemagne
Deutsche Telekom Ag-reg	Technologie / Internet	2,89%	Allemagne
Compagnie De Saint Gobain	Industrie	2,82%	France
Eni Spa	Energie - Produits de base	2,81%	Italie
Mercedes-benz Group Ag	Biens de consommation	2,75%	Allemagne
Axa Sa	Finance / Assurance	2,74%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.


Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	16,30%
Santé	5,50%
Autres	1,10%
Finance	24,90%
Technologie	4,40%
Energie - Produits de base	15,20%
Biens de consommation	11,90%
Télécoms - Services Publics	12,50%
Services	8,10%

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

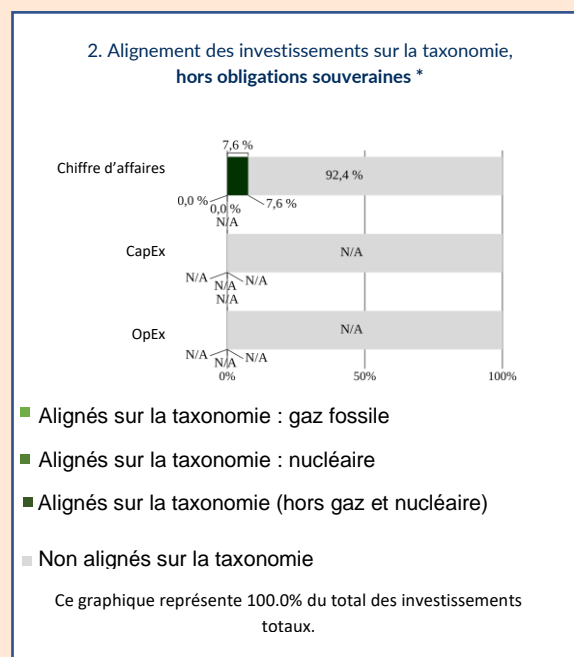
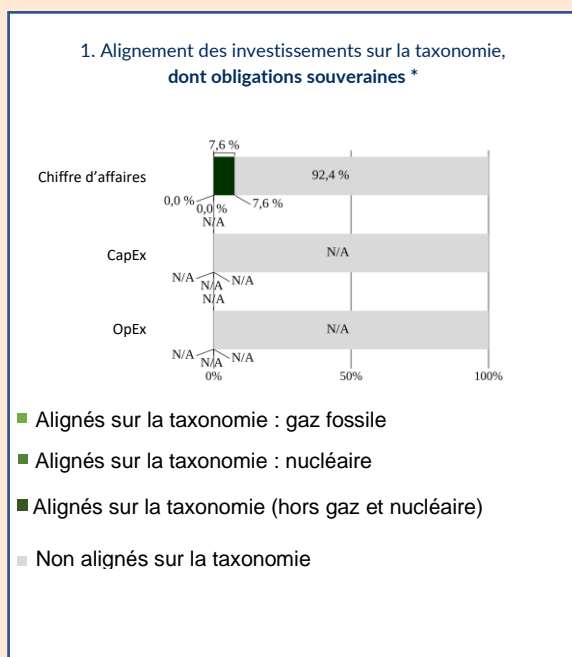
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 75,84% de l'actif net.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 80,65% de l'actif net.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?


Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



R-co Conviction Equity Value Euro C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.3**

Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.6**

Taux de couverture

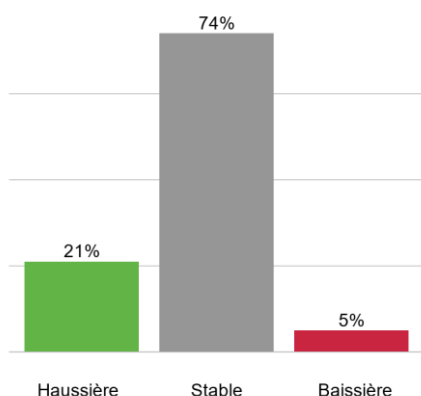
Nombre de titres détenus 43

Nombre de titres notés 42



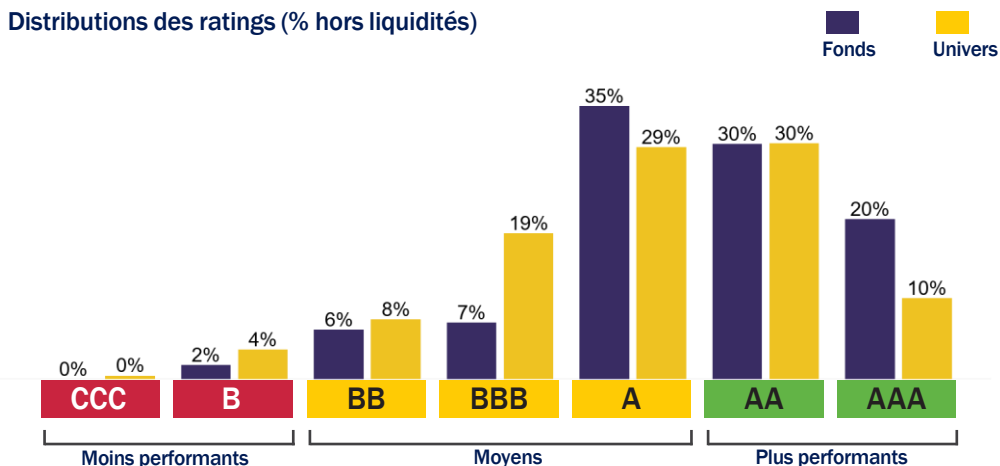
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

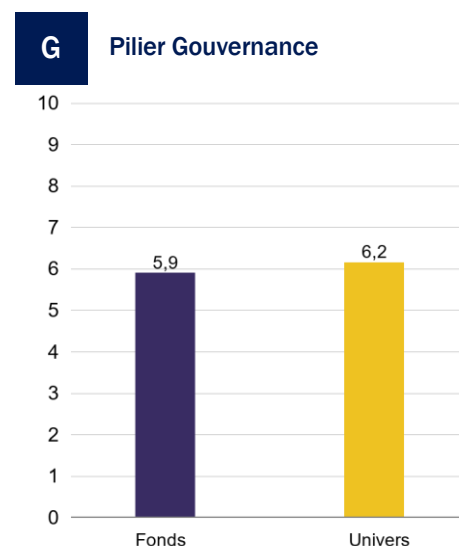
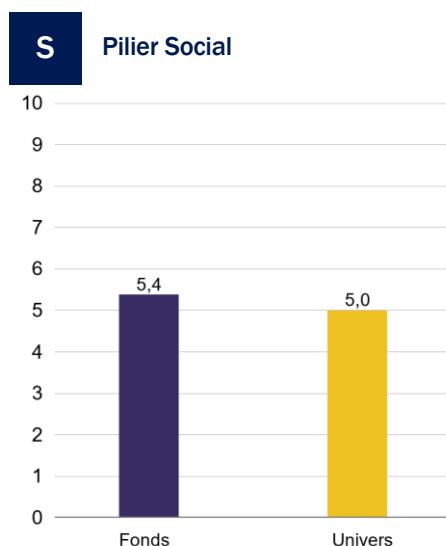
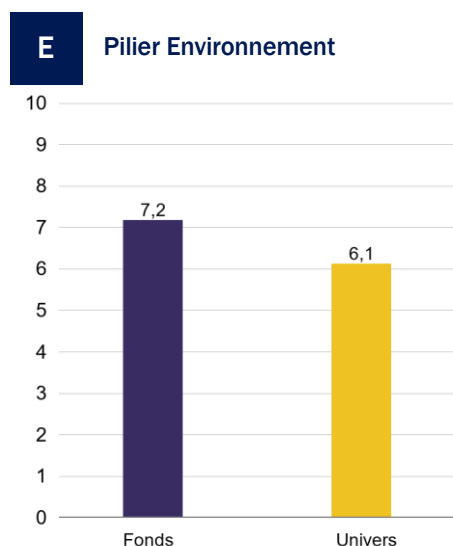
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	11.9%	-	-	-	21.2%	15.4%	23.1%	21.9%	18.3%
Energie	10.1%	-	-	-	-	-	81.3%	18.7%	-
Financières	24.9%	-	-	-	-	-	23.3%	36.3%	40.4%
Industrie	16.2%	-	-	-	-	14.4%	31.8%	47.1%	6.7%
Matériaux de base	5.1%	-	-	-	63.4%	-	36.6%	-	-
Santé	5.5%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Services aux collectivités	4.7%	-	-	-	-	-	52.7%	-	47.3%
Services aux consommateurs	8.1%	-	-	21.7%	5.6%	-	-	41.6%	31.2%
Technologie	4.4%	-	-	-	-	-	53.8%	41.2%	5.1%
Télécommunications	7.8%	-	-	-	-	37.2%	-	40.2%	22.6%
OPCVM	1.4%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

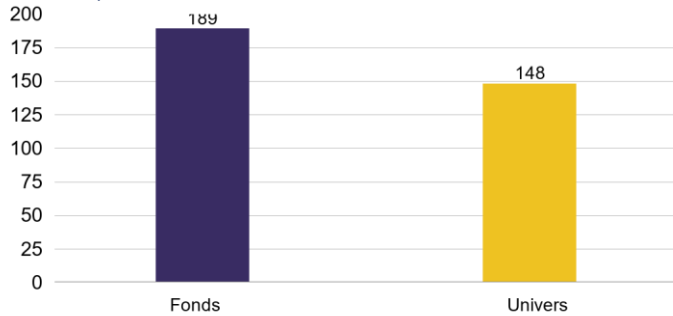
99%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

+41

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	5,2%	64,1	34%
Services aux collectivités	4,8%	39,1	21%
Services aux consommateurs	8,2%	36,5	19%
Top 3	18,1%	139,7	74%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

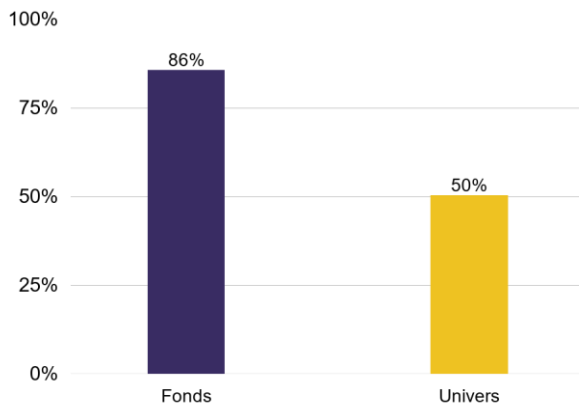
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ARCELORMITTAL SA	3,3%	BB	3,0	4,1	138,6	59,5	31,5%
Ryanair Holdings PLC	1,8%	B	6,0	7,4	5,0	30,5	16,1%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	2,5%	A	5,4	6,0	30,5	25,1	13,3%
ENERGIAS DE PORTUGAL SA	2,3%	AAA	9,5	8,4	9,9	14,0	7,4%
ENI SPA	2,8%	A	6,5	6,8	40,9	13,3	7,1%
Top 5	12,7%				224,9	142,4	75,3%

Note

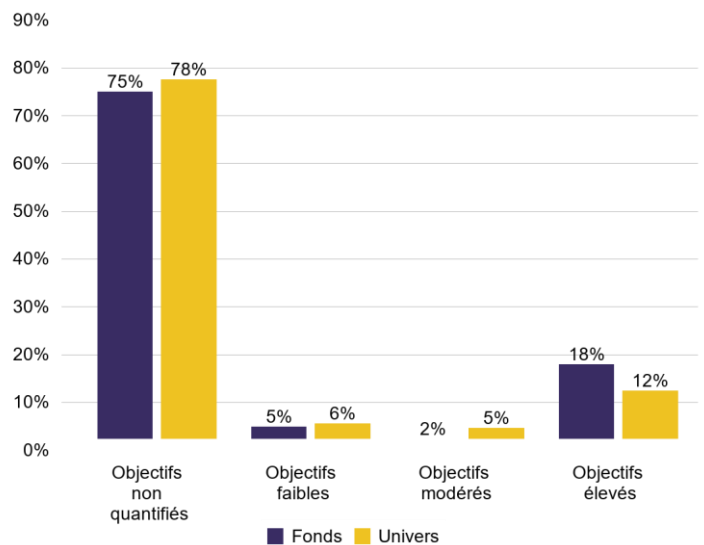
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

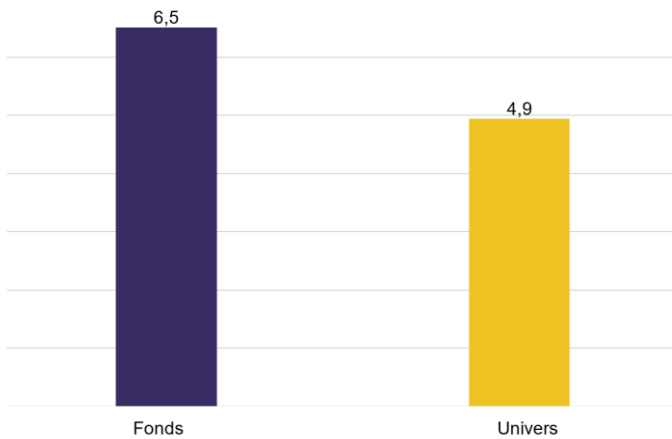


Transition vers une économie bas carbone

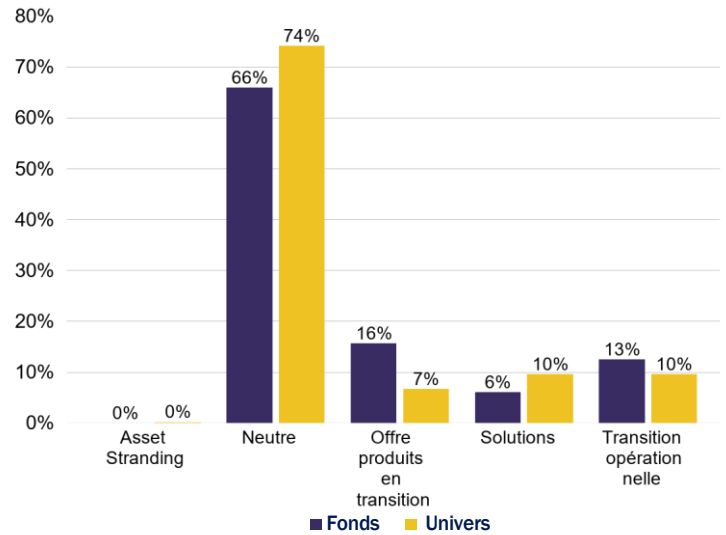
Taux de couverture :

100%

Score de transition vers une économie bas carbone

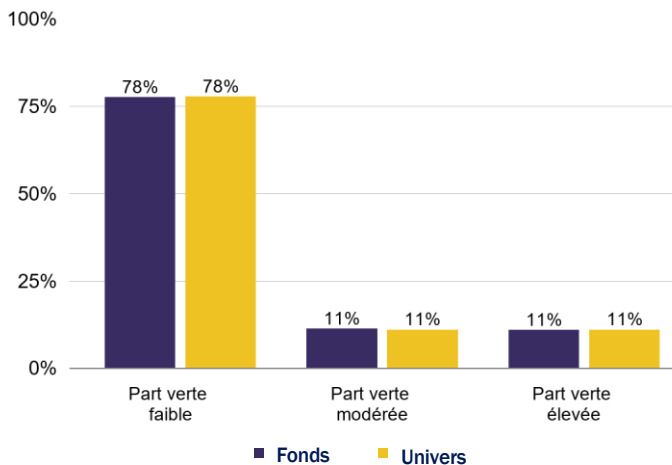


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

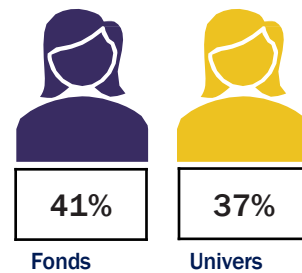


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

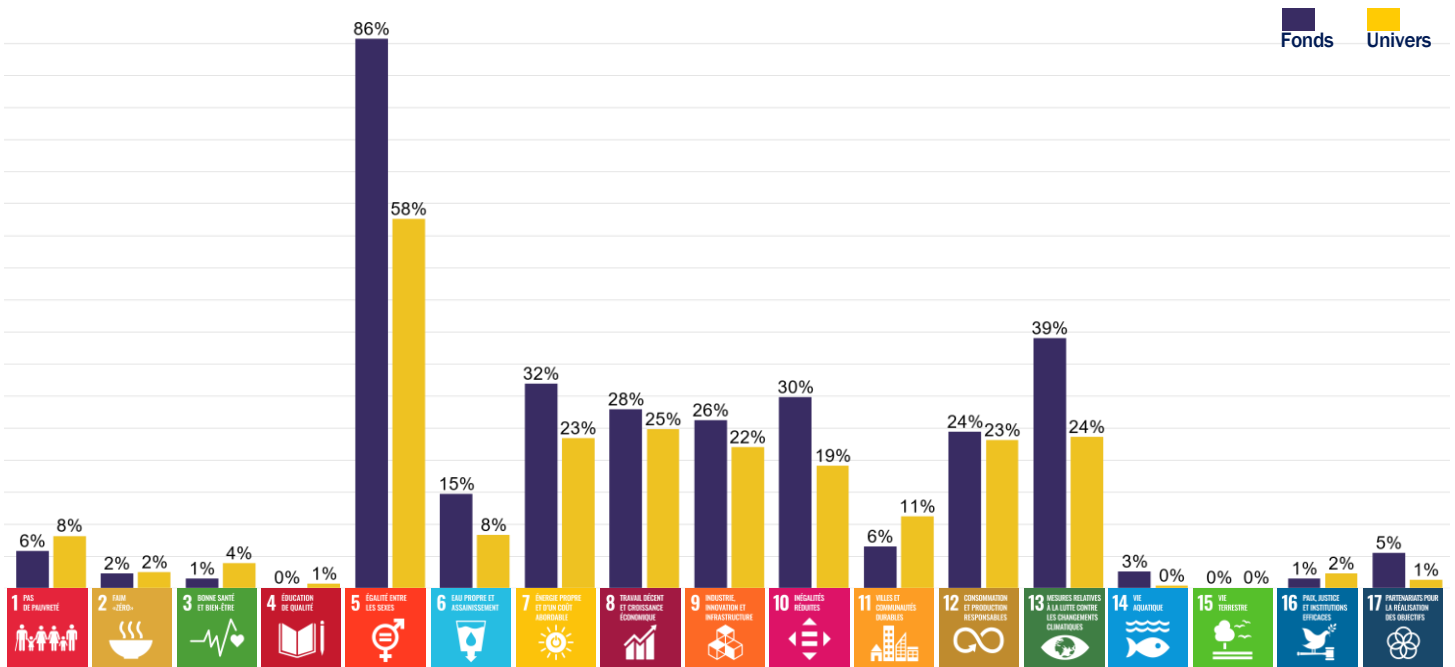


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

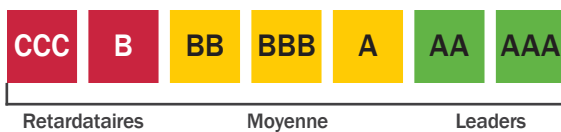
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94.9% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 94,93% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 76,01% ont contribué à un objectif environnemental, et 85,81% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 3,17%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	10520,51	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	13160,67	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	13160,67	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	13160,67	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	68,11	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	85,2	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	85,2	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	85,2	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1136,26	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,2	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	78,81	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,45	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	3,87	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,18	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	1,02	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	92,66	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	64,98	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	24,01	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	9,58	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	42,27	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	41,92	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	1,15	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

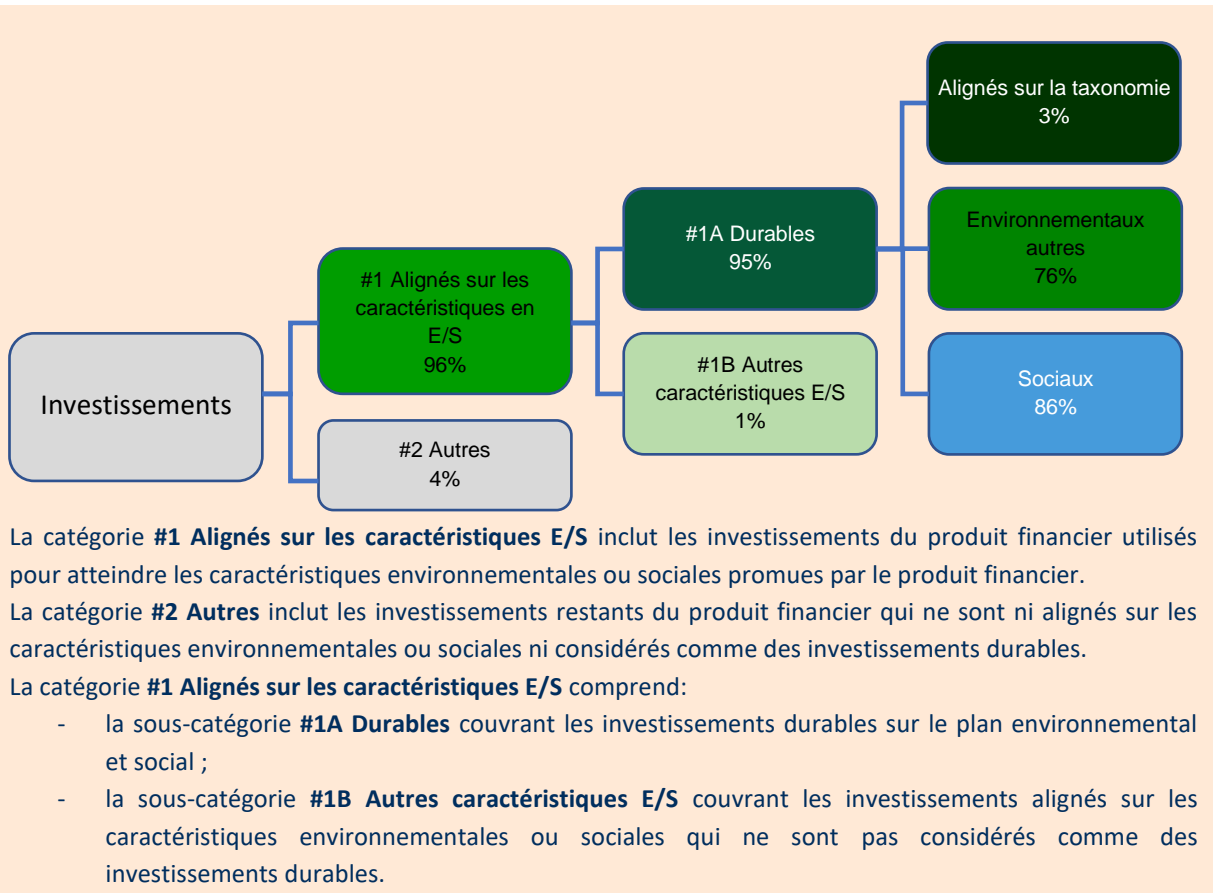
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Asml Holding Nv	Technologie / Internet	5,89%	Pays-Bas
LVMH	Biens de consommation / Luxe	5,75%	France
TotalEnergies Se	Energie / Services parapétroliers	5,65%	France
Crh Plc	Industrie	4,37%	Irlande
Allianz Se-reg	Finance / Assurance	4,06%	Allemagne
Compagnie De Saint Gobain	Industrie	4,00%	France
Deutsche Telekom Ag-reg	Technologie / Internet	3,94%	Allemagne
Stmicroelectronics Nv	Technologie	3,59%	France
Essilorluxottica	Santé	3,58%	France
L'oreal	Biens de consommation / Luxe	3,46%	France
Bnp Paribas	Finance / Assurance	3,44%	France
RMM Court Terme C	Autres	3,42%	Zone euro



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	19,40%
Santé	11,80%
Autres	3,90%
Finance	10,30%
Technologie	15,30%
Energie - Produits de base	9,90%
Biens de consommation	22,80%
Télécoms - Services Publics	5,00%
Services	1,60%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

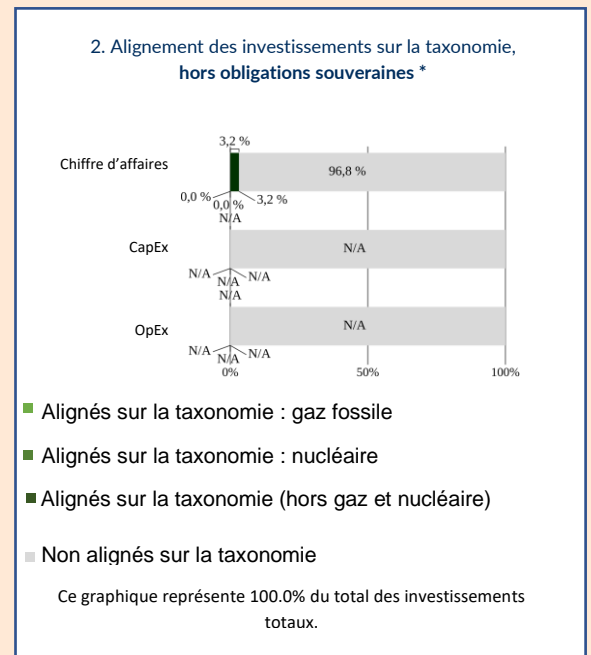
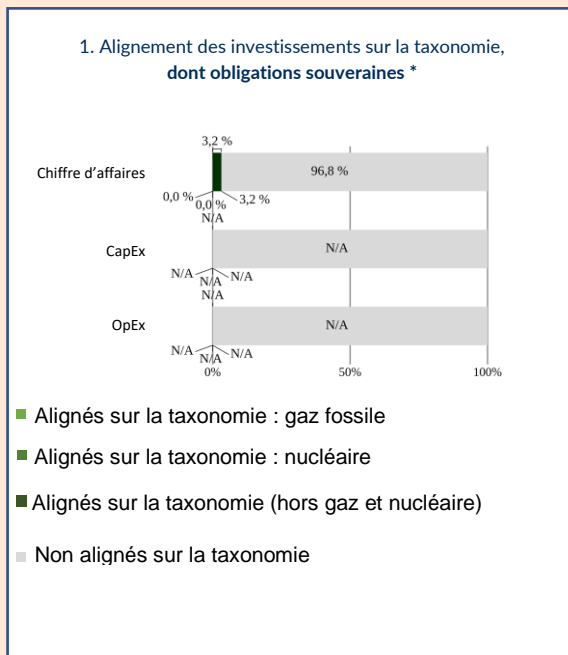
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 76,01% de l'actif net.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 85,81% de l'actif net.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?


Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co Conviction Equity Multi Caps Euro C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.6**

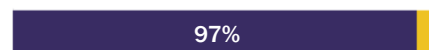
Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.6**

Taux de couverture

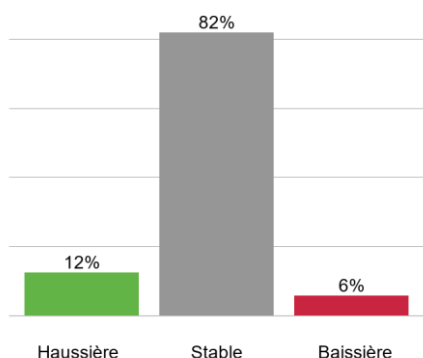
Nombre de titres détenus 40

Nombre de titres notés 39



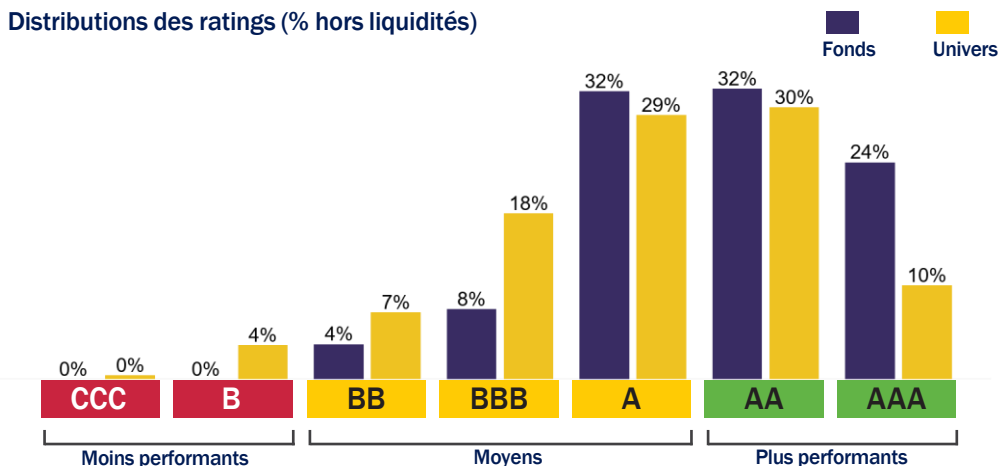
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

Distributions des ratings (% hors liquidités)

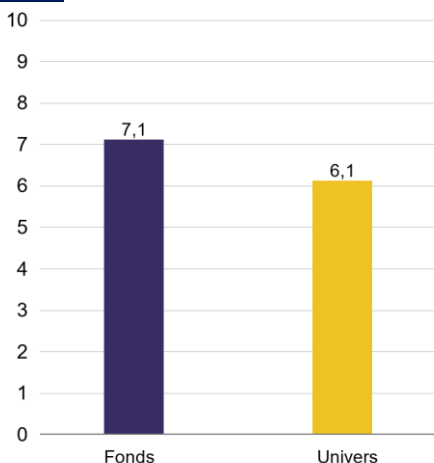


Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

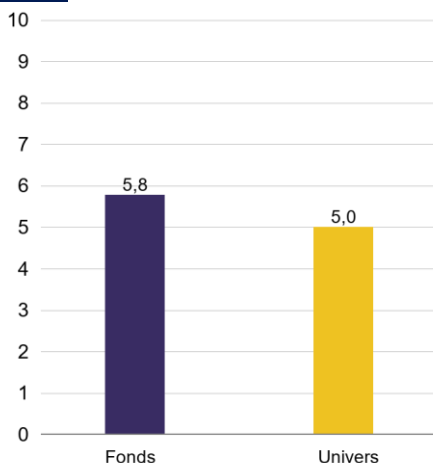
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	22.9%	-	-	-	11.4%	-	47.7%	25.7%	15.2%
Energie	6.8%	-	-	-	-	-	83.2%	16.8%	-
Financières	10.4%	-	-	-	-	-	18.0%	33.4%	48.6%
Industrie	19.5%	-	-	-	-	12.8%	30.1%	34.6%	22.5%
Matériaux de base	3.1%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Santé	11.8%	-	-	-	-	8.8%	11.9%	51.2%	28.2%
Services aux collectivités	1.1%	-	-	-	-	-	-	-	100.0%
Services aux consommateurs	1.6%	-	-	-	-	-	-	100.0%	-
Technologie	15.3%	-	-	-	7.5%	-	13.0%	40.9%	38.6%
Télécommunications	4.0%	-	-	-	-	100.0%	-	-	-
OPCVM	3.4%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier

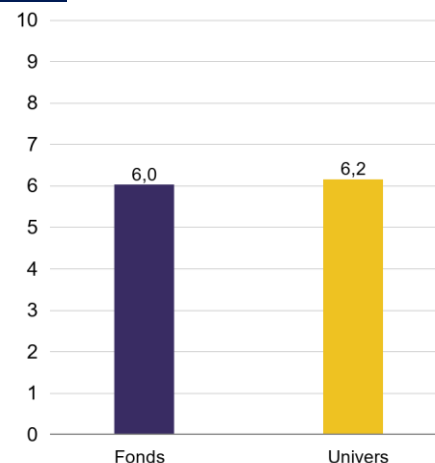
E Pilier Environnement



S Pilier Social



G Pilier Gouvernance





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

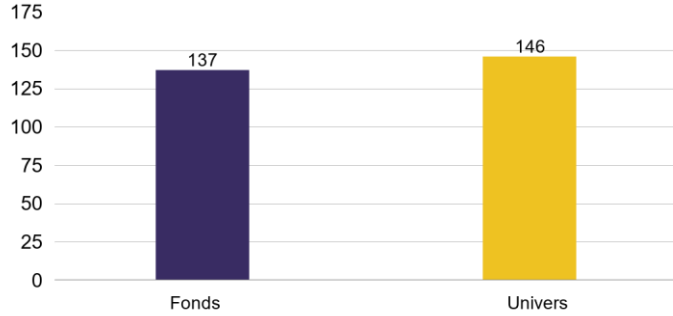
97%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-9

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Industrie	20,2%	64,7	47%
Matériaux de base	3,2%	43,9	32%
Energie	7,1%	11,6	8%
Top 3	30,5%	120,2	88%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

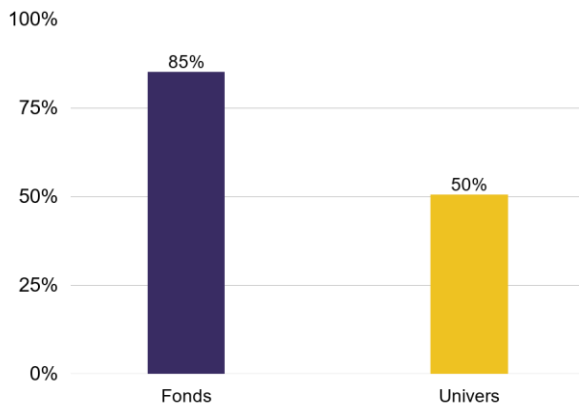
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
CRH PLC	4,6%	AAA	7,9	5,5	36,0	52,9	38,6%
Air Liquide SA	2,1%	A	4,6	6,6	36,4	29,4	21,4%
LINDE PLC	1,1%	A	5,3	6,2	36,3	14,5	10,6%
TOTALENERGIES SE	5,9%	A	6,7	7,6	35,0	11,6	8,4%
CIE DE SAINT-GOBAIN	4,2%	A	6,7	6,2	10,3	8,5	6,2%
Top 5	17,8%				154,0	116,9	85,3%

Note

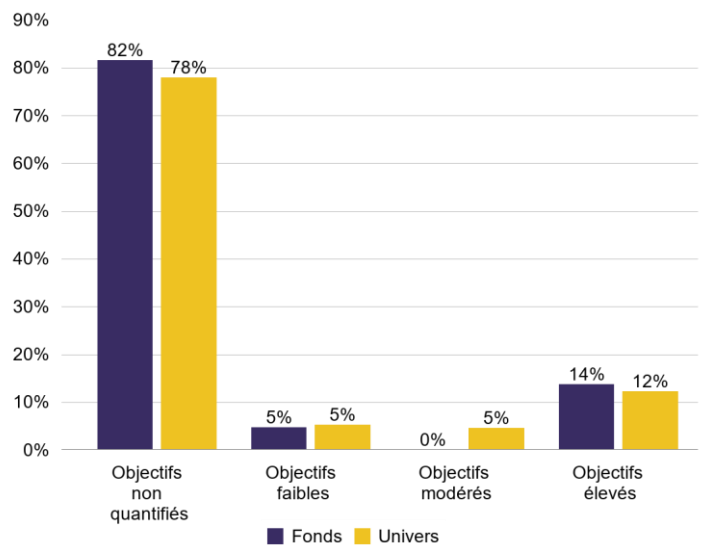
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

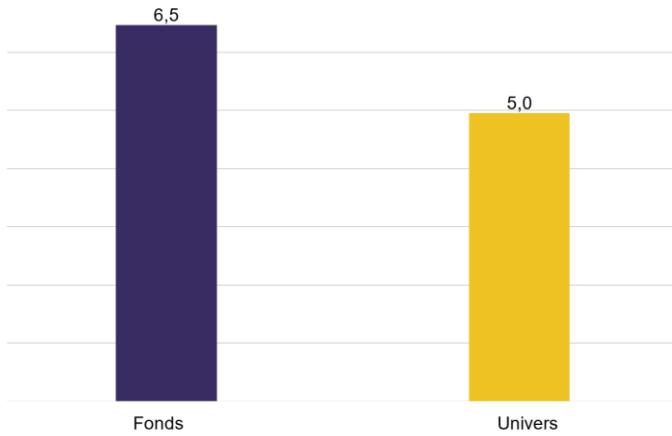


Transition vers une économie bas carbone

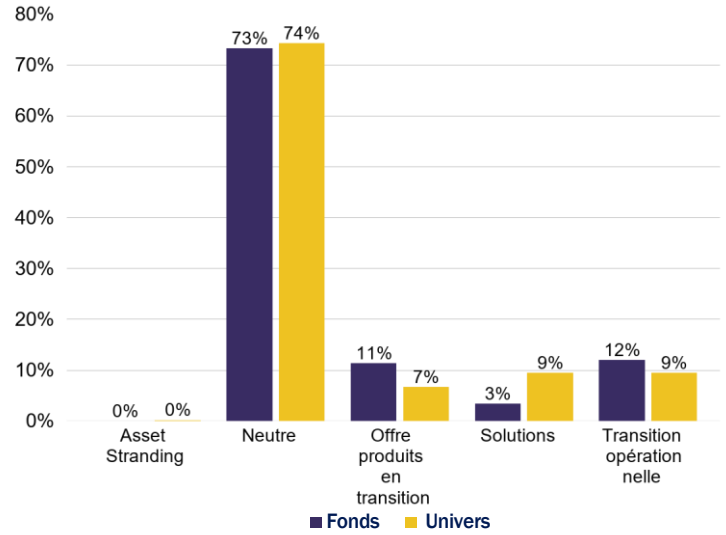
Taux de couverture :

100%

Score de transition vers une économie bas carbone

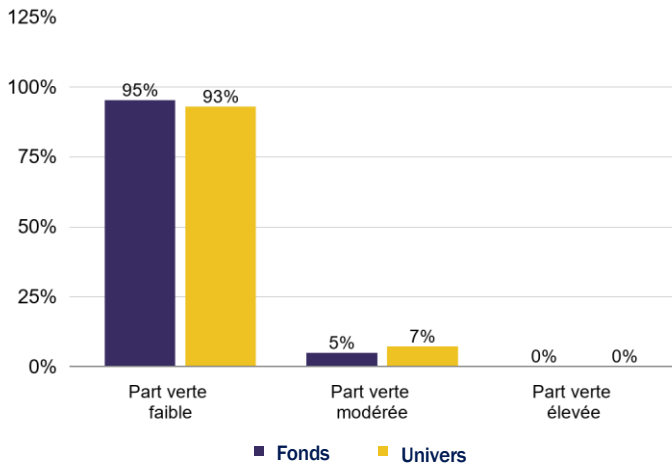


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

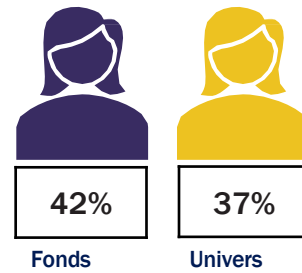


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

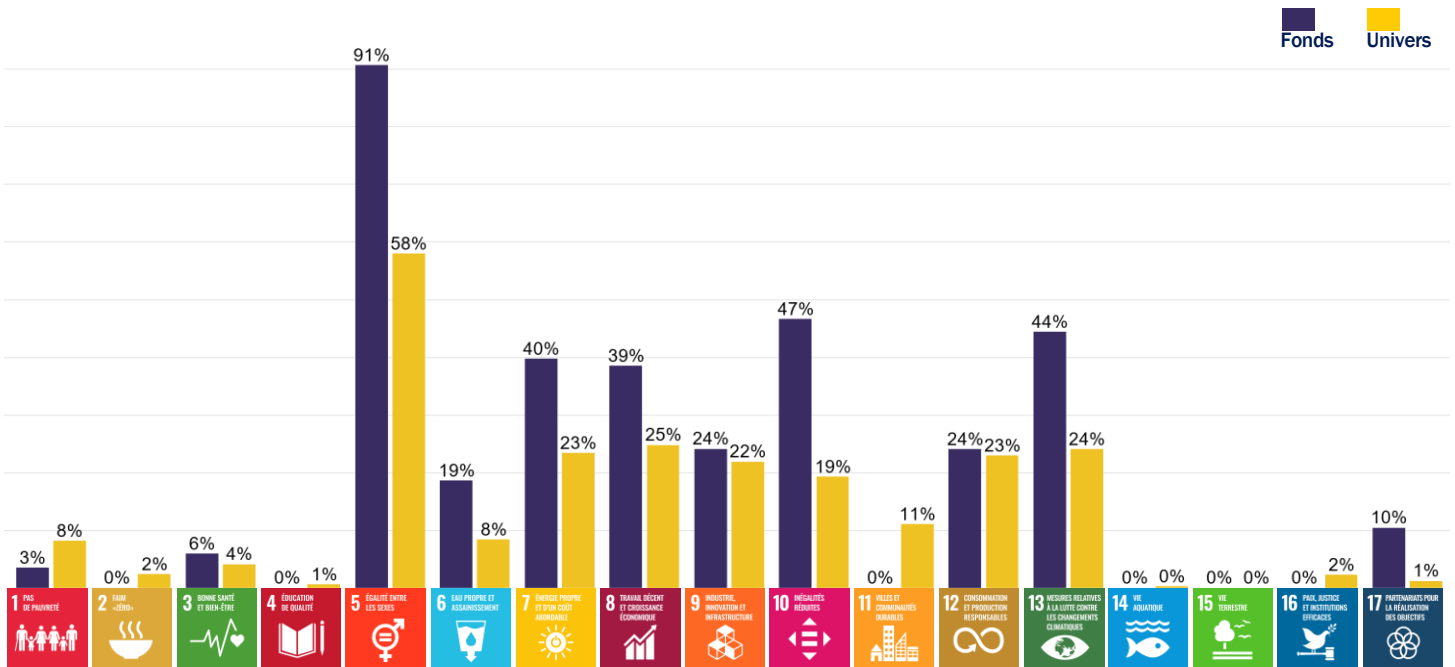


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

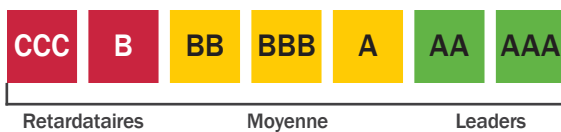
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 75.5% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 75,46% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 65,36% ont contribué à un objectif environnemental, et 52,62% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 4,95%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

- o Emetteurs souverains :
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	3250,34	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	3347,46	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	26368,89	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	4005,35	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	30374,25	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	25,02	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	25,77	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	202,97	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	30,83	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	233,8	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	906,41	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,79	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	65,37	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	1,53	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,75	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	6,32	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	3,33	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,18	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,07	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,38	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,28	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0,77	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	47,5	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	62,69	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	9,46	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	36,76	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%

controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	25,11	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	2,46	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

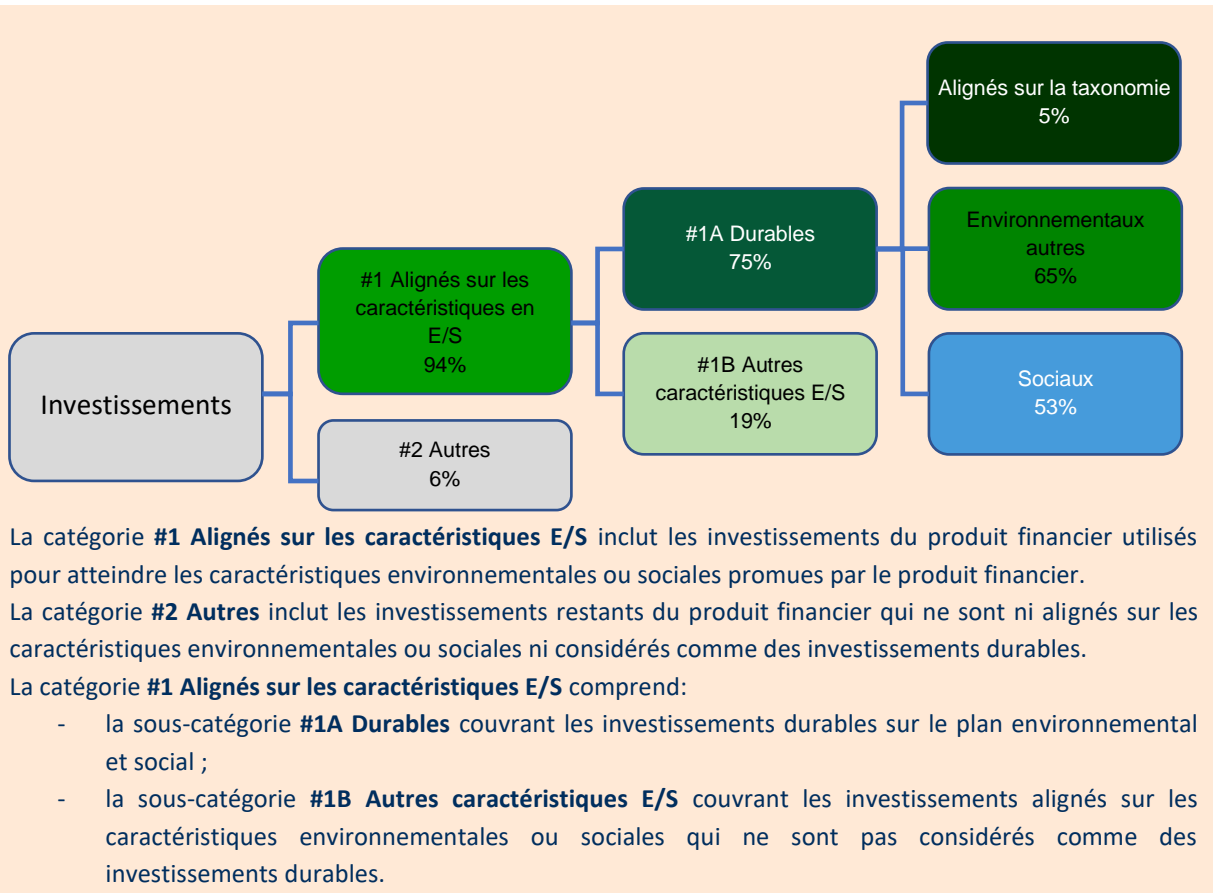
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Microsoft Corp	Technologie / Internet	6,49%	Etats-Unis
Apple Inc	Technologie / Internet	5,93%	Etats-Unis
Future S&p500 Emini Mar23	Autres	5,04%	Etats-Unis
RMM Court Terme C	Autres	3,93%	Zone euro
RMM Dollar Plus I	Autres	3,91%	Etats-Unis
Amazon.com Inc	Technologie / Internet	3,07%	Etats-Unis
Jpmorgan Chase & Co	Finance	2,23%	Etats-Unis
Alphabet	Technologie / Internet	1,85%	Etats-Unis
Nextera Energy Inc	Télécoms - Services publics	1,66%	Etats-Unis
Broadcom Inc	Technologie	1,64%	Etats-Unis
Bank Of America Corp	Finance / Assurance	1,62%	Etats-Unis
Nike Inc -cl B	Biens de consommation	1,60%	Etats-Unis
Walt Disney Co/the	Autres	1,59%	Etats-Unis
Danaher Corp	Santé	1,56%	Etats-Unis
Unitedhealth Group Inc	Santé	1,56%	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	10,70%
Santé	15,00%
Autres	9,40%
Finance	11,20%
Technologie	23,00%
Energie - Produits de base	6,10%
Biens de consommation	7,30%
Télécoms - Services Publics	5,30%
Services	11,90%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

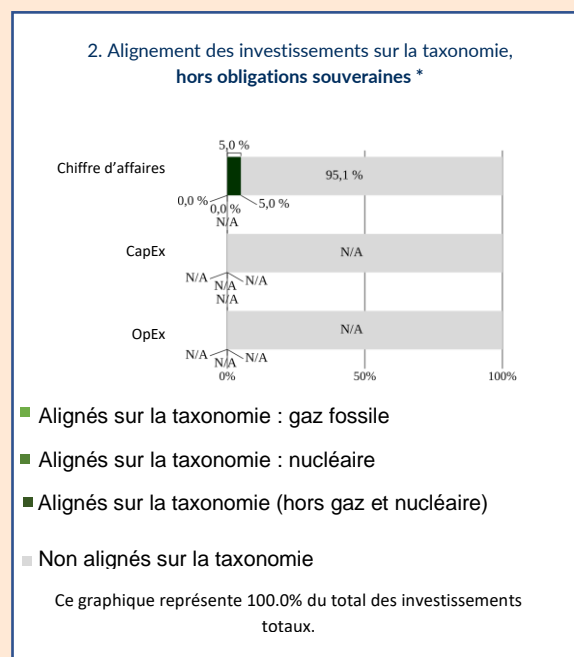
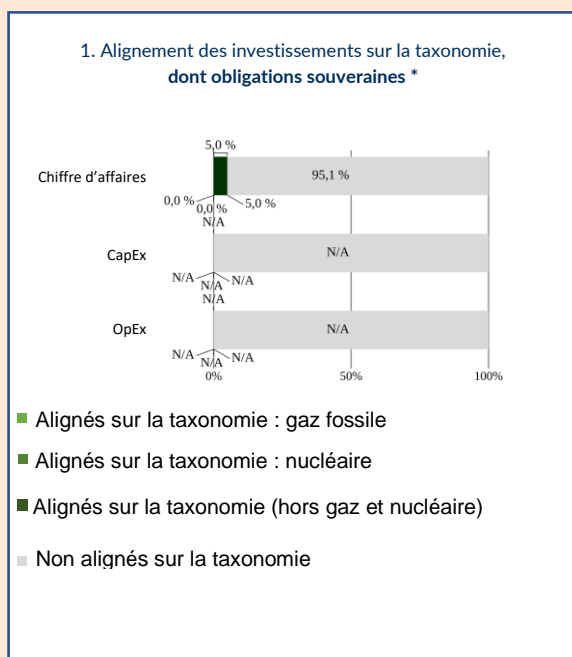
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.


Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?


Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 65,36% de l'actif net.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 52,62% de l'actif net.

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?


Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



RMM Actions USA C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **A** Score/10 **6.8**

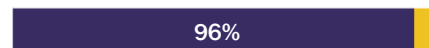
Univers de gestion

Rating **BBB** Score/10 **5.2**

Taux de couverture

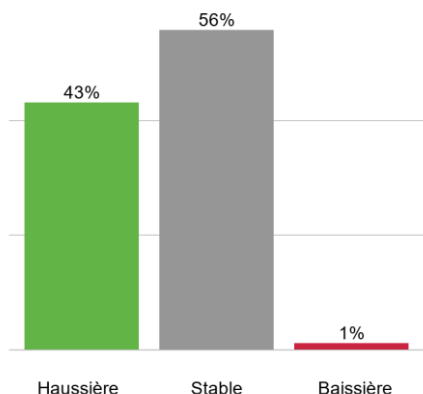
Nombre de titres détenus 112

Nombre de titres notés 111



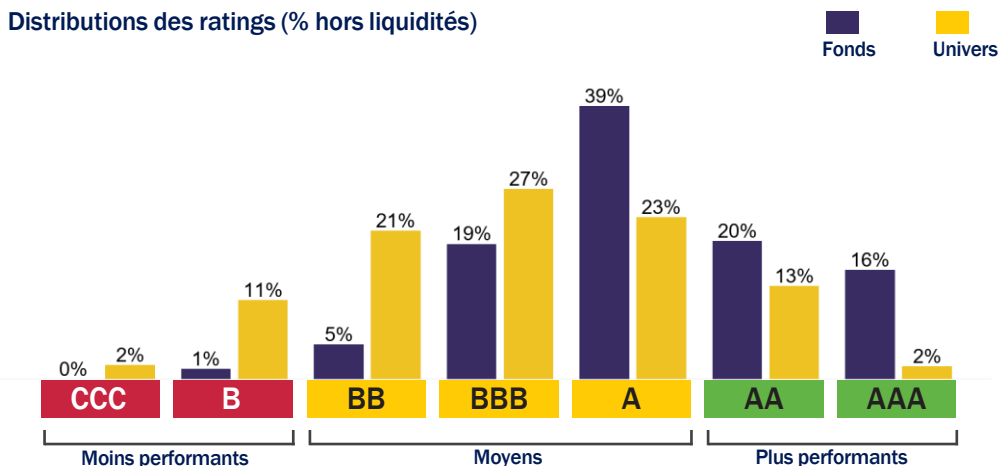
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

Distributions des ratings (% hors liquidités)

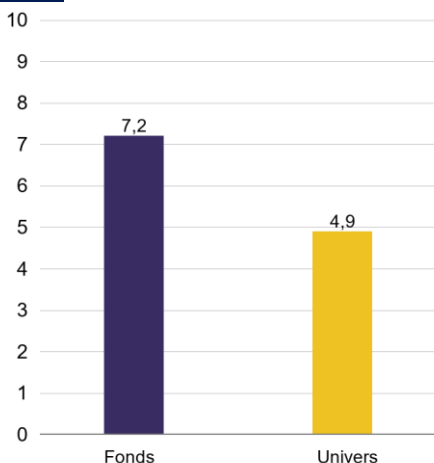


Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

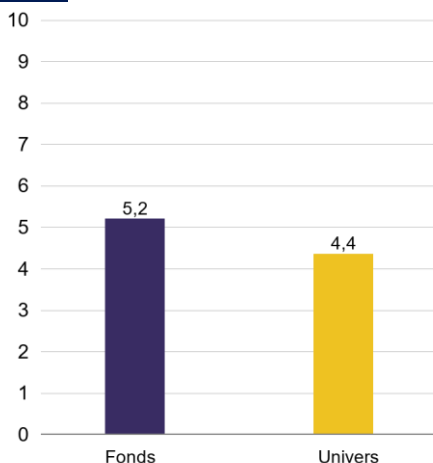
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	7.4%	-	-	-	3.0%	10.4%	62.4%	12.4%	11.9%
Energie	4.7%	-	-	-	-	28.0%	51.0%	15.1%	6.0%
Financières	11.4%	-	-	-	23.0%	8.2%	49.4%	19.4%	-
Industrie	10.9%	-	-	-	3.5%	10.8%	57.7%	28.1%	-
Matériaux de base	1.5%	-	-	-	-	26.6%	42.1%	-	31.3%
Santé	15.2%	-	-	-	-	27.3%	34.3%	38.4%	-
Services aux collectivités	2.1%	-	-	-	-	-	20.9%	79.1%	-
Services aux consommateurs	12.0%	-	-	-	3.2%	38.0%	46.9%	11.8%	-
Technologie	23.4%	-	-	6.1%	-	18.6%	27.8%	7.6%	39.9%
Télécommunications	3.3%	-	-	-	34.6%	25.5%	-	39.9%	-
OPCVM	8.0%	50.1%	-	-	-	-	-	-	49.9%

Comparaison des notes ESG par pilier

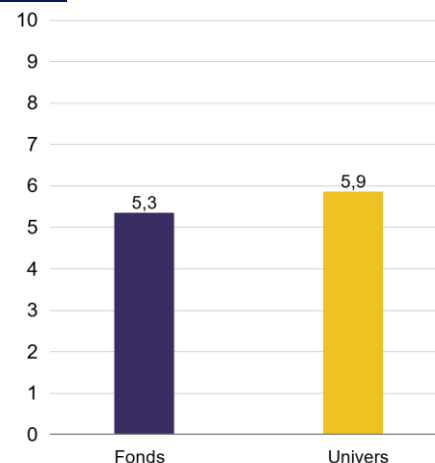
E Pilier Environnement



S Pilier Social



G Pilier Gouvernance





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

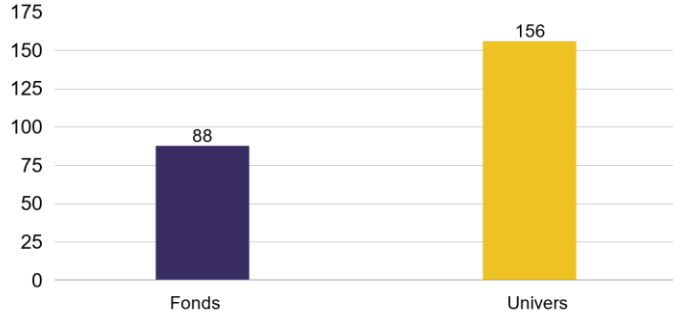
88%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-69

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	1,8%	20,9	24%
Industrie	10,8%	15,9	18%
Services aux collectivités	0,5%	15,5	18%
Top 3	13,0%	52,3	60%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

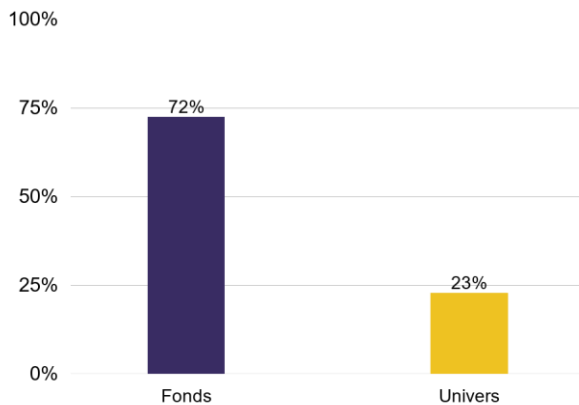
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Energy Corp	0,5%	A	5,4	3,9	33,1	15,5	17,7%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS	0,5%	BBB	3,7	4,7	24,2	10,9	12,5%
Waste Management Inc	1,1%	A	5,6	6,5	16,3	10,2	11,7%
LINDE PLC	0,7%	A	5,3	6,2	36,3	9,8	11,2%
EXXON MOBIL CORPORATION	1,5%	BBB	4,3	6,2	112,0	6,3	7,2%
Top 5	4,3%				221,9	52,8	60,3%

Note

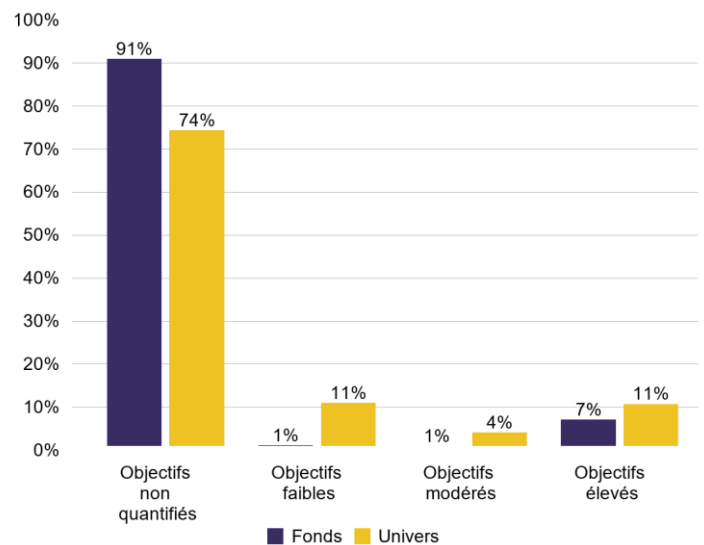
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

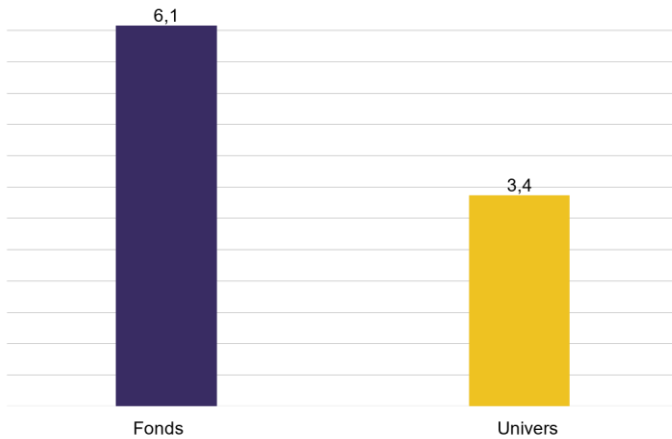


Transition vers une économie bas carbone

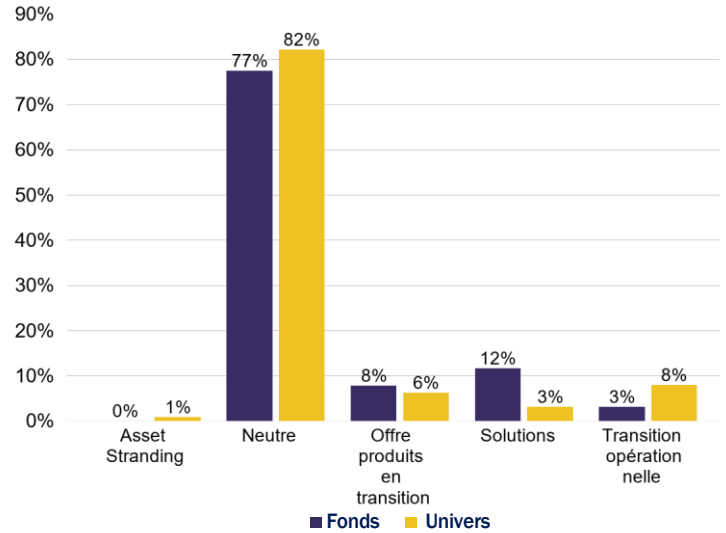
Taux de couverture :

96%

Score de transition vers une économie bas carbone

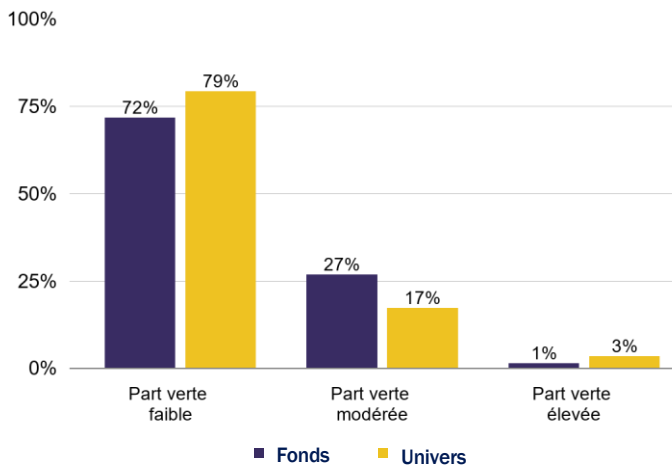


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

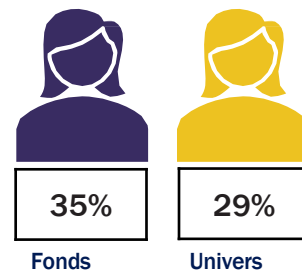


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

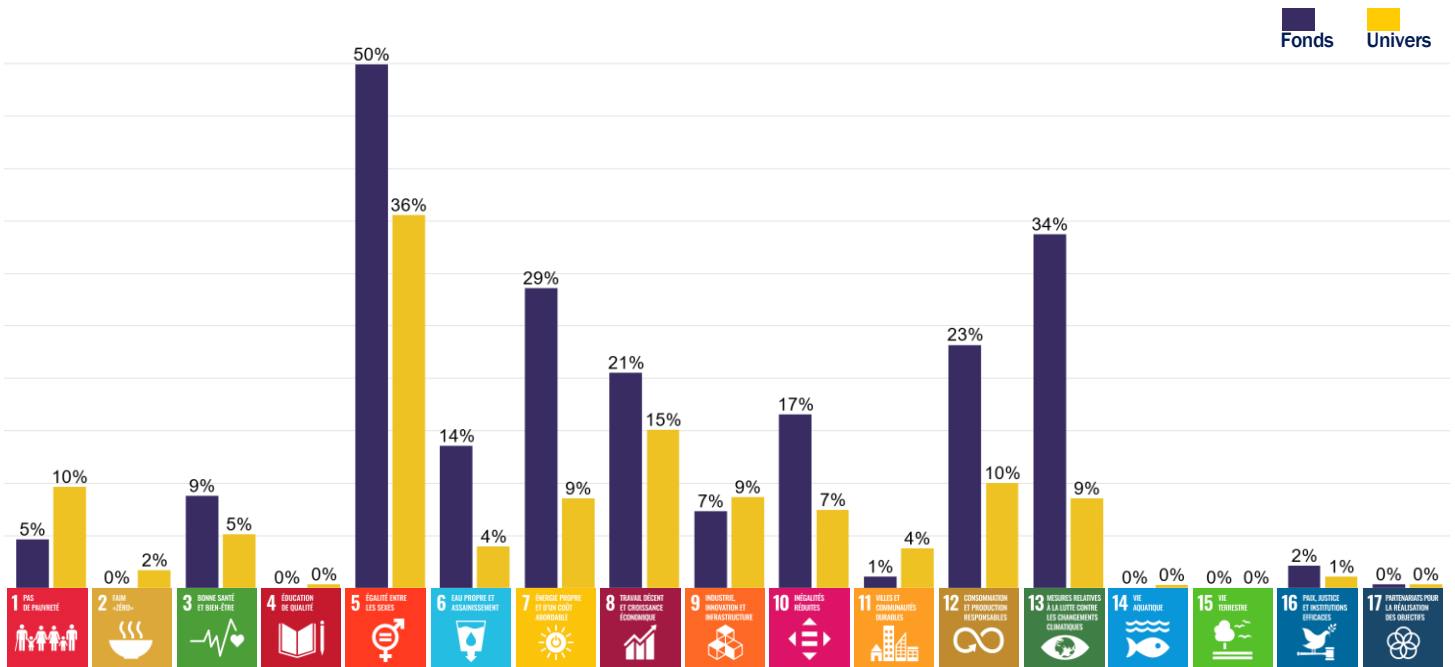


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1. Éliminer la pauvreté** sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2. Éliminer la faim**, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé** et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité**, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5. Parvenir à l'égalité des sexes** et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable**
- 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes**, à un coût abordable
- 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable**, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

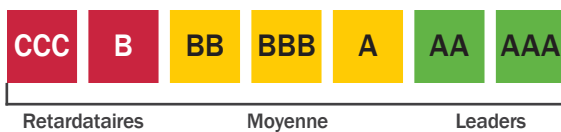
- 9. Bâtir une infrastructure résiliente**, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10. Réduire les inégalités** dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains** soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12. Établir des modes de consommation et de production durables**
- 13. Prendre d'urgence des mesures** pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines** aux fins du développement durable
- 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres**, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives** aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial** pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: R-co 4Change
Green Bonds

Identifiant d'entité juridique:
969500FRPZ4BZX26PP58

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 97%**

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : 97%**

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de [N/A] d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

R-co 4Change Green Bonds a pour objectif environnemental principal le financement de la transition énergétique et la contribution à la transition écologique via des investissements dans des obligations vertes dont le produit de l'émission est destiné à financer des projets « verts » ou « durables » ayant un impact positif sur l'environnement.

De manière plus générale, les objectifs poursuivis par les émetteurs privés qualifiés d'investissements durables qui composent le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 95,62% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 95,62% ont contribué à un objectif environnemental, et 95,62% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022 , le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 92,09% . Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants :

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 1,62% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 1,62% ont contribué à un objectif environnemental, et 1,62% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Ainsi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Afin de renforcer son caractère durable, le compartiment applique des exclusions sectorielles sur tout son portefeuille, permettant ainsi de limiter les préjudices environnementaux et sociaux. Les secteurs suivants sont exclus : charbon thermique, armement, tabac, pornographie et jeux de hasard.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

De manière générale, l'intégration des principales incidences négatives dans le processus d'investissement est renforcée par l'exclusion de certains secteurs controversés de par leurs impacts environnementaux et/ou sociaux.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds applique les garanties minimales que constituent ces exclusions normatives sur tout le portefeuille :

- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme
- Les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

o Emetteurs privés

- Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droit de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG. Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

En complément de ce qui précède, le produit financier considère des PAI supplémentaires, qui sont directement en lien avec la stratégie d'investissement :

- L'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI obligatoire Social 11)
- Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental (PAI optionnel (non choisi par la SGP) Climat 16) – (entreprises)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	5580,22	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	6962,46	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	6962,46	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	6962,46	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	66,37	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	82,81	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	82,81	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	82,81	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1044,42	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	14,3	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	59,45	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	1,37	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	3,27	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0	GWH/ MEUR

6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,44	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,66	GWH/MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	40,51	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,03	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	26,74	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	11,52	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	37,5	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	173,92	TCO2/MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	39,63	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	6,43	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	2,57%	Zone euro
Erg Spa 0 1/2 09/11/27	Services publics	1,63%	Italie
Cades 0 3/8 09/23/25	Etat	1,62%	France

Ing Groep Nv 4 5/8 01/06/26	Banque	1,35%	Pays-Bas
Bnp Paribas 1.675 06/30/27	Autres	1,33%	France
Electricite De France Sa 3 5/8 10/13/25	Services publics	1,32%	France
Citigroup Inc 1.678 05/15/24	Banque	1,16%	Etats-Unis
Abn Amro Bank Nv 2.47 12/13/29	Banque	1,10%	Pays-Bas
Natwest Group Plc 2.359 05/22/24	Banque	1,07%	Royaume-Uni
Gecina 1 3/8 01/26/28	Services financiers	1,04%	France
Vonovia Se 0 5/8 03/24/31	Services financiers	1,02%	Allemagne
Toyota Motor Credit Corp 2.15 02/13/30	Autres	1,00%	Etats-Unis
Societe Generale 0 7/8 09/22/28	Banque	0,98%	France
Royal Bank Of Canada 1.15 07/14/26	Banque	0,96%	Canada
Upm-kymmene Oyj 0 1/8 11/19/28	Autres	0,93%	Finlande



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

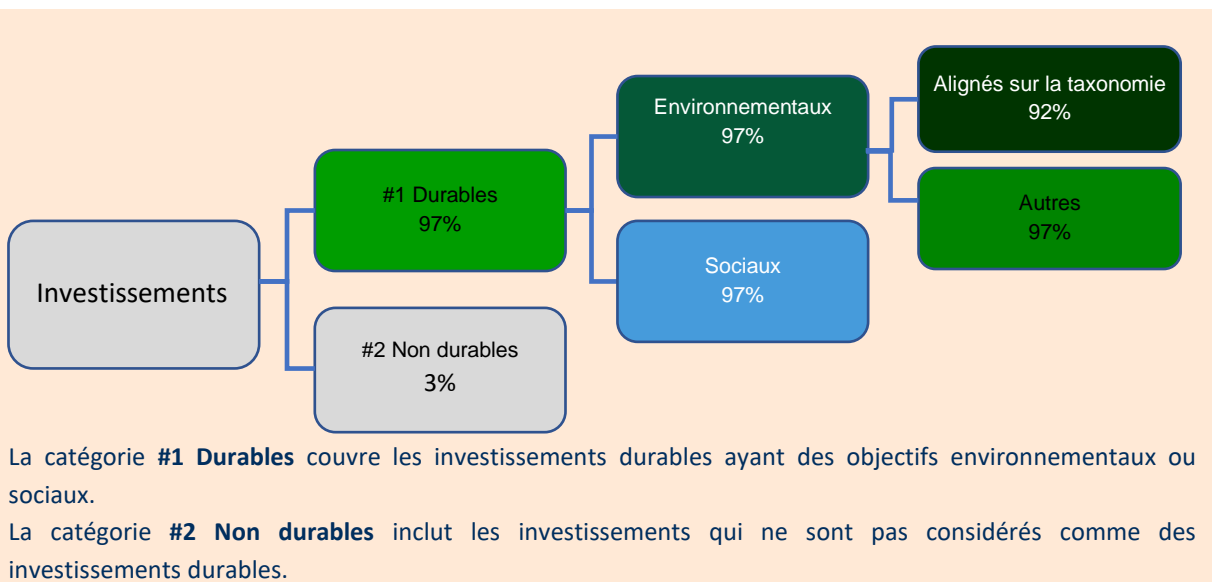
Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Santé	0,60%
Autres	2,80%
Technologie	1,50%

Etat	1,60%
Chimie	3,50%
Banque	36,10%
Services Financiers	13,10%
Télécommunications	3,50%
Services Publics	22,90%
Assurance	3,20%
Energie	0,70%
Construction	0,90%
Biens Industriels	2,90%
Consommation non cyclique	1,20%
Matières Premières	1,80%
Automobiles	3,70%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la commission.

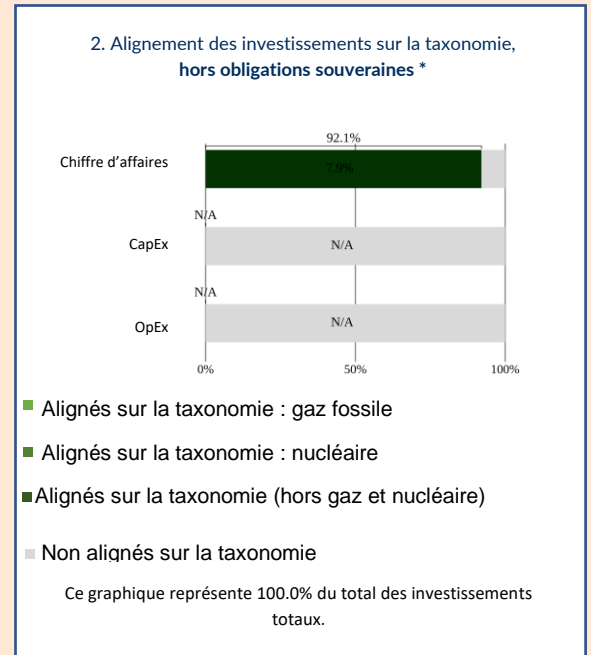
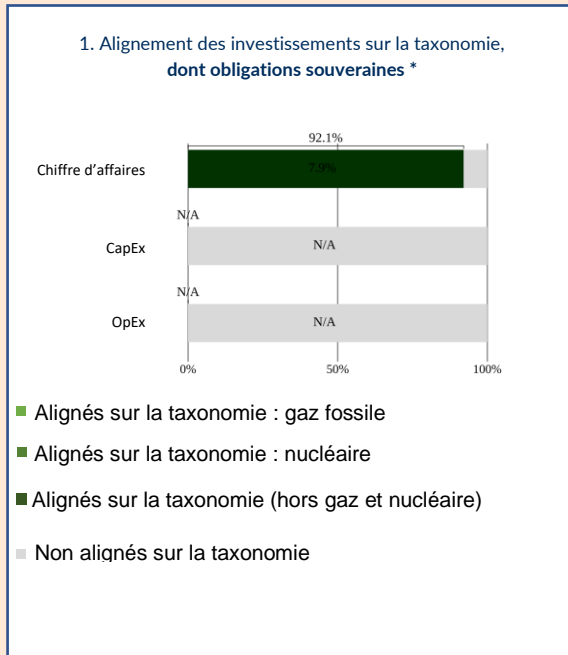
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?


Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.



Quelle était la proportion d'investissements durables

ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 97,24% de l'actif net.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif social est de 97,24% de l'actif net.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire. Nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et son objectif d'investissement durable.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Des éléments plus spécifiques au secteur des énergies fossiles sont également disponibles dans ce rapport, en ligne avec les exigences du label Towards Sustainability, ainsi que d'un rapport d'impact, publiés sur notre site internet.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les objectifs d'investissement durable.

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?

L'indice Bloomberg Barclays Global Green Bond Index : Corporate (non couvert et calculé en Euro coupons inclus) (code Bloomberg I31591EU Index) est une sous-partie de l'indice Bloomberg Barclays Global Green Bond Index. Les indices Green Bond offrent une option pour les investisseurs qui cherchent à générer un impact environnemental positif grâce à leurs investissements. Ils offrent une mesure objective et robuste du marché mondial des titres à revenu fixe émis pour financer des projets à bénéfices environnementaux directs. L'indice Bloomberg Barclays Green Bond : Corporate exclue les obligations gouvernementales et para-gouvernementales de l'indice pour se concentrer uniquement sur le marché des obligations vertes de sociétés mondiales. De ce fait, l'indice Bloomberg Barclays Global Green Bond Index : Corporate diffère des indices crédit composés d'émissions conventionnelles d'émetteurs privés.

Cet indice est calculé par Bloomberg et est disponible sur le site [Bloombergindices.com](https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-barclays-indices-fact-sheetspublications/) via le lien <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-barclays-indices-fact-sheetspublications/>.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

Au 30/12/2022, le compartiment est investi pour 91,83% de son actif net en obligations vertes sélectionnées sur la base du respect du standard de marché actuel des Green Bonds Principles définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le compartiment a surperformé son indice de référence ESG. En effet, la performance financière du compartiment sur l'exercice 2022 est de -15,02% pour la part principale C EUR (code ISIN FR0013513132), et elle est de -15,51% pour son indicateur de référence – l'indice Bloomberg Barclays Global Green Bond Index : Corporate (code Bloomberg I31591EU Index).

Nous rappelons que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Le compartiment a sousperformé l'indice large de marché. En effet, La performance financière du compartiment sur l'exercice 2022 est de -15,02% pour la part principale C EUR (code ISIN FR0013513132), et elle est de -14,17% pour l'indice large de marché – l'indice Markit iBoxx TM € Corporates (code Bloomberg QW5A Index).

Dans une année 2022 marquée par la hausse des taux américains et européens, la performance en euro des obligations vertes mondiales a été légèrement négative (par rapport à des obligations classiques), en partie du fait de la sensibilité principalement moyen terme du gisement.

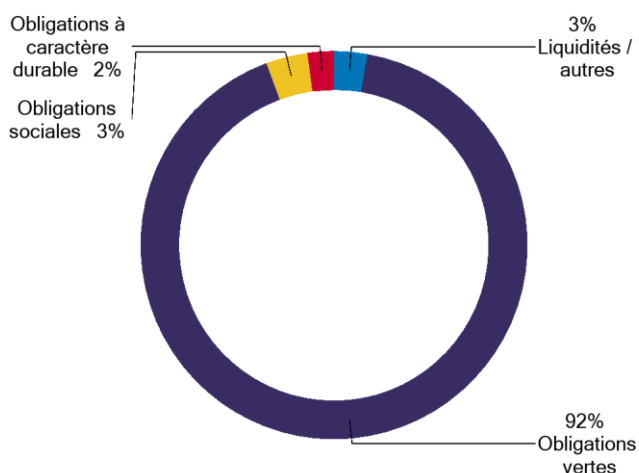
Nous rappelons que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.



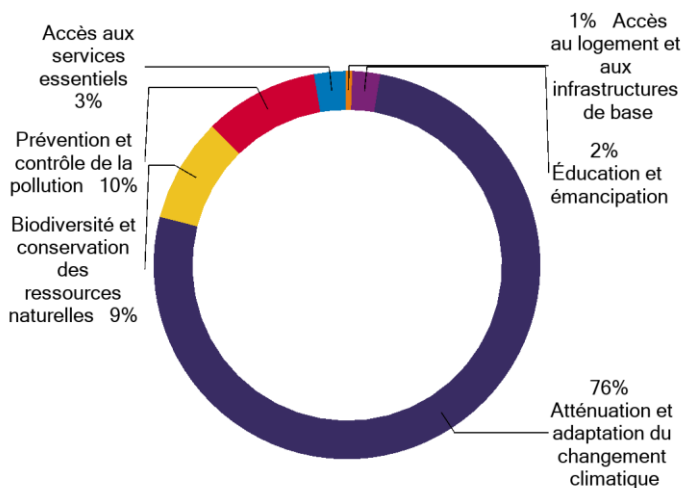
R-co 4Change Green Bonds C EUR

Rapport de gestion | ESG

Répartition par type d'obligation



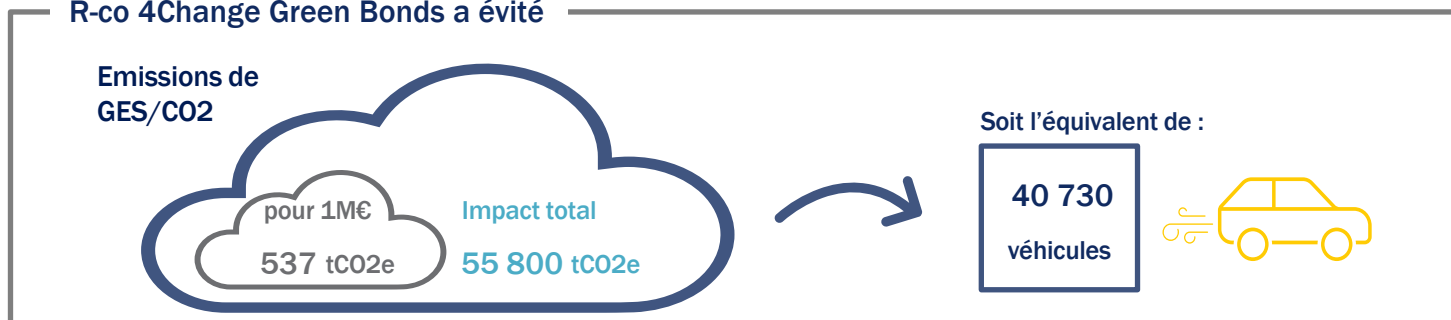
Répartition par thème



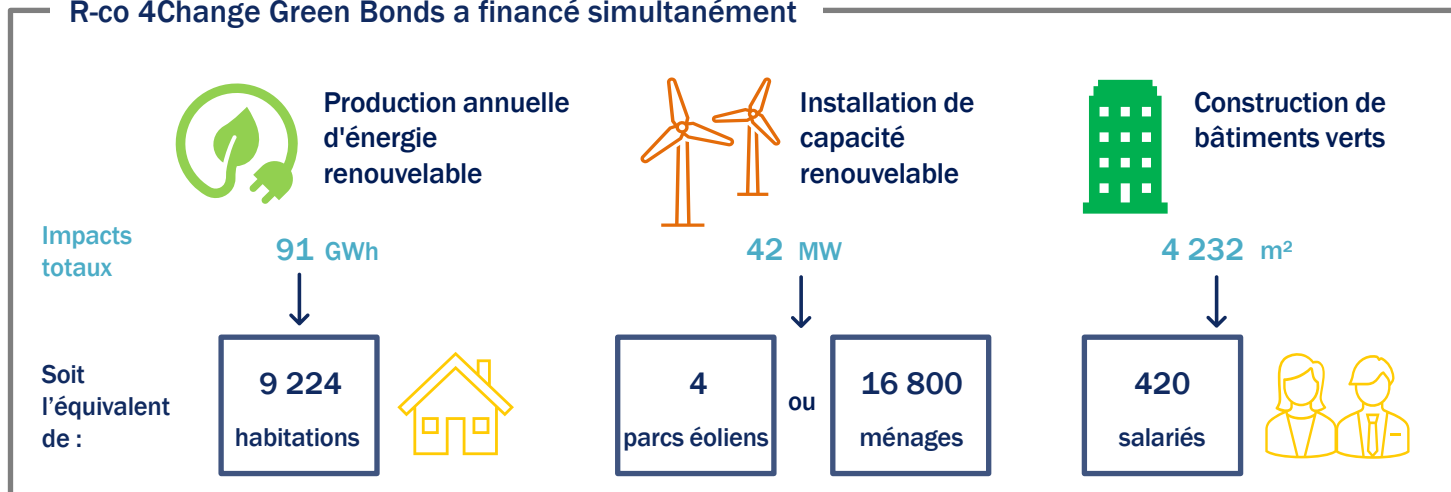
Indicateurs d'impact et équivalents

Sur la base de 46% des rapports d'impact publiés

R-co 4Change Green Bonds a évité



R-co 4Change Green Bonds a financé simultanément



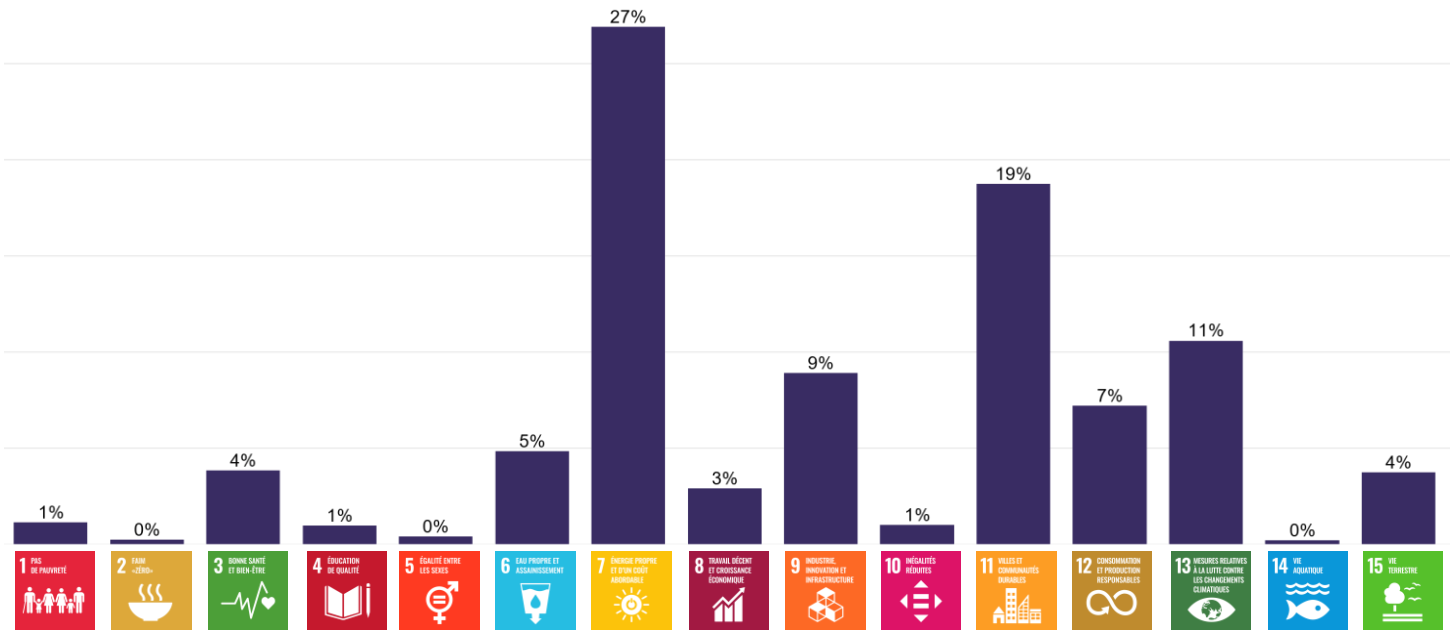
Source : Rothschild & Co Asset Management Europe



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable

Taux de couverture : **91%**



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET À UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Comparatif des émetteurs

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.5**

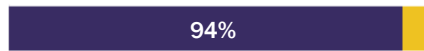
Indice de référence

Rating **A** Score/10 **7.0**

Taux de couverture

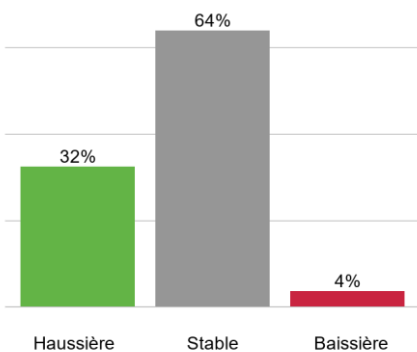
Nombre de titres détenus 149

Nombre de titres notés 142



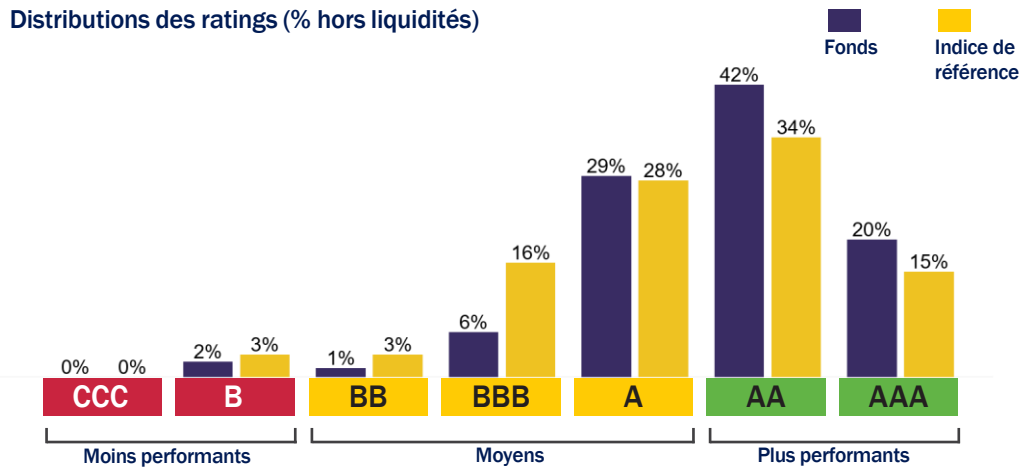
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

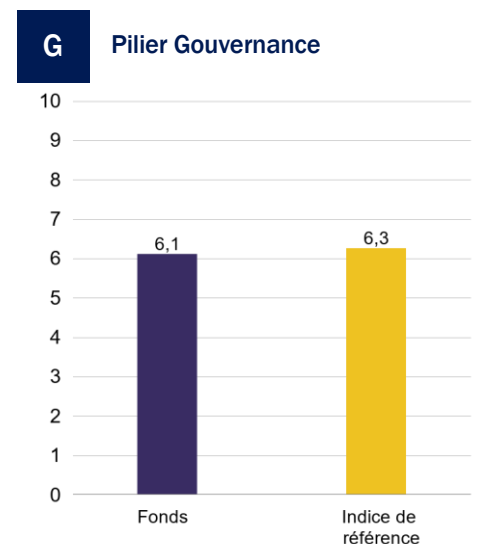
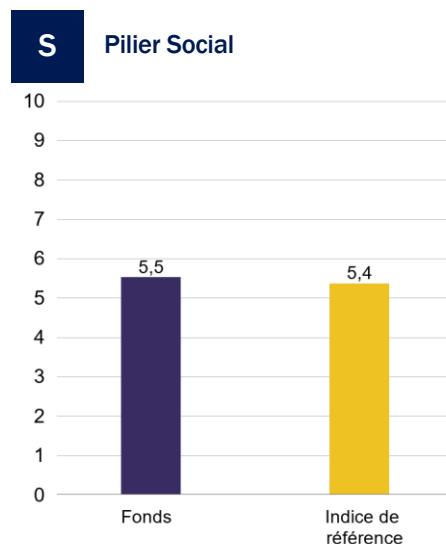
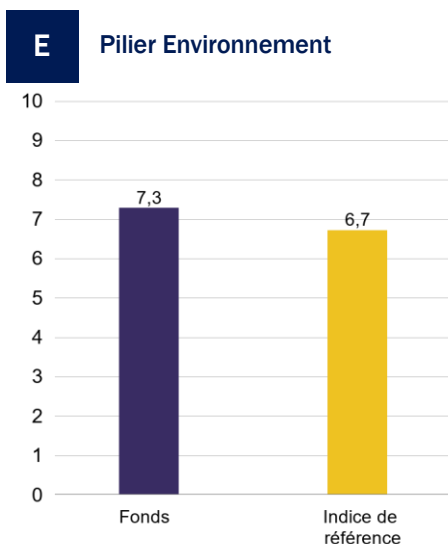
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	4.9%	-	-	29.0%	-	11.8%	48.5%	10.6%	-
Energie	2.3%	-	-	-	-	-	-	71.3%	28.7%
Financières	51.7%	3.0%	-	-	2.4%	7.4%	25.8%	47.9%	13.4%
Industrie	4.2%	11.3%	-	14.7%	-	-	-	55.4%	18.6%
Matériaux de base	5.4%	-	-	-	-	12.9%	45.6%	10.3%	31.3%
Santé	0.6%	-	-	-	-	29.4%	70.6%	-	-
Services aux collectivités	20.8%	6.3%	-	-	-	3.7%	19.4%	36.2%	34.4%
Souverains	2.4%	-	-	-	-	-	67.6%	-	32.4%
Technologie	1.5%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Télécommunications	3.5%	-	-	-	-	-	34.1%	53.5%	12.4%
OPCVM	2.6%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

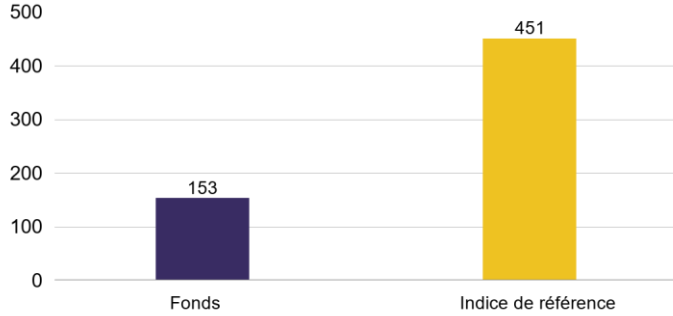
94%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-298

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	20,8%	82,8	54%
Matériaux de base	5,7%	29,0	19%
Financières	54,9%	16,3	11%
Top 3	81,4%	128,1	84%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ERG SPA	1,7%	AA	8,5	8,1	1,2	13,8	9,0%
ENGIE SA	2,1%	AA	7,7	7,0	40,9	12,4	8,1%
AIR LIQUIDE FINANCE	0,8%	A	4,6	6,6	36,4	11,0	7,2%
EDP FINANCE BV	1,4%	AAA	9,5	8,4	9,9	9,4	6,2%
VATTENFALL AB	1,5%	AA	7,6	7,6	12,2	7,9	5,2%
Top 5	7,6%				100,6	54,5	35,7%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émetteurs et transition bas carbone

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



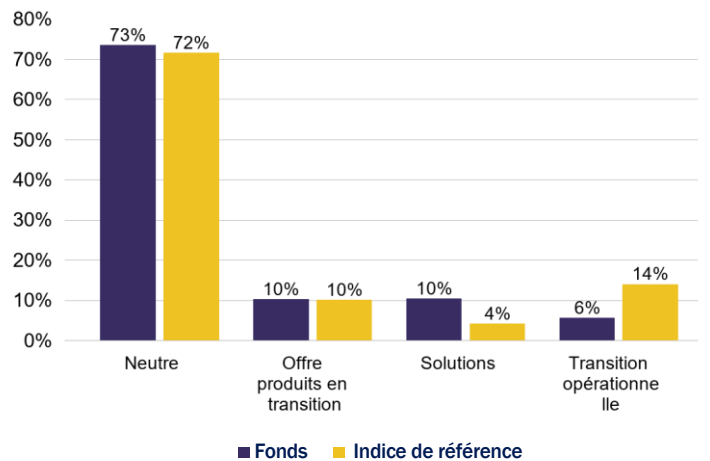
Score de transition vers une économie bas carbone



Taux de couverture :

95%

Répartition des émetteurs par catégorie de transition



Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Méthodologie

La transparence est une dimension fondamentale pour le marché des obligations durables et le cadre volontaire des principes édictés par l'International Capital Market association (ICMA). Ainsi, de nombreuses publications jalonnent la vie des projets indirectement financés par les porteurs de R-co 4Change Green Bonds. Pour mesurer l'impact environnemental du fonds, Rothschild & Co Asset Management Europe compile ces publications liées à la durabilité pour l'ensemble des projets financés lorsqu'ils sont disponibles ; programmes d'émission vert, revues externes indépendantes de ceux-ci (il s'agit des Second Party Opinion ou SPO), rapports de durabilité des émetteurs ou dédiés aux émissions vertes notamment.

La consolidation de l'analyse des projets financés permet à Rothschild & Co Asset Management Europe de participer à cette démarche de transparence du marché et de proposer dans ce rapport une synthèse du positionnement durable du fonds.

Répartition par thème

Les programmes d'émissions et les SPO des obligations durables conformes aux principes de l'ICMA précisent systématiquement l'utilisation des fonds (il s'agit des « Use of proceeds » ou UoP). Les principes de l'ICMA stipulent 16 UoP prédéfinis pour les projets, 10 environnementaux et 6 sociaux que Rothschild & Co Asset Management Europe a choisi de regrouper en 6 grands thèmes de durabilité.

Le graphique présente la part de l'actif hors liquidité (rebasé sur 100%) par thème de durabilité. Lorsqu'une émission soutient plusieurs UoP sous-jacents, le poids de cette ligne dans l'actif est alors équilibré entre ces UoP (par exemple 0.1% par UoP pour une ligne de 0.50% de l'actif qui soutiendrait 5 UoP).

Indicateurs d'impact et équivalents

Afin de rendre tangible les impacts durables du fonds, Rothschild & Co Asset Management Europe compile les rapports annuels d'impacts des émetteurs financés lorsqu'ils sont disponibles afin de répertorier 4 indicateurs clefs pour les projets financés.

Pour chaque indicateur clef, l'impact de chaque titre, lorsqu'il est publié, est proratisé en fonction de la part de l'émission détenue par le fonds.

Bien souvent, les émissions récentes n'ont pas de rapport d'impact disponible. Par ailleurs, un indicateur caractérise souvent un secteur en particulier. Ces deux raisons peuvent limiter le taux de couverture de chaque indicateur clef. Rothschild & Co Asset Management Europe communique sur la part d'actif présentant un rapport d'impact annuel disponible, indépendamment du taux de complétion de l'indicateur et ne rebase pas lesdits impacts sur 100% de l'actif pour bien représenter les différents impacts du fonds. Enfin, les 4 impacts bruts du fonds sont également illustrés par une équivalence basée sur des statistiques publiées par des agences publiques françaises ou assimilées.

- Emissions de gaz à effet de serre évitées

Présenté en tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂e), l'indicateur vise à quantifier les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) que les projets ont évitées. L'impact brut est présenté pour un million d'euros investis dans le fonds et pour l'ensemble du fonds. L'équivalence représente le nombre de véhicules fictivement retirés de la circulation, leurs émissions annuelles théoriques étant équivalentes en tCO₂e à l'impact brut du fonds. La base de calcul retenue est de 1.37 tonne de CO₂ par véhicule et par an (sources : Ademe et INSEE).

- Production d'énergie renouvelable

Présentée en gigawatt-heure (GWh), l'indicateur retient la production annuelle totale d'énergie provenant de sources renouvelables financées par les obligations détenues. L'impact brut est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence représente le nombre de foyers pouvant être pleinement alimentés en électricité pendant un an grâce à cette quantité d'énergie produite.

L'indicateur est calculé sur la base d'une consommation de 9 900 kWh par an pour une maison de 3 habitants avec chauffage et eau chaude électrique.

- Installation de nouvelles infrastructures d'énergie renouvelable

Présenté en mégawatt (MW), l'indicateur tient compte de la capacité productive renouvelable installée au titre des projets financés par le fonds. L'impact est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence présente le nombre de parcs éoliens de taille moyenne nécessaires pour atteindre cette puissance productive en retenant une base de 10 MW par parc (source : Ministère de la Transition Ecologique).

Pour cet indicateur, une équivalence alternative présente le nombre de ménages pouvant être reliés au réseau électrique français grâce à cette puissance avec une base de 0.0025 MW en moyenne par ménage (source : Ministère de la Transition Ecologique).

- Construction de bâtiments écologiques

Présenté en mètre carré (m²), l'indicateur retient la surface de bâtiments écologiques financés et construits selon les normes environnementales reconnues. L'impact est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence présente le nombre de salariés pouvant occuper ces nouvelles surfaces construites en retenant une base de 10m² par salarié (base légale française).

Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'identification des ODD soutenus par les obligations vertes est d'abord réalisée à partir de l'analyse des programmes d'émissions et des revues externes indépendantes. Ainsi, le graphique présente la contribution consolidée du fonds aux différents ODD en pourcentage de l'actif non rebasé.

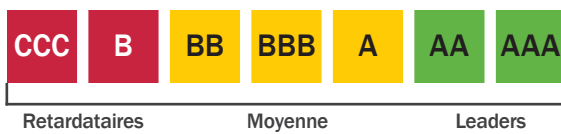
Une part minimale du portefeuille pourrait ne pas être renseignée en fonction de la date et du pays d'émission ; le ratio de couverture associé au graphique précise la part du portefeuille analysée. A l'instar des UoP, si une émission est liée à plusieurs ODD, son poids est équilibré entre eux.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clef pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com